OEUVRES DE D'ALEMBERT. TOME PREMIER. 1RE. PARTIE [- CINQUIÈME. 2E...



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

SUITE DES ÉLOGES HISTORIQUES.

A LONDRES,

Chez Martin Bossange et C°., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

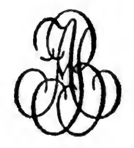
ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

Ire. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 5.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1821.



ÉLOGES HISTORIQUES.

ARTICLE
DU CARDINAL DUBOIS [1].

Cet article sera court sur ce qui concerne le cardinal Dubois, dont la vie, très-peu littéraire, fournit à peine aux annales académiques deux ou trois faits isolés et fugitifs, assez peu propres à les enrichir. Nous joindrons à ces faits, non moins brièvement, quelques légers accessoires, pour en remplir le vide et y semer le peu d'intérêt que nous sommes capables d'y répandre. Puissent les accessoires obtenir grâce pour le principal, et surtout pour le ton, quelquefois peu louangeur, que nous obligera de prendre l'académicien dont nous avons à parler! cette raison nous a déterminés, messieurs, à vous rendre juges dans une séance publique de l'article que vous allez entendre. Comme il doit être, par la nature du sujet, d'un genre à part et presque unique dans notre histoire, il nous importe d'apprendre de vous si nous avons su fixer équitablement, sans blesser ni la sincérité ni les convenances, la place que le cardinal Dubois doit occuper dans le souvenir de ses confrères.

Avec quelque rigueur que l'histoire et la postérité puissent un jour apprécier ce ministre, elles feraient à l'Académie une querelle très-injuste, si elles lui reprochaient d'avoir admis parmi ses membres un homme que la voix publique, il est vrai, ne paraissait pas trop lui indiquer, mais que la puissance spirituelle et la temporelle semblaient toutes deux lui recommander, pour ainsi dire, par le soin qu'elles avaient pris de le décorer, comme à l'envi, des dignités les plus éminentes et des emplois les plus importans. Pourquoi une simple société littéraire, qui n'avait à lui accorder que les honneurs les plus modestes, aurait-elle eu la prétention ou la mauvaise humeur d'être plus difficile à son égard que la cour de Rome et celle de France?

Guillaume Dubois, né en 1656, était fils, ou neveu, car on n'est pas d'accord sur sa généalogie, d'un pauvre apothi-

[1] Article destiné, dans l'*Histoire de l'Académie*, à ce cardinal, premier ministre, archevêque de Cambrai, et membre de cette compagnie, lu à la séance publique du 25 août 1781.

caire de Brives-la-Gaillarde, en Limosin. Il ne put faire ses études que par le moyen d'une bourse très-modique, qu'il eut même beaucoup de peine à obtenir; tant la fortune le traita d'abord en marâtre, et avec une rigueur que peut-être elle a trop bien réparée. On montrait, il n'y a pas encore long-temps, dans un petit collége de Paris, la chambre très-mesquine que le futur cardinal y habitait. Cette chambre n'était pas sans doute aussi révérée que l'a été celle d'Erasme au collége de Montaigu; parce que Erasme nous a laissé dans ses ouvrages des monumens durables de ses talens, et qu'il ne reste du cardinal Dubois que son nom, qui n'est pas, il faut l'avouer, celui de Sully ni de L'Hôpital. Cependant Erasme est mort aussi pauvre qu'estimé, après avoir été outragé et tourmenté durant sa vie par les fanatiques de toutes les sectes, à qui il avait laissé voir son mépris; et Dubois, après avoir été obligé de se mettre au service du principal de son collége, parce que sa bourse ne suffisait pas pour le nourrir, sortit de là pour être précepteur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, confident de ses secrets de toute espèce; archevêque de Cambrai, à qui il ne fit pas oublier Fénélon; enfin premier ministre et cardinal, double titre auquel il ne paraissait désigné ni par la France ni par l'Eglise. Mais rien est-il fait en ce genre pour étonner notre siècle, qui, entre autres phénomènes de cette nature, a vu l'élévation de Menzicoff, garçon pâtissier, aux premières places de l'Empire de Russie; et celle de Catherine, maîtresse d'un tambour, sur le trône de ce même Empire (1)?

Notre cardinal, archevêque et ministre, eut la fantaisie, quoiqu'il ne se fût jamais piqué d'un vif intérêt pour les lettres, de joindre aux honneurs si accumulés et si brillans dont il était revêtu, la décoration très-peu fastueuse d'académicien, comme la *seule*, disait-il, *qui manquât à sa fortune*. Ce compliment pour nous était-il ironique ou sincère? l'amour-propre nous défend de croire le premier, et la modestie de supposer le second (2).

Quoi qu'il en soit, son entrée dans la compagnie eut une singularité remarquable. Il est le premier, et jusqu'à présent le seul académicien à qui le directeur ait donné, en le recevant, le titre de *Monseigneur*, que l'Académie, dans ses séances publiques, n'emploie pour aucun de ses membres, et qui ne lui est pas même demandé par ceux de nos confrères, dont il est d'ailleurs la qualification distinctive, et, pour ainsi dire, le nom propre. Ce titre fut un grand objet de négociation entre la compagnie et le récipiendaire. Il exigeait le *Monseigneur*, sinon comme évêque, disait-il, au moins comme cardinal, et pour ne pas *contrister*, c'était son expression, assez peu sérieuse, *tous ses*

amis et confrères du sacré collége. La compagnie avait peine à lui accorder cette distinction, comme faisant une légère brèche à l'égalité académique, jusqu'alors religieusement observée. Elle crut pourtant devoir sacrifier ses scrupules à la crainte de s'aliéner un homme puissant, de qui, à la vérité, elle ne prétendait aucune grâce, mais qui, pour lui nuire, n'aurait pas attendu qu'elle eût rien à lui demander. Le philosophe Fontenelle, chargé de la réception, se soumit, avec une docilité qui lui coûta peu, à cette mince prétention de la vanité humaine; il donna en souriant et à petit bruit, le *Monseigneur* tant désiré au cardinal académicien, qui y mettait ou feignait d'y mettre une si grande importance.

Fontenelle avait dans son discours une difficulté plus embarrassante, soit à esquiver, soit à vaincre. Obligé, par sa place de directeur et par l'usage, de donner au cardinal Dubois la portion des louanges qui revient de droit au récipiendaire, il importait à l'honneur de la philosophie que ces louanges ne parussent pas trop déplacées, et que la malignité publique, toujours si avide à saisir l'aliment qu'on lui présente, ne fit pas à l'orateur des reproches amers d'adulation. Il se tira de ce défilé avec assez de bonheur ou d'adresse, par le compliment très-mesuré qu'il fit au nouvel académicien; mais ce compliment occasiona, de la part d'un journaliste, une plaisante sottise. Fontenelle, en parlant des instructions que le cardinal Dubois donnait à Louis XV, alors enfant, disait à ce ministre : *Vous communiquez sans réserve à notre jeune monarque les connaissances qui le mettront un jour en état de gouverner par lui-même; vous travaillez de tout votre pouvoir à vous rendre inutile*. Un de ces écrivains qui barbouillent en Hollande des feuilles périodiques, observa finement que ces mots *vous rendre inutile*, étaient une faute d'impression, d'une absurdité rare, dont l'auteur du discours avait dû rire tout le premier; qu'il fallait évidemment lire, *vous rendre utile*, et avoir pitié de l'ineptie des imprimeurs (3).

Le cardinal Dubois présida l'assemblée du clergé en 1723. Il prononça dans la première séance un discours qui fut très-goûté de ses confrères, par tout ce qu'il contenait d'honnête et de flatteur pour eux. Aussi se crurent-ils obligés de lui répondre par l'assurance, au moins oratoire, des sentimens *de reconnaissance et d'attachement* que l'Eglise de France avait pour lui. Le discours du cardinal était l'ouvrage de Fontenelle; il avait cette simplicité fine, et cette sage convenance que l'illustre philosophe savait mettre dans tout ce qui sortait de sa plume, et plus encore lorsqu'il la prêtait généreusement, ce qui lui était assez ordinaire, au désir ou au besoin des autres (4). Mais ni cette ha-

rangue, quelque mérite qu'elle eût, ni peut-être aucune du même genre, ne valent, à notre avis, celle que l'archevêque de Paris, Vintimille, fit à Louis XV à la tête d'une autre assemblée du clergé. Ce prélat, qui ne se piquait ni d'éloquence ni de mémoire, mais de naturel et de franchise, ne voulait ni faire orner ou gâter par des mains étrangères, ni réciter par cœur en balbutiant ce qu'il sentait avec vérité, et qu'il désirait d'exprimer de même. *Sire,* dit-il au roi en deux mots, *je viens assurer votre majesté, au nom du clergé de France, que nous sommes ses plus fidèles sujets, et toujours prêts à faire ce que nous croirons lui être agréable. Je crois, sire, que cette harangue en vaut bien une autre* (5).

Le même Fontenelle, qui avait harangué le cardinal Dubois à l'Académie, et qui haranguait le clergé par sa bouche, passe encore pour être l'auteur de l'épitaphe également sage et ingénieuse qu'on a faite à ce ministre dans l'église de Saint-Honoré, où se voit son mausolée. Après avoir mis, selon l'usage, au-dessous des tristes mots, *hic jacet,* la liste pompeuse de toutes les dignités que le cardinal n'avait plus, l'auteur de l'épitaphe, sans hasarder des éloges que la gravité du lieu ne comportait guère, a simplement ajouté ce peu de lignes, où il emprunte d'une manière heureuse le langage de l'Ecriture. Nous demandons permission aux dames de rapporter les mots latins avant la traduction, qui ne pourra guère en rendre toute l'énergie : *Quid autem sunt hi tituli, nisi arcus coloratus, et fumus ad modicum parens? Viator, solidiora et stabiliora bona mortuo precare* (Mais qu'est-ce que tous ces titres, sinon un arc-en-ciel passager, et une fumée prompte à disparaître ? Passant, demande à Dieu pour le défunt, des biens plus solides et plus durables). Cette épitaphe, par son édifiante et austère brièveté, rappelle le laconisme plus énergique encore de celle du cardinal Barberin, aux capucins de Rome. *Hic jacet cinis et nihil* (Ci gît de la cendre et rien). Combien d'oraisons funèbres, si l'on n'y mettait que la vérité, devraient se réduire à ce peu de mots, ou tout au plus à ceux-ci, qu'on lisait autrefois dans un lieu chargé d'épitaphes, et qu'on n'aurait pas dû en effacer :

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras (6).

Dans le mausolée du cardinal Dubois, le sculpteur n'a pas été moins heureux que l'auteur de l'inscription mortuaire. On voit sur un tombeau le cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert où est le *miserere*, et tournant les yeux vers le peuple, comme pour engager les fidèles à fléchir avec lui par cette prière la miséricorde du souverain juge.

L'idée de ce mausolée avait, dit-on, été donnée par un homme que son pieux intérêt pour la mémoire du défunt, rendait plus digne que personne de lui consacrer un monument si religieux. C'était un parent du cardinal, ecclésiastique de mœurs austères, et de la piété la plus édifiante. Né comme le premier ministre dans un état très-médiocre, il n'avait jamais voulu en sortir, plus encore par délicatesse de conscience que par principe de désintéressement et de modération; ne possédant qu'un seul bénéfice, qui était bien moins à lui qu'aux pauvres, il gémissait sur l'élévation de son parent, et sur le péril redoutable, disait-il, où tant de devoirs à remplir *exposaient son âme*. L'obscur et simple homme de bien eut toujours sur l'homme riche et puissant cet ascendant assuré à la vertu, qui ne sait ni flatter ni craindre; il ne le voyait que pour lui donner des leçons importantes et sévères, ne lui demanda jamais ni places ni pensions, soit pour lui-même, soit pour d'autres; et peut-être a-t-il été le seul qui, à la mort de cet homme, si entouré de courtisans durant sa vie, ait sincèrement imploré sur sa tombe la clémence divine.

Le rang éminent que le cardinal Dubois occupait dans l'État mettait par cela seul la littérature dans sa dépendance. Sans doute elle crut s'en faire un appui, en lui conférant, outre le titre d'académicien français, celui d'honoraire de l'Académie des sciences et de celle des belles-lettres. Aucun écrivain célèbre, Fontenelle excepté, n'a réuni sur sa tête autant de décorations littéraires (7). Il est vrai que la cendre du ministre fut bien moins chargée que sa personne d'honneurs académiques, car, à l'exception du très-modique éloge funèbre que ses mânes obtinrent dans l'Académie Française, à la réception du président Hénault, son successeur, les deux autres compagnies dont il était membre furent complétement muettes à son égard (8). Elles ne lui accordèrent pas même, ou, si l'on veut, lui épargnèrent, par discrétion, la mention funéraire très-sèche et très-succincte que l'Académie des belles-lettres avait faite peu de temps auparavant du jésuite Le Tellier, qui, par malheur pour elle, était un de ses honoraires. Comme ce jésuite, dont le fanatisme avait mis en feu l'Eglise de France, était mort chargé de l'indignation publique, le secrétaire de l'Académie des belles-lettres eut ordre du régent de lui accorder une dose de louanges très-courte, et obéit si ponctuellement à cet ordre, qu'il se borna prudemment et laconiquement à la date de la naissance du père Le Tellier, de ses dignités jésuitiques, et de sa mort. Ce qui fit dire de ce secrétaire si avisé ou si docile, qu'après avoir montré dans d'autres éloges son talent pour parler, il avait montré dans celui du jésuite son talent pour se taire (9).

Fontenelle, qui se dispensa ou s'abstint, quoique secrétaire de l'Académie des sciences, d'y prononcer l'éloge du cardinal, son confrère, dans les trois compagnies, ne put sans doute, par les difficultés qu'il trouvait à peindre *la figure entière*, profiter des avantages qu'il avait pour en dessiner supérieurement la *physionomie;* car, ayant intimement connu ce ministre, personne n'était plus en état que lui d'en tracer un portrait intéressant, au moins par la ressemblance, et d'apprécier, dans une assemblée de sages, la destinée si heureuse en apparence du cardinal Dubois. Cet homme, que le sort avait tiré de si bas, et porté, ou plutôt guindé si haut, éprouvait souvent dans son incroyable fortune les chagrins amers que la Providence divine, par une juste répartition des biens et des maux entre les humains, semble avoir attachés à ces grandes places, si désirées de l'ambition, si chéries de la vanité, et si redoutées du sage. Dans ces accès de déplaisance et de dégoût, le cardinal allait répandre ses douleurs secrètes au sein du paisible Fontenelle; il cherchait dans les entretiens consolans du philosophe, peut-être même dans le spectacle seul de cette âme satisfaite et heureuse, quelque adoucissement aux ennuis de la grandeur. Aussi Fontenelle disait-il en s'applaudissant de son état, et en le comparant à celui du ministre : *Je n'ai pas fait une aussi énorme fortune que le cardinal Dubois; mais aussi je n'ai jamais eu besoin que le cardinal Dubois vînt me consoler* (10). Il ne parlait pas de même du cardinal de Fleury, qu'il avait connu dès le temps où ce ministre n'était encore qu'aumônier du roi. Le bonheur dont avait joui le jeune aumônier, plein d'esprit et d'agrémens, très-fêté à la cour, aimant le monde et les plaisirs, ne se démentit point, lorsque chargé, à soixante-quinze ans, du gouvernement du royaume, il se vit au plus haut degré du pouvoir et des honneurs (11). Fontenelle, qui allait quelquefois le voir, ou plutôt l'observer, et qu'il recevait avec plaisir, parce que le philosophe n'avait jamais de demande à lui faire, était surpris de trouver toujours ce ministre tranquille et serein, au milieu du tumulte des affaires et des intrigues de la cour. *Quoi! monseigneur*, lui disait-il, *seriez-vous encore heureux?* Au contraire, le cardinal Dubois, arrivé comme lui au ministère suprême, et parti de bien plus loin, s'écriait souvent dans l'amertume de ses dégoûts : *Je voudrais être à un cinquième étage, avec une vieille servante et quinze cents livres de revenu.* Mais ce qui paraîtra étrange à la multitude, et qui ne le sera guère pour les appréciateurs éclairés des inconséquences humaines, c'est que dans le même temps où le ministre cardinal dévorait les chagrins que lui valait son élévation, elle faisait, d'une manière bien différente, le désespoir

d'un homme de beaucoup d'esprit, de mérite et de probité, l'abbé Mongault, qui ayant été nommé par le régent précepteur de son fils, croyait avoir au moins autant de droits que le cardinal à la confiance de ce prince. Témoin de la grande fortune, et des ennuis plus grands encore, d'un homme qui n'avait eu dans la même maison qu'un titre d'abord très-inférieur au sien, il se consumait de n'avoir pu obtenir au même prix ces tristes grandeurs, et était rongé de vapeurs cruelles qui empoisonnèrent le reste de sa vie ; tant il est vrai, comme le disait encore le cardinal Dubois à Fontenelle, que l'ambition n'a de bonheur à attendre, ni avant d'être satisfaite, ni après l'avoir été.

Ces anecdotes, si propres à guérir de cette passion dévorante, n'en guériront sans doute aucun de ceux que leur destinée condamne à ce supplice. Qu'ils nous permettent pourtant encore de leur raconter un fait dont nous avons été témoins, et qui, sans avoir de rapport direct au cardinal Dubois, ne paraîtra peut-être pas étranger à cet article. Un grand monarque de nos jours, illustre par ses victoires, par ses lois et par son génie, se promenait il y a quelques années dans un de ses jardins avec un homme de lettres. Ils aperçurent une paysanne qui venait de travailler à ce jardin, et qui, étendue sur la terre, accablée de lassitude, dormait profondément à l'ardeur du soleil. *Vous voyez cette pauvre femme*, dit le monarque à l'homme de lettres, *et vous la jugez sans doute fort à plaindre en comparaison de nous deux. Hé bien, croyez qu'elle est peut-être plus heureuse que vous, et à coup sûr plus heureuse que moi.* Il ne faut pas oublier de dire que le prince qui tenait ce triste discours, était alors dans un des plus mémorables instans de sa vie, et venait de terminer par une paix glorieuse une guerre où il avait eu la moitié de l'Europe à combattre. *Quoi, sire,* lui dit l'homme de lettres, *vous n'êtes point heureux au comble des succès et de la gloire? Qui pourra donc se flatter de l'être?* Et après avoir déploré d'un commun accord l'infortune de la condition humaine dans tous les états et dans tous les temps, le héros couronné et l'homme de lettres obscur convinrent qu'une des plus grandes sources de malheur pour les hommes était la vanité, et le désir d'occuper une grande place dans l'opinion des autres; désir ou travers que cette pauvre paysanne ne connaissait pas.

Revenons, en finissant, au cardinal Dubois; et puisqu'il a si peu goûté le bonheur au faîte de l'élévation la plus inespérée, ajoutons à son épitaphe les deux mots que le célèbre comte de Tessin, premier ministre de Suède, et mort de nos jours, a voulu qu'on gravât uniquement sur son tombeau : *Tandem felix!* (Heureux enfin)! Puisse cette inscription, sinon consoler, du

moins soulager un moment tant d'hommes mécontens de leur sort dans toutes les conditions! puisse-t-elle leur apprendre que ceux dont ils seraient tentés d'envier la fortune, partagent, au moins également avec eux, les tourmens et les pleurs auxquels tous les rangs et tous les âges sont indistinctement et impitoyablement dévoués par la nature!

Note générale pour servir de supplément à l'article du cardinal Dubois.

Un homme de lettres très-connu nous a communiqué un mémoire curieux sur ce cardinal, en nous assurant qu'il le tenait de bonne main. Ce mémoire paraît avoir été écrit du temps même de ce ministre. Il contient quelques traits dignes d'éloge, et plusieurs autres qui ne sont pas aussi honorables à sa mémoire, mais que nous croyons devoir supprimer.

L'abbé Dubois était fils d'un médecin qui avait deux frères; l'un était apothicaire dans la même ville (selon d'autres, il était fils de l'apothicaire), l'autre a été vicaire-général des camaldules. Il fit ses études à Brives, dans le collége des doctrinaires, jusqu'à sa rhétorique exclusivement.

On donna dans ce collége la représentation d'une pièce de théâtre, mêlée de danses. Le jeune écolier était acteur dans la pièce et dans le ballet; un de ceux qui dansaient avec lui ayant manqué à *la figure*, l'abbé Dubois s'emporta jusqu'à lui donner quelques coups de pied en présence de toute l'assemblée, qui augura avantageusement de sa vivacité. On aurait pu tirer de cette action violente, une conclusion moins favorable pour l'avenir; elle eût été confirmée par un autre acte de violence du jeune écolier. Dans une petite partie de chasse avec un de ses amis, âgé comme lui à peu près de dix à onze ans, ils prirent querelle; ils avaient chacun un petit fusil; l'abbé Dubois le coucha en joue, et sans l'extrême modération de son camarade, il serait arrivé malheur.

Il brilla dans toutes ses classes, et se portait de son propre mouvement au travail. On lui reprochait seulement ce penchant au mensonge, qui n'est que trop souvent le vice de la jeunesse, surtout dans les colléges. Un de ses maîtres disait de lui, peut-être avec un peu d'exagération : *Quand il sortira une vérité de la bouche de ce petit abbé, je la ferai enchâsser comme une relique.* Destiné par le sort aux grandes places, où l'on est souvent contraint à ne pas dire la vérité, les moralistes peu sévères excuseront peut-être l'abbé Dubois de s'y être exercé de bonne heure.

A l'âge de douze ans il vint à Paris. La maison de Pompadour,

qui avait fondé le collége de Saint-Michel, rue de Bièvre, accorda pour lui, aux sollicitations de son père, une place de boursier dans ce collége; mais il n'en eut que la promesse, et fut obligé, pour achever ses études, de se mettre au service du principal. Ce principal était M. Faure, l'un des grands-vicaires de l'archevêque de Reims. L'abbé Dubois étant venu lui rendre visite long-temps après sa sortie du collége, lui dit en se retirant: *Monsieur, je suis votre valet. Mon ami*, lui répondit M. Faure, *tu ne m'apprends rien de nouveau.*

La Montre, maître de mathématiques, fut un des premiers amis qu'il eut à Paris. La Montre prit une si grande affection pour lui, qu'il l'aimait comme son frère, et qu'il l'a servi toute sa vie avec le plus grand zèle.

Etant au collége de Saint-Michel à l'âge de vingt ou vingt-un ans, dans un temps où il n'était guère permis de se montrer partisan d'une philosophie nouvelle, il enseignait les principes de Descartes, et en débitait, pour ainsi dire, les mystères sous le manteau. C'était à peu près dans ce même temps que l'abbé Colbert ayant levé le masque sur ce sujet, et abandonné Aristote pour Descartes, donna les nouvelles opinions de cette philosophie sous le nom de Duhamel.

L'abbé Dubois répétait alors la philosophie aux deux enfans que madame de Rians, femme du procureur du roi au châtelet, avait eus d'un premier lit. Il en tirait vingt francs par mois, rétribution alors assez considérable; et comme les enfans avaient peu de goût pour la philosophie, il leur apprenait en même temps l'italien, pour gagner au moins, disait-il, leur argent.

Au sortir du collége, il fut d'abord précepteur chez Mauroy, marchand du Petit-Pont, de là chez M. de Gourgues, maître des requêtes; La Montre, son ami, le fit entrer ensuite chez M. le marquis de Pluvant, maître de la garde-robe de Monsieur. Après l'avoir eu quelque temps auprès de son fils, M. de Pluvant en parla à M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis régent du royaume. M. de Saint-Laurent l'agréa pour enseigner au jeune prince les premiers élémens de la langue latine. Il avait mille livres d'appointemens. M. de Saint-Laurent avait chargé M. Fremont de l'examiner, et le mit en exercice sur son témoignage. *Je serais bien aise*, dit M. de Saint-Laurent à M. Fremont, *que ce petit abbé n'allât point manger au cabaret; cela n'est honnête ni pour lui ni pour nous.* Alors M. Fremont le logea dans sa maison, et le fit même coucher long-temps avec lui. M. de Saint-Laurent le tenait fort à la gêne, et ne le laissait pas trop s'émanciper, s'étant aperçu de son esprit intrigant.

La connaissance qu'il avait de la langue italienne, fut pour lui un moyen de se rapprocher de M. le duc de Chartres; M. de Saint-Laurent l'en avait écarté, soit par jalousie, soit à cause de l'ascendant que l'abbé Dubois prenait sur le jeune prince. Il parut à M. de Saint-Laurent un esprit dangereux et trop capable de plaire. Dans ce petit interrègne, Madame, à qui il avait fait sa cour à l'occasion des principes de la langue italienne qu'il enseignait par son ordre à Mademoiselle, fut informée de sa disgrâce à la cour du jeune prince son fils; elle en demanda les raisons à M. de Saint-Laurent, qui s'en expliqua avec la liberté d'un philosophe.

Après la mort de M. de Saint-Laurent, l'abbé Dubois fut fait précepteur en chef de M. le duc de Chartres, avec trois mille livres d'appointemens, c'est-à-dire qu'on lui continua mille livres qu'il avait auparavant, et qu'on y joignit les deux mille livres qui avaient été données à M. Fremont, comme lecteur de ce prince.

La connaissance particulière que son séjour au collége de Saint-Michel lui avait procurée de tous les bons sujets de l'Université, lui faisait trouver, lorsqu'il en avait besoin, dans la poussière de l'école, le mérite et les talens; il les mettait en œuvre pour l'éducation de M. le duc de Chartres.

Il tenait dans une chambre inaccessible à tout autre qu'à lui, deux ou trois écrivains qui étaient occupés nuit et jour à copier tout ce que lui communiquait M. de Saint-Prés, qui était chargé alors par la cour de faire les extraits de toutes les négociations étrangères. Il tirait à peu près les mêmes secours de M. Baluze, bibliothécaire de M. Colbert, qui avait sous sa garde une infinité de manuscrits précieux.

L'abbé Dubois fit soutenir à Saint-Cloud une espèce d'exercice public à M. le duc de Chartres *sur les intérêts des princes*; c'était d'après les mémoires de M. de Saint-Prés. Le précepteur eut mille écus de gratification et cinq cents écus de pension.

En 1690, M. le duc de Chartres demanda pour lui, à M. de Harlay, archevêque de Paris, un canonicat vacant de Saint-Honoré, et l'obtint : il fallait être gradué; on envoya en cour de Rome pour la dispense : l'abbé Dubois ne put même faire preuve d'aucune étude, et en effet son érudition était fort légère; il avait quelques notions générales, et avec ce faible secours il suppléait à tout par beaucoup d'esprit et beaucoup d'adresse.

L'abbé Dubois suivit M. le duc de Chartres, son élève, dans ses campagnes de Flandre. Après l'affaire de Steinkerque, il en avait envoyé à monsieur une relation très-exacte et très-détaillée, suivant l'ordre qu'il avait eu de lui rendre compte de tout ce qui se passerait. Monsieur communiqua cette relation au roi;

l'abbé Dubois y parlait avec beaucoup d'éloges de M. le maréchal de Luxembourg. C'était bien faire sa cour au maréchal, qui lui en marqua sa reconnaissance d'une façon singulière.

On vint dire un jour au roi que l'abbé Pélisson était mort sans confession : le maréchal, qui était présent, dit à ce prince : *Sire, je sais quelqu'un qui a l'honneur d'être connu de votre majesté, et qui sûrement mourra de même;* le roi lui demanda qui c'était : *Sire*, lui répondit le maréchal, *c'est l'abbé Dubois, qui s'expose sans aucune réserve; car le jour de l'affaire de Steinkerque, je le trouvais partout.*

Au siége de Namur, le roi, à son souper, demanda ce qui venait de se passer à la tranchée. L'abbé Dubois, qui était présent, prit la liberté de lui en rendre compte ; il venait d'en être informé par le chevalier Renau, officier de marine, qui avait demandé au roi à servir sous M. de Vauban, pour se mettre au fait de la guerre. *Est-ce que vous avez été à la tranchée*, dit le roi à l'abbé Dubois? *Non, sire*, lui répondit l'abbé; *j'aurais craint d'en revenir avec un ridicule de plus et un bras de moins... Pourquoi un ridicule*, répondit le roi? *le P. La Chaise y a bien été.* L'abbé Dubois se tourna du côté de M. le duc de Chartres, et dit tout haut : *Sa majesté veut s'excuser d'y avoir été elle-même.*

Quand son altesse royale alla prendre congé du roi au camp, l'abbé Dubois l'y accompagna : *Bon voyage, M. l'abbé,* lui dit le roi ; et se souvenant de la conversation sur le siége de Namur : *Je suis convaincu,* ajouta-t-il, *que vous remplirez bien vos devoirs, non pas en brave, mais en sage, et c'est ce que j'attends de vous.*

Après la sanglante bataille de Steinkerque, M. le duc de Chartres, par le conseil de l'abbé Dubois, qui voulait acquérir à ce prince tous les cœurs, envoya ses équipages pour enlever du champ de bataille les blessés de notre armée dont on pouvait espérer la guérison ; le lendemain, il envoya ces mêmes équipages pour enlever les blessés des ennemis. L'abbé Dubois fut à la tête ; il vint rendre compte à son altesse royale, et lui dit *qu'en voyant sortir ces corps tout nus du bois où ils étaient, il lui avait semblé être au jour de la résurrection.*

Il faisait en partie les honneurs de la table de son altesse royale, dans ses premières campagnes, et avait grand soin d'y attirer [illegible] 'on estimait le plus. Il les attaquait de conversation l'un après l'autre, et tirait d'eux, par ses différentes questions, avec un tour d'esprit toujours fort leste, ce qu'ils savaient de plus particulier des différentes actions où ils s'étaient trouvés, surtout il s'informait des circonstances qui avaient donné

lieu au gain ou à la perte des batailles, et en général aux bons ou aux mauvais succès.

Lorsque M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, eut, en 1715, le commandement de l'armée d'Italie, l'abbé Dubois l'ayant appris dans une de ses abbayes, où il était, prit sur-le-champ la poste, et se rendit auprès de son altesse royale, pour lui offrir ses services. On l'avait desservi dans l'esprit du prince, qui avait disposé de son secrétariat en faveur de M. de Longepierre. Toute la prudence et toute la dextérité de l'abbé Dubois échoua, dans les mouvemens qu'il se donna pour supplanter son concurrent; il ne se rebuta point, et prit le parti de suivre le prince, au risque de tout ce qui en pourrait arriver. Il renouvela sa brigue en Italie; un mois après, M. de Longepierre fut fait aide-de-camp du prince, et le secrétariat fut rendu à l'abbé Dubois.

Madame de Maintenon fut chargée par le roi d'engager l'abbé Dubois à disposer l'esprit de M. le duc de Chartres sur son mariage avec mademoiselle de Blois; l'abbé fit un peu durer la négociation, afin d'en tirer un meilleur parti pour lui. Madame de Maintenon trouva à propos que le roi lui parlât lui-même; c'est ce que l'abbé attendait: dès ce moment, l'affaire alla plus vite, et M. le duc de Chartres fit ce qu'on voulut, quoique *Madame* n'oubliât rien pour l'en détourner. *M. l'abbé,* lui dit le roi, *je suis fort content de vos services; demandez-moi ce que vous imaginez qu'on puisse demander à quelqu'un qui est parfaitement content de nous. Sire,* lui dit-il, *puisque vous m'ordonnez de prendre cette liberté, j'ose demander à votre majesté une chose qui lui sera très-facile. Et quoi?* dit le roi : *Sire,* ajouta-t-il, *c'est de me faire cardinal.* Le roi lui tourna le dos. Quelques jours après le P. La Chaise lui dit qu'il pouvait choisir parmi les abbayes de l'archevêque de Lyon, qui venait de mourir; il demanda l'abbaye de Saint-Just, comme la plus proche de Paris.

Il ne suivit point M. le duc d'Orléans en Espagne; la princesse des Ursins avait écrit pour empêcher qu'il n'y allât, dans la crainte où elle était qu'il ne voulût se mêler de trop de choses.

Toute la maison de M. le duc d'Orléans savait qu'il était dans la disgrâce de ce prince, qui avait absolument refusé de l'emmener avec lui dans son voyage. M. Doublet, secrétaire des commandemens, passant, le jour du départ de M. le duc d'Orléans, par une des cours du Palais-Royal, aperçut l'abbé Dubois à une fenêtre, et le menaça de voies de fait pour quelque sujet grave qu'il avait de s'en plaindre; un des amis de l'abbé passant un moment après, l'abbé l'appela, lui fit part de l'affront qu'il venait de recevoir, et le conjura de faire en sorte qu'il pût sa-

luer son altesse royale avant qu'elle partît. Ce que personne n'avait pu obtenir de ce prince, son ami s'en chargea et réussit : M. le duc d'Orléans dit que l'abbé Dubois n'avait qu'à se trouver au bas de l'escalier; l'abbé ne manqua pas de s'y rendre : le prince monta dans sa chaise, appela l'abbé, qu'il cherchait des yeux, et l'embrassa trois ou quatre fois publiquement, ce qui lui rendit la considération dont il avait joui.

Étant en Angleterre, après la paix de Riswick, il voyait particulièrement madame la comtesse de Sandwich, célèbre par l'espèce de philosophie dont elle faisait profession; c'est elle dont l'abbé Dubois avait dit un mot, qui a toujours été répété depuis en Angleterre. *Madame de Sandwich*, disait-il, *est la plus belle irrégularité du monde*. Elle avait un secrétaire nommé Morel, aussi singulier dans sa politique, que sa maîtresse dans ses opinions. L'abbé Dubois écoutait ce secrétaire avec complaisance, et prenait du goût à ses maximes : *Gardez-vous*, lui disait un jour Morel, *dans le cours de votre fortune, de faire jamais de bien à personne, il en arrive toujours du mal; et ne soyez jamais assez fou pour vous piquer de la gloire de faire des ingrats.*

On le pressait un jour de faire du bien à sa famille; il se mit en colère et dit tout le mal qu'il savait de ses parens. Lorsqu'on lui parlait du maire de Brives, comme de celui de ses frères qui avait le plus de mérite : *Vous ne le connaissez pas*, disait-il, *il est plus heureux que moi; il passe toute sa vie à s'asseoir dans un fauteuil ou à faire des enfans, et c'est tout ce qu'il aime : il est vrai*, ajoutait-il, *que je lui ai obligation de ma fortune; c'est lui qui m'a chassé de la maison paternelle; ses procédés un peu trop durs ont donné lieu à mon évasion; elle m'a privé du peu de bien que je possédais, que mes parens dévorent, et dont je n'ai jamais joui.*

Les jeux de son étoile ont été si bizarres, que Mauroy, dont il avait été précepteur, est devenu son courrier. Ayant emprunté, *pour quelques jours*, le carrosse et les chevaux de M. de Nocé, il prit la liberté de s'en servir pour un voyage de près de trois cents lieues, et à son retour, il se tira d'affaire en plaisantant. M. de Nocé lui demanda un jour son carrosse pour aller jusqu'à Gonesse; il le lui refusa, apparemment pour continuer la plaisanterie.

Il avait un cocher qui faisait un journal de toutes les actions de son maître. Le cocher étudiait le visage qu'il avait en descendant de carrosse et en y remontant, et combinant cette observation avec ce que l'abbé Dubois venait de faire, il en concluait à sa façon tous les projets de l'abbé Dubois; le maître trouva le

journal, et mit son cocher dehors, en avouant que *le coquin avait souvent rencontré juste.*

Quand il priait ses amis de lui chercher un domestique et qu'ils voulaient faire l'éloge de celui qu'ils présentaient, il leur disait : *Ne vous arrêtez point sur ses bonnes qualités, dites-moi seulement ses défauts.*

Il avait quelquefois recours à des raisons singulières pour éluder le payement de certains créanciers. On le sollicitait un jour en faveur de l'un d'eux : *Moi*, disait-il, *je payerais cet homme-là ! c'est un malheureux qui en a mal usé avec son père, je n'en ferai rien ; son procédé crie vengeance.* Il refusait, quoique sollicité par un de ses amis, d'en payer un autre, sous prétexte que c'était un ivrogne, et qu'il porterait son argent au cabaret au lieu d'en faire un meilleur usage ; et comme le solliciteur paraissait ne pas goûter ses raisons : *Voudriez-vous*, lui dit-il, *mettre des armes entre les mains d'un furieux ?*

Jamais il n'entretenait personne, sans faire tomber la conversation sur les talens de ceux à qui il parlait ; c'était une façon détournée de tirer d'eux des lumières et des instructions qu'il puisait dans les sources.

Il parlait de tout avec beaucoup de justesse et de précision ; mais il parlait aussi toujours froidement des talens les plus marqués et des productions d'autrui les plus brillantes ; rien ne l'étonnait, ni ne lui causait d'enthousiasme.

On ne l'aurait peut-être pas surpris, si, dès qu'il entra auprès de M. le duc de Chartres, on lui eût dit qu'il serait archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre. Étant à une maison de campagne, chez le chevalier de Longueville, gentilhomme qui avait été page de Monsieur, il lui fit part d'un songe dont il avait été occupé toute la nuit ; il avait rêvé qu'il était cardinal, et ce songe était accompagné d'une infinité de circonstances qui n'avaient rien de la confusion des rêves ordinaires. Le chevalier de Longueville a raconté ce fait à qui a voulu l'entendre.

Au comencement de la régence, l'abbé Dubois était disgracié ; il alla trouver le régent, et lui dit : *Monseigneur, dans un temps où votre fortune a si heureusement changé de face, laisserez-vous, dans la honte et dans l'inaction, un homme qui a été votre précepteur ? je vous conjure de m'employer. Est-ce ma faute*, lui répondit le régent, *si je ne fais plus rien pour toi ; et à quel usage puis-je te mettre, étant aussi mécontent de toi que je le suis ?* Cependant, au bout de quelques jours, le prince l'envoya chercher, pour lui dire qu'il le faisait conseiller d'État ; et il ajouta, en l'embrassant : *L'abbé, un peu de droiture, je t'en prie.* L'abbé Dubois alla de ce pas chez Madame, pour la remer-

cier, disait-il, d'une grâce qu'il devait à sa recommandation; mais lorsqu'elle lui eut demandé de quoi il était question, et qu'elle eut appris ce que son altesse royale venait de faire pour lui, elle lui redit trois fois : *Vous, conseiller d'Etat!*

Cette princesse, d'une hauteur qui allait souvent à l'excès, trouvait ce titre trop relevé pour le fils d'un petit bourgeois de Brives. Elle ne voyait pas plus loin, et ne s'informait pas si le petit bourgeois était digne ou non de cette place.

Il proposa au régent de faire deux choses pour lui; la première, de le nommer secrétaire du cabinet de la régence; la seconde, de l'envoyer en Angleterre continuer le traité de la quadruple alliance qu'avait commencé M. d'Iberville : il offrit l'alternative, et le régent le fit partir pour l'Angleterre.

Ici se termine le manuscrit, qui paraît n'avoir pas été achevé.

Dans un ouvrage in-12, imprimé à Paris, en 1761, sous le titre de *pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire*, ouvrage qui a eu beaucoup de lecteurs, on trouve plusieurs autres anecdotes très-curieuses sur le cardinal Dubois, recueillies par Duclos, et auxquelles nous renvoyons : on y voit entre autres qu'il dut, en partie, l'archevêché de Cambrai à la recommandation du roi d'Angleterre (étrange voie pour obtenir les honneurs de l'Église catholique), et le chapeau de cardinal aux intrigues du cardinal de Tencin, qui, dans le conclave de 1721, où fut élu Innocent XIII, mit cette condition à l'élection du pontife.

NOTES.

(1) L'abbé Dubois, qui passait pour avoir des mœurs peu sévères, ayant demandé au régent l'archevêché de Cambrai, un des plus riches du royaume : *Je le veux bien,* lui dit le prince; *mais parmi tant d'évêques qui vous décrient, en trouverez-vous un seul qui se charge de vous sacrer? J'en trouverai trente,* répondit l'abbé Dubois : il ne se trompa point; plusieurs évêques s'offrirent pour cette cérémonie, se croyant trop heureux de faire leur cour au prince, et d'obliger le ministre qui était en faveur. Un des prélats les plus distingués par sa naissance et par son siége, demanda la préférence et l'obtint.

(2) Voici la lettre que le cardinal Dubois écrivit à Fontenelle, pour demander une place dans l'Académie Française.

« M. le cardinal de Rohan et M. l'évêque de Fréjus m'ont demandé,
» monsieur, s'il ne me conviendrait point d'accepter une place dans
» l'Académie Française. Je leur ai répondu que c'était la seule dignité
» qui pouvait être ajoutée à ma fortune. Voilà mes sentimens, sur les-

» quels l'Académie peut régler les siens sans aucune contrainte et sans » aucune condition. Je bornais mon ambition à être votre ami, monsieur, on m'a tenté; et je la laisse aller jusqu'à ne pas rougir d'être » votre confrère. »

*Cette dernière phrase est équivoque, au moins dans les termes; car elle peut signifier ou que le cardinal regardait le titre d'*académicien *comme au-dessous de sa dignité, ou qu'il le croyait au-dessus de ses talens : mais ce dernier sens est le seul vraisemblable. C'était à coup sûr un compliment que le cardinal voulait faire à Fontenelle, et non une injure qu'il prétendait lui dire.*

Ce fut le 3 décembre 1722 que le cardinal Dubois fut reçu, à la place d'André Dacier, secrétaire de l'Académie. Fontenelle se trouva pour lors directeur, et n'avait encore été chargé d'aucune réception. Il tira parti assez heureusement de cette circonstance, dans sa réponse au récipiendaire. « Depuis plus de trente ans, lui dit-il, que l'Académie » m'a fait l'honneur de me recevoir, le sort l'avait assez bien servie, » pour ne me charger jamais de parler en son nom à aucun de ceux » qu'elle a reçus après moi; il me réservait à une occasion *singulière*, » où les sentimens de mon cœur pussent suffire à une fonction si noble » et si *dangereuse*. »

(3) A l'occasion de cette faute d'impression prétendue, nous remarquerons que les auteurs en ont souvent hasardé par malice, et pour se ménager dans l'*errata* des plaisanteries, quelquefois bonnes, quelquefois insipides, quelquefois même indécentes; espèce de finesse qui, dans tous les cas, nous semble petite et mesquine. Tels sont les *errata* suivans : *péché original*, lisez *originel*..... *Ce jésuite attaque dans ses ouvrages l'hypocrisie, l'ambition, l'orgueil, vices communs dans sa société*, lisez *dans la société*, et plusieurs autres semblables, qu'il serait inutile de citer ici, parce qu'il y a trop de facilité à les trouver, et trop peu de mérite à se les permettre[1]. Les seules fautes d'impression vraiment plaisantes, sont celles qu'on a faites de bonne foi, et d'où résulte dans l'*errata* une épigramme d'autant plus piquante, que l'auteur n'y a point pensé. Nous citerons pour exemple l'*errata* d'un gazetier, qui est encore un Hollandais; car cette nation est heureuse en *errata*. Ce gazetier ayant mal lu la lettre de son correspondant, qui lui annonçait un ouvrage de *M. de Réaumur, annonça que ce savant venait de publier le premier volume de son Histoire des Jésuites;* dans l'ordinaire suivant, il eut soin d'avertir qu'au lieu de *jésuites*, il fallait lire *insectes*[2].

[1] On peut mettre dans cette classe d'*errata* épigrammatiques la remarque plus gaie que décente de Richelet, qu'*il ne faut pas, avec quelques auteurs, écrire* jésuite *avec une* s, *comme* casuiste, rigoriste, *mais* jésuite *sans* s, *comme* sodomite, hypocrite, etc. Le mauvais poëte Gacon, dans de mauvais vers latins, avait fait brève au génitif la seconde syllabe du mot *Gaconis*; quelqu'un lui dit que cette seconde syllabe devait être longue, comme dans *lenonis*, *nebulonis*.

[2] Il est défendu par *la sainte* inquisition d'employer dans les livres le mot

Un académicien encore vivant voulait, dans son discours de réception, louer le cardinal de Richelieu d'une manière nouvelle; entreprise ambitieuse et difficile. S'il eût suivi la première idée qu'il avait eue pour cet éloge, il eût, à coup sûr, dérouté de même quelques lecteurs aussi avisés que le journaliste batave, qui se savait si bon gré d'avoir lu dans le discours de Fontenelle, *utile* au lieu d'*inutile*. Cet académicien se proposait de dire que les adulateurs qui auraient à louer des ministres, accorderaient toujours à Richelieu la seconde place, tant il était sûr de la première, à peu près comme on a été si souvent chercher Trajan et Titus, pour mettre au-dessus d'eux tant de monarques, qui sûrement ne les ont pas déplacés. L'académicien avait donc projeté de donner à l'éloge du cardinal la tournure suivante : *Ce ministre, au-dessus duquel on mettra toujours les ministres qu'on voudra exalter*. Quelque périodiste plein d'esprit, car il y en a plus d'un qui entend à demi-mot, n'aurait pas manqué de dire qu'*au-dessus* était une faute d'impression, et qu'il fallait lire *au-dessous*. Ce ne fut pourtant pas un motif de charité pour les journalistes qui détermina l'académicien à supprimer cette phrase; c'est qu'en y réfléchissant, elle lui parut avec raison trop subtilement épigrammatique; ceux de ses auditeurs qui auraient le mieux entendu finesse, auraient jugé, non sans fondement, que cette manière de s'exprimer, si curieusement éloignée de la forme ordinaire, renfermait implicitement un trait de satire trop aiguisé pour être senti par la multitude, et qui par cela même perdrait une grande partie de son effet; trait d'ailleurs trop peu sérieux, pour être à sa place dans un discours académique, qui doit être froid à force d'être grave.

(4) Le discours que le cardinal Dubois prononça à la première séance de l'assemblée du clergé, à laquelle il présida en 1723, était, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de Fontenelle, et son discours de réception à l'Académie fut l'ouvrage de La Motte. Nous mettrons ici ces deux excellens discours, l'un et l'autre peu connus; et nous marquerons en italique, dans le second, les traits qui décèlent évidemment la main de Fontenelle, dont ils sont, pour ainsi dire, le cachet et la signature. Il nous semble que dans le discours fait par La Motte, la finesse a une expression plus naturelle, et que dans l'autre elle s'exprime avec une simplicité plus recherchée, mais toujours avec la décence et la mesure convenables au lieu, à l'auditoire, et même à l'orateur.

Discours de réception du cardinal Dubois à l'Académie Française [1].

« MESSIEURS, je n'avais pas besoin de la reconnaissance que m'im-

de *fatum* (destin), parce qu'elle croit ce mot injurieux à la Providence. Un auteur qui avait besoin de ce mot imprima partout dans son ouvrage *facta* au lieu de *fata*, et fit mettre dans la table des corrections, *facta*, *lisez fata*. Un inquisiteur, chargé d'examiner un livre que Naudé voulait faire imprimer à Rome, y ayant lu ces mots : *Virgo fata est* (la Vierge dit), écrivit à la marge : *Propositio hæretica, nam non datur* fatum (Proposition hérétique, car il n'y a point de *fatum*).

[1] Ouvrage de La Motte.

» pose aujourd'hui l'honneur que vous me faites, pour donner aux
» intérêts de cette illustre compagnie toute l'attention et tout le zèle
» qu'elle mérite. Mon amour pour les lettres a prévenu dès long-temps
» en moi ce nouveau motif de service et d'attachement.

» Votre établissement, messieurs, est une partie considérable de la
» gloire d'un grand ministre, dont vous me permettrez de n'entre-
» prendre l'éloge que par mes efforts pour l'imiter, quoique soutenus
» de peu d'espérance.

» Il prévit bien sans doute le succès de son ouvrage; et tel en a été
» le progrès et l'éclat, que nos rois, après lui, se sont réservé le titre de
» *votre protecteur,* et que, pour un successeur de celui qui vous a fon-
» dés, c'est désormais un digne objet d'ambition que le titre de *votre*
» *confrère*.

» Je le reçois aujourd'hui, ce titre flatteur, avec un plaisir sensible.
» Je remplace parmi vous un homme d'une vaste érudition (M. Dacier),
» qui a enrichi la langue des plus précieuses dépouilles de l'antiquité, et
» qui, fidèle interprète du plus judicieux des écrivains, vient d'étaler à
» nos yeux, dans ses *Vies des Hommes illustres,* les plus grands prin-
» cipes et les plus grands exemples.

» C'est à moi, dans la place où je suis, d'en faire une étude sérieuse,
» d'y puiser, s'il m'est possible, de quoi justifier le choix du prince à
» qui je dois tout, et les dignités et les lumières même; de quoi secon-
» der avec succès les desseins d'un jeune roi, destiné, par ses inclina-
» tions, à remontrer au monde toute la gloire de son auguste bisaïeul.

» Je m'estimerai heureux, messieurs, à proportion que je mériterai
» une approbation d'aussi grand prix que la vôtre, et que je signalerai
» ma reconnaissance pour vous, non-seulement par mes soins pour ce
» qui vous regarde, mais en procurant de tous mes efforts la félicité
» publique, qui vous touche encore plus que vos avantages particu-
» liers. »

Discours du cardinal Dubois à l'assemblée du clergé[1].

« MESSIEURS, j'ai attendu avec impatience le jour où je pouvais
» marquer à cette auguste assemblée la vive reconnaissance que je sens
» de la grâce que vous m'avez faite : vous avez bien voulu m'associer au
» clergé de France, et je sais *à combien de mérite et à quelle gloire*
» *vous m'associez;* mais j'ose dire que *ce qui est si glorieux pour*
» *moi, l'est aussi pour vous-mêmes;* vous auriez *pu craindre* un
» ministre qui, quoique *honoré du sacerdoce,* eût pu être disposé,
» dans quelques occasions, *à le sacrifier à l'Empire; le penchant n'est*
» *que trop grand à croire les intérêts de l'un plus importans et plus*
» *pressans que ceux de l'autre;* mais votre zèle pour l'État ne vous a
» pas permis une crainte *qui pouvait paraître légitime;* et en m'ad-
» mettant dans l'intérieur de vos délibérations, vous prouvez, de la
» manière la plus authentique, la droiture et la sincérité de vos inten-

[1] Ouvrage de Fontenelle.

» tions pour le service du roi. Je sens, de mon côté, à quoi m'engage » cette confiance; il faut qu'un ministre, à qui le clergé *fait l'honneur* » *de ne le redouter pas*, s'en rende digne en redoublant ses soins » pour les avantages du clergé; tout ce que peut l'autorité du ministre, » je le dois à vos intérêts : ainsi, loin que les devoirs dont j'étais chargé, » et ceux que vous m'imposez de nouveau, viennent jamais à se *com-* » *battre*, la place que j'occupe dans l'État me fournira les moyens de » satisfaire à celle que vous me donnez dans l'Église. *Je suis sûr, mes-* » *sieurs, et je vous outragerais par le moindre doute*, que vous ne me » donnerez à porter au roi, dans le cours de cette assemblée, que d'an- » ciennes ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement des églises du » royaume pour leur protecteur, que des gages nouveaux et certains » du dévouement du clergé à la couronne, et de sa tendresse respec- » tueuse pour la personne de sa majesté; tandis que je ne vous porterai » que les précieuses assurances de l'attachement du roi à la religion; » que les maximes dont il est instruit et pénétré sur le respect dû au » sanctuaire; que ses sentimens en faveur de la plus illustre portion de » l'Église universelle; que des témoignages de la préférence qu'il lui » donne, au-dessus de tous les autres objets de son affection. *Je n'aurai* » *rien ni de part ni d'autre à dissimuler, ni à affaiblir, ni à exagérer :* » je ne dois m'étudier qu'*à être précis*, et à transmettre *si fidèlement* » les sentimens du roi et de son clergé, *qu'il ne reste aucun doute* sur » ce que le souverain doit attendre du zèle et de la fidélité de ses sujets, » et sur ce que le clergé peut espérer de la religion, de la prudence et » de l'affection du roi. »

Le cardinal Dubois employait, dit-on, La Motte et Fontenelle à des ouvrages plus sérieux que de simples discours académiques. On assure qu'en 1718, lorsque la France déclara la guerre à l'Espagne, le manifeste fut fait par Fontenelle, sur les mémoires du ministre, et revu par La Motte. Nous n'avons point ce manifeste sous les yeux; mais il serait curieux de voir quel ton Fontenelle y avait pris. Son style ordinaire n'était pas celui qui doit caractériser de pareils ouvrages; on y demande une simplicité noble, une force qui n'excède point la mesure, et plus de dignité que de finesse. L'illustre académicien avait sans doute bien senti ces convenances, et sans doute aussi avait eu le soin et l'esprit de s'y conformer.

(5) Nous tenons d'un évêque qui était présent, le discours que le prélat Vintimille fit à Louis XV. La nécessité d'abréger, dans une lecture publique, le récit d'un fait étranger à l'article du cardinal Dubois, nous a obligés d'en supprimer quelques circonstances, qu'on sera peut-être bien aise de retrouver ici. L'archevêque avait en effet préparé, ou avait fait composer par un autre le discours qu'il devait prononcer; il apprit ce discours comme il put, et tant bien que mal; sa mémoire le servit très-infidèlement dès les premiers mots; un souffleur, qu'il avait chargé de le suppléer, les lui suggéra; il ne les entendit pas, le fit répéter, continua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés ou mal entendus,

et toujours mal redits ; en un mot, il joua à peu près, devant le monarque et à la tête du clergé de France, mais sans se déconcerter, la scène que dans la comédie *des Plaideurs*, un des avocats joue avec celui qui lui souffle sa harangue ; las enfin de ce dialogue entre son souffleur et lui, il s'arrêta tout à coup, et se tourna vers ce maladroit ou malheureux souffleur : *Si nous continuons de la sorte*, lui dit-il, *ni vous ni moi ne nous en tirerons en cent ans ;* puis se retournant vers le roi, il lui fit impromptu, et pour ainsi dire brusquement, la harangue très-laconique et très-*française* que nous avons rapportée.

(6) Dans la *Description de Paris*, par Piganiol de La Force, l'épitaphe du cardinal Dubois est attribuée à l'abbé Couture, de l'Académie des Belles-Lettres, et professeur d'éloquence au collége royal. Il se peut que l'abbé Couture l'ait mise en latin ; mais nous savons de Fontenelle lui-même qu'il en avait fourni l'idée, et c'est assez pour le regarder comme l'auteur de l'épitaphe. L'idée une fois donnée, le premier prêtre de paroisse l'eût exécutée comme l'abbé Couture.

Le beau vers que nous avons rapporté, et qui se trouvait placé au milieu d'un grand nombre d'épitaphes,

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras,

se lisait autrefois dans le cimetière d'une église de Paris ; il ne fallait effacer que le second vers, faible et commun en comparaison du premier :

L'instant fatal approche, et tu n'y penses pas.

Notre cardinal, archevêque et ministre, mourut le 10 août 1723, à peu près comme François Ier, d'une maladie invétérée, causée par quelques égaremens très-excusables de sa première jeunesse, et que tout l'art de la médecine n'avait pu guérir. Quelque empressé qu'il fût, au moins nous devons le présumer, de satisfaire, dans ses derniers momens, aux devoirs que la religion impose, il se crut obligé, comme prince de l'église, de les concilier avec ce qu'il devait à cette dignité. Il prétendit qu'il y avait un cérémonial particulier pour donner le viatique à un cardinal. Cette étiquette, qu'il jugeait si importante, exigea des informations que la mort n'attendit pas ; et par ce scrupule, un peu déplacé dans une occasion si urgente, le cardinal fut privé, à ses derniers momens, des prières et des secours de l'Eglise, qu'il aurait sans doute reçus avec l'édification dont il devait l'exemple.

On assure que le pape Léon X mourut comme le cardinal Dubois sans sacremens, et de plus avec l'intention de ne les point recevoir. Les protestans qui se souvenaient de l'histoire des *indulgences* vendues par les jacobins au préjudice des augustins, et devenues l'origine du luthéranisme, firent à ce sujet une épigramme très-connue, dont le sens était, que le pontife ayant *vendu* les sacremens, n'avait pu les *prendre*.

Sacra sub extremâ si fortè requiritis horâ,
Cur Leo non potuit sumere? Vendiderat.

(7) La place d'honoraire que le cardinal Dubois avait eue dans l'Académie des Sciences et dans celle des Belles-Lettres, était une suite de l'usage où l'on est, dans ces deux compagnies, d'y donner entrée à la plupart des ministres, usage au fond plus raisonnable que des censeurs amers ne pourraient le penser; car des sociétés savantes qui se sont soumises à recevoir des *honoraires*, doivent au moins choisir des honoraires utiles, ou par les lumières qu'ils peuvent quelquefois y porter, comme le marquis de L'Hôpital, le maréchal de Vauban, Turgot, et quelques autres, ou du moins par les secours matériels dont ils peuvent accélérer le progrès des sciences et des lettres; et c'est un bien que les hommes en place sont plus que d'autres à portée de leur faire. Le cardinal Dubois, qui se piquait peu de savoir, n'a pu être utile de la première manière à ces deux compagnies; nous ignorons s'il l'a été de la seconde: il est sûr au moins qu'elles ne s'en sont guère souvenues, car on ne trouve point son éloge dans leur histoire.

Nous avons remarqué qu'*un seul homme de lettres*, Fontenelle, appartenait, comme le cardinal Dubois, à toutes les Académies de la capitale, honneur dont Fontenelle était bien digne [1]. Nous disons *un seul homme de lettres;* car nous ne rechercherons pas si ces lauriers académiques ont été accumulés sur d'autres têtes que sur celles qui sont réellement faites pour les recevoir. Ces titres multipliés d'académicien, qui étaient pour Fontenelle une décoration vraiment flatteuse, en seraient une bien futile pour des hommes en place méprisés ou médiocres; ridicule même s'ils avaient mis une ambition puérile à la rechercher, en croyant par cette vaine distinction ajouter quelque chose à leur existence.

Nous sommes très-éloignés de faire une application injuste et indécente de ces réflexions, à quelques personnes distinguées par leur rang, qui ont été membres des trois académies. Nous ne parlons ici qu'en général de ceux qui aspireraient à cette distinction sans la mériter; mais nous nous faisons un devoir et un plaisir d'avouer ici que plusieurs de ceux qui l'ont obtenue en étaient très-susceptibles.

(8) Fontenelle, qui frustra les mânes du cardinal Dubois de l'éloge académique qu'il leur devait, s'était permis quelquefois le même silence sur d'autres académiciens; par exemple, sur le fameux Law, que sa qualité de contrôleur-général avait aussi fait honoraire de l'Académie des Sciences, et dont la fortune aurait pu fournir au secrétaire philosophe un objet intéressant de réflexions; mais les mêmes raisons qui lui avaient fermé la bouche sur le cardinal Dubois, la lui fermèrent sans doute sur l'ex-ministre écossais.

Il s'était aussi dispensé de l'éloge du P. Gouye, jésuite, et membre honoraire de l'Académie des Sciences, qui avait néanmoins rendu, par son crédit, quelques services à cette compagnie, mais dont la mémoire n'y était rien moins que révérée, parce qu'il y avait voulu porter l'esprit

[1] M. Bailly a obtenu de nos jours le même honneur, et la voix publique l'y avait appelé.

de despotisme, tant reproché à la société dont il était membre. Aussi fit-on, après sa mort, un réglement qui exclut à l'avenir les réguliers des places d'honoraires, et ne leur laisse que celle d'associé libre, où, n'ayant point de suffrage, ils intrigueraient et cabaleraient en pure perte : bornés, par cette sage précaution, à l'avantage si noble de ne porter dans les sociétés savantes que leurs connaissances et leurs talens, ils se voient dans l'heureuse impuissance d'y être dangereux par leur crédit, et nuisibles par leurs manœuvres.

(9) Cet éloge du P. Le Tellier, si l'on doit lui donner ce nom, mérite d'être transcrit ici par sa singulière brièveté.

« Michel Le Tellier naquit auprès de Vire, en Basse-Normandie, » le 16 décembre 1643, et fit ses études à Caen, au collége des jésuites, » qui en jugèrent si favorablement, qu'ils le reçurent parmi eux dès » l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Après y avoir régenté avec succès la » philosophie et les humanités, ses supérieurs parurent le destiner uni- » quement aux lettres. Il fut chargé de travailler sur *Quinte-Curce*, » pour l'usage de Monseigneur; et l'édition qu'il en donna en 1678, le » fit choisir, avec quelques autres pères distingués par de semblables » travaux, pour établir à Paris, dans le collége de Clermont, une » société de savans, qui succédât aux Sirmond et aux Petau : mais ce » projet, dont l'exécution était naturellement assez difficile, fut encore » dérangé par le goût que le P. Le Tellier prit pour un genre d'écrire » tout différent, qui le conduisit par degrés aux premiers emplois de sa » compagnie. Il y fut successivement réviseur, recteur, provincial. » Enfin le P. de La Chaise étant mort en 1709, le P. Le Tellier fut » nommé confesseur du roi, et académicien honoraire de cette Acadé- » mie. Il est mort à la Flèche, le 2 du mois de septembre dernier, âgé » de soixante-seize ans. »

On peut regarder ce soi-disant éloge comme une espèce d'épitaphe assez semblable à celle du cardinal Dubois, mais d'un laconisme plus aride encore et plus affecté. Cependant le jésuite si sobrement loué n'était pas, à beaucoup près, sans mérite, au moins comme homme de lettres; son *Quinte-Curce*, dont il est parlé dans cet éloge, passe pour un des meilleurs ouvrages de la collection des *Dauphins*. Si le secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres n'eût pas eu la bouche fermée par des ordres supérieurs, peut-être assez mal entendus, il eût mieux fait de louer, comme il le devait, les talens du P. Le Tellier, sans dissimuler le mal qu'il avait causé par son fanatisme et ses intrigues. Un tel éloge eût été à la fois une leçon et un acte de justice; celui qu'on vient de lire n'est qu'une satire déguisée, sans utilité comme sans sel.

(10) Un écrivain célèbre, qui avait fort connu le cardinal Dubois, assure qu'un jour on l'entendit se disant à lui-même : *Tue-toi donc, tu n'oserais*. C'était sans doute dans un de ces momens où il éprouvait avec tant de désespoir les dégoûts attachés à sa situation.

(11) Il s'en fallait beaucoup que le poids et les orages du ministère

fissent regretter au cardinal de Fleury la petite église de Fréjus, dont il avait d'abord été évêque. Le cardinal Quirini, dont la vanité a ramassé dans ses Mémoires toutes les lettres qu'il avait reçues, nous en a laissé deux très-curieuses, que le cardinal de Fleury lui écrivit, l'une quand il eut l'évêché de Fréjus, et l'autre quand il fut nommé précepteur du roi. Dans la première, l'évêque de Fréjus dit qu'il vient d'arriver dans le triste diocèse qu'on lui avait donné; que dès qu'il avait vu *sa femme, il avait été dégoûté de son mariage;* et il signe sa lettre, *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine.* Dans la seconde, il proteste au même cardinal, qu'*il regrette bien vivement* la solitude de Fréjus, dont on vient de l'*arracher* pour le charger de l'éducation du jeune héritier de la couronne. « Louis XIV, dit-il, était à l'extrémité quand il m'a fait » l'honneur de me donner cette place. S'il avait été en état de m'en- » tendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait » trembler; mais, après sa mort, on n'a pas voulu m'écouter; j'en ai été » malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté. » Il paraît cependant qu'il se consola, du moins à la longue, et qu'il trouva enfin des forces pour supporter le malheur de n'être plus confiné au fond de la Provence, et d'avoir à gouverner le royaume au lieu du diocèse de Fréjus.

Le cardinal de Fleury ne fut malheureux que les deux dernières années de sa vie, par le mauvais succès d'une guerre aussi injustement entreprise que mal conduite. *Ce ministre,* disait à cette occasion le pape Benoît XIV, *est né à propos pour sa fortune, et mort à contre-temps pour sa gloire.*

ÉLOGE DE L'ABBÉ DE CHOISY [1].

François-Timoléon de Choisy naquit à Paris le 16 août 1644. Son père, chancelier de Gaston, duc d'Orléans, servit l'État avec zèle et avec succès dans quelques négociations importantes, dont il fut chargé auprès des cours étrangères. Mais ayant dédaigné, à son retour en France, de faire sa cour au cardinal Mazarin, alors tout-puissant dans le royaume, et si peu fait pour l'être, il eut le malheur honorable de déplaire à ce ministre, et de s'en voir négligé, comme il devait s'y attendre. Il avait appris d'un politique philosophe, que les grandes places sont comme les rochers escarpés, qu'il n'y a que *les aigles* et

[1] Prieur de Saint-Lô de Rouen et de Saint-Gelais, né à Paris, le 16 août 1644; reçu le 25 août 1687, à la place de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan; mort le 2 octobre 1724.

les reptiles qui y parviennent ; et la nature ne l'avait fait ni aigle, ni reptile. Aussi, bien loin d'obtenir les grâces ou plutôt les distinctions qu'il méritait, il vit même s'évanouir une partie considérable de son patrimoine par les injustices et les pertes qu'il essuya dès qu'il fut sans crédit (1). L'aïeul paternel de l'abbé de Choisy s'était montré plus fin courtisan. Il avait la réputation de jouer supérieurement aux échecs ; le marquis d'O, surintendant des finances, qui avait aussi la prétention d'être fort habile au même jeu, voulut essayer ses forces contre ce redoutable adversaire ; et celui-ci eut non-seulement l'adresse de se laisser gagner, mais l'adresse plus grande encore de paraître se bien défendre : le ministre, fier de son succès, daigna converser au sortir du combat avec celui qu'il avait eu tant de peine et surtout tant de gloire à vaincre ; il lui trouva, ainsi qu'on le peut penser, toute la capacité possible pour les affaires, se l'attacha, l'employa dans plusieurs intrigues secrètes, et fit sa fortune, et celle de sa famille ; mais cette fortune, comme on vient de le dire, ne fut pas de longue durée, et la roideur du fils détruisit l'ouvrage de la souplesse du père.

Madame de Choisy, mère de notre académicien, et arrière-petite-fille du chancelier de L'Hôpital, était une femme de beaucoup d'esprit ; Louis XIV l'honorait de ses bontés, et elle en profita pour oser lui dire un jour : *Sire, voulez-vous devenir honnête homme ? ayez souvent des conversations avec moi.* Le roi la crut, lui donna deux fois par semaine des audiences réglées, et récompensa en roi, c'est-à-dire d'une pension considérable, les avis, souvent très-utiles, qu'il recevait d'elle dans ces entretiens secrets. *Si les princes ne payaient que les vérités qu'on leur dit, ils ne se plaindraient pas si souvent du dérangement de leurs finances.* Madame de Choisy fut si reconnaissante de la faveur du monarque, qu'elle recommanda toujours à ses enfans de préférer le roi à tout autre protecteur : *Croyez-moi*, leur disait-elle souvent, *il n'est rien de tel que le tronc de l'arbre.* Cette leçon pouvait être bonne à la cour d'un souverain qui gouvernait par lui-même ; elle ne l'eût pas été à celle de tant d'autres princes, qui, comme l'a dit un philosophe, ont eu bien peu de crédit auprès de leurs ministres (2). Cependant madame de Choisy, en conseillant à ses enfans de ne s'attacher réellement qu'au roi, ne négligeait pas de leur donner des avis salutaires pour se rendre favorables les courtisans les plus accrédités ; elle leur inspirait pour les grands seigneurs le plus profond respect, en leur répétant tous les jours cet apophthegme de la vanité gothique, *qu'en France on ne connaît de noblesse que celle de l'épée ;* maxime que l'orgueilleuse ignorance avait consacrée chez

nos absurdes aïeux, et qu'à la honte même de notre siècle, qui prétend avoir secoué tant de préjugés, on trouverait encore secrètement, mais fortement établie dans plus d'une tête importante. C'était en conséquence de ce grand principe, que madame de Choisy exhortait ses enfans *à ne voir que des gens de qualité, pour n'être point glorieux*, disait-elle, *et pour s'accoutumer de bonne heure à cette complaisance qui fait aimer de tout le monde.* Elle aurait dû ajouter à ce conseil celui de ne pas confondre auprès des grands les égards qu'on ne doit jamais leur refuser, avec l'adulation qu'on ne doit à personne; mais il est à présumer que cette mère si peu *glorieuse*, n'était pas fort délicate sur la distinction de la déférence et de la bassesse; distinction que les âmes élevées sentent d'elles-mêmes, et qu'en vain on voudrait apprendre aux autres.

Le jeune abbé de Choisy, car sa famille avait résolu de bonne heure d'en faire un prêtre, profita si bien des conseils de sa mère, qu'il se vantait de n'avoir jamais vu un homme de robe, excepté ses parens, qu'il ne voyait même que par bienséance, et en se reprochant les momens qu'il leur donnait. Il passait sa vie, nous empruntons ici ses propres paroles, ou dans son cabinet avec ses livres, ou à la cour avec *ses amis*, car il croyait qu'on avait des amis à la cour. Mais quelque à plaindre qu'il fût dans son erreur, il avait tant de plaisir à se dire *l'ami* d'un ministre ou d'un courtisan, et ce titre, quand on le lui donnait, chatouillait si agréablement ses oreilles, qu'il y aurait eu de la cruauté à troubler son amour-propre dans cette chétive jouissance, et à lui envier une satisfaction qui ne faisait de mal à personne.

Quoiqu'il menât dans le monde une vie assez dissipée, il se crut obligé, d'après la décision de sa famille, de remplir sa vocation ecclésiastique, qui néanmoins ne paraissait pas fort clairement indiquée, soit par son goût, soit par sa manière de vivre et de penser. Il se mit donc sur les bancs de Sorbonne, et y fit avec distinction les exercices ordinaires; l'abbé Le Tellier, depuis archevêque de Reims, se trouvait en licence dans le même temps, et venait argumenter à toutes les thèses, où, par l'opiniâtreté de son *ergotisme*, il se rendait la terreur du soutenant, et souvent même du docteur qui présidait. L'archevêque de Paris, Péréfixe, devait présider à une thèse de l'abbé de Choisy; et ne voulant pas courir le risque du combat avec le redoutable abbé Le Tellier, prévint le soutenant qu'il n'ouvrirait pas la bouche, et le laisserait se défendre comme il pourrait. Le jeune bachelier y consentit, se battit à outrance contre l'intrépide argumentateur, lui disputa jusqu'à la force des poumons, et jouit

enfin de la gloire si recherchée sur les bancs, non pas d'avoir raison, *c'est rarement ce qu'on ambitionne dans cette guerre de mots et de chicane*, mais de réduire au silence son orgueilleux adversaire.

Sa mère, dont il était adoré, car son esprit et sa figure étaient également aimables, avait cru augmenter les agrémens de cette figure, en lui donnant dans son enfance des habits qui n'étaient pas ceux de son sexe, encore moins de son état, et que la frivole indulgence de la nation française l'accoutuma trop à porter (3). L'espèce de goût qu'il conserva trop long-temps pour un travestissement si étrange et si blâmable, est une triste preuve du malheureux empire que conservent sur certains esprits les premières sottises dont une mauvaise éducation les a infectés. Nous épargnons là-dessus un plus long détail à sa mémoire, et surtout à la grave assemblée qui nous écoute[1]; mais plus les écarts qu'il s'est permis à ce sujet ont été publics, plus nous sommes obligés d'en effacer l'impression affligeante par un fait moins connu que sa faute, par l'aveu consolant des regrets qu'il en témoigna dans ses derniers momens. En écrivant cet endroit de sa vie, nous avons cru voir son ombre consternée demander grâce à son historien, et lui répéter ces paroles de repentir et de douleur, qu'il adressait en mourant au souverain juge : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris* (Ne vous ressouvenez point des égaremens et des erreurs de ma jeunesse).

L'abbé de Choisy, parvenu à l'âge de trente ans, et un peu confus de la vie qu'il avait menée jusqu'alors, car ses remords se bornaient encore à la honte, résolut de passer quelque temps hors de France, pour effacer le souvenir de ses premières années. Il alla en Italie, comme conclaviste du cardinal de Bouillon, après la mort de Clément X. Il se trouva à l'élection de son successeur, le cardinal Odescalchi, Milanais, qui prit le nom d'Innocent XI; ce fut même en partie à l'éloquence de l'abbé de Choisy que ce pape dut son exaltation. Louis XIV s'y était d'abord fortement opposé, et l'événement fit voir qu'il aurait eu raison de ne point changer d'avis, Innocent XI ayant marqué, lorsqu'il fut pape, le dévouement le plus servile pour la maison d'Autriche, alors notre implacable rivale. Le roi de France n'accorda son consentement à l'élection que dans un moment de piété ou de scrupule; les cardinaux français, qui connaissaient l'esprit souple et insinuant de l'abbé de Choisy, se servirent de lui pour écrire à leur souverain une lettre pressante, où ils représentaient au fils aîné de l'Église les grandes vertus d'Odes-

[1] Cet éloge a été lu le 25 août 1777.

calchi, et le besoin que le saint-siége avait d'un tel pontife. Le religieux monarque se rendit à ces remontrances, plus épiscopales que politiques, et laissa mettre la tiare sur la tête de son ennemi. L'abbé de Choisy, pour toute récompense de la lettre qui avait produit un si bon ou si mauvais effet, eut l'honneur stérile de baiser le premier les pieds du nouveau pape; mais il se repentit bientôt, comme il n'hésita point à l'avouer, d'avoir été l'instrument faible ou efficace de cette élection. Avant même de quitter l'Italie, il fut témoin avec la douleur d'un chrétien et d'un Français, de la conduite peu mesurée du chef de l'Église, d'où il pensa résulter, au grand malheur de la religion, un schisme entre le saint-siége et le clergé de France. L'abbé de Choisy, se reprochant le succès de sa lettre, ajoutait que si l'imprudent Innocent XI s'était exposé à causer un tel scandale, ce n'était pas faute d'avoir reçu, au moment même de son exaltation, des conseils aussi sages qu'inutiles: notre académicien racontait avec plaisir que, dans l'instant où le pontife venait d'être porté sur l'autel, pour la cérémonie qu'on appelle assez improprement *adoration du pape*, le cardinal Grimaldi, qui était en possession de ne le point flatter, s'était approché de son nouveau maître, et avait osé lui dire, assez haut pour être entendu de ses voisins, mais assez bas pour ne pas paraître manquer de respect au chef de l'Église: *Souvenez-vous que vous êtes* ignorant *et* opiniâtre; *voilà la dernière vérité que vous entendrez de moi; je vais vous adorer.*

A peine de retour en France, l'abbé de Choisy fut attaqué d'une dangereuse maladie, qui lui fit faire de terribles réflexions; *il crut voir*, comme il le raconte lui-même, *la Justice éternelle coupant le fil de ses jours, en lui demandant compte de sa vie.* Cette frayeur salutaire, qui amène à sa suite la foi et le repentir, fit tout à coup de l'abbé de Choisy un chrétien persuadé; *les mystères les plus sublimes de la religion*, c'est toujours lui qui parle, *lui parurent clairs et sans nuages; il ne désira de vivre que pour les croire, et pour faire pénitence.* Un ecclésiastique de ses amis, qui ne l'avait point quitté pendant le danger où il était, avait fortifié par ses instructions la foi tremblante du malade; il continua ces salutaires instructions au néophyte convalescent; et le premier usage que l'abbé de Choisy fit de sa santé, fut de publier le résultat de leurs conversations, en quatre dialogues, *sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur le culte qu'on lui doit, et sur la Providence* (4).

L'ouvrage eut beaucoup de succès, et fut lu avec plaisir par ceux même qu'il ne convertit pas; il ne déplut guère qu'au fou-

gueux ministre Jurieu. Ce prédicant fanatique repoussa avec sa violence et son absurdité ordinaire les traits que l'abbé de Choisy avait cru devoir lancer contre la secte protestante ; secte infortunée, qui, déjà trop faible contre la réunion qu'on avait faite des missionnaires *soldats* aux missionnaires *prêtres* pour la réduire et la confondre, joignait encore à ce malheur celui d'avoir un visionnaire pour défenseur et pour apôtre. L'auteur critiqué, et, ce qui était plus fâcheux pour ce censeur atrabilaire, le public des deux religions laissa Jurieu exhaler son fiel et débiter ses folies, et l'abbé de Choisy eut le bonheur de n'avoir point d'autre adversaire.

L'incrédule, revenu de ses erreurs, exécuta le précepte de l'Évangile : *Quand vous serez converti, songez à convertir vos frères.* Il se sentit animé du zèle le plus ardent pour la propagation de la foi, et l'occasion vint heureusement s'offrir à son zèle. Les jésuites, qui, comme l'on sait, gouvernaient alors la conscience du roi, et qui ne gouvernent plus celle de personne, profitant, pour l'avantage de leur société, de l'amour sincère que Louis XIV marquait pour la religion, persuadèrent à ce prince que le roi de Siam montrait le plus grand désir de se faire chrétien, et proposèrent d'employer à cette bonne œuvre un de leurs pères, nommé Tachard, missionnaire, à ce qu'ils disaient, des plus habiles, mais, ce qu'ils ne disaient pas, intrigant plus habile encore. Pour donner à ce triomphe de la religion, dont ils se rendaient garans, tout l'éclat que méritait un si grand intérêt, ils engagèrent le monarque français à envoyer au monarque asiatique une ambassade solennelle, à la suite de laquelle le père Tachard se trouverait, pour catéchiser et convertir le prince. L'abbé de Choisy, dont la ferveur était sincère, et qui crut de bonne foi cette mission sérieuse, désira de contribuer à une conversion si éclatante, et de partager l'honneur de cette brillante victoire ; il demanda instamment d'être envoyé à Siam, pour expier, disait-il, par la conquête de l'auguste prosélyte, les écarts de sa vie passée. Le roi très-chrétien se prêta à des désirs si louables ; et comme le chevalier de Chaumont était déjà nommé ambassadeur, l'abbé de Choisy lui fut adjoint avec le titre, jusqu'alors inconnu, de *coadjuteur d'ambassade*.

Pendant la route il essaya de se distraire de l'oisiveté du navire, en écrivant ce journal de son voyage qu'on lit encore tous les jours avec plaisir (5). Cet ouvrage néanmoins, si même il mérite ce nom, n'est ni instructif, ni utile, ni intéressant par son objet ; l'auteur n'y parle guère que du temps qu'il fait chaque jour, des vents qui soufflent, des tempêtes ou des calmes qu'il

essuie, et de quelques événemens très-peu importans arrivés sur le vaisseau : cependant il plaît, il amuse, il attache même quelquefois : on voyage avec lui, on est présent à tout ce qu'il raconte ; et quand la lecture est achevée, on regrette que cette longue route ne l'ait pas été davantage. C'est que l'auteur a un mérite infaillible pour être lu, le mérite rare de faire conversation avec son lecteur, d'être pour lui, si on peut parler de la sorte, une compagnie de réserve, toujours prête à lui servir de ressource en quelque situation qu'il se trouve, content ou malheureux, gai ou triste, malade ou en santé. C'est surtout une lecture de convalescent, parce qu'elle donne à l'âme ou plutôt à l'esprit, le degré de mouvement nécessaire pour le bercer légèrement sans le fatiguer. Un roman, une tragédie touchent, mais agitent ; une histoire afflige souvent ; un bon ouvrage de littérature instruit et plaît, mais applique ; le journal de l'abbé de Choisy n'occupe jamais et réveille toujours, sans qu'il en reste néanmoins aucune impression forte ni durable. Le caractère propre des bons écrivains est de faire penser beaucoup, celui de l'abbé de Choisy est d'en distraire, et presque d'en empêcher ; mais on lui sait gré de cette distraction, si favorable à la paresse naturelle, et à ce plaisir de végéter doucement, auquel presque tous les hommes se borneraient, s'ils ne craignaient de sentir d'une manière trop pénible l'insipidité de leur existence. On peut comparer le livre dont nous parlons, à ces jeux d'enfant qui faisaient, dit-on, le divertissement du père Malebranche, par cette raison bien digne d'un philosophe, qu'ils lui offraient un délassement nécessaire, sans laisser dans son âme aucune trace dès qu'ils étaient cessés.

Arrivé à Siam, le zélé voyageur sut bientôt à quoi s'en tenir sur le projet de conversion du roi indien, qui n'avait joué cette comédie, dont le père Tachard s'était fait le *docteur*, que pour attirer dans ses États une ambassade utile à quelques vues de commerce, que les jésuites se promettaient bien de rendre utiles pour eux (6). L'abbé de Choisy fit une autre découverte, beaucoup plus mortifiante pour son amour-propre. Il vit qu'il n'était, ainsi que le chevalier de Chaumont, qu'un personnage de théâtre, et que ces pères avaient tout le secret de l'ambassade, secret qui était bien plus celui de la société que de la cour de France ; car Louis XIV désirait bien plus réellement de voir le roi de Siam chrétien, que le père Tachard ne songeait à y travailler. Ces fâcheuses observations ne rendirent pas le séjour de Siam fort agréable à l'abbé de Choisy, il ne soupira plus qu'après le moment de son départ. Il ne fut néanmoins pleinement instruit qu'à son arrivée en France, de tous les tours que

le jésuite lui avait joués. *Mais quand je me vis*, disait-il, *dans mon bon pays, je fus si aise, que je ne voulus de mal à personne.*

Ne pouvant à Siam être apôtre comme il le désirait, et ne se sentant pas le courage d'y être martyr, il crut au moins sanctifier le séjour qu'il y fit, en l'employant à se faire prêtre, car il ne l'était pas encore ; il n'avait même que la tonsure lorsqu'il arriva à Siam ; mais il se félicite dans son journal d'avoir bien réparé le temps perdu ; car il nous apprend qu'il reçut les *quatre mineurs* le 7 décembre, fut *sous-diacre* le 8, diacre le 9, et prêtre le 10 (7). Nous ne rapportons cette circonstance singulière que pour lui tenir compte des réflexions édifiantes qu'il fait dans le même journal sur cette ordination, et de la frayeur religieuse avec laquelle il en parle. Le nouveau prêtre était si pénétré de la sainteté de son état, qu'il n'osa dire sa première messe qu'au bout d'un mois sur le vaisseau qui le reportait en France. Ce délai, qui lui avait semblé très-long pour sa ferveur, aurait pu paraître à un directeur sévère, un peu court pour sa préparation. Il remplit d'ailleurs très-assidûment sur ce vaisseau les fonctions de son ministère, par les fréquentes prédications qu'il faisait à l'équipage; son journal nous assure qu'il y réussissait à merveille, et que ses exhortations produisaient beaucoup de fruit parmi les matelots. Il se consola le mieux qu'il put, par ce petit succès, d'un autre dégoût qu'il avait encore essuyé avant son départ. Il avait espéré un moment d'être chargé par le roi de Siam de quelques complimens pour le pape, et de porter aux pieds du pontife des hommages dont le saint-siége et l'Église auraient pu tirer quelque gloire; mais cette espérance s'évanouit encore; il y fallut renoncer, et se résoudre à n'apporter de complimens du roi de Siam qu'au cardinal de Bouillon. Pour comble de malheur, ces complimens causèrent un nouveau chagrin à l'abbé de Choisy, qui s'en était chargé avec empressement, et les avait même assez vivement sollicités; il connaissait ce cardinal, son ancien bienfaiteur, pour un homme vain et glorieux; et la reconnaissance du protégé croyait s'acquitter avec usure en caressant l'amour-propre du protecteur par des témoignages d'estime venus de si haut et de si loin. Mais pendant son voyage, le cardinal de Bouillon, si bien traité à la cour de Siam, avait été exilé de celle de France; on persuada à Louis XIV que son ambassadeur aurait dû savoir ce qui se passait à Versailles pendant qu'il était à Siam; le monarque trouva très-mauvais que l'abbé de Choisy eût ménagé cette petite distinction à un sujet disgracié par son maître, et s'en expliqua avec assez de mécontentement, pour que l'ambassadeur effrayé se pressât de quitter la cour; il vint

se jeter à Paris dans le séminaire des Missions étrangères, où il nous assure qu'*après une demi-heure d'oraison au pied des autels, il eut le bonheur d'oublier sa disgrâce.*

Néanmoins, quelque bonne contenance qu'il s'efforçât d'opposer à l'infortune, il sentait trop pour son malheur que la faveur était le seul bien qui pût le rendre heureux, et que la religion ne faisait tout au plus que le consoler; il était donc toujours secrètement tenté de retourner à Versailles, et ne cherchait qu'un prétexte pour y reparaître avec décence. Ce fut pour remplir cette vue qu'il fit dans son séminaire une *Vie de David* et une traduction des *Psaumes*, qu'il avait dessein de présenter à Louis XIV; il la présenta en effet, et il eut même la douce satisfaction d'être assez bien reçu. Il est vrai qu'il avait pris une très-sage précaution, celle de se faire introduire par le P. de La Chaise, qui jouissait alors du plus grand crédit, et dont la faveur était très-recherchée non-seulement par tous les dévots de la cour, mais par ceux qui, comme l'abbé de Choisy, désiraient au moins de le paraître.

Cette heureuse démarche le fit si pleinement rentrer en grâce, que l'Académie Française, qui n'eût osé faire un choix peu agréable à son protecteur, l'élut au bout de quelques mois pour un de ses membres. Son discours de réception fut très-goûté. L'éloge du cardinal de Richelieu, qu'il fit dans ce discours, suivant l'usage, eut surtout beaucoup de succès. Ce cardinal, si nous en croyons le P. Bouhours, *n'a jamais été mieux loué*, et le jésuite nous assure que *du vivant de ce grand ministre*, une telle louange *n'aurait pas été perdue*; mais le grand *ministre* était mort: le monarque qui lui avait succédé ne payait de louanges que celles qu'il recevait; et il fallut que l'abbé de Choisy, si applaudi par ses auditeurs et par le P. Bouhours, se contentât de cette fumée pour toute récompense.

Le nouvel académicien se rendit très-utile à la compagnie, en partageant avec assiduité et avec ardeur le travail dont elle était alors occupée. Il rédigea même par écrit une espèce de journal de ce qui se passait dans les assemblées, des questions grammaticales qu'on y discutait, et des décisions qui en résultaient (8); l'Académie ne jugea pas à propos de publier dans le temps ce petit journal, parce qu'il lui parut écrit avec trop peu de gravité. Cependant un grave académicien, mais apparemment moins grave encore que nos prédécesseurs [1], le mit au jour il y a environ vingt années, et long-temps après la mort de l'abbé de Choisy. La lecture de cet écrit, qui semble ne pro-

[1] L'abbé d'Olivet, qui a imprimé ce journal de l'abbé de Choisy dans un recueil intitulé: *Opuscules sur la Langue française*. Paris, 1754.

mettre que des discussions arides et ennuyeuses, est beaucoup plus agréable qu'on ne devrait s'y attendre. L'auteur a tempéré la sécheresse du sujet par la légèreté du style, par l'espèce de vie et d'intérêt qu'il donne à son récit, enfin par quelques traits et par quelques anecdotes qui y répandent du mouvement et de la variété. C'est peut-être le seul ouvrage de grammaire dont on puisse dire qu'il instruit et qu'il amuse tout à la fois; et ce n'est pas un petit éloge dans un genre d'écrire où souvent le lecteur se trouve très-fatigué sans avoir rien appris.

La *Vie de David*, que l'abbé de Choisy avait présentée à Louis XIV, n'était proprement qu'un panégyrique du roi de France sous le nom du roi d'Israël. On imagine aisément tous les traits de ressemblance que l'auteur trouve entre les deux princes. L'écrivain courtisan ne s'en tint pas là; il fit une *vie de Salomon*, qui lui fournit encore un nouveau parallèle à la louange du roi, principalement lorsqu'il parle de la magnificence du monarque juif, de la richesse de ses maisons royales, de sa profonde sagesse, et de la majesté avec laquelle *il donnait audience aux ambassadeurs des rois des Indes.*

De l'histoire de *David* et de *Salomon*, l'abbé de Choisy passa à celle de Philippe de Valois et du roi Jean, qui ne ressemblaient guère l'un et l'autre à Salomon ni à David; il écrivit ensuite la vie de Charles V, dit *le Sage*, le vrai Salomon de la France; et enfin celle de Charles VI, époque bien remarquable, mais en même temps bien affligeante dans nos annales, époque qui ne doit qu'aux larmes de nos pères le triste droit qu'elle a de nous intéresser, et à laquelle, comme dit très-bien Voltaire, il faut renvoyer les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps passés. Nous ne devons pas oublier, pour l'honneur de l'abbé de Choisy, un trait de franchise et presque de courage, qui lui échappa pendant qu'il travaillait à la vie de cet infortuné monarque. M. le duc de Bourgogne lui demanda un jour comment il ferait pour dire que Charles VI était fou : *monseigneur*, répondit-il sans hésiter, *je dirai qu'il était fou* (9). Le petit-fils de Louis XIV, tout élevé qu'il était par Fénélon, par Beauvilliers et par l'abbé Fleury, n'avait pu se persuader sans doute que l'historien d'un roi ne doit à sa mémoire que la vérité, tant les funestes impressions que les princes ont le malheur de recevoir dès le berceau, résistent aux leçons des plus vertueux instituteurs. L'abbé de Choisy, tout glorieux de sa réponse, aimait à la raconter comme le plus beau trait de sa vie. Il la rapprochait avec complaisance de celle du caustique Mézerai à Louis XIV, qui lui demandait pourquoi il avait fait de Louis XI un tyran ; *Pourquoi l'était-il ?* répondit l'historien.

Si les souverains ne permettent pas qu'après trois ou quatre siècles, et même beaucoup plus tôt, l'histoire dise qu'un prince a été imbécile ou méchant, il faut on renoncer à écrire l'histoire, ou se sentir assez de courage pour ne pas sacrifier l'histoire aux princes.

Quoi qu'il en soit, ces différentes histoires de l'abbé de Choisy sont écrites avec le même agrément, le même naturel, la même facilité de style qui caractérisent tous ses ouvrages. On prétend, il est vrai, qu'elles ne sont pas fort exactes, et rien n'est plus aisé à croire; mais elles ont du mouvement et de la vie; elles se font lire, et sont du moins supérieures, par cet avantage, à beaucoup d'autres histoires, qui, très-ennuyeuses sans en être plus vraies, n'ont ni le mérite d'amuser, ni celui d'instruire, et qu'on peut appeler *les derniers des mauvais romans*; celles de l'abbé de Choisy méritent au moins d'être placées parmi les bons.

Nous en dirons autant *de la Vie de S. Louis*, que notre académicien donna quelques années après (10); cette vie, quoique composée en trois semaines, fit presque tomber celle qu'avait écrite le pieux M. de La Chaise, sous les yeux des solitaires de Port-Royal; ouvrage exact et véridique, mais dont le style faible et languissant fut effacé par la plume élégante et superficielle de l'abbé de Choisy, quoique cette plume ne fût ni assez grave pour écrire la vie d'un Saint sur le trône, ni assez philosophique pour tracer le portrait d'un prince, dont le règne offre partout le contraste piquant de la simplicité de sa dévotion avec l'élévation de son âme, de l'éducation que lui donna l'ignorance avec celle qu'il ne dut qu'à son génie, et des erreurs qu'il tenait de son siècle, avec des lumières qu'on croirait du nôtre.

Si l'abbé de Choisy n'était pas savant, il était au moins très-éloigné de vouloir le paraître. On en voit la preuve dans le compte naïf qu'il rend à un ami de ses conversations, ou plutôt de son silence avec les savans missionnaires qu'il avait trouvés dans son ambassade de Siam. *J'ai*, dit-il, *une place d'écoutant dans leurs assemblées, et je me sers souvent de votre méthode;* une grande modestie, point de démangeaison de parler. *Quand la balle me vient bien naturellement, et que je me sens instruit à fond de la chose dont il s'agit, alors je me laisse forcer, et je parle à demi-bas, modeste dans le ton de la voix aussi bien que dans les paroles. Cela fait un effet admirable; et souvent, quand je ne dis mot, on croit que je ne veux pas parler; au lieu que la bonne raison de mon silence est une ignorance profonde, qu'il est bon de cacher aux yeux des autres.* On voit par ce modeste aveu, que du moins l'abbé de Choisy ne ressemblait pas à tant

d'hommes qui, toujours pressés de parler de ce qu'ils ignorent, mériteraient la réponse qu'un artiste grec fit dans son atelier aux raisonnemens ridicules d'un amateur : *Prenez garde que mes élèves ne vous entendent.*

La *Vie de S. Louis* fut suivie d'une traduction *de l'Imitation de Jésus-Christ*, que l'auteur dédia à la *pieuse* madame de Maintenon, quoiqu'il eût fait *sans piété*, comme il l'avoue lui-même, la *traduction de ce pieux ouvrage.* La première édition est remarquable par un verset du psaume 44, placé au bas d'une estampe où madame de Maintenon est représentée aux pieds du crucifix, qui semble lui adresser les paroles de ce verset : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum.* Ecoutez, ma fille, voyez et prêtez l'oreille ; oubliez la maison de votre père, et votre beauté touchera le cœur du roi (11). Ce passage a été retranché dans la seconde édition, à cause de la malignité du commentaire qu'on en avait fait ; il n'était pas difficile de le prévoir ; un courtisan moins empressé, mais plus fin, ne s'y serait pas trompé, et n'aurait pas commis cette faute. Il paraît que l'abbé de Choisy, peu fait par sa naissance pour vivre à la cour, était plus flatté du plaisir de s'y voir, qu'occupé du soin d'en étudier les habitans ; sa vanité offusquait ses lumières ; qui d'ailleurs peu étendues et peu actives, même pour ses propres intérêts, n'avaient jamais un pressant besoin de s'exercer.

Voué, pour ainsi dire, aux ouvrages de dévotion, depuis la *Vie de S. Louis*, il donna un volume d'*Histoires édifiantes*, mais qu'il rendit en même temps les plus agréables qu'il lui fut possible ; il voulait, disait-il, par cet innocent artifice, engager les femmes de la cour à préférer cette lecture à celle des contes de fées, qui les occupaient tellement alors, que l'*Oiseau bleu*, si on en croit l'abbé de Choisy, faisait disparaître les ouvrages les plus solides, et que Bourdaloue cédait la place à madame d'Aulnoy.

Les *Histoires édifiantes* de notre académicien eurent le succès qu'il en avait attendu, et l'encouragèrent à entreprendre une autre histoire plus édifiante encore, mais plus longue et plus sérieuse, l'*Histoire de l'Église*, depuis la naissance du Christianisme jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il exécuta et termina même en onze volumes une entreprise si laborieuse, surtout pour un écrivain tel que lui (12). Le plus grand mérite de cet ouvrage est, comme dans tous ceux de l'abbé de Choisy, l'agrément et la vivacité de la narration ; il n'y faut pas chercher la profondeur des recherches ni l'exactitude des faits ; aussi prétend-on que l'auteur disait en riant, quand il eut fini son dernier

volume : *J'ai achevé, grâce à Dieu*, l'Histoire de l'Eglise ; *je vais présentement me mettre à l'étudier.*

Cette production, tout à la fois volumineuse et légère, fut la dernière qu'il donna au public ; car les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, qu'il avait aussi écrits dans ses momens de loisir, n'ont paru que depuis sa mort ; ces mémoires, quoique fort négligés pour le style, sont peut-être le plus agréable de ses ouvrages. Louis XIV, ses ministres, ses courtisans, y sont peints d'une manière d'autant plus piquante, que l'auteur ne paraît pas avoir songé à les peindre ; vraisemblablement il ne s'est pas douté des réflexions intéressantes que font naître les faits qu'il raconte, et du portrait qu'on peut se tracer, d'après ces faits, de ce monarque si flatté, mais assez digne d'estime pour mériter de ne pas l'être, dont l'esprit naturellement juste et droit, et le cœur aussi noble que vertueux, pouvaient quelquefois être séduits par les préjugés de la grandeur et de la fausse gloire, mais n'avaient pu être étouffés par ces préjugés funestes ; qui récompensait et employait le mérite dans ceux même qu'il n'aimait pas ; qui écoutait avec plaisir l'adulation, et voyait avec mépris les adulateurs. On accuse cependant l'abbé de Choisy, et ce serait dommage si l'accusation était fondée, d'avoir été aussi peu véridique dans ses *mémoires* que dans ses autres ouvrages historiques, et de les avoir remplis d'anecdotes fausses ou tout au moins hasardées. Le goût du roman semble le poursuivre lors même qu'il écrit ce qui s'est passé sous ses yeux. Mais ce roman, si c'en est un, est le meilleur de tous ceux qu'il a faits.

Il mourut le 2 octobre 1724, à l'âge de quatre-vingts ans révolus ; peu de temps auparavant, il avait fait encore les fonctions de directeur à la réception de l'abbé d'Olivet son ancien ami, et le discours plein de sensibilité qu'il prononça en cette occasion, fut comparé par ses confrères au chant du cygne. Il avait été plus aimé d'eux pendant sa vie, qu'il n'en fut regretté après sa mort ; c'est qu'étant doyen de l'Académie lorsqu'il mourut, il eut malheureusement pour successeur dans le décanat un homme bien plus fait pour honorer ce titre, l'illustre Fontenelle, qui en a joui plus de trente années, et trop peu de temps encore au gré de nos vœux ; digne Nestor d'une compagnie littéraire, rendant les lettres également respectables par ses ouvrages et par ses mœurs ; objet de l'estime de la nation, et connaissant le prix de cette estime ; jouissant enfin de cette considération personnelle, qui ne s'accorde ni au rang, ni au génie même, mais à la vertu seule, et dont on doit être d'autant plus jaloux, qu'on est plus exposé par ses talens ou par ses dignités au jugement de ses contemporains. Il eût été à souhaiter pour l'abbé de Choisy,

qu'il se fût montré aussi digne de cet éloge; mais avec des qualités aimables pour la société, il lui manqua la plus essentielle pour lui-même, la seule qui donne du prix à toutes les autres, la dignité de son état, sans laquelle les agrémens n'ont qu'un éclat frivole, et ne sont guère qu'un défaut de plus. Toujours plongé dans les extrêmes, où la décence, comme la vérité, ne se trouvent jamais, il joignit à l'amour de l'étude trop de goût pour les bagatelles, à l'espèce de courage qui mène au bout du monde, les petitesses de la coquetterie, et fut dans tous les momens entraîné par le plaisir et tourmenté par les remords.

Il avait d'ailleurs le cœur bon et les mœurs douces, mais de cette douceur qui tient plus à la faiblesse et à l'amour du repos, qu'à un fond de bienveillance pour ses semblables. *Grâce à Dieu*, dit-il dans ses mémoires, *je n'ai point d'ennemis; et si je savais quelqu'un qui me voulût du mal, j'irais tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendrait mon ami en dépit de lui.* Avec ce naturel facile, il ne devait pas en effet avoir d'ennemis, et n'en eut pas. Il se flattait même d'avoir des amis; mais on n'en a point, si l'on ne sait l'être; et pour être digne et capable d'aimer, il faut avoir dans le caractère une consistance et une énergie dont l'abbé de Choisy ne se piquait pas. La véritable amitié, dit un philosophe, est un sentiment profond et durable, qui ne peut ni être gravé dans un cœur de sable, ni se conserver dans une âme d'argile.

La manière de vivre de notre académicien avait été trop peu sévère, pour qu'il pût ni désirer, ni espérer les dignités de l'Église. Aussi se console-t-il dans ses *mémoires* de l'espèce d'oubli où les distributeurs des grâces ecclésiastiques semblaient l'avoir laissé. *Dieu ne l'a pas permis*, disait-il, *je me serais perdu dans les grandes places; et d'ailleurs à la mort j'aurais eu un plus grand compte à rendre; je n'aurai à répondre que de moi.* Peut-être le sentiment religieux que l'abbé de Choisy exprime par ces paroles était-il plus commandé par les circonstances qu'inspiré par un vrai détachement des honneurs et des biens de ce monde: mais sa résignation est au moins très-digne d'un prêtre repentant et modeste; heureux d'avoir accepté dans cette louable disposition quelques mortifications passagères, en expiation des fautes qu'il s'est si souvent reprochées. Ne soyons pas plus sévères à son égard que la bonté suprême, qui sans doute aura reçu de lui avec indulgence cette pénible expiation, en lui pardonnant même les regrets involontaires que pouvait laisser dans son cœur un sacrifice si douloureux.

NOTES.

(1) Lorsque Monsieur se retira à Blois, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, mon père pensa être chassé. Le cardinal Mazarin l'accusait d'avoir voulu faire révolter le Languedoc..... Il avait pourtant toujours été dans les intérêts du roi préférablement à ceux de Monsieur; mais il n'avait pas cultivé le cardinal. Chargé d'une négociation qui exigeait de l'argent (et le roi n'en avait pas), il alla en Hollande emprunter deux cent mille écus sur son crédit, et n'en fut remboursé que six ans après. Cette *petite injustice* (*si pourtant j'ose parler ainsi* [1]), qu'on a faite à mon père, révolta ma mère à l'excès; et son dépit fut poussé à bout lorsqu'à la mort de Monsieur elle perdit la charge de chancelier qui valait cent mille écus.

(2) C'est ce qu'on a dit en particulier du roi d'Espagne, Charles II, gouverné par les jésuites et par des ministres vendus à la cour de Vienne. C'était ce pauvre roi qui, apprenant la prise de Mons par Louis XIV, et ignorant que cette ville était à lui, disait en soupirant : *Voilà une grande perte pour le roi d'Angleterre!* et ce prince était le maître d'une grande monarchie! Malheureuse espèce humaine, par quels hommes vous êtes souvent gouvernée!

(3) Il prit tant de goût pour cet habillement, qu'il ne le quitta presque pas jusqu'à la fin de ses jours; mais ce qui n'est pas moins affligeant, et ce qui prouve la frivole indulgence de la nation française pour les choses même les plus ridicules, c'est qu'après s'être moqué d'abord d'une si étrange mascarade, en peu de temps on s'y accoutuma si bien, qu'on le recevait partout en habit de femme, sans presque y faire attention : il ne craignait pas même de se montrer à Versailles avec ce singulier travestissement; malheureusement il fut un jour rencontré dans cet état au jeu de la reine, par le sévère duc de Montausier, qui, oubliant la présence de cette princesse et des femmes de la cour, dit au jeune *hermaphrodite*, avec la rudesse un peu brutale dont il faisait profession : *monsieur ou mademoiselle, car je ne sais comment vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la sorte habillé en femme, lorsque Dieu vous a fait la grâce de ne le pas être. Allez vous cacher; monsieur le Dauphin vous trouve très-mal ainsi..... Pardonnez-moi, monsieur*, répondit le jeune prince, *je la trouve belle comme un ange.*

Cette espèce de démence (car pourquoi ne pas l'appeler par son nom?) n'eût été, après tout, qu'une folie sans conséquence, si l'abbé de Choisy n'en avait pas abusé dans une circonstance très-grave; l'histoire n'en est que trop connue, nous ne la répéterons point, par ména-

[1] Nous prierons le lecteur d'observer la bassesse de cette parenthèse, *si ce style de valet*, ou plutôt *d'esclave*, n'eût été alors le style à la mode.

gement pour un confrère. Les détails de cette aventure, qui n'était faite que pour l'oubli, ont été conservés dans l'ouvrage très-peu édifiant qui a pour titre : *Histoire de la comtesse des Barres*, espèce de roman par la singularité des faits, mais histoire par la vérité. Cet ouvrage fut attribué, lorsqu'il parut, à un ami de l'abbé de Choisy, qui a toujours nié d'en être l'auteur, et d'avoir rendu un si mauvais service à sa mémoire.

(4) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici en détail les expressions plus qu'énergiques par lesquelles l'abbé de Choisy exprimait sa frayeur religieuse dans la maladie mortelle dont il fut atteint.

« La mort de la reine, *dit-il dans la peinture qu'il nous a conservée de cette maladie*, m'avait fait faire à peine quelques réflexions, quand tout à coup je me sentis accablé par une fièvre violente. Mes forces, au bout de trois jours, furent perdues, mon cœur abattu. J'envisageai la mort, que j'avais cru si éloignée. Bientôt après j'en vis tout l'appareil effroyable. Je me vis dans un lit entouré de prêtres, au milieu des cierges funèbres, mes parens tristes, les médecins étonnés; tous les visages m'annonçant l'instant fatal de mon éternité. Oh! qui pourrait dire ce que je pensais dans ce moment terrible! car si mon corps était abattu, si je n'avais quasi plus de sang dans les veines, mon esprit en était plus libre et ma tête plus dégagée. Je vis donc, ou je crus voir les cieux et les enfers. Je vis ce Dieu si redoutable sur un trône de lumière environné de ses anges. Il me semblait qu'il me demandait compte de toutes les actions de ma vie, des grâces qu'il m'avait faites, et dont j'avais abusé; et je n'avais rien à lui répondre, rien à lui offrir pour satisfaire à sa justice. Je voyais en même temps les abîmes ouverts prêts à m'engloutir; les démons prêts à me dévorer; les feux éternels destinés à la punition de mes crimes. Non, on ne saurait s'imaginer ce que c'est que tout cela, si on n'y a passé. Car ne croyez pas, dans cet état, quand l'âme est prête à se séparer du corps, ne croyez pas qu'on voie les choses comme nous les voyons présentement; les mystères les plus incompréhensibles paraissent clairs comme le jour; l'âme, quasi dégagée de son corps, a des clartés nouvelles; nous voyons la justice de Dieu qui nous va punir, et nous ne présumons plus de sa miséricorde. Pour moi, je vous avoue que j'eus grande peur. Je demandai pardon à Dieu de tout mon cœur. J'aurais bien voulu avoir le temps de faire pénitence, mais la mort me talonnait de près. J'avais entendu les médecins dire : *Il ne sera pas en vie dans deux heures*. Que faire donc? quel parti prendre? Je ne sentais rien, je ne me souvenais de rien qui pût me donner la moindre espérance. Je ne me voyais aucun moyen de racheter mes péchés par l'aumône; enfin, toutes les portes du ciel me paraissaient fermées. J'avais pourtant reçu tous mes sacremens, et m'étais préparé le mieux que j'avais pu à ce passage si terrible. Mais qu'est-ce qu'une préparation précipitée? et que peut penser dans ces derniers momens, au milieu d'une mort presque inévitable, un cœur tout terrestre, nourri dans les plaisirs du siècle, et si peu accoutumé aux pensées de l'autre vie? Je serais tombé dans le désespoir, si j'étais demeuré plus long-temps dans

un état si capable d'effrayer les plus déterminés. Mon corps, abattu par la violence de la maladie, tourmenté par l'agitation de mon esprit, demandait du repos. Je m'endormis, et me réveillai plus tranquille. J'avais cru, pendant mon sommeil, me voir à la porte d'une galerie toute éclatante de lumières, mais d'une lumière douce, et qui, sans m'éblouir, me paraissait plus brillante que toutes les autres lumières. Je me sentais bien ferme dans la résolution de me convertir si je revenais en santé, et je commençai à croire qu'il n'était pas impossible que Dieu me fît miséricorde. Une pensée si consolante me donna courage. L'esprit en repos contribua à ma guérison autant et plus que le quinquina; et je me vis bientôt en état de jouir encore une fois de la vie, que je n'avais souhaitée que pour faire pénitence. »

Nonobstant des dispositions si louables, il avait besoin, pour être tout-à-fait éclairé, d'une espèce de rechute qui fut encore longue et dangereuse, et *qui acheva heureusement en lui*, disait-il, *l'opération de la grâce*.

Cette conversion, néanmoins, ne l'avait guère corrigé. Passant un jour avec un ami près d'une terre considérable que le dérangement de sa conduite l'avait obligé de vendre, il poussait de profonds soupirs; son ami, édifié de sa douleur, louait de son mieux, pour la consolation de l'affligé, un repentir qui paraissait si profond et si sincère. *Ah!* s'écria l'abbé de Choisy, *que je la mangerais bien encore!*

(5) Pour donner une idée de ce journal, nous en rapporterons quelques passages singuliers ou curieux. Ils feront connaître le genre d'esprit de l'abbé de Choisy, sa manière de voir, de juger et d'écrire, et le rôle un peu mesquin qu'il a joué dans sa *sous-ambassade*. Le journal est adressé à M. l'abbé de Dangeau; à qui l'auteur rend compte, pour ainsi dire, de tous les momens de son voyage.

« M. Basset, l'un de nos missionnaires, a fait cette après-dînée une exhortation aux matelots, où d'honnêtes gens auraient pu prendre leur part. Oh! qu'aisément tout nous porte à Dieu, quand on se voit au milieu des mers, sur cinq ou six planches, toujours entre la vie et la mort! Cette consolation solide ne se peut trouver que dans les pensées d'une autre vie, cent fois plus heureuse que celle-ci; et il faut bien que nous les ayons, ces pensées de l'éternité, car sans cela nous serions bien sots d'aller passer la ligne.....

» M. Vachet, autre missionnaire, dira demain la messe. Je suis tout plein des joies du paradis. Je viens de lire le paradis de Nicole: qu'il en donne une belle idée! en vérité, il faut être fou pour ne pas avoir envie d'aller là. L'enfer ne m'a pas semblé si bien traité; et l'un m'a fait plus de plaisir que l'autre ne m'a fait de peur. Je crois avoir enfilé le bon chemin, et j'espère beaucoup de la miséricorde de Dieu. Que je suis heureux d'avoir entrepris ce voyage-ci! je sentais bien que la main de Dieu y était; et j'y étais poussé avec trop de violence pour que cela fût naturel. Je n'aurai guère offensé Dieu pendant deux ans. Hélas! ce seront

les deux plus belles années de ma vie! les tentations sont à trois ou quatre mille lieues d'ici. Franchement nous n'avons pas grand mérite à vivre dans l'ordre.....

» Il vient de venir un vent si furieux, que nous nous sommes tous regardés : et cependant, ô la bonne chose, que la bonne conscience! nous n'avons pas trop peur. Sur cette mer qui a un minois si terrible, et où j'entends les gens du métier dire, *cela ne vaut rien, il n'en faudrait pas beaucoup comme celui-là*, je suis tranquille. D'où vient cela? je ne joue plus; la bassette ne m'est plus de rien : je songe un peu à l'autre vie. Je ne tuais personne, mais à grand'peine disais-je mon bréviaire; et plus d'une fois j'ai quitté le jeu pour aller débrider vêpres; et puis retourner quêter un sonica. Quand on en use ainsi, on doit craindre les dangers. En vérité, la mer en colère est un prédicateur pathétique; et le P. Bourdaloue se tairait devant elle.....

» Oh le beau sermon que vient de faire le P. Le Comte! Il se *bourdalise* beaucoup : en voilà deux de suite de la même force. Il est éloquent, familier et touchant; et je vois que nos autres prédicateurs ne sont plus si empressés. Ils voient au moins la plupart, qu'après qu'ils ont bien crié, bien sué, on ne leur dit rien; on commence vêpres. Mais ce P. Le Comte n'est pas de même : chacun l'embrasse, chacun l'essuie; on ne veut pas qu'il s'enrhume, parce qu'on veut l'entendre encore.....

» Le P. Gerbillon a prêché sur l'enfer avec beaucoup d'esprit. Il dit de fort belles choses; mais avec un peu trop de véhémence, qu'il saura bien modérer à la Chine : car on n'y prêche point, on parle de bon sens, on raisonne juste; et quand les Chinois voient un prédicateur tout hors de lui, qui crie du haut de la tête, ils se mettent à rire, et disent : *A qui en a-t-il? contre qui veut-il se battre? et croit-il me persuader en me montrant qu'il se laisse aller à ses passions, et que la colère le transporte?.....*

» A la fin, la grande partie d'échecs vient d'être décidée. Nous jouions en vingt parties liées, le chevalier de Fourbin et le P. Gerbillon contre moi. L'émulation s'y était mise; un mauvais coup nous faisait pâlir. L'auditoire ou plutôt les spectateurs attentifs par dessus l'épaule, gardaient un profond silence, qu'ils ne rompaient de temps en temps que par des cris d'admiration. Ils ne pouvaient comprendre comment le roi ne nous donnait pas ses armées à commander, et ne comptaient pour rien le maréchal de Créqui. Voilà qui est beau. Mais à la fin j'ai perdu, et j'ai eu besoin des *Essais de morale* pour m'empêcher d'être fâché. Par bonheur j'avais lu depuis peu le *Traité de l'amour-propre*, et j'ai trouvé une belle occasion de m'humilier. Le soir, en faisant mon petit examen de la journée, je tombai sur les échecs, et examinai bien sérieusement d'où venait que j'avais si grande envie de gagner; et après avoir bien retourné mon cœur, je trouvai que c'était par vanité. Alors je demandai à Dieu la grâce de me faire perdre, si cela pouvait être bon à m'humilier. Qu'arriva-t-il? nous jouâmes le lendemain, et depuis ce moment-là je ne me suis point défendu. Je fus assez fâché dans le mo-

ment ; mais depuis la réflexion, j'ai eu beaucoup de consolation de voir ma prière exaucée.....

» J'ai été ce matin rendre visite, à Siam, à M. Constance, commissaire-général. La conversation a presque toujours roulé sur le roi, dont il connaît toutes les grandes qualités, comme s'il avait passé sa vie à Versailles. *Votre roi*, m'a-t-il dit, *parle comme la Sainte Écriture : il dit, et tout est fait. Vous me dites qu'il est tous les jours quatre ou cinq heures au conseil, et moi je crois qu'il y est toujours, à voir de quel air il mène ses voisins.....*

» Avant-hier, un des Siamois, nommé *Antonio Pinto*, soutint dans le palais de M. l'ambassadeur des thèses en théologie, dédiées au roi : c'est au nôtre. Nos jésuites disputèrent ; mais il y eut un diacre cochinchinois qui fit des merveilles, et qui ne voulait point se taire ; on avait beau battre des mains. L'archevêque talapoin de Siam y vint, et se mit vis-à-vis du répondant. Il nous aurait fait grand plaisir de disputer, mais sa gravité l'en empêcha. Il est assez beau à nos missionnaires de faire des écoliers capables de répondre en Sorbonne. Pour moi, je voudrais qu'ils en envoyassent quelqu'un en France, pour faire une expectative à Paris. Cela ferait grand plaisir à notre célèbre professeur de théologie, M. Grandin, de voir une face noire parler si juste : *De Deo uno et trino.* »

(6) Un jésuite plus zélé que le P. Tachard, mais beaucoup moins au fait des dispositions du roi de Siam, voulant convertir un jour ce prince, lui disait que, « pour entendre tous nos mystères, il fallait être éclairé » par l'esprit de Dieu, et qu'on obtenait cette grâce par la prière. Eh » bien ! répondit le monarque, vous n'avez qu'à, de votre côté, invo» quer nos dieux, après quoi vous entendrez et approuverez tout ce qui » vous paraît extravagant dans notre religion et dans notre culte. » Un prince, qui raisonnait de la sorte, était bien loin des portes de l'Eglise que Louis XIV désirait tant de lui ouvrir.

Voici de quelle manière l'abbé de Choisy s'exprime dans son journal sur le prétendu projet de conversion dont il fut d'abord la dupe, et bientôt après trop détrompé.

« M. l'ambassadeur (le jour de son audience) a dit au roi de Siam, *que le roi son maître, si fameux par tant de victoires, lui a commandé de venir trouver sa majesté aux extrémités de l'univers, pour lui présenter des marques de son estime et l'assurer de son amitié. Mais que rien n'était plus capable d'unir ces deux grands princes, que de vivre dans les sentimens d'une même croyance; que le roi le conjurait, par l'intérêt qu'il prend à sa véritable gloire, de considérer que cette suprême majesté dont il est revêtu sur la terre, ne peut venir que du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un Dieu tout-puissant, éternel, infini, tel que les chrétiens le reconnaissent, qui seul fait régner les rois, et règle la fortune de tous les peuples ; que c'était à ce Dieu du ciel et de la terre qu'il fallait soumettre toutes ces grandeurs, et non à ces faibles divinités qu'on adore dans l'Orient, et dont sa majesté, qui a*

tant de lumière et de pénétration, ne peut manquer de voir assez l'impuissance.

» Le roi de Siam, après avoir lu la lettre du roi, dit à M. Constance : *Je vois bien que le roi de France me veut faire chrétien*, et lui dit ces paroles d'un ton à faire beaucoup espérer. Je crois que c'est pour me tenir toujours en haleine, afin que jusqu'au départ de M. l'ambassadeur je ne sache point ma destinée.

» M. Constance est venu voir M. l'ambassadeur, et lui a dit que le roi, en plein conseil, lui avait dit ces paroles : *Le roi de France a pour moi une amitié désintéressée. Il m'envoie proposer de me faire chrétien : quel intérêt y a-t-il ? Il demande que je m'instruise de sa religion : il ne faut pas le mécontenter, il faut le faire et voir.* Grande parole pour un roi des Indes qui ne sait point dissimuler, et qui croit qu'il y va de son honneur de ne dire que ce qu'il pense ! La même chose a été rapportée à un missionnaire par le Barkalon, qui dit que la religion des pagodes était près de sa fin. Nous ne sommes pas assez innocens pour croire cela tout droit.

» On dit que le roi a donné à M. Vachet une audience de trois heures ; et qu'après l'avoir fort remercié, il a ajouté ces paroles dignes d'un roi chrétien : *N'en soyez pas plus orgueilleux, P. Vachet ; ce n'est pas vous qui avez fait de si grandes choses en si peu de temps : c'est le Dieu du ciel et de la terre qui l'a permis pour sa gloire, et c'est lui que nous en devons remercier.*

» Oh ! M. l'abbé de Dangeau, la belle chose que la religion chrétienne ! que Timoléon a d'obligation à Théophile de lui avoir ouvert l'esprit [1] ! Aussi vous puis-je assurer que, dans la Jérusalem céleste, Timoléon s'écriera : *Seigneur, si je chante vos louanges, si je vous vois, si je vous aime, c'est à Théophile, après vous, Dieu de miséricorde, à qui j'en ai la première obligation.....*

» Ce prince, le roi de Siam, ne sera point damné, il connaît à demi la vérité : Dieu lui donnera la force de la suivre. Il a un crucifix dans sa chambre : il lit l'Evangile ; il parle de notre seigneur Jésus-Christ avec grand respect : tout cela ne suffit pas pour me faire demeurer ici comme ministre du roi ; mais cela suffit pour nous donner une grande consolation. Prions bien Dieu pour ce bon roi de Siam.....

» Le roi me demanda hier s'il était vrai que je connusse le pape. Je lui répondis qu'oui, et que même j'étais le premier homme du monde qui lui eût baisé les pieds un peu avant son exaltation. *Puisque cela est*, me dit-il, *je vous prierai de faire à Rome quelques commissions pour moi*. Il n'en dit pas davantage ; et ce sera à l'audience de congé qu'il me parlera en forme. Oh ça, avouons la vérité : ne suis-je pas bien heureux ! et, ne pouvant demeurer ici, pouvais-je retourner en Europe d'une manière plus agréable et plus convenable à un ecclésiastique ? J'ai eu le service de Dieu en vue en venant, et je l'aurai encore en retour-

[1] L'abbé de Dangeau avait fort contribué à la conversion de l'abbé de Choisy.

nant. Il est beau pour notre religion, qu'un roi idolâtre témoigne du respect pour celui qui en est le chef en terre ; et lui envoie des présens des extrémités du monde ; et je crois que le roi sera bien aise de voir le vicaire de Jésus-Christ honoré par le roi de Siam, et qu'un de ses sujets soit chargé d'une pareille commission. »

(7) Le nouveau prêtre était aussi novice dans le sacrement de l'ordre, qu'un certain abbé de Cosnac, dont il a écrit très-plaisamment l'histoire.

Cet abbé, qui venait d'être nommé à l'évêché de Valence, avait prié un archevêque de ses amis de faire la cérémonie de son sacre. L'archevêque lui ayant demandé quel jour il avait choisi pour cette cérémonie : *Il est nécessaire*, répondit l'abbé, *que vous me fassiez prêtre auparavant, car je ne le suis pas..... Je vous ferai prêtre*, répondit le consécrateur...... *Mais*, dit l'abbé, *il faudra que vous me fassiez diacre..... Diacre soit*, répondit l'archevêque un peu surpris..... *Je vous dirai tout bas*, reprit l'abbé, *que je ne suis même pas encore sous-diacre..... Oh ! pour le coup*, répliqua l'archevêque, *dépêchez-vous de me dire que vous êtes tonsuré, de peur que dans cette disette de sacremens, vous ne remontiez jusqu'au baptême.*

Voici les réflexions de l'abbé de Choisy, sur les différens ordres dont il venait d'être honoré.

7 décembre.

» J'ai reçu ce matin les quatre mineurs, et demain, s'il plaît à Dieu, je m'engagerai pour toute ma vie dans l'état ecclésiastique. Il y a deux ans et demi que j'y songe. Je me suis abandonné à M. de Métellopolis : ainsi, j'ai la conscience en repos, et crois prendre le bon parti..... »

8 décembre.

« Je suis présentement sous-diacre ; il n'y a plus moyen de reculer, voilà qui est fait. Je ne sais si je serai assez malheureux pour me repentir ; mais je n'en crois rien..... »

9 décembre.

« Je suis diacre : c'est bien marcher à pas de géant ; et qui plus est, demain, s'il plaît à Dieu, je serai prêtre. Il n'y avait pas moyen de faire autrement..... »

10 décembre.

« Me voici donc prêtre. Quel terrible poids je me suis mis sur le dos ! Il faudra le porter ; et je crois que Dieu, qui connaît ma faiblesse, m'en diminuera la pesanteur, et me conduira toujours par ce chemin de roses que j'ai trouvé si heureusement chez vous, au sortir des bras de la mort..... »

6 janvier.

« Dieu m'a fait la grâce de dire aujourd'hui ma première messe !

Oh! le bon séminaire, la bonne retraite qu'un navire! on est en paix dans sa petite chambre: personne ne vient vous interrompre..... »

« Croiriez-vous que je viens de faire un sermon, et que peut-être je le dirai? cela est un peu téméraire: commencer à prêcher à quarante-deux ans! nous verrons comment cela se passera: je sentirai bien si je ne fais rien qui vaille, et je me le tiendrai pour dit. J'ai eu toute ma vie la fantaisie de prêcher, dans des temps où je prêchais fort peu d'exemple: maintenant, que Dieu m'a fait la grâce de rentrer en moi-même, et que je me vois prêtre pour toute l'éternité, je veux au moins essayer, et jamais je ne trouverai une plus belle occasion. Si je pouvais parvenir à faire un bon prône à Gournay [1], ce serait là toute mon ambition, car je ne crois pas que je me serve du crédit de M. le grand-aumônier pour prêcher à Versailles.....

» J'ai fait aujourd'hui mon coup d'essai: j'ai prêché pour la première fois de ma vie. Ce ne sera pas la dernière: c'est vous dire assez nettement que je ne suis pas rebuté de moi. Je n'ai rien à vous dire sur la composition: comment faire sur un navire, sans livres et sans secours? J'ai dit ce que j'ai pu; et de bons matelots sont contens de peu. Mais ce qui m'a plu, c'est que je n'ai point eu peur, et je n'ai point dit servilement mot à mot ce que j'avais écrit.....

» Je ne prends plus la peine de vous dire quand je prêche ou quand je ne prêche pas; quand on est rompu à un métier, on ne s'en fait plus de fête. Cependant, à dire le vrai, j'ai pensé manquer aujourd'hui. J'ai oublié tout-à-fait le commencement de mon premier point. Qu'ai-je fait? j'ai battu la campagne; j'ai redit en autres termes un peu plus familiers ce que je venais de dire d'un style sublime; et ainsi, en pelotant, j'ai rattrapé ce que j'avais à dire. Je crois que le pauvre P. Tachard a sué pour moi; mais peu de matelots s'en sont aperçus..... »

(8) Nous avons dit que ce journal était écrit avec une gaieté dont le sujet ne paraissait pas trop susceptible. En voici un exemple sur cette phrase: *Si j'étais que de vous, je ferais telle chose.* — *Il faut, messieurs*, dit le président Rose, *que je vous fasse à ce propos une petite historiette.* Au voyage de la paix des Pyrénées, un jour le maréchal de Clerembault, le duc de Créqui et M. de Lyonne causaient, moi présent, dans la chambre du cardinal Mazarin. Le duc de Créqui, en parlant au maréchal de Clerembault, lui dit dans la chaleur de la conversation: M. le maréchal, *si j'étais que de vous,* j'irais me pendre tout-à-l'heure. *Eh bien!* répliqua le maréchal, *soyez que de moi.*

Dans un autre endroit, l'abbé de Choisy parle d'un académicien qui trouvait alternativement des raisons pour des opinions contraires. *Il ressemble*, dit l'abbé de Choisy, *à feu M. de Marca, qui, dans les assemblées du clergé, soutenait tantôt un avis, tantôt un autre, selon les circonstances, et avait toujours à nous alléguer quelque canon qui paraissait fait exprès pour lui.*

[1] C'était le prieuré de M. l'abbé de Dangeau.

(9) La question du duc de Bourgogne à l'abbé de Choisy sur ce malheureux monarque prouve que, malgré la plus excellente éducation, le caractère de prince est trop souvent indélébile.

On prétend que le duc de Montausier, quand il eut appris la réponse de l'abbé de Choisy, et de quelle bouche la vérité était partie, s'écria comme Molière : *Où va-t-elle se nicher?* On dit même qu'il ajouta : *je suis fâché de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite son amitié.*

(10) Ce prince, grand dans ses vertus et petit dans sa dévotion, ferme et faible tout à la fois, moitié au-dessus, moitié au niveau de ses contemporains, résistant et cédant tour à tour à la barbarie de son siècle, enfin qu'on nous permette cette expression, *moitié saint* et *moitié roi*, résistait au pape et tremblait devant sa mère, abandonnait des sujets qu'il rendait heureux, pour aller se faire battre en Afrique dans deux croisades successives, mal habilément entreprises et plus mal habilement exécutées, où périrent avec lui des milliers de Français ; il joignait à toute la dureté de l'intolérance religieuse, la sagesse et l'équité la plus rare dans celles de ses lois qui n'avaient pas l'hérésie pour objet ; à la bienfaisance la plus tendre pour les malheureux, un zèle si peu éclairé et même si cruel, *qu'il ne fallait*, disait-il, *répondre aux objections des hérétiques, qu'en leur enfonçant l'épée dans le corps jusqu'à la garde :* avec les plus rares talens pour gouverner, il eut la fantaisie, par le conseil d'un jacobin son confesseur, d'abdiquer la royauté pour se faire moine ; fantaisie qui, pour son honneur, ne dura pas, et qui fit dire à Philippe *le Hardi* son fils : *Que si Dieu le faisait jamais roi, il ferait justice de tous ces prêcheurs.* C'est ce contraste qu'il faut surtout faire sentir dans l'histoire de S. Louis ; aussi cette histoire, quoique si souvent écrite, est pourtant encore à faire.

On dit que l'abbé de Choisy avait formé le projet d'écrire la vie de deux autres princes bien différens de S. Louis, Dioclétien et Théodoric ; mais il aurait fallu un historien plus exact, et surtout plus éclairé, pour apprécier deux monarques que leurs actions ont placés au rang des souverains les plus illustres et dont la calomnie a trop long-temps persécuté la mémoire : vrais sages sur le trône, mais décriés par la superstition et le fanatisme.

(11) Lorsque Elisabeth de France, fille de Henri II, destinée, pour son malheur, à épouser Philippe II, roi d'Espagne, fut remise entre les mains des commissaires espagnols envoyés par ce monarque pour la recevoir, un de ces commissaires adressa gravement à la princesse une partie de ce même passage : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui.* (Écoutez, ma fille, et voyez ; prêtez l'oreille, et oubliez la maison de votre père). Un autre de ces commissaires, l'évêque de Burgos, ajouta plus gravement encore le reste du passage : *Et concupiscet rex decorem tuum* (et votre beauté inspirera des désirs au roi), la malheureuse princesse, qui entendait le latin, et qui n'épousait qu'avec répugnance le vieux et odieux monarque espa-

gnol, tomba évanouie entre les bras de la reine de Navarre qui l'accompagnait.

(12) Cette histoire se ressent beaucoup de l'habit sous lequel l'auteur l'a composée, car ces ajustemens de femme, qu'il n'osait plus porter dans le monde, par la juste crainte d'y causer trop de scandale, il ne pouvait se résoudre à s'en priver quand il était seul, ne songeant pas assez qu'il lui restait dans cette solitude même un témoin plus redoutable que les hommes. Peut-être suffirait-il, pour apprécier la valeur de ces annales ecclésiastiques, de se représenter un moment ce prêtre septuagénaire, sous un habit si peu fait pour son âge et pour son état, travaillant à l'histoire des martyrs et des anachorètes, et se mettant des ajustemens profanes de la même main dont il écrivait les décisions des conciles. Aussi, interrompant quelquefois son travail pour jeter un moment de tristes regards sur lui-même, il s'écriait avec la sincérité la plus naïve : *Quel peintre pour les Antoine et les Pacômes, pour les Augustins et les Athanase !*

L'abbé Fleury qui, comme nous l'avons dit dans son éloge, avait mis trente ans à composer son *Histoire ecclésiastique*, en avait donné les derniers volumes à peu près dans le même temps que l'abbé de Choisy fit paraître la sienne. Il était bien difficile que la frivolité française se refusât le jeu de mots que lui offraient les noms de *Choisy* et de *Fleury* sur ces deux histoires, l'une si légère et l'autre si grave. On disait donc que l'abbé Fleury était *choisi* dans son ouvrage, et que l'abbé de Choisy était *fleuri* dans le sien. Mais l'ouvrage superficiel et frivole n'effaça pas en cette occasion l'ouvrage exact et utile; et l'historien véridique, quoique bien moins philosophe dans son histoire que dans ses discours, fut préféré par le public à l'historien qui n'était qu'agréable et nullement philosophe.

L'abbé de Choisy a imprimé que c'était par le conseil de Bossuet qu'il avait entrepris d'écrire l'*Histoire ecclésiastique*. Il paraît difficile à croire que Bossuet lui ait donné ce conseil, dans un temps où l'on avait déjà celle de Tillemont, et où Fleury écrivait la sienne. Peut-être l'évêque de Meaux, en conseillant à l'abbé de Choisy d'écrire cette histoire, *n'avait-il d'autre objet que de l'engager à l'apprendre.*

ÉLOGE DE ROQUETTE [1].

Il avait pour oncle un autre abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui, par son zèle de commande et sa dévotion politique,

[1] Henri-Emmanuel de Roquette, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Gildas de Ruis, reçu à la place d'Eusèbe Renaudot, le 12 décembre 1720; mort le 5 mars 1725.

eut l'honneur, dit-on, de fournir à Molière l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tableau du *Tartufe*. Cet évêque d'Autun, qui se mêlait de prêcher, et qui mettait dans sa prononciation et dans ses gestes autant d'affectation et de grimaces que dans sa conduite, se plaignait à M. de Harlai de ce que les officiers municipaux de la ville d'Autun avaient quitté son sermon pour aller à la comédie. *En effet*, dit M. de Harlai, *ces gens-là étaient de bien mauvais goût, de vous quitter ainsi pour des comédiens de campagne* (1). C'était sur les sermons de ce prédicateur saltimbanque que Despréaux avait fait cette épigramme :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Neveu de ce prélat hypocrite et intrigant, l'abbé de Roquette ne lui ressembla pas ; à une doctrine saine et à des mœurs sans reproche, il joignit un caractère vrai et une conduite simple ; cette candeur et cette simplicité, déjà si estimables par elles-mêmes, augmentaient encore de prix, par le talent distingué qu'il avait pour l'éloquence, talent qu'il cultiva long-temps avec succès, et qui lui mérita les honneurs académiques.

On voit, par les discours prononcés à sa réception et à celle de son successeur, qu'il eut l'honneur de haranguer souvent le roi, à la tête de la députation des États de Bourgogne ; qu'il fit plusieurs fois, dans ces mêmes États, l'usage le plus heureux du don de la parole, pour démêler et concilier les intérêts de la province et ceux du monarque ; qu'il consacra enfin ce don si rare au plus digne emploi qu'un ecclésiastique en puisse faire, celui d'annoncer dans la chaire de vérité les maximes du christianisme. Il s'exerça même dans tous les genres d'éloquence dont la chaire est susceptible ; il prononça l'oraison funèbre de Jacques II, roi d'Angleterre ; sujet d'autant plus fécond pour un orateur chrétien, qu'il eût été plus épineux pour un orateur philosophe. Car si le prédicateur religieux pouvait offrir dans ce prince si catholique et si dévot, le plus édifiant émulateur des héros monastiques, l'appréciateur éclairé ne pouvait guère trouver en lui qu'un souverain peu digne de l'être, dédaigné et proscrit par sa nation, pour l'aveuglement et le fanatisme de son zèle. L'oraison funèbre que l'abbé de Roquette consacra à sa mémoire, fut très-goûtée dans le temps à la cour de Louis XIV, où les jésuites, alors tout-puissans, protecteurs et protégés du roi Jacques, décidaient sans appel de ce qu'il fallait croire et approuver ; elle est oubliée aujourd'hui, et nous sommes forcés de convenir

qu'elle devait l'être, moins à la vérité par la faute de l'ouvrage que par celle de la matière; les malheurs trop mérités du monarque ont répandu contre sa personne des préventions peut-être exagérées, mais excusables, qui ont rendu inutile tout l'art que le panégyriste avait pu employer pour répandre quelque éclat sur les talens militaires de ce malheureux prince, et sur ses pieux et vains efforts pour ramener son royaume au sein de l'Église. Mais l'Académie, en mettant le roi Jacques à sa place, mit aussi l'orateur à la sienne, et récompensa de ses suffrages l'éloquence dont il avait fait preuve en cette occasion et en beaucoup d'autres. En rendant cette justice à l'abbé de Roquette, la compagnie fit de plus une acquisition très-nécessaire. Parmi les différens genres d'orateurs qu'elle doit renfermer, un orateur chrétien est pour elle d'un besoin indispensable. Elle peut avoir le malheur de perdre ou son respectable protecteur, ou quelqu'une des personnes augustes qui tiennent de près au trône; dans ces tristes circonstances, elle doit à leur cendre un tribut d'éloge et de douleur à la face des autels; il serait indécent et honteux pour elle de garder le silence, dans un moment où toutes les chaires retentissent de ces noms révérés; il ne le serait pas moins que l'Académie fût obligée d'aller chercher hors de son sein un interprète de ses sentimens pour les protecteurs qu'elle a perdus. Elle a donc besoin de trouver, parmi ses propres membres, cet interprète éloquent. Des raisons très-sages ne lui permettent pas d'admettre des orateurs liés par des vœux à une société religieuse; les prélats, d'ailleurs très-respectables, qu'elle renferme, souvent occupés d'affaires importantes, et quelquefois peu exercés à l'art de la parole, ne sont pas toujours assez propres ou assez prêts à seconder ses vues et son zèle. Il est donc nécessaire qu'elle s'assure un prédicateur d'un mérite reconnu et distingué, capable d'acquitter dans l'occasion ce qu'elle doit à la mémoire de ses bienfaiteurs, et de répondre à l'attente de la nation, qui, dans ces momens, a les yeux sur elle. La compagnie avait dans l'abbé de Roquette un orateur tel qu'elle pouvait le désirer pour cet objet, et tel que les circonstances pouvaient alors le lui fournir. Elle en possède un aujourd'hui (l'abbé de Boismont), que le siècle précédent aurait pu envier au nôtre; qui, dans son oraison funèbre du dauphin, de la reine, du roi, et de l'impératrice et reine de Hongrie, a rempli nos justes espérances, et a laissé bien loin derrière lui tous ses concurrens; qui a répandu dans ces quatre ouvrages des traits d'une éloquence sublime, dont Bossuet se serait fait honneur, et des traits d'une sensibilité touchante et simple, que Massillon n'aurait pas désavoués (2).

NOTES.

(1) Cette épigramme de M. de Harlai sur l'évêque d'Autun est bien supérieure à une réponse du même genre, que fit Dancourt au P. de La Rue, dont il avait été le disciple. Ce jésuite reprochait à son élève de s'être fait comédien : *Mon père,* lui répondit Dancourt, *ne nous faisons point de reproche l'un à l'autre ; je suis comédien du roi, vous êtes comédien du pape, la différence n'est que dans le genre*. Le mot de Dancourt n'était qu'une injure indécente. Celui de M. de Harlai est une plaisanterie fine et de bon goût.

Ce même évêque d'Autun, si grand hypocrite, prêchait un jour dans l'église des jésuites le panégyrique de S. Ignace leur fondateur. Toute la musique de l'Opéra était à cette cérémonie pour y chanter solennellement l'office du saint patron de la société. *Les jésuites*, dit en sortant un des auditeurs, *viennent de nous donner deux spectacles en un même jour*, *l'*opéra *et le* Tartufe.

Voici un trait d'adulation de ce méprisable abbé de Roquette, que rapporte l'abbé de Choisy dans ses mémoires, et qui est remarquable par l'excès de la bassesse et de la bêtise tout à la fois. Un soir que le prince de Conti, qui était contrefait, s'était masqué malgré l'abbé de Cosnac[1]... qui s'était enhardi à lui dire que de la taille dont il était, il était impossible qu'il se masquât sans être connu ; l'abbé de Roquette entra dans sa chambre comme il était près d'en sortir avec ceux qu'il avait mis de la partie ; et cet abbé s'adressant au prince, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes, qui était de la plus belle figure : *Monsieur,* lui dit-il, *montrez-moi son altesse ;* et puis se retirant du côté de l'abbé de Cosnac : *Monsieur,* continua-t-il, *dites-moi lequel de ces masques est Monseigneur ?* L'abbé de Cosnac impatienté lui dit assez haut pour que le prince l'entendît : *Allez, monsieur de Roquette, vous devriez mourir de honte ; et quand son altesse fait une mascarade pour se divertir, elle sait bien que la taille de M. de Vardes et la sienne sont différentes...* Ce discours de l'abbé de Cosnac fut la source de la haine que lui et M. d'Autun ont depuis conservée l'un pour l'autre et qui fit faire à Guilléragues, ami de l'abbé de Cosnac, les mémoires sur lesquels Molière a fait depuis la comédie *du Faux Dévot*.

Une fausseté si absurde à l'égard des hommes ne laissait aucun doute sur celle de l'abbé de Roquette dans sa dévotion, et on aurait pu lui dire, comme à tant d'autres hypocrites de nos jours : *A qui croyez-vous en imposer ?*

(2) Parmi plusieurs morceaux de l'éloquence la plus sublime ou la plus touchante, que nous pourrions citer dans ces beaux discours de

[1] Depuis évêque de Valence et archevêque d'Aix. (*Voyez* les notes sur l'éloge de l'abbé de Choisy.)

l'abbé de Boismont, nous rapporterons les deux suivans tirés de l'oraison funèbre du dauphin. Dans le premier qui nous paraît digne de Bossuet, l'orateur, après avoir peint de la manière la plus pathétique les vœux de la nation pour la vie de ce prince, s'écrie :

« Vœux inutiles ! peuple présomptueux dans ta douleur, peuple qui » ne mérite rien, et qui ose tout espérer !... Tes propres iniquités se » sont placées entre le ciel et toi, comme un nuage d'airain, pour » repousser tes cris et ta prière : *Opposuisti tibi nubem, ut non transeat* » *oratio*... En effet, messieurs, le mal devient extrême, et livre bien- » tôt monseigneur le dauphin aux derniers secours de la religion. Ce » jour de pleurs et d'effroi, dont l'appareil étonna l'âme la plus ferme, » attendrit la plus insensible, déchira la mieux préparée, fut le jour » de votre majesté, seigneur ! *In illa die exaltabitur Deus solus.* » O roi éternel, qui voyez tous les rois s'écouler devant vous avec le » torrent des âges, que vous étiez grand dans ce moment terrible ! » Tout s'abaissa sous vos pieds, trône, sceptre, dignité, puissance ; » tous les rangs, tous les degrés disparurent, toute lumière s'éclipsa » devant ces lugubres flambeaux, qui n'éclairèrent alors que la fai- » blesse, l'humiliation, le néant ; et dans ce palais, tout plein de la » gloire humaine, il ne resta que vous et la victime. *In illa die exal-* » *tabitur Deus solus.* »

Dans le second morceau, où l'on retrouve la sensibilité, la philosophie et les grâces simples de Massillon, l'orateur s'exprime ainsi :

« La vanité ne réclame rien dans ce triste éloge ; on ne vous offre » point de drapeaux déchirés, de trophées sanglans, de rivaux humi- » liés, de provinces conquises ; la victoire éplorée ne gémit point, la » renommée se tait, la vertu pleure ici toute seule ; elle pleure un » prince de trente-six ans, qui ne connut qu'elle. »

A ces deux morceaux nous joindrons encore le suivant, tiré de l'oraison funèbre de la reine, par le même académicien, et dans lequel Bossuet et Massillon nous paraissent se réunir.

« La naissance d'un prince n'est aux yeux de la reine qu'un engage- » ment et un devoir de plus..... Elle ne le forme pas au grand art de » régner ; hélas ! si le ciel le permet, les exemples de son sang l'instrui- » ront assez. Mais elle lui apprend qu'au pied du trône, et bien plus » encore, loin du trône même, sont ses frères ; qu'il appartient à ce » pauvre, à ce malheureux, dont il n'entend pas les cris ; que les » hommages les plus flatteurs sont ceux de la misère reconnaissante ; » et que les couronnes de l'éternité seront le prix des larmes qu'il » aura essuyées sur la terre... O prince [1] ! sur qui nos regards s'ar- » rêtent avec une espérance si tendre, vous ne recevrez plus ces tou- » chantes leçons. Père, mère, aïeule, tout est enseveli dans le silence » de la mort ; mais l'esprit qui les anima vous parle du fond de leurs

[1] Louis XVI, alors dauphin.

» tombes entassées ; une voix respectable et terrible vous crie : *Conso-*
» *lez la terre qui a les yeux sur vous, et regardez le ciel qui vous*
» *attend.* »

L'oraison funèbre de Louis XV, prononcée par le même orateur, offre encore un plus grand nombre de traits d'éloquence, de sensibilité, de cette finesse même qui sait toucher légèrement et avec adresse des cordes délicates et difficiles. Nous en citerons quelques morceaux, avec beaucoup de regret de ne pouvoir en citer un plus grand nombre ; il faudrait transcrire presque en entier ce discours, pour en faire connaître toutes les beautés.

« A cette époque, messieurs (l'époque du ministère du cardinal de
» Fleury), on vit sur la terre un peuple heureux tout à la fois et res-
» pecté ; et ce peuple était celui que Louis XIV avait comme enseveli
» dans ses triomphes, peuple détesté de l'Europe conjurée, déshonoré
» à Hochstet, humilié à Gertruidenberg, consterné, fuyant des rives
» du Rhin jusqu'à celles de l'Escaut, rassuré à peine à Denain par
» l'heureux génie de Villars, traînant, après la paix d'Utrecht, les
» débris d'une puissance que l'envie ne daignait plus remarquer, sans
» commerce, sans vaisseaux, sans crédit... Un homme est choisi pour
» ranimer ce peuple abattu. Louis dit au cardinal de Fleury, comme
» autrefois le Seigneur Dieu au prophète Ezéchiel : *Insuffla super*
» *interfectos istos, ut reviviscant* (Soufflez sur ces morts, afin qu'ils
» revivent). Tout à coup un esprit de vie coule dans ces ossemens
» arides et desséchés ; un mouvement doux, mais puissant, se com-
» munique à tous les membres de ce grand corps épuisé ; toutes les
» parties de l'État se rapprochent et se balancent : *Et accesserunt*
» *ossa ad ossa, unum quodque ad juncturam suam.* L'harmonie se
» rétablit, la confiance renaît, etc. »

Rien n'est plus heureux et plus éloquent que l'application de ce passage de l'Ecriture. C'est ainsi qu'il faut la faire parler dans une oraison funèbre, et non pas y entasser, sans choix et sans génie, comme ont fait tant d'autres orateurs, des milliers de passages des livres saints : les uns applicables à cent autres sujets, les autres appliqués au sujet d'une manière froide et triviale.

Dans le morceau suivant, l'orateur fait sentir avec d'autant plus d'adresse les reproches qu'on peut faire au cardinal de Fleury, qu'il a eu l'art de donner à ces reproches la forme de l'éloge...

« Ministre respectable, je n'insulte point à votre repos ; je sais que
» nous vous devons ces jours paisibles et brillans que je retrace ; mais
» qu'il me soit permis de le dire, en conservant dans votre auguste
» élève cet esprit de modération et de réserve, si vous aviez excité ces
» flammes généreuses, ce noble sentiment de ses forces, qu'il méritait
» si bien de prendre ; si vous lui aviez appris à ne pas se séparer de sa
» nation, à la méditer, cette nation, qui se donne toutes les chaînes

» qu'on ne lui montre pas, qui supplée par le dévouement tout le
» pouvoir qu'on ne lui fait pas sentir, qu'il serait honteux d'opprimer,
» parce qu'on est toujours sûr de la séduire; si en lui peignant tous les
» hommes faux et trompeurs, vous lui eussiez dit que le seul homme
» de son Empire dont il ne devait pas se défier était lui-même, nous
» jouirions encore de la sagesse et de la pureté de vos conseils. Il vous a
» manqué une ambition dont la France vous eût fait un mérite, celle de
» vous survivre par l'impulsion que vous pouviez donner à l'âme de son
» roi: hélas! votre ministère a péri avec vous. »

Voici un autre morceau, plein d'éloquence et de finesse tout à la fois, sur le caractère, les vertus et les fautes de Louis XV.

« Hélas! messieurs, par quelle fatalité Louis XV a-t-il exagéré sur le
» trône deux vertus si étrangères au trône, *la modestie et la défiance de*
» *soi-même?* Etions-nous donc réservés à déplorer dans ce monarque ce
» qu'on ne peut trop louer dans les rois? Mais c'est dans le malheur
» qu'il sied bien d'être juste. Distinguons les traits de la lumière au
» milieu des ombres qui l'affaiblissent... Otez ce poids qui l'entraînait
» irrésistiblement vers la condescendance, l'âme élevée se montrera
» partout. A Fontenoy, lorsque tout chancèle, il observera que la
» redoute d'Anthoin, vainement attaquée, laisse l'espoir de la victoire,
» et il soutiendra seul son armée par ce coup d'œil digne des Condé et
» des Turenne: voilà le général... A Bruges, à l'aspect des mausolées
» de Charles *le Hardi*, et de Marie de Bourgogne, il s'écriera: *C'est*
» *là le berceau de toutes nos guerres;* pensée rapide et profonde:
» voilà le philosophe. A Versailles, la marche tortueuse de la poli-
» tique jettera de l'incertitude et de l'obscurité sur un traité de paix;
» il le réformera seul, et tous les nuages seront dissipés: voilà l'homme
» d'État... Je ne craindrai pas de le dire: Louis XV, avec ses principes,
» était plus près de la véritable grandeur, que Louis XIV avec ses
» talens. Celui-ci fut le héros de la fortune; celui-là prouve qu'un roi
» juste peut se passer d'elle. L'un ne pouvait être arrêté, et la vanité
» l'égara; l'autre méritait d'être soutenu, et sa droiture en eût fait un
» grand roi: c'est à ce titre qu'il mérite nos hommages. »

On trouvera des beautés du même genre dans cet endroit de la seconde partie.

« Une vertu dont l'audace et le crime ont abusé, n'a-t-elle donc
» plus de droit à nos éloges? Quelle voix s'élèvera pour inculper la
» bonté de Louis? sera-ce celle de la religion, dont il respecta toujours
» les conseils et les priviléges? celle de ses courtisans, qu'il combla de
» faveurs, à qui il ne montra jamais que la tristesse obligeante de ces
» refus involontaires qui valent des grâces? celle de ses soldats, qui
» le virent pleurant sur les lauriers de Fontenoy, parcourant les hôpi-
» taux, consolant les blessés, s'écriant au milieu de ces tristes victimes
» de la victoire: *Anglais, Français, ennemis, sujets, que tous soient*

» *également traités, ils sont tous des hommes?* Sera-ce celle du
» peuple? Non, monarque bien aimé et digne de l'être, il ne troublera
» point vos mânes augustes... Gémissant, il ne vous nommait point
» dans ses larmes, le cri de sa misère ne vous accusa jamais; c'était
» pour vous qu'il avait inventé ce soupir que l'oppression lui arracha:
» *Ah! si le roi le savait...* Votre cendre lui sera aussi précieuse, que
» votre nom lui a été cher. »

Mais le morceau le plus sublime peut-être de cette éloquente oraison funèbre est celui où l'abbé de Boismont peint la dernière maladie du roi, et les circonstances dont sa mort fut accompagnée.

« La vérité est donc bien étrangère au trône, puisqu'elle n'en ap-
» proche pas dans les momens même où tout fuit, où il ne reste
» qu'elle... Telle est la destinée de Louis dans ces cruels instans. Le
» mystère l'environne, rien ne lui désigne le poison qui le dévore; la
» cour, la capitale retentit de l'accablante nouvelle; l'étonnement, la
» terreur, une multitude de voix la répète; et la vérité n'en trouve pas
» une pour porter ce triste secret à l'oreille du prince... Eh! malheu-
» reux politiques, vous vous méprenez; ce n'est pas un trône, c'est un
» lit de mort que vous assiégez; tous vos déguisemens, tous vos artifices
» sont perdus... Mais vous êtes, dans ce moment, les ministres d'un
» jugement terrible. Telles sont les justes rigueurs de la vérité sur les
» rois; méconnue lorsqu'elle est importune, elle fuit quand elle devient
» nécessaire... »

Plus bas, l'orateur, après avoir tracé le tableau touchant du repentir du roi, et de la miséricorde divine qui le console et le rassure, ajoute avec la sensibilité la plus profonde:

« Cependant, que de rigueurs au milieu de tant de grâces! Trem-
» blez, vous que cette indulgence pourrait précipiter dans la présomp-
» tion; c'est au cœur de ce prince malheureux que l'inflexible justice a
» frappé. Ce cœur sensible était coupable; ce cœur sensible est la
» victime à laquelle la vengeance s'attache; elle lui laisse tous les be-
» soins de sa tendresse, et lui en ravit presque tous les objets; le mal
» qui s'accroît pèse sur tous les mouvemens de ce cœur déchiré, et
» les enchaîne sans les détruire. L'amitié, la piété filiale, veillent en
» vain autour de lui; ni la piété filiale, ni l'amitié n'auront un soupir.
» Cet affaissement de toutes ses puissances, cette présence de sa
» raison, qui lui fait sentir la douceur d'expirer du moins dans les em-
» brassemens de ses petits-fils, et l'affreuse nécessité de les écarter:
» quelle pénitence! Il mourra, et il n'a point encore ouvert le sanc-
» tuaire de l'Etat à son successeur; il laisse de grandes plaies et de
» jeunes mains pour les fermer; il emporte avec lui ces leçons, ces
» regrets, ces conseils, que l'éloquence du dernier moment rend si
» pénétrans et si respectables; il mourra, et les oracles de sa mort
» seront perdus comme les derniers exemples de sa vie: quelle péni-
» tence! »

Nous ne craignons point de le dire ; il ne manque à ce discours que d'être moins moderne, pour être mis par la voix publique à côté de ce que nous avons de plus éloquent en ce genre ; et quand le genre même viendrait un jour à être proscrit par la sévérité philosophique de nos neveux ; quand cette postérité, devenue inflexible et austère, ne voudrait plus entendre dans la chaire de vérité, que la vérité toute nue et sans apprêt, elle donnera toujours des éloges à l'orateur qui, dans ce sujet épineux et glissant, et dans un temps où il n'était pas permis à la vérité de se présenter sans voile, a su la faire parler avec une délicatesse si noble, et une éloquence si touchante.

L'abbé de Boismont a encore ajouté, s'il est possible, à sa réputation, par son éloquente oraison funèbre de l'impératrice reine de Hongrie, et par le sermon touchant qu'il a prononcé en 1782 sur l'établissement d'une maison de charité en faveur des pauvres militaires et des pauvres ecclésiastiques. Pour ne point donner à cet article trop d'étendue, nous nous contenterons de citer le beau portrait du roi de Prusse, dans le premier discours, et celui du curé de campagne dans le second, sans prétendre néanmoins préférer ces deux morceaux à beaucoup d'autres qui ne sont pas moins dignes d'éloges. Ceux de nos lecteurs qui pourraient trouver ici un trop grand nombre de citations étrangères, selon eux, à l'histoire de l'Académie, nous les pardonneront sans doute, s'ils pensent comme nous, que des traits d'une éloquence si distinguée, ouvrage d'un membre de cette compagnie, sont le plus bel ornement de cette histoire.

Portrait du roi de Prusse.

« Au milieu de cette foule d'ennemis triomphans, considérez le lion » du Nord qui s'éveille ; ses regards ardens semblent dévorer la proie » que la fortune lui marque : génie impatient de s'offrir à la renommée, vaste, pénétrant, exalté par le malheur et par ces pressentimens secrets qui dévouent impérieusement à la gloire certains êtres » privilégiés qu'elle a choisis, je le vois se précipiter sur ce théâtre » sanglant, avec une puissance mûrie par de longues combinaisons, et » des talens agrandis par la réflexion et la prévoyance ; soldat et général, conquérant et politique, ministre et roi, ne connaissant d'autre » faste que celui d'une milice nombreuse, seule magnificence digne d'un » trône fondé par les armes. Je le vois, aussi rapide que mesuré dans » ses mouvemens, unir la force de la discipline à la force de l'exemple, » communiquer à tout ce qui l'approche cette vigueur, cette flamme » inconnue au reste des hommes, que la nature avait cachée dans son » sein ; marcher à d'utiles triomphes ; diriger lui-même avec art tous » les coups qu'il porte, attaquer ce tronc chancelant sur lequel Marie-Thérèse est appuyée, en détacher brusquement les rameaux les plus » féconds ; et s'élevant bientôt au-dessus de l'art même par la fermeté » de ce coup d'œil que rien ne trouble, montrer déjà le secret de ses » ressources qui doivent étonner la victoire même, et tromper la fortune, lorsqu'elle lui sera contraire.....

» Il vit, ce héros que l'art de vaincre rendit si redoutable, et que le » seul art de régner, qu'il n'a pas moins connu, pouvait rendre si » célèbre. Je vois partout ses lauriers mêlés aux palmes de Marie-» Thérèse. Mais n'attendez pas, messieurs, que je vous raconte cette » suite de combats dont frémissait l'humanité; ma voix n'est point » destinée à ces récits : ce que je dois vous faire observer, c'est le nou-» veau genre de force et de courage que Marie-Thérèse oppose à ce » nouveau choc. L'inévitable Frédéric est partout, prévoit tout, répare » tout, trouve le triomphe où ses généraux n'aperçoivent que l'humi-» liation et le désespoir. C'est la foudre qui sillonne l'air d'un pôle à » l'autre, et porte en tous lieux le ravage et l'effroi. Marie-Thérèse, » immobile au fond de son palais, prévient, déconcerte, arrête tous » les mouvemens d'un ennemi qui semble se multiplier et se repro-» duire : c'est une colonne majestueuse, qui soutient seule un édifice » immense, dont quelques morceaux détachés par la violence des » secousses, n'ébranlent point la solidité. Le malheur et la gloire sont » partagés. »

Portrait du curé de campagne.

« Transportons-nous dans les campagnes, voyons la misère dans son » domaine; qu'apercevons-nous dans ces hameaux confusément épars? » une solitude morne, une nature triste et languissante, des toits déla-» brés, des maisons de boue, où la lumière semble ne pénétrer qu'à » regret; partout la disette et le besoin sous les formes les plus hideuses » et les plus dégoûtantes...

» Ah! du moins dans ces temples rustiques, décorés par la seule » présence de la divinité qui les remplit, ces cœurs désolés trouvent des » frères, des malheureux qui leur ressemblent!... Que dis-je! ils » trouvent plus, ils y trouvent un père. Ce pasteur sur lequel la poli-» tique peut-être ne daigne pas abaisser ses regards, ce ministre relé-» gué dans la poussière et l'obscurité des campagnes, voilà l'homme de » Dieu qui les éclaire, et l'homme de l'Etat qui les calme; simple comme » eux, pauvre avec eux, parce que son nécessaire même devient leur » patrimoine, il les élève au-dessus de l'empire du temps, pour ne leur » laisser ni le désir de ses trompeuses promesses, ni le regret de ses » fragiles félicités; à sa voix, d'autres cieux, d'autres trésors s'ouvrent » pour eux; à sa voix, ils courent en foule aux pieds de ce dieu qui » compte leurs larmes, ce dieu, leur éternel héritage, qui doit les » venger de cette exhérédation civile à laquelle une providence qu'on » leur apprend à bénir les a dévoués. Les subsides, les impôts, les lois » fiscales, les élémens même, fatiguent leur triste existence: dociles » à cette voix paternelle qui les rassemble, qui les ranime, ils tolèrent, » ils supportent, ils oublient tout; je ne sais quelle onction puissante » s'échappe de nos tabernacles; le sentiment toujours actif de cette autre » vie qui les attend, adoucit toutes les amertumes de la vie présente : » ah! la foi n'a point de malheureux! ces mystères de miséricorde dont

» on les enveloppe, ces ombres, ces figures, ce traité de protection et » de paix qui se renouvelle dans la prière publique entre le ciel et la » terre, tout les remue, tout les attendrit dans nos temples; ils gé- » missent, mais ils espèrent, et ils en sortent consolés.

» Ce n'est pas tout. Garant des promesses divines, ce pasteur, cet » ange tutélaire les réalise en quelque sorte dès cette vie, par les secours, » par les soins les plus généreux, les plus constans. Je dis les soins, et » peut-être, hommes superbes, n'avez-vous jamais bien compris la » force et l'étendue de cette expression. Peignez-vous les ravages d'un » mal épidémique, ou plutôt placez-vous dans ces cabanes infectes, » habitées par la mort seule, incertaine sur le choix de ses victimes : » hélas! l'objet le moins affreux qui frappe vos regards, est le mourant » lui-même; épouse, enfans, tout ce qui l'environne semble être sorti » du cercueil pour y rentrer pêle-mêle avec lui : si l'horreur du der- » nier moment est si pénétrante au milieu des pompes de la vanité, » sous le dais de l'opulence qui couvre encore de son faste l'orgueil- » leuse proie que la mort lui arrache, quelle impression doit-elle pro- » duire dans des lieux où toutes les misères et toutes les horreurs sont » rassemblées! voilà ce que bravent le zèle et le courage pastoral. La » nature, l'amitié, les ressources de l'art, le ministre de la religion » remplace tout; seul au milieu des gémissemens et des pleurs, livré » lui-même à l'activité du poison qui dévore tout à ses yeux, il l'affaiblit, » il le détourne; ce qu'il ne peut sauver, il le console, il le porte » jusque dans le sein de Dieu; nuls témoins, nuls spectateurs, rien ne » le soutient, ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée, » ces grandes faiblesses de la nature, auxquelles on doit tant de vertus. » Son âme, ses principes, le ciel qui l'observe, voilà sa force et sa » récompense. L'État, cet ingrat qu'il faut plaindre et servir, ne le » connaît pas; s'occupe-t-il, hélas! d'un citoyen utile qui n'a d'autre » mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un héroïsme ignoré[1]? »

[1] Nous croyons devoir nous permettre ici une observation. À la mort de Louis XIV, l'Académie ne fit point faire d'oraison funèbre; mais La Motte prononça, dans une séance publique, l'éloge du premier roi protecteur. Dans d'autres circonstances, l'Académie avait préféré tantôt une oraison funèbre, tantôt un éloge, espèce d'hommage qui peut être plus convenable à un corps purement littéraire, qui doit parler plutôt au nom de la raison qu'au nom de Dieu. D'ailleurs, en se réservant la liberté de choisir entre ces deux genres, l'Académie s'assure l'avantage d'avoir à choisir entre un plus grand nombre de talens, et celui de n'être pas condamnée à la monotonie d'un genre nécessairement très-borné, et souvent exposée à donner au public des tours de force au lieu de bons ouvrages.

ÉLOGE DE CAUMONT [1].

Nous ne pouvons consacrer à la mémoire de cet académicien un éloge plus flatteur et apparemment plus vrai, que celui qui en fut fait par M. de Mirabaud, son successeur dans la compagnie. « Avec beaucoup d'esprit, M. le duc de La Force avait » encore dans l'esprit ces agrémens rares qui sont si propres à le » faire valoir. Sa haute naissance, qui l'appelait à d'autres oc- » cupations que celles d'un homme de lettres, ne lui avait pas » permis de se donner tout entier à ses talens poétiques et lit- » téraires. Il s'y livrait pourtant quelquefois, et toujours avec » succès, mais avec réserve; il semblait ne s'y livrer que pour » n'être point taxé d'ingratitude envers la nature.... L'heureuse » facilité qu'il avait dans l'esprit, jointe à une curiosité naturelle » qui le portait à tout, lui avait donné une étendue de con- » naissances, qui rendait plus éclairé, et par conséquent plus » utile aux Muses, le zèle dont il était animé, pour la gloire.... » C'est à ce zèle qu'une des principales villes du royaume » (Bordeaux) est redevable d'une Académie des sciences, qu'il » y a établie sur le modèle de celle de Paris.... Il voulut enrichir » d'un trésor semblable la province à laquelle ses ancêtres de- » vaient leur naissance.... Il a été, à l'égard des académiciens » de Bordeaux, cette intelligence qui, selon quelques anciens, » sut imprimer aux élémens le mouvement convenable, lorsque » dans les temps marqués pour la formation du monde, déjà ils » tendaient d'eux-mêmes à se mouvoir et à se débrouiller. »

Tels furent les titres de M. le duc de La Force, au suffrage que lui accorda l'Académie Française, titres dont il crut devoir s'honorer lui-même dans son discours de réception : *Vous avez su*, dit-il à ses confrères, *combien j'ai été touché, dès ma jeunesse, de cet éclat indépendant du hasard, inséparable de nous-mêmes, de cette gloire si flatteuse que vous possédez, et dont vous êtes les vrais dispensateurs... En m'adoptant aujourd'hui, vous répandez sur la compagnie littéraire que j'ai formée, un éclat qui lui manquait. Elle me reverra avec la même joie que les nations les plus sages recevaient leurs princes, lorsqu'ils revenaient chargés du nom glorieux d'ami, d'allié, de citoyen de Rome.*

[1] Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France, né le 5 mars 1675; reçu à la place de Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons, le 28 janvier 1715; mort le 20 juillet 1726.

L'Académie de Bordeaux, dont il est fait une mention si honorable et si juste dans ces deux discours, fut établie par M. le duc de La Force, en 1713. Le fondateur eut l'avantage d'avoir pour coopérateur, dans cet établissement, l'illustre Montesquieu, comme nous l'avons dit dans l'éloge de ce philosophe [1], et nous y avons exposé les vues sages qui le guidèrent pour assurer à cette compagnie naissante une existence solide et durable. Aussi, dans cette multitude de sociétés littéraires dont la France est surchargée, l'académie de Bordeaux, fondée sous de si heureux auspices, a toujours conservé un rang distingué, par les travaux utiles dont elle s'occupe, et par le mérite de ceux qui la composent; bien différente de ces sociétés de pur bel esprit, souvent plus propres à entretenir le mauvais goût dans nos provinces qu'à y répandre les lumières.

La maison de La Force avait été engagée dans les erreurs du calvinisme, et paya cruellement ces erreurs. Un des ancêtres de notre académicien avait été massacré avec un de ses enfans, à cette exécrable journée de la Saint-Barthélemi, qui souillera éternellement notre histoire aux yeux des races futures, et rendra à jamais odieux le nom des monstres qui ont conseillé, permis ou exécuté tant d'assassinats. Un second fils de ce père malheureux, encore dans l'enfance, n'avait échappé que par une espèce de miracle au fer des assassins [2]. Ce fils était le trisaïeul de M. le duc de La Force; son bisaïeul et son aïeul conservèrent le plus inflexible attachement pour des opinions proscrites, qui avaient été si funestes à leur maison, et auxquelles ils auraient peut-être renoncé plus tôt, si la persécution ne les leur avait rendues chères; mais le père de notre académicien avait enfin renoncé à cette religion fatale. Son fils se crut obligé de réparer d'une manière éclatante l'espèce de tache que ce péché *originel* avait imprimé à son nom dans l'esprit de Louis XIV, qui, vraiment jaloux du titre de roi *très-chrétien*, ne voulait dans son royaume que deux maîtres, l'Église et lui [3]. Le dictionnaire de

[1] *Voyez* nos Mélanges de littérature.

[2] On peut voir le récit intéressant de ce fait dans les notes sur le second chant de la *Henriade*. Il est raconté avec plus de détail encore, et avec des circonstances aussi curieuses que touchantes, dans le recueil qui a pour titre : *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire*. Paris, 1781, p. 377.

[3] L'abbé de Choisy raconte, dans ses mémoires, que Louis XIV avait inutilement tenté de convertir, par ses royales exhortations, le duc de La Force, bisaïeul de celui dont nous parlons, et fils de celui qui échappa à la Saint-Barthélemi. Le monarque fit venir dans son cabinet le vieux courtisan, hérétique opiniâtre, et le pressa avec tendresse d'ouvrir les yeux à la vérité; mais Louis XIV n'était pas un Bossuet, pour se flatter de réussir dans une controverse où il avait mis plus de zèle que de savoir théologique. Le mission-

Moréri nous assure que M. le duc de La Force, notre confrère, a signalé son amour pour la religion en contribuant, par des sommes considérables, à l'entretien des missionnaires destinés à la conversion des calvinistes de France : on ajoute qu'il a même poussé la générosité jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux convertis. Nous supposons, pour l'honneur de son zèle, qu'en encourageant et en récompensant les prédicateurs et les catéchistes, il les exhortait à la douceur et à la charité, si nécessaires pour assurer le succès de leurs saints travaux; et qu'en donnant des secours aux nouveaux convertis, il avait grand soin de les avertir, en catholique sage et éclairé, de ne pas prendre la séduction pour la persuasion, et de ne pas accorder à l'intérêt ce qu'ils ne devaient qu'à la vérité.

ELOGE DE NESMOND[1].

Il était d'une famille noble, originaire de l'Angoumois, également illustrée dans les armes et dans la magistrature. Un de ses frères, dont le nom est célèbre dans la marine française, se signala par plusieurs exploits, et par des prises considérables faites sur les ennemis. Un autre Nesmond, magistrat très-attaché à ses devoirs et uniquement occupé des travaux de son état, y avait sacrifié tous les goûts et toutes les qualités frivoles qui, dans la société, auraient pu le rendre ce qu'on appelle *aimable;* aussi sa conversation avait-elle le mérite de déplaire beaucoup à cette classe désœuvrée et chargée de son ennui, qui n'aime et n'estime que ce qui l'amuse; et c'est de lui qu'une femme à qui on annonçait sa visite, disait en parodiant par une mauvaise pointe, un vers d'opéra, et en louant le président de Nesmond plus qu'elle ne pensait : *N'aimons jamais ou n'aimons guère.*

Henri de Nesmond, né avec les talens de l'orateur, en consacra de bonne heure les prémices dans la chaire évangélique; le succès de ses prédications lui procura l'évêché de Montauban, d'où il passa bientôt à l'archevêché d'Albi; ce fut alors qu'il

naire couronné prit donc en gémissant le triste parti de laisser le vieil huguenot en paix. Il mourut âgé de quatre-vingt-quinze ans, peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, dont il aurait peut-être été la victime, et qui opéra la conversion de son petit-fils plus efficacement que n'auraient pu faire toutes les exhortations émanées du trône.

[1] Henri de Nesmond, archevêque de Toulouse, reçu à la place d'Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, le 30 juin 1710; mort au mois de juin 1727.

entra dans l'Académie Française. Il devint ensuite archevêque de Toulouse, et en cette qualité, il se trouva souvent chargé de haranguer Louis XIV, au nom de la province de Languedoc. Il s'en acquitta avec le zèle d'un sujet et la dignité d'un évêque. Mais il fit un usage encore plus respectable de ses talens, dans les discours pleins de force et d'onction par lesquels il instruisait son peuple. Chargé du gouvernement d'un diocèse dont une grande portion était plongée dans l'hérésie, il sut par ses instructions, et plus encore par la sage douceur de son zèle et par la sainteté exemplaire de sa vie, ramener à l'Église un grand nombre de ces enfans égarés. Son revenu était réellement celui des pauvres; il le partageait avec eux, ou plutôt il le leur abandonnait. Nous remarquerons ici, et l'histoire de l'Académie en fournit la preuve, que les prélats qu'elle a admis parmi ses membres, et que par conséquent elle en a jugés dignes par leurs talens, ont été presque tous des hommes distingués et respectables par leur charité et leur bienfaisance; c'est-à-dire, par les vertus que l'Être suprême a le plus recommandées aux chrétiens, et surtout à ses ministres: argument fâcheux contre l'imbécillité et l'hypocrisie, si intéressées à faire regarder la religion comme incompatible avec les lumières. Les Nesmond, les Fléchier, les Fénélon, les Bossuet et les Massillon, prouvent assez, contre ces absurdes déclamateurs, qu'on peut être chrétien, sans être, comme ils le voudraient, avili par une stupide ignorance. Aussi Louis XIV, que sa piété n'empêchait pas d'accueillir et d'honorer le mérite, avait pour M. de Nesmond la plus grande estime. Il aimait beaucoup à l'entendre; et un jour que l'archevêque de Toulouse manqua de mémoire en le haranguant: *Je suis bien aise,* lui dit le monarque avec bonté, *que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites.*

M. de Nesmond ne prêchait pas toujours *en évêque*, quoiqu'il ne cessât jamais de l'être pour lui-même; il prêchait *en homme du monde*, à ceux qui n'entendaient que ce langage, et à qui les vérités utiles devaient être présentées avec grâce et avec finesse, sous peine de n'être pas écoutées. Le talent de la poésie, qu'il avait cultivé dans sa jeunesse, et qui lui servait quelquefois de délassement dans ses travaux, était entre ses mains l'instrument d'une morale, purement humaine à la vérité, mais la seule qu'il pût faire goûter à des esprits légers et frivoles. Il adressa les vers suivans à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont sa jeunesse lui cachait le danger:

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites;

Le mépris suit de près l'amour
  Qu'inspirent les coquettes.
Songez à vous faire estimer
  Plus qu'à vous rendre aimable;
Le faux honneur de tout charmer
  Détruit le véritable.

ce sermon en valait bien un autre.

Le nom de ce prélat, dont le souvenir nous est précieux, sera placé dans nos fastes, à côté de celui d'un autre archevêque de Toulouse [1], que l'Académie a le bonheur de posséder aujourd'hui, et qui, apportant parmi nous les mêmes talens, y a joint l'amour le plus éclairé pour les lettres, l'estime la plus distinguée pour ceux qui les honorent par leurs talens et par leurs mœurs, enfin toutes les qualités aimables et solides qui le rendent cher à son diocèse, à la société et à cette compagnie.

ÉLOGE DE SACY [2].

L'ÉLOGE que vous allez entendre, messieurs, est moins celui d'un écrivain du premier ordre, que d'un académicien sage et vertueux, qui joignit à des ouvrages estimables une honnê-

[1] *Voyez*, dans l'éloge de Bossuet, la justice que nous avons rendue à la belle ordonnance de l'archevêque de Toulouse, sur un fléau qui, en 1775, a désolé le Languedoc. Ce n'est pas la seule qui soit digne d'être louée par des chrétiens et par des sages; celle qu'il a rendue et fait exécuter à Toulouse, sur l'abus des enterremens dans les églises, n'est pas moins digne de la reconnaissance de tous les bons citoyens. Puisse l'exemple que ce prélat citoyen a donné par un réglement si utile être bientôt suivi dans la capitale, où, jusqu'à présent, on n'a fait sur cet objet important que des lois infructueuses! Autrefois il n'était pas permis de bâtir des églises, des oratoires même, dans un endroit où il y avait quelqu'un d'enterré. S. Grégoire, pape, lorsqu'il permettait d'élever quelque temple à Dieu, avait soin d'y mettre cette condition. Depuis long-temps la nation fait là-dessus des vœux unanimes, jusqu'à présent combattus par cette seule classe d'hommes qui voudrait aussi, malgré le cri général du royaume, faire rétablir les vœux monastiques à seize ans, conduite et animée dans ce double projet par le même motif, l'indifférence pour le bien de ses semblables, et l'attachement à ses intérêts.

Depuis que nous avons écrit cette note, l'archevêque de Toulouse a donné une nouvelle preuve, et plus éclatante encore, de sa bienfaisance et de ses talens, dans les actes imprimés du synode qu'il a tenu à Toulouse en 1782, ouvrage que la postérité regardera comme un des plus beaux monumens de l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle.

[2] Louis de Sacy, avocat au parlement, né à Paris en 1654; reçu le 27 mars 1701, à la place du président Rose; mort le 26 octobre 1727.

teté de mœurs et de principes bien préférable aux meilleurs ouvrages. Si le nom de Sacy n'est pas au rang de ces noms immortels, dont l'Académie et la littérature s'honorent, les qualités de son âme et la dignité de sa conduite ont rendu son souvenir cher à cette compagnie, et son exemple précieux aux gens de lettres. Peu jaloux de cette célébrité si désirée et si dangereuse, dont l'éclat flatte quelques momens la vanité, et dont les orages tourmentent si souvent l'amour-propre, il sut préférer à une gloire bruyante et disputée une considération douce et paisible; il n'excita ni l'envie, ni la haine; il mérita des amis, et il en eut; il n'essuya point ce brillant, mais cruel anathème que la nature, en faisant naître les hommes rares, semble, dit un de nos poëtes, avoir prononcé sur leur tête, *sois grand homme, et sois malheureux.* Il prouva enfin, que pour jouir de ce bonheur qu'on cherche tant et qu'on trouve si peu, la sagesse vaut mieux que le génie, l'estime que l'admiration, et les douceurs du sentiment que le bruit de la renommée. Refuseriez-vous, messieurs, dans un jour consacré à l'honneur des lettres, après avoir rassasié vos regards du succès et du triomphe des talens[1], de reposer un moment ces mêmes regards sur la vertu simple et modeste, si digne d'intéresser vos cœurs et de recevoir vos hommages?

Louis de Sacy, avocat au conseil, et membre de l'Académie Française, naquit à Paris en 1654. Après avoir fait avec succès les études ordinaires, il se destina au barreau, et commença de très-bonne heure à s'y distinguer. Il avait reçu de la nature tout ce qui devait assurer sa réputation dans cette carrière, un esprit juste et pénétrant, une logique nette et précise, une facilité noble de s'énoncer, une mémoire heureuse et sûre; il joignait à ces avantages la plus délicate probité, la plus douce aménité de mœurs, et cette politesse aimable, qui, née de la franchise et de la candeur de l'âme, est encore plus dans le cœur que dans les manières. Aussi obtint-il également l'estime des magistrats, les suffrages du public, la confiance et l'attachement même de ses cliens; et jamais peut-être aucun de ses confrères ne remplit mieux que lui l'idée si intéressante et si noble que Cicéron a donnée de l'orateur, *un homme de bien qui a le talent de la parole.* L'illustre auteur de cette définition, ou plutôt de ce précepte, en fut aussi le plus digne exemple; et si tous les orateurs n'ont pas mérité le même éloge, c'est qu'ils ont ignoré le pouvoir de la vertu pour élever et inspirer le génie.

Cependant, quelque considéré que fût M. de Sacy dans la profession honorable qu'il exerçait, il se sentait destiné pour un

[1] Cet éloge fut lu à la réception de La Harpe, le 26 juin 1776.

théâtre plus vaste et plus brillant à ses yeux. Il voulut imiter en tout ce même Cicéron, qui, après avoir plaidé dans la capitale du monde, devant des républicains, maîtres de l'univers, des causes bien plus importantes que toutes celles dont s'occupent les tribunaux de nos monarchies, ne se contentait pas de cette gloire, enrichissait sa langue et sa nation des trésors d'Athènes, éclairait par la philosophie, dans le silence du cabinet, ces mêmes citoyens qu'il venait de subjuguer au barreau par son éloquence, et faisant de ses admirateurs autant de disciples, ajoutait à l'empire de la parole celui des lumières.

Animé par ce grand exemple, et par le sentiment, modeste à la vérité, mais cependant irrésistible, de ses talens et de ses forces, M. de Sacy résolut de se partager, comme l'orateur romain, entre les affaires et la philosophie, entre le barreau et la littérature. Il s'étonnait quelquefois qu'un si grand nombre d'écrivains célèbres, regardant ce partage comme impossible, eussent entièrement sacrifié à la culture des lettres l'étude des lois, si intéressante par ses rapports avec l'histoire de l'homme dans tous les siècles et dans tous les lieux, si favorable à l'éloquence par les occasions qu'elle lui donne de s'exercer, si avantageuse enfin par la voie aussi sûre que noble qu'elle ouvre à la fortune, et par la précieuse indépendance qu'elle aurait pu assurer à tant de littérateurs illustres, obligés ou de languir dans l'indigence, ou de s'en délivrer par la faveur redoutable des grands, toujours pénible aux âmes élevées quand elle leur devient nécessaire. En réfléchissant sur l'espèce de dégoût, si l'on peut parler de la sorte, que la littérature avait fait essuyer à la jurisprudence, M. de Sacy en accusait moins les charmes séduisans de la première que l'extérieur rebutant de la seconde (1). Il lui reprochait avec raison d'avoir été durant tant de siècles absurde et barbare, de l'être encore dans notre siècle même, pas ses variations, par ses bizarreries et par son style; d'avoir été livrée à des commentateurs sans génie, plus occupés à compiler des coutumes et des lois quelquefois ridicules, et souvent contradictoires, que de remonter aux grandes vues, aux principes lumineux d'une législation faite pour le bonheur des hommes; seul moyen de donner à la jurisprudence cette base philosophique, sans laquelle nous la verrons toujours informe et chancelante; seul moyen de faire connaître et saisir aux nations le véritable *esprit des lois*, que l'illustre Montesquieu a commencé de nos jours à leur faire entrevoir, et dont le développement, si nécessaire et si désiré, est réservé à des temps plus heureux.

Avocat par état et par devoir, mais homme de lettres par

attrait et par goût, M. de Sacy donnait à ce goût si naturel tous les momens dont il pouvait disposer. Il n'osa cependant, par une suite de cette modestie qui faisait le fonds de son caractère, offrir d'abord au public ses propres et uniques productions; il résolut de commencer par être traducteur des pensées d'autrui, avant de hasarder les siennes. *Si vous traduisez toujours,* dit l'auteur des Lettres persannes, *on ne vous traduira jamais;* il aurait pu ajouter : *Si vous voulez qu'on vous traduise un jour, commencez par traduire vous-même.* Cette règle n'a peut-être d'exception que pour un très-petit nombre de génies supérieurs, qui, sortant tout formés des mains de la nature, n'ont besoin ni de maître, ni de modèle; le travail de la traduction serait pour tous les autres une riche moisson de principes et d'idées, et une excellente école dans l'art d'écrire. C'était l'avis de Despréaux. Que n'est-il plus suivi par nos jeunes littérateurs, dont la plupart se hâtent de prendre la plume sans avoir appris à la tenir, et d'être auteurs avant de penser! On peut les comparer à ces enfans, qui se mariant avant d'être hommes, veulent donner la vie à d'autres quand l'âge n'a pas achevé de les former eux-mêmes, et sont punis, par des productions avortées, de la violence qu'ils font à la nature. Mais le rang peu flatteur qu'occupent dans les lettres ceux qui se dévouent à l'ingrat et pénible métier de traducteur, rebute la vanité ardente d'un écrivain novice, qui pressé de se faire un nom, ignore que dans la littérature comme dans le commerce, une fortune sûre et bornée, paisiblement acquise en faisant valoir le bien des autres, est préférable à une indigence orgueilleuse, qui joint la prétention de la dépense à l'extérieur de la misère.

M. de Sacy débuta par la traduction des Lettres de Pline le jeune. Malgré l'affectation d'esprit et le style peu naturel qu'on reproche à cet écrivain, oserions-nous avancer que le traducteur ne pouvait faire un meilleur choix? cette espèce de paradoxe pourra cesser de le paraître, si on nous permet ici quelques réflexions.

Les auteurs latins dignes d'être traduits peuvent se partager en deux classes; ceux du siècle d'Auguste, les Cicéron, les Virgile et les Horace; et ceux du siècle suivant, les Pline, les Sénèques et les Lucain. Les premiers ont eu principalement en partage cette pureté de goût, qui leur assure le suffrage de tous les siècles; les autres, cette finesse de l'esprit, qui ne plaît qu'à certains lecteurs. Mais par la raison même que les auteurs du siècle d'Auguste sont fort supérieurs, comme écrivains, à ceux du siècle suivant, qui le sont peut-être à leur tour comme penseurs et philosophes, les traducteurs des Pline et des Lucain

doivent avoir beaucoup d'avantage sur les traducteurs des Cicéron et des Virgile (2). Un auteur qui n'a que le mérite de l'esprit, mais qui possède éminemment ce mérite, soutient et anime son traducteur, toujours assuré de rendre une grande partie des beautés de son modèle; car l'esprit, au moins quand il mérite ce nom, peut toujours se traduire; malheur à celui qui disparaît en passant d'une langue dans une autre. Le traducteur d'un écrivain plein d'esprit, a de plus une autre ressource; c'est qu'en conservant les principales beautés de l'auteur, il peut les dégager de la fausse parure qui les affaiblit dans l'original; il peut ajouter à la finesse des pensées ce tour naturel qui en fait le charme, et cette simplicité d'expressions qui la rend piquante, à peu près comme un peintre, qui ayant à copier un portrait plein de physionomie, mais maniéré, rendrait la copie supérieure à son modèle, en ne donnant à celle-ci que la physionomie et les grâces du portrait, sans grimace et sans manière (3). Vous venez, messieurs, d'en voir un exemple dans la traduction qu'on vous a lue[1], et où Lucain ne vous a laissé voir que sa force et sa noblesse, sans exagération et sans enflure. Un homme de lettres trouve des difficultés bien plus faites pour le décourager, dans la traduction d'un écrivain dont le principal mérite est le goût et le style; si le traducteur ne rend pas ce style et ce goût, il n'a rien rendu; il a anéanti son auteur en croyant le faire revivre. C'est pour cela que Cicéron est si défiguré dans presque toutes les traductions qu'on en a faites: les femmes qui lisent ces traductions demeurent souvent étonnées de l'admiration que ce grand homme a obtenue; tant on retrouve peu, dans ces froides et mortes copies, ce qui fait le prix inestimable du modèle, cette harmonie douce et flexible, cette rondeur et cette mollesse d'expression et de cadence, cette diction toujours noble et facile, élégante et sonore, qui pénètre et remplit l'oreille avec tout le charme d'une musique mélodieuse.

En exposant le mérite dont une traduction de Pline est susceptible, nous avons d'avance apprécié celle de M. de Sacy. Aussi agréable à lire que l'original, elle est en même temps moins fatigante, parce que le traducteur, en rendant toute la finesse de Pline, la rend avec plus de simplicité que lui; l'esprit de l'auteur s'y montre avec d'autant plus d'avantage, qu'il y est dégagé de l'apprêt qui le dépare trop souvent dans Pline même; et le modèle, sans cesser d'être ressemblant, est peint en beau dans la copie, précisément parce que le peintre n'a pas trop cherché les agrémens de l'attitude et l'éclat du coloris.

[1] La Harpe venait de lire une belle traduction en vers du septième chant de *la Pharsale* de Lucain.

Aussi cette traduction eut-elle le plus grand succès, et le plus agréable pour l'auteur; elle lui mérita dans l'Académie Française une place que le public rendit encore plus flatteuse, en confirmant le choix de la compagnie par son suffrage. L'un et l'autre jugèrent avec raison qu'un écrivain utile, instruit et de bon goût, était plus fait pour les honneurs académiques, que des rivaux à petits talens et à grandes prétentions, dont l'orgueilleuse médiocrité ne manqua pas, suivant son usage, de crier à l'injustice, et de s'exhaler en plaintes que personne ne daigna partager.

M. de Sacy mit à la tête de sa traduction une vie de Pline le jeune, où il rend à cet écrivain, plus estimable encore par ses vertus que par ses talens, l'hommage qu'un homme de bien aime à rendre à son semblable. Le portrait qu'il a tracé de cet illustre romain mérite d'autant plus de nous occuper un moment, que le traducteur s'est peint lui-même en croyant ne peindre que son auteur. *Pline*, dit en substance M. de Sacy, *était persuadé que notre vie n'est point à nous; que nés dans une société dont nous devons partager les travaux comme les avantages, il ne nous est pas permis de jouir du repos avant le temps, sans nous être acquittés envers la patrie, et sans avoir, pour ainsi dire, obtenu notre congé de la nature, qui ne nous permet de rester inutiles qu'au moment où elle nous force à l'être. La mort et l'adversité, qui ne rompent que trop souvent tous les liens des hommes, serraient plus étroitement ceux qui l'attachaient à ses amis. Sa sensibilité pour eux devenait une espèce de religion, dès qu'ils étaient, ou enlevés à sa tendresse, ou poursuivis par le malheur. Il ne voyait dans ses domestiques que des hommes dont l'infortune excusait les fautes; il remplissait à leur égard le titre si cher et si sacré de* père de famille, *que les lois romaines avaient donné aux maîtres, pour les avertir de le mériter. La gloire, cette fumée que les sages même se disputent, n'aurait pas été un bien pour lui, s'il n'en eût fait part à ceux qui étaient dignes d'y prétendre; et aucun de ses rivaux ne se plaignit jamais de l'injustice du partage.* Tels furent Pline et M. de Sacy. Heureuse conformité de sentimens et de vertus, propre à faire lire l'un et l'autre avec cet intérêt, qui de la personne de l'auteur se répand sur ses ouvrages!

Encouragé par les suffrages du public et de l'Académie, M. de Sacy voulut témoigner sa reconnaissance à Pline le jeune, dont les lettres venaient d'assurer la fortune littéraire de son traducteur. Il donna, quelques années après, la version du panégyrique de Trajan par le même écrivain. Ce discours, dont

on n'avait que des traductions très-médiocres, en méritait une meilleure, au moins par l'avantage unique qui le distingue, d'être le seul panégyrique de prince qui soit resté après la mort du prince et de l'orateur. Le monarque était si digne d'être célébré, que, malgré le dégoût naturel des lecteurs pour un volume de louanges, et de louanges données en face à un souverain, les vertus de Trajan ont servi auprès de la postérité de passe-port à son éloge; et l'écrivain, contre l'ordinaire, doit ici bien plus au prince, que le prince ne doit à l'écrivain. La traduction que M. de Sacy publia de ce panégyrique, ne fut pas moins accueillie que celle des Lettres de Pline. Le désir et le besoin de voir les hommes heureux, qui se montrent à chaque ligne de l'ouvrage, le portrait d'un prince qui n'est pas loué par la flatterie, l'esprit et l'éloquence même de l'orateur, car il est quelquefois éloquent, quoique toujours ingénieux, firent rechercher avec empressement la version de M. de Sacy par tous ceux qui ne pouvaient lire Pline qu'en français. Cependant elle est aujourd'hui moins relue que la traduction des Lettres, et par une raison bien naturelle (4). Le soin fatigant de montrer toujours de l'esprit, défaut essentiel et comme inhérent à Pline le jeune, répand à la longue sur le panégyrique de Trajan une monotonie qui finit par être pénible au lecteur: cette monotonie se fait moins sentir dans les lettres du même écrivain, où elle est en partie sauvée par la variété continuelle des objets; elle disparaîtrait même entièrement de ces lettres, si l'auteur, qui malheureusement ne les écrivait que pour les rendre publiques, s'y fût livré à cet aimable abandon qui en aurait dû faire le charme, mais que les regards du public refroidissent et contraignent, et qui se déploie dans toute sa liberté quand on ne doit être lu que par son ami.

Les talens de M. de Sacy, la réputation qu'il avait acquise, la douceur de son caractère et de son commerce, le firent admettre dans une société charmante, dont on se souvient encore de nos jours après plus de quarante années, celle de madame la marquise de Lambert (5). Cette dame rassemblait chez elle plusieurs célèbres écrivains, à la tête desquels étaient Fontenelle et La Motte, et qui unissaient la philosophie aux charmes de la littérature, l'urbanité aux talens, l'estime réciproque à la rivalité. Madame de Lambert, qu'on accusait de n'aimer que l'esprit, et qui honorait ce reproche des sots d'une attention dont elle aurait pu se dispenser, y répondait en admettant dans cette petite académie, plus illustre que nombreuse, ce qu'il y avait de plus distingué à la cour par le rang et par la naissance. On n'écoutait point dans cette maison, ou plutôt on n'y connaissait pas

cette philosophie dure et injuste, qui, ordonnant aux femmes un silence humiliant pour elles et triste pour nous, les condamne à cacher avec autant de soin leurs connaissances et leurs lumières que leurs sentimens et leurs affections. On croyait au contraire, et on avait le bonheur de l'éprouver à chaque instant auprès de madame de Lambert, qu'une femme honnête, délicate et sensible, pleine d'âme, d'esprit et d'agrémens, était le lien et le charme le plus doux d'une société si heureusement assortie, rare assemblage de savoir et de grâces, de finesse et de profondeur, de politesse et de lumières.

Ce fut au sein de cette société que M. de Sacy composa son *Traité de l'Amitié;* il le dédia à madame de Lambert, dont il était en effet l'*ami*, beaucoup plus que les autres gens de lettres qu'elle avait rassemblés. Le commerce de ceux-ci ne lui était qu'agréable; celui de M. de Sacy était bien plus pour elle, il lui était nécessaire. Si l'esprit des Fontenelle et des La Motte lui offrait plus d'agrément et plus de ressources, elle trouvait dans M. de Sacy une sensibilité qui allait plus à son cœur, et une âme qui répondait mieux à la sienne. Aussi composa-t-elle principalement sous les yeux de ce digne ami l'excellent livre intitulé: *Avis d'une Mère à son fils et à sa fille;* ouvrage où la délicatesse du goût est jointe à celle du sentiment, la connaissance du monde aux plus touchantes leçons de vertu, et les grâces piquantes du style aux expressions naïves de la tendresse maternelle.

Le *Traité de l'Amitié*, par la peinture que l'auteur y fait de ce sentiment qu'il connaissait si bien, par l'intérêt avec lequel il en trace les devoirs, par les consolations qu'il sait en tirer pour adoucir les maux de la vie, prouve combien M. de Sacy était digne de la préférence que madame de Lambert lui avait accordée. Cependant, s'il nous est permis de le dire, ce livre paraît avoir un défaut qui refroidit un peu ses lecteurs; c'est que l'auteur, en parlant de l'amitié, a voulu être tout à la fois sensible et philosophe, deux qualités qui peut-être ne sont guère compatibles dans un ouvrage de cette espèce, où elles semblent ne pouvoir se mêler sans se troubler et sans se nuire, où la raison doit parler le langage de l'âme, et où il n'est permis à la sagesse même de s'exprimer qu'avec chaleur. Montaigne, cet écrivain partout ailleurs si penseur et si profond, n'est plus que tendre et sensible, quand il parle de son amitié pour La Boétie. Son cœur seul lui a dicté les expressions simples et pénétrantes, qui rendent si délicieuse et si douce la lecture de ce divin morceau des *Essais* [1] (6). *Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais*,

[1] *Voyez*, dans Montaigne, le chapitre *de l'Amitié*, liv. I, chap. 27.

je sens que cela ne peut autrement s'exprimer, qu'en répondant, parce que c'était lui, parce que c'était moi.... Depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant, et les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte; nous étions à moitié de tout, et il me semble que je lui en dérobe sa part.... C'est ainsi que le plus philosophe des écrivains a exprimé ce qu'il sentait pour son ami. Au contraire, un célèbre philosophe de nos jours, Helvétius[1], très-digne d'ailleurs par ses vertus d'inspirer et de sentir l'amitié, a mieux su la mériter que la connaître. Plus occupé d'en développer le principe dans les âmes vulgaires, que d'en peindre les épanchemens dans les cœurs faits pour elle, il semble avoir voulu bannir de sa spéculation métaphysique jusqu'à l'ombre du sentiment et de la tendresse. Il ne cherche, il ne voit dans l'amitié que le même motif, qui, selon lui, sert de base à toutes nos actions, le besoin mutuel et l'intérêt propre. En gémissant sur l'aridité de ce tableau, si douloureux pour les âmes aimantes qu'il dessèche et qu'il afflige, avouons pourtant qu'à la honte de presque tous les hommes, l'auteur n'a peut-être exprimé que trop naïvement ce que l'amitié est pour eux, même lorsqu'ils en affichent toute la délicatesse, qu'on est si loin d'afficher quand on a le bonheur de la sentir. C'est ce qui a fait dire à une femme d'esprit, en parlant de cet écrivain, qu'il ne s'était fait tant d'ennemis, que pour avoir dit *le secret de tout le monde*. Moins rigoureux et moins triste observateur du cœur humain, mais ne sachant pas aussi, comme Montaigne, faire verser des larmes à ceux qui le lisent, M. de Sacy n'est peut-être dans son ouvrage, ni assez tendre pour les âmes sensibles, ni assez penseur pour les philosophes. Il offre plutôt le tableau paisible d'une affection douce, que le tableau animé d'une affection vive, ou le tableau réfléchi d'une affection profonde. Cet ouvrage néanmoins, malgré la vigueur ou la mollesse de touche qu'on y désire, eut un succès mérité, par la morale saine et délicate qui en fait la base, par l'élégance et la pureté du style, et surtout par l'honnêteté de caractère dont il porte l'empreinte. On jugea que si l'auteur s'était peint dans son livre avec trop peu d'énergie, du moins il s'était peint au naturel; et ceux qui lurent M. de Sacy avec le moins d'intérêt, ne purent se refuser à celui que sa personne était si digne d'inspirer. C'est que le premier mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second. On sent que M. de Sacy, quand il parle de l'amitié et de la vertu, parle de ce qui le touche et de ce qu'il aime; et tout écrivain qui exprime avec simplicité et vérité le sentiment hon-

[1] Dans le livre *de l'Esprit*.

nête qui est au fond de son âme, n'a pas besoin d'éloquence pour faire partager ce sentiment à ses lecteurs.

Notre académicien, qui n'avait osé ou n'avait voulu être que le traducteur de Pline, semblait, dans les ouvrages qui lui appartenaient en propre, aspirer à se montrer le rival de Cicéron, quoiqu'en apparence beaucoup plus redoutable. Il avait déjà donné, après l'orateur romain, un *Traité de l'Amitié*; il donna encore après lui un *Traité de la Gloire*, car on sait que Cicéron avait fait un ouvrage sur ce sujet : quoique son livre soit perdu, il existait encore du temps de Pétrarque, qui en possédait un exemplaire, et qui le perdit par un malheur bien honorable à sa mémoire, pour l'avoir mis en gage dans le besoin pressant d'un homme de lettres, dont il ne pouvait soulager l'indigence que par ce sacrifice. C'est de tous les ouvrages de Cicéron celui dont on doit le plus regretter la perte (7). Personne ne devait parler plus éloquemment de la gloire que celui qui avait tout fait pour elle, qu'elle dédommageait et consolait de tout, qui pensait qu'aimer la gloire, c'est avoir le désir si louable de se dévouer aux nobles travaux dont elle est le prix, et qui plus sincère que tant de prétendus sages, ne joignait pas à la passion de l'obtenir l'affectation de la dédaigner.

M. de Sacy écrivit donc aussi sur la *Gloire*; mais il n'eut pas autant de lecteurs que quand il avait écrit sur l'*Amitié*. Son âme douce et modeste était plus faite pour connaître les besoins du sentiment que ceux de l'amour-propre, et le plaisir de vivre dans le cœur de son ami, que celui d'exister dans l'opinion des autres.

Cette âme honnête et pure mérita des amis parmi ceux même qui ne paraissaient pas devoir l'être. M. de Sacy avait plaidé dans une affaire importante contre un académicien distingué, et avait même révélé dans ses mémoires des faits peu agréables pour sa partie adverse. L'offensé, qui connaissait les principes et les mœurs de M. de Sacy, sentit que, si son estimable agresseur lui avait porté des coups redoutables, c'était sans intention de le blesser, à regret même, et pour les seuls intérêts de la personne qu'il s'était chargé de défendre; aussi non-seulement l'académicien dont nous parlons ne sut pas mauvais gré à ce vertueux adversaire de ses attaques et de sa franchise; mais quand M. de Sacy se présenta pour l'Académie, celui contre lequel il avait écrit fut un de ses plus ardens solliciteurs; récompense rare, mais consolante, que le ciel accorde quelquefois à la vertu, pour ne pas décourager les hommes de la pratiquer (8).

Nous terminerons l'éloge de M. de Sacy par un trait qui couronne tous les autres. Quoique très-occupé dans sa profession, il l'exerça avec une noblesse qui contribua plus à sa considération

qu'à sa fortune. *Tous ceux qui avaient besoin de lui, devenaient ses amis*, dit Montesquieu son successeur, car l'homme vertueux mérita d'avoir pour panégyriste un grand homme : *il ne trouvait presque pour récompense à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus; et toujours moins riche, mais toujours plus désintéressé, il n'a transmis à ses enfans que l'honneur d'avoir eu un si respectable père.*

Il mourut le 26 octobre 1727, âgé de soixante-treize ans, chargé de travaux et de vertus, laissant à ses amis le plus cher souvenir, aux gens de lettres le plus digne modèle, aux gens de bien les plus justes regrets. Madame de Lambert, plus âgée que lui de sept ans, et dont l'amitié fidèle et pure avait fait la douceur de sa vie, lui survécut pour conserver et honorer sa mémoire. Digne et triste objet de ses pleurs, il n'en eut point à répandre sur elle. Ainsi la nature, qui avait tant fait pour le bonheur de M. de Sacy, y mit le comble par une vieillesse heureuse et paisible, exempte de ce sentiment douloureux que laisse au fond du cœur une perte éternelle et irréparable; sentiment dont l'impression est d'autant plus profonde, que l'âme trouve une espèce d'attrait à s'y livrer, et de douceur à en goûter l'amertume; sentiment que sa tristesse même rend en quelque manière désirable, puisqu'il nous fait regarder la mort comme un bienfait de la nature, non parce qu'elle met fin à des larmes qui nous sont chères, mais parce que ce malheur de l'humanité, si c'est un malheur que de cesser de souffrir, nous est du moins commun avec ceux que nous avons tendrement aimés, et nous laisse l'espoir consolant de les suivre bientôt dans cet asile éternel et paisible où leur ombre nous a précédés, et où leur voix nous appelle. Madame de Lambert, qui survécut encore six années à M. de Sacy, entretint et nourrit toujours ce sentiment cher à son cœur. Elle y joignit un espoir plus consolant encore, celui que la divinité bienfaisante donne aux âmes vertueuses, de se réunir un jour pour n'avoir plus à pleurer leur séparation; espoir en effet si propre à soulager les maux des cœurs sensibles; espoir dont la malheureuse humanité avait un besoin si pressant, qu'elle a couru, pour ainsi dire, au-devant de lui, avant que la bonté suprême et éternelle voulût bien le lui présenter elle-même. Un sentiment profond et plein de vie, privé d'un objet chéri qu'il ne retrouvait plus, et ne pouvant supporter l'idée accablante d'être anéanti pour jamais, a inspiré, intéressé, éclairé la raison, pour lui faire embrasser avec transport cette attente précieuse d'une existence immortelle, dont le premier désir n'a pas dû naître dans une tête froide et philosophe, mais dans un cœur qui avait aimé.

NOTES.

(1) M. de Sacy imprima en 1724 le recueil de ses *factums*, avec une préface *critique* sur la manière d'écrire qui s'est introduite au barreau. Ce recueil, qui est devenu rare, ne nous étant point tombé entre les mains, nous ignorons quelle espèce de *critique* faisait M. de Sacy du style et de l'éloquence du palais; mais nous présumons qu'il exhortait ses confrères à se *permettre moins d'amplifications fastidieuses, moins de déclamations ridicules, moins d'affectation et de recherche dans le style, moins d'imitation enfin dans la rhétorique des colléges*; en un mot, *à être dans leurs plaidoyers et dans leurs mémoires, plus précis, plus naturels et de meilleur goût*; qualités sans lesquelles on ne peut être ni grand orateur, ni grand écrivain. On a vu quelquefois des gens de lettres, qui n'étaient pas même du premier ordre, plaider en personne leur propre cause ou composer leurs mémoires, et obtenir unanimement en ces occasions l'avantage le plus marqué sur des avocats renommés au barreau, qui, auprès d'eux, paraissaient des pygmées, quoique leurs adversaires ne fussent pas des géans. C'est qu'en général les gens de lettres, exposés à des jugemens sévères, se refusent dans leurs écrits bien des écarts, des longueurs, des incorrections, des négligences que se permettent plus aisément les avocats accoutumés à un auditoire moins difficile et à des lecteurs plus indulgens.

(2) Quand nous avons dit que les écrivains du siècle d'Auguste sont peut-être inférieurs à ceux du siècle suivant du côté de l'*esprit*, notre intention n'a point été de rabaisser les premiers, dont la supériorité si bien reconnue est à l'abri de toute contestation; nous l'avons dit au contraire, pour faire sentir aux jeunes gens que, malgré tout le prix, tout l'agrément, toute la nécessité même de l'esprit dans un écrivain, la justesse et la sévérité du goût lui est indispensable pour obtenir l'honneur d'être placé aux premiers rangs. C'est par là que Virgile l'emporte sur Ovide, Cicéron sur Sénèque, Horace sur Perse et Juvénal. C'est par cette pureté de goût que Despréaux et Racine sont des modèles dans l'art d'écrire. C'est par elle, et non par cette vraie ou fausse *chaleur* dont on parle tant aujourd'hui, qu'un ouvrage est vraiment digne de passer à la postérité. Oserions-nous ajouter que cette prétendue *chaleur* n'est jamais l'éloge qu'on a donné de préférence aux écrivains vraiment célèbres des siècles passés et du nôtre? Quelques uns même d'entre eux, comme Despréaux, sont presque absolument dépourvus de cette qualité qu'on croit si nécessaire, et n'en sont pas moins placés avec justice au nombre des auteurs les plus illustres. La chaleur des autres, lorsqu'ils en ont, est réglée par la raison et par le goût; c'est la chaleur de la santé, et non pas celle de la fièvre.

(3) Les mêmes raisons qui, selon nous, rendent les ouvrages de

Pline plus favorables pour un traducteur que ceux de Cicéron, font sans doute que nous n'avons point encore de traduction supportable de Virgile et d'Horace [1], tandis que nous en avons de bonnes de Lucain et de Juvénal. Nous devons néanmoins excepter et distinguer ici la traduction des *Géorgiques*, en vers, par M. l'abbé Delille; ouvrage d'autant plus digne d'éloge, que l'auteur avait à vaincre les plus grandes difficultés, et les a surmontées avec le succès le plus heureux. (*Voyez* l'article de Segrais.)

Le seul des ouvrages de Cicéron dont la version se lise avec plaisir [2], ce sont les *Lettres à Atticus*, parce que c'est l'ouvrage où cet illustre écrivain paraît avoir été le moins occupé du style. Le traducteur (l'abbé Mongault) n'a si bien réussi dans son travail, que par l'avantage qu'il a eu, et que sans doute il avait pressenti, de n'être point obligé de lutter à chaque instant contre l'harmonie et les périodes nombreuses de son auteur : cet avantage est d'autant plus réel et plus sensible, que le traducteur des *Lettres familières de Cicéron*, quoique très-inférieur à celui des *Lettres à Atticus*, est en même temps très-supérieur à tous ceux des harangues de ce grand orateur et de ses ouvrages philosophiques.

(4) On voit assez clairement, par la première des lettres de Pline, qu'il n'avait pas écrit ces lettres uniquement pour les amis à qui elles étaient adressées, et qu'il cédait sans effort aux prières qu'on lui faisait de les mettre au jour. « Vous m'avez souvent pressé, dit-il, de rassembler et de donner au public les lettres que je pouvais avoir écrites » avec *quelque application*. Je vous en présente un recueil. Je souhaite » que nous ne nous repentions, ni vous de votre conseil, ni moi de » ma déférence. J'en serai plus attentif, et à rechercher celles qui » m'auront échappé, et à conserver celles que j'aurai à l'avenir occasion » d'écrire. » Montaigne, avec la franchise et la naïveté philosophique qui lui est ordinaire, reproche à Pline ce soin de rassembler ses lettres, et n'épargne pas le même reproche à Cicéron, qui semble néanmoins ne l'avoir pas aussi expressément mérité; car ses lettres paraissent n'avoir été écrites que pour les amis à qui il les adressait, et n'ont été recueillies qu'après sa mort par Tiron son affranchi, qui ne voulait, avec raison, rien perdre des écrits d'un tel maître. « Ceci, dit Montaigne, » surpasse toute bassesse de cœur en personnes de tel rang, d'avoir » voulu tirer quelque principale gloire *du caquet et de la parlerie*, » jusqu'à y employer les lettres privées écrites à leurs amis, en ma-

[1] La traduction de Virgile par l'abbé Desfontaines, quoiqu'elle ait eu quelques momens une ombre de réputation, parce qu'elle est écrite avec assez de pureté et d'élégance, est, *comme traduction*, une des plus mauvaises qu'on puisse lire. Il semble que l'auteur se soit fait une espèce de loi de ne rendre presque aucune des images qu'on trouve et qu'on admire à chaque instant dans l'original. Virgile, pour employer l'expression d'un de nos écrivains les plus distingués, est *tué* à chaque ligne dans cette froide et insipide version.
[2] On écrit ceci en 1780.

» nière que, aucunes ayant failli leur saison pour être envoyées, ils les » font ce néanmoins publier, avec cette digne excuse, qu'*ils n'ont pas » voulu perdre leur travail et veillées*. Sied-il pas bien à deux consuls » romains, souverains magistrats de la chose publique *empérière* du » monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiment une » belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage » de leur nourrice? Que ferait de pis un simple maître d'école qui en » gagnât sa vie? »

Montaigne avoue pourtant dans un autre endroit (et cet aveu n'est pas contradictoire à ce qu'on vient de lire), « qu'il lit avec plaisir » les lettres de Cicéron, non-seulement parce qu'elles contiennent une » très-ample instruction de l'histoire et des affaires de son temps, » mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs privées. Car j'ai, » dit-il, une singulière curiosité de connaître l'âme et les naïfs juge- » mens de mes auteurs. Il faut bien juger leur suffisance, mais non » pas leurs mœurs ni eux, par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent » au théâtre du monde. » Il n'en dit pas autant des lettres de Pline, où sans doute il n'avait pas trouvé l'homme aussi à découvert que dans les lettres de Cicéron; et cela seul prouverait que Cicéron avait été moins curieux que Pline de voir ses lettres publiques; car ce n'est qu'à son ami qu'on aime à se montrer tel que l'on est : on ne cherche point à mettre les indifférens dans cette confidence.

(5) Fontenelle, dans un éloge qu'il a fait de madame la marquise de Lambert, parle ainsi de la maison de cette dame : « C'était la seule, » à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la ma- » ladie épidémique du jeu; la seule où l'on se trouvât pour se parler » raisonnablement les uns avec les autres, et même avec esprit, selon » l'occasion. Aussi ceux qui avaient leurs raisons pour trouver mauvais » qu'il y eût encore de la conversation quelque part, lançaient-ils, » quand ils le pouvaient, quelques traits malins contre la maison de » madame de Lambert; et madame de Lambert elle-même, très-dé- » licate sur les discours et sur l'opinion du public, craignait quelque- » fois de donner trop à son goût; elle avait soin de se rassurer, en » faisant réflexion que dans cette même maison, si accusée d'esprit, » elle y faisait une dépense très-noble, et y recevait beaucoup plus » de gens du monde que de gens illustres dans les lettres. »

Quoique madame de Lambert eût mis en M. de Sacy sa principale confiance, elle ne laissait pas cependant de lire aussi quelquefois ses ouvrages aux plus éclairés des gens de lettres qu'elle rassemblait chez elle; car, comme le dit encore Fontenelle, *en croyant même n'écrire que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter*. Elle soumettait donc à ces aristarques, bénévoles il est vrai, mais toujours redoutables, des productions qu'elle renfermait ensuite pour les condamner à l'obscurité. Car si elle estimait assez ses amis pour oser paraître à leurs yeux tout ce qu'elle était, elle craignait au contraire beaucoup d'exposer ses ouvrages au grand jour, et s'était fait, à l'égard

du public, une règle inviolable de la maxime un peu sévère de nos ancêtres, qui condamnait les femmes à l'obscurité. Mais l'aréopage respectable, quoique peu nombreux, devant lequel ses écrits avaient trouvé grâce, la pressait souvent de les abandonner sans frayeur à ce public si redoutable pour elle; elle résistait constamment à leurs sollicitations, d'autant plus séduisantes, qu'elle ne pouvait guère les soupçonner de flatterie; elle permettait seulement à ceux de ses amis qu'elle croyait les plus intimes et les plus fidèles de relire sévèrement en particulier les ouvrages qu'ils avaient lus et applaudis en commun. On ne sait comment ils abusèrent de sa confiance; peut-être ne crurent-ils pas, ajoute Fontenelle, qu'une modestie d'auteur pût être sincère; mais en dépit du préjugé, qui trouve encore faveur parmi nous, qu'un livre est pour une femme une espèce de ridicule, ils ne craignirent point d'y exposer madame la marquise de Lambert, en faisant paraître, sans son aveu, l'*Avis d'une Mère à son fils et à sa fille*. Malgré le succès de cet ouvrage, madame de Lambert ne se consolait point de l'avoir laissé échapper de ses mains; « et on n'aurait pas la hardiesse (c'est toujours Fontenelle qui parle) d'assurer ici une chose » si peu vraisemblable, si après le succès on ne lui avait vu retirer » de chez un libraire, et payer au prix qu'il voulut, toute l'édition » qu'il venait de faire d'un autre ouvrage qu'on lui avait dérobé. »

(6) Il faudrait transcrire presque d'un bout à l'autre le chapitre de Montaigne sur l'*amitié*, pour faire connaître tout ce qu'il contient de sublime, de touchant, et en même temps de profond et de philosophique. Quoique l'ouvrage soit entre les mains de tout le monde, nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire encore quelques traits, outre ceux que nous avons cités dans l'éloge de M. de Sacy. « L'unique » et principale amitié décout toutes autres obligations. Le secret que » j'ai juré ne déceler à un autre, je le puis, sans parjure, communiquer » à celui qui n'est pas autre, c'est moi. C'est un assez grand miracle » de se doubler, et n'en connaissent pas la hauteur ceux qui parlent de » se tripler....

» Nous nous cherchions, dit-il ensuite de La Boétie, avant que de » nous être vus..... Nous nous embrassions par nos noms. Et à notre » première rencontre, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès-lors ne nous fut si proche que l'un à » l'autre..... Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, » ni quatre, ni mille, c'est je ne sais quelle quintescence de tout ce » mélange, qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se » perdre dans la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille..... » Nos âmes ont charié si uniment ensemble, elles se sont considérées » d'une si ardente affection, que non-seulement je connaissais la sienne » comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié » à lui de moi qu'à moi..... Si je compare tout le reste de ma vie, » quoique avec la grâce de Dieu je l'aie passée douce, aisée, et, sauf la » perte d'un tel ami, exempte d'affliction poisante, pleine de tranquil-

» lité d'esprit; si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il » m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce per- » sonnage, ce n'est que fumée, ce n'est que nuit obscure et ennuyeuse.

» *Nec fas est ullâ me voluptate hîc frui.*

» J'étais déjà si fait et si accoutumé à être deuxième partout, qu'il me » semble n'être plus qu'à demi.....

» *O misero frater adempte mihi!*
» *Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,*
» *Quæ tuus in vitâ dulcis alebat amor.* »

C'est ainsi que Montaigne, après avoir en quelque sorte épuisé son propre cœur pour exprimer sa douleur profonde, met encore, pour ainsi dire, à contribution le cœur des autres, et va chercher dans les expressions les plus vives et les plus tendres que les anciens nous aient laissées d'une douleur semblable, une nouvelle peinture et un nouvel aliment de la sienne.

Obligés, comme nous le sommes, de convenir que le *Traité de l'Amitié* de M. de Sacy, très-estimable d'ailleurs, est fort inférieur au chapitre de Montaigne sur le même sujet; oserions-nous dire encore, s'il est permis de proférer ce blasphème littéraire, que nous trouvons aussi beaucoup à désirer, soit pour la sensibilité, soit pour la philosophie, dans l'ouvrage que nous a donné Cicéron sur ce même sujet de l'*Amitié?* Ce grand orateur n'a guère fait autre chose dans cet ouvrage, que d'exprimer en phrases harmonieuses des vérités utiles sans doute, mais un peu froides et souvent communes. C'est en général ce que pensait Montaigne des ouvrages philosophiques de cet illustre écrivain; et l'avis d'un si grand juge et d'un si grand modèle en ces matières, servira de passe-port et de sauve-garde à notre humble et timide assertion. « Quant à » Cicéron, dit-il, les ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon » dessein, ce sont ceux qui traitent de la philosophie, spécialement » morale. Mais à confesser hardiment la vérité, *car puisqu'on a franchi* » *les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride,* sa façon d'écrire » me semble ennuyeuse, et toute autre pareille façon; car ses préfaces, » définitions, partitions, étymologies, consument la plus grande part » de son ouvrage, ce qu'il y a de vif et de moelle est étouffé par ces » longueries d'apprêt. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beau- » coup pour moi, et que je ramentoive ce que j'en ai tiré de suc et de » substance, la plupart du temps je n'y trouve que du vent; car il n'est » pas encore venu aux argumens qui servent à son propos, et aux rai- » sons qui touchent proprement le nœud que je cherche. Pour moi, » qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant ou plus élo- » quent, ces ordonnances logiciennes et aristotéliques ne sont pas à » propos. Je veux qu'on commence par le dernier point. J'entends » assez ce que c'est que *mort* ou *volupté;* qu'on ne s'amuse pas à les » anatomiser. Je cherche des raisons bonnes et fermes d'arrivée, qui » m'instruisent à en soutenir l'effort. Ni les subtilités grammairiennes,

» ni l'ingénieuse contexture de paroles et d'argumentation n'y servent.
» Je veux des discours qui donnent la première charge dans le fort du
» doute ; les siens languissent autour du pot. Ils sont bons pour l'école,
» pour le barreau et pour le sermon où nous avons le loisir de sommeiller,
» et sommes encore un quart-d'heure après assez à temps pour
» en trouver le fil. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut
» gagner à tort ou à droit, aux enfans et au vulgaire, à qui il faut tout
» dire, et voir ce qui portera. Je ne veux pas qu'on s'emploie à me
» rendre attentif, et qu'on me crie cinquante fois, *or oyez*, à la mode
» de nos hérauts. Les Romains disaient en leur religion, *hoc age*,
» que nous disons en la nôtre *sursùm corda*. Ce sont autant de paroles
» perdues pour moi. J'y viens tout préparé du logis ; il ne me faut
» point d'allèchement ni de sauce ; je mange bien la viande toute crue.
» Et au lieu de m'aiguiser l'appétit par ces préparations et avant-jeux,
» on me le lasse et affadit. »

Ce jugement, qui paraîtra bien téméraire aux admirateurs de Cicéron, a néanmoins d'autant plus de poids, que Montaigne rend d'ailleurs à l'orateur romain toute la justice due à son génie. « Quant à son éloquence, dit-il, elle est du tout hors de comparaison ; je crois que jamais homme ne l'égalera. » Nous pensons encore comme l'auteur des *Essais* sur cette éloquence incomparable, et nous osons trouver Démosthènes même très-inférieur à Cicéron dans une des grandes parties de l'orateur, *le sentiment* et *le pathétique*. La seule harangue pour Milon, et la péroraison si noble et si touchante qui la termine, nous semble au-dessus du *Discours pour la couronne*, quoique regardé par Cicéron même comme le chef-d'œuvre de son rival.

Dans le temps où M. de Sacy donna son *Traité de l'Amitié*, il devint père d'une fille, qui fut dans la suite une très-belle personne, et qui rendit sa beauté inutile en se faisant religieuse. Un ami de notre académicien célébra la naissance de cette enfant par quelques vers, où il disait que l'auteur avait à la fois travaillé pour l'*Amitié* et pour l'*Amour*. Les vers étaient d'ailleurs trop faibles, et en quelques endroits trop libres, pour mériter d'être transcrits.

(7) Voici ce qu'on trouve sur la perte de ce traité de Cicéron dans les *Mémoires* de M. l'abbé de Sade pour la *Vie de Pétrarque*. Ce poëte célèbre avait étudié la grammaire à Pise, et depuis à Carpentras, sous un habile Toscan, nommé Convennole. Cet homme de lettres, qui, ainsi que beaucoup d'autres, n'avait pas fait fortune à ce métier, accablé d'années et de misère, quitta son école pour venir traîner à Avignon une vie languissante. « Pétrarque fut l'unique ressource de ce malheureux vieillard,
» et ne lui manqua jamais dans le besoin. Quand ce grand poëte
» n'avait point d'argent, ce qui lui arrivait souvent, il servait de caution
» à son maître ; il poussa même la charité jusqu'à lui prêter ses livres
» pour les mettre en gage.

» Cette bienfaisance a fait un tort irréparable à la république des

» lettres. Pétrarque prêta à ce vieillard deux manuscrits précieux de » Cicéron, où était entre autres le traité *de Gloriá*. Convennole les mit » en gage pour vivre. Pétrarque, qui s'en doutait bien, lui demanda, » quelque temps après, où il les avait mis, dans le dessein de les retirer. » Le maître, honteux de ce qu'il avait fait, ne lui répondit que par des » larmes. Pétrarque lui offrit de l'argent pour qu'il allât les retirer lui- » même. Ah, lui dit Convennole, quel affront vous me faites ! Pétrarque » n'osa pas insister, pour ménager la délicatesse du vieillard. Cet infor- » tuné, chassé d'Avignon par sa misère, alla mourir à Prato en Toscane, » sa patrie, pendant que Pétrarque était à Vaucluse; et les manuscrits » furent perdus, malgré tous les soins que Pétrarque se donna pour les » recouvrer. »

Varillas dit dans son histoire de Louis XI, que Philelphe ayant trouvé le traité de Cicéron *de Gloriá*, le fondit dans un ouvrage qu'il intitula : *De contemptu mundi*, puis le jeta au feu, afin que son plagiat ne fût point découvert. Philelphe n'a point fait de livre *de contemptu mundi*, et par conséquent n'a pu commettre le plagiat dont on l'accuse. « Le » manuscrit du traité *de Gloriá* était dans la bibliothèque d'un noble » vénitien, nommé *Bernardo Justiniano*, mort vers la fin du quinzième » siècle. Cette bibliothèque ayant été léguée à des religieuses, il arriva » depuis, que lorsqu'on y chercha ce livre, on ne le trouva point, ce » qui fit présumer que Pietro Alcyonio, leur médecin, homme peu » scrupuleux, à qui elles permettaient l'entrée de leur bibliothèque, » pouvait bien avoir fait disparaître ce manuscrit, après en avoir trans- » porté plusieurs morceaux dans son traité *de Exilio*, dans lequel on » remarque certains traits qui paraissent au-dessus de son génie. » Ménag., tom. 3, pag. 163.

Après cette discussion historique, nous serait-il permis de faire une réflexion bien naturelle sur les *traités du mépris et de la gloire*, etc., que tant de philosophes ont écrits? Ils n'auraient pas fait tant d'efforts pour nous refroidir sur cet objet, si la nature ne nous donnait à cet égard des impulsions toutes contraires et très-puissantes, qui n'ont pas besoin de livres pour se faire sentir : on a écrit sur le *mépris de la gloire*, parce que la gloire, quoi qu'on en dise, est pour ceux qui en sont dignes, un prix très-flatteur de leurs travaux ou de leurs vertus, et qu'il est plus commode de la dédaigner que facile de l'obtenir. Parlez de la gloire, nous dit la saine raison, comme d'une maîtresse dont il faut jouir ainsi que de sa fortune, sans en être l'esclave, sans y attacher si étroitement son bonheur, qu'on devienne malheureux lorsqu'elle trompe les désirs, mais sans affecter aussi, comme tant de faux sages, de préférer, contre leur conscience, l'obscurité à la renommée; contentez-vous d'opposer la douce tranquillité de la première à l'éclat orageux de la seconde, pour la consolation de ceux qui n'aspirent point à être célèbres. Toute autre philosophie est plus grande que nature, et passe les bornes de la sagesse.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,

(dit le bon goût par la bouche de Despréaux); la Philosophie dit de son côté :

Rien n'est bon que le vrai, le vrai seul est utile.

Le vers de Despréaux est meilleur; mais la Philosophie et Despréaux ont également raison.

(8) M. de Sacy, tout avocat qu'il était, c'est-à-dire, appartenant à une classe de citoyens qui se piquait d'une grande hauteur de sentimens, ne crut pas au-dessous de lui de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une place que les Bossuet et les Corneille n'avaient pas dédaigné de demander. Il ne fut pas imité, quelques années après, par un de ses confrères, qui, plus célèbre encore au barreau, se priva des honneurs académiques par la vanité qu'il eut de vouloir se soustraire à ces visites d'usage et de politesse, qu'à la vérité on n'exige pas des candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme avilissantes pour eux.

Cette anecdote pouvant être intéressante dans l'histoire de la compagnie, nous croyons devoir la rapporter ici telle qu'elle est racontée dans une lettre peu connue de l'abbé d'Olivet à M. le président Bouhier : « Au commencement d'octobre 1733, un fameux avocat (feu M. Le » Normand) nous fit dire par M. l'évêque de Luçon, que si la place » vacante n'était point encore destinée, il désirait passionnément qu'on » le nommât pour la remplir..... Quelques uns de ses confrères, ani- » més peut-être d'un peu de jalousie, affectèrent de publier qu'il serait » bien glorieux à l'ordre des avocats, qu'un de ses dignes suppôts allât » *de porte en porte* mendier nos suffrages. L'amertume de leurs plai- » santeries fut poussée si loin, que non seulement il promit de ne voir » aucun de nous, mais qu'il s'imposa même la loi de le déclarer publi- » quement, et il tint parole. Tous les ordres, vous le savez, ont leur » *petit orgueil.* Autre chose est de ne point rendre de visites; autre » chose est d'assurer et de publier qu'on n'en veut point rendre. Une » pure civilité, qui n'a blessé ni les chefs du parlement, ni les maré- » chaux de France, ni les prélats, fussent-ils membres du sacré collége, » peut-elle blesser l'*ordre des avocats?* Quoi qu'il en soit, notre *cha-* » *pitre général* ayant été convoqué dans les règles, nous fîmes un autre » choix, sans qu'il fût dit une parole concernant l'homme de mérite » que nous avions regardé pendant un mois, et avec un sensible plaisir, » comme un confrère désigné. »

On peut rapprocher ce fait de celui que nous rapporterons dans l'article du maréchal de Belle-Isle, au sujet des visites que ce dernier académicien voulait se dispenser de faire. Mais puisque l'occasion s'en présente, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici les réflexions de l'abbé d'Olivet, sur le refus que fit M. Le Normand de demander les suffrages, et sur le refus que l'Académie fit de son côté d'adopter un candidat qui traitait si légèrement d'avance ceux qu'il désirait d'avoir

pour confrères. Les réflexions qu'on va lire ont pour objet la manière de penser de l'Académie au sujet des visites; quoique détaillées un peu longuement, elles ne peuvent avoir plus de poids que dans la bouche d'un académicien, que plus de quarante années de zèle et d'assiduité avaient mis à portée de bien connaître l'esprit et les maximes du corps. L'abbé d'Olivet continue donc ainsi sa lettre :

« Paris a raisonné là-dessus comme sur toute autre nouvelle, sans » examiner si le principe d'où l'on part est certain. On pose donc ici » pour principe, que nous exigeons des visites, et que nous avons un » statut par lequel il est dit que nous ne recevrons personne qui n'ait » sollicité. Mais ce sont de ces devoirs, qui n'ont pour tout fondement » que la possession où ils sont de n'être pas contredits.

» Où prend-on en effet que nous ayons un statut qui contienne rien » d'approchant? Tout ce qu'il y a de prescrit à cet égard, c'est qu'il » se tienne pour chaque élection deux assemblées; la première est pour » déterminer quel sujet on proposera au roi notre protecteur, et la » seconde, pour l'élire dans les formes si le roi a donné son agrément. » (De ces deux assemblées, la dernière a été supprimée depuis, comme » on le verra plus bas.)

» Mais ce sujet, comment le choisir? Ou la compagnie jettera d'elle-» même les yeux sur qui elle voudra, ou ceux qui le désirent se feront » connaître à la compagnie. Il n'y a que ces deux moyens, et il ne » peut y en avoir un troisième.

» On pencherait sans doute pour le premier, si le titre d'*académicien* » était un simple titre d'honneur, et s'il était permis à la compagnie de » le donner au mérite qui lui paraîtrait le plus éminent. Mais il n'en » est pas ainsi. Outre l'honneur qu'on y attache, c'est un titre qui nous » met dans l'obligation de participer aux travaux de la compagnie, » avec plus ou moins d'assiduité, selon que nos autres devoirs nous le » permettent. Or, sous prétexte de faire honneur à quelqu'un, est-il » juste qu'à son insu on lui donne un titre onéreux?

» Je doute que M. Pélisson eût assez fait réflexion là-dessus, quand » il dit que *Messieurs de l'Académie, lorsqu'ils ont à se choisir un* » *collègue, devraient toujours nommer le plus digne sans même qu'il* » *s'en doutât*. Car enfin, monsieur, ne peut-il pas arriver que celui » qu'on aura nommé ait des raisons pour ne point accepter? on offrira » donc alors cette même place à un autre; et puis, peut-être, à un » autre encore. Qu'y aurait-il de moins convenable à la dignité de la » compagnie, et de moins flatteur pour celui à qui la place demeure-» rait? »

« *Personne*, dit M. Pélisson, *ne refuserait cet honneur*. Vous voyez » qu'il en parle toujours comme d'un bénéfice sans charges. *Ou*, ajoute-» t-il, *si quelqu'un était si bizarre, toute la honte et tout le blâme en* » *serait sur lui*. Oui, s'il refusait avec mépris et par caprice; mais » non, s'il remerciait avec politesse, avec reconnaissance et par un » principe de probité; alléguant que son emploi, ou ses infirmités ne

» souffrent pas qu'il vaque à nos exercices, et ne voulant point contracter un engagement qu'il n'est pas le maître de remplir.

» Quand même cet inconvénient serait peu à craindre, ne serait-ce » pas pour l'Académie une difficulté bien grande, ou plutôt insurmontable, que de choisir toujours le plus digne? Je ne sais s'il pourrait » lui arriver, dans tout un siècle, de faire deux ou trois choix dont personne absolument ne murmurât, comme d'une préférence aveugle. » Car la république des lettres, si l'on s'en rapporte à l'idée que ses » citoyens ont d'eux-mêmes, n'est composée que de patriciens. Tous, » depuis le philosophe jusqu'au chansonnier, croient se valoir les uns » les autres. On y passe même pour très-modeste, quand on croit ne » valoir pas mieux qu'un autre.

» Tout cela, si je ne me trompe, fait voir que nécessairement il faut » user du second moyen dont j'ai parlé, c'est-à-dire que ceux qui se » proposent d'occuper une place dans l'Académie, doivent lui faire » connaître leur intention.

» Mais, dit-on, cela occasione des brigues. Je n'en disconviens » pas. Pourquoi n'est-il pas aussi facile de les empêcher, qu'il est raisonnable de les blâmer?

» Mais, dit-on encore, il s'ensuivra toujours de là qu'un homme » modeste, quelque mérite qu'il ait, prendra le parti de se tenir à » l'écart, pendant que la présomption et la hardiesse triompheront. » C'est une conséquence mal tirée. Quelque modeste que soit un orateur, un poëte, un savant, il n'en vient pas à un certain degré de » mérite, sans être connu malgré lui : et du moment que nous le connaîtrons, en vain tâcherait-il d'imposer silence à l'envie que nous » aurions de nous l'associer. Il n'y aurait qu'un cri dans l'Académie » pour avoir un collègue si propre à nous faire honneur, et à nous aider » dans nos travaux.

» Mais enfin les visites sont-elles d'obligation? Je réponds hardiment, non; et en voici la preuve, qui est telle qu'on n'a rien à » répliquer. Vous savez qui fut reçu le 25 novembre 1723. Assurément » nous ne doutons, ni vous ni moi, que ce ne soit le moindre des académiciens, *quot sunt, quotque fuere, quotque erunt aliis in annis*. » Or, il fut élu dans un temps où, depuis plus de six mois, il était au » fond d'une province éloignée. Un homme qui est à Salins, rend-il » des visites dans Paris? On ne laissa pas de l'élire, sur ce que les amis » qu'il avait dans la compagnie, répondirent qu'il serait vivement touché » de cette faveur.

» Il résulte de ces raisonnemens et de ces exemples, que l'obligation » de ceux qui pensent à l'Académie, se réduit à faire savoir, ou par » eux-mêmes, ou par quelque académicien, qu'ils y pensent. Voilà, » dis-je, l'obligation étroite, qui pourtant n'exclut pas ce qui est dicté » par la politesse. A cela près, rien de plus odieux pour nous que les » visites intéressées. »

On voit bien que l'académicien qui fut reçu le 25 novembre 1723,

et dont l'auteur de la lettre parle si modestement, est l'abbé d'Olivet lui-même. Il n'est pas le seul au reste qui ait été reçu sans faire de visites. De nos jours, M. de Buffon et M. de Bréquigny ont été dans le même cas. Le mérite de l'un et de l'autre, quoique bien connu, n'est pas la raison qui les a fait dispenser d'une démarche à laquelle des académiciens non moins estimables se sont soumis. Mais des circonstances particulières ont quelquefois exigé que la compagnie gardât un secret profond sur le sujet qu'elle avait en vue, et que par conséquent le candidat ne pût donner par sa demande aucun soupçon sur le vœu de l'Académie ; c'est ce qui est arrivé dans l'élection des deux académiciens dont nous venons de parler.

Nous avons dit plus haut que, des deux assemblées qui se tenaient autrefois pour chaque élection, et dont parle l'abbé d'Olivet, la seconde a été depuis abolie. On a cru avec raison que dès qu'un sujet est proposé par l'Académie au roi, et que sa majesté l'agrée, l'élection doit être regardée comme faite et consommée sans retour ; il serait tout à la fois indécent et ridicule que l'Académie, après avoir proposé un sujet au monarque son protecteur, et obtenu son agrément, lui manquât de respect au point d'exclure celui qu'elle aurait indiqué elle-même. Aussi la compagnie, qui n'a jamais fait cette sottise, a-t-elle pensé très-sagement, en s'enterdisant même le moyen de la faire. Cependant, le croirait-on? lorsqu'on proposa, il y a environ trente ans, de supprimer cette seconde assemblée, la proposition trouva des contradicteurs, par cette seule raison, *le grand argument des sots*, que la seconde assemblée avait toujours été *d'usage*, et que la suppression qu'on voulait en faire était une *innovation*. (*Voyez* dans les notes sur l'article de l'abbé Régnier, la réponse qu'on a quelquefois daigné faire à de pareilles objections, et la seule en effet qu'elles méritent.)

Depuis la lettre de l'abbé d'Olivet, l'Académie a restreint encore les obligations qu'elle impose à ceux sur qui tombe son choix. Il suffit qu'*après l'élection faite*, un seul académicien se rende garant que celui qui vient d'être nommé *acceptera la place*. Il n'est pas même nécessaire, pour être élu, d'être nommé, *avant l'élection*, parmi les candidats. (On trouvera, dans les articles de Charles Perrault et du cardinal de Soubise, les raisons de ce réglement.)

ÉLOGE DE LA MONNAYE [1].

BERNARD DE LA MONNAYE fit ses humanités à Dijon, dans ce même collége des jésuites qui avait déjà eu l'honneur de compter Bossuet parmi ses élèves. Plein d'ardeur pour l'étude et doué par la nature de tous les talens nécessaires pour y réussir, non-seulement il se rendit familières les langues grecque et latine, mais il y joignit les langues italienne et espagnole, et surtout ne négligea pas de cultiver la sienne propre, comme il n'arrive que trop souvent à ceux qui ont la vanité d'entasser dans leur tête un grand nombre d'idiomes anciens et modernes. Différentes poésies latines et françaises furent l'amusement de sa jeunesse, et annoncèrent dès lors ce qu'on devait attendre de lui. S'il eût été le maître de suivre son goût dans le choix d'un état, il n'en aurait point eu d'autre que celui d'homme de lettres, regardé à peine comme *un état* par tous ceux qui ne le sont pas, et qui se piquent néanmoins de n'être pas peuple; comme si le noble emploi d'éclairer ses semblables n'était pas une des occupations les plus dignes d'un citoyen honnête. Celui dont nous parlons ne ressemblait pas à ce jeune homme d'une médiocrité sans espérance, à qui son père avait acheté une charge, par la raison, disait-il, que son fils n'*avait pas l'esprit de ne rien faire.* Mais la famille de M. de La Monnaye, qui connaissait toute l'étendue de ses talens, et qui voulait en tirer tout l'avantage possible pour lui et pour elle, désira qu'il embrassât une profession où il put joindre l'honorable à l'utile; il se livra donc à la plaidoirie, plutôt par déférence que par goût, et cependant avec toute la bonne foi et toute l'assiduité de commande qu'on peut mettre à la place de l'ardeur naturelle, mais qui n'y supplée jamais. Peu flatté des applaudissemens qu'il obtenait au barreau, il tournait de temps en temps ses yeux avec douleur sur les Muses qu'il avait abandonnées; sa mauvaise santé vint au secours de sa répugnance, et lui fournit un prétexte qu'il saisit avidement, de renoncer au labyrinthe de la chicane, pour être enfin ce que la nature voulait qu'il fût. L'impression d'ennui et de dégoût que lui avaient laissée ses études de droit, était si forte qu'il ne pouvait même s'occuper des affaires litigieuses qui intéressaient sa propre fortune. *Quelque agréables,*

[1] Ancien correcteur en la chambre des comptes de Bourgogne, né à Dijon, le 15 juin 1641; reçu à la place de Séraphim Regnier Desmarais, le 23 décembre 1713; mort le 15 octobre 1728.

disait-il, *que soient les mots de* plaisir *et de* profit, *je ne les entends point sans frémir, parce que l'un commence comme* plaideur, *et l'autre comme* procès, *ou comme* procureur.

Il rentra donc, avec autant d'empressement que de joie, dans la carrière de la littérature, et y consacra tous ses momens, ne regrettant que ceux qui avaient jusqu'alors été perdus pour sa passion favorite. Son dévouement fut si entier, qu'il ne se proposa dans le travail d'autre récompense que le travail même, sans y joindre aucune vue de réputation, aucun désir d'avoir quelque part à cette fumée qu'on appelle *gloire*. La vaine ardeur de paraître et de briller avant le temps, est peut-être le caractère le plus distinctif des talens médiocres. Tourmentés du sentiment tacite de leur impuissance, ils semblent chercher à s'étourdir par le suffrage de la multitude qui, malgré son ineptie trop ordinaire, les fait souvent repentir, par ses dédains, de leur ambition prématurée, tandis que les véritables talens, satisfaits du témoignage intérieur de leurs forces, dédaignent de courir au devant des lauriers que le public leur destine, et attendent que la renommée, qu'ils ne cherchaient pas, se trouve sur leur route sans qu'ils l'aient appelée.

M. de La Monnaye resta donc plusieurs années dans une espèce d'obscurité philosophique, connu seulement de quelques hommes de lettres du premier ordre, avec lesquels il était en commerce de lumières. Occupé d'études sérieuses et profondes sur toutes les parties de la littérature, il ne se délassait de ses études que par une autre espèce de travail ; il donnait à la poésie les momens où il avait besoin de repos ; mais il n'y donnait que ces momens seuls, et ne parlait cette langue qu'à l'oreille de quelques amis dignes de l'entendre et de lui répondre.

Cependant le premier essai qu'il rendit public en ce dernier genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta de la manière la plus brillante le premier des prix de poésie que proposa l'Académie Française. Le sujet était l'*Abolition du duel par Louis XIV*. Nous avons rapporté dans l'article de Charles Perrault une anecdote qui prouve l'estime distinguée que l'Académie avait pour cette pièce ; estime qu'elle n'a pas toujours accordée aux ouvrages couronnés, dont la faiblesse n'a souvent été redevable de la victoire qu'à la médiocrité de leurs rivales. Si la pièce de M. de La Monnaye paraît aujourd'hui fort inférieure aux éloges qu'elle reçut alors, il faut se transporter au temps où elle vit le jour, temps où les bons vers étaient encore assez rares, et où Despréaux, Racine et La Fontaine, les seuls vrais juges en poésie qu'il y eût alors (1), n'étant point encore de l'Académie, ne pouvaient être du nombre des juges, et dédaignaient de se

mettre au nombre des concurrens. C'est de ce point et de cette époque qu'on doit partir pour apprécier avec une égale justice l'ouvrage, l'auteur, le jugement de l'Académie, et les éloges même qu'elle donna au poëte : ces éloges furent confirmés alors par la voix publique, et si hautement confirmés, que l'écho, pour ainsi dire, en a retenti jusqu'à nos jours. Des hommes qui ont traité bien plus sévèrement de bien meilleures pièces, célèbrent encore comme par tradition, l'excellence de celle-ci, qu'ils aiment mieux louer que de la lire (2).

Deux ans après, il remporta un second prix de poésie dont le sujet était : *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*; car on sait que ces prix étaient destinés à célébrer à perpétuité la louange du roi; et que l'Académie n'a cessé, durant près d'un siècle, de payer à la mémoire de son protecteur ce tribut annuel d'amour et d'encens; elle n'a mis fin à son respectueux et respectable hommage, que lorsque le public lui en a paru rassasié, et la gloire du monarque fixée pour jamais.

Un nouveau sujet de prix, l'*Education de monseigneur le dauphin*, procura bientôt à M. de La Monnaye une troisième couronne. Cette suite continuelle de succès faisait désirer aux amis éclairés que l'auteur avait à Paris qu'il vînt s'y établir sans délai, et jouir pleinement, sur ce grand théâtre, de tous les avantages que devaient lui procurer ses talens, ses travaux et sa renommée. Mais M. de La Monnaye, qui joignait à la modestie la plus sincère l'amour de la solitude et du repos, et qui venait d'ailleurs de contracter, au sein de sa patrie, un mariage heureux, préféra la douce tranquillité dans laquelle il vivait, à l'éclat d'une gloire qui pouvait éveiller l'envie. *A la bonne heure*, disait-il, *que mes bagatelles* (c'est le nom qu'il donnait à ses poésies) *se montrent de temps en temps dans la capitale; pour leur auteur il faut qu'il reste dans sa province, et qu'il se contente de n'y être considéré que comme un simple* correcteur des comptes. Car M. de La Monnaye venait d'acheter cette charge, qui, en contentant le désir que sa famille avait de le voir *quelque chose*, lui laissait tout le loisir nécessaire pour cultiver les lettres. *Au contraire*, ajoutait-il, *si je venais à Paris, on ne verrait en moi qu'un bel esprit; profession, à mon avis, aussi dangereuse que celle de danseur de corde. Je n'ai d'ailleurs aucune ambition, même littéraire; et quant à ma fortune, toute bornée qu'elle est, j'en suis content. Je n'ai jamais rien demandé au roi, et je le prie seulement de ne me rien demander non plus.* Ces derniers mots font voir que notre poëte, tout désintéressé qu'il était, souffrait avec peine la dureté de quelques impôts, dont en effet il se plaignait d'être accablé. Il a

exprime ce dernier sentiment dans quelques vers, où, suivant l'usage, il encensait le monarque, et dont voici les derniers :

De grâce, exempte-moi de grossir ton trésor,
Et considère que le Mage
Qui présenta l'encens, ne présenta point l'or.

Aussi laissait-il quelquefois échapper des expressions d'humeur contre les hommes chargés alors de la collection des deniers du prince, et plus chargés encore de la haine publique dans ces temps malheureux. Leur impitoyable avidité venait, disait-il, le harceler jusque dans son cabinet, pour faire des brèches continuelles à sa très-modique fortune, qu'à la vérité il ne désirait pas de voir plus grande, mais qui l'était trop peu pour pouvoir supporter aucun dommage. *Publicanus*, ajoutait-il en parlant des traitans, *quasi publicus canis*. Il faut pardonner ce jeu de mots un peu amer au chagrin qui le lui arrachait, et au plaisir d'une vengeance innocente qu'il croyait y trouver.

Les lauriers remportés par M. de La Monnaye à l'Académie Française étaient d'autant plus glorieux pour lui, qu'il avait eu dans ce combat littéraire plus d'un concurrent illustre, entre autres Fontenelle : cet écrivain célèbre n'était pas aussi excellent poëte qu'il a depuis été grand philosophe; mais, quoiqu'à peine âgé de vingt ans, il savait déjà suppléer quelquefois, à force d'esprit, au talent que la nature ne lui avait pas donné pour la poésie, et il y suppléa assez heureusement dans un de ces concours pour balancer les suffrages.

L'Académie Française, après avoir décerné tant de prix à M. de La Monnaye, l'aurait vraisemblablement adopté dès lors parmi ses membres, si son séjour en province n'avait été un obstacle insurmontable au désir qu'elle avait de l'acquérir. Cette compagnie, qui n'a déjà que trop de places mortes, et comme vacantes par le peu d'assiduité de ceux qui les occupent, serait bientôt réduite à rien, si elle se permettait d'ouvrir ses portes à des hommes de lettres que leur absence empêcherait de satisfaire aux devoirs académiques, et de remplir les espérances que la compagnie a fondées sur leur travail.

On crut du moins que l'Académie, lasse et comme ennuyée de couronner toujours la même tête, mettrait le comble, autant qu'il dépendrait d'elle, à la gloire de M. de La Monnaye, en le priant de ne plus entrer en lice; mais c'est une loi que la compagnie s'est faite, de ne jamais borner le nombre des couronnes qu'elle peut distribuer à un même vainqueur; ces couronnes multipliées consolent le talent des traits de l'envie, lui laissent ouvertes toutes les portes de la gloire, qui est souvent sa seule récompense, lui offrent l'espoir d'être assis au nombre des juges.

après avoir long-temps brillé parmi les athlètes, et lui font d'avance accorder ce titre par le public, dont l'Académie fait enfin prévaloir le respectable suffrage sur les manœuvres de la cabale et de l'intrigue.

M. de La Monnaye augmenta donc, par de nouveaux triomphes, le regret que la compagnie ressentait de ne pouvoir le posséder; le prix qu'il reçut pour la quatrième fois, fut encore plus honorable pour lui que les précédens. L'Académie avait proposé pour sujet, *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion catholique :* l'objet était plus fait, à beaucoup d'égards, pour exercer des poëtes que des philosophes; car le zèle du roi pour la religion, en donnant matière à de justes éloges, n'en laissait guère moins à de justes plaintes sur l'abus funeste et scandaleux que des persécuteurs fanatiques avaient fait de la piété du monarque. Le célèbre Santeuil avait composé, quelque temps auparavant, une ode latine sur ce même sujet, et M. de La Monnaye l'avait traduite en vers français; ces vers parurent assez beaux à Santeuil, juge d'ailleurs assez médiocre en poésie non latine, pour lui faire désirer vivement que l'ode française fût imprimée. M. de La Monnaye se refusa constamment à ses sollicitations, disant *que, tout couvert qu'il était des armes d'Achille, il craignait d'éprouver le sort de Patrocle.* Santeuil, à l'insu de l'auteur, envoya la pièce au concours; elle remporta le prix, quoique le poëte latin l'eût mutilée à tort et à travers, pour la réduire à l'étendue que l'Académie avait exigée. M. de La Monnaye, satisfait de l'honneur inattendu qu'il recevait, pria Santeuil d'accepter la médaille, et n'eut pas sur cela beaucoup de violence à lui faire. Ce poëte, à qui le grand Corneille avait fait plus d'une fois l'honneur de le traduire, était plus content des traductions que M. de La Monnaye avait données de plusieurs de ses pièces; il préférait même ce traducteur à tous les autres. Il est vrai que les Despréaux et les Racine ne prenaient pas la peine de l'être, et le poëte latin n'était guère mis en français que par des versificateurs, dont ses productions latines n'avaient rien à craindre. Le seul Corneille eût été redoutable; mais Corneille était rarement lui-même lorsqu'il se traînait sur les pas des autres.

C'était alors une espèce de mode que les poëtes latins, qui, par leur état de prêtre ou de religieux, se croyaient les plus faits pour célébrer l'extirpation de l'hérésie, la chantaient dans la même langue où ils disaient la messe et l'office; et les poëtes français traduisaient, avec empressement, ces productions de leur veine monastique ou sacerdotale. Fontenelle avait fait au P. Le Jay le même honneur que M. de La Monnaye à Santeuil;

il venait de traduire, en vers français, je ne sais quels vers latins de ce jésuite sur la révocation de l'édit de Nantes. Plusieurs années après, quelqu'un lui parlant de cette traduction, lui avouait franchement qu'elle n'était pas trop bonne. *Elle ne méritait pas d'être meilleure*, répondit-il, *n'en parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui* (3). Nous souhaitons, pour l'honneur de M. de La Monnaye, qu'il ait pensé de même de la sienne. Nous sommes plus sûrs du parti qu'il aurait pris, si le malheur de son étoile l'eût fait naître dans une autre croyance que celle du monarque. Nous jugeons de ses dispositions à cet égard, par la manière dont il s'exprime dans une de ses lettres, sur la résistance décente que montrait la savante mademoiselle Lefevre, depuis madame Dacier, à rentrer au giron de l'Église catholique. *Je m'étonne*, dit M. de La Monnaye, *qu'avec tant d'esprit elle soit encore huguenote ; ce n'est plus que la religion des dupes : aussi je crois qu'elle prétend bien changer*, *mais qu'elle attend le bon moment, et qu'elle veut faire servir ce changement à sa fortune.* Il est à croire que celui qui parlait si légèrement sur la conversion trop lente de son amie, n'aurait pas tardé autant qu'elle à se montrer docile aux enseignemens de l'Église et aux volontés de son roi. Ce qu'on peut au moins assurer, c'est qu'il faisait grand cas des ouvrages de Bossuet contre les protestans ; il donnait surtout de grands éloges à son *Histoire des variations. Je tiens*, disait-il, *l'hérésie assommée de ce dernier coup. Le ministre Claude en mourrait, s'il n'était mort, et Jurieu en va mourir.* Mais l'intrépide Jurieu n'en mourut pas, et malheureusement l'hérésie en mourut encore moins.

Deux années après, il remporta un cinquième prix, qui paraît avoir été le terme de ses combats académiques. Courbé sous ses lauriers, il se condamna lui-même au silence, pour laisser désormais le champ libre à ses rivaux, qui durent se trouver fort à leur aise de n'avoir plus à lutter contre un concurrent si redoutable.

Il ne renonça pourtant pas à la poésie : il traduisit en vers français un poëme espagnol fort célèbre dans cette pieuse nation (4), et intitulé *la Glose de Ste.-Thérèse* [1] ; madame de La

[1] « J'aimais beaucoup Ste.-Thérèse, dit un écrivain moderne, parce qu'elle » a dit, en parlant du diable, ce malheureux condamné *à ne jamais rien* » *aimer*, expression pleine de sentiment ; mais j'ai perdu un peu de l'affec- » tion que j'avais pour elle, en lisant dans un autre endroit de ses écrits, » qu'il ne devait y avoir que deux prisons dans le monde, *celle de l'inqui-* » *sition pour ceux qui ne croient pas, et les Petites-Maisons pour ceux* » *qui croient et qui pèchent.* En conséquence de ce rare jugement, tous les » hommes doivent être enfermés ou brûlés. » L'édifiante tendresse de cette Sainte pour l'inquisition, n'empêcha pas qu'elle ne fût elle-même enfermée

Valière, devenue carmélite et disciple de cette Sainte, refusa par humilité la dédicace de la traduction, et Racine refusa, de son côté, d'en entreprendre une nouvelle, disant, si nous en croyons un panégyriste moderne de M. de La Monnaye, *qu'on ne pouvait mieux faire que lui*. Ne serait-il pas permis de penser que l'auteur d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, qui ne pouvait, même avec l'humilité la plus chrétienne, se croire inférieur, comme poëte, à M. de La Monnaye, avait cherché en vain, dans la *Glose de la religieuse espagnole*, quelqu'un de ces traits sublimes que lui avait fournis l'Écriture pour les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, et qu'il avait si éloquemment rendus? n'y a-t-il pas quelque apparence que, rebuté par l'indigence de l'original, il jugea à propos de laisser à d'autres la triste peine de mettre en rimes un si médiocre ouvrage?

Quoique fidèle au Parnasse français, notre poëte n'abandonnait pas les Muses latines; mais quelque succès qu'il eût en ce genre auprès de ceux qui s'y croient connaisseurs, il avouait avec franchise que les poëtes latins modernes ne pouvaient acquérir qu'une gloire précaire et de convention, une gloire dont Virgile et Horace se seraient peut-être moqués; il convenait de bonne foi que les prétendus Virgile et Horace modernes cessaient de le paraître, quand ils voulaient parler en vers leur propre langue, qu'ils devaient pourtant mieux savoir que la langue latine; il n'y avait, selon lui, d'asile pour ce genre de poésie, que celui dans lequel Santeuil avait eu le bonheur ou l'esprit de se réfugier, les hymnes du bréviaire; parce que la langue latine étant restée, pour ainsi dire, la langue naturelle de l'Église catholique, *ne laissait plus aux vers latins*, suivant l'expression même de M. de La Monnaye, *que ce seul coin de réserve où ils pussent se montrer avec quelque avantage*. Il aurait pu ajouter que Santeuil s'était préparé d'ailleurs un triomphe assuré, en substituant ses hymnes aux cantiques barbares, ridicules, souvent même indécens, dont les temples avaient retenti jusqu'alors. Nous n'en citerons pour exemple que l'hymne à la Madeleine, où l'on disait que de *chaudron* elle était devenue *fiole* [1]; et celle à S. Léonard, où, par une plate allusion au nom de ce Saint, on

quelque temps dans les cachots du Saint-Office à Tolède. Mais, dit un de ses historiens, elle éleva son cœur à Dieu du fond de sa prison, et entendit une voix qui lui disait d'avoir recours à son souverain; ce qu'elle fit. Philippe II la jugea innocente, et la mit en liberté, avec les témoignages les plus flatteurs de la sainteté de sa vie.

[1] *Post flux a carnis scandala,*
Fit ex lebete phiala.

lui donnait la force du *lion* et la douceur du *nard* [1]. C'est ainsi que les Saints étaient loués.

Un de nos intrépides poëtes latins et grecs, le savant Gilles Ménage, n'était pas aussi modeste que M. de La Monnaye sur ses productions en ce genre. *Si vous voulez devenir bon poëte latin,* disait-il à un jeune homme qui le consultait, *lisez les vers de Virgile et les miens;* et nous dirons de notre côté aux jeunes poëtes: *Si vous voulez apprendre à faire de bons vers français, ne lisez pas ceux de Ménage.* C'est pour ce même érudit que M. de La Monnaye, son rival en poésie ancienne et moderne, fit cette espèce d'épitaphe:

Laissons en paix monsieur Ménage;
C'était un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis:
Souffrons qu'à son tour il repose,
Lui de qui les vers et la prose
Nous ont si souvent endormis.

Notre académicien réussissait quelquefois passablement dans ces petites épigrammes, et beaucoup mieux que dans des pièces plus longues et plus sérieuses. Un poëte très-connu par sa malheureuse facilité à faire de mauvais vers, ayant fait paraître une traduction rimée des œuvres d'Horace, et n'ayant pas craint de mettre l'original en regard avec sa détestable version, M. de La Monnaye écrivit ces quatre vers à la tête du livre:

On devrait, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir les deux Horaces:
Le latin à Vénus, la déesse des Grâces,
Et le français à son époux.

En qualité de poëte, il avait déjà mis quatre langues à contribution, car il faisait aussi des vers grecs et des vers italiens: il entreprit d'y mettre jusqu'au patois de son pays; il composa ses *Noëls bourguignons*, la meilleure de toutes ses productions poétiques. Le succès en fut si grand dans sa province, qu'il s'étendit jusqu'à la cour, où tout le monde voulut apprendre le patois bourguignon et chanter les noëls. On assure cependant que le savant Dumai, compatriote de l'auteur, ne trouvait dans ces noëls qu'une assez faible connaissance du patois qui en avait fait la fortune. Mais on n'en savait pas tant à Paris et à Versailles, où ces chansons avaient la plus grande vogue. Elle fut si grande, qu'elle souleva contre l'auteur une classe d'hommes très-redou-

[1] *Leone tu fortior,*
Nardoque tu suavior.

tables. La dévotion vraie ou fausse, excitée par l'envie, crut trouver dans la naïveté du langage et dans la liberté des expressions qui faisaient l'agrément de ces noëls, un sujet affreux de scandale. Ils furent déférés à la censure ; l'auteur en fit dans la même langue une apologie qui rendit les censeurs ridicules :

> Quei pitié (dit-il) de voï tant de sotânes [1]
> Contre ein ruchô si fort se demenai !

Il parle, dans un autre endroit, d'un de ses censeurs les plus acharnés, janséniste fougueux, qui fut exilé peu de temps après à Beaune, ville dont les habitans ne passent pas pour les plus spirituels de la Bourgogne ; l'auteur dit à son critique :

> C'etai lai cas de choisir Beaune [2]
> Pour y logé tei qui m'é condamnai.

Bientôt, malgré les cris de l'imbécile superstition, on réimprima les noëls ; l'auteur y ajouta même un glossaire bourguignon pour les faire mieux entendre, tant le public était devenu aguerri sur le prétendu scandale. Il rendit ce glossaire intéressant par plusieurs remarques piquantes et curieuses : on y trouve entre autres l'extrait d'un sermon fort étrange du fameux missionnaire S. Vincent Ferrier, sur ce qu'on appelle *le devoir conjugal ;* ce sermon, plus semblable à un conte de La Fontaine ou de Bocace par la nature du sujet et l'indécence du récit, qu'à une exhortation faite pour édifier les âmes pieuses, est un monument précieux de l'innocence de l'orateur, et de la simplicité des temps où cette singulière déclamation fut prononcée (5).

La persécution que M. de La Monnaye essuya au sujet de ses noëls, occasiona peut-être ses recherches *sur les livres proscrits et condamnés au feu*. La matière était digne d'occuper un homme de lettres philosophe ; il eût été intéressant, dans cette espèce de *Nécrologe littéraire et criminel*, de distinguer les innocens d'avec les coupables, et d'opposer à la sagesse de quelques arrêts l'absurdité de plusieurs autres. Il n'aurait pas été moins intéressant d'examiner dans quels cas il eût mieux valu abandonner à l'oubli des productions plus méprisables que dangereuses, que de leur donner, par l'éclat de la flétrissure, une célébrité bien supérieure à leur mérite. C'est dommage que ces

[1] Quelle pitié de voir tant de soutanes
Contre un roquet si fort se démener !

Roquet est un gros habit de vigneron, et le bourguignon *sotâne* est heureux pour exprimer la soutane des censeurs.

[2] C'était le cas de choisir Beaune
Pour y loger toi qui m'as condamné.

recherches, qui n'ont pas vu le jour, aient été perdues pour les lettres : n'eussent-elles été que purement historiques, elles auraient fourni à la philosophie une matière abondante de réflexions; et le commentaire dont elle aurait pu orner le texte eût été bien précieux pour elle.

A l'occasion de ces malheureux livres, lacérés et incendiés dans tous les siècles par le concours des deux puissances, M. de La Monnaye aimait à raconter un fait édifiant dont il avait été témoin. Un P. Honoré de Cannes, prédicateur capucin, digne émule des Menot et des Barlette[1], avait fait une mission à Dijon, et après avoir converti toute la ville, comme c'est l'usage en pareil cas, faisait brûler solennellement, aux pieds d'une croix colossale qu'il avait plantée, un monceau de mauvais livres que les nouveaux convertis avaient remis entre ses mains. Quelques feuillets à demi-brûlés d'un de ces ouvrages proscrits, emportés par le vent, tombèrent aux pieds de M. de La Monnaye qui assistait à ce pieux spectacle ; il les reconnut pour être de l'*Histoire de Joseph*, qu'on brûlait ainsi, non parce que l'auteur était *juif*, mais parce que le traducteur, Arnauld d'Andilly, était *janséniste*. C'est avec ce discernement que de pareilles exécutions ont trop souvent été faites, soit par des prêtres et des moines fanatiques, soit même quelquefois par des juges séculiers, leurs rivaux de zèle et de lumières.

Toutes les poésies de M. de La Monnaye, nous le répétons, n'étaient pour lui que le délassement des études plus sérieuses qui occupaient presque tout son temps. Il était devenu par son savoir une espèce de phénomène, et l'oracle de tous ceux qui le consultaient. Son érudition était immense : histoire civile et littéraire ancienne et moderne, connaissance des livres et des auteurs, critique, philologie, tout était de son ressort : il n'avait pas simplement effleuré ces différens objets, comme ont fait tant de demi-savans ; il avait tout embrassé, tout approfondi par une lecture prodigieuse, que la plus vaste mémoire mettait toute entière à profit. Bayle, dans une de ses lettres, rend un témoignage public de la reconnaissance qu'il devait à M. de La Monnaye pour la composition de ce fameux Dictionnaire, si déchiré par les uns, si célébré par les autres, mais le seul ouvrage de son genre qui partage avec l'*Encyclopédie* l'avantage d'avoir vraiment des lecteurs. *On s'entretient avec Bayle*, disait M. de La Monnaye, *et on consulte à peine ses semblables ; il scandalise quelquefois, mais il intéresse ; et les autres sont édifians, mais insipides.* L'estime si juste que faisait M. de La Monnaye

[1] Prédicateurs du quinzième siècle, devenus fameux par les extravagances et les bouffonneries qu'ils débitaient en chaire.

de cet écrivain philosophe, servit de prétexte aux ennemis de notre académicien, pour lui attribuer une vie de Bayle, qui venait de paraître en Hollande, et qui apparemment ne plaisait pas à ce qu'on appelle, quelquefois très-improprement, *les gens de bien.* L'accusé se justifia de ce prétendu crime; mais la calomnie, suivant son usage, continua toujours à l'en charger; et lâs de la repousser sans l'abattre, il finit par la laisser faire. Elle avait essayé, mais avec moins de succès, un autre moyen de lui nuire; c'était de faire imprimer un recueil très-altéré de ses poésies, précédé de l'éloge de l'auteur, qu'elle prétendait fait par lui-même. La simplicité et la modestie bien reconnue de M. de La Monnaye le mit à l'abri de cette imputation, trop grossière d'ailleurs pour en imposer à personne; et quoique des ennemis qui *louent*, suivant la réflexion de Tacite, soient ordinairement les plus dangereux, il éprouva dans cette circonstance qu'il peut quelquefois y avoir de l'avantage à être loué maladroitement par des ennemis acharnés.

Ainsi M. de La Monnaye, réfugié presque entièrement dans l'asile de l'érudition, le plus sûr après les sciences exactes pour un homme de lettres qui veut vivre en paix, ne sortant de cet asile que rarement et par des vers qui ne devaient pas exciter l'envie, en essuya néanmoins les coups; tant elle est attentive à ne rien perdre de tout ce qui peut la faire vivre! Ses ennemis n'attendirent pas, pour le déchirer, qu'il fût sorti de sa province et placé sur un théâtre plus fait pour blesser leurs yeux. *Vous connaissez cette ville que j'habite*, dit-il dans une de ses lettres en parlant de Dijon; *de tous les torts qu'on y peut avoir, le mérite est sans contredit le plus grand; une multitude d'ennemis est le sort infaillible de tous ceux qui paraissent vouloir se distinguer. Vous avez lu mon* Duel aboli. *On a d'abord dit qu'il ne valait rien; et après que l'Académie l'a couronné, on a prétendu qu'il n'était pas de moi. Je me suis vu noirci par des calomnies destituées de toute vraisemblance. On me laissait néanmoins, par grâce, une petite portion de sens commun. J'ai vu sans m'ébranler tous les efforts que des hommes qui n'ont jamais eu à se plaindre de moi, ont faits pour m'ôter un peu de réputation que je n'ai ni recherchée ni désirée, parce qu'à dire vrai elle m'a toujours paru la chose du monde la plus indifférente.* Bien des auteurs ont tenu le même langage sur le mépris de la gloire, et ne l'ont pas tenu aussi sincèrement que M. de La Monnaye; il disait vrai en parlant de son peu d'avidité pour la renommée, sentiment qu'il portait jusqu'à la modestie la plus exemplaire. S'il ne fut pas un grand poëte dans la plupart de ses productions, il le fut encore moins par son caractère; il

n'aimait ni les louanges ni ses vers même. *Où avez-vous pris*, écrivait-il à un de ses amis avec une espèce d'humeur, *toutes les fadeurs que vous me dites? Vous êtes bien heureux de ce que mes vers ne sont pas bons; s'ils l'étaient, soyez sûr que, dans la colère où je suis contre vous, je me garderais bien de vous les envoyer.*

Pressé de nouveau par les sollicitations de ses amis, il vint enfin s'établir à Paris en 1707, et dès ce moment il eût été de l'Académie Française, si sa modestie et sa timidité naturelle lui avaient permis de demander cette place. Il prit enfin sur lui, au bout de quelques années, de faire les démarches nécessaires pour obtenir le titre dont ses ouvrages, son savoir, son caractère, le rendaient si digne et depuis si long-temps : il fut élu d'une voix unanime, et le roi, en approuvant son élection, témoigna combien ce choix lui était agréable. Sa réception fut une des plus brillantes et des plus nombreuses qu'on eût vues jusqu'alors, elle fut même remarquable par un événement qui fait époque dans l'histoire de la compagnie. Les cardinaux académiciens se dispensaient depuis long-temps d'assister aux séances, tant particulières que publiques, parce qu'ils croyaient des fauteuils indispensables à leur dignité, et que les académiciens n'avaient alors que de simples siéges. Ces cardinaux désiraient cependant de se trouver à l'élection de M. de La Monnaye, à qui ils voulaient donner par leur suffrage une marque distinguée de leur estime; le roi, pour satisfaire à la fois leur délicatesse d'amis et leur délicatesse de cardinaux, et pour conserver en même temps l'égalité académique dont ce monarque éclairé sentait tous les avantages, fit envoyer à l'assemblée quarante fauteuils pour les quarante académiciens : ce sont ces mêmes fauteuils que nous occupons encore aujourd'hui ; le motif auquel nous les devons suffirait pour rendre la mémoire de Louis XIV, précieuse aux lettres, qui ont d'ailleurs à ce monarque des obligations bien plus importantes.

A peine arrivé à Paris, M. de La Monnaye fit à Despréaux une galanterie vraiment érudite. Il apprit que ce grand poëte avait dit : *On a traduit plusieurs de mes pièces en latin, en italien, en espagnol, en portugais, en anglais et en allemand; personne ne m'a encore fait l'honneur de me traduire en grec.* M. de La Monnaye voulut lui donner cette satisfaction, et mit en vers grecs hexamètres la sixième satire, celle qui est connue sous le nom des *Embarras de Paris*. Il aurait pu mieux choisir; mais nouvellement arrivé de sa province, peu accoutumé au fracas de la capitale, et en ayant les oreilles étourdies, il crut apparemment que cette disposition lui fournirait des termes

plus énergiques pour exprimer le tintamarre dont le poëte se plaint dans cette satire.

Quoique traducteur de Despréaux, il n'était pas son imitateur aveugle dans l'adoration que le satirique avait vouée aux anciens. Tout versé qu'était M. de La Monnaye dans la lecture des auteurs latins et grecs, il semble avoir connu leurs défauts, et les avoir jugés presque aussi sévèrement qu'il aurait pu faire des écrivains modernes. *S'il avait plu aux anciens*, dit-il, *de négliger un peu moins l'ordre dans leurs discours, la justesse dans leurs raisonnemens, la clarté dans leurs expressions, ils nous auraient épargné beaucoup de disputes touchant l'intelligence de plusieurs endroits de leurs ouvrages*. Peut-être cette complainte annonce-t-elle plutôt le chagrin d'un savant, contrarié de ne pas trouver dans les anciens de quoi satisfaire sa curiosité philologique, que la délicatesse d'un homme de goût, blessé des écarts où les grands écrivains de Rome et de la Grèce sont tombés quelquefois; mais il faut tenir compte à M. de La Monnaye de cette sincérité naïve, que n'ont pas toujours eue sur le même sujet des hommes très-supérieurs à lui. Quelque cas qu'il fît des langues savantes, quelque soin qu'il eût mis à les cultiver, il ne pardonnait pas aux gens de lettres qui sacrifiaient à cette étude celle de leur propre langue; et il disait de deux savans académiciens ses confrères, qu'ils avaient eu besoin d'entrer à l'Académie pour y apprendre à parler français.

Comme il ne croyait pas les anciens supérieurs en tout aux modernes, il ne croyait pas non plus que parmi les ouvrages de ces derniers, la priorité du temps fût un titre assuré du mérite; et quoique l'*OEdipe* de Corneille eût encore beaucoup de réputation lorsque Voltaire donna le sien, M. de La Monnaye eut le courage de célébrer le nouvel OEdipe par deux vers latins[1], où il le préférait à celui de Corneille et à celui même de Sophocle. Cet éloge donné par un vieux rimeur à un jeune poëte, et par un savant grec à un auteur français, aux dépens des anciens et des morts, est un trait de courage bien remarquable dans l'histoire des érudits.

Le premier ouvrage du nouvel académicien fut une édition du *Menagiana*, augmentée du double, purgée d'un très-grand nombre de fautes, et rendue intéressante par une infinité de

[1] Il s'adresse à OEdipe :

Attica te gemuit, gemuit te Neustrica Musa;
Te Parisina hodie, major utrâque, gemit.

« La Muse d'Athènes, celle de Neustrie, t'ont pleuré; celle de Paris, supérieure à toutes les deux, te pleure aujourd'hui. »

remarques, de discussions, enfin d'anecdotes de toute espèce, principalement relatives à l'histoire littéraire, dans laquelle M. de La Monnaye était très-versé. Cette édition, reçue avec la même avidité que les *Noëls bourguignons*, essuya aussi les mêmes traverses. La superstition, l'hypocrisie et l'envie sonnèrent de nouveau l'alarme, sous prétexte de quelques traits prétendus scandaleux, que M. de La Monnaye n'avait rapportés qu'en les condamnant. Les inexorables censeurs demandèrent la suppression, ou du moins la correction sévère de l'ouvrage; leur fureur allait jusqu'à exiger le sacrifice des articles les plus intéressans. Le cardinal de Rohan, qui aimait les lettres et méprisait le zèle fanatique et persécuteur, lui imposa silence en prenant ces articles sous sa protection. Il fallut cependant, pour apaiser les clameurs, que l'auteur consentît à la mutilation du nouveau *Menagiana;* mais comme les réviseurs joignaient l'ineptie au fanatisme, ils eurent *la bonté*, dit M. de La Monnaye lui-même, de laisser *par-ci par-là* des articles plus licencieux que ceux qu'ils avaient supprimés. Ce ne fut pourtant qu'avec beaucoup de peine et de dégoût que l'auteur se soumit à tronquer ainsi son propre ouvrage; il avouait à ses amis qu'il ne faisait plus que réparer des ruines, et qu'il en serait de son livre, mutilé et récrépi de la sorte, comme du Pélops de la fable, quand les dieux eurent mangé son épaule; celle qu'ils lui rendirent, disait-il, quoique blanche, n'était qu'une épaule d'ivoire. Cependant, malgré ces amputations, le *Menagiana*, tel qu'il est, mérite d'être distingué de cette foule de compilations, ou plutôt de rapsodies, que le seul nom d'*Ana* rend suspects, et qui ne sont pour la plupart qu'un ramas de mensonges et de sottises, propres à déshonorer la mémoire de ceux à qui on les attribue.

Ce recueil néanmoins ne trouva point grâce devant tous les gens de lettres. L'inexorable Burman, à qui l'érudition même cessait de plaire, dès qu'elle n'était pas aride et hérissée, appelait, avec son urbanité ordinaire, M. de La Monnaye *un grand et infatigable déterreur de bagatelles* (*indefessus et mirandus nugarum indagator*): mais Burman fut le seul de son avis; on laissa son érudition pesante juger avec toute la grossièreté pédantesque, l'érudition légère de M. de La Monnaye; et l'Europe littéraire préféra les bagatelles agréables du nouveau *Menagiana* aux bagatelles ennuyeuses de son détracteur.

La bile âcre et grossière, dont ce lourd commentateur était dévoré, aimait surtout à s'exhaler contre la France. *C'est un pays*, disait-il, *dont aujourd'hui les habitans, même ceux qui font profession de littérature, ressemblent à ces animaux qui en*

style burlesque on appelle des rossignols d'Arcadie. *Tels étaient autrefois les* Dacier : *tels sont aujourd'hui les* Capperonnier *et les* La Monnaye. C'est avec cette équité et cette fine plaisanterie que le savant hollandais traitait nos gens de lettres. M. de La Monnaye, dont il parlait avec tant de mépris, lui avait au moins donné l'exemple de la justice et de la décence avec laquelle un écrivain qui se respecte doit parler des autres nations. Car il avait hautement blâmé le compilateur Chevreau, qui, après avoir repris avec raison le père Bouhours d'avoir mis en question, *si un Allemand pouvait avoir de l'esprit*, était tombé dans un écart semblable, en disant que *le Moscovite est justement l'homme de Platon, un animal à deux pieds, sans plumes, à qui il ne manque rien pour être homme, que la raison, la propreté et le sentiment de la liberté naturelle.* Notre académicien était d'autant plus louable de relever cette injure grossière, qu'il n'a pu être témoin du rôle important que ces prétendus êtres *à deux pieds sans plumes*, ont joué depuis dans les affaires de l'Europe, et de la manière dont ils ont répondu aux soins du czar Pierre et de ses successeurs, pour faire naître dans sa nation les arts et les sciences, et lui donner des mœurs et des lumières.

M. de La Monnaye jouissait paisiblement de sa renommée, de sa considération, de ses amis, et d'une fortune dont la médiocrité suffisait à ses désirs, lorsque le funeste système, qui a fait le malheur de tant de citoyens, vint aussi troubler son bonheur. Agé de quatre-vingts ans, infirme et chargé de famille, il se vit réduit à une indigence presque totale. Sa philosophie soutint avec courage une épreuve si cruelle. Il trouva quelque ressource dans la vente de sa bibliothèque, et surtout dans la générosité du duc de Villeroi, qui, touché de son état, le pria de vouloir bien accepter une pension, dont le bienfaiteur fut payé avec usure par les éloges du public. Aussi, dit-il à M. de La Monnaye, quand celui-ci vint lui témoigner sa reconnaissance : *C'est à moi, monsieur, à vous remercier, et me souvenir que je suis votre débiteur.*

Peu d'années après ce désastre, l'infortuné vieillard perdit sa femme qu'il avait toujours estimée et chérie ; cette perte l'affligea bien plus vivement que le renversement de sa fortune (6). Il ne fit plus que traîner une vie languissante, dont il attendait la fin avec l'indifférence d'un sage qui n'a plus rien à regretter sur la terre. Il avait espéré d'avoir pour successeur dans l'Académie, son compatriote et son ami, le président Bouhier; l'Académie le fit jouir, dès son vivant, de l'avantage qu'il ne désirait que pour sa cendre ; il eut la satisfaction, quelques mois

avant sa mort, de voir ce savant homme au nombre de ses confrères.

Il n'avait pas besoin d'une autre épitaphe que de celle qu'il s'était faite lui-même en vers latins, la dernière année de sa vie; épitaphe que la vertu, la sensibilité, la candeur semblent avoir dictée (7). Mais les gens de lettres ne se crurent pas dispensés des honneurs qu'ils devaient aux mânes d'un confrère si estimable; son tombeau fut honoré de leurs regrets poétiques, et le fut même avec assez de succès pour que son ombre n'ait pas été dans le cas de leur dire le vers de Passerat:

Amis, de mauvais vers ne chargez point ma tombe.

Les plus illustres amis de M. de La Monnaye se signalèrent dans cette espèce de concours; et, parmi leurs différentes pièces, on doit distinguer les vers latins dont le père Oudin, jésuite, son ancien et fidèle ami, s'empressa de célébrer sa mémoire.

Pour résumer en peu de mots l'éloge de M. de La Monnaye, nous dirons qu'il joignait à la littérature la plus variée et la plus agréable, une justesse de goût qui n'accompagne pas toujours l'érudition; au plus profond savoir, une douceur, une modestie et une politesse rare; à la connaissance des langues savantes et étrangères, le talent de bien parler la sienne. Il eut toutes les qualités propres à faire un critique judicieux, un commentateur éclairé, un excellent éditeur des meilleurs ouvrages. Il se montra poëte latin et grec, aussi bon qu'un moderne peut se flatter de l'être; et ne pouvant être Racine ni Despréaux, il se contenta de suivre de loin Martial et Catulle. Si ses poésies françaises nous semblent aujourd'hui beaucoup plus faibles qu'elles ne le parurent à ses contemporains, c'est que la nation, rassasiée de chefs-d'œuvre en ce genre, et ayant sans cesse devant les yeux des modèles redoutables pour qui s'expose au parallèle, connaît beaucoup mieux les finesses de l'art et semble avoir le droit de se montrer plus difficile.

NOTES.

(1) Racine ne fut de l'Académie qu'en 1673, deux ans après le jugement du premier prix de poésie; Despréaux et La Fontaine n'en furent qu'en 1684; les satires de l'un et les contes de l'autre avaient empêché les portes du temple de s'ouvrir plus tôt pour eux. Le seul grand poëte qui fût alors dans la compagnie, était Pierre Corneille, plus capable de faire d'excellens vers que de bien juger ceux des autres. D'ailleurs ce grand homme faisait alors *Pulchérie* et *Bérénice*, dont

les vers prouvent qu'au moins dans ses dernières années il se contentait aisément en matière de poésie. Néanmoins, dans le même temps où il se permettait cette mauvaise prose rimée, il faisait les belles scènes de *Psyché* qu'on peut mettre au nombre de ses chefs-d'œuvre ; tant il est vrai que l'instinct seul, et non le goût, lui dictait ses immortelles productions! Les poëtes que renfermait alors l'Académie, et par conséquent les juges de M. de La Monnaye (le grand Corneille mis à part), étaient Chapelain, qui faisait des vers, comme tout le monde sait, Cotin, Le Clerc, Perrault, Cassagnes, Boyer, Desmarets, tous écrivains que nous n'osons presque nommer ; Gomberville qui avait plus fait de mauvais romans que de bons vers ; Quinault, Godeau et Segrais, poëtes faibles (car Quinault n'avait encore fait que ses tragédies), et encore plus poëtes que connaisseurs ; Regnier Desmarais, au-dessous de ces trois derniers, et comme connaisseur et comme poëte ; Furetière enfin, qui ne réussissait et ne se connaissait qu'en vers satiriques ; ajoutons-y, parmi les académiciens non poëtes, Patru, Pélisson, Conrart, Bossuet, bons juges de prose, mais médiocres juges de poésie ;

Multi præterea, quos fama obscura recondit.

Ne soyons donc pas surpris qu'avec de tels juges, et il y a cent ans, la pièce de M. de La Monnaye, où il se trouve en effet quelques beaux vers, comme nous le verrons dans la note suivante, ait été non-seulement préférée à des rivales très-inférieures, mais couronnée avec éloge ; pardonnons à nos prédécesseurs un jugement que nous aurions alors porté comme eux.

(2) On peut juger du mérite de cette pièce, qui n'est que de cent vers, par les vers suivans, qui la feraient aujourd'hui rejeter du concours à la première lecture.

Grand et fameux auteur, dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente ;
Toi qui sûs *la belle âme au bel esprit mêler*,
Et le *soin de bien vivre au soin de bien parler*,
Balzac, il est trop vrai, par un abus étrange,
La terre *sur le ciel usurpe la louange*.....

Certes, le grand Louis, *ce monarque achevé*,
Dont plus haut que le rang le cœur est élevé,
De l'arbitre du ciel, du roi de la nature,
Fait reluire à nos yeux une vive peinture ;
Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
Tout nous montre en Louis une divinité.....

Combattre en même temps *et l'hiver et l'Espagne*,
Étonner l'univers *d'une seule campagne*.....

Mais du secours divin le plus puissant effet,
C'est un charme en nos jours *heureusement défait*.....

Et d'un *triste duel* fuyant le *sort obscur*,
Tombez en arborant nos drapeaux *sur un mur*.....

Sans ternir votre fer d'un trop vil attentat,
Laissez vivre, et vivez pour le bien de l'État.....

Que le duel banni *va nous sauver de vies!*
Que ne vous devront pas nos neveux *à leur tour*,
Qui *peut-être sans vous n'auraient pas vu le jour!*.....

La gloire aux souverains *est un prix assez doux;*
On prise ses faveurs *en prisant le mérite*.....

Les grâces du portrait *vantent l'original*,
Et l'on *bénit la source en louant le canal.*

Il est vrai qu'au milieu de ces vers, ou durs, ou faibles, ou prosaïques, il s'en trouve d'assez heureux; tels ceux-ci:

A de honteux objets, à de faibles mortels,
Un flatteur idolâtre érige des autels;
Et souvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
A mis la foudre en main à qui devrait la craindre.....

Tels qu'on vit ces Thébains, fiers enfans de la terre,
Se livrer en naissant une mortelle guerre,
Et du sang que leurs troncs répandaient à grands flots,
Engraisser les sillons dont ils étaient éclos.....

Tels et plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leur trépas une gloire *brutale*,
L'Espagne a vu long-temps nos soldats s'égorger,
Et prendre dans nos champs le soin de la venger.
Cent peuples alarmés du bruit de nos conquêtes,
Sous les coups qu'ils craignaient, voyaient tomber nos têtes,
Sûrs que de deux guerriers en ce choc malheureux,
L'un périrait *pour nous*, l'autre vaincrait pour eux [1].
Portez sur d'autres bords un plus noble courroux;
Ce bras que vous perdez, Français, n'est point à vous;
Par un sinistre emploi sa valeur est flétrie:
Mourez, mais en mourant servez votre patrie.

On trouve dans cette pièce quelques autres bons vers que nous pourrions citer encore. C'en était peut-être assez, en 1671, pour couronner et même pour louer un ouvrage de poésie; mais ce n'en est pas assez pour le préférer cent ans après à des ouvrages beaucoup plus estimables.

(3) Fontenelle, élève des jésuites, et leur ami, quoique sur bien des points il ne pensât pas comme eux, leur a fait plus d'une fois la galanterie de traduire en vers français leurs vers latins. On trouve dans le recueil de ses œuvres, la traduction de deux pièces du père Commire, dont une entre autres a pour objet le rétablissement de la santé du roi en l'année 1686, où une fistule à l'anus pensa enlever le monarque à l'adoration de ses sujets. C'était un an après la révocation de l'édit de Nantes, et il était bien juste qu'un jésuite célébrât dans sa pièce un événement si récent et qui lui paraissait si avanta-

[1] *Périrait pour nous* ne signifie pas *serait perdu pour nous*, que le poëte a voulu dire; mais la pensée est d'ailleurs heureuse et bien exprimée.

geux à l'Eglise. Aussi le poëte, après avoir loué tout ce que le prince avait fait de grand, selon la renommée ou selon les jésuites, finissait sa pièce par une dixaine de vers latins que Fontenelle a rendus en assez mauvais vers; et ce qui est plus fâcheux, contraires tout ensemble à l'humanité, à la raison et à sa conscience.

Mais de tous ces exploits, et l'éclat et le fruit,
Et tout ce que Louis a fait par son tonnerre,
Cède à l'ouvrage saint que la paix a produit.
Cette hydre, qui sortant de l'éternelle nuit,
Déclarait au ciel même une insolente guerre,
Tombe sous le héros dont le bras la poursuit,
Et ses cent têtes sont par terre.
Elles semblaient pourtant devoir se relever;
Dans peu leurs sifflemens pouvaient se faire entendre;
La nouvelle fureur qu'elles allaient reprendre,
Plus que jamais eût osé nous braver.
Mais libre du péril que craignait votre Empire,
Vous vivez, grand monarque, et sans que votre bras
S'attache contre l'hydre à de nouveaux combats,
Elle vous voit, et pour jamais expire.

Ce poëte philosophe était plus laconique, lorsqu'il célébrait de lui-même, et *pour son compte* (si nous osons parler ainsi), la révocation de l'édit de Nantes; car dans une pièce qu'il donna en 1687, au concours de l'Académie, et dont le sujet était l'*Institution de Saint-Cyr*, on ne trouve sur cette révocation qu'un seul vers :

Par lui l'unique foi dompte l'hydre à cent têtes [1].

Il était alors d'étiquette et comme d'obligation parmi les poëtes, de célébrer la destruction du protestantisme; et c'était un tribut que Fontenelle payait à l'usage, comme sa traduction des vers du P. Le Jay et du P. Commire en était un qu'il payait à sa reconnaissance (assez mal entendue) pour ses anciens maîtres. Nos poëtes, même les moins philosophes, se garderaient bien aujourd'hui de célébrer, même en un seul vers, cette révocation qui a été si funeste au royaume; et nos historiens effaceraient, s'il leur était possible, de la vie de Louis XIV un événement si peu honorable à sa mémoire. Il n'en sera pas de même des historiens d'un grand prince de nos jours, qui bien plus ennemi de l'intolérance par ses lumières que de l'Eglise romaine par la religion de ses aïeux, a permis aux catholiques de ses Etats d'élever dans Berlin sa capitale une église pour *y louer Dieu*, dit-il, *à leur*

[1] Fontenelle racontait quelquefois, pour s'égayer, la conversation plaisante qu'il avait eue dans le temps de la *révocation* avec un marchand de Rouen, calviniste zélé, et fort récalcitrant à sa conversion. « Comment veut-on, » disait le marchand, que je croie au pape, à un homme qui prétend disposer » des couronnes?.... Eh que vous importe, lui dit Fontenelle, pourvu qu'il » ne veuille pas disposer des boutiques?.... Et la présence réelle, ajouta le » marchand, comment me la persuaderez-vous?..... J'avoue, répondit le » philosophe, que la chose peut vous sembler difficile à croire; mais un sujet » aussi fidèle que vous doit avoir cette complaisance-là pour le roi. » Le marchand fut persuadé, et se convertit.

manière. Mais ce qui doit être une belle leçon pour les princes persécuteurs, cette église, entreprise d'abord avec assez de zèle, a été ensuite abandonnée, parce que l'autorité permettait de la construire, et que la piété catholique ne trouvait point de persécution qui la soutînt et l'animât. On doit cependant regretter, pour l'instruction de tous les souverains, que l'église n'ait pas alors été achevée, ne fût-ce qu'à cause de l'inscription qu'on se proposait d'y mettre.

Du règne de Frédéric et du pontificat de Benoît XIV. Le chef de l'église romaine mis ainsi *en pendant*, pour ainsi dire, avec le plus illustre des princes protestans, aurait donné dans ce peu de mots une belle leçon de tolérance; et le pape Benoît XIV était digne de cet honneur[1]. Enfin, en 1774, l'église dont il s'agit a été mise dans un état décent pour le service catholique; et le monarque y a fait placer une inscription plus belle encore que celle dont nous venons de parler, ou du moins plus faite pour être entendue de la multitude, à laquelle il faut toujours parler dans les inscriptions publiques.

Frédéric III, roi de Prusse, a permis aux catholiques de ses Etats de bâtir cette église, pour montrer qu'il ne hait pas ceux qui rendent à la divinité un autre culte que lui.

(4) Quoique nous nous contentions ici de donner l'épithète de *pieuse* à la nation espagnole, nous sommes bien persuadés qu'elle est faite pour en mériter de plus flatteuses. Cette nation, qui n'a guère été jusqu'ici que dévote et timorée, sera, quand ses rois le voudront, éclairée et philosophe; condamnée depuis long-temps aux ténèbres, mais ayant reçu de la nature des yeux pénétrans, elle est toute prête à recevoir la lumière, et n'attend qu'une main qui la lui présente. Pour juger de ce qu'elle est capable de faire, qu'on lise ses philosophes et ses théologiens scolastiques : on s'affligera, il est vrai, de la sagacité que ces auteurs ont prodiguée sur des objets qui le méritaient si peu; mais en gémissant de voir tant d'esprit perdu, on verra en même temps qu'il ne manquait à cette sagacité que des alimens plus solides. Ces alimens lui avaient été constamment refusés depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, grâce aux atrocités du Saint-Office, à la superstition barbare de Philippe II, et à la faiblesse des souverains qui ont régné depuis en Espagne durant plus de cent cinquante années. C'est au monarque qui la gouverne aujourd'hui, et à qui l'Europe a l'obligation de la destruction totale des jésuites, à délivrer ses malheureux sujets des entraves où les resserre l'abominable tyrannie de l'inquisition, et à favoriser dans ce beau royaume le progrès des sciences et des lettres. Il a, dit-on, encouragé ce progrès dans ses propres enfans. Un d'eux, l'infant dom Gabriel, a mis au jour, il y a peu d'années, une excellente traduction espagnole de Salluste, qu'il a enrichie de notes supérieures à la traduction même. Nous ne craignons point de l'assurer, les Espagnols, animés et con-

[1] « Je compare, disait Benoît XIV, le roi de Prusse à l'empereur Julien ; » les rapports en sont frappans : même ardeur pour les sciences, même amour » pour les savans, même passion pour la gloire, même valeur dans les com- » bats, mêmes succès à la guerre. »

duits par un tel guide, se mettront bientôt au niveau des nations les plus éclairées de l'Europe, et peut-être les surpasseront : la vérité, la raison, les connaissances solides ne trouveront point chez eux les obstacles que leur a souvent opposés parmi nous la haine de plusieurs hommes accrédités, la persécution sourde ou déclarée qu'ils ont exercée contre le mérite, et surtout la frivolité de la nation. *L'Europe*, écrivait un philosophe à un Espagnol, *est une galère qui vogue au gré des rois et des ministres; les bons écrivains français sont à la chiourme, et rament de toutes leurs forces pour faire avancer le navire; on les accable de coups, non pour accélérer, mais pour retarder ou empêcher la manœuvre; tandis qu'ils rament et qu'ils souffrent, les Espagnols sont à fond de cale; mais les Français les approchent du port, sans qu'ils s'en aperçoivent, et il pourrait bien se faire qu'au moment où le navire abordera, les Espagnols sortent tout à coup du fond de cale, et sautent sur le rivage avant les Français. De toutes les nations de l'Europe, la nation anglaise est la seule qui ne soit ni dans ce navire, ni surtout à la chiourme : il y a long-temps qu'elle a eu le bonheur d'arriver au port dans un vaisseau meilleur voilier que le nôtre; et tous les autres peuples, destinés à être encore le jouet de l'orage, peuvent leur dire comme dans l'*Enéide :

Vivite felices, quibus est fortuna peracta
Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur,
Vobis parta quies, nullum maris æquor arandum[1].

Le président de Montesquieu disait que l'Allemagne était faite *pour y voyager*, l'Italie *pour y séjourner*, l'Angleterre *pour y penser*, et la France *pour y vivre*. Quelqu'un ajoutait avec trop d'humeur et de dureté, et l'Espagne *pour y mourir*, parce que le pays et la nation, disait-il, sont si tristes, que c'est le séjour où l'on doit quitter la vie avec le moins de regret. Mais si ce beau royaume secouait enfin le joug de la superstition religieuse, de l'inquisition monacale et de l'ignorance qui en est la suite, il pourrait alors être fait plus qu'aucun autre *pour y vivre et pour y penser*.

(5) Nous rapporterons ici ce singulier sermon, et nous y joindrons une traduction française. On y trouve le conte du *Calendrier des vieillards*, qui avait déjà été mis en œuvre par Bocace, et qui l'a depuis été si bien par La Fontaine. Il y a seulement cette différence entre le conte et le sermon, que dans celui-ci c'est une femme qui s'excuse du devoir conjugal, et que dans le conte c'est un vieux mari. Ecoutons à présent S. Vincent Ferrier, en son sermon de S. Jean-Baptiste : *Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum suam, et non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elisabeth, dicebat : Haï! haï! haï! Domine benedictus Deus! quid habetis? quid accidit vobis? Nihil sciens de annunciatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Elisabeth*

[1] Vivez heureux, vous dont le repos et le bonheur sont assurés, qui n'avez plus de mers à courir et à craindre; pour nous, le destin nous traînera encore long-temps de malheurs en malheurs.

antiqua mirabatur. Sed finaliter, videns voluntatem viri sui, consensit. Nota hìc quod ex quo sunt in matrimonio, unus debet alteri consentire, sive sint juvenes, sive senes; nec debet alter se excusare, aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat se, et alium. Ideò Apostolus : Uxori vir debitum reddat, similiter et uxor viro. Corinth. 1, 7. *Nota hìc de illâ muliere devotâ, quæ, quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in dominicâ : Haï! Sancta Mater Dei; hodiè, quæ est dies Resurrectionis Domini, vultis talia facere. Si die Lunæ, dicebat : Haï! hodiè debet homo rogare pro mortuis. Si die Martis : Hodiè ecclesia facit pro Angelis. Si feriâ quartâ : Hodiè Christus fuit venditus. Si feriâ quintâ : Haï! Domine, quia hodiè Christus ascendit in cœlum. Si feriâ sextâ : Quia hodiè Christus fuit passus pro nobis. Si sabbatho : Hodiè, quæ est dies Virginis Mariæ, quia tali die in ipsâ solâ remansit fides. Videns vir quòd ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens : De sero venias ad me ut dormias mecum. Respondit : Libenter, mi Domine. Quod videns mulier, voluit se ponere in lecto; et vir noluit : Non, Domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et nunquàm ex tunc voluit uxorem cognoscere, ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, et damnabat se ex culpâ uxoris. Ideò sancta Elisabeth, licet esse devota, sancta et antiqua, ex quo requirebatur à viro, consensit, et concepit ab eo. Transactis tribus mensibus, venter intumuit; et dicebat ipsa : Haï! misera, quid est hoc? Nunquid essem hydropica? Finaliter cognovit quòd erat gravida. De hoc sanctà Elisabeth multùm verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas, quod occultavit se mensibus quinque. Cogito ego quòd fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : Ecce, licet sit devota, tamen adhuc vacat libidini.*

Pour rendre ce discours dans toute sa naïveté, il faudrait le traduire en vieux langage du quatorzième siècle, où le missionnaire S. Vincent Ferrier a fleuri; nous le traduirons du moins avec le plus de simplicité qu'il nous sera possible :

« Zacharie donc arrivant muet de la prière, entra dans sa maison, » et ne put parler à sa femme, ni lui demander le devoir conjugal au- » trement que par signes. Elisabeth toute ébahie disait : Hé! hé! hé! » Seigneur! Dieu béni! qu'avez-vous? que vous est-il arrivé? Car » elle ne savait rien de ce que l'ange avait annoncé; et Zacharie la » prit entre ses bras. Imaginez-vous l'étonnement de la vieille Elisa- » beth. Mais finalement, voyant la volonté de son mari, elle se laissa » faire. Notez ici que quand deux personnes sont mariées, soit » jeunes, soit vieilles, chacune doit laisser faire l'autre, et l'autre ne » doit pas s'excuser par quelque feinte dévotion, autrement il se » damne, et l'autre avec lui. Aussi l'Apôtre dit-il : *Que le mari rende » à sa femme le devoir conjugal, et de même la femme à son mari.* » Corinth. 1, 7. Ne faites pas comme cette femme dévote, qui, » lorsque son mari exigeait le devoir, trouvait toujours des excuses. » Si c'était le dimanche : Hé! Sainte Mère de Dieu, aujourd'hui qui » est le jour de la résurrection du Seigneur, vous voulez faire cela? » Le lundi : Hé! aujourd'hui l'homme doit prier pour les morts; le

» mardi : Aujourd'hui l'Eglise fait pour les Anges ; le mercredi : Aujourd'hui le Christ fut vendu ; le jeudi : Hé ! monsieur, aujourd'hui » le Christ est monté au ciel ; le vendredi : Aujourd'hui le Christ a » souffert pour nous ; le samedi : Aujourd'hui est le jour de la Vierge » Marie, le jour où elle seule conserva la foi. Le mari voyant qu'elle » trouvait toujours des excuses, appela sa servante, et lui dit : *Venez* » *ce soir coucher avec moi... Volontiers, monseigneur*, répondit-elle. » Ce que voyant la femme, elle voulut se mettre dans le lit, et le » mari ne voulut pas : *Non, madame, allez prier pour nous, pauvres* » *pécheurs ;* et jamais depuis il ne voulut toucher à sa femme, tant il » la prit en aversion ; mais il aima sa servante. Cet homme péchait » mortellement, et se damnait par la faute de sa femme. C'est pour» quoi Elisabeth, quoiqu'elle fût dévote, sainte et vieille, du mo» ment qu'elle en fut requise par son mari, fit tout ce qu'il voulut, » et conçut de lui. Au bout de trois mois le ventre lui grossit, et elle » disait : *Hé! malheureuse! qu'est ceci? est-ce que je serais hydro-* » *pique ?* Finalement elle reconnut qu'elle était grosse. De quoi Elisa» beth la sainte était très-honteuse, et à tel point que S. Luc nous » apprend qu'elle se cacha durant cinq mois. Je pense donc qu'elle » se fit de larges houppelandes, et des robes bien amples, pour » cacher sa grossesse, craignant d'entendre dire aux gens : *Voyez* » *donc cette dévote qui s'amuse encore à la bagatelle.* »

Voici quelques autres passages plaisans d'anciens sermons, et différens traits singuliers qu'on trouve dans les notes de M. de La Monnaye sur ses noëls bourguignons. Ces traits amuseront assez nos lecteurs, pour qu'ils nous pardonnent de les insérer ici, les noëls d'ailleurs étant devenus assez rares.

« 1°. Le vieux P. Blandin, jésuite, qui par son long séjour à Dijon s'y » était comme naturalisé, prêchant à Saint-Philibert le jour de » l'Annonciation, et y expliquant le *nigra sum, sed formosa (je suis* » *noire, mais belle)*, du cantique des cantiques ; ce *nigra sum*, disait» il, mes chers auditeurs, ne doit pas être pris à la lettre ; non la » Sainte Vierge n'était pas noire ; le verset suivant, où elle est appe» lée *fusca*, fait voir qu'elle n'était que *brunette*. Barlette, dans son » sermon du cinquième dimanche de carême, s'en explique ainsi : » *Fuit nigra aliquantulùm, et hoc triplici ratione ; primo, ratione* » *complexionis, quia Judæi tendunt in brunedinem quandam, et ipsa* » *fuit Judæa ; secundò, testificationis, quia Lucas qui tres fecit ima-* » *gines, unam Romæ, aliam Loreto, aliam Bononiæ, sunt brunæ ;* » *tertiò, assimilationis ; filius matri communiter assimilatur, et è con-* » *verso ; sed Christi facies fuit bruna...* (Elle fut tant soit peu noire, » et cela par trois raisons ; d'abord, à raison de sa complexion, » parce que les juifs tirent sur le brun, et qu'elle était juive ; secon» dement, à raison de ses portraits, parce que Luc qui a fait trois » images, une à Rome, une à Lorette, une à Bologne, toutes trois » sont brunes. (On conserve ici dans la traduction jusqu'au défaut » de construction du latin.) Troisièmement, à raison de ressem» blance : le fils ressemble ordinairement à sa mère, et réciproque» ment ; or la face du Christ était brune.

» 2°. La pensée de cet endroit du noël quatrième :

Tu sai bé, quant un enfan crie,
Que per an epoizé lé cri,
Ai ne faut qu'éne chaiterci,
Vou (ou) qu'un sublô (sifflet) vou qu'un trebi (sabot).

» est tirée du quarante-unième sermon de l'Avent, d'Olivier Maillard, en ces termes : *Habetis historiam de unâ muliere dissolutâ quæ discurrat per universum mundum sicut canis, et immunda erat, quæ incipit cogitare suam vitam vilem, et volebat se desperare; tunc subitò incipit cogitare infantiam Christi, et dicere intrà se :* Domine, vos fuistis parvus filius, sed filii statim pacificantur, et contentantur pro causâ parvâ, ut pro pomo. (Vous avez l'histoire d'une femme débauchée qui avait couru le monde comme une chienne chaude, et qui, commençant à penser à sa vie infâme, voulait se désespérer; tout à coup elle commença à penser à l'enfance de Jésus-Christ, et disait en elle-même : Seigneur, vous avez été petit enfant, et les enfans s'apaisent tout d'un coup, et se contentent pour rien, pour une pomme.)

» 3°. Menot, dans son *Exposition des Epîtres du carême*, dit à l'occasion de l'oreille de Malchus, coupée par S. Pierre : *Sed quare Dominus noluit quòd gladio uteretur Petrus? Dicunt aliqui quòd Dominus noluit, quia ipse non didicerat ludere de spata; nam volendo amputare caput, scidit auriculam.* (Mais pourquoi le Seigneur ne voulut-il pas que Pierre se servît de l'épée? Quelques uns disent que le Seigneur ne le voulut pas, parce que Pierre n'avait pas appris à jouer du *fleuret; car voulant couper la tête, il ne coupa que l'oreille.*) » Clerée fait à cette occasion parler ainsi Jésus à S. Pierre : *Petre, tu es semper fatuus et calidus; converte gladium tuum in vaginum.* (Pierre, vous êtes toujours sot et chaud; mettez votre épée dans le fourreau.)

« 4°. Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, et après lui, *Petrus de Natalibus*, rapportent que Joseph, lorsque la Vierge fut prête d'accoucher, fit venir deux sages-femmes, Zébel et Salomé; que Zébel ayant soigneusement observé Marie, la reconnut vierge après l'enfantement, et cria tout haut, *miracle*; mais que Salomé protesta qu'elle n'en croirait rien sans bonne preuve : qu'ayant eu ensuite la témérité de toucher la Vierge pour s'éclaircir de la chose, la main lui sécha dans le moment, et qu'elle n'en recouvra l'usage qu'après que, pleurant amèrement sa faute, elle eut, par le commandement d'un ange, porté cette main sur le corps du saint enfant qui venait de naître. Ces fables, tirées de l'Evangile apocryphe de S. Jacques-le-Mineur, furent, vers le milieu du seizième siècle, renouvelées par l'Arétin dans sa vie *della Madona*. L'auteur des noëls, sans entrer dans ce détail, s'est, par un petit trait satirique, contenté de dire que les matrones du voisinage n'avaient garde d'aller faire offre de service à une pauvre femme qui n'aurait pas eu de quoi les payer.

» 5°. L'endroit du noël XI, où il est dit qu'Elisée donnait l'ouïe aux

» aveugles, et la vue aux sourds, est un innocent *quiproquo*, uniquement affecté pour égayer le cantique. Ces sortes de méprises échappent dans la chaleur du discours, et souvent même ne sont pas remarquées par l'auteur. Telle est celle de cet officieux importun que Le Berni, dans son *Capitolo* à Fracastor, introduit parlant ainsi :

Hò d'un vin chè fà vergogna al greco,
Con esso vi dar ò frutte e confetti
Da far veder un sordo, odire un cieco.

(J'ai d'un vin qui fait honte au vin grec, et je vous donnerai avec ce vin des fruits et des confitures à faire voir un sourd et entendre un aveugle.)

» L'épigramme suivante sur un thaumaturge de nos jours est dans ce goût :

Oui, j'ai du fameux Daviane (c'était un capucin)
Touché la robe, moi profane;
C'est un saint, je l'ai vu, c'est un homme sans pair.
Sitôt qu'il arriva, malades y coururent ;
Un aveugle, un boiteux y furent :
L'aveugle marcha droit, et le boiteux vit clair.

» Je me souviens, ajoute M. de La Monnaye, que pour surprendre un de mes amis qui n'avait pas ouï parler de ce capucin, je commençai par lui en faire gravement l'éloge, après quoi je lui récitai cette épigramme ; prévenu comme il était, il me demanda sérieusement si la chose était bien vraie. »

Ces vers rappellent ceux de Voltaire sur les miracles qui se faisaient par milliers à Saint-Médard en 1732, au tombeau de l'abbé Pâris, que les jansénistes appelaient *le bienheureux diacre*, et qui ne fait plus de miracles, depuis qu'on a simplement fermé la porte du cimetière où il est enterré, c'est-à-dire, depuis qu'on a muré, suivant l'expression d'un écrivain moderne, l'atelier où se fabriquaient les lunettes du fanatisme :

L'aveugle y vient pour voir, et des deux yeux privé,
Retourne aux Quinze-Vingts marmotant son *Ave* ;
Le boiteux saute et tombe, etc.

On peut opposer à ces vers sur des miracles ridicules, le beau vers de La Motte sur les miracles que nous sommes obligés de respecter :

Le muet parle au sourd étonné de l'entendre.

» 6°. Comme Despréaux, dans sa dixième satire, a dit une *Capanée* pour une femme impie, à cause de ce Capanée fameux par son impiété envers les dieux, l'auteur des noëls a dit de même un *Boivault femelle*, pour dire une grande joueuse, à cause du président Boivault, de la chambre des comptes de Dijon, l'un des plus grands joueurs de son temps. On conte de lui qu'un soir, veille de Noël, s'étant engagé au jeu, il joua toute la nuit, et même une partie du lendemain, en sorte qu'il ne rentra chez lui qu'à deux

» heures après midi. Il avoua sans façon à sa femme, avec laquelle » il ne se contraignait pas, qu'il venait de l'Académie, où il avait » passé la nuit à jouer jusqu'à l'heure qu'il était, et qu'il avait perdu » quinze cents pistoles. — Comment, lui dit sa femme, vous avez » joué toute la nuit jusqu'à l'heure qu'il est, vous n'avez donc pas » ouï la messe? — Non, répondit-il froidement. — Ah! malheureux, » s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner si vous avez perdu. — Ma » mie, répliqua-t-il sans s'émouvoir, celui qui m'a gagné ne l'a pas » ouïe non plus.

» 7°. Au couplet pénultième d'un des noëls, il est dit que la Vierge » conçut par l'oreille. »

C'est ce qu'on lit dans une ancienne prose :

Gaude, Virgo, Mater Christi,
Quæ per aurem concepisti.

Réjouissez-vous, Vierge, mère du Christ, qui avez conçu par l'oreille.

Et Sannazar, liv. I : *De partu Virginis*, fait parler ainsi l'ange à la Vierge :

Imo istas, quod tu minimè, jam vere, per aures,
Excipis interpres, fœcundam Spiritus alvum
Influet, implebitque potenti viscera partu.

(6) M. de La Monnaye regardait comme une de ses meilleures productions un sonnet italien qu'il fit sur un voyage de sa femme. C'est dommage, si cette pièce était aussi bonne qu'il le croyait, qu'il l'ait terminée par une espèce de jeu de mots assez insipide; sa femme s'appelait *Henriot*, et le sonnet finit ainsi : *Eh torni, eh torni* (*hélas! revenez, revenez*). Cet *eh torni*, dont apparemment l'auteur se savait bon gré, est l'anagramme (un peu froide) du nom de sa femme. Un poëte qui exprime sa douleur par des anagrammes, n'a pas l'air d'être fort affligé.

Il fit aussi, sur la mort de sa femme, qu'il perdit en 1726, âgée de quatre-vingt-trois ans, une pièce de vers français, dont nous citerons quelques uns, non comme d'excellens vers, mais à cause du sentiment vrai et touchant qu'ils expriment.

Rien ne peut adoucir le chagrin qui me ronge;
Je hais la clarté du soleil,
Et si je cherche le sommeil,
C'est pour te retrouver en songe.....

Nous fûmes moins époux qu'amans :
Dix lustres, avec toi, m'ont paru dix momens;
Et dix momens, sans toi, me paraissent dix lustres.....

Que deviendrai-je? hélas! tu pars, et je demeure.
Ton âme, loin de moi, sans doute dans les cieux
Goûte un repos délicieux,
Et moi, je soupire, je pleure.....

Devant te précéder, bientôt je te vais suivre;
Désormais, chère ombre, il est temps
Que la Parque à la mort me livre.

(7) Voici cette épitaphe de M. de La Monnaye, faite par lui-même. Elle est écrite avec élégance et simplicité. Nous nous dispenserons de la traduire, parce que le genre de mérite qu'elle peut avoir disparaîtrait dans la traduction, comme celui de beaucoup d'autres productions latines modernes :

Bernardus, placidâ compostus pace, Moneta,
Conditur hîc : artes cui placuere bonæ ;
Cui tribuit crebras Academia Gallica lauros,
Qui latias etiam cecropiasque tulit ;
Felix! in fluctus incautum egisset in altos,
Vexare ingenuum fraus meditata caput !
Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit,
Forsan et hinc mors est aspera visa minùs.
Communem sensit conjux dilecta dolorem,
Hic propè dilecti quæ cubat ossa viri.
Non his ambitio, non sedit pectore livor,
At simplex probitas, et sine labe fides.
Credibile est animas, adeò virtutis amantes,
Ad quos hæc abiit nunc habitare locos.

On trouvera les autres pièces latines et grecques de M. de La Monnaye dans le recueil donné par l'abbé d'Olivet, des poésies faites en ces deux langues par les académiciens français. L'éditeur n'a pas jugé à propos d'insérer dans ce recueil la traduction en vers grecs, dont nous avons parlé, des *Embarras de Paris*, de Despréaux, non plus que la traduction en vers latins, faite aussi par M. de La Monnaye, du commencement du *Lutrin* : on peut voir cette traduction dans le quatrième volume du *Menagiana*, avec deux autres du même auteur ; la première (en vers français), du commencement de l'*Iliade* ; et la seconde (en vers grecs), du commencement de l'*Enéide*. Si l'on jugeait de ces vers grecs et latins par les vers français qui les accompagnent, on devinerait la raison qui a déterminé l'abbé d'Olivet à les supprimer. Mais il n'y a pas d'apparence qu'ayant précieusement recueilli les autres pièces grecques et latines de M. de La Monnaye, il ait jugé moins favorablement celles dont il s'agit. Le désavantage que sans doute elles avaient à ses yeux de n'être que des traductions, est vraisemblablement le motif qui les a fait exclure ; et il faut avouer, pour la consolation des lecteurs, que la perte est médiocre.

ÉLOGE DE PONCET DE LA RIVIÈRE [1].

L'AMOUR des lettres fut sa passion dominante dès sa plus tendre jeunesse. Il étudia les grands écrivains, anciens et modernes,

[1] Michel Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, reçu à la place de Bernard de La Monnaye, le 10 janvier 1729; mort le 2 août 1730.

et perfectionna, par cette lecture assidue, les talens que la nature lui avait donnés. Il cultiva surtout, d'une manière distinguée, le talent de la parole, et brilla dans la chaire par ses sermons, et par plusieurs oraisons funèbres; mais il obtint surtout les suffrages les plus flatteurs à la cérémonie du couronnement de Louis XV, et prononça un discours très-applaudi. Cependant, comme il n'y a point de succès multipliés qui ne soient à la fin mêlés de quelque amertume, pour la consolation de l'envie, l'évêque d'Angers devait éprouver ce malheur, et payer ce tribut à la condition humaine. Il se vit obligé de prononcer une oraison funèbre dont le héros [1], digne à plusieurs égards d'être loué dans l'histoire, ne l'était pas autant d'être pleuré à la face des autels. Plein d'une juste et sainte frayeur sur le salut de celui qu'il célébrait, l'orateur laissa dans son discours échapper ce peu de mots: *Je crains; mais j'espère.* Cette sincérité si chrétienne, exprimée avec tant de ménagemens, déplut, malgré toute sa réserve: mais le motif de cette disgrâce était trop honorable pour qu'il daignât en être affligé; aussi ne lui fit-elle rien perdre dans l'esprit de ceux dont il ambitionnait l'estime; il l'aurait perdue en voulant conserver la faveur, et il n'hésita pas sur le choix.

Cette oraison funèbre, si fatale à l'évêque d'Angers, offre un trait vraiment sublime. Pénétré d'une terreur religieuse à la vue des jugemens de Dieu, que son héros a subis, il s'écrie avec une éloquence digne à la fois des Bossuet et des Massillon.... *Du pied du plus beau trône du monde, il tombe.... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talens, n'en feriez-vous pas un prodige de miséricorde?* Quand l'évêque d'Angers n'eût écrit que ce peu de mots en toute sa vie, il ne devrait pas être placé dans la classe des orateurs ordinaires. Mais il était destiné à essuyer, à l'occasion de ce discours, des chagrins et des contradictions de toute espèce. Un journaliste de Hollande, soit malignité, soit ineptie, rendit de cet ouvrage un compte infidèle, où les traits du prince, déjà peu flattés par l'orateur, l'étaient encore moins par l'annaliste. M. Poncet s'en plaignit, mais avec le succès ordinaire aux plaintes que les auteurs font si souvent de ces sortes d'extraits; plaintes qui, toujours sans effet, dégoûtent aujourd'hui les écrivains les plus sages de ces inutiles réclamations, et leur font prendre, suivant les circonstances, ou le parti rarement nécessaire d'une éclatante représaille, ou le parti plus noble d'un silence dédaigneux.

Nous avons remarqué, dans l'éloge de Fléchier, qu'il est difficile d'être orateur sans avoir au moins commencé par être poète.

[1] Le duc d'Orléans, régent du royaume.

M. Poncet avait suivi cette route; il avait fait des vers dans sa jeunesse, et même d'assez bons vers pour qu'on en ait retenu quelques uns. Ceux que nous allons rapporter sont à la vérité des vers de galanterie, mais d'une galanterie très-innocente, très-pardonnable d'ailleurs à l'âge où il fit ces vers, et surtout exprimée avec la plus élégante finesse. Une de ses parentes étant à l'église, entendit l'aveugle qui demandait l'aumône prononcer le nom de S. Michel, dont on faisait la fête, et qui était le patron du jeune ecclésiastique. Elle se hâta de lui envoyer un bouquet, et fut remerciée sur-le-champ par ces jolis vers si connus :

Un aveugle en passant vous remet en mémoire
Qu'aujourd'hui de mon Saint on célèbre la gloire,
Et me fait recevoir les présens les plus doux.
Que mon bonheur serait extrême,
Si cet aveugle était le même
Qui me fait tant penser à vous !

Quoique l'éloquence de l'évêque d'Angers l'appelât depuis long-temps à l'Académie, sa modestie et son attachement aux devoirs de son état ne lui permettaient pas d'oser prétendre aux honneurs littéraires. La compagnie crut qu'une timidité si louable et des principes si honnêtes étaient une raison de plus pour l'adopter. Elle l'appela donc dans son sein, et se félicitait à peine de l'avoir acquis, lorsqu'il lui fut enlevé par une mort prématurée, laissant à ses diocésains le souvenir de ses vertus, à l'Église la mémoire de son zèle, à la littérature celle de ses talens, et à l'Académie le regret de n'en avoir pas plus long-temps profité.

ÉLOGE DE LA FAYE [1].

Son père, receveur-général des finances du Dauphiné, était homme de lettres, *malgré des occupations*, dit Fontenelle, *qui en paraissent assez éloignées. Deux fils qu'il eut*, ajoute l'illustre historien de l'Académie des sciences, *héritèrent de lui cette inclination; mais la nature fit leurs partages, en sorte que l'aîné eut plus de goût pour les sciences sérieuses, et le cadet pour les sciences agréables.*

[1] Jean-François Leriget de La Faye, secrétaire du cabinet du roi, né à Vienne en Dauphiné, en 1674; reçu à la place de Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincourt, le 16 mars 1730; mort le 11 juillet 1731.

Aussi deux académies partagèrent entre elles les deux frères ; l'aîné fut de l'Académie des sciences, et le cadet, celui dont nous avons à parler, fut membre de l'Académie Française. Il ne manque aux honneurs littéraires de celui-ci, que d'avoir eu, comme son frère, Fontenelle pour panégyriste.

La Faye avait mérité son titre d'*académicien* par les agrémens de son esprit, la finesse de son goût, son amour et ses talens pour les lettres, et surtout pour la poésie. Quoi qu'il se fût principalement adonné à la poésie légère, il fit voir néanmoins dans quelques occasions, que la poésie la plus élevée n'était pas supérieure à ses forces. Il avait fait une belle ode à la louange de celles de La Motte, et l'avait adressée à cet ingénieux académicien, dont il était l'ami. Cette ode fut imprimée dans plusieurs éditions des odes de La Motte ; et, ce qui est assez digne de remarque, elle le fut avec une autre pièce à la louange des mêmes odes, par le poëte Roi, qui depuis changea bien de langage, et qui, après avoir vu ou cru voir dans les mains de La Motte *la Lyre d'Horace* [1], c'est le titre de la pièce qu'il lui adressa, lui accorda ensuite à peine *la Lyre de Gacon*. Des motifs d'animosité particulière, des liaisons avec quelques littérateurs ennemis ou jaloux de La Motte, produisirent ce changement dans le poëte Roi. Toute sa conduite littéraire n'a que trop prouvé qu'il ne se piquait ni de scrupule ni de justice, quoiqu'il eût besoin lui-même, pour un grand nombre de ses productions poétiques, de l'indulgence qu'il refusait si sévèrement à celles des autres (1). La Faye ne l'imita pas ; il fut, jusqu'à la fin de sa vie, le partisan zélé des talens de La Motte, et avec d'autant plus de franchise, qu'il était d'ailleurs bien éloigné d'adopter toutes les opinions littéraires de son ami. Car, lorsque ce dangereux novateur en littérature avança ses paradoxes contre la poésie, La Faye défendit l'art des vers par une autre ode, supérieure encore à celle qu'il avait faite autrefois pour célébrer La Motte. Dans cette nouvelle ode, La Faye prouve, ou plutôt, ce qui est mieux encore, fait sentir, en vers harmonieux, combien les entraves apparentes de la mesure et de la rime produisent de beautés, que le poëte n'eût pas enfantées sans cette contrainte ; il fait un usage heureux de cette pensée de Montaigne : *Tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte ; ainsi me semble-il que la sentence* (la pensée), *pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élance bien plus brusquement, et me fiert* (frappe) *d'une plus vive secousse* (2).

[1] On peut voir l'ode de M. de La Faye et celle du poëte Roi, dans les mémoires de l'abbé Trublet, sur Fontenelle et La Motte, p. 362 et 370.

Cette comparaison, aussi juste qu'énergiquement exprimée, a été rendue ainsi par La Faye.

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs;
Et la règle qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

Voltaire a jugé cette stance digne d'être citée dans la réponse qu'il fit de son côté à La Motte, en faveur des vers : car ce grand poëte prit aussi les armes en cette occasion ; il était bien juste qu'Achille soutînt l'honneur de sa lance. Les lecteurs, qui compareront la prose de Montaigne avec les vers de La Faye, jugeront si le poëte a prouvé par ses vers cette supériorité de force qu'il attribue à la poésie sur la prose. Mais, dussent-ils donner l'avantage au philosophe prosateur sur le versificateur son copiste, ils ne seraient pas fondés à conclure de cette préférence, reconnue ou contestée, la prééminence de la prose sur les vers ; un seul exemple ne pourrait ni appuyer leur assertion, ni la détruire. Il faudrait, pour la bien juger, comparer la prose de Cicéron avec les vers de Virgile, et prononcer ensuite, si on l'osait, pour l'orateur ou pour le poëte (3).

La Motte, bien loin de s'offenser de l'attaque si noble et si honnête de La Faye, fit à son ode le plus grand honneur qu'il crût pouvoir lui faire : il la mit en prose, et s'imagina ne lui avoir rien fait perdre ; à peu près comme un musicien qui, pour faire sentir tout le charme d'une belle ariette, s'aviserait de lui ôter le mérite de la mesure, et de la traduire en récitatif.

Cette traduction, ou plutôt ce travestissement par lequel La Motte croyait décorer l'ouvrage de La Faye, prouve au moins que la diversité d'opinions n'altéra en rien leurs sentimens mutuels ; ils conservèrent toujours l'un pour l'autre une amitié qui les honorait tous deux. On prétend, on répète sans cesse, on a imprimé dans cent brochures, que cette équité n'est pas commune parmi les gens de lettres, et que leur vanité est une espèce de Sibarite qui se croit blessée à mort dès qu'on l'effleure. Nous osons croire qu'on la trouverait moins délicate, si ceux qui censurent les ouvrages de leurs confrères, montraient, dans leurs attaques, autant d'honnêteté que de justice ; si en remarquant les fautes réelles ou prétendues, en combattant les erreurs, ou ce qu'ils prennent pour des erreurs, ils ne met-

taient pas le fiel et l'injure à la place des égards et de l'estime. L'attachement constant et sincère de La Motte pour La Faye, qui n'avait fait que critiquer ses opinions avec décence, et son éloignement pour le poëte Rousseau, qui avait attaqué durement ces mêmes opinions, prouvent que l'amour-propre des auteurs serait plus rarement offensé qu'on ne croit, s'il ne sentait pas qu'on a eu intention de l'offenser; il dissimulerait au moins son chagrin secret, dès qu'il ne pourrait se plaindre sans se laisser voir trop sensible. Sans doute il serait encore plus estimable et plus sage d'oublier jusqu'aux injures même; mais ce n'est pas à ceux qui se le permettent à trouver étrange qu'on en soit blessé, encore moins à s'étonner que ces injures rendent leur critique infructueuse, quand elle serait juste. L'écrivain censuré aurait peut-être plus d'égard aux leçons qu'on a voulu lui donner, si, comme dit encore dans son langage énergique l'auteur des *Essais*, *on n'y avait procédé d'une trogne trop impérieusement magistrale.*

Non content de sa réponse honnête à La Faye, La Motte saisit avec empressement une occasion publique de témoigner à son antagoniste, que deux hommes de lettres estimables peuvent différer de goût et d'avis sans cesser d'être équitables l'un à l'égard de l'autre. A la réception de La Faye, il désira de faire les fonctions de directeur; et, quoique accablé dès lors des infirmités qui, peu de temps après, l'enlevèrent aux lettres, il se chargea avec plaisir de faire l'éloge de son adversaire, demeuré son ami. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance est un modèle si parfait d'urbanité, d'élégance et de finesse, que nous croyons devoir le rapporter ici presque en entier. En honorant la mémoire de La Motte et de La Faye, il suppléera dans l'éloge de celui-ci à ce que nous aurions dit beaucoup plus faiblement de son mérite académique et personnel. *Quelles qualités*, dit La Motte à La Faye, *ne suppose pas en vous le choix de l'Académie, après la perte de M. de Valincourt?* On remarquera en passant que M. de Valincourt, partizan zélé des anciens, adorateur de Despréaux et de Racine, et par cela seul, très-peu favorable à La Motte, venait d'être loué par lui dans le même discours, avec autant d'équité que va l'être La Faye lui-même. La Motte continue, en s'adressant à son nouveau confrère: « Il faut, *monsieur*, subir la loi de » l'usage; il a établi pour chaque académicien deux jours de » louanges, qui ont tous deux leur inconvénient: *nous sommes* » *trop présens aux premières, et les secondes ne nous touchent* » *plus.* Tout votre ami que je suis, je ne saurais vous ménager: » je suis chargé des sentimens d'une compagnie qui s'applaudit

» de son choix, et il ne me conviendrait pas d'en dissimuler les » raisons par égard pour votre délicatesse..... Nous retrouvons en vous des talens qui ne vous ont servi, comme à votre » prédécesseur, que de délassement dans des fonctions importantes. Mais sur ces poésies mêmes qui vous sont échappées » dans vos momens de loisir, il y a un témoignage bien flatteur » à vous rendre : *vous n'y avez admis qu'un badinage élégant* » *et des grâces mesurées*...... Ce sentiment si vif et si délicat du ridicule, ces expressions naïves et fortes, si propres » à le peindre d'un trait durable, ces avances pour la satire, » trop bien accueillie de nos jours, ne vous ont jamais tenté. » Vous avez fui cette gloire injuste, dont la malignité des » hommes est si prodigue pour ceux qui la flattent, et vous » n'avez fait que vous jouer des mêmes armes dont tant d'autres » n'ont cherché qu'à blesser..... Le vrai mérite des hommes » est souvent le plus inconnu; il consiste, en bien des occasions, plutôt dans les choses qu'ils se défendent, que dans » celles qu'ils se permettent...... Mais je me hâte de vous envisager par un avantage qui vous est plus propre, et qui a » beaucoup influé dans notre choix.... Cette science du monde, » qui n'est pas toujours familière aux gens de lettres, si agréable, » toute profonde qu'elle est, sans laquelle les autres sciences » ne seraient que d'un commerce sec et rebutant, et qui seule » se passerait de toutes les autres; ce sentiment prompt des » convenances, qui sait rendre à chacun avec grâce ce qui lui » est dû; qui sait mesurer si juste les différens degrés de respect, d'amitié, d'affabilité, selon les personnes et les circonstances; tout cela ne paraît-il pas en vous un don de la nature? j'ajoute le génie de la conversation, qui semble vous » inspirer toujours. Vous savez l'animer sans vouloir y briller; » plus content d'avoir mis en mouvement l'esprit des autres, » que d'avoir fait remarquer le vôtre même..... C'est cette » politesse, ces grâces, cette gaieté française qui, *pour ainsi* » *dire*, vous ont rendu, chez les étrangers, *l'apologiste de* » *notre nation*. Une jeunesse indiscrète leur avait donné quelquefois une fausse idée de notre caractère; ils nous accusaient » de légèreté, d'imprudence, et d'un dédain ridicule pour des » manières éloignées des nôtres : vous leur avez donné, *monsieur*, une idée bien différente. Ils vous ont vu joindre l'enjouement à la raison, la liberté aux égards, et la prudence à » la vivacité même. »

On voit, par les dernières lignes de cet éloge, que le goût de La Faye pour les lettres, et l'assiduité avec laquelle il les avait cultivées, ne l'avait pas empêché de passer par d'autres

états avant de finir par celui d'académicien. Il avait été successivement dans le service et dans les négociations : il avait voyagé, soit pour les affaires de l'Etat, soit pour sa propre satisfaction, dans presque toutes les cours de l'Europe, et partout il avait obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avait à vivre, et la confiance de tous ceux avec qui il avait à traiter.

M. de La Faye, outre les plaisirs qu'il goûtait dans le sein de l'amitié, et les avantages que lui procurait la considération dont il jouissait, avait encore, pour son bonheur, tous les goûts qui peuvent rendre la vie douce et agréable. Il aimait les tableaux et tous les ouvrages de l'art ; il en forma une collection précieuse : mais bien différent de tant de faux amateurs, qui ne le font que par vanité, et dont les cabinets, moins riches que fastueux, ne décèlent que leur ignorance et leur ineptie, il ne se décidait dans ses choix ni par les noms, ni par la prévention pour une école particulière. Il préférait le chef-d'œuvre d'un peintre presque inconnu, au médiocre tableau d'un célèbre artiste (4). C'était vraiment *un homme de goût*, digne en tout genre et en tout sens de ce nom si souvent usurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux et animé, modeste sans affectation, docile pour lui-même et indulgent pour les autres, on disait de lui qu'il était l'homme que la nation devait montrer aux étrangers, pour leur faire connaître un Français vraiment aimable. Il l'était au point de sacrifier quelquefois les avantages qu'il avait dans la conversation, au plaisir d'y voir briller les autres. Il aimait, par exemple, à piquer doucement, par de légères contradictions, son ami La Motte, pour lui donner occasion de déployer, dans ses réponses, toute la finesse et toute l'aménité de son esprit. Un des amis de M. de La Faye, excellent poëte, si on en croit le *Mercure*, fit à son éloge les vers suivans, qui ont du moins le mérite de la vérité.

La Faye a joie, amis, santé, pécune :
Or désormais, gens à plume ou pinceau,
Avisez-y quand peindrez la Fortune,
Elle y voit clair : peignez-la sans bandeau.

Cependant, le croirait-on ? cet homme de mœurs si estimables et si douces ne put échapper à la satire. Il fut outragé dans les fameux couplets qui causèrent les malheurs du poëte célèbre J. B. Rousseau ; mais il ne se vengea de l'outrage que par le mépris. Son frère, capitaine aux gardes, et outragé plus cruellement encore dans les mêmes couplets, ne se montra pas aussi insensible. Il exerça contre celui qu'il en croyait l'auteur, toute la rigueur d'une vengeance militaire [1].

[1] C'est avec regret que nous rappelons ici un fait malheureusement trop

Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter à ce sujet une anecdote assez propre à faire connaître le poëte coupable ou innocent qu'on accusait de ces couplets. Comme il se plaignait avec amertume des mauvais traitemens que cette satire lui avait attirés, quelqu'un, qui feignait de compatir à son sort, lui dit que sa plainte était d'autant plus juste, qu'il fallait être bien peu connaisseur en poésie, pour lui attribuer des vers si peu dignes de ses talens : *Vous êtes bien bon, monsieur,* répondit le poëte ; *mais les vers ne sont pas si mauvais ;* trait de naïveté ou de caractère, qui montre que si l'accusé n'était pas le père des enfans dont il prenait la défense, il était au moins très-digne de l'être.

M. de La Faye fut vengé des satires qu'il essuya, par l'estime et l'amitié d'un écrivain bien fait pour l'en consoler, par Voltaire, qui, dans les vers et la prose qu'on va lire, a exprimé ses sentimens pour notre aimable académicien.

« J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous, et
» raisonner de belles-lettres : je commence à beaucoup m'en-
» nuyer ici. Or, il faut que je vous dise ce que c'est que l'ennui,

Car vous qui toujours le chassez,
Vous pourriez l'ignorer peut-être ;
Trop heureux si ces vers, à la hâte tracés,
Ne vous l'ont déjà fait connaître !
C'est un gros dieu lourd et pesant,
D'un entretien froid et glaçant,
Qui ne rit jamais, toujours bâille,
Et qui depuis cinq ou six ans,
Dans la foule des courtisans,
Se trouvait toujours à Versaille.
Mais on dit que tout de nouveau
Vous l'allez revoir au parterre
Au *Capricieux* de Rousseau ;
C'est là sa demeure ordinaire.

» Au reste, je suis charmé que vous ne partiez pas sitôt pour
» Gênes ; votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bé-
» néfice simple. Ne ressemblez point à ces politiques errans
» qu'on envoie de Parme à Florence, et de Florence à Holstein,
» et qui reviennent enfin ruinés dans leur pays, pour avoir eu
» le plaisir de dire : *le roi, mon maître*. Il me semble que je
» vois des comédiens de campagne qui meurent de faim, après
» avoir joué le rôle de César et de Pompée. »

Nous terminerons cet éloge par les vers suivans, où Voltaire

connu, et consigné, pour la honte des lettres, dans les *factums* imprimés contre J. B. Rousseau. Puisse au moins cette triste leçon être utile aux jeunes poëtes, qui, avec moins de talens que lui, se permettraient les mêmes écarts !

peint encore M. de La Faye avec une grâce qui n'ôte rien à la ressemblance :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite :
Il reçut deux présens des Dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire :
L'un était *le talent de plaire*,
L'autre, *le secret d'être heureux*.

Qu'il serait à souhaiter, pour la mémoire de tous les académiciens dont nous avons à faire l'éloge, que Voltaire s'en fût ainsi chargé pour nous, et que leur portrait eût été tracé par un si grand peintre !

NOTES.

(1) Nous avons du poëte Roi, outre ses opéras, deux volumes *in*-8°. de poésies aussi inconnues que celles de Gacon ; et sur près de vingt opéras qu'il a faits, il n'y en a guère que deux qui méritent d'être cités avec éloge, *les Elémens* et *Callirhoé*. Il est vrai qu'il y a dans le premier des morceaux et même des scènes admirables ; celle d'*Ixion* et de *Junon*, et celle de *Vertumne* et *Pomone*. Nous avouerons aussi que *Callirhoé*, malheureusement trop faible pour la musique, est un des plus beaux ouvrages que la scène lyrique ait produits, et que le cinquième acte, en particulier, serait même, au Théâtre-Français, un acte de tragédie du plus grand effet ; l'intérêt y est si touchant et si vif, que tout divertissement mis à la suite de cet acte, ainsi que du cinquième acte d'*Atys*, devient d'une froideur et d'une insipidité qui, depuis longtemps, ne permet plus d'en courir le risque au théâtre. Mais ni les *Elémens*, ni *Callirhoé* n'autorisaient l'auteur de tant d'autres mauvais vers à mépriser si durement La Motte, dont les succès à l'opéra n'étaient pas inférieurs aux siens, et qui, tout faible versificateur qu'il était, avait pourtant encore moins mal réussi que le poëte Roi dans plusieurs genres.

(2) Montaigne devait cette pensée à Sénèque, qui la devait lui-même au philosophe Cléanthe, comme on peut le voir par le passage suivant : *Nam ut dicebat Cleanthes, quemadmodum spiritus noster clariorem sonum reddit, cùm illum tuba per longi canalis angustias tractum, patentiore novissimè exitu effudit ; sic sensus nostros clariores carminis arcta necessitas efficit.* Sèneq. épît. 108.

Un ancien poëte, nommé Jean-Baptiste Chassignet, aujourd'hui très-peu connu, qui n'a guère fait que des paraphrases de *psaumes*, et des sonnets sur la mort, a traduit ce passage dans la préface de ses œuvres, à très-peu près de la même manière que Montaigne. La supé-

riorité de l'auteur des *Essais* sur le très-obscur Chassignet, qui paraît avoir été à peu près son contemporain, car on ignore même précisément dans quel temps ce malheureux rimeur a vécu, permet de croire que l'illustre philosophe est auteur de la traduction originale, quoiqu'il n'eût pas l'honneur d'être poëte, et qu'il ait même eu le malheur de donner à vingt-sept sonnets de son ami La Boétie, des éloges aussi étranges que peu mérités[1].

(3) On attribue à La Faye ces autres vers, qui, malgré la singularité et la dureté même de la fabrique, expriment avec une sorte de vigueur des maximes plus importantes que pratiquées.

Cache ta vie; au lieu de voler, rampe,
A dit un Grec; je tiens qu'il eut raison;
Du cœur humain il connaissait la trempe;
Bonheur d'autrui n'est pour lui qu'un poison:
L'homme est injuste, envieux sans relâche;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom; mais pour vivre heureux, *tâche*,
Avant ta mort, de n'être point nommé.

C'est ainsi que notre académicien a rimé le vœu si répété et si peu sincère, que tant de philosophes avaient exprimé avant lui, d'être inconnus de leur vivant; mais qu'ils n'ont laissé voir qu'après avoir fait tout ce qui était en eux pour être célèbres, et après avoir eu le bonheur ou le malheur d'y réussir.

Si l'on peut reprocher avec raison trop d'âpreté et de rudesse dans les vers précédens, ceux que nous allons citer prouveraient que La Faye savait très-bien, quand il le voulait, prendre une autre manière, et donner à sa poésie la forme la plus douce et la plus facile.

Projet flatteur de séduire une belle,
Soins concertés de lui faire sa cour,
Tendres écrits, sermens d'être fidèle,
Airs empressés, vous n'êtes point l'amour.
Mais se donner sans espoir de retour,
Par son désordre annoncer que l'on aime;
Respect timide avec ardeur extrême,
Persévérance au comble du malheur,
Dans sa Philis n'aimer que Philis même:
Voilà l'amour; il n'est que dans mon cœur.

[1] Voici la traduction de Chassignet: « Ni plus ni moins que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et éclate plus fort; ainsi me semble-t-il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élance bien plus brusquement, et nous frappe d'une plus vive secousse. (Voyez les *Annales poétiques*, t. 8.)

On peut remarquer dans la version de Montaigne deux expressions vieillies, *semble-il* et *fiert*, qui, dans celle de Chassignet, ont été rajeunies en *semble-t-il* et *frappe*; au moins si les auteurs des *Annales poétiques* ont transcrit exactement le passage de ce poëte: ce qui serait une nouvelle preuve d'antériorité pour la traduction du philosophe. Voilà de quoi exercer les amateurs d'anecdotes littéraires.

Nous avons dit que La Faye préféra la littérature agréable aux sciences sérieuses. Il n'avait nullement cultivé ces dernières; peut-être même, à force de les ignorer, méritait-il le reproche de n'en pas faire assez de cas. Mais si cette manière de penser était peu digne d'un philosophe, il avait au moins la bonne foi d'en convenir, et le mérite de l'exprimer avec les grâces d'un homme du monde. Un jour qu'on lui montrait un gros ouvrage sur l'histoire naturelle des insectes : *Je ne me soucie nullement*, dit-il, *de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là; il ne faut pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.*

(4) La distribution de la gloire ne se fait pas aux artistes de la même manière qu'aux gens de lettres. Dans la littérature, quelques réputations sont usurpées; dans les arts, elles ne le sont jamais; et il n'est aucun artiste célèbre qui ne soit plus ou moins digne de sa renommée. Il est rare aussi qu'un bon écrivain, même lorsqu'il n'a fait qu'un seul ouvrage, n'obtienne pas l'estime qu'il mérite; mais il arrive plus souvent qu'un excellent artiste, lorsqu'il a peu travaillé, n'est pas aussi célébré qu'il devrait l'être, quelquefois même reste inconnu. L'Italie et la Flandre sont pleines d'excellens tableaux, dont les auteurs, ou peu laborieux, ou morts jeunes, sont presque entièrement ignorés. Ecoutons là-dessus M. Algarotti, dans son *Essai sur la peinture*. « On » peut voir chez les artistes de nos jours, la vérité de ce que disait » Vitruve des anciens artistes. Si Nicomaque et Aristomène n'ont pas » été aussi célèbres qu'Apelle et Protogène ; si Chion et Pharax n'ont » pas eu autant de réputation que Polyclète ou Phidias, cela ne vient » point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse » de Ferrare et Antoine Begarelli éprouvèrent le même sort; ils furent » presque inconnus. Cependant l'un, dans ses modèles, égale Michel-» Ange, qui dit de l'autre en voyant quelques uns de ses ouvrages : *Si* » *cette terre se changeait en marbre, malheur aux statues antiques*. » Alexandre Minganti était appelé par Augustin Carrache, *le Michel-» Ange inconnu*. Prosper Clément de Modène a vécu dans la même » obscurité; on voit pourtant dans le souterrain de la cathédrale de » Parme, un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a exécuté » dans la dernière perfection. Les deux femmes qui y sont représen-» tées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, et l'expression si » tendre, qu'il n'est personne qui ne veuille pleurer avec elles. Si, par » la noblesse de sa manière, Algardi mérita le nom de *Guide* des » sculpteurs, Prosper Clément, par ces grâces tendres et naïves, par » cette délicatesse qu'il a su donner au marbre, ne devrait-il pas être » appelé le *Corrége ?*

» Il arrive aussi très-communément que des maîtres ordinaires se » surpassent quelquefois, et alors ces ouvrages l'emportent sur les » productions médiocres des plus grands artistes. Nous en avons une » preuve dans le tableau de la Nativité de la Vierge, qui est à l'Annon-» ciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses

» teintes, si bien conduit son pinceau, et si bien distribué ses jours, » qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage à de célèbres peintres lombards. Il y a dans la cathédrale de Venise un tableau de Belluzzi, » qui produit un si grand effet de clair-obscur; et dans le réfectoire » des moines de Saint-Jean de Verdara, à Padoue, Verotari en a fait » un où l'on voit un si beau mélange de couleurs et un accord si parfait, » que, pour être mis au rang des morceaux les plus excellens d'Italie, » il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un » nom plus connu. » Mais ce qui est également commun dans les arts et dans les lettres, c'est que toutes les productions d'un écrivain et d'un artiste célèbre ne sont pas égales, et que l'un et l'autre ont quelquefois laissé échapper de leurs mains, des ouvrages peu dignes de leur nom et de leurs chefs-d'œuvre. Ce mélange de bon et de mauvais dans les grands écrivains et les grands artistes, est l'écueil du jugement et du goût des prétendus amateurs. Un mauvais tableau est admirable pour eux, s'il est bien ou mal à propos attribué à quelque grand maître; ils ne regardent pas, et ils n'ont garde de voir ce que l'ouvrage est en lui-même; ils demandent seulement le nom de l'auteur. D'habiles gens même, aveuglés par la prévention, y sont quelquefois trompés, comme la société du Temple le fut au sujet d'une fable de La Motte. (*Voyez* l'éloge de cet académicien.)

ÉLOGE DE LA MOTTE [1].

ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE fit ses premières études chez les jésuites, qui ont si bien mérité de la littérature par leurs talens et par leurs ouvrages; heureuse société, si elle avait su se contenter de cette gloire! La Motte conserva toujours avec elle des liaisons, soit de reconnaissance, soit de politique; car alors les jésuites étaient redoutables, et la foudre, qu'ils ont défiée si long-temps, dormait encore.

Après ses humanités, il étudia, comme beaucoup d'autres hommes célèbres, pour être avocat, et s'en dégoûta bientôt comme eux (1). Quelque estime qu'il eût pour une profession si noble et si utile, la littérature, en lui présentant des objets plus analogues à ses talens, lui offrait encore une récompense plus flatteuse; l'écrivain qui ne concentre pas dans l'enceinte des tribunaux son génie et sa renommée, et qui sait intéresser par ses ouvrages tous les siècles et toutes les nations, est estimé,

[1] Antoine Houdart de La Motte, né à Paris le 17 janvier 1672; reçu le 8 février 1710, à la place de Thomas Corneille; mort le 26 décembre 1731.

célébré, chéri même partout où il y a des hommes dignes d'être ses lecteurs. Telle était la perspective brillante qui avait ébloui le jeune La Motte, déserteur du barreau pour les lettres. Mais il n'avait vu, dans son enthousiasme naissant, que les lauriers qui semblaient l'attendre : il ignorait les écueils dont sa route allait être semée, et il avait besoin que l'expérience l'en instruisît ; l'expérience fut prompte et cruelle. Une comédie, son coup d'essai, tomba, et tomba au Théâtre-Italien, qui n'étant alors qu'un théâtre de farces, ne laissait pas même à l'auteur infortuné la consolation de croire que les spectateurs avaient été difficiles (2). La disgrâce ne pouvait être plus mortifiante ; elle affligea si vivement l'écrivain novice, qu'elle le fit renoncer pendant quelques mois au théâtre, aux lettres, et même aux hommes. Il alla se jeter à la Trappe, et se crut pénitent parce qu'il était humilié. Cette vocation n'était que le fruit malheureux et avorté de l'amour-propre mécontent; aussi ne dura-t-elle que le temps nécessaire pour le calmer et pour lui faire reprendre l'espoir et des forces. Ce moine si peu fait pour l'être, et que le dépit avait donné au cloître pour quelques momens, fut bientôt rejeté dans le monde, et ne prouva que trop, dès qu'il s'y fut replongé, à quel point sa ferveur était refroidie. Il fit le charmant opéra de l'*Europe galante*. Campra, qui n'avait fait encore que des messes et des motets pour la cathédrale de Paris, transfuge comme La Motte du sacré au profane, mit cet opéra en musique, et fut si enivré, ou plutôt si perverti par le succès, que l'Eglise à laquelle il avait jusqu'alors consacré ses talens, se vit aussi obligée, non sans douleur, de l'abandonner au théâtre (3).

La Motte donna peu de temps après avec Destouches la *Pastorale d'Issé*, qui n'eut pas moins d'applaudissemens que l'*Europe galante*. Cette *Pastorale* était d'abord en trois actes : on lui conseilla de la mettre en cinq, pour l'élever, disait-on, à *la dignité* de *grand opéra;* mais le *grand opéra* ne gagna rien à cet honneur, ni l'auteur à sa complaisance; il eût beaucoup mieux fait d'abréger son ouvrage, en supprimant un épisode disparate et mesquin [1], qui fait traîner et languir l'action principale, et qui retranché de la pièce, comme il pourrait et devrait l'être, lui rendrait tout l'intérêt dont le *grand opéra* avait fait si généreusement le sacrifice.

Il fit depuis avec différens musiciens plusieurs autres opéras [2],

[1] L'épisode de *Pan et de Doris*, dont la froide gaieté tranche avec le sujet de la pastorale, à laquelle il ne tient d'ailleurs en aucune manière. On a supprimé à la dernière reprise quelques scènes de cet épisode ; on aurait dû les supprimer toutes.

[2] J'écris toujours au pluriel *opéras*, et non *opéra*, malgré la décision con-

dont la plupart réussirent ; quelques uns furent moins heureux, mais par une raison contraire à celle qui en a fait tomber beaucoup d'autres : les chutes de La Motte à ce théâtre furent plutôt la faute de la musique que des paroles ; car ceux même qui ont le plus contesté à notre académicien le talent de la poésie, lui ont accordé celui de la poésie lyrique, soit que l'équité les y forçât, soit qu'ils ne crussent pas lui faire un grand présent. Le présent était néanmoins plus flatteur qu'ils ne pensaient. Despréaux et Racine, en affectant de mépriser ce genre de mérite, avaient essayé vainement d'y atteindre ; ou si l'on veut, d'y descendre ; l'harmonie qui nous enchante dans les vers, était, si on ose le dire, trop forte et trop nourrie, pour pouvoir être transportée dans des ouvrages destinés au chant ; il ne faut à des vers de cette espèce que le degré d'harmonie nécessaire pour que la mélodie musicale puisse s'y joindre sans donner de la dureté à l'ensemble, et sans en faire une espèce de charge qui affaiblisse l'expression en l'exagérant. La poésie lyrique exige donc une certaine mollesse dans les idées, dans les images, dans les expressions, dans la mesure et la cadence des vers, dans leur rhythme et dans leur mélange ; elle exige même dans l'arrangement des syllabes une heureuse combinaison de longues et de brèves, nécessaire pour que le chant ne soit pas forcé de s'assujétir à une marche trop lente ou trop rapide. Aussi le talent de la poésie lyrique, quoique très-inférieur sans doute à celui de la grande poésie, n'est pas beaucoup plus commun, parce qu'il se forme de plusieurs qualités du second ordre, dont l'accord se trouve rarement dans le poëte au degré juste, pour que ses vers soient chantans sans être trop sonores, et faciles sans être lâches (5).

La Motte eut l'avantage de réunir ces qualités. Il en eut un plus grand encore : c'est d'avoir été à l'Opéra le créateur de trois genres ; celui du ballet dans l'*Europe galante* (car les ballets de Quinault, si supérieur dans les tragédies lyriques, étaient au-dessous du médiocre), celui de la pastorale dans *Issé*, où respire cette sensibilité douce et recueillie, si propre à ce genre d'ouvrage ; enfin celui de la comédie-ballet, dans le *Carnaval et la Folie*. On peut, il est vrai, critiquer cette dernière pièce, car le *Carnaval* y est toujours de mauvaise humeur, et la *Folie*, dont la gaieté le désespère, y est supposée fille du *dieu des richesses*, qui ne doit guère engendrer qu'une folie triste ; mais si le sujet de l'opéra prête à la censure, du moins les dé-

traire du dictionnaire de l'Académie, qui sera vraisemblablement changée à la première édition ; il me semble que la prononciation exige cette orthographe.

tails des scènes sont pleins de cette finesse ingénieuse, que l'auteur savait mettre dans tous ses ouvrages.

On peut être étonné qu'après tant de succès au théâtre lyrique, La Motte, qui a tant écrit sur l'*ode*, sur le *poëme épique*, sur la *fable*, sur la *tragédie*, n'ait rien écrit sur l'*opéra*. Personne n'avait plus de droit de donner des lois, et comme auteur souvent couronné, et surtout comme créateur. Mais cette supériorité même a été la cause de son silence. Dans les autres genres de poésie, ses succès furent très-disputés; à l'Opéra ils n'ont point eu de contradicteurs, et l'auteur n'a point été obligé de justifier ou de réclamer les suffrages par de subtiles apologies. On ne plaide guère devant le public que les causes perdues, ou du moins équivoques, et l'on se met peu en peine d'étayer son droit par de froids préceptes, quand on se sent en état de gagner son procès par des exemples.

Au milieu de ses triomphes accumulés, La Motte en désira un autre. Il donna un volume d'*odes*, qui eurent d'abord un grand nombre de panégyristes et quelques censeurs, et qui bientôt après eurent beaucoup de censeurs, en conservant quelques apologistes. Elles étaient pleines d'esprit et de raison; mais la raison, et l'esprit même, sont pour des odes un léger ornement. Dans celles de La Motte les images étaient rares, le coloris faible, et l'harmonie souvent négligée. L'auteur, suffisamment averti par sa propre conscience des qualités qui lui manquaient, quand même la critique n'aurait pas pris le soin officieux de l'en faire souvenir, disait, pour justifier la dureté qu'on reprochait à ses vers, *qu'un poëte n'était pas une flûte*. Cette plaisanterie, si même elle en mérite le nom, ne donnait pas à ses odes ce que l'imagination et l'oreille y désiraient. Aussi furent-elles bientôt effacées par celles du célèbre Rousseau, qui peut-être avec moins d'esprit que La Motte, avait bien plus que lui *le talent de la grande poésie*, *l'art de mettre les vérités en images*, *l'oreille sensible et sévère*, enfin *cet heureux choix de mots*, si essentiel à la versification, et surtout à celle de l'ode, dont l'orgueil rejette encore plus ce qui est commun dans les expressions que dans les idées.

Néanmoins, quand les deux rivaux sollicitèrent ensemble une place à l'Académie, La Motte fut presque unanimement préféré à Rousseau (6), par la raison, très-essentielle pour une société littéraire, qu'il avait mérité des amis, et que Rousseau n'en avait pas un. Le caractère dur et altier de ce poëte repoussait tous les gens de lettres ses confrères, et la supériorité de son talent ne les lui ramenait pas. Mais si on était dispensé de l'aimer, on ne l'était pas d'être juste (7).

Rassasié de couronnes sur la scène lyrique, La Motte osa se produire sur un théâtre plus propre encore à tenter un poëte, mais aussi plus redoutable et plus orageux ; il donna aux comédiens français la tragédie des *Macchabées*. Cependant, comme il avait déjà beaucoup de réputation, et par conséquent beaucoup d'ennemis, prêts à siffler l'ouvrage avant de l'avoir entendu, et à le déchirer ensuite malgré le succès, il prit un parti fort sage, celui de garder d'abord l'anonyme ; l'envie, qui n'était point avertie, ni par conséquent sur ses gardes, applaudit d'abord avec la foule des spectateurs, et peut-être leur donna le ton, dans l'espérance de pouvoir opposer un talent naissant et ignoré aux talens qui étaient déjà en possession de l'estime publique ; car l'envie, bientôt lasse de tout ce que le public encense, lui crée volontiers de nouvelles idoles, pour faire oublier, si elle le peut, les anciennes, à condition pourtant que les nouvelles idoles auront incessamment leur tour pour être mutilées, et même, s'il est possible, renversées et détruites. Les adversaires les plus acharnés de La Motte, très-éloignés de soupçonner le piége innocent qu'il leur tendait, trouvaient sa tragédie *si bien écrite*, qu'ils la croyaient *un ouvrage posthume de Racine;* l'auteur jouit en secret, pendant quelques semaines, du jugement exquis de ces grands connaisseurs ; il fit mieux encore, quand il se vit bien assuré du succès, il fit répandre sourdement par quelques amis, qu'il était l'auteur des *Macchabées* (8), et il eut la satisfaction d'entendre tourner en ridicule ceux qui lui attribuaient cette pièce, et qui n'avaient pas l'esprit de sentir *à quel point il en était incapable*. Enfin il se déclara ouvertement, et goûta pour lors un plaisir nouveau, celui de voir ses ennemis changer de langage. Les plus sots déchirèrent sans pudeur ce qu'ils avaient loué, les plus adroits se turent ; les plus modérés, croyant faire un grand effort de justice, avouèrent que l'ouvrage avait en effet quelque mérite, mais un mérite fort inférieur à celui qu'on y avait voulu trouver. Le docte et pesant Dacier, grand ennemi de La Motte pour l'amour des anciens, qu'il n'a pourtant pas traités en amis dans ses traductions, était un de ceux qui avaient le plus loué les *Macchabées*, et le plus courageusement soutenu que La Motte ne pouvait en être l'auteur. *Eh bien!* lui dit quelqu'un, lorsque le secret fut dévoilé, *cette tragédie que vous avez tant exaltée est pourtant de La Motte ; qu'en dites-vous à présent ? Eh! mais*, répondit Dacier, *il me semble qu'il y a quelque chose*. Il disait en ce moment mieux qu'il ne croyait peut-être, et mieux surtout qu'il n'avait dit dans le temps où il donnait tant d'éloges à cet ouvrage. Car si la tragédie des *Macchabées* est en effet estimable par quelques

détails, la langueur de la versification, qu'on avait si ridiculement comparée à celle de Racine, la faiblesse de la marche, de la plupart des caractères, et surtout des derniers actes, ont tellement ralenti les premiers applaudissemens donnés à cette pièce, qu'elle a presque entièrement disparu de la scène, où elle s'était montrée d'abord avec tant d'avantage.

Il y eut, dans les représentations de cette tragédie, une singularité remarquable ; le rôle du jeune Macchabée, à peine sorti de l'enfance, fut rempli avec succès par le fameux Baron, presque septuagénaire (9) ; la supériorité du jeu de cet acteur célèbre fit presque évanouir une si étrange disparate ; ses talens opéraient le même prodige dans le rôle du *Menteur*, où il plaisait encore à soixante-quinze ans, et lorsqu'il disait à son valet :

Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier ?

le public, toujours tenté de rire à ce vers, se contenait par respect pour lui.

Encouragé par le succès des *Macchabées*, La Motte donna bientôt après la tragédie de *Romulus* (10) ; mais pour cette fois il était plus aguerri, et osa se montrer à découvert à la haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques. *Romulus* eut encore plus de succès, ou du moins plus de représentations que les *Macchabées*. Si cette tragédie a peu réussi dans ses reprises, il faut en accuser le *Brutus* de Voltaire, qui l'a fait oublier, parce qu'avec un sujet à peu près du même genre, cette dernière pièce a bien plus de force, de grandeur et d'effet, et surtout cette magie de style, qui charme également les spectateurs et les lecteurs [1].

La fortune d'*Inès de Castro* fut plus brillante encore que celle des *Macchabées* et de *Romulus* ; mais de plus elle a été constante et durable, car elle s'est soutenue avec éclat jusqu'à nos jours. On a donné à cette tragédie, l'une des plus intéressantes qui soit au théâtre, un éloge que peu de pièces partageront avec elle ; c'est que presque tous ceux qui la virent dans sa nouveauté, ne purent se contenter de la voir une fois, effet bien naturel d'un ouvrage si touchant, où ce que les anciens ont appelé la *pitié tragique*, est porté à son comble, sans aucun mélange d'horreur qui rende ce sentiment cruel ou pénible. Dans *Inès*, l'âme du spectateur est profondément contristée ; mais la douleur qu'elle éprouve lui laisse une impression également forte et

[1] Lorsque Voltaire eut donné cette tragédie de *Brutus*, qui d'abord eut peu de succès, Fontenelle, qui en avait fait une sur le même sujet quarante ans auparavant, lui conseilla de renoncer à la *tragédie*, à laquelle *il n'était pas propre*. Voltaire donna *Zaïre* l'année suivante.

douce ; jamais elle n'est déchirée avec cette violence qui fait détourner les yeux, et qui arrête ou qui sèche les larmes. On reproche néanmoins à cette pièce (11), ainsi qu'aux autres tragédies du même auteur, la faiblesse du style et du coloris[1] ; mais cette faiblesse se fait presque oublier par plusieurs expressions de sentiment, vraies, simples et pénétrantes[2] ; par le soin que l'auteur a eu de faire toujours parler à ses acteurs, sinon le langage de l'éloquence, au moins celui de leur situation ; par l'art enfin d'attacher le spectateur à la situation même, sans qu'il ait le temps de penser à se rendre difficile sur la manière dont les détails en sont rendus : suffisamment préparé par le poëte, pour suppléer de lui-même à toute la vivacité de l'impression qu'il n'en reçoit pas, il lui suffit de se sentir, si l'on peut parler ainsi, doucement entraîné vers l'attendrissement et les larmes, et son cœur achève le reste.

On s'imagine bien que le grand succès d'*Inès* produisit des critiques sans nombre. Il est toujours, comme l'on sait, des écrivains prêts à prouver aux auteurs applaudis qu'ils ont eu tort de réussir ; écrivains mécontens, pour l'ordinaire, de n'avoir pas eu le même tort, et prompts à s'en venger sur ceux de leurs confrères qui n'ont pas auprès d'eux la triste recommandation de partager leur infortune. Mais, ce qui devrait sembler étrange, si on ne connaissait pas tous les secrets et toutes les ressources de la malignité humaine, les mêmes spectateurs qui avaient tant versé de larmes à la pièce de La Motte, ne se refusèrent pas la satisfaction d'accueillir aussi les satires qu'elle essuya. Le public s'en amusa un moment, comme il rit à *Pourceaugnac*, après avoir pleuré à *Phèdre*. Car ce public, si avide du plaisir qu'il vient chercher aux spectacles, et quelquefois entraîné dans le premier instant par ce plaisir, ne songe plus, quand il est de sang-froid, qu'à se disputer à lui-même, ou plutot à se reprocher sévèrement l'enthousiasme qu'il avait eu la simplicité de ressentir ; il sait gré au censeur qui vient lui dire comme le Misanthrope :

Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau?

[1] La versification lâche et prosaïque de cette tragédie fit dire à une femme d'esprit que l'auteur *avait fait*, comme M. Jourdain, *de la prose sans le savoir*. Une autre femme très-aimable fit sur cette pièce des couplets fort plaisans : La Motte y répondit par un couplet très-gai et très-galant sur le même air, qu'il lui chanta au sortir du spectacle.

[2] Nous ne citerons que ce vers entre plusieurs autres :

Ne désavouez point, Inès, que je vous aime.

Et cette réponse d'Inès à son amant :

Que me promettre, hélas ! de ma faible raison,
Moi qui ne puis sans trouble entendre votre nom ?

Sa vanité n'est point offensée de la méprise dont on lui fait honte, parce que cette méprise avait pour objet une supériorité de talent, qu'il est plus content encore de nier que d'applaudir; et il remercie intérieurement la satire qui, en frondant ses premiers éloges, vient, pour ainsi dire, lui rendre ce qu'il avait payé. Il est vrai que les satires d'*Inès* eurent bientôt le juste sort qui est si ordinaire à cette malheureuse espèce d'écrits, mais qui ne dégoûtera ni d'en faire, ni d'en lire; elles se précipitèrent les unes sur les autres dans l'oubli qui les attendait, et laissèrent surnager la pièce, à peine effleurée de leurs traits; *le Français*, dit très-bien l'abbé Dubos, *ne méprise pas tout ce dont il rit.* Mais cette multitude bénévole, toujours si clairvoyante sur les dangers de la vanité, n'était pas fâchée que La Motte vît l'éclat de sa gloire utilement tempéré par quelques momens salutaires de mortification; et les détracteurs d'*Inès* faisaient à peu près la fonction de ces soldats romains qui, en suivant le char de triomphe de leur général, chantaient contre lui des couplets satiriques, que la populace était ravie d'entendre, même en criant *vive le triomphateur*. La Motte se trouva un jour dans un café, au milieu d'un essaim de ces bourdons littéraires qui déchiraient son ouvrage et ne connaissaient point l'auteur. Il les écouta tranquillement, et après un long silence, *allons donc*, dit-il à un ami qui l'accompagnait, *allons nous ennuyer à la cinquantième représentation de cette mauvaise pièce.* Et dans une autre circonstance où quelqu'un lui parlait des nombreuses critiques qu'on avait faites de sa tragédie : *il est vrai*, répondit-il, *qu'on l'a beaucoup critiquée, mais en pleurant.*

Pour abréger la liste des succès de notre académicien, nous ne parlerons point de quelques comédies qui furent aussi très-bien reçues, entre autres le *Magnifique*, qui, joué supérieurement dans sa nouveauté par Dufresne, plaît encore aujourd'hui par la finesse des détails et l'agrément du style (12). Malgré le déchaînement que La Motte a essuyé de la part de la critique, nous sommes forcés de négliger dans son éloge quelques parcelles que nous aurions soin de recueillir, et peut-être d'enfler dans l'éloge de beaucoup d'autres.

Les auteurs dramatiques, dont la carrière est une espèce de guerre continuelle, ne peuvent, non plus que les généraux d'armée, espérer une fortune inaltérable et sans revers. La Motte donna, trois ans après *Inès*, une tragédie d'*Œdipe*, qui n'eut que quatre ou cinq représentations. Il fit ce même *Œdipe* en prose après l'avoir mis en vers; et ce fut à cette occasion qu'il osa risquer son système, si ingénieusement soutenu et si vivement réfuté, sur les tragédies en prose (13). Ses principales

raisons étaient, que des tragédies écrites de la sorte se rapprocheraient infiniment plus que les tragédies en vers, de la simplicité et de la vérité de la nature; qu'un auteur tragique, délivré de la contrainte de la versification, serait obligé, pour dédommager les spectateurs de la poésie dont il les aurait privés, de mettre dans son ouvrage plus de mouvement et de vie; qu'on ne lui permettrait plus une seule de ces scènes languissantes, qu'on essuie et qu'on pardonne par la seule crainte de rebuter les écrivains dramatiques, si on exigeait d'eux qu'ils fussent à chaque moment et sans relâche, intéressans et poëtes tout à la fois; qu'on avait cru d'abord de la comédie comme de la tragédie, qu'elle ne pouvait être qu'en vers; mais que Molière, par les chefs-d'œuvre comiques qu'il avait osé écrire en prose, avait forcé le public à revenir d'une prévention si contraire à son propre plaisir; qu'il en serait de même de la tragédie, si quelqu'un avait le courage de hasarder en ce genre des efforts heureux; enfin, que la loi imposée aux poëtes tragiques d'écrire en vers, peut écarter de cette carrière des génies rares, qui, ayant reçu de la nature, dans un degré supérieur, le talent de la tragédie, celui de disposer le sujet avec art, de l'intriguer avec intérêt, de le conduire avec chaleur, n'auraient pas au même degré le talent de la versification, ou même en seraient totalement privés. On répondait à La Motte, que la tragédie ne doit pas être la représentation exacte de la nature; qu'une telle représentation exciterait souvent l'horreur et le dégoût, plutôt que la sensibilité et l'intérêt; que le plaisir du spectateur consiste même en grande partie à sentir qu'il n'assiste qu'à une représentation, et non pas à la chose même; qu'il y a beaucoup moins d'inconvéniens à se rapprocher davantage de la nature dans la comédie, parce qu'on n'y a point à craindre, comme dans la tragédie, l'effet du sentiment pénible que produirait une représentation trop semblable à l'objet; que le charme de la versification est même un moyen de détromper le spectateur, s'il était tenté de prendre l'action théâtrale pour la réalité; que par cette douce magie l'émotion est tempérée au point où elle le doit être pour cesser d'être importune, et pour n'être plus qu'agréable; que d'ailleurs l'harmonie des vers est une source du plaisir que le spectateur goûte, ou qu'il espère, à la représentation des ouvrages tragiques, et qu'il ne faut point lui ôter; qu'enfin la liberté d'écrire en prose ne rendrait pas les tragédies plus intéressantes, mais contribuerait seulement à multiplier les tragédies mauvaises ou médiocres; et qu'au lieu de gagner par cette licence quelques bons ouvrages, on inonderait le théâtre d'une foule d'avortons indignes de l'occuper.

Telles étaient les raisons qu'on apportait de part et d'autre ; raisons d'après lesquelles presque tous les gens de lettres ont prononcé en faveur des vers, quoique tant de versificateurs, qui dans leurs productions rimées se montrent si bien nés pour la prose, paraissent intéressés à lui donner la préférence. La Motte, tenant d'une main ses ingénieuses dissertations contre les tragédies en vers, et n'ayant de l'autre que son malheureux *OEdipe en prose* pour appuyer par des exemples l'étrange nouveauté qu'il proposait, a eu le sort de ces avocats qui, après avoir plaidé avec beaucoup d'art une affaire litigieuse, perdent leur procès par la faiblesse des pièces justificatives qu'ils produisent en leur faveur (14). La question, ainsi décidée par le fait, semble l'avoir été sans appel ; et le triste succès de notre académicien dans le genre qu'il osait hasarder, a entraîné la proscription du genre qui, dès ce moment, a été regardé comme interdit à perpétuité pour ses successeurs. Il faut ajouter pourtant que l'arrêt rendu contre le projet de La Motte fut sans préjudice des épigrammes que l'exécution valut encore à l'écrivain. On le compara au renard qui a la queue coupée, et qui conseille aux renards ses confrères de se débarrasser de la leur ; et cette foule de juges inexorables, aussi ardente pour les nouveautés que sévère pour ceux qui osent lui en offrir, voulut jouir tout à la fois, dans sa justice distributive, du plaisir de décrier en même temps *le genre*, *la pièce* et *l'auteur*.

Si La Motte ne fut pas accueilli dans ses assertions sur les tragédies en prose, il le fut encore moins dans ce qu'il écrivit contre les vers (15). Le vice dominant de sa nouvelle hérésie sur ce sujet, c'est d'avoir cru que le mérite des pensées dispensait de celui de l'harmonie ; à peu près comme si l'on prétendait qu'il est indifférent d'exécuter un air de musique sur un instrument faux ou sur un instrument bien d'accord, et d'oublier la mesure en chantant, ou de l'observer avec scrupule. La Motte semble avoir voulu apprécier la poésie, comme le géomètre mesure les corps, en les dépouillant de toutes les qualités sensibles ; mais le géomètre qui en use ainsi fait son métier, et le poëte qui veut l'imiter, fait tout le contraire du sien. Aussi les sophismes de cet intrépide novateur, espèce de sourd qui niait le sentiment de l'oreille, n'ont dégoûté de la versification, ni les bons poëtes, ni même les mauvais. Zénon niait l'existence du mouvement, Platon se promena devant lui ; Zénon continua de dogmatiser, et Platon de se promener sans lui répondre.

La Motte fut encore moins heureux dans son *Iliade* que dans ses paradoxes anti-poétiques. Il écrivit, comme l'on sait, contre Homère, mais ce ne fut pas son plus grand tort ; ce fut de le

traduire en vers français (16). Il avait attaqué le sujet, la marche et l'ensemble de l'*Iliade* avec beaucoup d'esprit, souvent même avec beaucoup de raison et de goût; il ne rendit pas assez de justice aux beautés sublimes qui assurent à ce poëme le suffrage de tous les siècles; il sut encore moins faire passer ces beautés dans sa traduction; il substitua un squelette décharné au prétendu monstre qu'il avait voulu combattre; il avait su faire rire le public aux dépens de ses adversaires, il leur prêta le flanc en travestissant maladroitement l'objet de leur culte, admirable en effet à tant d'égards; la diversion puissante qu'il leur facilita par cette faute, fit presque oublier tous ses avantages; et l'*Iliade* en vers français consola madame Dacier, que la réponse de La Motte à ses critiques avait rendue ridicule. Cette réponse charmante, pleine de sel et de grâce, offrait partout le contraste le plus piquant avec les raisonnemens puérils, l'enthousiasme pédantesque, et les invectives grossières de cette femme savante, qui n'attaquait son adversaire qu'avec de l'érudition et du fiel, et à qui il n'opposait que de la logique et de la gaieté. *Alcibiade*, avait dit madame Dacier, *donna un grand soufflet à un rhéteur qui n'avait point les ouvrages d'Homère; que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait* l'Iliade *de La Motte? Heureusement,* répondit le paisible philosophe, *quand je récitais à madame Dacier un des chants de mon* Iliade*, elle ne se souvint pas de ce trait d'histoire.* Il comparait les injures dont elle l'acablait, *à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère.* Il ajoutait que ces injures *avaient toute la simplicité des temps héroïques, et toute l'énergie de celle que se prodiguent les héros de l'*Iliade. Aussi disait-on que madame Dacier traitait son adversaire à la grecque, et que son adversaire en usait avec elle à la française. Mais La Motte, si attaché par goût à la prose, aurait dû dans cette dispute s'en tenir à la sienne; il eut le malheur d'appeler à son secours cette poésie qu'il avait tant décriée, et qui, comme par représailles, l'abandonna plus que jamais dans ce moment critique. Il ressembla à un général habile, mais imprudent, qui, faisant avec avantage une guerre savante de campemens et de manœuvres, voudrait ajouter à ses succès celui d'une action décisive en bataille rangée, et perdrait par sa défaite tout le fruit et tout l'honneur de sa campagne.

Ses *fables*, qui parurent quelques années après son *Iliade*, n'essuyèrent guère moins de critiques (17). On y a loué l'invention des sujets, la justesse et souvent la finesse de la moralité. On a prétendu que La Fontaine même n'avait pas ce mérite

autant que La Motte; mais le grand, le vrai mérite d'une fable, c'est l'*art de la narrer et de l'écrire*, et voilà où La Fontaine est inimitable. Dans ses fables, les beautés semblent être échappées au poëte sans qu'il y songe, et presque sans qu'il le sache; dans celles de La Motte, les beautés, car pourquoi dissimuler qu'il s'y en trouve de plus d'un genre? ont presque toujours un air *pensé*, qui décèle le soin et la recherche. On peut juger de la différence des deux écrivains par celle même de leurs fautes, comme l'observait de Mairan, qui, malgré l'anathème lancé par tant de poëtes contre la géométrie, prenait quelquefois la liberté de raisonner avec finesse et avec justesse sur les ouvrages de goût; *toutes les fautes de La Fontaine*, disait-il, *sont en négligence, toutes celles de La Motte en affectation.* Il est pourtant arrivé à des hommes de beaucoup d'esprit de s'y méprendre. Un illustre écrivain fit tomber dans ce piége toute la Société du Temple, en lui récitant une fable qu'il donna pour être de La Fontaine, et qui fut reçue avec transport. *Messieurs*, leur dit-il, quand ils furent bien las d'applaudir, *la fable est de La Motte.* Malgré les défauts de ce dernier, jetons un moment les yeux sur cette multitude de fables imprimées depuis quarante ans, et dont les auteurs ont voulu se glisser entre La Fontaine et lui, car ils sont tous assez modestes pour ne pas disputer la première place à La Fontaine: et sans ôter à leurs ouvrages ce qu'ils peuvent avoir d'estimable, osons demander au public quel est celui qui a déplacé La Motte. Ajoutons cependant que la plupart de ces écrivains ont laissé La Motte bien loin derrière eux, non dans leurs fables, mais ce qui est plus aisé, dans leurs préfaces, sans compter la décision irréfragable d'une nuée de journaux en leur faveur. Nous ne parlons ici que des fabulistes qui jusqu'à présent se sont montrés au jour. Il en est un que le public désire ardemment d'y voir paraître; les applaudissemens qu'il a si souvent reçus dans les séances de l'Académie, sont le gage de ceux que ses lecteurs lui préparent.

On peut, d'après une règle aussi sûre que facile, apprécier le mérite poétique de La Motte. Veut-on savoir si des vers sont bons? qu'on se demande si on voudrait les retenir quand on les a lus; malheur à ceux qui ne soutiendraient pas la question! On sait par cœur, même sans les chanter, plusieurs morceaux des opéras de notre académicien; on cite avec éloge plusieurs de ses fables, on en sait plusieurs vers, quelques uns même ont fait proverbe,

Il vaut mieux plaire que servir.....
L'ennui naquit un jour de l'uniformité.....
La haine veille, et l'amitié s'endort.....

et beaucoup d'autres que nous pourrions y joindre ; on cite enfin quelques stances de ses odes, genre de poésies où sans Rousseau nous aurions si peu à citer, et tant à oublier. Concluons que si La Motte n'est pas un grand poëte, c'est du moins un poëte dont on a retenu des vers ; et demandons qu'on nous en dise un seul de tant de rimeurs qui le décrient.

On lui a reproché ses paradoxes sur la poésie, sur les tragédies en prose, sur l'ode, sur la fable, sur le poëme épique. Il était pourtant assez naturel qu'il soutînt ces paradoxes. Il voulait faire des vers, et sentait que la nature ne l'avait pas fait poëte ; il voulait faire des odes, et sentait qu'il avait plus de logique que de chaleur, plus de raison que d'enthousiasme ; il voulait faire des tragédies, et se voyait à une distance immense de Corneille et de Racine ; enfin il voulait faire des fables, et sentait que son esprit, dont le caractère était la finesse, essaierait en vain d'attraper la naïveté charmante de La Fontaine : que lui restait-il donc à faire ? de soutenir, avec tout l'art dont il était capable, *que l'harmonie et les images* n'étaient point nécessaires à la poésie, *la chaleur et l'enthousiasme* à l'ode, *la versification* à la tragédie, *et la naïveté* à la fable. La Motte s'est fait une poétique d'après ses talens, comme tant de gens se font une morale suivant leurs intérêts. Ne croyons point à ses opinions ; mais pardonnons-lui de les avoir soutenues : il n'est guère d'écrivain qui n'ait cherché comme lui à rabaisser le genre de mérite qu'il sentait lui avoir été refusé par la nature. Un auteur peu correct, et paresseux de repasser la lime sur ses productions, fera l'éloge de la négligence du style, il appellera *facile* une poésie *lâche et traînante ;* celui qui pense peu mettra tout le mérite dans la diction ; celui qui écrit ou qui croit écrire avec *chaleur,* expression dont on abuse tant aujourd'hui, donnera le prix à cette chaleur, vraie ou fausse, sur la raison et la justesse ; le public laissera l'amour-propre de chaque écrivain faire son plaidoyer, rira de leurs efforts, non de génie, mais de raisonnement, pour hausser leur place, et finira par mettre chacun à la sienne.

Si les vers de La Motte ne sont pas des chefs-d'œuvre de poésie, ses écrits en prose peuvent être regardés comme des modèles de style (18). Ses discours académiques obtinrent surtout les plus grands applaudissemens. Il est vrai qu'ils en ont été redevables, non-seulement à leur mérite réel, mais à un autre talent de l'auteur, qu'il serait injuste de passer sous silence (19). Personne ne lisait, ou plutôt ne récitait, car on sait qu'il était aveugle, d'une manière plus séduisante et plus magique ; glissant rapidement et à petit bruit sur les endroits faibles ; appuyant avec intelligence, quoique sans affectation, sur les traits les plus

heureux; mettant enfin dans sa lecture cette espèce de ponctuation délicate, qui fait sentir les différens genres de mérite par des inflexions aussi fines que variées; mais surtout évitant avec le plus grand soin cette emphase qui révolte l'auditeur en voulant forcer son suffrage, et qui manque son effet en cherchant à l'augmenter.

La Motte avait un esprit si propre à se plier à tout, qu'il était même théologien quand il le voulait (20). Il a fait jusqu'à des mandemens d'évêques, à qui, comme de raison, *il a bien gardé le secret,* et qui ont encore eu plus de soin de le lui garder; mais sa touche et sa manière le décelaient malgré lui. Nous dirons ici, en passant, qu'il a été de même l'auteur tacite de plusieurs autres écrits que ses ennemis auraient déchirés, s'ils en avaient connu le véritable père, mais dont le père adoptif et putatif recevait leurs précieux hommages. La Motte aurait pu leur répondre, comme cette tête qu'un artiste avait fait passer au travers d'un tableau, et que les suprêmes juges en peinture trouvaient très-peu ressemblante : *messieurs, c'est moi-même.* Il racontait à cette occasion qu'un de ces malheureux écrivains, qui font trafic d'éloges et de satires, un de ces hommes condamnés à vivre des grossièretés périodiques qu'ils imprimaient contre lui, avait eu la maladroite équité de louer beaucoup un écrit dont il ne le croyait pas l'auteur; et que détrompé bientôt d'une méprise si cruelle, il n'avait pu s'empêcher de s'écrier avec la bassesse la plus naïve : *ah! si je l'avais su plus tôt!* exclamation qui a été renouvelée plus d'une fois dans des cas semblables, par des hommes dignes de la répéter.

Ce malheureux genre de satire, dont notre académicien avait été si souvent l'objet, est presque le seul où il ne se soit point exercé; la douceur et l'honnêteté de son caractère lui interdirent constamment cette ressource banale et odieuse de la médiocrité jalouse. Il n'aurait pourtant tenu qu'à lui de se la ménager avec avantage. On peut voir, par la réponse pleine de sel qu'il a faite à une critique injurieuse de son *Ballet des Arts*, qu'il aurait très-bien réussi, s'il l'avait voulu, dans ce genre facile et méprisable. La critique à laquelle il répondait était de Le Noble, qui, décrié dans la littérature par ses détestables rapsodies, et flétri par la justice dans une affaire criminelle, aurait eu tant de raisons de se tenir dans le silence, si l'expérience ne prouvait que l'impudence est le misérable asile des écrivains les plus faits pour se taire. La Motte, en lui infligeant la punition qu'il méritait, et en se vengeant cette seule fois de sa vie, imita sur ce point le bon La Fontaine, qui ne fut, comme lui, méchant qu'un seul jour, pour se venger de Lully. Il fut même plus mo-

déré que La Fontaine, dont la colère momentanée, semblable à celle d'un enfant qui se décharge sur tout ce qu'elle rencontre, avait mêlé dans sa querelle l'honnête et paisible Quinault, dont il n'avait point à se plaindre (21). Les traits de La Motte, dirigés par une main plus sage, ne percèrent que le seul malheureux qui avait eu la bassesse et la sottise de l'outrager; tant d'adversaires, plus ou moins dignes de ses coups, et qui jusqu'alors l'avaient provoqué sans réponse, apprirent en ce moment que, s'il les avait épargnés, ce n'était pas par impuissance, et dûrent sentir combien la représaille était à craindre pour eux. Mais content de ce seul essai de ses forces dans le genre satirique, il fit beaucoup mieux que d'y réussir, il s'en abstint. Il résista même presque toujours à la démangeaison si naturelle de repousser la critique. Il pensait avec raison qu'un silence noble est l'arme la plus efficace qu'on puisse opposer aux traits de l'envie; pour un ou deux écrivains célèbres qui ont immolé avec succès leurs détracteurs à la risée publique, combien en est-il qui se sont dégradés en se mesurant avec eux? Il faut, ou que le lion laisse bourdonner la guêpe, ou qu'il ne la fasse taire qu'en l'écrasant. Le poëte Gacon (22), dont on peut dire, en parodiant deux vers de Racine,

Et ton nom paraîtra dans la race future,
Aux plus *vils rimailleurs* une cruelle injure,

harcelait notre patient académicien par de misérables épigrammes, dans l'espérance de le forcer à une réponse qu'il ne pouvait arracher; las enfin de répandre son fiel en pure perte: *Vous n'y gagnerez rien*, dit-il à celui qu'il provoquait, *je vais donner une brochure qui aura pour titre: Réplique au silence de M. de La Motte*. On ne fera peut-être jamais à aucune satire une réponse plus mortifiante que celle de Fontenelle à un auteur qui, ayant besoin de lui, venait s'accuser humblement de l'avoir outragé dans une brochure: *Monsieur*, lui dit le philosophe, *vous me l'apprenez*. Cette réponse en rappelle une autre du même Fontenelle à La Motte: celui-ci, jeune encore, peu versé dans la connaissance des hommes, et surtout des hommes à talens, disait au philosophe, qu'il croyait avoir pour amis tous les gens de lettres. *Si cela était*, répondit Fontenelle, *ce serait un terrible préjugé contre vous; mais vous leur faites trop d'honneur, et vous ne vous en faites pas assez*. S. Jean disait aux chrétiens: *Enfans, aimez-vous les uns les autres*, qui malheureusement n'en ont rien fait. La Motte, quand il eut enfin reconnu par lui-même toute l'injustice de la rivalité, répétait souvent aux artistes en tout genre, qui n'en ont rien fait

non plus, cette sage et inutile maxime : et comme on a défini l'hypocrisie *un hommage que le vice rend à la vertu*, il définissait la jalousie un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite (23).

Cependant, si la réputation dont il jouissait lui avait fait des jaloux, l'aménité de son caractère lui avait fait aussi un grand nombre de partisans. Personne n'applaudissait plus sincèrement que lui aux succès de ses rivaux même ; personne n'encourageait les talens naissans avec plus de zèle et d'intérêt ; personne ne louait avec une satisfaction plus vraie les bons ouvrages ; s'il y remarquait des fautes, ce n'était pas pour jouir de la gloire si facile d'affliger la vanité d'autrui ; c'était avec ce sentiment, si ignoré des critiques, et si rare même chez les simples lecteurs, que quand il rencontrait des taches, il était fâché de les trouver (24). Aussi disait-on de lui, que *justesse* et *justice* étaient sa devise. Il montra bien ces deux qualités, lorsqu'il approuva, comme *censeur*, la première tragédie de Voltaire ; car il n'hésita point à dire dans son approbation, *que cet ouvrage promettait au théâtre un digne successeur de Corneille et de Racine*. Il n'a pas assez vécu pour savoir à quel point il disait vrai ; mais il n'y en a que plus de mérite à avoir deviné si juste, et plus de noblesse à l'avoir prédit.

Il s'en fallait bien qu'on usât avec lui des mêmes ménagemens qu'il se prescrivait à l'égard des autres ; loin de s'en plaindre, il savait mettre à profit toute la dureté qu'on se permettait à son égard. *Quand un auteur*, dit-il dans une de ses préfaces, *sait gré à ses amis de l'avertir de ses fautes, la vérité qu'il cherche ne lui échappe pas. Plus elle est mortifiante, plus les hommes sont contens de la dire, pourvu qu'elle ne leur laisse rien à craindre. Aussi presque tout le monde, ou par amitié, ou sous prétexte d'amitié, est en possession de me faire essuyer les choses les plus dures pour l'amour-propre. Tout devient madame Dacier pour moi. C'est un secours que je me suis procuré pour me mettre en état de mieux faire.* Il opposait cette douceur inaltérable, non-seulement aux injures littéraires, mais aux plus cruels outrages. Un jeune homme, à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet, *monsieur*, lui dit-il, *vous allez être bien fâché, je suis aveugle.* Il souffrait avec la même patience les infirmités douloureuses dont il était accablé, et dans lesquelles il termina sa vie le 26 décembre, en remplissant fidèlement tous ses devoirs, et en regardant la mort comme le terme heureux de ses maux (25).

Tandis que les prétendus amis de La Motte lui faisaient sentir

un peu amèrement toute la rigueur de leur zèle pour la perfection de ses ouvrages, il avait aussi quelques amis vrais et honnêtes, qui savaient joindre à l'intérêt qu'ils marquaient pour sa gloire, les égards qu'il méritait et qu'il ne demandait pas. L'amitié dont il fut lié avec Fontenelle est digne surtout d'être proposée pour modèle aux gens de lettres. Cette amitié ne se démentit jamais, et fait l'éloge de l'un et de l'autre. Fontenelle a même dit plusieurs fois, que le plus beau trait de sa vie était de n'avoir pas été jaloux de La Motte. Ils s'éclairaient et se dirigeaient mutuellement, soit dans leurs ouvrages, soit dans leur conduite; et ce fut par le conseil de La Motte que Fontenelle eut à la fois le courage et la prudence de ne pas répondre à un jésuite, censeur amer de son *Histoire des Oracles*. Le critique, très-fin raisonneur, avait prétendu, on ne sait pourquoi, que l'auteur de cette histoire avait porté atteinte au christianisme, en démontrant que les prédictions du paganisme étaient des impostures : Fontenelle, bien tenté de terrasser son adversaire par la facilité qu'il y trouvait, fut retenu par les avis prudens de La Motte; cet ami lui fit craindre de s'aliéner par sa réponse une société qui s'appelait *légion*, quand on avait affaire au dernier de ses membres. Persuadé et retenu par ce sage conseil, Fontenelle se contenta d'écrire à un journaliste, qui le pressait de répliquer, une lettre où il fait en deux lignes à son adversaire une réponse qui perdrait à être délayée dans plus de paroles. *Je laisserai mon censeur,* dit-il, *jouir en paix de son triomphe ; je consens que le diable ait été prophète, puisque le jésuite le veut, et qu'il croit cela plus orthodoxe* (26).

La convenance du caractère, du genre d'esprit et des principes, avait formé entre nos deux académiciens l'intime et fidèle liaison qui fait tant d'honneur à leur mémoire. Mais peut-être serait-il assez intéressant d'examiner en quoi ces deux hommes si semblables entre eux à plusieurs égards différaient à d'autres dans leurs écrits. Tous deux pleins de justesse, de lumières et de raison, se montrent partout supérieurs aux préjugés, soit philosophiques, soit littéraires; tous deux les combattent avec la timidité modeste dont le sage a toujours soin de se couvrir en attaquant les opinions reçues; timidité que leurs ennemis appelaient douceur hypocrite, parce que la haine donne à la prudence le nom d'astuce, et à la finesse celui de fausseté. Tous deux ont porté trop loin leur révolte décidée, quoique douce en apparence, contre les dieux et les lois du Parnasse; mais la liberté des opinions de La Motte semblait tenir plus intimement à l'intérêt personnel qu'il avait de les soutenir, et la liberté des opinions de Fontenelle à l'intérêt général, peut-être quelquefois

mal entendu, qu'il prenait au progrès de la raison dans tous les genres. Tous deux ont mis dans leurs écrits cette méthode si satisfaisante pour les esprits justes, et cette finesse si piquante pour les juges délicats; mais la finesse de La Motte est plus dévéloppée, celle de Fontenelle laisse plus à deviner à son lecteur. La Motte, sans jamais en trop dire, n'oublie rien de ce que son sujet lui présente, met habilement tout en œuvre, et semble craindre de perdre par des réticences trop subtiles quelqu'un de ses avantages; Fontenelle, sans jamais être obscur, excepté pour ceux qui ne méritent pas même qu'on soit clair, se ménage à la fois et le plaisir de sous-entendre, et celui d'espérer qu'il sera pleinement entendu par ceux qui en sont dignes. Tous deux peu sensibles aux charmes de la poésie et à la magie de la versification, ont cependant quelquefois été poëtes à force d'esprit, mais La Motte un peu plus souvent que Fontenelle, quoique La Motte eût fréquemment le double défaut de la faiblesse et de la dureté, et que Fontenelle eût seulement celui de la faiblesse; c'est que Fontenelle, dans ses vers, est presque toujours sans vie, et que La Motte a mis quelquefois dans les siens de l'âme et de l'intérêt. L'un et l'autre furent couronnés avec éclat au Théâtre lyrique; mais Fontenelle fut malheurenx au Théâtre-Français, parce qu'il était absolument dépourvu de cette sensibilité indispensable pour un poëte tragique, et dont la nature avait donné quelques étincelles à La Motte. On peut assurer, par exemple, que Fontenelle n'aurait jamais trouvé ce trait sublime d'*Inès de Castro*, qui se voyant empoisonnée, et sentant les atteintes de la mort, s'écrie : *Éloignez mes enfans*. On peut même croire que Fontenelle n'aurait pas trouvé non plus ce trait charmant d'une des fables de La Motte, où le poëte, en parlant de deux oiseaux amoureux, peint leur passion mutuelle par cette expression de sentiment si vraie et si douce :

Parmi tous les oiseaux du monde
Ils se choisissaient tous les jours.

Fontenelle et La Motte ont écrit en prose avec beaucoup de clarté, d'élégance, de simplicité même, mais La Motte avec une simplicité plus naturelle, et Fontenelle avec une simplicité plus étudiée; car la simplicité peut l'être, et dès lors elle devient manière et cesse d'être modèle. Ce qui fait que la simplicité de Fontenelle est maniérée (27), c'est que pour présenter sous une forme plus simple, ou des idées fines, ou même des idées grandes, il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste et qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de sa pensée; disparate d'autant plus sen-

sible, qu'elle paraît affectée par l'auteur : au lieu que la familiarité de La Motte, car il y descend aussi quelquefois, est plus sage, plus mesurée, plus assortie à son sujet, et plus au niveau des choses dont il parle. Fontenelle fut supérieur par une étude de connaissances, qu'il a eu l'art de faire servir à l'ornement de ses écrits, qui rend sa philosophie plus intéressante, plus instructive, plus digne d'être retenue et citée; mais La Motte fait sentir à son lecteur, que pour être aussi riche et aussi bon à citer que son ami, il ne lui a manqué, comme l'a dit Fontenelle même, *que des yeux et de l'étude*. L'un et l'autre avaient reçu de la nature une flexibilité d'esprit qui les rendait propres à plusieurs genres d'écrire; mais ils eurent ou l'imprudence ou la vanité secrète d'en essayer un trop grand nombre, et de se persuader que l'esprit peut toujours remplacer le talent ou le génie; ils affaiblirent leur réputation en voulant trop l'étendre; mais Fontenelle a solidement assuré sa gloire par son immortelle *Histoire de l'Académie des Sciences,* et surtout par ces éloges si intéressans, plein d'une raison si fine et si profonde, qui font aimer et respecter les lettres, qui inspirent aux génies naissans la plus noble émulation, et qui feront passer le nom de l'auteur à la postérité avec celui de la compagnie célèbre dont il a été le digne organe, et des grands hommes dont il s'est rendu l'égal en devenant leur panégyriste. Enfin Fontenelle et La Motte sont tous deux pour les jeunes auteurs des écrivains dangereux; La Motte par ses paradoxes, Fontenelle par les défauts séduisans de son style; mais tous deux doivent être placés avec distinction entre les écrivains philosophes, par les vues toujours ingénieuses et quelquefois utiles qu'ils ont répandues sur les différens objets de la littérature. Ils ont été pour le bon goût ce que Descartes a été pour la philosophie; comme Descartes ils ont erré sur plusieurs points essentiels; mais comme Descartes, ils nous ont du moins appris à n'être point la dupe de l'autorité, et à secouer le joug de cette superstition pusillanime, presque aussi commune dans les lettres que dans la religion, et d'autant plus humiliante pour la raison humaine, que la superstition religieuse n'attaque guère que les esprits faibles, et que la superstition littéraire a plus d'une fois séduit des hommes éclairés.

Pour achever le parallèle de ces deux hommes célèbres, il ne sera pas inutile, après les avoir montrés dans leurs ouvrages, ou dans la société de leurs semblables, de les peindre tels qu'ils étaient dans la société commune, et surtout au milieu des deux classes de cette société, qui exigent le plus de ménagemens et de soins pour ne pas leur déplaire, la classe quelquefois redou-

table des grands, et la classe toujours épineuse des sots, si abondamment répandue dans toutes les autres (28). Fontenelle et La Motte, toujours mesurés, et par conséquent toujours nobles avec les grands, toujours sur leurs gardes avec eux sans jamais le paraître, ne leur montrant d'esprit que ce qu'il en fallait pour leur plaire, et jamais pour gêner leur amour-propre, *se sauvaient*, comme dit Montaigne, *de subir de leur part* la *tyrannie effectuelle*, par le soin qu'ils avaient de ne leur point faire éprouver la *tyrannie parlière*. Ils allaient cependant quelquefois dans cette société, comme dans leur style, jusqu'à une espèce de familiarité; mais avec cette différence, que la familiarité de La Motte était plus réservée et plus respectueuse, et celle de son ami plus aisée et plus libre, quoique toujours assez circonspecte pour qu'on ne fût jamais tenté d'en abuser. Leur conduite avec les sots était encore plus raisonnée, plus sage, et d'autant plus attentive, qu'ils savaient trop bien que cette espèce d'hommes, intérieurement et profondément jalouse de l'éclat des talens qui les humilie, ne pardonne aux hommes supérieurs qu'à proportion de l'indulgence qu'elle éprouve, et du soin même qu'ils ont de lui cacher cette indulgence. Fontenelle et La Motte, lorsqu'ils se trouvaient dans des sociétés peu faites pour eux, n'avaient ni la distraction ni le dédain que la conversation pouvait mériter; ils laissaient aux prétentions de la sottise en tout genre la plus libre carrière, et la plus grande facilité de se montrer avec confiance, sans lui faire jamais craindre d'être réprimée, sans lui faire même soupçonner qu'ils la jugeassent. Mais Fontenelle, toujours peu pressé de parler, même avec ses pareils, se contentait d'écouter ceux qui n'étaient pas dignes de l'entendre, et songeait seulement à leur montrer une apparence d'approbation, qui les empêchât de prendre son silence pour du mépris ou de l'ennui; La Motte, plus complaisant encore, ou même plus philosophe, se souvenant de ce proverbe espagnol, *qu'il n'y a point de sot de qui le sage ne puisse apprendre quelque chose*, s'appliquait à chercher dans les hommes les plus dépourvus d'esprit, le côté favorable par lequel il pouvait les saisir, soit pour sa propre instruction, soit pour la consolation de leur vanité; il les mettait sur ce qu'ils avaient le mieux vu, sur ce qu'ils savaient le mieux, et leur procurait sans affectation le plaisir d'étaler au dehors le peu de bien qu'ils possédaient; il en tirait le double avantage, et de ne s'ennuyer jamais avec eux, et surtout de les rendre heureux, au-delà de leurs espérances; s'ils sortaient contens d'avec Fontenelle, ils sortaient enchantés d'avec La Motte, flattés que le premier leur eût trouvé de l'esprit, mais ravis de s'en être

trouvé bien plus qu'au second. Puisse cet exemple de charité philosophique servir de leçon à ces hommes d'esprit durs et intraitables, dont l'orgueil intolérant repousse les sots avec une morgue humiliante, qui en les éclairant inhumainement sur ce qu'ils sont, leur laisse toujours assez de génie pour chercher et trouver le moyen de se venger !

NOTES.

(1) Quelque estime qu'il eût pour une profession si libre et si noble, il en fut dégoûté par la même raison qui a rebuté tant d'autres gens de lettres par l'aridité des études que cette profession exige; il se sentait d'ailleurs appelé à une autre gloire que celle de servir le plus souvent d'organe à l'intérêt ou à la méchanceté des hommes, sous prétexte d'être celui de l'innocence et de l'équité. Il ne pouvait enfin se dissimuler que la plupart des plaidoyers dont les voûtes du palais retentissent, très-intéressans pour les parties, médiocrement pour les juges, et très-peu pour tout ce qui n'est ni l'un ni l'autre, ne franchissent guère le cercle étroit où on les débite; à peine s'en échappe-t-il un petit nombre, que l'éloquence de l'orateur arrache, pour ainsi dire, à cette enceinte, et n'y arrache même que pour quelques momens; tandis que l'homme de lettres est au contraire, si nous pouvons parler de la sorte, un écrivain *cosmopolite*, fait pour tous les temps et pour tous les lieux. Un ancien philosophe, peu favorable à la royauté, prétendait, sans doute dans un moment de mauvaise humeur, qu'il y avait loin du meilleur des rois au meilleur des hommes. La Motte était persuadé, nous ne décidons pas si c'était avec raison, qu'il y avait presque aussi loin, sinon pour le mérite, au moins pour la célébrité, du premier des avocats au premier des gens de lettres; il eût sans doute applaudi à ces vers si connus de la *Métromanie* :

> L'avocat se peut-il égaler au poëte?
> De ce dernier la gloire est durable et parfaite;
> Il vit long-temps après que l'autre a disparu,
> Scarron même l'emporte aujourd'hui sur Patru.

Une des raisons, disait encore La Motte, qui, parmi beaucoup d'autres, m'a dégoûté du barreau, c'est la réponse qu'un célèbre avocat de mon temps fit un jour en ma présence au premier président de Lamoignon. Ce magistrat lui demandait pourquoi il se chargeait si souvent de causes détestables : *C'est*, répondit-il, *que j'en ai trop perdu de bonnes, et trop gagné de mauvaises.*

(2) Il donna cette pièce en 1693, à l'âge de vingt-un ans. Elle avait pour titre : *les Originaux* ou l'*Italien*; c'était une pièce moitié italienne, moitié française, en trois actes, avec un prologue et un diver-

tissement. Mais ni cette réunion des deux théâtres, ni la musique, ni la danse, ne purent sauver la pièce du naufrage.

(3) On dit que cet artiste, étant encore maître de musique de la cathédrale de Paris, dans le temps où il faisait cet opéra, s'endormit pendant les vêpres, et dans son sommeil rêva de l'*Europe galante*, dont il était fort occupé. Le sous-chantre étant venu lui annoncer, suivant l'usage, le verset d'une antienne, il se réveilla en sursaut, et chanta l'air du quatrième acte : *Vivir, vivir gran Sultana.*

(4) Je demanderai grâce ici pour une observation purement grammaticale ou orthographique, sur la manière dont j'ai écrit certains mots dans cet éloge et dans plusieurs autres. J'écris au pluriel *opéras*, et non pas *opéra*, malgré la décision de l'Académie Française dans son dictionnaire [1], parce qu'il me semble qu'au pluriel la dernière syllabe de ce mot est longue, et non pas brève comme au singulier. Je crois, par la même raison, qu'on doit écrire au pluriel *numéros*, et non pas *numéro ;* ce dernier mot, quoique tout latin, étant devenu français par l'usage. On voit dans la huitième réflexion de Despréaux sur Longin, qu'il n'était pas éloigné de penser qu'on dût écrire *opéras* au pluriel, ainsi que *factums* et *totons*, quoique son antagoniste Perrault lui eût reproché cette orthographe comme une faute grossière.

J'écris aussi *chefs-d'œuvre* au pluriel, et non pas *chef-d'œuvres* quoique l'Académie l'écrive de cette dernière manière, et qu'un de nos meilleurs poëtes ait dit *chef-d'œuvres immortels*; j'écrirais de même des *arcs-en-ciel* au pluriel, et non pas, avec le dictionnaire de l'Académie, des *arc-en-ciels.* Je ne sais si l'usage est aussi conforme qu'on le prétend à l'orthographe de l'Académie, mais il me semble que la raison autorise la mienne.

Je désirerais, pour rendre cette remarque plus utile, pouvoir joindre ici la liste des mots composés qui doivent se décliner ou ne pas se décliner au pluriel. Mais cette discussion exigerait trop de détails, d'autant qu'il est plusieurs de ces mots sur lesquels ni l'usage, ni l'Académie n'ont encore rien décidé. Un seul peut-être, le *porte-dieu*, que l'usage a consacré, quelque singulier qu'il paraisse, est évidemment indéclinable; car il serait ridicule d'écrire ou des *portes-dieu* ou des *porte-dieux.* Je dirai donc seulement qu'il me paraîtrait raisonnable, 1°. dans les mots composés de deux substantifs, comme *chefs-d'œuvre*, *arcs-en-ciel*, *hôtels-dieu*, etc., de décliner le premier substantif seulement : 2°. dans les mots composés d'un substantif et d'un adjectif, comme *arcs-boutans,* de décliner l'un et l'autre, ainsi que l'usage l'a établi pour le mot *gentils-hommes :* 3°. dans ceux qui sont composés d'un verbe et d'un substantif, comme *porte-mouchettes*, de décliner le substantif : 4°. enfin dans ceux qui sont composés d'un adverbe et d'un substantif, comme *hors-d'œuvre*, de laisser le substantif indéclinable.

Je sais que sur quelques uns de ces points je m'écarte de l'illustre compagnie, dont je dois, en qualité de secrétaire, faire connaître les

[1] Cette décision sera réformée dans l'édition prochaine.

décisions au public; mais le rapporteur qui signe un arrêt n'est pas obligé d'être de l'avis des juges. En voilà assez sur ce sujet, sur lequel même je crains d'en avoir trop dit ici.

(5) A l'occasion de ces réflexions, que nous prions de relire, nous transcrirons ici le passage suivant des *Parallèles* de Charles Perrault.

« Quand Quinault, dit-il, vint à faire des *opéras*, un certain nombre » de personnes de beaucoup d'esprit et d'un mérite distingué, se mi- » rent en tête de les trouver mauvais, et de les faire trouver tels par » tout le monde. Un jour qu'ils soupaient avec Lully, ils n'omirent » rien pour le dégoûter de la poésie de Quinault; mais comme ils » avaient affaire à un homme fin et éclairé, leurs stratagèmes ne » firent que blanchir.

» Un des convives m'ayant rendu compte de cette conversation, » je lui demandai ce que ces messieurs trouvaient tant à reprendre » dans les *opéras* de Quinault. Ils trouvent, me dit-il, *que les pensées » ne sont pas assez recherchées; que les expressions dont il se sert sont » trop communes et trop ordinaires, et enfin que son style ne consiste » que dans un certain nombre de paroles qui reviennent toujours. Je » ne suis pas étonné*, lui répondis-je, *que ces messieurs, qui ne savent » ce que c'est que musique, parlent de la sorte; mais vous, monsieur, » qui la savez parfaitement, et qui en connaissez toutes les finesses, ne » voyez-vous pas que si l'on se conformait à ce qu'ils disent, on ferait » des paroles que les musiciens ne pourraient chanter, et que les audi- » teurs ne pourraient entendre? Quelque naturelles et communes que » soient les pensées et les paroles d'un air, on en perd toujours, ou » presque toujours quelque chose, surtout au spectacle. Que serait-ce si » ces pensées étaient bien subtiles et bien recherchées, et si les mots » qui les expriment étaient des mots peu usités, et de ceux qui n'entrent » que dans la grande et sublime poésie? on n'y entendrait rien du tout. » Ainsi on blâme Quinault par l'endroit où il mérite le plus d'être loué, » qui est d'avoir su faire, avec un certain nombre d'expressions ordi- » naires et de pensées fort naturelles, tant d'ouvrages si beaux et si » agréables, et tous si différens les uns des autres. Aussi voyez-vous que » Lully ne s'en plaint point, persuadé qu'il ne trouvera jamais de pa- » roles meilleures à être mises en chant et plus propres à faire paraître » la musique*. La vérité est qu'en ce temps-là j'étais presque le seul à » Paris qui osât se déclarer pour Quinault, tant la jalousie de plusieurs » auteurs s'était élevée contre lui, et avait corrompu tous les suf- » frages de la cour et de la ville; mais enfin j'en ai eu satisfaction. » Tout le monde lui a rendu justice dans les derniers temps; et ceux » qui le blâmaient le plus, ont été contraints de l'admirer après avoir » reconnu qu'il avait un génie particulier pour ces sortes d'ou- » vrages. »

Quoi qu'en dise Perrault à la fin de ce passage, il ne faut pas croire que Quinault, même dans les derniers temps de sa vie, ait joui sans contradicteurs de la réputation qu'il méritait. La manière dont Despréaux parle de son talent pour le genre lyrique, dans une des remarques sur Longin, prouve qu'en rendant à ce talent quelque justice,

il y attachait assez peu de prix; et on sait que le lendemain de la première représentation d'*Armide*, Louis XIV ayant demandé à un vieux seigneur, *homme de goût*, comme il s'en trouve tant à la cour, ce qu'il pensait des paroles : *Sire*, répondit noblement l'amateur, *toujours la même ture-lure;* c'est ainsi que ce juge éclairé appréciait les scènes admirables de cet opéra, et surtout l'acte de la *Haine*, un des plus beaux qui soient au théâtre lyrique.

Boursault assure dans ses *lettres* avoir ouï dire à Despréaux qu'il n'avait jamais rien vu de plus beau dans le genre lyrique, que les quatre vers suivans :

Doux ruisseaux, coulez sans violence;
Rossignols, arrêtez votre voix;
Taisez-vous, zéphirs, faites silence,
C'est Iris qui chante dans ces bois.

On ne peut pas douter un moment que Despréaux ne trouvât ces vers tels qu'ils sont, c'est-à-dire, détestables; ainsi cette plaisanterie (supposé que Boursault ne la lui ait pas prêtée pour le rendre ridicule) prouve seulement quelle idée ce grand poëte avait du genre lyrique. Il eût mieux valu y réussir que de le mépriser.

Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* prouveront aisément à tous ceux qui se connaissent en vers, propres à la musique, que le plus grand peut-être de nos poëtes ignorait l'art de cette espèce de vers. Ce n'est pas que la poésie de ces chœurs, admirable à la lecture, n'ait beaucoup d'éclat et d'harmonie; c'est au contraire qu'elle en a trop pour l'objet auquel elle est destinée. Nous serait-il permis d'en dire autant des beaux vers de *Samson* et de *Pandore*, deux opéras du plus illustre poëte de nos jours? c'est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de ces vers, plus faits, selon nous, pour être déclamés que pour être chantés.

Quelques personnes, si l'on en croit Racine le fils, prétendent que Lully, chargé de mettre en musique l'*Idylle* du grand Racine *sur la Paix*, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avait pas fait éprouver; Racine le fils ajoute cependant, mais en cela il pourrait être le seul de son avis, que Lully est aussi grand musicien dans cette idylle que dans ses opéras; il convient seulement d'un endroit où la chute musicale ne satisfait pas l'oreille; et il avoue que ce n'était pas la faute du musicien, mais celle du poëte, *qui n'avait pas*, dit-il, *pour Lully la même attention que Quinault*. Aussi, comme on vient de le voir dans le passage de Perrault, ni le dédain de Despréaux et de Racine pour l'auteur d'*Atys*, ni même le jugement de mesdames de Montespan et de Thianges, que nous avons rapporté dans l'éloge de Despréaux, n'en imposèrent à Lully, parce que tout intéressé qu'il était à se rendre favorables les femmes et les beaux-esprits qui donnaient alors le ton, il s'intéressait de préférence à sa musique; il soutint toujours que les paroles de Quinault étaient celles qui lui convenaient le mieux, et il revint à lui, même après avoir mis en musique *Bellérophon*, qui n'était pas de cet inimitable poëte lyrique, et qui était presque digne d'en être. On peut voir

dans les œuvres de Fontenelle une lettre curieuse de ce philosophe sur cet opéra de *Bellérophon*, dont il est l'auteur.

Avouons-le cependant ; quelque cas qu'on doive faire de Quinault, quoiqu'il soit tout à la fois le créateur et le premier de son genre, quoiqu'il ait même fait quelquefois de très-beaux vers, pleins de force et d'harmonie, lorsque la musique en avait besoin pour être plus fière et plus expressive, on ne peut se refuser une réflexion qui doit servir à apprécier tout ensemble le mérite du genre et celui de l'auteur. La grande poésie veut des images, de l'énergie, une harmonie ferme et soutenue, un *faire* mâle et prononcé, qu'on ne trouve que rarement dans Quinault. Aussi dira-t-on de lui avec justice, que c'est un poëte charmant, mais personne ne dira que c'est un grand poëte, comme on le dira de Despréaux, de Corneille, de Racine, de Rousseau, de Voltaire. C'est à peu près ainsi que le maréchal de Villars disait du maréchal d'Uxelles : *J'ai toujours entendu dire que c'était une bonne caboche ; mais personne n'a jamais osé dire que ce fût une bonne tête.*

Mais en mettant Quinault si rigoureusement à sa place, oserions-nous tirer des principes que nous venons d'établir et des faits qui les appuient, une conséquence singulière, que l'expérience n'est pas fort éloignée de confirmer ? C'est que la talent de la poésie lyrique, presque borné à la douceur et à l'heureuse mollesse du style, est peut-être difficilement compatible avec le talent de la grande poésie ; sans doute entre ces deux talens il n'y a pas à balancer pour qui aurait le bonheur d'avoir à choisir ; néanmoins celui du poëte lyrique, quoique d'un prix beaucoup moindre, demeure encore fort estimable.

(6) La Motte fut reçu à la place de Thomas Corneille le 8 février 1710. Le discours qu'il prononça à sa réception est cité encore aujourd'hui comme un modèle en ce genre. L'écueil général de ces discours, ce sont les lieux communs de remercîmens et d'éloges, dont le récipiendaire ne peut se dispenser. Cet écueil même était alors bien plus dangereux qu'aujourd'hui, parce que les nouveaux académiciens ont abrégé ou supprimé quelques uns de ces éloges, et qu'ils ont d'ailleurs pour la plupart traité des sujets intéressans ; au lieu que nos anciens confrères se bornaient presque uniquement à ces lieux communs. Heureux quand ils pouvaient les couvrir et les sauver par quelque trait qui fût propre et personnel au récipiendaire. La Motte était dans ce cas, et fort à plaindre même de s'y trouver. Il avait perdu la vue comme Thomas Corneille à qui il succédait. Il sut, dans son discours, tirer le plus heureux parti de cette malheureuse situation, pour intéresser toute l'assemblée, et pour remercier ses confrères d'une manière aussi fine que nouvelle. Après avoir apprécié avec beaucoup d'équité et de justesse le mérite de son prédécesseur : *Vous l'avez vu*, dit-il, *fidèle à vos exercices jusque dans une extrême vieillesse, tout infirme qu'il était, et déjà privé de la lumière.... Ce mot me fait sentir l'état où je suis réduit moi-même : ce que l'âge avait ravi à mon prédécesseur, je l'ai perdu dès ma jeunesse.... Il faut l'avouer cependant, cette privation dont je me plains, ne sera plus pour moi un prétexte d'ignorance. Vous m'avez rendu la vue, messieurs, vous m'avez ouvert*

tous les livres en m'associant à votre compagnie... Et puisque je puis vous entendre, je n'envie plus le bonheur de ceux qui peuvent lire.

(7) Sans avoir connu ce poëte, on demeurera persuadé de ce que nous avons dit de sa personne, si on a la patience de lire l'ennuyeux recueil de ses lettres, publié après sa mort par des amis peu jaloux de l'honneur de sa mémoire, ou peu éclairés sur ce qui pouvait l'obscurcir. Il est peut-être le seul écrivain qui, en parlant de ses malheurs, n'ait pu réussir à se faire plaindre. Son caractère, qui perce à chaque ligne, repousse l'intérêt que semble appeler sa situation. Faux et rampant avec ceux dont il croit avoir besoin, il s'exprime sur tous les autres avec la causticité la plus amère, et souvent avec la plus criante injustice. Il dénigre le *Glorieux* et *Zaïre*, et comble d'éloges de misérables rimailleurs qui l'encensaient.

Mais tous ces jugemens, dictés par la passion, n'empêchent pas qu'on n'ait été injuste, lorsqu'il se présenta pour l'Académie avec La Motte, en ne reconnaissant pas la prééminence de ses titres sur ceux de son rival. On serait encore plus injuste aujourd'hui de ne lui pas donner sur le Parnasse français le rang très-distingué qu'il mérite, à condition pourtant de ne pas pousser le zèle pour sa gloire jusqu'à partager avec certains grands aristarques le ridicule de le préférer à Voltaire, qui du moins égal à Rousseau pour l'harmonie et les images, lui est si supérieur par la sensibilité, la philosophie, le goût, l'esprit et les grâces. Il est vrai que Rousseau mort quarante ans avant l'auteur de *Zaïre*, a réclamé long-temps en sa faveur un grand avantage, *celui que l'envie et la sottise aiment tant à donner aux morts sur les vivans.*

On peut distinguer dans Rousseau deux poëtes très-différens, celui qui a écrit en France, et celui qui a écrit en Suisse et en Allemagne, et qu'on ne croirait pas le même : tant il est au-dessous du premier. Il semble que ce malheureux écrivain ait été proscrit sur le Parnasse en même temps que dans sa patrie. A peine l'eut-il quittée, que privé d'objets d'émulation, d'amis sévères, et surtout de la censure vigilante et utile de ses ennemis, ses vers devinrent durs, ses images forcées ou incohérentes, sa diction ignoble et tudesque. Ses ouvrages *germaniques*, si l'on en excepte un très-petit nombre, déshonorent ses anciennes productions. A l'égard de ces dernières, elles sont certainement d'un grand poëte; mais on y trouve plus de correction que de grâce, plus d'harmonie que de pensées, plus d'énergie que de sentiment; elles sont le contraire de celles de La Motte, c'est-à-dire, *fortes de style* et *faibles de choses*. Ses cantates sont pleines de grande poésie, et, par cette raison même, peu propres à la musique [1]. Ses comédies, les unes froides, les autres grossières, n'ont eu aucun succès. L'ode et l'épigramme, tant satirique qu'ordurière, deux genres bien éloignés l'un de l'autre et bien disparates, sont ceux où il a le mieux réussi, à peu près comme cet acteur qui brillait à la fois dans les rôles de roi et dans ceux de paysan. Et voilà l'auteur que la basse littérature de nos jours ne rougit pas de mettre au-dessus de la *Henriade*, de vingt

[1] *Voyez* la note 3.

tragédies ou comédies restées au théâtre, et dignes rivales de celles de Corneille et de Racine; de cent pièces fugitives charmantes, pleines de philosophie, de grâces et de gaieté; en un mot, d'un poëte dans lequel on trouve toutes les beautés, tous les genres et tous les tons! Nous ne parlons point de sa prose, aussi piquante, aussi noble, aussi facile que celle de Rousseau est dure et pesante. S'il était un grand poëte auquel on pût comparer Rousseau, ce serait à Despréaux, comme Voltaire à Racine. Despréaux, aussi peu sensible que Rousseau, aussi lourd dans sa prose, est aussi correct, aussi énergique, aussi harmonieux dans ses vers; mais lui est bien supérieur par la raison, la justesse, l'élégance et le goût. Après cela, n'est-il pas ridicule d'appeler le premier de ces deux poëtes, le *grand Rousseau*, lorsqu'on ne dit ni le grand Despréaux, ni le grand Racine, ni le grand Voltaire? Ce nom de *grand Rousseau*, dit très-bien La Harpe, fut donné par l'*envie*, souvent aussi *bête* que la vanité.

(8) Malgré le succès de cette pièce, il y eut quelques momens équivoques à la première représentation. Antiochus, en faisant arrêter les deux amans, Antigone et Misaël, disait ces deux vers :

> Gardes, conduisez-les dans cet appartement,
> Et qu'ils y soient tous deux gardés *séparément*.

Ce mot *séparément* excita un rire général, qui pensa faire tomber la pièce.

Parmi les grands connaisseurs qui croyaient cette pièce de Racine, les plus exercés et les plus fins lui attribuaient seulement les trois premiers actes. Il fallait un tact bien délicat, pour trouver, quant au style, les deux derniers actes si différens des trois premiers. La pièce fut jouée d'ailleurs avec une supériorité qui sans doute contribua beaucoup au succès, et qui fit illusion à la plupart des spectateurs sur la faiblesse de la versification. Le rôle d'Antigone était joué par mademoiselle Desmares, et celui de la mère, par mademoiselle Duclos. Dans la scène où le plus jeune des Macchabées, Misaël, raconte à sa mère les cruautés exercées sur ses frères, il y a un moment où, pénétré lui-même de l'horreur de ce récit, il s'arrête et n'ose poursuivre. Sa mère lui répond : *achève*. L'actrice prononçait ce mot avec le sentiment d'une mère qui fait à Dieu le sacrifice de ses enfans, mais qui n'est pas moins déchirée par ce cruel sacrifice, et qui laisse percer sa douleur profonde en paraissant l'étouffer.

(9) Ce grand acteur s'obstina toujours à jouer certains rôles qui lui plaisaient, quoiqu'ils ne convinssent plus à son âge. De ce nombre était celui d'Antiochus dans *Rodogune*, qu'il garda jusqu'à quatre-vingts ans. Quand Cléopâtre, au second acte de cette pièce, disait à ce jeune prince et à son frère Séleucus : *Mes enfans, prenez place*, on riait un moment; mais on ne riait plus dans le reste de la pièce, et surtout au cinquième acte, où la supériorité du jeu de Baron faisait oublier le contraste de son âge et de son rôle. Il y avait surtout un moment, dans ce cinquième acte, où ce jeu, quoique muet, était admirable.

Dans l'instant où Cléopâtre prend la coupe empoisonnée et la boit, Baron se tournait avec frémissement vers Rodogune, comme ne doutant presque plus que sa maîtresse ne fût coupable de la mort de Séleucus.

(10) Lorsque La Motte donna cette tragédie, il ne garda point l'anonyme comme il avait fait pour les *Macchabées;* il était devenu plus aguerri, et osa se montrer à découvert à la haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques.

A la première représentation de *Romulus*, les comédiens hasardèrent une nouveauté. Jusqu'alors on ne jouait point de petites pièces après les tragédies nouvelles. On attendait que l'affluence des spectateurs commençât à diminuer, pour les rappeler à la neuvième ou dixième représentation, par une comédie qu'on joignait à la grande pièce. Aucun auteur n'avait osé s'écarter de cet usage, craignant de montrer sur son succès une défiance qui n'eût été souvent que trop bien fondée. La Motte pensa au contraire qu'attendre ainsi quelques représentations pour étayer l'ouvrage nouveau, c'était annoncer au public que cet ouvrage commençait à tomber. Pour éviter cet inconvénient, il fit jouer une petite pièce après sa tragédie, dès le premier jour, et depuis ce temps son exemple a toujours été suivi.

Mademoiselle Le Couvreur pria La Motte de lui donner dans *Romulus* le rôle de Sabine, qui n'était qu'un rôle de confidente. Elle espérait, en se trouvant sur la scène avec mademoiselle Duclos, qui était chargée du premier rôle, effacer entièrement sa rivale, quoique dans un rôle froid et subalterne. Mademoiselle Duclos sentit le motif de cette demande, et pria La Motte de ne pas l'accorder. Notre académicien préférait mademoiselle Duclos à mademoiselle Le Couvreur, quoique cette dernière eût beaucoup plus d'intelligence et de finesse. Il trouvait plus d'*âme* à la première, et par cette raison lui donna encore le rôle d'Inès, dont elle s'acquitta avec le plus grand succès.

(11) On dit que La Motte fit d'abord absolument d'imagination le plan d'*Inès de Castro*, et qu'ensuite il pria ses amis de lui trouver dans l'histoire un événement auquel cette tragédie pût s'appliquer. Ils ne trouvèrent que celui d'Inès, qui a fourni, comme l'on sait, au Camoens un des plus beaux morceaux de sa *Lusiade*.

On ajoute que l'auteur d'*Inès* fut redevable de la scène des deux enfans à un célèbre avocat nommé *Fourcroi*. Cet avocat plaidant pour un jeune homme qui s'était marié sans le consentement de son père, et se voyant prêt à perdre sa cause, fit approcher de lui, en finissant son plaidoyer, deux enfans nés de ce mariage. Il les présenta au vieillard qui plaidait contre son fils, et qui, attendri jusqu'aux larmes par ce spectacle, déclara sur-le-champ aux juges qu'il les reconnaissait pour ses enfans. La Motte, instruit de l'effet que produisit sur toute l'assemblée cette scène touchante, espéra que la même situation mise au théâtre y exciterait encore plus d'intérêt. Cependant, à la première représentation, le succès de la scène fut douteux un moment. Le parterre, peu accoutumé à voir de petits enfans dans une

scène tragique, hésita d'abord s'il devait rire ou pleurer; mais il finit par les applaudissemens et les larmes.

Les censeurs d'*Inès*, qui ne pouvaient nier le vif intérêt de cette pièce, prétendaient qu'il était assez mal fondé, et que l'auteur avait eu l'art, disaient-ils, *de faire pleurer sans qu'on sût trop pourquoi.* On ne voit pas la raison de cette critique. L'intérêt qu'on prend à Inès et à don Pèdre, est celui que la nature inspire pour deux amans passionnés et malheureux.

La Motte est souvent faible dans l'expression; mais dans sa pièce le sentiment est toujours vrai. Je n'en excepte pas même ce vers que dit don Pèdre au roi, lorsqu'il voit Inès mourante :

Soyez encor mon père, en me laissant mourir.

Je sais que ce vers serait très-digne de critique, et même du plus mauvais goût, si on l'entendait ainsi : *vous avez été mon père* en me donnant la vie; *soyez-le* encore *en me laissant mourir*. Mais la situation me semble présenter un autre sens beaucoup plus naturel. Don Pèdre arrive sur le théâtre pénétré de reconnaissance pour son père, qui lui a fait grâce et lui a rendu Inès. Il aperçoit en ce moment Inès mourante; il veut se tuer, et on le désarme. *Ah!* dit-il au roi, *vous vous êtes montré mon père en me pardonnant et en m'accordant ce que j'aimais : soyez mon père encore en me permettant de mourir après l'avoir perdu.* Mais en justifiant dans ce vers le sentiment et la pensée, nous conviendrons que l'expression en est louche, que par-là elle prête au ridicule; et c'est un défaut d'autant plus grand, que le vers donne un air de pointe à une expression de douleur et de désespoir.

Les critiques, les épigrammes, les satires de toute espèce qui furent prodiguées à *Inès* et à son auteur, ne prouvaient que le grand succès de l'ouvrage; c'était comme un léger ostracisme qui imprimait le sceau le plus solennel au mérite de celui qu'il attaquait; mais qui, à la vérité, l'imprimait d'une manière un peu douloureuse pour l'auteur, et par conséquent consolante pour ses envieux et ses rivaux. On se doute bien qu'à la foule des censeurs, dont les injures, les feuilles, les chansons pleuvaient de toutes parts, se joignait une horde de troupes légères qui ne combattait point, mais qui faisait beaucoup de bruit et qui s'expliquait sur l'ouvrage avec l'équité et la finesse dont elle était capable. L'auteur avait bien prévu cet orage, ce qui n'était pas difficile.

La nuit qui précéda la première représentation d'*Inès*, La Motte, inquiet de son sort et ne pouvant dormir, fit sur cette inquiétude un sonnet, où il remplissait des *bouts-rimés* qu'on avait proposés dans le *Mercure*. Ce sonnet était passable pour un sonnet en bouts-rimés, et pour un auteur qui ne devait pas avoir l'esprit bien calme et bien libre au moment où il l'avait fait. Ses détracteurs prétendirent qu'il avait rempli les bouts-rimés après coup, et lorsqu'il se vit assuré du succès. Cette chicane était de mauvaise grâce; il fallait le supposer bien avide de *gloriole*, pour l'accuser d'avoir voulu en usurper une si futile.

Les bouts-rimés étaient alors fort à la mode. On en proposait même dont les mots réunis faisaient un sens; et je ne sais quel poète fit

contre La Motte un sonnet qui était de ce dernier genre. Dufresni, dans le temps qu'il faisait le *Mercure*, en proposa de singuliers, et qui furent très-heureusement remplis par ces vers si connus :

Toi, dont les ans sont les deux tiers de trente, etc.

Ils le furent peut-être plus heureusement encore par ces vers moins connus qu'on envoya à Dufresni.

Contre un louis j'en gage trente
Que tu ne vendras pas quarante
Exemplaires du livre tien ;
La beurrière a déjà le mien.
De colporteurs plus de cinquante
Avaient des paquets de soixante ;
Chacun croyait vendre le sien,
Les pauvres gens n'ont vendu rien.
Toi qui d'ans as plus de septante,
Tu pourrais en vivre nonante,
Qu'ayant ton livre pour tout bien,
Tu vivrais toujours comme un chien.

Les bouts-rimés sont aujourd'hui passés de mode, comme les pantins et beaucoup d'autres sottises; mais tel poëte de nos jours qui ne parlerait qu'avec mépris des bouts-rimés, en a fait souvent sans le savoir.

Quoique les bouts-rimés de La Motte ne vaillent pas ceux que nous venons de citer, nous croyons pouvoir les rapporter ici, pour amuser un moment les lecteurs d'un goût peu difficile, qui prennent encore quelque plaisir à ces petits tours de force poétiques.

Insensé! qu'ai-je fait? demain à la cabale,
Peut-être par ma chute il faut payer tribut;
Déjà l'âpre critique en murmures s'exhale,
Contre ses noirs desseins, où chercher mon salut?
Quel fil me tirera de ce fâcheux dédale?
Me verrai-je demain près ou loin de mon but?
Je ne sais; mais, hélas! durant tout l' intervalle,
Je suis plus agité que ne l'est Belzébut.
O gloire! bruit flatteur, séduisant paradoxe,
J'ai consumé pour toi l'un et l'autre équinoxe;
Fais qu'un lot fortuné tombe à mon numéro :
Il faut que le public ou m'élève ou me lape :
S'il veut bien m'applaudir, je me tiens plus qu'un pape;
Mais s'il va me siffler, que deviens-je? zéro.

Nous oserons encore, et par les mêmes raisons, joindre à ce sonnet celui dont nous avons parlé, et qui fut fait contre La Motte sous d'autres bouts-rimés, dont la suite formait un sens. Cette note va ressembler un peu aux *bigarrures du sieur des Accords*; mais elle sera dans notre ouvrage la seule de son espèce.

Houdart, avant le temps où son œil se voila,
Vit la Trappe, et bientôt sur cheval isabelle,
Il revint, fit des vers, qu'on mit en à-mi-la;
Aux satiriques traits, c'était la donner belle.

Odes, puis Iliade, et par son art déjà
Le feu du chantre grec n'est plus qu'une étincelle;
Il eût plu quand vivait père Emmanuel Sa;
Mais aujourd'hui son vin n'est que jus de prunelle.
Et quels honneurs sont dus aux fables qu'il nous offre?
Près La Fontaine, Houdart n'est bon qu'à mettre au coffre,
Sombre planète auprès de lune et de son plein;
Enfin a-t-il passé l'auteur de la *Pucelle*?
Hé, comment en porter un jugement soudain!
Entre de tels rivaux Phœbus même chancèle.

(12) Nous n'avons dit qu'un mot de ces comédies, qui sont au nombre de six, et qu'il donna, tantôt seul, tantôt en société avec d'autres auteurs. Toutes ces pièces réussirent dans leur temps, et quelques unes sont restées au théâtre; entre autres le *Port de mer*, qu'il a fait avec *Boindin*, et le *Magnifique*, dont il prit le sujet dans le conte si connu de La Fontaine. Cette dernière pièce, dont le rôle était joué supérieurement par Dufresne, eut beaucoup de succès; et quoique privé de cet acteur, elle se joue encore assez fréquemment, parce qu'elle est écrite avec esprit et avec finesse. M. Sedaine a fait du même sujet un *opéra-comique*, où la scène du Magnifique et de sa maîtresse, déjà très-agréable dans la pièce de La Motte, est rendue bien plus intéressante par la scène muette et charmante de *la Rose*, que La Motte aurait enviée à l'inventeur.

Toutes les comédies de La Motte étaient en prose. Avec sa manière de penser sur les vers et sur leur usage déplacé, selon lui, dans la tragédie même, il n'avait garde de ne pas suivre l'exemple que Molière lui avait donné, en osant écrire en prose un grand nombre de ses pièces. Plusieurs des successeurs de ce grand homme l'avaient imité sur ce point avec succès; et la comédie, bien loin d'y perdre, y avait gagné une infinité de bons ouvrages.

(13) Quelqu'un l'a dit, et peut-être avec raison: ce n'étaient pas des dissertations subtilement et froidement raisonnées que La Motte devait faire pour appuyer l'opinion qu'il avait tant à cœur d'établir; c'était une tragédie en prose qui forçât le succès par l'intérêt du sujet, par une suite bien amenée de situations touchantes, et par un style plein d'énergie et de chaleur. S'il avait pu risquer cette nouveauté sur un sujet de tragédie, c'était sur celui d'*Inès*; de sévères critiques ont même prétendu qu'il ne s'en fallait guère que cette dernière pièce ne fût en prose, et de bons ou mauvais plaisans ajoutaient, dans le temps du plus grand succès de cette pièce, que l'*auteur avait fait comme le Bourgeois gentilhomme, de la prose sans le savoir.* On prétend que La Motte ayant dit à Voltaire, alors très-jeune, et auteur du seul *Œdipe* qui soit resté au théâtre, que ce sujet d'Œdipe était fort tragique, et qu'il voulait essayer de le traiter en prose: *Faites cela*, lui dit ce grand poëte, *et moi, je mettrai* Inès *en vers.* Plus ces critiques paraîtront fondées, plus elles prouveront que ce ne sont pas les vers qui ont fait le succès d'*Inès*; et plus il sera permis d'en conclure que l'ouvrage aurait peut-être produit son effet sans un si faible soutien.

Il s'en faut bien pourtant que je veuille me rendre le défenseur des tragédies en prose, encore moins les préférer aux tragédies en vers. Qui pourrait balancer un mouvement entre la belle versification d'*Iphigénie* ou de *Zaïre*, et la prose même la plus éloquente ? Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, au sujet de plusieurs tragédies écrites en vers, l'inconséquence du public dans ses jugemens et dans ses goûts. On convient qu'*Inès*, malgré son succès très-mérité, est pour le moins très-faiblement écrite en vers; plusieurs autres tragédies, écrites encore plus mal, n'en ont pas été moins applaudies, et sont même restées au théâtre. La conséquence naturelle serait de conclure que ces tragédies, beaucoup mieux écrites, mais en prose, auraient dû, à plus forte raison, obtenir les suffrages du public; mais cette conséquence pourrait bien être précipitée; il était très-possible que les mêmes spectateurs qui, attachés par l'intérêt du sujet, avaient pardonné aux vers d'*Inès*, eussent sifflé la même pièce en prose, quoiqu'écrite avec beaucoup plus de vigueur et d'éloquence. Celui qui va entendre une tragédie, s'attend que l'auteur fera parler à ses héros le langage convenu, c'est-à-dire, celui des vers. Si la pièce est touchante et bien conduite, la mauvaise versification affecte peu le spectateur et ne nuit guère à l'impression qu'il reçoit; mais si, dès la première scène, il entend les personnages parler en prose, le voilà d'abord dérouté de son plaisir ordinaire, cette innovation le frappe nécessairement, et peut même le frapper au point d'anéantir l'effet et l'intérêt de l'action. C'est pourquoi ce que nous disons ici sur la faveur que semble promettre aux tragédies en prose l'indulgence des spectateurs pour les mauvais vers de tant de tragédies anciennes et modernes, n'est tout au plus qu'une conséquence plausible, et nullement une conséquence démontrée.

A ces réflexions nous en joindrons quelques unes sur la peine que La Motte a prise de mettre en prose la première scène de *Mithridate*, sans y faire presque d'autre changement que celui de rompre la mesure des vers. Il était surpris que cette scène, décomposée de la sorte, ne produisît plus le même effet sur le commun des spectateurs, quoiqu'elle n'eût, disait-il, rien perdu *réellement*; et il en concluait que le plaisir que nous donnent les vers, est un plaisir de préjugé et d'habitude. C'est à peu près, et nous avons déjà fait cette remarque, comme si l'on mettait en simple récitatif, sans mesure et sans accompagnement, un bel air de Pergolèse ou de Piccini, que même on supprimât quelques passages de modulation pour mieux dépayser l'oreille, et qu'ensuite on fût tout étonné du peu de plaisir que l'auditeur recevrait de cette musique bouleversée et *disloquée*, si même elle méritait encore le nom de musique.

On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport;
Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort.
Les Romains, vers l'Euphrate, ont attaqué mon père,
Et trompé, dans la nuit, sa prudence ordinaire.

Voilà des vers harmonieux.

Arbate, on nous faisait un rapport fidèle; Rome triomphe en effet,

et Mithridate est mort. Les Romains ont attaqué mon père vers l'Euphrate, et ont trompé dans la nuit sa prudence ordinaire. Voilà de la prose très-commune ; et cependant il n'y a pas un mot de changé aux vers de Racine ; mais le rhythme, mais la cadence, mais la mélodie est entièrement détruite, et le poëte est tout-à-fait tué. Si Racine eût voulu mettre cette scène en prose, il en eût, à coup sûr, changé les expressions, pour donner au moins à cette prose toute l'harmonie dont elle était susceptible ; mais cette harmonie aurait-elle valu celle de ses vers ? Il n'y a que des sourds qui puissent faire cette question [1].

La Motte prétendait que la prose était préférable aux vers dans la tragédie, parce que la tragédie en ressemblerait mieux à la nature ; c'était employer un moyen bien faible à la défense de sa cause. Est-ce que la tragédie doit ressembler parfaitement à la nature ? Elle ne serait pas supportable avec cette ressemblance parfaite. Si Racine eût fait parler Achille et Agamemnon comme il est vraisemblable qu'on se parlait dans les temps qu'on appelle improprement *héroïques* ; s'il eût fait seulement parler ses héros comme ils parlent dans Homère, son *Iphigénie*, le chef-d'œuvre peut-être du théâtre français, n'aurait pas été jusqu'à la fin. La nature, pour nous intéresser sur la scène, doit y être tantôt embellie, tantôt chargée, tantôt adoucie, presque toujours altérée, mais toujours à son avantage. Le public, quand il court au théâtre, ne va pas y voir les objets exactement tels qu'ils sont ; il y perdrait souvent beaucoup : il veut seulement qu'on les lui montre avec un degré de vérité capable de l'attacher quelques momens. Or, si la tragédie ne doit pas représenter ses héros tels qu'ils sont, pourquoi s'astreindrait-elle à les faire parler comme ils parlent ? Le spectateur sait bien que le véritable Achille ne parlait point en vers ; mais il sait bien aussi que ce n'est pas le véritable Achille qu'il entend. Un des points les plus importans de l'art dramatique, le vrai principe peut-être auquel tiennent toutes les règles de cet art, et peut-être aussi le seul qui n'ait pas encore été discuté, à peine même a-t-il

[1] Les partisans de la *tragédie en vers* avaient comparé La Motte, très-amèrement sans doute, mais assez plaisamment, au *renard qui a la queue coupée*. Le discours du renard contre la *queue*, est en effet assez semblable à celui de La Motte contre l'usage des vers dans la tragédie :

Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
Que nous sert cette queue? il faut qu'on se la coupe ;
Si l'on m'en croit, chacun s'y résoudra.

Et la réponse des poëtes à leur confrère a été celle des renards à leur camarade :

Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe,
Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.
A ces mots il se fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu ;
Prétendre ôter la queue eût été temps perdu,
La mode en fut continuée.

été mis en question, c'est de savoir où commencent et où finissent les limites de *cet espace libre* que la nature laisse au poëte, pour être tantôt plus près, tantôt plus loin d'elle, sans néanmoins s'en éloigner à une distance ridicule, ou s'en rapprocher d'une manière trop révoltante; jusqu'à quel point les pièces de théâtre doivent et peuvent porter l'illusion qu'elles produisent? quelles sont les bornes, les degrés et les nuances de cette illusion? si, par exemple, la comédie, qui est la représentation de la vie ordinaire, n'exige pas une illusion plus forte que la tragédie, dont les héros sont presque toujours hors de la sphère et de la condition commune? si, d'un autre côté, en faisant parler en prose les héros de la tragédie, mais avec la noblesse et la décence qui conviennent au théâtre, on se trouverait trop près de cette nature dont il faut éviter, dans la tragédie, l'image trop ressemblante? s'il ne resterait pas encore au spectateur assez de moyens de reconnaître visiblement l'illusion théâtrale, et de se rappeler à chaque instant qu'il n'assiste qu'à une représentation?

Si jamais les tragédies en prose font quelque fortune parmi nous, ce ne pourra être, ce me semble, que par deux moyens. Il faudrait d'abord essayer la prose dans un sujet fort tragique, mais dont les personnages seraient des hommes du commun, tels, par exemple, que *le Marchand de Londres*, une des pièces les plus intéressantes, et en même temps les plus morales qu'on puisse mettre sur le théâtre. Les spectateurs accoutumés peu à peu à voir des bourgeois mourans parler en prose, se trouveraient peut-être insensiblement préparés à entendre des princes parler le langage commun; et le tragique *bourgeois* servirait de passe-port à la prose pour s'élever jusqu'au tragique *héroïque*. Mais afin de dépayser le spectateur sur cette nouveauté, non-seulement il serait nécessaire que le sujet fût très-intéressant; il faudrait qu'il n'y eût pas dans l'action un seul moment vide d'intérêt, et que le spectateur, toujours ému, toujours attendri, n'eût pas le temps de s'apercevoir si les personnages parlent en vers ou en prose. Car il ne faut pas s'y tromper, et sur ce point La Motte avait raison; si l'obligation d'écrire en vers donne des entraves au poëte, souvent elle le dispense aussi d'être fort difficile sur ce qu'il fait dire à ses personnages; ce qui en prose serait trouvé froid et commun dans leur bouche, est relevé par la cadence et l'harmonie de la versification. Ainsi les auteurs tragiques, débarrassés, d'un côté, de la contrainte d'écrire en vers, sentiraient de l'autre la nécessité de substituer un nouveau plaisir à celui de l'harmonie poétique, de mettre plus d'action dans leurs pièces, plus de chaleur et de vérité dans le dialogue. Toutes ces tirades, souvent déplacées, dont le principal mérite est d'être en vers, ne feraient plus oublier le personnage pour montrer l'auteur, et disparaîtraient sans retour. Je ne sais si cet intérêt vif et soutenu, cette action chaude et rapide, cette vérité continue, si rare dans nos ouvrages dramatiques, pourraient tenir lieu aux tragédies de ce qu'elles perdraient par le défaut de versification. Mais, encore une fois, le succès seul peut justifier ce nouveau genre: on aura beau soutenir dans de longues préfaces qu'il en résulterait pour nous une source nouvelle de plaisirs,

le public est en droit de répondre : *Je n'en sais rien jusqu'à ce que j'aie vu.* Il se peut que la superstition littéraire et le préjugé aient trop resserré les limites des beaux-arts ; mais ce ne n'est pas non plus par des dissertations qu'on pourra étendre ces limites. Vous demandez si tel genre nouveau, telle innovation dans un genre connu, auraient le bonheur de réussir ? Tentez-les, et réussissez, c'est la seule manière d'avoir raison. Il en est des poëtes comme des commerçans, il faut les laisser faire ; nul inconvénient à cette liberté ; chaque chose sera mise à sa vraie valeur ; l'industrie sera encouragée, la licence bientôt reconnue et punie par elle-même : mais aussi on est en droit de dire à nos beaux esprits dissertateurs, la même chose qu'à tant d'écrivains patriotes : *parlez moins de population, et peuplez.* C'est bien pis quand on parle de population et qu'on ne produit que des enfans difformes : La Motte nous a donné de fort beaux discours sur l'ode, sur le poëme épique, et sur la fable ; il a prouvé par les meilleures raisons du monde, qu'on pouvait faire un poëme meilleur que l'*Iliade*, de belles odes après Horace et Pindare, et d'excellentes fables après La Fontaine ; il ne lui a manqué, pour le prouver efficacement, que de faire une meilleure *Iliade*, de meilleures fables et de meilleures odes.

On peut s'étonner que l'apologiste des tragédies en prose n'ait pas hasardé un autre paradoxe qu'il pouvait appuyer par des raisons en apparence assez plausibles ; c'était celui d'écrire les opéras, non pas absolument en prose, mais en vers sans rimes. En effet, comme nous l'avons dit ailleurs, autant la cadence et la mesure sont nécessaires aux vers faits pour être chantés, autant la rime l'est peu ; la lenteur du chant l'empêche presque toujours d'être sensible, et par conséquent détruit le plaisir qui en résulte. On ne peut faire à ce raisonnement qu'une seule réponse ; c'est que des vers destinés à être chantés, doivent encore être assez bons pour être simplement récités, et qu'ils ne seraient plus propres qu'au chant si l'on bannissait la rime. Mais cette raison, excellente pour un poëte, et même pour nous, qui n'avons pas l'honneur de l'être, aurait été faible pour La Motte, qui par une suite de ses hérésies anti-poétiques, regardait la rime dans les vers français, comme un ornement de convention, et presque une invention barbare. Pourquoi donc cet académicien, après avoir cherché à troubler la tragédie dans la possession où elle est d'être en vers, y a-t-il laissé l'opéra ? nous en avons dit la raison dans son éloge. Il réussissait mieux dans ce dernier genre de poésie que dans aucun autre, c'était même le seul pour lequel il eût un vrai talent : et apparemment il s'y sentait borné par la nature, quoiqu'il n'eût garde d'en convenir. Il était donc bien éloigné de vouloir proscrire un genre d'où il tirait la partie la plus réelle et la moins contestée de sa gloire. Au contraire, il y avait pour lui tout à gagner que l'on fît des tragédies en prose ; aussi n'oublia-t-il rien pour le persuader à ses confrères les auteurs dramatiques.

(14) La Motte essaya de mettre l'*Œdipe* en prose, parce que ce sujet lui paraissait le plus touchant que la scène tragique pût jamais offrir, et par conséquent le plus favorable pour faire oublier aux

spectateurs le plaisir dont il voulait les priver, de n'entendre plus les héros de la tragédie déplorer en beaux vers leurs infortunes. On convient que La Motte ne pouvait choisir un sujet trop intéressant, pour hasarder, à l'abri du mérite du fond, une si dangereuse nouveauté dans la forme; on doit même reconnaître que le sujet d'*Œdipe* a paru à toute l'antiquité le triomphe de l'intérêt dramatique; mais la différence des nations, des circonstances, des religions, et des idées philosophiques sur la fatalité, rendent ce sujet d'*Œdipe* beaucoup moins touchant pour des spectateurs modernes. Quelle différence pour nous entre l'intérêt d'*Œdipe* et celui d'*Inès de Castro*, de *Mahomet*, de *Zaïre?* D'ailleurs, l'action d'*Œdipe* est si courte par la nature même du sujet, qu'elle est bien éloignée de pouvoir donner matière à cinq actes; à peine en fournit-elle deux au génie de l'écrivain et à la sensibilité du spectateur: aussi tous les modernes qui ont entrepris des tragédies d'*Œdipe*, y ont fait entrer des épisodes plus ou moins heureusement imaginés, mais qui, de l'aveu des auteurs même, ralentissent et refroidissent nécessairement la marche de la pièce. Corneille a son *Thésée*, Voltaire son *Philoctète*, La Motte son *Etéocle*, etc. Sophocle seul n'a point d'épisode, et sa pièce n'en est que meilleure; mais les cinq actes de sa tragédie n'en valent pas deux d'une tragédie moderne. Peut-être a-t-on fait une règle des cinq actes, sans trop savoir pourquoi, et sans faire réflexion que le chœur, toujours présent sur les théâtres anciens, réduisait proprement la pièce à un seul acte. Malgré la décision d'Horace, l'homme de l'antiquité qui aurait dû le moins être esclave de ce préjugé, on a risqué des tragédies en trois actes, et elles ont réussi; Métastase n'en a même que de cette espèce. On demande si l'on pourrait risquer des tragédies en un acte? pourquoi non, si l'on a un sujet intéressant qui ne fournisse que deux ou trois scènes? Dira-t-on qu'il faut plus d'apprêt et de temps pour nous faire pleurer que pour nous faire rire? Mais n'avons-nous pas des romans très-intéressans et très-courts, témoin le *Comte de Comminges*, la *Comtesse de Tende*, etc.? Il faut du temps, dit-on, pour le développement de l'action? oui, quand l'action est compliquée; mais quand elle est simple, pourquoi tout ce froid échafaudage? Dans la pièce du théâtre italien qui a pour titre: *la Vie est un songe*, le fils de Sigismond ouvre la scène, enchaîné dans sa prison, et demandant au ciel la liberté dont toutes les autres créatures jouissent en naissant. Y a-t-il d'exposition et de *développement* préférable à ce tableau? Sachez émouvoir le spectateur dès la levée de la toile, entretenez cette émotion pendant un acte, et ne craignez point qu'il vous reproche de n'avoir pas employé quelques scènes à le refroidir, et trois ou cinq actes à l'ennuyer.

[f] L'*Œdipe* de La Motte en vers ou plutôt en *rimes*, comme l'a qualifié Voltaire, n'est pas plus lu aujourd'hui que son malheureux *Œdipe* en prose. On trouve néanmoins dans cet *Œdipe* en rimes, deux vers dignes d'être cités et retenus. L'impitoyable grand-prêtre, toujours prêt à justifier ses dieux, surtout quand ils ont tort, demande à Œdipe pourquoi, après les prédictions qui lui ont été faites, *qu'il tuerait son père et épouserait sa mère*, il a risqué de combattre

un inconnu, et d'épouser une princesse qu'il ne connaissait pas davantage ; Œdipe lui répond :

> Je trouvai du plaisir à braver le malheur,
> Et le crime parut impossible à mon cœur.

Ces deux vers sont un peu plus heureux que le trait singulier d'un autre *Œdipe*, où le héros de la pièce, se plaignant de l'injustice barbare des dieux qui l'ont précipité dans le crime, le grand-prêtre lui répond avec l'austère gravité d'un ministre des autels : *Vous n'avez aucun reproche à faire aux dieux ; ils vous avaient prédit que vous tueriez votre père*, il ne fallait tuer personne ; *ils vous avaient prédit que vous épouseriez votre mère*, il ne fallait pas vous marier.

Mais ce qui est vraiment touchant, vraiment admirable, c'est cet endroit de l'*Œdipe* de Sophocle, où le malheureux prince revenant sur le théâtre les yeux crevés, profondément pénétré de ses prétendus crimes et de ses malheurs trop réels, s'écrie en s'adressant à ses enfans : *Approchez, malheureux..... embrassez votre.....* Il n'ose proférer ni le mot d'*enfans*, ni celui de *père*. Trait sublime qu'on ne trouve dans aucun des *Œdipes* modernes ; il est vrai qu'il ne faut pas en blâmer nos poëtes ; il faut les en plaindre. Pour offrir aux spectateurs cette situation déchirante, il faudrait qu'*Œdipe* revînt sur le théâtre les yeux crevés et couverts d'un bandeau ; et quel sujet d'horreur pour les premières loges, et de plaisanteries pour le parterre ? Il me semble voir à ce spectacle toutes les femmes détourner les yeux, et le reste crier : *Collin-maillard*. Rendons grâces à notre exquise délicatesse, de nous priver d'une des plus éloquentes expressions de tendresse et de douleur qu'on puisse jamais entendre au théâtre.

Cet ingrat sujet d'*Œdipe*, si peu fait pour la tragédie moderne, a tenté bien d'autres poëtes que Corneille, Voltaire et La Motte, et les a d'autant plus tentés, qu'ils en étaient plus incapables. Un M. de La Tournelle, commissaire des guerres, a fait lui seul jusqu'à douze *Œdipe* [1]. La préface, adressée au savant Boivin, est pleine d'une noble confiance.

(15) Quelque hérétique que fût La Motte dans ses assertions contre la poésie, il n'en est pas moins vrai que tout ce qu'on a écrit pour le réfuter, était en pure perte contre les novateurs, car il y a, sur l'harmonie des vers comme sur la musique, des incrédules froidement décidés, des espèces d'*athées* d'autant plus difficiles à convertir, que le raisonnement ne peut rien sur leurs organes endurcis. Peut-être néanmoins est-il un remède, mais un seul remède à tenter pour leur guérison ; c'est de les renvoyer, sans autre discussion, à la lecture de Racine ; si cette recette ne leur réussit pas, il faut les regarder comme incurables.

La Motte aurait peut-être bien plus scandaleusement blasphémé les vers, s'il eût pu lire ce qu'écrivait à un de ses amis le célèbre Pope, un des plus illustres poëtes modernes. *Vous serez surpris*, lui disait-il, *de ce que je compte pour rien ma traduction de l'Odyssée. Mais toutes les fois que je me livre à quelque méditation sérieuse*,

[1] *Voyez* le Mercure d'octobre 1731.

je ne saurais regarder la poésie que comme un vain amusement, et même un amusement aussi vain, que si une bête de somme se plaisait à entendre le bruit de ses sonnettes sans porter le moindre fardeau, ni être d'aucun usage à son maître. Les détracteurs de la poésie (car ils sont aujourd'hui en plus grand nombre qu'on ne croit) citeront ce passage avec complaisance, et ne verront plus, si nous pouvons parler ainsi, qu'*une sonnette* au cou de nos versificateurs. Mais Pope a parlé avec trop d'injustice et d'ingratitude d'un talent qui fait sa gloire. Cette *sonnette*, qu'il paraît avoir dédaignée, l'a rendu immortel; elle retentira jusque dans les siècles futurs. Il n'en est pas ainsi de celle de La Motte; n'ayant qu'un son aigre et faible, elle s'est en vain flattée de faire taire ses rivales, et c'est à elle seule que sa prétention jalouse a été nuisible.

Les mauvais vers de *La Motte*, de *Perrault*, et des autres censeurs de l'antiquité, ont d'autant plus nui à leur cause, qu'ils ont donné lieu d'opposer à leurs attaques contre la poésie, contre Homère et contre l'antiquité, un raisonnement bien fait pour en imposer à la multitude. *Voyez*, disent les partisans des anciens, *quel est le sort de leurs adversaires? y en a-t-il un seul qu'on puisse regarder comme un modèle de bon goût, un seul dont la réputation lui ait survécu?* D'abord il est peut-être permis d'appeler de cet anathème général. Voltaire, qui n'a pas imité Despréaux et Racine dans l'adoration servile des anciens, qui a su distinguer dans Homère le génie d'avec les écarts, n'est pas moins destiné que Despréaux et Racine à passer aux siècles futurs. Il est vrai que l'*Iliade* de La Motte ne doit pas se flatter du même avantage; mais est-ce une preuve que La Motte ait critiqué injustement l'*Iliade?* c'en est une seulement que le talent et le goût sont deux choses très-différentes. L'*Iliade* d'Homère, pleine de beautés et de défauts, ouvrage du génie dans l'enfance du goût, fera toujours l'admiration des siècles à venir; l'*Iliade* de La Motte, pleine de sagesse et de vers faibles, est oubliée comme le *Clovis* de Desmarets; mais les réflexions de La Motte sur l'*Iliade* d'Homère n'en seront ni moins justes pour la plupart, ni moins dignes d'être lues.

Pourquoi la dispute sur les anciens et les modernes n'a-t-elle jamais été bien terminée? C'est que leurs adversaires, Perrault et La Motte, car je ne parle que des chefs, avaient plus d'esprit que de talent: s'agissait-il de raisonner? l'avantage était souvent de leur côté; ils le perdaient dès qu'ils sortaient de là et qu'ils s'avisaient d'écrire, surtout en vers. Les *Parallèles* de Perrault sont un livre, quoi qu'on en dise, très-estimable à plusieurs égards. Qu'est-ce qui a fait tort à cet ouvrage? Ce ne sont point, on ose le dire, les plaisanteries un peu grossières de Despréaux, c'est Perrault lui-même, par son *poëme de S. Paulin*, son *conte de Peau d'Ane*, sa *Femme au nez de boudin*, etc., etc. Despréaux, par la seule liste de ces ouvrages, le rendit ridicule; et quand une fois on l'est devenu, c'est en pure perte qu'on écrit et qu'on raisonne. Il en a été à peu près de même de La Motte. Il a voulu briser la statue élevée à l'auteur de l'*Iliade*, et il n'a fait que mutiler la sienne de ses propres mains.

Croyons cependant que le terrible Despréaux eût été un peu embarrassé, pour l'honneur des anciens, s'il avait pu lire la diatribe grossière et pédantesque de madame Dacier contre La Motte, quoique cette diatribe eût pour objet de venger, à force d'injures, ce que Despréaux regardait comme la saine doctrine. Il eût rougi pour la bonne cause, en la voyant si maladroitement soutenue, et il se fût écrié dans l'amertume de sa douleur :

Tu la servirais mieux en la défendant moins [1].

Il était en effet trop éclairé pour ne pas convenir que les superstitieux apologistes de l'antiquité n'avaient pas toujours été dignes ni des dieux auxquels ils offraient leur encens, ni des chefs sous lesquels ils combattaient ; il se moquait lui-même du fanatisme de Dacier, qui, lorsqu'on lui demandait si Homère était plus beau que Virgile, répondait qu'*Homère était plus beau de deux mille ans* ; et il n'eût pas moins ri de cet autre enthousiaste plus récent, qui, dans le fort de la dernière dispute sur l'*Iliade*, avait fait vœu de lire tous les jours deux mille vers d'Homère, en réparation des outrages qu'il croyait que ce grand poëte avait reçus, et comme une espèce d'amende honorable pour apaiser ses mânes offensés. De quelque juste admiration qu'on soit pénétré pour Homère, il est bien permis de s'écrier ici avec Perrault, qui n'avait pas toujours tort : *O collége, collége ! que ton impression est profonde et ineffaçable dans certains esprits !*

M. Dacier, en recevant M. de Boze à la place de Fénélon, attaqua vivement, dans son discours, ceux qui refusaient l'adoration aux anciens. La Motte lui répondit dans la même assemblée par sa fable de l'*Ecrevisse philosophe*, qui veut conseiller à ses compagnes de ne pas marcher à reculons, afin que les yeux éclairent et conduisent les jambes, et qui est baffouée par toutes les vieilles écrevisses pour avoir proposé une nouveauté si absurde.

Le philosophe essuya les murmures
Du sot peuple, et les têtes dures
Firent gloire d'aller toujours à reculons ;
Pour les vieilles erreurs point de respect bizarre.
Examinons aussi la nouveauté ;
Par les deux excès on s'égare ;
Mais la raison va droit, marchons de son côté.

La Motte, réconcilié depuis avec M. Dacier et sa femme, sans avoir changé d'opinion sur les anciens, lut, dans une séance publique de l'Académie, une ode sur la mort de madame Dacier. Les louanges qu'il donne à cette savante ne sont guère moins ingénieuses que les épigrammes douces qu'il avait faites contre elle.

[1] Un savant étranger étant venu rendre visite à madame Dacier, la pria d'écrire son nom avec une sentence sur un registre qu'il lui présenta ; elle y écrivit modestement un vers grec de Sophocle, qui signifie que *le silence est l'ornement des femmes.* Elle aurait dû se souvenir de ce vers quand elle voulait dire quelque absurdité en l'honneur des anciens, et surtout quand elle voulut faire sa pédantesque et ridicule réponse aux observations critiques de La Motte sur l'*Iliade.*

(16) Le plus grand éloge peut-être qui ait jamais été fait d'Homère, est celui que lui a donné, dans son langage naïf, notre célèbre sculpteur Bouchardon. *Il y a quelques jours*, disait-il, *qu'il m'est tombé entre les mains un vieux livre français que je ne connaissais point; cela s'appelle l'*Iliade d'Homère. *Depuis que j'ai lu ce livre-là, les hommes ont quinze pieds pour moi, et je ne dors plus.* J'ai entendu tenir précisément le même discours à un autre excellent artiste qui n'avait jamais connu Bouchardon, et qui, en parlant comme lui, ne parlait pas d'après lui.

Le P. Buffier, dans une lettre à madame la marquise de Lambert, avait entrepris de justifier les *extravagances* des dieux de l'*Iliade*, c'est ainsi qu'il les qualifiait, par l'idée générale que les païens avaient alors de leurs dieux; il prétendait que les plus grandes extravagances, dans un système reçu, tiennent lieu de principes qui ne se révoquent point en doute, et qui ne se mettent point en question: *Je glisse*, lui répondit finement et avec raison madame de Lambert, *sur les conséquences qu'on peut tirer d'un pareil principe; elles seraient bien sérieuses.*

La Motte avait osé, du vivant même de Despréaux, lui confier quelques uns de ses scrupules sur Homère. *Je me souviens*, dit-il, *qu'un jour je demandai raison à Despréaux de la bizarrerie et de l'indécence des dieux d'Homère; il dédaigna de les justifier par le secours trivial des allégories, et il voulut bien me faire confidence d'un sentiment qui lui était propre, quoique tout persuadé qu'il en était, il n'ait pas voulu le rendre public; c'est qu'Homère avait craint d'ennuyer par le tragique continu de son sujet; que n'ayant, de la part des hommes, que des combats et des passions funestes à peindre, il avait voulu égayer le fond de sa matière aux dépens des dieux mêmes; et qu'il leur avait fait jouer la comédie dans les entr'actes de son action, pour délasser le lecteur, que la continuité des combats aurait rebuté sans ces intermèdes.* La Motte reprochait encore à Homère d'appeler quelquefois *vaillant*, celui dont il rapporte un discours *lâche;* et *sage*, celui dont il rapporte un discours *imprudent.* Despréaux lui répondait que c'est comme quand on dit que S. Paul gardait les manteaux de ceux qui lapidaient S. Etienne. *Paul*, disait-il, *n'était pas* saint *dans ce moment; mais il le devint depuis: de même les* braves *d'Homère ont des momens de frayeur, et les* sages *des momens d'oubli.* On croira sans peine que La Motte ne fut pas satisfait de ces réponses; pour s'en payer, il faut être bien résolu d'admirer tout dans les anciens. Cependant leur détracteur crut devoir attendre la mort de Despréaux pour publier et son *Iliade* et sa critique d'Homère. Il n'y a pas d'apparence que le sévère aristarque eût vu cette double entreprise de bon œil; il eût retiré au détracteur et au singe de l'*Iliade* les bontés dont il l'honorait. Car La Motte, quoique très-lié avec Fontenelle, que Despréaux n'aimait pas, faisait assidument sa cour au satirique, qui le recevait et le traitait comme un maître ferait son élève, et qui semblait lui dire à chaque instant:

Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire.

Il n'approuvait point les odes de La Motte, malgré le succès qu'elles avaient eu. *L'ode*, disait Despréaux, *est l'ouvrage de notre langue qui*

demande les plus belles expressions : on y pardonnerait plutôt un mauvais sens qu'un mot bas. C'est ce que n'entend pas M. de La Motte, *qui nous vient faire des* satires *en* odes, *et qui emploie les mots de* quatrain *et de* strophes. *J'avais un beau champ à mettre ces mots dans ma* Poétique, *qui est un ouvrage de préceptes ; je les ai pourtant évités, quoiqu'à la rigueur on ne dût pas m'en faire un crime.* M. de La Motte *emploie encore des* rimes *de bouts-rimés, comme celle de* syrinx *et de* sphinx ; *d'ailleurs il affecte souvent de parler à la manière des oracles, pour ne point se rendre trop commun par un langage clair et intelligible.* On ne peut que souscrire à ce jugement, si ce n'est peut-être sur l'obscurité du style de La Motte ; ses vers peuvent n'être pas meilleurs que ceux des oracles, mais ils sont plus clairs.

(17) On sait par cœur les fables de La Fontaine ; on n'en sait aucune de La Motte ; dès lors les deux poëtes sont jugés. Le moderne fabuliste semble avoir évité de prendre l'ancien pour modèle, et malheureusement n'a que trop bien réussi à s'en écarter. Avouons pourtant que dans cette carrière où La Motte suit La Fontaine de si loin, il se montre quelquefois digne d'y paraître. Quelques unes de ses fables mériteraient l'honneur d'être citées après La Fontaine, si, pour leur malheur, elles ne se trouvaient perdues dans un trop grand nombre d'autres qui ne méritent que la grâce d'être ignorées. Parmi ces fables très-estimables de notre académicien, nous citerons surtout celle de l'*Ane*, qui commence par ces mots : *Sous quelle étoile suis-je né ?* Nous pourrions y ajouter celles de la *Pie*, du *Perroquet*, du *Fromage*, des *deux Pigeons*, des *Amis trop d'accord*, des *Grillons*, des *Moineaux*, du *Conquérant et de la pauvre Femme*, etc. Il serait à souhaiter qu'un homme de goût, appréciateur et réviseur éclairé de toutes les fables de La Motte, fît le triage de celles qui n'auraient besoin, pour être d'excellens ouvrages, que de changemens légers ; il ne faudrait pour cela que retrancher quelques longueurs, surtout dans les prologues, que supprimer ou changer quelques vers peu naturels ou de mauvais goût. On serait peut-être étonné du peu de travail qu'exigerait cette réforme, et on le serait encore davantage de trouver un assez grand nombre de fables qui en vaudraient la peine. Ce ne seraient pas encore les fables de La Fontaine, après cette correction, il s'en faudrait beaucoup ; mais ce seraient des fables pleines d'esprit et de philosophie, et qui feraient oublier presque toutes celles dont les auteurs ont parlé de La Motte avec un mépris si injuste.

Les fables de La Motte furent critiquées grossièrement dans plusieurs brochures, avec esprit dans quelques unes, et surtout dans une comédie de Fuselier, intitulée *Momus fabuliste*. Elle eut trente représentations dans sa nouveauté ; mais à sa remise, en 1745, elle en eut très-peu, et n'a point été jouée depuis ; l'à-propos n'y était plus, et la malignité publique ne trouvait point de victime vivante à immoler. Cette comédie est à scènes épisodiques et semées de fables, qui, alors très-applaudies, sont aujourd'hui bien plus oubliées que les fables dont Momus faisait la critique. D'ailleurs ces sortes de pièces, sans action et sans mouvement, où un acteur récite, les unes après les

autres, des fables isolées, ne sont guère faites pour avoir une existence durable; la seule comédie de ce genre qui soit restée au théâtre, est celle d'*Esope à la Cour*, parce qu'il y a du moins dans cette pièce une espèce de sujet et quelques scènes intéressantes.

Quand nous avons dit, dans l'éloge de La Motte, que la *voix publique* n'a placé encore aucun fabuliste entre La Fontaine et lui, nous n'ignorions pas que certains aristarques, dont la voix n'est pas la *voix publique*, ont essayé de placer dans cet immense intervalle différens fabulistes, suivant leur goût ou leurs intérêts. Celui à qui ils ont essayé le plus long-temps d'assurer une place après La Fontaine, à la vérité dans une grande distance, car ces aristarques se piquent surtout de justice, est le fabuliste Richer, dont les fables, après avoir eu cinq ou six éditions, sont aujourd'hui complétement oubliées. L'abbé Desfontaines était l'ami de ce fabuliste et l'ennemi de La Motte; il célébrait Richer dans toutes ses feuilles; et comme ses feuilles étaient fort lues et fort goûtées dans tous les colléges, tous les régens faisaient acheter et apprendre à leurs disciples les fables de Richer. Enfin Richer et Desfontaines sont morts, et on ne lit pas plus aujourd'hui les fables de l'un que les feuilles de l'autre. Mais ce qui paraîtra incroyable, c'est que le père Desbillons, jésuite, auteur d'un volume de fables latines, où il a prétendu lutter contre Phèdre, met au-dessus de La Motte, dans la préface de ces fables, non-seulement le froid et insipide Richer, mais je ne sais quel Louis-Alexandre Le Brun, mort, dit-il, à Paris en 1743; écrivain dont le nom, les fables, la vie et la mort ont été également ignorés.

On peut citer beaucoup de vers des fables de La Motte; en voici quelques uns des plus remarquables. Si l'on n'y trouve pas toujours le poëte, au moins on y voit toujours l'écrivain penseur et philosophe. Nous omettons un très-grand nombre d'autres vers dont on ne pourrait sentir la finesse et l'à-propos qu'en lisant la fable où ils sont placés.

Vive des passions l'éloquence soudaine!....

C'est providence de l'Amour
Que coquette trouve un volage....

Parce qu'Alexandre s'ennuie,
Il va mettre le monde aux fers.....

Eh! l'ami, qui te savait là? dit le bœuf au ciron qui fait l'important...

Dans l'Égypte jadis toute bête était dieu,
Tant l'homme au contraire était bête.....

Lui dieu, dit le chat aux Egyptiens, en parlant d'un rat:

Lui dieu! vous vous moquez, votre erreur est étrange;
Qui suis-je donc, moi qui le mange?.....

Leçon commence, exemple achève.....

Nous devons tous mourir, je le savais sans vous,
Vous n'apprenez rien à personne:
Je veux un vrai plus fin, reconnaissable à tous,
Et qui cependant nous étonne;

De ce vrai dont tous les esprits
Ont en eux-mêmes la semence
Qu'on ne cultive point, et que l'on est surpris
De trouver vrai quand on y pense.....

Ce qu'on se défend sous un nom,
On se le permet sous un autre.....

Le prince est enrhumé, le courtisan veut l'être.....

Contre plaisir ou répugnance
Raison perd toujours son procès.....

Distinguons deux hommes en un,
L'homme secret et l'homme de parade.....

Vous n'êtes que puissant encore,
Gouvernez bien, vous voilà roi.....

Il perdit tout son temps à vaincre,
Et n'en eut pas pour gouverner.....

Eh, pourquoi donc, seigneur, répondit la matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis?.....

Moi, dit la vanité, je logerai partout.....

J'ai vu quelquefois un enfant
Pleurer d'être petit, en être inconsolable;
L'élevait-on sur une table,
Le marmot pensait être grand.....

Du sage mal vêtu le grand seigneur rougit,
Et cependant l'un est un homme,
L'autre n'est souvent qu'un habit.....

Il l'amuse en enfant, mais pour en faire un homme.....

Et pour plaire, n'y songez pas;
N'y point songer, c'est trop: hé bien, n'y songez guère.....

Fade flatteur, pédant sévère,
Le meilleur des deux ne vaut rien;
Qui sait corriger sans déplaire
Est au but: qu'il s'y tienne bien.....

Ces égards nous sont dus à tous tant que nous sommes,
Car tout amour-propre a ses droits;
Il faut ménager tous les hommes.
En fait d'orgueil tous les hommes sont rois.....

Réglons nos passions, ne les étouffons point;
Elles ont tout appris aux hommes.....

Rarement convient-il que le prince se mette
Entre le coupable et la loi.
Souvent la clémence indiscrète
Est le malheur du peuple et la honte du roi:
C'est par pitié qu'il faut être sévère:
Qui punit bien a bien moins à punir.
Pour le présent, humeur trop débonnaire
Est cruauté pour l'avenir.....

Que d'échos comptés pour des hommes!....

Le brochet pénitent déjeuna d'un brochet.....

Faiblesse et ruse est un bon lot
Qui vaut bien puissance et sottise.....

On ne citerait pas, à beaucoup près, autant de vers des odes de La Motte ; cependant Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot *critique*, a rapporté quelques stances de ses odes ; mais ce sont plutôt des vers pensés que des vers d'images, tels qu'une ode doit en offrir.

La malheureuse *Iliade* de notre académicien est la seule de ses productions dont on ne cite aucun vers, et qui paraît le plus condamnée à l'oubli. Concluons que son *Iliade* est au-dessous de ses odes, ses odes au-dessous de ses fables, ses fables au-dessous de ses bons opéras, dont on sait des scènes entières.

(18) Le talent de bien écrire en prose est un mérite que presque aucun poëte n'avait auparavant La Motte, et qu'il aurait encore de préférence à tous les poëtes, si Voltaire ne lui avait enlevé cet avantage. La charmante réponse de notre académicien à madame Dacier, *Réflexions sur la critique*, et les préfaces qu'il a mises à la tête de ses ouvrages, sont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nous avons déjà parlé de son discours de réception à l'Académie. Tous ceux qu'il y fit depuis en différentes occasions, eurent le même succès ; mais le plus applaudi fut l'éloge de Louis XIV, que notre académicien prononça dans une séance publique de cette compagnie après la mort du prince. C'est la seule des oraisons funèbres de ce roi qu'on n'ait pas encore tout-à-fait oubliée, quoique toutes les chaires du royaume aient retenti de ces oraisons, et qu'on ait prodigué au tombeau du monarque le même encens dont on avait enivré sa personne.

(19) Grâce à ce talent singulier de La Motte, tous les ouvrages qu'il a récités à l'Académie, son *Iliade* même, et surtout ses fables, si critiquées depuis, eurent le plus grand succès dans les sociétés où il les lut, et même dans les séances publiques de l'Académie. Ses ennemis lui appliquèrent alors cette épigramme de Gombauld contre Saint-Amand, qui lisait apparemment ses mauvais vers avec le prestige séduisant dont La Motte parait la médiocrité des siens :

Tes vers sont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'est rien quand je les lis :
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais-en donc que je puisse lire.

Peut-être même, et indépendamment de la faiblesse des vers de La Motte, le succès brillant qu'il obtint dans ses lectures académiques nuisit à celui de l'impression ; la partie très-nombreuse du public qui n'a pas assisté à une lecture, et qui fait ensuite cette lecture paisiblement, est ravie de pouvoir dénigrer ce que les auditeurs ont applaudi ; l'ouvrage doit avoir, si l'on peut parler ainsi, un mérite bien robuste, pour conserver, par ce second jugement, les honneurs qu'on lui avait d'abord accordés. Ce serait donc un conseil très-sage à donner à tous les gens de lettres, de ne jamais faire imprimer leurs productions dans le moment du succès d'une lecture publique, c'est-à-dire, dans le moment où l'envie est bien préparée à l'examen, et bien résolue de se roidir contre l'approbation ; il faut attendre, pour risquer au grand

jour l'ouvrage applaudi, qu'on ne parle plus de son premier effet qu'à peine même on s'en souvienne encore, qu'on puisse enfin, en le lisant, le regarder comme une production nouvelle. Si c'est d'ailleurs une malice bien innocente que celle de mettre l'envie à la gêne, il n'est guère d'amusement plus doux pour celui qu'elle voudrait dévorer, que de la priver d'un aliment qu'elle espère, en la réduisant ou à se taire sur l'objet qu'on lui dérobe, ou à lancer au hasard des traits mal dirigés, et à perdre ses coups contre un fantôme.

Outre son talent pour la lecture, La Motte avait encore une mémoire prodigieuse. Un jeune homme vint lui lire une tragédie. Après l'avoir écoutée avec attention : *Votre pièce*, dit-il à l'auteur, *est pleine de beautés ; une chose seulement me fait peine, c'est que la plus belle scène ne soit pas de vous*. Le poëte, fort étonné, lui en demanda la preuve, et La Motte lui récita cette scène toute entière. Après avoir joui un moment de la surprise du jeune homme : *Rassurez-vous*, lui dit-il, *votre scène est si belle, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir*.

(20) On assure qu'il poussait la complaisance ou l'amitié pour les Jésuites, ses anciens maîtres, jusqu'à se montrer assez favorable à leurs opinions sur la *science moyenne* et sur la *grâce congrue*, autant néanmoins qu'un homme de beaucoup d'esprit, livré aux charmes de la littérature, pouvait prendre part à de malheureuses subtilités, faites pour la poussière et les ténèbres des écoles; ou plutôt autant qu'un philosophe éclairé, juste appréciateur des sottises humaines, peut approuver ou désapprouver des opinions de cette espèce.

Le grand Newton faisait aussi à cette *science moyenne* l'honneur d'y attacher quelque estime ; et sans le commentaire de ce grand géomètre sur l'Apocalypse, on devrait être bien étonné que sur de pareilles matières, un homme tel que Newton pût se résoudre à avoir un *avis*.

Quelque mal sonnant qu'il puisse paraître de mêler une discussion théologique à des notes sur l'éloge d'un poëte, nous croyons devoir expliquer à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier en Sorbonne, en quoi consiste toute la finesse de cette *science moyenne* et de cette *grâce congrue*, qui avaient trouvé grâce devant Newton et La Motte. Il est de foi *que Dieu, par sa prescience, connaît infailliblement tout ce que l'homme doit faire ;* il est de foi, en même temps, *que l'homme est libre* : comment accorder cette liberté avec cette prescience de Dieu, qui semble ne pas nous permettre d'agir autrement qu'il ne l'a prévu? Le jésuite Molina a trouvé ce moyen de conciliation. *Les hommes*, dit-il, *dont l'intelligence est si bornée, devinent souvent très-juste ce qu'un tel homme doit faire dans telles circonstances, sans que la liberté de cet homme en soit contrainte ; à plus forte raison, Dieu qui est l'intelligence infinie, doit deviner tout ce que fera l'homme dans chaque circonstance où il sera placé, sans que l'homme en soit moins libre*. Dieu, après s'être ainsi mis à l'*affût*[1] pour observer la volonté humaine, lui donne pour agir une grâce appelée *congrue*, qui n'est

[1] C'est l'expression dont se servait Arnauld pour tourner la *science moyenne* en ridicule.

pas *efficace par elle-même*, mais à laquelle il a prévu que l'homme ne résisterait pas, attendu la disposition favorable où il se trouverait pour la recevoir. Voilà ce que toute l'école des Jésuites a soutenu et opposé à la *grâce efficace* des thomistes, qu'ils accusent de ressembler à la *grâce nécessitante* de Calvin ; et voilà sur quoi Newton a mieux aimé prendre un parti, que d'abandonner également et Calvin, et Molina, et les thomistes.

« La Motte a donné des preuves non équivoques de ses talens *théologiques*, en composant jusqu'à des mandemens d'évêques, assez attachés à la doctrine qu'ils prêchaient, pour vouloir que ces mandemens eussent des lecteurs. Mais en même temps d'autres prélats, qui apparemment ne tiraient pas de lui les mêmes secours, l'accusaient de ne pas croire à cette religion, dont leurs confrères lui remettaient en main la défense. On a cependant imprimé parmi les œuvres de ce prétendu incrédule, un *plan de preuves de la religion. Ce plan*, a dit un grand juge en ces matières, *est le plus bel ordre de bataille qu'on ait jamais dressé contre les ennemis de la foi, et le plus propre à forcer dans ses orgueilleux retranchemens l'incrédulité opiniâtre, qui semble devenir de jour en jour plus entreprenante et plus intrépide.* Il est vrai que dans cet écrit la religion est considérée en grand, dégagée de superstition et de minuties, telle enfin que La Motte l'avait toujours conçue depuis que la Trappe l'avait rendu aux lettres, à la raison et à la société.

Il était très-éloigné de se parer de ses productions religieuses ; car il garda constamment le secret aux prélats dont il tenait la plume.

Il avoua pourtant à un ami qu'il avait fait le mandement du cardinal de Tencin, pour la convocation du concile d'Embrun, et le discours du même prélat à l'ouverture de ce trop fameux concile, où le vieux évêque de Senez, digne, par sa piété, des premiers siècles de l'Église, mais sans crédit et sans amis à la cour, fut si rigoureusement déposé : concile que les partisans de ce prélat accusèrent d'avoir commis une injustice criante et scandaleuse, tandis que les adversaires du même prélat soutenaient avec beaucoup de force, qu'on avait observé, dans cette déposition, les règles canoniques aussi scrupuleusement que dans les plus saints conciles. Toute l'éloquence et l'adresse de La Motte n'empêchèrent pas cette malheureuse controverse de fournir alors aux ennemis de la religion un triste sujet de plaisanterie, et de leur faire dire, avec une ironie aussi amère que déplacée, *que la justice ecclésiastique n'était pas plus heureuse dans ses décisions que la justice séculière, à qui il est arrivé plus d'une fois d'opprimer l'innocence en observant toutes les règles*[1].

Il existe de La Motte une lettre à Fénélon, où il tourne en ridicule, avec autant de solidité que de finesse, les absurdités jansénieunes sur le libre arbitre et sur la grâce, non moins étranges que les absurdités jésuitiques sur le même objet, quoique d'un genre tout opposé. Il

[1] Ce fut dans ce concile qu'un des Pères, car on les appelait ainsi, dit à un théologien de l'évêque de Senez : *Pourquoi ne pas se soumettre au pape ? n'est-il pas de foi qu'il a les clefs du paradis ?..... Cela se peut*, dit le théologien ; *mais on pourrait bien lui en avoir changé les serrures.*

avait une sœur religieuse, fille de beaucoup d'esprit, mais très-prévenue en faveur du jansénisme, qu'elle croyait fermement être la foi de l'Église, parce qu'elle s'imaginait, d'après l'assurance de ses directeurs, le trouver dans l'Écriture et dans les Pères. La Motte lui écrivit inutilement, comme on le peut penser, une longue lettre, pleine d'esprit et d'intérêt, où il lui représentait que l'Eglise aurait perdu un de ses caractères les plus essentiels, celui d'être *visible*, s'il était permis de soutenir qu'elle n'a pas *visiblement* proscrit les opinions de Quesnel et de ses sectateurs; il ajoute que le seul parti sûr pour les simples fidèles, est de croire sans examen, *que la doctrine enseignée aujourd'hui par le corps des pasteurs, est celle qui a été enseignée dans tous les temps, quelque différence* apparente *que l'erreur indocile prétende observer entre la doctrine ancienne et la nouvelle.*

(21) On sait que ce bon La Fontaine, dont l'âme était si douce, trompé par Lully, qui lui avait demandé un opéra, et qui ensuite se moqua de lui, fit contre le musicien la mordante satire, connue sous le nom du *Florentin*, et montra que le *bon homme* savait, dans l'occasion, être redoutable aux méchans. Mais il eut tort d'étendre sa vengeance jusqu'à Quinault. *Il me demanda*, dit La Fontaine en parlant de Lully,

Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel; bref, il m'*enquinauda*.

On a beau dire qu'*enquinauder* était un mot fort usité alors, pour dire *tromper quelqu'un en l'amusant*, on ne persuadera jamais à personne que le *bon Quinault* ne soit ici l'objet des traits du *bon La Fontaine*, surtout quand on joindra ce mot aux vers précédens qui rappellent le reproche juste ou injuste de *fadeur* et de *jargon d'amourettes*, si souvent fait à Quinault par les Despréaux et les Racine. La Harpe, dans l'éloge qu'il a fait de La Fontaine, trouve que cette satire contre Lully était d'un *bon homme*. Nous ne pouvons être de son avis, et nous croyons plutôt que le bon La Fontaine n'a été méchant qu'une fois; mais que la nature lui avait donné tout ce qu'il fallait pour l'être.

Il n'est pas inutile de dire ici, pour l'édification et même pour la leçon des gens de lettres, la plupart si chatouilleux sur la satire, que celle de La Fontaine contre Lully ne fâcha point du tout l'artiste épicurien; bien plus occupé de plaisirs que de vengeance. *J'aimerais encore mieux*, disait-il plaisamment, *mettre en musique cette satire, que son opéra.*

(22) On pourrait trouver la copie de cet impudent écrivailleur Gacon, dans quelques uns des satiriques de nos jours. Il poussait la manie de la satire jusqu'à dire de lui tout le mal possible dans des réponses qu'il faisait lui-même à ses propres libelles, afin de se fournir un prétexte de répliquer à ces réponses, et de déchirer de nouveau les hommes célèbres qu'il avait attaqués. Croirait-on que dans une de ces brochures, aujourd'hui oubliées pour toujours, il ait eu le front de s'adresser les vers qui suivent :

En vain des siècles triomphant,
De l'univers entier Homère eut le suffrage;
Le plus honteux revers l'attendait dans notre âge;
Houdart l'attaque, et Gacon le defend.

Non content de se parer de ses propres satires, il s'attribuait celles des autres. Le poëte Autreau, auteur de quelques pièces de théâtre, avait fait contre Jean-Baptiste Rousseau une chanson plaisante; Gacon soutenait, au café, qu'elle était de lui. *Pourquoi ne l'auriez-vous pas faite?* lui répondit Autreau qui était présent; *je l'ai bien faite, moi.* Ce mot a quelque rapport à celui de Benserade, à qui l'on demandait s'il était l'auteur d'un ouvrage que je ne sais quel mauvais poëte osait s'attribuer. *Je l'ai fait*, répondit Benserade; *mais il est bien à son service.*

Quand on demandait à La Motte pourquoi il n'avait rien répondu aux injures de ce vil rimailleur: *On n'a rien à gagner*, disait-il, *en attaquant ceux qui n'ont rien à perdre.* Des écrivains plus célèbres que La Motte ont eu une conduite bien opposée, en daignant même répondre aux plus vils adversaires. On aurait pu leur dire: *Achille est fait pour dédaigner Thersite, et non pour le combattre.*

(23) Malheur, disait quelquefois La Motte, à l'homme de lettres que tous ses confrères paraîtraient chérir et s'empresseraient de célébrer, ce serait le soliveau qu'ils choisiraient pour roi. La plupart, en effet, ont bien moins de peine à louer eux-mêmes ce qu'ils méprisent, qu'à entendre louer ce qu'ils estiment; car il n'y a guère de vrai jalousie que contre les succès mérités. Les Ephésiens proscrivaient les plus illustres de leurs concitoyens, par la seule raison qu'ils avaient une supériorité trop marquée. *Que nul d'entre nous*, disait la loi, *n'excelle par-dessus les autres; et s'il se trouve quelqu'un de cette espèce, qu'il aille exceller ailleurs.* Pourquoi faut-il que les artistes en général ressemblent si fort aux Ephésiens?

Le caractère doux et honnête de La Motte lui avait pourtant fait beaucoup d'amis, même parmi les gens de lettres. Il en était d'autant plus digne, que personne ne louait avec plus de bonne-foi et même plus de plaisir, non-seulement les bons ouvrages, mais ce qui pouvait même se trouver de bon dans les ouvrages médiocres. Ses ennemis ont prétendu que cette aménité était en lui une vertu de commande, faite pour déguiser sa vanité et mettre à couvert son amour-propre, et pour remplacer par la souplesse ce qui lui manquait du côté du mérite. Il faut répondre à ces imputations comme Montaigne: *Donnez-moi la plus belle action, je vais vous y trouver cent motifs plus odieux et plus méprisables les uns que les autres.* Tous ceux qui ont eu avec La Motte le plus d'intimité, lui rendent ce témoignage, que la douceur de son commerce était trop simple et trop soutenue pour être jouée. Mais, ne fût-elle pas tout-à-fait sincère, on conviendra du moins que cette aménité apparente était préférable à la dureté grossière avec laquelle tant de gens de lettres ne rougissent pas de se traiter. La politesse peut n'être qu'un masque dont il est bon de se défier; mais cette défiance est encore moins pénible que des querelles acharnées et scandaleuses.

Nous avons rapporté dans l'éloge de La Motte l'approbation éclatante qu'il donna à l'*Œdipe* de Voltaire : cependant un homme de beaucoup d'esprit, bien meilleur poëte même que La Motte, et, ce qu'il n'est pas indifférent d'ajouter pour l'honneur de Voltaire, un homme dont il avait célébré les talens, l'abbé de Chaulieu, en un mot, fit cette épigramme, aussi grossière qu'indécente, contre l'éloge si honnête et si juste, donné par La Motte à la tragédie d'*Œdipe*.

> O la belle approbation !
> Qu'elle nous promet de merveilles !
> C'est la sûre prédiction
> De voir Voltaire un jour remplacer les Corneilles.
> Mais où diable, La Motte, as-tu pris cette erreur ?
> Je te connaissais bien pour assez plat auteur,
> Et surtout très-méchant poëte,
> Mais non pour un lâche flatteur,
> Encor moins pour un faux prophète.

La Motte, un *plat auteur !* Tels sont les jugemens de la haine. L'abbé de Chaulieu, flatteur et Mécène tout à la fois du poëte Rousseau, jaloux de la célébrité, peut-être trop grande, de La Motte, plus jaloux encore de la gloire naissante mais assurée de Voltaire, serait un peu surpris aujourd'hui de voir que le prétendu faux prophète avait dit vrai, et de compter du moins autant de spectateurs et d'applaudissemens aux tragédies de *Zaïre*, de *Mérope*, de *Mahomet* et de *Tancrède*, qu'à celles de *Rodogune*, de *Cinna*, de *Phèdre* et d'*Iphigénie*.

Les ennemis de La Motte l'ont encore accusé d'avoir ambitionné la monarchie universelle en littérature. Peut-être aspirait-il tacitement à cette gloire, sans trop s'en douter ; l'amour-propre ne s'avoue pas toujours à lui-même tout ce qu'il sent et tout ce qu'il ose. Mais il faut être doué par la nature d'un talent aussi rare que Voltaire, pour être à la fois supérieur dans le poëme épique, dans la tragédie, dans les pièces fugitives, et dans la prose. Nous avons vu des écrivains biens inférieurs à La Motte, vouloir aussi, comme lui, briller dans tous les genres, et avec beaucoup moins de succès. Le sort d'un pygmée qui veut faire le géant, est de paraître encore plus pygmée.

> *Nosce te ipsum.*
> Connais-toi toi-même.

C'est une maxime qu'on ne saurait trop répéter à ceux qui courent la carrière épineuse des lettres. Si La Motte n'avait fait d'ouvrages en vers que l'*Europe galante* et *Issé*, dix ou douze fables, ses odes anacréontiques, et même *Inès de Castro*, quoique très-faiblement écrite, il aurait, comme poëte, beaucoup plus de réputation. Il a fallu à Fontenelle quarante volumes de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, pour faire oublier la petite brochure des *Lettres du chevalier d'Her****, et quelques autres ouvrages de mauvais goût ; et si les *Lettres du chevalier d'Her**** étaient venues après l'*Histoire de l'Académie*, nous ne répondrions pas que la réputation de Fontenelle n'en eût beaucoup plus souffert ; car telle est l'équité du public. Mais ce public est notre juge, il faut étudier son goût et supporter ses injustices.

(24) *Les hommes*, a écrit La Motte, *ne demandent pas mieux que de dire la vérité quand ils n'y perdent rien ; ils se plaisent même à dire des choses humiliantes à ceux qui les veulent bien souffrir ; c'est un moment de supériorité pour eux, et ils ne manquent pas de le saisir. Mes amis, par un motif plus noble, m'honorent de cette liberté ; ils ne me ménagent point les expressions, et non-seulement je le permets, mais je les en prie. C'est en moi une adresse de l'amour-propre qui veut bien dévorer de petits affronts pour se préparer des honneurs plus solides ; et les esprits supérieurs qui font bien sans cela, feraient encore mieux s'ils se servaient de mon secret.* Cette liberté que La Motte accordait à ses amis, ou à ceux qui se donnaient pour l'être, est à son comble dans une pièce qu'un de ces soi-disans amis lui adressa au sujet de son *Iliade ;* pièce où l'auteur semble n'avoir débuté par quelques éloges, que pour les faire servir de passe-port à l'apologue grossièrement injurieux qui la termine. La Motte y est très-honnêtement comparé à un *âne*, et cet âne n'est pas assurément l'animal du même nom, qui, selon madame Dacier, joue dans les comparaisons d'Homère un rôle si noble et si honorable aux héros avec qui il est mis en parallèle [1].

(25) Dans ses derniers momens, son curé exigea de lui le sacrifice d'une pièce de théâtre qu'il avait commencée. Quoiqu'il n'eût aucun scrupule de conscience sur cet ouvrage, non plus que sur ceux qui avaient fait sa réputation, il n'hésita pas sur la déférence qu'il devait en ce moment à son pasteur ; mais quand ce pasteur fut parti, le poëte, qui avait été si docile, ne put s'empêcher d'apprécier la sévérité pastorale avec tout le sang-froid philosophique : *Voyez*, dit-il à son neveu, qui était auprès de son lit, *ce que fait pour un pauvre mourant la différence des paroisses : le curé de Saint-André, qui sort d'ici, janséniste rigide et austère, m'a demandé ma pièce pour la brûler ; si j'avais eu affaire au curé de Saint-Sulpice, il me l'aurait demandée pour la faire jouer au profit de sa communauté de l'Enfant-Jésus.* Cette réflexion sage et paisible de La Motte est bien plus philosophique que la plaisanterie du musicien Lully, forcé de livrer à son confesseur un opéra dont il avait fait deux actes. Son fils, témoin de cette perte, poussait des cris lamentables : *Tais-toi,* lui dit tout bas le vieux libertin, *Colasse en a une copie ;* ce furent ses dernières paroles.

(26) Fontenelle et La Motte, qui craignaient tant de se compromettre en résistant aux Jésuites, ont donné aux gens de lettres un exemple de *pusillanimité* qui n'a pas été imité par d'autres. Cette société, lorsqu'elle était encore puissante et fière de son crédit, a trouvé, de nos jours, dans plusieurs écrivains célèbres qu'elle avait osé attaquer, des adversaires intrépides et redoutables. On peut voir le détail de cette guerre dans l'ouvrage qui a pour titre : *De la destruction des Jésuites en France*, par un auteur désintéressé. Il s'en fallait cependant beaucoup (et cette circonstance est en un sens glorieuse, en un autre sens peu honorable pour les gens de lettres) que leur armée fût égale

[1] On peut voir cette satire mal déguisée dans les *Mémoires de M. le marquis de Trublet sur M. de Fontenelle.* Amsterdam, 1759, p. 439.

en nombre à l'armée ennemie. Quoiqu'ils n'eussent affaire en apparence qu'à trois ou quatre écrivains jésuites, c'était la société en corps qui les attaquait; par cette union intime et inaltérable qui faisait concourir tous ses membres à la défense de la cause commune. Au contraire, c'étaient seulement quelques écrivains isolés, sans crédit et sans appui, qui repoussaient les traits lancés par les Jésuites. Les autres gens de lettres, ou spectateurs indifférens de cette querelle; ou ennemis de ceux que la société attaquait, ou même indignement vendus au parti jésuitique, parce qu'ils le croyaient le plus puissant, ne prenaient aucune part au combat, ou faisaient des vœux secrets pour voir succomber leurs confrères, ou se mêlaient avec l'ennemi pour escarmoucher lâchement contre eux. Cependant la gloire des armes est demeurée à ce petit nombre d'écrivains, qui, plus aguerris ou plus braves, ou peut-être plus vivement intéressés que les autres au soutien de la cause commune, l'avaient si courageusement défendue. Attaqués par les Jésuites de front, par les jansénistes à dos, et de tous côtés par les fanatiques de l'un et de l'autre parti, ils étaient à peu près, si nous osons hasarder ce parallèle, dans la même situation où le roi de Prusse s'est trouvé durant la guerre de 1756, ayant en tête l'armée autrichienne, l'armée des Russes derrière lui, et sur les flancs l'armée de Suède et celle des Cercles. Ils ont fait comme ce prince, il ont repoussé leurs nombreux ennemis. Quel succès n'aurait donc pas contre ces ennemis déchaînés, une ligue générale de toute la république des lettres! Hélas! quand la verrons-nous également crainte et respectée par l'union de ses membres, prendre, à cet égard, pour modèle les Romains et les Jésuites? Exiger des gens de lettres qu'ils s'aiment, ce serait peut-être leur en demander trop, à la honte de la nature humaine, qui permet rarement que des rivaux de gloire et de mérite soient amis. Mais serait-ce trop exiger de vouloir qu'à l'exemple de l'ancienne Rome et de la *société*, ils se ralliassent, au premier signal, contre l'ennemi commun? On l'a dit plus d'une fois, et on ne saurait trop le répéter, s'ils étaient unis, ils donneraient des lois à l'univers, et des lois plus respectées et plus durables que celles dont l'ambition jésuitique voulait charger les peuples et les rois. Son pouvoir était fondé sur la superstition et l'intrigue; celui des gens de lettres le serait sur les lumières et la vérité, dont la force est bien autrement puissante, parce qu'elle soumet les esprits sans les contraindre; leurs ennemis publiés et secrets ne le sentent que trop bien; aussi n'y a-t-il rien qu'ils ne mettent en œuvre pour les désunir, pour les animer les uns contre les autres, pour les affaiblir et les avilir, par ce moyen, autant qu'il est possible, et pour les opprimer ensuite ouvertement ou sourdement avec plus de facilité. Mais on ne réussit à avilir que ceux qui, par leurs écarts, fournissent des prétextes à la méchanceté des persécuteurs, et on ne désunit que ceux qui sont assez peu éclairés pour méconnaître leurs vrais intérêts.

(27) Nous avons dit que la simplicité de Fontenelle paraît quelquefois *maniérée*, par le contraste qu'on observe entre la familiarité de son style et la noblesse de son sujet. Un seul exemple, choisi entre

plusieurs que nous pourrions citer, rendra cette opposition plus frappante. Fontenelle dit, dans l'éloge de Tournefort, que ce savant, accompagné de quelques autres, descendit avec beaucoup de risque dans la grotte d'Antiparos, et que, par les observations qu'ils y firent sur la végétation des pierres, ils découvrirent le secret de la nature, *qui fut, pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis.* Cette expression, *prise sur le fait*, est très-propre à rendre l'idée que Fontenelle avait en vue; elle est par conséquent très-juste, et d'ailleurs d'une singularité neuve et piquante; mais elle est par malheur du style le plus familier, tandis que l'objet dont l'auteur parle est du genre le plus grand et le plus noble; la familiarité de l'expression empêche la noblesse de l'idée de paraître dans tout son avantage, et l'empêche par deux raisons, *parce que cette familiarité n'est pas noble, et parce qu'elle est en même temps recherchée.* Bossuet, si différent d'ailleurs à tous égards de Fontenelle, hasarde aussi quelquefois, dans la hauteur où il s'élève, des expressions familières [1]; mais non-seulement on les lui pardonne, on lui en sait même une sorte de gré, parce que cet écrivain sublime, tout occupé de peindre avec énergie les grandes idées qui s'offrent en foule à son génie impétueux, néglige les détails minutieux des finesses du langage, s'empare, dans son essor rapide, de la première expression qui lui paraît rendre fortement sa pensée, et ennoblit, en quelque sorte, cette expression, par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre et la surnage. Racine, l'élégant Racine, non moins différent de Bossuet que Fontenelle, quoique d'une autre manière, se permet aussi, mais bien plus rarement, des expressions qui ne sont pas du style noble: on les lui pardonne de même, mais par un autre motif; d'abord parce qu'il semble, dans le moment où il les emploie, avoir été forcé d'en faire usage, tout autre mot étant ou plus impropre, ou plus faible; en second lieu, parce qu'il sait avec adresse adoucir, relever, embellir même ces mots familiers par les expressions nobles ou élégantes dont il les environne, et qui leur servant comme de passe-port et de sauve-garde, font admirer l'art du poëte pour unir si habilement entre eux des termes si disparates. Comme on rend précieux les métaux les plus communs par la richesse et l'éclat que leur donne l'alliage de l'or, ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, très-connu, mais très-frappant, le mot *chatouiller*, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir se trouver dans une scène tragique, ose néanmoins paraître avec avantage et même avec noblesse dans un vers d'*Iphigénie*, à la faveur des expressions heureuses auxquelles le poëte a su joindre ce mot, et si l'on peut parler ainsi, l'amalgamer:

> Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
> *Chatouillaient* de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

Les termes familiers, employés avec affectation par Fontenelle, n'ayant pas la même excuse que dans Bossuet ou dans Racine, produisent, par cette raison, un effet tout contraire, pénible au lecteur, et peu favorable à l'écrivain. Il semble que ce philosophe, en pré-

[1] *Voyez* les notes sur l'article de Bossuet.

férant l'expression familière à l'expression noble pour exprimer une grande idée, se propose d'égaler en quelque manière ce qui est petit à ce qui est grand, et de mettre, pour ainsi dire, sur la même ligne, ce que les hommes admirent et ce qu'ils dédaignent. Ce genre de philosophie a bien son mérite; mais les hommes ont besoin de jouissances, et pour jouir, l'illusion ne leur est que trop nécessaire. La philosophie leur rendrait donc un assez mauvais service, en leur faisant voir les objets tels qu'ils sont.

Fontenelle faisait grand cas de la simplicité du style, et il avait raison; mais il paraît n'avoir pas assez senti la différence du style simple et du style familier: c'est ce défaut de tact qui lui a fait dire qu'il ne faudrait *donner dans le sublime qu'à son corps défendant*; et dans un autre endroit de ses ouvrages, *que le naïf est une nuance du bas*. Il faisait apparemment consister le *sublime* dans l'*exagération* et l'*enflure*; il ignorait combien la simplicité de l'expression ajoute à la grandeur de l'idée, combien même cette simplicité est nécessaire au vrai sublime; il sentait encore moins la distance énorme du bas au naïf, qui cesse même d'être naïf quand il est bas, et qui, au contraire, s'allie très-bien avec le sublime, parce que le naïf est l'expression d'une âme qui s'ouvre toute entière avec candeur, que le sublime est l'expression d'une âme noble, et que la candeur, loin de nuire à la noblesse, la rend plus intéressante et plus aimable. En voici un exemple bien connu. Lorsque La Fontaine eut vu expirer madame de La Sablière, il rencontra M. d'Hervart, qui lui dit: *J'allais vous proposer de venir loger avec nous; J'y allais*, répondit La Fontaine: ce mot, si je ne me trompe, est à la fois naïf et sublime.

Un écrivain très-estimable, qui n'a pu se persuader, avec quelque raison, qu'un homme aussi éclairé que Fontenelle ait pu dire une absurdité grossière, a tâché, dans le *Journal des Savans* du mois d'avril 1782, de donner un sens raisonnable à l'espèce de blasphème prononcé par le philosophe contre le *naïf*. Le journaliste prétend, ce qui est en effet assez vraisemblable, surtout d'après les preuves dont il l'appuie, que Fontenelle n'a pas voulu parler du *genre naïf*, qu'il était bien loin de mépriser, mais du *style naïf*, ou plutôt *familier* et *populaire*, dont nos anciens auteurs, et même quelques écrivains modernes, n'ont en effet que trop abusé dans des sujets que ce style défigurait. Nous ne nous opposons point à cette explication; nous souhaiterions seulement que l'illustre philosophe eût exprimé sa pensée sur le *naïf* avec une précision plus rigoureuse, et d'une manière moins propre à scandaliser les partisans délicats du bon goût.

Avouons cependant que les censeurs amers de Fontenelle, qui lui ont si sévèrement reproché le ton peu noble qu'il prend quelquefois dans ses éloges, se sont bien gardés de remarquer avec quelle finesse et quelle dignité il sait ennoblir quelquefois cette petitesse dont on l'accuse; par exemple, après avoir rapporté dans l'éloge de M. des Billettes, ce trait assez mesquin de son caractère, *que quand il passait sur les marches du Pont-Neuf, il en prenait les bouts qui étaient les moins usés, afin que le milieu, qui l'est toujours davantage, ne devînt pas trop tôt un glacis*, il ajoute à ce détail minutieux, qu'on a relevé

avec tant d'aigreur, une réflexion qui le rend intéressant, et que la satire a prudemment passée sous silence; *mais une si petite attention s'ennoblissait par son principe; et combien ne serait-il pas à désirer que le bien public fût toujours aimé avec autant de superstition!*

Fontenelle prétendait que toute pensée fine a toujours un peu de faux. Il était plus intéressé que personne à ne pas avancer ce paradoxe, lui qui a mis tant de pensées fines dans ses ouvrages. Nous croyons qu'il avait tort, et qu'on trouve dans Fontenelle même plus d'une pensée aussi juste par l'expression que fine et délicate; mais ce qu'on ne peut se dissimuler, c'est que bien des pensées ingénieuses tirent leur mérite d'une expression qui, sans être parfaitement juste, est heureusement appliquée. On citerait mille exemples, et peut-être on en conclurait avec raison que la justesse rigoureuse n'est pas toujours essentiellement nécessaire à la finesse, quoique le mérite de la finesse, pour être parfait, exige que la justesse y soit jointe.

(28) Trop éclairé pour ne pas juger les hommes dans toutes les situations et tous les états, La Motte disait que la plupart des grands, jaloux avec raison de la supériorité que leur donne le rang et la naissance, sentent bien aussi tout l'avantage que peuvent tirer les gens de lettres de la supériorité des connaissances et des lumières; qu'en conséquence ils *traitent*, pour ainsi dire, *tacitement* avec ces derniers sur leurs droits réciproques, et ne se soumettent à rendre au génie les honneurs qui lui sont dus, que sous la condition, très-juste, d'être traités par lui avec les égards que les lois de la société leur accordent. Mais en ne manquant jamais à ces égards, La Motte ajoutait avec Montaigne: *que se donner en spectacle aux grands; et faire avec eux parade de son caquet, est un métier très-messéant à un homme d'honneur.* La Bruyère dit, en parlant des grands, et Michel de Cervantes l'avait dit avant lui, que leur avantage sur les autres hommes est immense, grâce aux moyens que le rang et la fortune leur fournissent de s'attacher des hommes supérieurs à eux par les qualités de l'esprit et par celles de l'âme. La Motte, bien convaincu de cette vérité sur les grands, ne jugeait pas à propos de leur procurer à ses dépens l'avantage dont parle ici La Bruyère. Cette manière de penser de notre académicien lui était commune avec son ami Fontenelle. Tous deux pensaient aussi de même sur la façon dont ils devaient se conduire dans la société, à l'égard des sots qu'ils y rencontraient. Ils savaient les ménager sans les rechercher, et les apprécier sans leur déplaire. Puisse la dignité noble et décente que nos deux philosophes conservaient avec eux, être étudiée et méditée par ces hommes dont la vanité, avide de l'encens le moins flatteur, cherche les sots de préférence, les flatte même et les caresse, pour recevoir et goûter leurs méprisables hommages!

ÉLOGE DE FLEURIAU [1].

Les talens qui appelèrent le comte de Morville à l'Académie avaient commencé de bonne heure à se montrer. Dès l'âge de vingt ans il se distingua dans la place d'avocat du roi au châtelet, où il ne parut jeune que par la grâce avec laquelle il s'énonçait, et par son ardeur pour s'instruire. Il fut ensuite procureur-général au grand conseil, et devint l'âme de sa compagnie, par son intelligence dans les affaires, par ses lumières et par sa droiture. Transporté de là sur un plus grand théâtre, il fut nommé ambassadeur en Hollande, et fit, dans cette honorable fonction, un heureux usage de cet art de la persuasion et de la parole qu'il avait déjà employé si dignement à l'administration de la justice. La nation avec laquelle il avait à traiter conservait encore pour la mémoire de Louis XIV, après plus d'un demi-siècle, une haine que les malheurs et la mort de ce roi n'avaient pas éteinte. Toujours irritée des anciens succès de la France, quoique effacés depuis par les plus affreux revers, elle mettait dans ses négociations avec cette redoutable monarchie, toute la défiance républicaine. Le comte de Morville sut néanmoins gagner l'estime et la confiance de cette nation jalouse et prévenue. Les services qu'il rendit à sa patrie dans cet emploi difficile, furent récompensés du titre de plénipotentiaire au congrès de Cambrai, où il déploya les mêmes talens; mais d'où il fut bientôt rappelé pour être successivement revêtu de deux ministères importans, celui de la marine et celui des affaires étrangères. Ce fut aussi dans ce même temps que l'Académie, joignant son suffrage à celui du monarque, l'adopta parmi ses membres. Il y montra tout ce qu'on attendait de lui. Chargé plusieurs fois des fonctions de directeur, il s'en acquitta à la satisfaction de l'Académie et du public. Sa modestie néanmoins lui inspira, dans une de ces circonstances, une défiance de lui-même, fondée sur un motif bien estimable. Chargé de recevoir un académicien auquel il s'intéressait [2], il craignit que son éloquence, qui l'avait si bien servi dans des occasions beaucoup plus importantes, ne répondît pas dans celle-ci à ce que son amitié voulait dire, et n'exprimât que faiblement ce que son cœur sentait; il n'osa composer lui-même

[1] Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, reçu le 23 juin 1723, à la place de Louis de Courcillon de Dangeau, abbé de Fontaine-Daniel; mort le 3 février 1732.

[2] Le président Hénault; c'est de lui que nous tenons ce qu'on va lire.

son discours, et pria le récipiendaire de s'en charger. Il arriva ce qui est arrivé plus d'une fois en pareille conjoncture, que le récipiendaire fit mieux pour le directeur qu'il n'avait fait pour lui-même, parce qu'il avait voulu seulement bien faire en travaillant pour le directeur, et qu'en tâchant pour lui de faire encore mieux, il avait fait plus mal. Le public préféra les expressions simples et nobles du sentiment aux pénibles efforts de l'art.

L'Académie de Bordeaux avait choisi le comte de Morville pour *protecteur*. Quoi qu'il en fût digne par son amour pour les lettres et par ses connaissances, nous ne saurions trop répéter que ce titre est trop grand pour quelque particulier que ce puisse être, et qu'une compagnie de véritables gens de lettres ne doit avoir pour *protecteur* que le souverain, ou personne.

Élevé aux plus grandes dignités de l'État, il ne manquait au comte de Morville que de les perdre, pour prouver combien il en était digne. Les circonstances parurent demander qu'il remît tous ses emplois. Il se retira comblé de l'estime et des grâces du monarque. Les lettres et les beaux arts qu'il aimait, firent, non pas la ressource, mais la douceur de sa retraite; on ne pouvait pas dire, en voyant la paix dont il jouissait, que la philosophie n'avait été pour lui qu'un asile dans sa disgrâce, et une espèce de pis aller; elle lui fit même goûter un bonheur qu'il aurait peut-être ignoré dans l'éclat de sa fortune: il conserva tous ses amis, parce qu'ils l'avaient été de sa personne et non de ses places. Les ministres étrangers, qui avaient connu sa probité et ses lumières, continuèrent à le voir assidûment, comme s'ils avaient eu encore à traiter avec lui; ils rendirent au sage qu'ils respectaient, les soins qu'ils avaient rendus à l'homme d'état; et l'un d'eux lui donna en mourant la plus grande marque d'estime que puisse donner un étranger à un ministre qui n'est plus rien, il le fit son exécuteur testamentaire. Réduit à ses seules vertus, le comte de Morville eut la satisfaction si douce de jouir plusieurs années de cette considération personnelle, digne et vraie récompense des âmes honnêtes, parce qu'elle ne s'accorde ni au crédit ni aux dignités.

ÉLOGE DU DUC DE VILLARS[1].

Ce n'est ni l'homme de guerre, ni l'homme d'état que nous devons peindre ici dans le maréchal de Villars. Le vainqueur de Fridlingue et de Denain appartient aux fastes de la France, et non aux annales modestes d'une société littéraire. Nous osons cependant nous flatter que l'histoire du héros académicien, quoique courte et peu brillante, ne sera pas sans intérêt pour la compagnie et pour les lettres.

Quoiqu'il eût abandonné de bonne heure toute autre étude pour celle de la guerre, nous avons lieu de croire que dès le collége il avait fait ses premières armes dans les lettres avec succès; car il disait souvent qu'il n'avait eu en sa vie que deux plaisirs bien vifs, celui de remporter un prix en rhétorique, et celui de gagner une bataille. Il n'en aurait préféré qu'un, celui de périr en la gagnant; c'est ce qu'il exprima dans les derniers momens de sa vie, avec l'impétuosité la plus naïve et la plus noble. Son confesseur l'exhortait à la mort, suivant l'usage, et aurait pu se dispenser de prendre cette peine avec un homme qui l'avait bravée tant de fois. Ce prêtre, invitant son malade à produire, en expirant, quelques actes de piété, lui disait que Dieu n'avait pas fait la même grâce au maréchal de Berwick, qui venait d'être tué à la tranchée de Philisbourg, sans avoir eu le temps de faire un seul acte de contrition : *Il a été tué!* s'écria le mourant; *ah! je l'avais toujours bien dit, qu'il était plus heureux que moi.*

Les succès du maréchal de Villars, sauveur de la France à Denain, inspirèrent à un Allemand, qu'on ne pouvait soupçonner de vanité nationale, ce beau vers latin pour être mis au bas de son portrait :

> *Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles.*
> Cet Hector que tu vois, n'a point trouvé d'Achille.

L'éloge était noble et juste; mais ce qui dégrade un peu l'auteur, c'est qu'il se plaignit que le nouvel Hector n'eût pas payé

[1] Claude-Louis-Hector de Villars, pair de France et maréchal-général des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de sa majesté et de la Toison d'or, gouverneur de Provence; né à Moulins en Bourbonnais, en avril 1653; reçu le 23 juin 1714, à la place de Jean-François Chamillard, évêque de Senlis; mort à Turin, le 17 juin 1734.

Et de son fils Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gouverneur de Provence, né le 4 octobre 1702; reçu le 9 décembre 1734, à la place du maréchal de Villars son père; mort au mois de mai 1770.

ce vers d'une somme assez considérable; il regrettait de n'avoir pas rendu le même hommage au grand Condé, qui disait qu'un homme d'esprit ne devait faire qu'une devise en sa vie, surtout si elle était bonne, parce qu'il ne pouvait guère se promettre d'être aussi heureux pour une seconde, et que le héros de la première devait faire la fortune de l'auteur. Le maréchal de Villars, qui sans doute se piquait d'être aussi vaillant que le grand Condé, ne se piquait pas apparemment d'être aussi magnifique. Il nous sera permis d'ajouter que le mot du prince ne fait pas assez d'honneur aux gens de lettres, qu'il suppose bien intéressés d'une part et bien stériles de l'autre; mais peut-être aussi fait-il trop d'honneur aux grands, qu'il suppose tous reconnaissans et généreux.

Rassasié de gloire et comblé de biens et d'honneurs, le maréchal de Villars désira de joindre à toutes ses dignités le titre de notre confrère; il parut sentir le prix de cette distinction, et ne négligea pas d'en jouir après l'avoir obtenue : il ne fut point coupable à notre égard de l'espèce d'indifférence dont on a plus d'une fois accusé des académiciens de son rang, qui en paraissant très-rarement au milieu de nous, ont apparemment cru satisfaire leur orgueil par cette espèce de dédain, et ont prouvé seulement qu'ils entendaient bien mal les intérêts de leur vanité. Le maréchal de Villars, plus éclairé et plus juste, rendait à cette compagnie, le plus souvent qu'il lui était possible, l'espèce d'hommage qu'elle est en droit d'exiger de tous ses membres, qui lui doivent même d'autant plus, qu'elle a montré, en les adoptant, plus d'égards pour leur naissance et leurs dignités; elle désire, bien moins pour elle que pour eux-mêmes, de recevoir quelquefois de leur part ces faibles marques de reconnaissance. Notre héros n'oublia jamais de remplir ce devoir; il venait assez fréquemment à nos assemblées, paraissait s'intéresser à nos exercices, opinait avec autant de goût que de dignité, sur les questions qui s'agitaient en sa présence, et finissait toujours par témoigner à la compagnie les regrets les plus obligeans de ce que la multitude de ses autres devoirs ne lui permettait pas de s'acquitter, comme il l'aurait voulu, de celui d'académicien. Un jour, après une de ses effusions ordinaires et affectueuses de *dévouement* et de *respect* pour ses confrères, car c'étaient les propres termes dont il croyait devoir se servir à leur égard, il ajouta, que ne pouvant pas se trouver aussi souvent parmi eux qu'il le désirait, il les priait de lui permettre d'y être au moins présent en peinture, et de leur envoyer son portrait, pour être comme un gage toujours subsistant à leurs yeux de son zèle pour la compagnie. Il n'y avait alors dans notre salle d'assemblée que les portraits

des deux ministres et des deux rois protecteurs de l'Académie Française, et celui de la reine Christine, qui avait autrefois honoré de sa présence une de nos séances particulières. L'offre du nouveau portrait fut reçue avec une espèce d'acclamation par le plus grand nombre des académiciens présens, qui, se tenant honorés, avec raison, de la confraternité du duc de Villars, ne voyaient peut-être pas l'honneur qu'à son tour il en recevait lui-même. Le seul M. de Valincourt, qui, ayant fréquenté la cour et les grands, connaissait par expérience les replis les plus cachés de leur amour-propre, s'imagina, à force de finesse et de malice, que la proposition du maréchal de Villars n'était pas assez pure dans ses motifs pour mériter une si grande profusion de remercîmens. Cet académicien, qui, élevé à l'école de Despréaux, était zélé pour l'honneur des lettres, et sentait toute la dignité de cet état, se montrait, par cette raison, l'ennemi déclaré de la plus légère usurpation académique; il soupçonna que le maréchal de Villars, en offrant son portrait à l'Académie comme un témoignage des sentimens dont il était pénétré pour elle, s'était proposé, au moins confusément, la gloire secrète d'être le seul académicien que la postérité vît parmi nous à côté de Richelieu et de Louis XIV; en conséquence de cette réflexion, trop subtile peut-être, M. de Valincourt crut devoir donner au portrait du maréchal de Villars quelques pendans qui en étaient bien dignes; et dès le jour même où ce portrait fut envoyé à la compagnie, il lui présenta de son côté ceux de Despréaux et de Racine, qu'il ne jugeait pas moins propres à décorer la salle de l'Académie, que celui d'un grand capitaine. A cet exemple, plusieurs académiciens s'empressèrent d'apporter, dans les assemblées suivantes, les portraits de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénélon, et de leurs semblables. L'Académie désira bientôt d'en avoir un plus grand nombre, et de pouvoir conserver à la postérité les traits de ses membres les plus célèbres. C'est ainsi que s'est formée peu à peu cette collection de portraits académiques, déjà si précieuse aujourd'hui, et qui le sera tous les jours davantage; collection à laquelle le public paraît prendre le plus grand intérêt, par l'empressement et l'espèce d'avidité avec laquelle il se plaît à la parcourir les jours de séance publique. Si dans ces occasions il s'attache plus long-temps à contempler nos grands écrivains que le maréchal de Villars, digne néanmoins, à tant d'égards, de la reconnaissance de la nation, c'est sans doute parce que dans notre salle d'assemblée, les Despréaux et les La Fontaine, les Corneille et les Racine, les Fénélon et les Bossuet, sont, pour ainsi dire, sur leur terrain, tandis que le maréchal de Villars se trouve comme

transplanté au milieu d'une nation étrangère, n'ayant guère d'autre mérite pour elle que celui de l'avoir aimée, et d'avoir connu le prix de ceux qui la composent. Il serait vu avec plus d'intérêt parmi les héros de la nation, à côté de Luxembourg son maître, et de Vendôme son rival.

Le maréchal de Villars, qui a tant honoré les lettres, a pour ceux qui les cultivent un autre mérite qui doit être de quelque valeur à leurs yeux; c'est d'avoir connu et senti de bonne heure les sublimes talens de l'auteur de la *Henriade*, de les avoir accueillis, d'avoir donné à Voltaire, encore très-jeune, des marques d'estime et d'amitié que la reconnaissance de ce grand écrivain a immortalisées dans ses ouvrages. L'illustre Mécène n'eut cependant pas la satisfaction qu'il désirait, de voir cet homme rare assis auprès de lui dans l'Académie Française, où ses ouvrages l'avaient appelé de si bonne heure, mais d'où une cabale odieuse l'éloigna si long-temps; les étrangers ne le pouvaient croire. Un académicien français, qui voyageait il y a près de cinquante années en Allemagne, disait à un prince de cette nation, que Voltaire n'était pas de l'Académie : *Qui en est donc*, répondit le prince [1]? La compagnie a fait enfin cesser ce scandale, dont le maréchal de Villars gémissait en vain, et dont il emporta le regret au tombeau.

Lorsque l'Académie eut le malheur de le perdre, elle crut ne pouvoir témoigner d'une manière plus éclatante les sentimens qu'il lui avait inspirés, qu'en lui choisissant pour successeur son propre fils le duc de Villars, malgré l'espèce de loi qu'elle s'est imposée, et qu'elle a violée très-rarement, de ne point donner aux fils la place des pères; loi très-sage, qui a pour but, comme nous l'avons déjà dit ailleurs [2], de conserver notre liberté et nos droits, en nous affranchissant de tout ce qui pourrait avoir l'apparence de succession héréditaire. Mais la compagnie ne crut pas devoir refuser le titre d'académicien aux démarches que faisait, pour l'obtenir, le fils unique d'un homme illustre, qui avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime. Le duc de Villars s'est montré digne de cet honneur par son amour pour les lettres, et par le goût éclairé avec lequel il les a cultivées jusqu'à la fin de sa vie. Il possédait surtout, dans un degré éminent, un talent très-rare, mais dont il ne pouvait faire usage que dans la société d'un petit nombre d'amis,

[1] On pouvait appliquer à cet écrivain immortel, pendant tout le temps que la compagnie en a été si malheureusement privée, le mot d'un citoyen romain sur Caton, à qui la voix publique donnait la préture, et qui ne l'eut pas, faute de l'avoir demandée : *Ce n'est pas la préture qu'on a refusée à Caton, c'est Caton qu'on a refusé à la préture.*

[2] *Voyez* l'article de M. de Coislin, et celui de M. l'abbé d'Estrées.

celui de la déclamation théâtrale; talent que le préjugé et la sottise ont avili parmi nous dans ceux qui en font profession, comme s'il pouvait y avoir de la honte à réciter avec sentiment, avec force et avec grâce, ces chefs-d'œuvre de la scène française, qui distinguent si avantageusement notre littérature de celle des autres nations; et comme si les Périclès et les César, les Cicéron et les Démosthènes, qui, pour le goût et les lumières, valaient bien nos bourgeois et nos dévots, avaient méprisé Ésope et Roscius, en admirant Sophocle, Euripide et Térence.

En finissant cet article, nous reviendrons encore un moment sur ces portraits dont nous sommes redevables au zèle académique ou à l'amour-propre adroit du maréchal de Villars. La compagnie, en réduisant tous ces portraits à la même forme et à la même grandeur, a mis entre eux l'égalité qu'elle aime à voir entre tous les académiciens; par là elle avertit le public de cette égalité, et rappelle sans cesse à tous nos confrères une institution dont elle est si jalouse. Mais la satisfaction que nous éprouvons en regardant tous les jours plusieurs de ces portraits, nous fait regretter de n'y pas voir tous ceux qui doivent être chers à la compagnie; celui, par exemple, d'un abbé de Dangeau, à qui nous sommes redevables de nous avoir conservé cette constitution académique, dont nous éprouvons chaque jour les avantages [1]; celui du vertueux abbé de Saint-Pierre, à qui nous devrions cette réparation solennelle de l'outrage que lui ont fait nos prédécesseurs; celui du docte Huet, qui joignit à l'avantage d'un savoir immense, le mérite d'avoir connu, sur la fin de sa vie, le néant de toutes les connaissances humaines [2]; enfin celui de quelques académiciens morts ou vivans, qui ayant, par leur naissance ou par leurs places, l'avantage d'approcher de la personne du prince, n'ont fait usage de leur crédit que pour servir à leurs confrères, nous ne dirons pas de *protecteurs*, ils rejetteraient eux-mêmes ce titre comme ridicule, mais d'interprètes de leurs sentimens pour notre auguste monarque, et quelquefois de défenseurs contre les traits envenimés du mensonge et de l'envie.

[1] *Voyez* son éloge.

[2] Nous avons long-temps été privés du portrait de l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, et de tant d'autres excellens ouvrages. Ce n'est que depuis très-peu d'années que nous possédons enfin l'image respectable de ce digne académicien, dont les vertus, la sagesse, les lumières et la modestie étaient bien plus propres, comme nous l'avons dit dans son éloge, à faire aimer et honorer la religion, que tant d'injures, de calomnies, de persécutions si violemment et si maladroitement prodiguées contre les vrais ou prétendus incrédules.

ÉLOGE DE JACQUES ADAM [1].

Nous, n'avons de cet académicien aucun ouvrage qui puisse justifier aux yeux de la postérité le choix que la compagnie a fait de lui. Il n'en était pourtant pas indigne. Il avait étudié avec soin notre langue ; il savait très-bien la plupart de celles de l'Europe ; il avait cultivé à fond la langue grecque, et s'était même élevé jusqu'à l'hébreu. Son mérite fut connu de bonne heure de cet illustre prince de Conti, qui avait montré dans plusieurs batailles le talent le plus éminent pour la guerre, qui joignait à ce talent les qualités les plus aimables, et que la Pologne souhaita d'avoir pour roi, sans être assez heureuse pour y réussir. Ce prince désira en mourant que l'éducation d'un fils qui lui était cher fût confiée à M. Adam ; et l'instituteur s'acquitta si dignement des devoirs de cette place, que l'élève qu'il avait formé, devenu père à son tour, le chargea d'élever de même le prince son fils [2].

L'Académie regarde comme les bienfaiteurs des lettres et de l'État, ceux qui donnent ou tâchent de donner aux princes une éducation digne de leur rang, et de leur inspirer l'amour de la vérité, des lumières et de la vertu ; elle crut donc devoir témoigner à M. Adam sa reconnaissance et son estime, en le choisissant pour un de ses membres. Plus elle le connut, plus elle eut lieu de s'applaudir de son choix. M. Adam ignorait et cachait son mérite avec le même soin que tant d'autres se donnent pour étaler et pour enfler le leur. Cependant, jaloux de payer aux lettres son contingent d'académicien, et de se montrer digne, aux yeux du public, de l'honneur que la compagnie lui avait fait, il entreprit et acheva une traduction d'Athénée, qu'il se proposait de mettre au jour. Depuis sa mort, on a long-temps espéré de la voir paraître ; l'espérance qu'on en avait est presque absolument évanouie, au grand regret des gens de lettres [3] : cette traduction était en effet très-intéressante pour eux. L'ouvrage d'Athénée est, ainsi que celui d'Elien, et quelques autres, une espèce d'*ana*, où l'on trouve sur l'antiquité des anecdotes curieuses, qu'on chercherait inutilement ailleurs ; mais le texte

[1] Secrétaire des commandemens de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti, né à Vendôme en 1663 ; reçu le 2 décembre 1723, à la place de Claude Fleury ; mort le 12 novembre 1735.

[2] Mort le 2 août 1776.

[3] On écrivait ceci en 1780. La traduction a depuis été retrouvée, et M. l'abbé Desaunays, garde de la bibliothèque du roi, s'est chargé de la publier.

en était si corrompu, qu'il avait presque besoin d'être refait en une infinité d'endroits; de plus, on n'avait d'autre version française de cet auteur, que celle de l'abbé de Marolles, égale en mérite aux autres traductions du même écrivain [1]. M. Adam préparait à la fois deux éditions d'Athénée, l'une française, l'autre grecque, dans laquelle il avait rétabli plus de six mille passages. Quoiqu'un si grand nombre de restitutions semble presque incroyable, dit M. l'abbé Rothelin dans son éloge, ceux qui l'ont connu savent qu'il portait jusqu'au scrupule la crainte d'en trop dire lorsqu'il parlait de lui, et de n'en pas dire assez lorsqu'il parlait des autres.

On peut seulement être étonné que notre académicien, écrivain très-religieux, car sa piété était solide et sincère, eût choisi pour objet de son travail, un auteur aussi plein d'obscénités qu'Athénée; il aurait mis sans doute à la tête de sa traduction ce vers si connu :

Lasciva est nobis pagina, vita proba est.
Mes mœurs de mes écrits démentent la licence.

Par ce détail simple et vrai sur les travaux et les titres académiques de M. Adam, on voit que s'il n'occupe pas une place éclatante dans la liste de cette compagnie, c'est à un principe, aussi louable que rare, de défiance en ses propres talens, qu'il faut attribuer l'espèce d'obscurité où son nom semble être resté dans les lettres. C'était un de ces académiciens qui sont peu faits à la vérité pour décorer la compagnie aux yeux du public dans nos assemblées solennelles, mais qui n'en sont que plus nécessaires à nos séances intérieures, pour soutenir et fortifier notre travail commun par l'étendue et la variété de leurs connaissances. Cette classe de nos confrères est parmi nous à peu près ce que la classe des cultivateurs est dans l'État, celle qui alimente et fait vivre les autres; elle ne joue pas le rôle le plus brillant, mais elle remplit pour nous le rôle le plus utile. Tel était M. Adam. Un grand fonds d'érudition, une mémoire prodigieuse, un goût sûr, un jugement sain, une connaissance profonde des règles et des finesses de la grammaire, décelait à tous momens aux yeux de ses confrère étonnés, le prix dont il était pour eux, et que son humilité, toute sincère qu'elle était, ne pouvait leur cacher. L'attachement, le respect même qu'ils lui témoignaient, lui était d'autant plus assuré, qu'il avait pour fondement leur amour-propre; ils sentaient que dans la tête d'un savant si modeste et

[1] Comme cette traduction, toute mauvaise qu'elle est, est malheureusement unique, elle est aujourd'hui très-rare et très-recherchée, en attendant qu'on nous en donne une meilleure.

si peu occupé de lui, il restait, si l'on peut parler de la sorte, beaucoup de place pour eux: c'est par une raison contraire que l'orgueil et la présomption de tant de littérateurs ont excité si vivement la haine de leurs rivaux. La modestie de M. Adam était si vraie, si simple, si profonde, qu'il était même étonné des éloges qu'on en faisait. Il eût été moins surpris qu'on lui refusât cette vertu, d'autant plus identifiée avec lui, qu'il la possédait sans le savoir; peut-être même l'aurait-il poussée plus loin que le P. Malebranche, qui disait: *Je n'ai pas assez de modestie pour souffrir qu'on m'accuse de vanité.* Enfin M. Adam était du nombre de ces gens de lettres qui, faits par leurs talens et par leurs lumières pour instruire leurs contemporains, préfèrent au vain éclat d'une réputation enviée l'avantage de rester inconnus, et n'en sont que plus estimables et plus heureux. *Ils sont à l'abri,* dit un écrivain célèbre, *des dégoûts que l'orageuse profession d'auteur a si souvent entraînés, des animosités de parti, des querelles que la rivalité fait naître; ils sont juges, et les autres sont jugés.* M. Adam était plus capable d'être juge, qu'empressé de l'être. C'est une raison de plus pour lui rendre avec une espèce d'usure, la justice qu'il a méritée et presque dédaignée; il ne lui a manqué, pour être célèbre, que de le vouloir; et l'historien de cette compagnie a regardé comme un devoir respectable pour lui, de faire connaître au public un savant modeste et vertueux, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a été plus occupé de les fuir.

M. Adam a laissé des enfans, dont un se trouve dans l'indigence; sans y avoir été réduit par sa faute [1] (1). Il a réclamé en vain les secours qu'il était le plus en droit d'attendre. Nous n'accusons personne ni de dureté, ni d'injustice; mais ce fils infortuné de M. Adam a trouvé dans l'Académie les sentimens et les marques de bienfaisance que méritaient son nom et son malheur. Tous les gens de lettres de profession, qui sont membres de cette compagnie, se sont empressés, sans excepter un seul, de soulager, chacun suivant ses moyens, le fils de leur ancien confrère; et la plupart des autres académiciens ont suivi un si digne exemple avec toute la noblesse qu'on pouvait attendre d'eux.

NOTE.

(1) Ce fils de notre académicien, qui n'a trouvé que dans la compagnie quelque sensibilité à ses peines, nous a communiqué sur son res-

[1] Nous écrivons ceci en février 1781.

pectable père, plusieurs détails intéressans et trop honorables à sa mémoire pour que nous n'en fassions pas usage.

Ses parens, chargés de huit enfans dont il était le dernier, le destinèrent à l'état ecclésiastique, auquel semblait l'appeler la sagesse de ses mœurs et une maturité d'esprit au-dessus de son âge. Les premiers maîtres qu'on lui donna n'eurent bientôt plus rien à lui apprendre, et le remirent aux oratoriens de Vendôme, chez qui ses progrès ne furent pas moins rapides. Quoique très-jeune encore ils l'envoyèrent à Paris avec une lettre pour le célèbre Rollin, qu'ils priaient de vouloir bien le placer. Rollin ayant lu la lettre, demanda où était le sujet que ces pères lui recommandaient, ne pouvant croire que ce fût l'enfant qu'il avait sous les yeux. *C'est moi, monsieur*, répondit avec modestie le jeune Adam. Charmé de cette simplicité, Rollin lui fit plusieurs questions, et vit bientôt, par ses réponses, combien le jeune homme était digne de l'intérêt qu'on cherchait à lui inspirer. Après l'avoir essayé dans une première place, il le proposa et le présenta à l'illustre abbé Fleury, qui cherchait un homme instruit pour l'aider dans ses travaux sur l'*Histoire ecclésiastique*. L'abbé Fleury, étonné de sa jeunesse (car il n'avait pas quatorze ans, et paraissait en avoir moins), crut qu'en cette occasion Rollin voulait plaisanter, quoiqu'il ne plaisantât guère : *Croyez-moi*, lui dit Rollin, *attachez-vous ce jeune homme, et soyez sûr que vous me remercirez bientôt du présent que je vous fais.* Le jeune Adam répondit en effet, par son travail et par ses vertus, aux promesses de Rollin et aux espérances de l'abbé Fleury, qui ne dissimulait pas combien son *Histoire ecclésiastique* lui était redevable, qui faisait sans cesse violence à sa modestie en le comblant d'éloges, et qui finit par se l'associer dans l'éducation du prince de Conti, ne croyant pas pouvoir choisir, dans cet emploi difficile, un coopérateur plus éclairé.

Les talens qu'il montra dans ce premier essai d'éducation engagèrent son élève même, comme nous l'avons dit, à le charger de l'éducation en chef de son propre fils. Mais une raison puissante y mettait obstacle. M. Adam n'était pas gentilhomme, et le prince n'osait, en conséquence de ce beau préjugé, lui donner la qualité de gouverneur; car le roturier le plus vertueux, le plus éclairé, le plus respectable enfin, ne paraissait pas digne d'une si grande place. Le prince, pour accommoder tout, proposa à M. Adam de prendre l'habit ecclésiastique, espèce d'état amphibie qui le rendrait susceptible de la place qu'on désirait de lui donner. M. Adam refusa, sans balancer, de se prêter à ce travestissement : *Je ne me sens point*, dit-il, *appelé à cet état, et je me croirais coupable d'en prendre le masque pendant dix années.* Enfin, après quelques jours de réflexion, le prince eut le rare courage de sacrifier ses scrupules, et aima mieux donner pour gouverneur à son fils un sage qu'un gentilhomme.

Le gouverneur s'appliqua surtout à inspirer à son élève les vertus qui font aimer l'humanité, et qui rendent les princes chers aux malheureux. Il avait soin, quand il l'accompagnait, de charger toujours son jeune élève

de la distribution des aumônes. Un pauvre vieillard demandait un jour au prince quelque assistance, en ajoutant qu'*il était bien malheureux : Vous êtes bien malheureux*, lui dit le prince, *est-ce que vous apprenez le latin ? Non, monseigneur. Vous n'êtes donc pas si malheureux que vous le dites*, répondit le prince en lui donnant l'aumône. On voit que le jeune élève n'apprenait le latin qu'avec dégoût ; mais ce n'était pas le gouverneur qu'il en fallait accuser.

L'éducation finie, son élève, qu'il avait pénétré d'estime et de respect pour lui, le fit secrétaire de ses commandemens et chef de son conseil. Il obtint et mérita toute sa confiance dans cette nouvelle place. Les villes de Niort et de Poitiers, toutes deux dépendantes de la province du Poitou, dont le prince était gouverneur, avaient un procès que M. Adam jugea en faveur de la première ; elle voulut lui en témoigner sa gratitude par un présent considérable, qu'il refusa constamment, et dont il aurait même osé se plaindre, sans l'extrême douceur de son caractère, qui ne lui laissait voir dans ce don qu'une marque de reconnaissance, à la vérité mal entendue, mais touchante pour son âme sensible.

Un négociant de Poitou, décrié pour ses mœurs, désira d'être maire de la ville qu'il habitait. Il se présentait avec confiance, fier de la protection du prince, qu'il avait obtenue, suivant l'usage, à force d'adulations, de bassesses et d'intrigues. Cette protection n'eut aucun crédit sur M. Adam, à qui le prince avait laissé le choix du sujet propre à remplir la place vacante. Il y nomma un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avait pas demandée. Le négociant, outré de colère, osa débiter en présence du prince, les invectives et les calomnies les plus grossières et les plus révoltantes contre l'homme vertueux qui avait fait justice. Le prince, sans paraître ni approuver, ni blâmer ses plaintes et ses injures, lui donna une lettre pour la porter lui-même à M. Adam. Elle commençait par ces mots : *A l'ouverture de cette lettre, vous ferez jeter le porteur par les fenêtres*. M. Adam qui ne voulait point *la mort du pécheur*, se contenta de faire lire ce peu de mots au négociant, et ajouta : *Je vous conseille de retourner chez vous, et d'y être honnête homme, si vous le pouvez*. Le négociant se conforma, en murmurant, à la première moitié de ce conseil, en attendant que Dieu lui fît la grâce de se conformer à la seconde.

En 1734, le prince de Conti, âgé de dix-sept ans, désira et obtint de faire la campagne que le siége de Philisbourg et les pluies continuelles rendirent si pénible pour les soldats. Il voulut les encourager, par son exemple, à souffrir les incommodités d'un sol humide et marécageux, et prit le parti de coucher sur des chariots. M. Adam, qui l'accompagnait, ne crut pas, malgré son âge et sa faible santé, devoir être mieux couché que son élève. Il partagea avec lui le même lit ; et, sur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique, qui, bientôt après, le conduisit au tombeau, victime de son attachement et de son courage.

Il conserva jusqu'au dernier moment toute la présence de son esprit

et toute la douceur de son âme. La veille de sa mort, on parla devant lui d'une traduction française et ancienne d'un livre anglais, traduction qu'il n'avait pas lue depuis quinze ans. Il en cita quelques morceaux comme s'il les avait lus de la veille. Quelques instans avant d'expirer, il montra les scrupules d'un bon père sur le peu qu'il avait fait pour sa famille : *Je crains*, disait-il, *d'avoir trop sacrifié aux occupations de mon état, les soins que je devais à ces infortunés, que ma mort laisse en bas âge et dans l'indigence.* Il les recommanda au prince son élève, que d'autres soins empêchèrent sans doute de se rappeler une recommandation si intéressante et si juste.

ÉLOGE DE MALET[1].

On ne lui voit d'autre titre académique qu'un prix de vers qu'il avait remporté ; encore la lecture de sa pièce donne-t-elle lieu de croire qu'il n'eut pas à vaincre des concurrens bien redoutables : ce fut pourtant cette victoire faible et unique qui lui valut les honneurs littéraires. On doit supposer, pour la justification des académiciens qui l'adoptèrent alors, ou qu'en ce moment les grands talens étaient rares, et que la compagnie trouvait aussi peu de bons écrivains à recevoir, que de bons poëtes à couronner, ou que des raisons particulières empêchaient les talens distingués de se mettre sur les rangs, ou enfin que des motifs plus puissans encore ne permettaient pas à l'Académie d'aller au-devant du mérite : car pourquoi ne viendrait-elle pas, quand rien ne s'y oppose, chercher d'elle-même le génie modeste ? Quoi qu'il en soit, l'ode de M. Malet, car c'était une ode comme beaucoup d'autres[2], fut envoyée à la reine Anne

[1] Jean-Roland Malet, gentilhomme ordinaire du roi, reçu le 29 décembre 1714, à la place de Jacques Tourreil; mort le 12 avril 1736.

[2] L'Académie ne se croyait pas alors obligée d'être fort difficile sur les ouvrages qu'on lui envoyait pour le prix; témoin le malheur qu'elle eut, l'année même de la réception de M. Malet, de couronner de mauvais vers de l'abbé du Jarry, qui avait Voltaire pour concurrent. Voici les premiers vers de la pièce, dont le sujet était *le chœur de Notre-Dame, commencé par Louis XIII, et achevé par Louis XIV.*

Enfin le jour paraît où le saint tabernacle
D'ornemens enrichi nous offre un *beau* spectacle.
La mort ravit un roi plein d'un projet *si beau*, etc.

Il faut avouer, au reste, que quand on propose de pareils sujets, on ne doit guère s'attendre à de meilleurs vers.

Si les pièces de vers que l'Académie couronne aujourd'hui ne sont pas

d'Angleterre, qui venait de donner la paix à la France, et que le poëte avait décorée du nom de *Minerve*. La reine parla, dit-on, *avec admiration* de cette ode; elle s'y crut obligée, apparemment pour rendre à M. Malet les louanges dont il l'avait comblée. Le suffrage était néanmoins plus brillant que flatteur de la part d'une princesse étrangère, qui sans doute ne se piquait pas de se connaître parfaitement en vers français. Mais elle joignit à ce suffrage une marque de satisfaction plus réelle : elle envoya au poëte une médaille d'or, qui dut augmenter beaucoup à ses yeux le prix de celle que l'Académie lui avait donnée. Ce présent n'était pas si magnifique que celui de Marie-Stuart, reine d'Écosse, au poëte Ronsard, à qui elle donna un buffet de deux mille écus, surmonté d'un Parnasse, au haut duquel était un Pégase avec ce mauvais vers :

A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses.

Mais ce Ronsard, dont le siècle suivant a fait justice, était le dieu du sien ; et M. Malet, qui n'aspirait ni à tant de gloire, ni à de si beaux dons, se contenta modestement de la récompense qu'il avait reçue.

Dans ces circonstances, M. de Tourreil étant venu à mourir, quelques académiciens qui peut-être avaient besoin de se rendre favorable M. Desmarets, contrôleur-général des finances, allèrent lui proposer la place vacante. Cette démarche semble être une nouvelle preuve de ce que nous venons d'insinuer, qu'il n'y avait point alors d'hommes de lettres sur qui la compagnie pût décemment jeter les yeux pour l'adopter parmi ses membres. Nous oserons assurer néanmoins, malgré cette disette réelle ou supposée, que les académiciens dont nous parlons firent une telle sollicitation sans l'aveu de la compagnie; elle a pu désirer, il est vrai, dans des temps de stérilité, de voir occuper ses fauteuils par des hommes en place, au défaut de bons écrivains, à condition pourtant que ces hommes en place aimeraient au moins les lettres, s'ils n'avaient pas le temps ou le talent de les cultiver; mais nous ne craignons point d'avancer que l'Académie en corps n'a jamais été au-devant d'eux, et que le désir des candidats les plus distingués par leur rang a toujours prévenu son choix.

Quoi qu'il en soit, le contrôleur-général, qui se connaissait mieux en détail d'administration qu'en éloquence et en poésie, mais qui du moins n'avait pas le ridicule de vouloir paraître ce

toutes d'un égal mérite, elles sont au moins, quoi qu'en disent la haine et l'envie, bien supérieures aux anciennes. On peut observer, en passant, que cet abbé du Jarry, si malheureux et si décrié comme poëte, était un prédicateur très-estimé de son temps, et très-oublié du nôtre.

qu'il n'était pas, remercia ces académiciens bénévoles, en les assurant qu'il n'était pas digne d'être assis au milieu d'eux. Nous répétons d'après lui, qu'il ne s'en croyait *pas digne*; car nous ne voulons pas supposer, pour son honneur, qu'il méprisât une place que les Corneille, les Racine, les Bossuet et tant d'autres grands génies avaient acceptée comme une faveur, et dont les premiers hommes de l'État se sont crus honorés dans tous les temps. Cependant le ministre, en se rendant justice, ne voulut pas renvoyer mécontens ceux qui désiraient si fort de l'avoir pour confrère; et peut-être dans la vue secrète de faire usage du crédit que sa place lui donnait auprès d'eux, il leur proposa de transporter leur bonne volonté à M. Malet, qui lui était alors attaché en qualité de premier commis des finances, et pour lequel il avait une estime dont il lui donna des preuves efficaces en cette occasion. *J'ai dans mes bureaux,* répondit-il aux académiciens qui le sollicitaient, *un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'assez bons vers; vous me ferez plaisir de le prendre à ma place, si vous n'avez rien de mieux à choisir.* Cette recommandation, soutenue du prix dont nous avons parlé, ouvrirent l'Académie à M. Malet [1]. Le directeur, en rendant compte de l'élection au roi, qui trouvait apparemment que la compagnie n'avait pas été fort difficile, ne manqua pas de faire valoir la médaille et le nom de la reine Anne, à qui Louis XIV avait en ce moment trop d'obligation pour ne pas joindre son suffrage à celui de cette princesse. La compagnie apporterait aujourd'hui plus de rigueur dans son choix, même après la recommandation d'un ministre; et les académiciens qui s'abaisseraient de la sorte auprès de quelque homme en place que ce pût être, seraient non-seulement désavoués, mais vivement et honteusement réprimandés par leurs confrères. Le temps de ces bassesses n'est plus, au moins pour ceux des gens de lettres qui savent se respecter eux-mêmes, et qui ne veulent avilir ni la profession estimable qu'ils exercent, ni les corps dont ils ont l'honneur d'être membres. La littérature a pris aujourd'hui, à l'égard même des hommes accrédités et puissans, un ton plus noble et plus digne d'elle, qu'elle ne l'avait dans le siècle dernier. On ne voit plus, ou du

[1] On cita, au sujet de cette élection, les vers que l'abbé de Chaulieu avait faits pour un autre candidat qui, vingt ans auparavant, était entré dans cette même compagnie, par la protection d'un autre contrôleur-général auquel il était attaché.

Il en sera, quoi qu'on en die;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Vers peu flatteurs sans doute pour une société littéraire, mais qu'il est peut-être utile de lui rappeler, pour qu'elle n'en mérite jamais de pareils.

moins on ne voit plus guère, de ces hommages rampans que la vile adulation et l'intérêt plus vil encore prodiguaient autrefois à la médiocrité et à la faveur ; et Corneille, s'il revenait parmi nous, ne dédierait pas à un financier son chef-d'œuvre dramatique. L'auteur de *Cinna* aux pieds d'un financier! O pauvre république des lettres! qu'étiez-vous donc alors? elle connaît mieux maintenant et ce qu'elle vaut et ce qu'on lui doit. Cette élévation de sentimens, qui convient si bien aux talens supérieurs, leur assure à la fois deux avantages; d'un côté, l'estime des grands seigneurs vraiment respectables, qui connaissent le prix du génie et des vertus; et de l'autre, l'honorable inimitié de quelques vils courtisans nés pour ramper et pour nuire, dont la haine est un bien, et dont la protection serait une tache. Ces détracteurs des talens et des lumières voudraient voir le mérite se dégrader par les mêmes bassesses qui les déshonorent, et désireraient de faire refluer sur le génie, devenu leur adulateur, le mépris dont ils sont couverts. On en a vu quelques uns qui, affichant pour les gens de lettres les plus célèbres, une animosité aussi imbécile qu'implacable, n'ont pas rougi de répondre à ceux qui la leur reprochaient, qu'ils étaient offensés de ce que la lie seule de nos écrivains leur rendait hommage, tandis que les membres distingués de la littérature dédaignaient de grossir la chétive cour dont ils n'osaient se glorifier : *Je conçois*, dit à ce sujet un écrivain célèbre, *qu'on ait le malheur de trouver ce sentiment au fond de son âme ; mais qu'à la bassesse de l'y nourrir, on joigne l'ineptie de le dévoiler, c'est, à mon avis, le comble de la sottise humaine.* Les Mécènes subalternes et ridicules dont nous parlons, en s'avilissant eux-mêmes par de tels discours, ne peuvent s'empêcher d'estimer au fond de leur cœur, si cependant leur estime peut être comptée pour quelque chose, des hommes qu'ils auraient méprisés à juste titre, s'ils en avaient pu faire leurs amis; et nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qu'ils ont l'ineptie de décrier, daigne balancer un moment entre leur bienveillance et leur aversion. On nous demandera ce que fait à la mémoire de M. Malet le portrait de ces êtres méprisables ; nous répondrons qu'une leçon utile aux gens de lettres dignes de ce nom, et aux *protecteurs* indignes de l'être, vaut bien l'éloge d'un académicien médiocre, et que c'est l'épisode le plus intéressant qu'on puisse y joindre pour le faire lire avec quelque fruit.

Nous terminerons néanmoins cet article par un trait qui honore plus la mémoire de M. Malet, que n'auraient pu faire de grands talens académiques. *Il fut toute sa vie employé dans les finances, et mourut avec peu de fortune.*

ÉLOGE D'ANTOINE PORTAIL [1].

Son éloquence naturelle et son amour pour les lettres furent ses titres d'académicien. Le discours noble et modeste qu'il prononça à sa réception, doit être distingué dans le recueil de nos harangues. Quoique revêtu de la première dignité du premier parlement du royaume, il crut s'honorer en venant s'asseoir parmi nous à la dernière place, et en nous assurant de tout le prix qu'il mettait à nos suffrages. Son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il en rappela un autre un peu différent, prononcé dans une occasion semblable, par un magistrat qui était venu comme lui prendre séance à l'Académie. Ce discours, qui ne fut point imprimé dans le temps, pour l'honneur de cet académicien, et qu'on a même oublié aujourd'hui, nous paraît assez remarquable par son laconisme peu modeste, pour être rapporté dans cet article comme un modèle de ridicule ; il pourra servir de leçon aux récipiendaires, de quelque état qu'ils soient, qui seraient tentés à l'avenir de tomber dans de pareils écarts.

« Messieurs, je dois à vos illustres fondateurs les premiers » succès de ma vie. Ils me facilitèrent les moyens d'entrer dans » les places que mes aïeux avaient autrefois occupées. Si vous » me communiquez vos lumières, je saurai les faire valoir. Les » Athéniens avaient bâti leur Lycée à côté de l'Aréopage ; la langue » d'Ulysse ne contribua pas moins à la prise de Troie que les » armes d'Achille. Je viens prendre aujourd'hui une place parmi » vous. Quand Hercule veut être citoyen de Corinthe, personne » n'en doit refuser l'avantage. »

On ne sait qui est l'Hercule dont le nouvel académicien voulait parler. Si c'était lui-même, comme on est tenté de le croire, le discours qu'on vient de lire n'est pas un des plus dignes *travaux* du nouvel Alcide.

[1] Premier président du parlement de Paris, reçu le 28 décembre 1724, à la place de François-Timoléon de Choisy ; mort le 3 mai 1736.

ÉLOGE DE RABUTIN,

COMTE DE BUSSI [1].

CE prélat avait pour père le fameux comte de Bussi, qui fut comme lui de l'Académie Française ; et le contraste du père et du fils nous oblige ici à dire un mot du premier. Ce faible et infortuné courtisan, disgracié par Louis XIV pour son *Histoire amoureuse des Gaules*, passa le reste de sa vie à expier cette satire par les éloges outrés dont il fatiguait le monarque, sans pouvoir le persuader de la sincérité de son hommage. L'adulation, toujours avilissante pour le malheureux qui la prostitue, est le comble de l'humiliation lorsqu'elle ne peut réussir à tromper celui même qu'elle a pris pour son idole ; et surtout lorsque ayant d'abord voulu mutiler cette idole redoutable, elle cherche ensuite à l'apaiser en lui prodiguant à regret l'adoration et l'encens. Ce courtisan si abject inspirait d'autant moins d'intérêt, que flatteur et rampant aux pieds de son roi, il était plein de hauteur et de morgue avec ses égaux ou ses inférieurs ; son orgueilleuse bassesse croyait se dédommager, par cette méprisable ressource, des dégoûts qu'elle éprouvait en se prosternant sur les marches du trône ; il parlait sans cesse des avantages dont il croyait jouir, de ses qualités réelles ou prétendues, et surtout de sa noblesse, dont il fatiguait les oreilles de ceux qui avaient la patience de l'écouter (1). On voit par ce détail que le comte de Bussi justifie mieux que personne la définition du courtisan, donnée par un philosophe, définition néanmoins que tous les courtisans, ou plutôt tous les habitans de la cour, n'ont pas méritée. *Un glorieux qui passe sa vie à faire des bassesses*, c'est-à-dire, *un des êtres dont l'existence dégrade le plus l'espèce humaine*.

Cet esclave si glorieux et si bas, désespérant enfin de rentrer en grâce, après ses vaines et mortifiantes tentatives, embrassa, comme tant d'autres de ses pareils, l'obscure ressource de la dévotion, et peut-être avait-il l'espérance secrète que sa dévotion lui mériterait les bontés d'un prince qui commençait à se reprocher sérieusement les mêmes faiblesses dont le comte de Bussi avait eu l'imprudence de plaisanter. Il écrivit un ouvrage

[1] Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussi, évêque de Luçon, reçu le 6 mars 1732, à la place d'Atoine Houdart de La Motte; mort le 3 novembre 1736.

adressé à ses enfans, sur la manière de supporter *chrétiennement* la disgrâce; il ne leur avait pas appris à la supporter noblement.

Malgré tant de travers, le comte de Bussi avait de l'esprit; car par malheur l'esprit n'est pas incompatible avec la vanité. L'évêque de Luçon hérita de l'esprit de son père, sans hériter de ses ridicules. Il fut même dans la société tout l'opposé du comte de Bussi; il s'y montra plein d'amabilité, de douceur et d'agrémens. L'art de plaire, cet art ni nécessaire et si rare, cet art qui s'apprend si peu quand le germe n'en est pas né avec nous, était en lui un don de la nature, il ne mettait dans la politesse, ni l'excès qui la rend fade, ni la hauteur qui la rend humiliante; sa plaisanterie était fine et enjouée, sans fiel et sans malice; sa conversation, simple et facile, avait jusqu'aux grâces de la négligence, et sa supériorité ne se montrait que voilée et comme adoucie par un charme naturel qui la lui faisait pardonner. Aussi l'appelait-on *le Dieu de la bonne compagnie.* Si cet éloge n'est pas le plus grand qu'on puisse donner à un évêque, c'est un éloge distingué pour un membre de l'Académie Française. Lorsqu'elle eut perdu dans La Motte le plus aimable des gens de lettres, elle crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le plus aimable des hommes de la cour. Il était d'ailleurs digne de cette place par une littérature choisie et variée, par une connaissance approfondie des finesses de notre langue, par l'étude assidue qu'il avait faite des bons ouvrages anciens et modernes, et par le goût délicat avec lequel il savait les apprécier.

Voltaire a célébré l'évêque de Luçon dans une de ces pièces fugitives charmantes, qui suffiraient pour faire une réputation immortelle à cet illustre écrivain. Cette pièce a pour objet la *tracasserie,* ce fléau de la société, dont le poëte fait une peinture aussi odieuse par le sujet, qu'agréable par l'imagination qui l'a tracée. Le portrait du prélat, qui forme avec ce tableau le contraste le plus heureux, est également digne de l'original et du peintre, et après avoir admiré ce portrait séduisant, on ne sait lequel des deux on doit aimer le plus, ou de celui qui en a fourni le modèle ou de celui qui a si bien rendu les traits.

L'évêque de Luçon, devenu vieux et infirme, voulut éviter le chagrin de se voir survivre aux qualités brillantes qui avaient répandu tant de charmes sur sa vie. Il s'exila avec courage, quoiqu'à regret, de toutes les sociétés dont il avait fait les délices : *Je ne saurais,* disait-il, *me résoudre à n'être plus aimable ; je sens que je ne puis plus l'être qu'avec effort ; et il vaut mieux renoncer de bonne grâce à ce qu'on ne peut faire sans fatigue.* Cependant, lorsque des raisons indispensables, ou

le désir de ses anciens amis, l'obligeaient de sortir de la retraite à laquelle il s'était condamné, il paraissait encore dans ces momens ce qu'il avait été autrefois; mais il rentrait bientôt dans sa tranquille et douce solitude, où n'ayant pour confidens qu'un petit nombre de sages, il philosophait avec eux sur le triste sort de la condition humaine et sur la futilité de ces agrémens passagers auxquels on met tant de prix.

Le croirait-on? cet homme si plein d'aménité, de douceur et d'indulgence dans la société, n'était plus le même lorsqu'il avait à faire aux ennemis de la *Bulle Unigenitus ;* il ne pouvait en parler de sang-froid, et c'était seulement pour eux qu'il cessait d'être aimable; ce n'est pas qu'au fond il eût un grand zèle pour cette bulle dont il haïssait tant les détracteurs, il était trop éclairé pour ne pas attacher à toutes les querelles de l'école le prix qu'elles méritent; mais il aimait l'ordre et la paix; il regardait les ennemis de la *Constitution Unigenitus,* comme réfractaires à l'autorité de l'Église, qui n'avait, selon lui, jamais adhéré plus authentiquement et plus universellement à aucun de nos dogmes les plus respectés, qu'à la condamnation du livre des *Réflexions morales*. Il se croyait donc obligé, comme citoyen et comme évêque, de réprimer les sectateurs du P.e Quesnel, par l'autorité que lui donnait sa place, et par les écrits que lui dictait son zèle. Un incrédule même lui paraissait moins dangereux dans l'État qu'un janséniste, *parce que l'incrédule,* disait-il, *est pour l'ordinaire un citoyen paisible*, *et que le janséniste intrigue et cabale* (2). Telle était au moins l'idée qu'il en avait; et sans examiner ici jusqu'à quel point elle était fondée, nous dirons seulement que les philosophes qui ont cru l'athéisme moins injurieux à Dieu que la superstition, auraient pu ajouter qu'il est surtout moins nuisible que le fanatisme à la tranquillité des États. On ne doit pas s'étonner d'ailleurs que le caractère de l'évêque de Luçon, qui le portait à une morale douce, modérée, peut-être même accommodante, repoussât, par antipathie naturelle, des hommes qui joignaient, disait-il, *l'atrocité de l'intolérance à l'absurdité de la doctrine, et qui, à travers leurs cris redoublés contre la persécution qu'ils éprouvaient, ne laissaient que trop voir avec quelle violence et quel plaisir ils sauraient l'exercer, si on leur en laissait les moyens et le pouvoir.*

Aussi, parmi tant de prélats que les jansénistes ont si constamment vilipendés depuis plus d'un siècle, pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Église, l'évêque de Luçon était un de ceux qui avaient la part la plus distinguée à leur dévote et implacable haine. Il fut très-souvent l'objet de leurs épigrammes

édifiantes, qui, à la vérité, ne valaient pas celles des *Provinciales*. Ils le déchiraient surtout régulièrement dans cette feuille hebdomadaire, qu'ils ont appelée *Nouvelles ecclésiastiques*, et qui après avoir été très-peu de temps une satire assez ingénieuse, n'est plus aujourd'hui, par un juste jugement de Dieu, qu'une satire ennuyeuse, et une triste rapsodie de mensonges fastidieux (3). Ceux qui, sans être jansénistes, sans prendre même le plus léger intérêt à leur doctrine, ne laissaient pas d'être de leurs amis, car les frondeurs le sont toujours des hommes persécutés, disaient de l'évêque de Luçon, que par la ferveur de son dévouement à la bulle, il payait le tribut de préjugé ou de commande que tout homme doit presque indispensablement à son état et à sa robe, et qu'il fallait bien qu'à travers l'homme aimable, le prélat laissât voir, c'était leur expression, un *petit bout d'oreille;* ils le lui auraient pardonné dans notre siècle où tant de prétendus apôtres de la religion poussent leur zèle fanatique jusqu'à la démence la plus absurde, et montrent, suivant le mot d'un philosophe, *des oreilles tout entières*.

NOTES.

(1) On aurait pris le comte de Bussi, à ses discours fatigans sur sa noblesse, non pour un homme du monde et de la cour, qui, ayant vécu dans la meilleure compagnie, devait en savoir le langage, mais pour un de ces gentilshommes de province, qui n'ayant jamais à la bouche que leurs aïeux et leurs quartiers, se croient formés d'un autre limon que le reste de l'espèce humaine, dont ils sont, si on peut parler ainsi, le *caput mortuum* par leur inutilité.

L'occupation chérie du comte de Bussi dans sa retraite forcée était d'écrire sa généalogie, et de faire sur ce grand sujet les plus profondes recherches. C'est ce qu'on voit par ses lettres à madame de Sévigné sa cousine, et par les réponses de madame de Sévigné, qui, de son côté, paraît prendre un grand intérêt à cet important ouvrage, que le comte de Bussi se proposait de lui dédier. *J'aime fort*, lui dit-elle, *que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie. L'abbé de Coulanges veut aussi travailler à nos Rabutins; écrivez-lui quelque chose qui puisse embellir son histoire... Le cardinal de Retz est ici; il a les généalogies dans la tête: je serais ravie qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous lui donnez... Je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier... En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ce sont des vérités qui font plaisir... Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, qui était, il y a plus de cinq cents ans, des*

plus considérables de son pays, et dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête ; tout le reste est fort agréable... Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée et touchée d'une véritable joie, etc. On voit par ces différens traits que madame de Sévigné, si pleine d'ailleurs de grâce et d'agrémens, n'était pas exempte des petitesses de la vanité. On le voit peut-être mieux encore à l'extase où elle est, dans quelques autres lettres, devant le cordon bleu du comte de Grignan son gendre presque aussi sottement glorieux que le comte de Bussi son cousin : on le voit surtout au transport de joie et d'admiration avec lequel elle redit quelques paroles très-communes dont Louis XIV l'avait *honorée* à une représentation d'*Esther*. Vaine et pauvre espèce humaine ! Gardons-nous bien pourtant d'effacer de ces lettres les traits que nous venons d'y rapporter ; madame de Sévigné s'y peint au naturel, et le naturel est si précieux, parce qu'il est si rare ! Elle nous laisse voir au moins, avec une naïveté qui même a ses grâces, cette vanité puérile que ses grâces lui font pardonner, et que tant d'autres montrent avec sottise, ou cachent avec maladresse. Avouons même que c'est un mouvement bien excusable, surtout dans les femmes, de faire valoir tous leurs avantages ; et comme la naissance en est un très-réel, ne soyons pas plus étonnés de voir qu'elles s'en prévalent, que de l'esprit ou de la beauté. Les hommes sont-ils plus philosophes qu'elles ? Les philosophes mêmes le sont-ils sur ce qui flatte et chatouille leur amour-propre ?

Le comte de Bussi, dans sa douloureuse solitude, avait entrepris de répondre aux *Provinciales*, pour faire sa cour aux jésuites, et obtenir, par leur crédit, son rappel à Versailles ; mais un peu de réflexion le fit bientôt renoncer à ce projet, malgré l'avantage qu'il croyait y entrevoir. Il eut l'esprit de sentir qu'on ne répond jamais avec succès à une excellente plaisanterie, si ce n'est par une autre ; ce qui n'était pas facile vis-à-vis d'un écrivain tel que Pascal. Il se tut donc, et fit bien.

Il eut encore le chagrin d'éprouver quelque ingratitude de la part de ses enfans, pour qui il avait fait, dans cette même retraite, son pieux ouvrage sur la manière de supporter *chrétiennement* les afflictions. Ces enfans, peu dévots sans doute, trouvèrent que cette production faisait peu d'honneur aux talens de leur père. Ils aimèrent mieux lire son *Histoire amoureuse des Gaules*, que l'édifiante réparation faite par l'auteur, et jugèrent que le style de Pétrone était plus le sien que celui du Père Busée ou du Père Crasset.

(2) Tout le monde sait le mot de cet athée, qui disait à un autre : *Savez-vous pourquoi on vous persécute, tandis qu'on me laisse en repos ? C'est que vous êtes un athée* janséniste, *et moi un athée* moliniste. J'ai connu un homme de lettres qui, se faisant un triste honneur de ne pas croire en Dieu, ne parlait qu'avec indignation de la doctrine des molinistes, et qu'avec respect de celle de S. Augustin sur la grâce ; et j'entendais dans le même temps des jésuites tourner très-indécemment ce Père de l'Eglise en ridicule.

(3) On peut juger de la valeur de cette *Gazette ecclésiastique* par le résumé qu'en faisait un philosophe. *Ce malheureux auteur*, disait-il, *écrit toutes les semaines; il se permet tout, et jamais on ne cite un seul trait de lui.* Ce silence est la plus grande humiliation que puisse essuyer un satirique. Pour être plaisant, et par conséquent lu, il ne suffit pas d'être amer, il faut être gai, si l'on peut; mais *hoc opus, hic labor est;* la gaieté est comme la grâce des jansénistes, elle n'est pas donnée à tous; et des injures sont plus aisées à trouver que de bonnes plaisanteries.

ÉLOGE DU DUC D'ESTRÉES [1].

Son éloge se trouve dans l'histoire de l'Académie des belles-lettres, dont il était membre. Mais on y a omis un trait qui fait le plus grand honneur à sa mémoire, et que nous avons rapporté dans l'éloge de Montesquieu [2]; c'est le courage avec lequel le maréchal d'Estrées défendit et soutint cet illustre ami, en butte à une cabale sourde et puissante, qui, en voulant lui fermer les portes de l'Académie Française, travaillait bien plus contre la compagnie que contre ce philosophe célèbre. Puissent l'Académie et les lettres éprouver souvent les effets d'un pareil courage! Nous en avons des exemples récens, consignés avec reconnaissance dans nos registres. Nous avons vu deux de nos plus respectables académiciens, le duc de Nivernois et le prince de Beauveau, défendre avec succès auprès du feu roi, deux hommes de lettres, contre lesquels on lui avait inspiré des préventions peu favorables, dont ce prince reconnut bientôt l'injustice (1). Néanmoins, en applaudissant à des démarches si nobles et si dignes d'être imitées, nous ne voudrions pas assurer avec Voltaire, qu'il *se trouvera toujours en France, malgré la cabale et l'envie, des âmes nobles et éclairées qui sauront rendre justice aux talens....* (2). Quoiqu'il n'y ait guère d'homme puissant qu'on n'ait loué de son amour pour les lettres dans quelque épître dédicatoire, comme il n'y a guère de tyran qu'on n'ait loué pour ses vertus, et de prince imbécile qu'on n'ait loué pour son génie, le nombre de ces prétendus amateurs des lettres est beaucoup moins grand qu'on ne pense. La plupart ont été en effet très-

[1] Victor-Marie d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France, né à Paris, le 30 novembre 1660; reçu le 23 mars 1715, à la place de César, cardinal d'Estrées; mort le 28 décembre 1737.

[2] *Voyez* cet éloge.

indifférens au progrès des lumières; plusieurs y ont nui, parce qu'ils le redoutaient, disait si bien Duclos, comme les voleurs de nuit redoutent les réverbères; plusieurs même ont haï les talens en feignant de les aimer (3). Le maréchal d'Estrées n'était pas de ce nombre. Il aimait les lettres en apparence et en effet, et son apologie du sage Montesquieu en est la preuve.

Après avoir rendu au courage *littéraire* de ce digne académicien la justice que nous lui devons, il nous sera permis d'ajouter à tout ce qu'on sait de son courage *militaire* (4), que ce courage ne se bornait pas à braver la mort dans les combats, qu'il se montrait jusque dans les maladies les plus cruelles, et qu'il allait même jusqu'à la gaieté. Le maréchal d'Estrées se fit tailler de la pierre, et fut dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très-peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleuses la dévotion d'une âme pusillanime, envoya savoir de ses nouvelles en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui : *Qu'il s'en garde bien*, répondit le maréchal, *il gâterait tout*. Ces sortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand capitaine, que tant d'autres traits de commande et de parade si pompeusement étalés par les historiens. C'est là ce qu'on cherche et qu'on aime dans les vies de Plutarque, bien plus que des récits de siéges et de batailles.

On fit sur les billets d'enterrement du maréchal d'Estrées la même omission dont nous avons déjà parlé à l'article du président de Mesmes; on y oublia son titre d'académicien : sa respectable famille ne montra pas moins d'empressement à réparer cette faute, qu'en avait montré celle de M. de Mesmes; elle assura l'Académie du regret qu'elle avait de l'omission d'un titre auquel le maréchal d'Estrées *attachait un très-grand prix;* et les mânes de cet illustre confrère, qui, de son vivant, avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime, semblèrent encore nous dire après sa mort : *Je suis toujours avec vous*.

NOTES.

(1) Messieurs l'abbé Delille et Suard ayant été élus par l'Académie le 7 mai 1772, à la place de MM. Bignon et Duclos, le roi, prévenu contre ces deux hommes de lettres par des hommes qui ne l'étaient guère, jugea à propos de refuser, ou plutôt de différer son consentement à cette élection. Mais bientôt, mieux informé et détrompé entièrement par le duc de Nivernois et le prince de Beauveau, il rendit à

l'Académie, au bout de six semaines, la liberté de les élire. M. Suard voulait marquer publiquement sa reconnaissance à ses défenseurs, dans son discours de réception à l'Académie; leur modestie lui a fermé la bouche, et l'a forcé de renfermer ses sentimens au fond de son cœur. Nous acquittons ici, à la vérité bien faiblement, la dette qu'il n'a pu leur payer.

(2) Voyez la lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu, imprimée à la tête de la tragédie des *Lois de Minos*. Cette lettre contient des traits remarquables. « A qui appartient-il plus qu'à vous, dit ce célèbre » écrivain, d'être le soutien des gens de lettres ?... C'est un devoir » attaché à votre nom... Quelles autres mains que les vôtres sont faites » pour écarter du trône la calomnie qui s'en rapproche toujours, quoique » toujours chassée?... et quelle gloire serait-ce pour vous, dans un âge » où l'ambition est assouvie, et où les vains plaisirs ont disparu comme » un songe, d'être, dans un loisir honorable, le père de vos confrères? » l'âme du grand Armand s'applaudirait alors plus que jamais d'avoir » fondé l'Académie Française. » Voltaire écrivait cette lettre en 1773, un an avant la mort du roi, et un an après l'exclusion momentanée de MM. Delille et Suard, à laquelle on accusait quelques personnes de la cour d'avoir contribué par leurs délations.

(3) Quelque tristes que ces réflexions puissent être, et quelque utile qu'il fût de les présenter dans un plus grand détail, nous sommes bien éloignés de nous permettre ici aucune application, ne voulant faire la satire ni des vivans ni des morts; nous avouerons cependant que parmi les hommes de notre siècle qui ont été crus ou appelés Mécènes, nous en avons connu deux, sans prétendre exclure les autres, qui ont *véritablement* aimé les lettres, et qui tous deux n'existent plus; car nous ne voulons, encore une fois, nommer aucun vivant, dans la crainte d'offenser, contre notre intention, ceux que nous ne nommerions pas. Ces deux hommes, dont la mémoire doit être chère aux lettres par l'intérêt réel qu'ils y ont pris, sont le chancelier d'Aguesseau et Turgot.

Il ne manqua rien à Turgot de tout ce que les lettres peuvent désirer dans un homme en place; lumières étendues, savoir profond, esprit supérieur, probité sévère, mépris des préjugés de toute espèce, zèle actif pour l'avancement des connaissances en tout genre, surtout pour le progrès des lumières. Mais les lettres, la nation et l'humanité n'ont joui qu'un moment d'un homme si rare et si digne de tous leurs regrets.

Les talens, si souvent persécutés par la haine, sont trop souvent dans le cas de s'appliquer le mot de Tacite : *Per amicos oppressi* (opprimés par leurs amis même); et la philosophie, tantôt vexée, tantôt mal servie, le plus souvent négligée, est presque toujours réduite à prendre pour sa devise cette triste maxime de la fable, ou plutôt de la raison et de l'expérience :

Ne t'attends qu'à toi seul.

(4) On peut voir dans l'éloge du maréchal d'Estrées (*Histoire de l'Académie des belles-lettres*, année 1737) le détail intéressant des exploits militaires de cet académicien; détail qui n'est point de notre sujet, mais auquel nous ne prenons pas moins d'intérêt comme Français et citoyens. Le maréchal d'Estrées était aussi de l'Académie des sciences, et nous sommes surpris de ne point trouver son éloge dans l'histoire de cette compagnie. Fontenelle, il est vrai, s'est quelquefois dispensé de cette tâche, mais pour des académiciens beaucoup moins louables que celui-ci. La mémoire du maréchal d'Estrées et l'histoire de l'Académie ont presque également perdu à cette réticence. En effet, quel sujet plus digne de la plume du philosophe Fontenelle, que le tableau qu'il avait à faire, dans le maréchal d'Estrées, du courtisan noble et généreux, du guerrier brillant, et de l'amateur éclairé des lettres!

ÉLOGE DE LA TREMOUILLE [1].

Le duc de La Tremouille avait pour bisaïeule maternelle la célèbre marquise de La Fayette, qui s'est rendue immortelle par les deux romans de *la princesse de Clèves* et de *Zaïde* [2], et qui fut l'un des ornemens de ce beau siècle de Louis XIV, si fécond en grands hommes dans tous les genres. Le petit-fils de cette femme illustre hérita de son esprit et de ses grâces. Les preuves qu'il en donna dès sa jeunesse, les agrémens qu'il portait dans la société, l'élégance noble avec laquelle il parlait sa langue, l'étude éclairée qu'il avait faite de nos meilleurs écrivains, le goût avec lequel il sentait et appréciait leurs beautés, enfin le désir qu'il témoigna de venir cultiver et perfectionner dans le sanctuaire des muses ses talens naturels, lui ouvrirent de très-bonne heure l'Académie; mais elle eut la douleur de perdre au bout de trois ans ce jeune académicien, qui dans ce court espace de temps avait su gagner les cœurs de ses confrères, et qui emporta dans le tombeau leur estime et leurs regrets. Cependant, quoiqu'enlevé au commencement de sa course, il n'est point d'âme sensible et vertueuse qui ne doive envier une mort telle que la sienne. Il périt victime de la tendresse conjugale. Madame la duchesse de La Tremouille fut attaquée de la petite-vérole,

[1] Charles-Armand-René de La Tremouille, duc de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né à Paris, le 14 janvier 1708; reçu le 6 mars 1738, à la place de Victor-Marie d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France; mort le 23 mai 1741.

[2] *Voyez* l'article de Ségrais.

qu'elle craignait beaucoup. Le duc de La Tremouille, pour la persuader qu'elle n'avait pas la maladie qu'elle redoutait si fort, résolut de s'enfermer avec elle, et voulut être sa principale garde, malgré le juste effroi que lui inspirait à lui-même ce cruel fléau de l'humanité; il gagna la petite-vérole, et il en mourut au bout de quelques jours, avec les sentimens de la résignation la plus édifiante, et en faisant à l'Être suprême, juge et rémunérateur des vertus, le sacrifice le plus entier de sa vie (1).

La politesse séduisante et l'aménité de mœurs qui relevaient dans le duc de La Tremouille les grâces de l'esprit, n'empêchèrent pas qu'il n'eût des ennemis, ou plutôt contribuèrent à lui en donner par le succès même que lui procuraient ses agrémens. Revêtu d'une des principales charges de la cour, aimé du roi, recherché des sociétés les plus brillantes, il habitait un pays où on ne laisse pas voir impunément quelque supériorité sur les autres. Il fut l'objet de la satire la plus cruelle comme la plus injuste; ne pouvant lui disputer ses talens aimables, la méchanceté voulut lui en ôter de plus essentiels; on ne rougit pas de lui contester les qualités militaires, malgré les preuves qu'il en avait données en plusieurs occasions (2). Mais la réponse la plus tranchante à ces imputations odieuses est l'attachement tendre et respectueux que lui témoignèrent les officiers du régiment qu'il commandait, sentimens qu'ils n'auraient pas accordés à un chef peu digne d'être à leur tête. Ainsi les épigrammes dont on a cherché à flétrir le duc de La Tremouille, bien loin de nuire à sa mémoire, doivent être pour lui un nouveau titre d'estime, et nous avons regardé comme un devoir sacré pour nous d'en effacer jusqu'à la plus légère impression. Malheur aux hommes que l'envie paraît oublier, et que la calomnie épargne! cette indulgence est pour eux une triste attestation de médiocrité, et nous citerons à cette occasion le mot d'un philosophe au sujet d'un autre jeune courtisan qu'il voyait loué de tout le monde. *Parmi tant d'éloges*, disait-il, *une chose me fait de la peine; je ne lui connais pas un ennemi, et je n'en ai jamais entendu dire de mal à personne.* Il n'y aurait peut-être de vraiment loué par ces éloges négatifs que des hommes en place sur qui la médisance ou la calomnie ne trouveraient point à s'exercer. Mais où sont-ils?

Le duc de La Tremouille était premier gentilhomme de la chambre du roi, et en cette qualité chargé de la surintendance générale des spectacles, et de la direction des deux troupes de comédiens. Il serait à souhaiter que ceux qui ont cette classe d'hommes dans leur dépendance, fissent de leur crédit et de

leur place le plus noble usage auquel ils pussent l'employer, celui de veiller aux intérêts des gens de lettres, qui en faisant vivre les comédiens, se plaignent d'en éprouver souvent *la dureté, les caprices et l'ingratitude;* c'est aux supérieurs respectables de nos acteurs, qu'il appartient de mettre les auteurs dramatiques à l'abri des dégoûts humilians que le talent essuie dans cet aréopage, et d'empêcher que les écrivains, dont les ouvrages honorent la nation, ne soient vexés et rebutés par ceux qui leur doivent leur existence, et qui ont paru trop souvent oublier leurs bienfaiteurs [1].

NOTES.

(1) Quel bonheur pour le duc de La Trémouille, et pour une famille à qui il était cher, s'il avait pu connaître et mettre en usage cette précieuse sauve-garde de l'inoculation, que le préjugé et la superstition s'efforcent tant de décréditer, et qui finira par triompher tôt ou tard, parce que la *raison*, comme l'a dit un sage, *doit finir toujours par avoir raison!* C'est au temps seul à lui faire gagner sa cause; car malgré l'exemple de presque tous les princes de l'Europe, qui ont subi l'inoculation avec succès, exemple si propre en apparence à entraîner la multitude, le préjugé et la superstition trouvent encore de la force et de l'appui pour retarder l'effet d'une leçon si puissante; les ennemis des lumières et des peuples ne savent combattre ou décrier l'autorité, que pour empêcher le bien qu'elle voudrait faire.

(2) « Le duc de La Tremouille eut son chapeau percé d'une balle de » mousquet à l'attaque du château de Milan, reçut une contusion à » celle du château de Colorno, fut blessé légèrement à la bataille de » Parme; et à celle de Guastalla, étant tombé dans un fossé, il fut » foulé aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut été relevé, » de continuer à combattre, jusqu'à ce que s'étant trouvé mal de la » chute qu'il avait faite, il fut obligé de se retirer. » (*Voyez* le Dictionnaire de Moreri, à l'article de La Tremouille.)

Sans nous étendre davantage sur les qualités militaires de notre aca-

[1] On a vu les Comédiens français représenter successivement sur leur théâtre, en 1782, plusieurs pièces où des hommes de lettres très-distingués, très-estimables, auteurs même d'ouvrages qu'on représente très-fréquemment, étaient désignés de la manière la plus claire, et exposés à la risée de la multitude. Toute la littérature a de plus été instruite de l'espèce de procès qui s'est élevé en 1780 entre les auteurs dramatiques et les comédiens, sur l'injustice que les premiers se plaignaient d'essuyer relativement à l'honoraire de leurs ouvrages. Ce procès n'est pas terminé, et les gens de lettres qui se croient très-fondés dans leurs plaintes, y ajoutent celle de n'avoir pu encore obtenir justice.

démicien, qui ne sont point ici l'objet de son éloge, il est plus convenable à notre sujet de dire et même de prouver qu'il faisait des vers très-agréables. Nous citerons pour exemple les deux chansons qui suivent.

Dans ces hameaux il est une bergère
Qui soumet tout au pouvoir de ses lois;
Ses grâces orneraient Cythère,
Le rossignol est jaloux de sa voix.
J'ignore si son cœur est tendre;
Heureux qui pourrait l'enflammer!
Mais qui ne voudrait pas aimer,
Ne doit ni la voir ni l'entendre.

Autre.

Dans ces prés fleuris, une abeille
Vole et vient s'enrichir d'un précieux butin;
Mais voit-on sur la fleur les traces du larcin?
Le baiser que j'ai pris sur ta bouche vermeille,
En me rendant heureux, te laisse ta beauté;
Rose aimable, je suis l'abeille,
Mon bonheur ne t'a rien coûté.

ÉLOGE DE J. B. DUBOS [1].

L'ABBÉ Dubos est un de ces hommes de lettres qui ont eu plus de mérite que de réputation. Les écrivains de la classe opposée sont en plus grand nombre; ceux-ci, avec peu de talens, en ont un qui les remplace, celui de se faire valoir; ceux-là ignorent ou dédaignent l'art de mettre leurs talens en œuvre, et de les produire au grand jour. On ne saurait pourtant dire que cet art ait été entièrement négligé par l'abbé Dubos. Il ne sut point à la vérité suppléer au mérite par le manége et par l'intrigue, il n'avait pas besoin de cette méprisable ressource; mais il ne fut pas non plus du nombre des littérateurs timides, qui ont gardé pour eux-mêmes, et comme enfoui leurs richesses; il a, dans plus d'un genre, donné des preuves remarquables de la variété, de l'étendue de ses connaissances : érudition, histoire, matières de goût, il a publié sur ces différens objets des ouvrages bien reçus par le public. Néanmoins, dans aucun des sujets qu'il a traités, il n'a montré cette supériorité de génie qui tire un écrivain, je ne dis pas de la foule, car l'abbé Dubos ne doit pas y

[1] Abbé de Ressons, né à Beauvais en décembre 1670; reçu le 3 février 1720, à la place de Charles-Claude Genest; élu secrétaire perpétuel à la place d'André Dacier, le 19 novembre 1722; mort le 23 mars 1742.

être mis, mais des auteurs estimables assis au second rang. S'il eut le mérite de joindre la philosophie au savoir, d'autres ont été ou des savans plus profonds, ou des philosophes distingués; s'il fut historien judicieux et fidèle, d'autres ont écrit l'histoire avec plus de chaleur et d'intérêt; si dans les beaux arts il s'est montré un excellent juge, d'autres en ont exposé les principes avec moins de sagacité peut-être, mais avec plus d'éloquence ou d'agrément. Enfin, il est un exemple que pour faire ouvrir en sa faveur les cent bouches de la Renommée, il vaut mieux mériter la première place dans un seul genre, que d'en ambitionner une dans plusieurs genres à la fois; qu'il n'y a tout au plus d'exceptés de cette règle que les Pascal, les Leibnitz, les Voltaire, et quelques hommes privilégiés qui leur ressemblent.

La vie de l'abbé Dubos a, pour ainsi dire, été double; elle fut d'abord presque uniquement politique et active, ensuite purement littéraire et paisible. Jeune encore, il essaya de la théologie; mais il se dégoûta bientôt des puérilités scolastiques pour une étude plus intéressante et plus utile, celle du droit public et des intérêts de l'Europe : les progrès qu'il y fit, lui valurent l'avantage d'être connu et goûté de M. de Torci, ministre des affaires étrangères dans les dernières années du règne de Louis XIV, c'est-à-dire, dans des temps malheureux et difficiles, où cette partie exigeait plus de talens et de vertus que jamais. Ce ministre, qui joignait au mérite propre à sa place, la modestie et la probité, cherchait les mêmes qualités dans ceux qu'il destinait à travailler sous ses ordres; il s'attacha l'abbé Dubos, et l'employa utilement dans plusieurs affaires secrètes. Le duc d'Orléans régent, et le cardinal Dubois, firent de ses talens le même usage, et avec le même succès. L'État récompensa comme il le devait un citoyen qui l'avait si bien servi. Il obtint, ou plutôt il eut, sans avoir rien demandé, des pensions et des bénéfices, qui furent le prix flatteur de ses travaux et de son zèle, et qui suffisaient aux désirs d'un philosophe. Il avait été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Angleterre et en Hollande, pour engager à la paix, s'il était possible, ces deux puissances redoutables, que la vengeance et la haine animaient alors contre la France, bien plus encore que l'ambition et la politique. Pendant le cours de ces négociations, il publia un ouvrage qui avait pour titre : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Cette production, fort applaudie, comme elle devait l'être, par le ministère de France, ne fit changer le ministère britannique ni de conduite, ni de système. L'auteur faisait à ce ministère et à la nation anglaise des prédictions funestes, que par malheur

l'événement ne justifia pas; les ennemis de Louis XIV furent partout heureux et vainqueurs; et un plaisant dit à ce sujet, que pour répondre à l'écrivain prophète et à ses conseils charitables, il ne fallait que le titre même de son ouvrage : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus par l'abbé Dubos* (1).

Cet essai, plus politique que littéraire, n'était pas le premier fruit de sa plume; il avait donné, près de dix ans auparavant, l'*Histoire des quatre Gordiens*, contre l'opinion commune qui n'en admettait que trois. Les preuves dont il appuyait l'existence du quatrième Gordien, furent attaquées par plusieurs savans, et malgré toute l'érudition dont il fortifia ces preuves, l'opinion ancienne semble avoir prévalu. Heureusement il importe assez peu au genre humain qu'il y ait eu trois Gordiens ou davantage. Si les princes de ce nom eurent quelques qualités estimables, s'ils méritent de n'être pas confondus avec cette foule de despotes imbéciles ou féroces, qui ont avili et opprimé l'espèce humaine, leurs bonnes qualités furent peu utiles au bien des peuples; le vrai bonheur des hommes eût été d'avoir quatre Titus, quatre Trajan et quatre Marc-Aurèle; mais les Titus, les Marc-Aurèle et les Trajan, sont plus rares que les Gordiens.

Critiqué comme antiquaire, et malheureux dans ses prédictions comme politique, l'abbé Dubos se jeta dans une autre carrière; il crut devoir choisir un objet de travail, qui, sans avoir l'obscurité de l'histoire ancienne, n'eût pas aussi l'inconvénient de toucher à des événemens trop proches de nos jours. Il écrivit l'*Histoire de la ligue de Cambrai*, où il développe avec beaucoup de détail et de netteté les motifs, les progrès et la dissolution rapide de cette fameuse alliance; il y fait voir par quelle suite d'événemens et d'intérêts les puissances les plus formidables, réunies d'abord pour écraser la fière et faible république de Venise, la laissèrent bientôt renaître et respirer, en se divisant pour le partage de sa dépouille. C'est là, comme le remarque judicieusement l'historien, le sort et la fin ordinaire des traités faits par de grands États pour en dévorer un autre. Il n'y a peut-être eu qu'un exemple unique d'une ligue entre plusieurs grandes puissances qui ait subsisté long-temps sans se rompre, et cet exemple est trop récent pour avoir été connu de l'abbé Dubos; c'est la ligue de la France, de l'Empire, de la Russie et de la Suède contre un seul prince, qui, attaqué durant six ans par cette ligue, a fait d'aussi heureux efforts pour la braver, que de vaines tentatives pour la dissoudre. Serait-ce parce qu'elle avait pour chefs des femmes animées par la vengeance, et qui se croyaient outragées par le prince qu'elles voulaient anéantir? Et faut-il en conclure que les femmes, déjà plus constantes que

les hommes dans leurs passions domestiques et privées, le sont aussi dans leurs passions royales et politiques?

L'abbé Dubos, après avoir fait ses preuves comme négociateur, comme érudit et comme historien, ambitionna une gloire d'un autre genre, et qui lui parut encore plus flatteuse, celle de connaisseur éclairé sur les objets les plus intéressans de la littérature et des beaux arts. Il obtint cette gloire par ses *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, où, sans aucune prétention pour lui-même aux talens des Raphaël et des Virgile, il s'est montré digne d'apprécier et de célébrer leurs productions. Cet ouvrage, plein de sagacité, de savoir et de goût, est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'auteur. L'abbé Dubos semble avoir démenti l'assertion tant répétée, et comme la plupart des assertions générales, moitié vraie, moitié fausse, qu'il faut être poëte pour bien parler de poésie, et peintre pour bien parler de peinture. Il n'avait jamais fait de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait, dit un illustre écrivain, beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup médité. Ses voyages dans les différentes parties de l'Europe, la connaissance qu'il avait des langues étrangères, ses conversations avec les artistes et les écrivains célèbres de chaque nation, les nombreux ouvrages de l'art qu'il avait eus sous les yeux, tous ces secours ajoutaient à ses lumières naturelles beaucoup de lumières acquises; et ses *Réflexions* sont comme le dépôt des richesses abondantes qu'il puisait ou dans son propre fonds, ou dans le commerce des hommes instruits qu'il avait fréquentés. On peut parler de la poésie et des beaux arts avec plus de feu, de grâce et d'élégance; mais on ne peut rendre ses idées avec plus de netteté, de précision et de justesse. Ses lecteurs peuvent quelquefois n'être pas de son avis dans les discussions fines et délicates où son sujet l'entraînait; mais il a le mérite rare de faire beaucoup penser, et on ne peut le combattre qu'en lui accordant son estime. Il a d'ailleurs eu l'art de tempérer la sécheresse, presque inévitable dans les matières didactiques, par un grand nombre de traits piquans et d'anecdotes intéressantes, qui soulagent et soutiennent l'attention en joignant l'agrément à l'utilité; par là il ménage à l'esprit des espèces de *repos*, que tout écrivain qui veut être lu et goûté doit avoir soin de placer de distance en distance, surtout s'il écrit pour des Français, dont la légèreté, incapable de se fixer longtemps sur le même objet, a besoin d'être soulagée et ranimée par des momens de distraction et de relâche. Enfin, cet excellent ouvrage porte partout l'empreinte d'un amateur vraiment digne de ce nom, d'un bel esprit philosophe et d'un savant qui a connu les Grâces. L'auteur discute plusieurs questions intéressantes, et les

discute en écrivain capable de les traiter ; les principales ont pour objet cette imitation de la nature, qui est le fondement de tous les beaux arts; imitation que les anciens ont tant prescrite et surtout tant pratiquée, et que de grands connaisseurs modernes ont cru ou voulu nous donner comme un principe nouveau. L'abbé Dubos examine le genre de plaisir que cette imitation nous procure, en nous remettant sous les yeux, non la nature brute et uniforme, mais la nature choisie, embellie même, en un mot, la belle nature, plus aisée peut-être à distinguer qu'à définir; il détermine les bornes que le peintre et le poëte doivent se prescrire en l'imitant, afin que le sentiment agréable qu'elle doit exciter par ce tableau, ne devienne pas un sentiment pénible; les caractères du *génie*, dont tant d'écrivains ont parlé, comme tant d'hommes parlent des terres australes, et qui consistent dans le talent de l'invention joint à l'étendue et à la profondeur; les avantages que le goût peut tirer de l'observation éclairée des règles; et les entraves où l'observation trop scrupuleuse de ces mêmes règles peut resserrer et étouffer le génie; les causes qui ont rendu quelques siècles si féconds, et quelques autres si stériles en artistes célèbres; celles qui font que les grands hommes en tout genre paraissent ordinairement tout à la fois comme l'effet d'une fermentation générale de la nature, excitée tout à coup dans une nation par l'action et l'énergie des circonstances; l'incertitude et l'espèce de fluctuation que les causes morales produisent quelquefois dans les jugemens du public, qui ne prennent une consistance assurée que dans les momens de calme où reparaissent enfin la lumière et la justice; l'influence, souvent si puissante, de ces mêmes causes sur les jugemens des artistes, et le tort, au moins passager, qu'elles peuvent faire à ces jugemens; enfin, l'avantage dont jouissent les grands poëtes d'être lus et admirés dans tous les âges, tandis que les philosophes les plus célébrés de leurs temps sont enfin oubliés avec leurs opinions; ce qui ne doit pourtant s'entendre que des philosophes qui ont plus songé à établir des systèmes que des vérités. L'abbé Dubos paraît surtout s'être occupé avec soin de la question philosophique, *Si la discussion est préférable au sentiment pour juger les ouvrages de goût;* question si souvent agitée, et à laquelle peut-être il ne faut répondre que ces deux mots : *Sentez d'abord, et discutez ensuite;* car si le sentiment a bien jugé, la discussion confirmera l'arrêt qu'il a rendu.

Quelque estimable cependant que soit cet ouvrage, on ne doit pas tout-à-fait le juger relativement à l'état présent de notre littérature, et aux idées lumineuses que nous avons acquises sur les différens objets du goût. Il faut se souvenir que ces idées,

approfondies et analysées de nos jours par plusieurs excellens esprits, étaient alors ou ignorées ou peu connues; et tenir compte à l'abbé Dubos d'avoir su le premier en entrevoir plusieurs, en développer quelques unes, répandre, pour ainsi dire, la semence qui en a fait naître de nouvelles. En un mot, cette production saine et féconde de notre académicien, offrant partout des principes sûrs et solides en matière de goût, et traçant aux écrivains et aux artistes la voie dont ils ne doivent jamais s'écarter, ressemble à ces colonnes miliaires qui, chez les Romains, indiquaient les grandes routes, et éloignaient les voyageurs des chemins détournés. Aussi le succès que l'ouvrage obtint, produisit tout l'effet que l'auteur pouvait en attendre; il lui ouvrit les portes de cette compagnie, dont le suffrage fut confirmé et même prévenu par celui du public.

Le zèle avec lequel il remplit les devoirs attachés à ce titre, son assiduité, ses connaissances, son caractère doux et modeste, déterminèrent l'Académie, après la mort de Dacier, à l'élire pour secrétaire d'une voix unanime. Avant d'obtenir cette dernière place, il avait mis le sceau, pour ainsi dire, au choix de cette compagnie, par plusieurs éditions de ses *Réflexions sur la Poésie et la Peinture,* où il ajoutait des vues nouvelles à celles qui avaient déjà donné tant de prix à son ouvrage. Il était néanmoins occupé, dans le même temps, d'un objet très-différent et presque opposé, mais très-intéressant pour notre histoire, des causes et des circonstances de l'*Établissement de la Monarchie française dans les Gaules.* Il donna au public, dans le plus grand détail, le fruit de ses recherches sur cette matière importante; il se propose de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules non en conquérans, mais à la prière de la nation, qui les appelait pour la gouverner. Cette opinion, exposée par l'abbé Dubos avec beaucoup d'art et de savoir, eut d'abord de zélés partisans; elle a eu depuis beaucoup de contradicteurs, à la tête desquels il en est un qui seul tiendrait lieu de beaucoup d'autres, l'auteur de l'*Esprit des Lois.* Cet écrivain célèbre a employé le dernier livre de son immortel ouvrage à réfuter ce système, qu'il appelle *un colosse immense, dont les pieds sont d'argile.* Nous n'entreprendrons point de juger ce colosse; c'est pour lui un assez grand honneur que l'illustre Montesquieu l'ait cru digne de ses coups; et l'abbé Dubos, quand il aurait succombé sous ce redoutable adversaire, aurait pu se regarder comme un autre Hector, vaincu par un autre Achille. Mais nous ignorons ce qu'il aurait pensé de cette réfutation, qui n'a paru que lorsqu'il ne pouvait plus ou s'y soumettre, ou la combattre. Les lettres et l'Académie l'avaient perdu quelques années auparavant.

Averti par la vieillesse qui s'approchait à grands pas, et par les infirmités qui la lui annonçaient, il pensait à se retirer dans sa patrie, pour y achever paisiblement et obscurément sa carrière, lorsqu'une maladie longue et douloureuse vint l'enlever à ses confrères et à ses amis. Il vit approcher la mort, non-seulement avec la plus grande tranquillité, mais avec une sorte de sérénité philosophique, comme l'heureuse fin des maux qu'il endurait, comme le tribut que tout homme doit à la nature, et comme un bienfait qu'elle accorde à ceux qui souffrent. Il répétait en mourant ce mot d'un ancien : *Que le trépas est une loi, et non pas une peine* (*Lex est, non pœna perire*) ; et il y joignait cette réflexion bien digne d'un sage, que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie, *les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, et enfin le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire*. Ses derniers momens lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avait hâté le terme. C'est une calomnie que sa mémoire partage avec celle de plusieurs grands hommes, et dont elle ne sera pas plus flétrie. L'abbé Dubos, qui savait que la douleur est la condition de vivre, se soumettait sans murmurer à cet arrêt irrévocable du sort; et s'il eût été capable d'oublier un moment son caractère de chrétien et de prêtre [1], pour souhaiter, à l'exemple d'un ancien philosophe, que la nature, qui nous a faits si malheureux, eût rendu le suicide moins pénible à notre faiblesse, il aurait fait un tel vœu, non pour user de cette coupable ressource, mais pour supporter plus aisément ses maux par la facilité même qu'il aurait eue de les finir.

NOTE.

(1) « Les desseins de la reine Anne pour le rappel du Prétendant, dit » un auteur moderne, furent rompus par la nation anglaise, dans la » crainte que le Prétendant arrivé au trône n'anéantît la dette natio- » nale, comme l'ouvrage d'une autorité illégitime. »

L'abbé Dubos l'avait maladroitement annoncé dans ses *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*. Il servit aussi mal le Prétendant, en prouvant que le chemin au trône lui serait fermé sans retour, si, à la mort de la reine Anne, l'union de l'Écosse et de l'Angleterre était consommée. L'écrit de l'abbé Dubos, répandu avec profusion dans les trois royaumes par le parti jacobite, y excita des alarmes d'autant plus

[1] Il n'était encore que diacre lorsqu'il mourut; mais il était au moment de se faire prêtre, pour s'acquitter plus complétement à Beauvais de tous les devoirs de chanoine.

réelles, qu'elles étaient fondées sur les intentions qu'on supposait au Prétendant pour la suppression de la dette nationale; et ces alarmes déterminèrent l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse. L'innocente imprudence de notre académicien prouve le danger de tout écrit polémique entre puissances ennemies.

Mais voici un trait plus remarquable et plus réfléchi du même ouvrage. « Lorsque tout le continent de l'Amérique septentrionale appartiendra à l'Angleterre, lorsqu'aux dépens de sa propre population elle sera parvenue à le peupler, comment en usera-t-elle avec ce nouvel Etat? en permettra-t-elle le commerce aux étrangers? laissera-t-elle ses Américains, libres des impôts qu'elle paye, se gouverner suivant les lois qu'ils se donneront, au mépris des actes du parlement de Westminster? leur permettra-t-elle les manufactures et le commerce avec l'étranger? En prenant ce parti, elle tirera peu d'avantages de ces colonies, ils seront tous pour l'étranger, et on ne s'apercevra chez elle de sa nouvelle conquête, que par la dépopulation et par la solitude qu'elle y laissera. Pour tirer de cette conquête des avantages qui puissent indemniser de ce qu'elle coûtera, il faudrait la gouverner sur le plan et sur les principes qu'a laissés Philippe II pour le gouvernement espagnol. Mais vouloir imposer un joug aussi pesant à un pays si florissant, éloigné de deux mille lieues de ses maîtres, et peuplé de têtes anglaises, ce serait le mettre dans la nécessité de le secouer; le pouvoir ne lui manquerait pas, il en aurait bientôt la volonté. »

L'abbé Dubos finit en ne donnant que dix ans de durée au règne de l'Angleterre sur sa conquête. Il a prédit ce que nous avons vu arriver.

ÉLOGE DE MASSILLON,

ÉVÊQUE DE CLERMONT[1].

Jean-Baptiste Massillon naquit à Hières en Provence, en 1663. Il eut pour père un citoyen pauvre de cette petite ville. L'obscurité de sa naissance, qui relève tant l'éclat de son mérite personnel, doit être le premier trait de son éloge; et l'on peut dire de lui comme de cet illustre Romain qui ne devait rien à ses aïeux: *videtur ex se natus* (*il n'a été fils que de lui-même*). Mais non-seulement son humble origine honore infiniment sa personne, elle honore encore plus le gouvernement éclairé, qui en l'allant

[1] Reçu à l'Académie le 25 février 1719, à la place de Camille Le Tellier, abbé de Louvois; mort le 28 septembre 1742.

chercher au milieu du peuple pour le placer à la tête d'un des plus grands diocèses du royaume, a bravé le préjugé assez commun, même de nos jours, que la Providence n'a pas destiné aux grandes places le génie qu'elle a fait naître aux derniers rangs. Si les distributeurs des dignités ecclésiastiques n'avaient pas eu la sagesse, ou le courage, ou le bonheur d'oublier quelquefois cet apophthegme de la vanité humaine, le clergé de France eût été privé de la gloire dont il est aujourd'hui si flatté, de compter l'éloquent Massillon parmi ses évêques.

Ses humanités finies, il entra dans l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans. Résolu de consacrer ses travaux à l'Eglise, il préféra aux liens indissolubles qu'il aurait pu prendre dans quelqu'un de ces ordres religieux si multipliés parmi nous, les engagemens libres que l'on contracte dans une congrégation, à laquelle le grand Bossuet a donné ce rare éloge, *que tout le monde y obéit sans que personne y commande*. Massillon conserva jusqu'à la fin de sa vie le plus tendre et le plus précieux souvenir des leçons qu'il avait reçues et des principes qu'il avait puisés dans cette société vraiment respectable, qui sans intrigue, sans ambition, aimant et cultivant les lettres par le seul désir d'être utile, s'est fait un nom distingué dans les sciences sacrées et profanes; qui persécutée quelquefois, et presque toujours peu favorisée [1] de ceux même dont elle aurait pu espérer l'appui, a fait, malgré ce fatal obstacle, tout le bien qu'il lui était permis de faire, et n'a jamais nui à personne, même à ses ennemis; enfin qui a su dans tous les temps, ce qui la rend encore plus chère aux sages, pratiquer la religion sans petitesse, et la prêcher sans fanatisme.

Les supérieurs de Massillon jugèrent bientôt par ses premiers essais, de l'honneur qu'il devait faire à leur congrégation. Ils le destinèrent à la chaire; mais ce ne fut que par obéissance qu'il consentit à remplir leurs vues; lui seul ne prévoyait pas la célébrité dont on le flattait, et dont sa soumission et sa modestie allaient être récompensées. Il est des talens pleins de confiance, qui reconnaissent, comme par instinct, l'objet que la nature leur destine, et qui s'en emparent avec vigueur; il en est d'humbles et de timides qui ont besoin d'être avertis de leurs forces, et qui, par cette naïve ignorance d'eux-mêmes, n'en sont que plus intéressans, plus dignes qu'on les arrache à leur obscurité modeste pour les présenter à la Renommée et leur montrer la gloire qui les attend.

Le jeune Massillon fit d'abord tout ce qu'il put pour se dérober à cette gloire. Déjà il avait prononcé, par pure obéissance, étant

[1] Il faut excepter ces derniers temps où l'autorité ecclésiastique et séculière a rendu plus de justice à cette congrégation.

encore en province, les oraisons funèbres de Villeroy, archevêque de Lyon, et de Villars, archevêque de Vienne : ces deux discours, qui n'étaient à la vérité que le coup d'essai d'un jeune homme, mais d'un jeune homme qui annonçait déjà ce qu'il fut depuis, eurent le plus brillant succès. L'humble orateur, effrayé de sa réputation naissante, et craignant, comme il le disait, le *démon de l'orgueil*, résolut de lui échapper pour toujours, en se vouant à la retraite la plus profonde, et même la plus austère. Il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfons, où l'on suit la même règle qu'à la Trappe, et il y prit l'habit. Pendant son noviciat, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Septfons, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette thébaïde un ouvrage si bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Septfons, en lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, et le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Ecriture, demeurât *caché sous le boisseau*. Il exigea qu'on fit quitter l'habit au jeune novice, il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et le plaça dans le séminaire de St.-Magloire, à Paris, en l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, et en se chargeant, disait-il, *de sa fortune*, que les vœux du jeune orateur bornaient à celle des apôtres, c'est-à-dire, au nécessaire le plus étroit, et à la simplicité la plus exemplaire.

Ses premiers sermons produisirent l'effet que ses supérieurs et le cardinal de Noailles avaient prévu. A peine commença-t-il à se montrer dans les églises de Paris, qu'il effaça presque tous ceux qui brillaient alors dans cette carrière. Il avait déclaré qu'*il ne prêcherait pas comme eux*, non par un sentiment présomptueux de sa supériorité, mais par l'idée, aussi juste que réfléchie, qu'il s'était faite de l'éloquence chrétienne. Il était persuadé que si le ministre de la parole divine se dégrade en annonçant d'une manière triviale des vérités communes, il manque aussi son but en croyant subjuguer, par des raisonnemens profonds, des auditeurs qui pour la plupart ne sont guère à portée de le suivre ; que si tous ceux qui l'écoutent n'ont pas le bonheur d'avoir des lumières, tous ont un cœur où le prédicateur doit aller chercher ses armes; qu'il faut, dans la chaire, montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que

pour l'affliger par la ressemblance ; et qu'enfin, s'il est quelquefois utile de l'effrayer et de le troubler, il l'est encore plus de faire couler ces larmes douces, bien plus efficaces que celles du désespoir.

Tel fut le plan que Massillon se proposa, et qu'il remplit en homme qui l'avait conçu, c'est-à-dire, en homme supérieur. Il excelle dans la partie de l'orateur, qui seule peut tenir lieu de toutes les autres, dans cette éloquence qui va droit à l'âme, mais qui l'agite sans la renverser, qui la consterne sans la flétrir, et qui la pénètre sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent, ces sophismes secrets dont elles savent si bien s'aider pour nous aveugler et nous séduire. Pour combattre et détruire ces sophismes, il lui suffit presque de les développer, mais il les développe avec une onction si affectueuse et si tendre, qu'il subjugue moins qu'il n'entraîne, et qu'en nous offrant même la peinture de nos vices, il sait encore nous attacher et nous plaire. Sa diction, toujours facile, élégante et pure, est partout de cette simplicité noble, sans laquelle il n'y a ni bon goût, ni véritable éloquence ; simplicité qui étant réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce, en emprunte encore des grâces nouvelles ; et, ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur, on sent que tant de beautés ont coulé de source, et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois, soit dans les expressions, soit dans les tours, soit dans la mélodie si touchante de son style, des négligences qu'on peut appeler heureuses, parce qu'elles achèvent de faire disparaître non-seulement l'empreinte, mais jusqu'au soupçon du travail. C'est par cet abandon de lui-même que Massillon se faisait autant d'amis que d'auditeurs ; il savait que plus un orateur paraît occupé d'enlever l'admiration, moins ceux qui l'écoutent sont disposés à l'accorder, et que cette ambition est l'écueil de tant de prédicateurs, qui chargés, si on peut s'exprimer ainsi, des intérêts de Dieu même, veulent y mêler les intérêts si minces de leur vanité (1). Massillon pensait, au contraire, que c'est un plaisir bien vide *d'avoir affaire*, suivant l'expression de Montaigne, *à des gens qui nous admirent toujours et fassent place*, surtout dans ces momens où il est si doux de s'oublier soi-même pour ne s'occuper que des être faibles et malheureux qu'on doit instruire et consoler. Il comparait l'éloquence étudiée des prédicateurs profanes *à ces fleurs dont les moissons se trouvent si souvent étouffées, et qui très-agréables à la vue, sont très-nuisibles à la récolte.*

On s'étonnait comment un homme voué par état à la retraite, pouvait connaître assez bien le monde pour faire des peintures

si vraies des passions, et surtout de l'amour-propre. *C'est en me sondant moi-même*, disait-il avec candeur, *que j'ai appris à tracer ces peintures*. Il le prouva d'une manière aussi énergique qu'ingénue, par l'aveu qu'il fit à un de ses confrères, qui le félicitait sur le succès de ses sermons. *Le diable*, lui répondit-il, *me l'a déjà dit plus éloquemment que vous*.

Massillon tirait un autre avantage de cette éloquence de l'âme, dont il faisait un si heureux usage. Comme il parlait la langue de tous les états en parlant au cœur de l'homme, tous les états couraient à ses sermons; les incrédules mêmes voulaient l'entendre; ils trouvaient souvent l'instruction où ils n'étaient allés chercher que l'amusement, et revenaient quelquefois convertis, lorsqu'ils n'avaient cru sortir qu'en accordant ou en refusant leurs éloges. C'est que Massillon savait descendre pour eux au seul langage qu'ils voulussent écouter, celui d'une philosophie purement humaine en apparence, mais qui trouvant ouvertes toutes les portes de leur âme, préparait les voies à l'orateur pour s'approcher d'eux sans effort et sans résistance, et pour s'en rendre vainqueur avant même de les avoir combattus.

Son action était parfaitement assortie au genre d'éloquence qu'il avait embrassé. Au moment où il entrait en chaire, il paraissait vivement pénétré des grandes vérités qu'il allait dire; les yeux baissés, l'air modeste et recueilli, sans mouvemens violens, et presque sans gestes, mais animant tout par une voix touchante et sensible, il répandait dans son auditoire le sentiment religieux que son extérieur annonçait; il se faisait écouter avec ce silence profond qui loue encore mieux l'éloquence que les applaudissemens les plus tumultueux. Sur la réputation seule de sa déclamation, le célèbre Baron voulut assister à un de ses discours; et s'adressant, au sortir du sermon, à un ami qui l'accompagnait : *Voilà*, dit-il, *un orateur, et nous ne sommes que des comédiens*.

Bientôt la cour désira de l'entendre, ou plutôt de le juger. Il parut, sans orgueil comme sans crainte, sur ce grand et dangereux théâtre; son début y fut des plus brillans, et l'exorde du premier discours qu'il y prononça est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de sa puissance et de sa gloire; vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, enivré d'encens et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte le passage de l'Ecriture qui semblait le moins fait pour un tel prince, *Bienheureux ceux qui pleurent*, et sut tirer de ce texte un éloge d'autant plus neuf, plus adroit et plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Evangile même, et tel qu'un apôtre l'aurait pu faire. *Sire*, dit-il au roi, *si le monde parlait ici à votre majesté, il ne lui dirait pas*, bienheureux ceux qui

pleurent. *Heureux*, vous dirait-il, *ce prince qui n'a jamais combattu que pour vaincre ; qui a rempli l'univers de son nom ; qui, dans le cours d'un règne long et florissant, jouit avec éclat de tout ce que les hommes admirent, de la grandeur de ses conquêtes, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de la sagesse de ses lois.... Mais, sire, l'Evangile ne parle pas comme le monde.* L'auditoire de Versailles, tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble ; aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration. Il ne manquait à ce morceau, pour en rendre l'impression plus touchante encore, que d'avoir été prononcé au milieu des malheurs qui suivirent nos triomphes, et lorsque le monarque, qui pendant cinquante années n'avait eu que des succès, ne répandait plus que des larmes (2). Si jamais Louis XIV a entendu un exorde plus éloquent, c'est peut-être celui d'un religieux missionnaire, qui paraissant pour la première fois devant lui, commença ainsi son discours : *Sire, je ne ferai point de compliment à votre majesté, je n'en ai point trouvé dans l'Evangile.*

La vérité, même lorsqu'elle parle au nom de Dieu, doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser. Massillon, persuadé de cette maxime, n'imita point quelques uns de ses prédécesseurs, qui, soit pour déployer leur zèle, soit pour le faire remarquer, avaient prêché la morale chrétienne, dans le séjour du vice, avec une dureté capable de la rendre odieuse, et d'exposer la religion au ressentiment de l'autorité orgueilleuse et offensée. Notre orateur fut toujours ferme, mais toujours respectueux, en annonçant à son souverain les volontés de celui qui juge les rois ; il remplit la mesure de son ministère, mais il ne la passa jamais ; et le monarque, qui aurait pu sortir de sa chapelle mécontent de la liberté de quelques autres prédicateurs, ne sortit jamais des sermons de Massillon, que *mécontent de lui-même*. C'est ce que le prince eut le courage de dire en propres termes à l'orateur ; éloge le plus grand qu'il pût lui donner, mais que tant d'autres, avant et depuis Massillon, n'ont pas même désiré d'obtenir, plus jaloux de renvoyer des juges satisfaits que des pécheurs convertis (3).

Des succès si multipliés et si éclatans eurent leur effet ordinaire ; ils firent à Massillon des ennemis implacables, surtout parmi ceux qui se regardaient comme ses rivaux, et qui voulant que la parole divine ne fût annoncée que par eux, se croyaient apparemment dispensés de prêcher d'exemple contre l'envie. Leur ressource était de fermer la bouche, s'il était possible, à un

concurrent si redoutable ; mais ils n'y pouvaient réussir qu'en accusant sa doctrine; et sur ce point délicat, Massillon ne laissait pas même de prétexte à leurs dispositions charitables. Il était à la vérité membre d'une congrégation dont les opinions étaient alors fort attaquées; plusieurs de ses confrères avaient été, par ce pieux motif, adroitement écartés de la chaire de Versailles. Mais les sentimens de Massillon, exposés chaque jour à la critique d'une cour attentive et scrupuleuse, n'offraient pas même le nuage le plus léger aux yeux clairvoyans de la haine ; et son orthodoxie irréprochable était le désespoir de ses ennemis. Déjà l'Eglise et la nation le nommaient à l'épiscopat; l'envie, presque toujours aveugle sur ses vrais intérêts, aurait pu, avec une politique plus raffinée, envisager cette dignité comme un honnête moyen d'enfouir les talens de Massillon, en le reléguant à cent lieues de Paris et de la cour ; elle ne porta pas si loin sa dangereuse pénétration, et ne vit dans l'épiscopat qu'une récompense brillante dont il lui importait de priver l'orateur qui en était digne. Elle fit pour y réussir un dernier effort, et jouit du triste avantage d'obtenir au moins un succès passager ; elle calomnia les mœurs de Massillon, et trouva facilement, suivant l'usage, des oreilles prêtes à l'entendre, et des âmes prêtes à croire. Le souverain même, tant le mensonge est habile à s'insinuer auprès des monarques les plus justes, fut, sinon convaincu, au moins ébranlé ; et ce même prince, qui avait dit à Massillon *qu'il voulait l'entendre tous les deux ans*, sembla craindre de donner à une autre église l'orateur qu'il s'était réservé pour lui.

Louis XIV mourut, et le régent, qui honorait les talens de Massillon, et qui méprisait ses ennemis, le nomma à l'évêché de Clermont ; il voulut de plus que la cour l'entendît encore une fois, et l'engagea à prêcher un carême devant le roi, alors âgé de neuf ans.

Ces sermons, composés en moins de trois mois, sont connus sous le nom de *Petit Carême* (4). C'est peut-être, sinon le chef-d'œuvre, au moins le vrai modèle de l'éloquence de la chaire. Les grands sermons du même orateur peuvent avoir plus de mouvement et de véhémence ; l'éloquence du *Petit Carême* est plus insinuante et plus sensible ; et le charme qui en résulte augmente encore par l'intérêt du sujet, par le prix inestimable de ces leçons simples et touchantes, qui destinées à pénétrer avec autant de douceur que de force dans le cœur d'un monarque enfant, semblent préparer le bonheur de plusieurs millions d'hommes, en annonçant au jeune prince qui doit régner sur eux, tout ce qu'ils ont droit d'en attendre. C'est là que l'orateur met sous les yeux des souverains les écueils et les malheurs du

rang suprême ; la vérité fuyant les trônes, et se cachant pour les princes mêmes qui la cherchent ; la confiance présomptueuse que peuvent leur inspirer les louanges, même les plus justes ; le danger presque égal pour eux de la faiblesse qui n'a point d'avis, et de l'orgueil qui n'écoute que le sien ; le funeste pouvoir de leurs vices pour corrompre, avilir et perdre toute une nation ; la détestable gloire des princes conquérans, si cruellement achetée par tant de sang et tant de larmes ; l'Être suprême enfin, placé entre les rois oppresseurs et les peuples opprimés, pour effrayer les rois et venger les peuples. Tel est l'objet de ce *Petit Carême*, digne d'être appris par tous les enfans destinés à régner, et d'être médité par tous les hommes chargés de gouverner le monde. Quelques censeurs sévères ont néanmoins reproché à ces excellens discours un peu d'uniformité et de monotonie. Ils n'offrent guère, dit-on, qu'une vérité à laquelle l'orateur s'attache et revient toujours, la bienfaisance et la bonté que les grands et les puissans du siècle doivent aux petits et aux faibles, à ces hommes que la nature a créés leurs semblables, que l'humanité leur a donnés pour frères ; et que le sort a fait naître malheureux. Mais sans examiner la justice de ce reproche, cette vérité est si consolante pour tant d'hommes qui gémissent et qui souffrent, si précieuse dans l'institution d'un jeune roi, si nécessaire surtout à faire entendre aux oreilles endurcies des courtisans qui l'environnent, que l'humanité doit bénir l'orateur qui en a plaidé la cause avec tant de persévérance et d'intérêt. Des enfans peuvent-ils se plaindre qu'on parle trop long-temps à leur père du besoin qu'ils ont de lui, et du devoir que la nature lui fait de les aimer ?

La même année où furent prononcés ces discours, Massillon entra dans l'Académie Française. L'abbé Fleury, qui le reçut en qualité de directeur, lui donna entre autres éloges celui d'avoir su se mettre à la portée du jeune roi dans les instructions qu'il lui avait destinées. *Il semble*, lui dit-il, *que vous ayez voulu imiter le prophète, qui pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, en mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant, et qui après l'avoir ainsi réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie.*

Ce même discours du directeur offre un second trait, aussi édifiant que remarquable. Massillon venait d'être sacré évêque ; aucune place à la cour, aucune affaire, aucun prétexte enfin ne pouvait le retenir loin de son troupeau. L'abbé Fleury, observateur inexorable des canons, ne vit, en recevant son nouveau confrère, que les devoirs rigoureux que l'épiscopat lui imposait ; les devoirs de l'académicien disparurent entièrement à

ses yeux ; loin d'inviter le récipiendaire à l'assiduité, il ne l'exhorta qu'à une absence éternelle ; et ce qui rendait le conseil plus sévère encore, il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés : *Nous prévoyons avec douleur*, lui dit-il, *que nous allons vous perdre* POUR JAMAIS *et que la loi* INDISPENSABLE *de la résidence va vous enlever sans retour à nos assemblées; nous ne pouvons plus espérer de vous voir, que dans les momens où quelque affaire* FACHEUSE *vous* ARRACHERA MALGRÉ VOUS *à votre Église* (5).

Ce conseil fut d'autant plus efficace, que celui qui le recevait se l'était déjà donné lui-même. Il partit pour Clermont, et n'en revint plus que pour des causes indispensables, et par conséquent très-rares. Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié. Il ne crut pas que l'épiscopat, qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire, fût pour lui une dispense d'y monter encore, et que pour avoir été récompensé, il dût cesser d'être utile. Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres, ces mêmes talens tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférait aux bruyans éloges des courtisans, l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile. Les plus éloquens peut-être de ses sermons sont les conférences qu'il faisait à ses curés (6). Il leur prêchait les vertus dont ils trouvaient en lui l'exemple, le désintéressement, la simplicité, l'oubli de soi-même, l'ardeur active et prudente d'un zèle éclairé, bien différente de ce fanatisme qui ne prouve que l'aveuglement du zèle, et qui en rend même la sincérité très-douteuse. Une sage modération était en effet son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler à sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites ; il les accoutumait à se supporter mutuellement, et presque à s'aimer ; il les faisait jouer ensemble aux échecs, et les exhortait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse (7). L'esprit de conciliation dont sa conduite était la preuve, et sa manière de penser bien connue sur le scandale de toutes les querelles théologiques, fit désirer au gouvernement qu'il essayât de rapprocher le cardinal de Noailles de ceux qui accusaient la doctrine de ce pieux archevêque ; mais l'impartialité qu'il montra dans cette négociation produisit son effet naturel, celui de mécontenter les deux partis (8). En vain il leur représenta que des hommes destinés par état à prêcher l'Evangile à leurs frères, ne devaient pas commencer par en violer un des principaux préceptes, *celui de l'union et de la paix ;* que leurs divisions, déjà si fâcheuses, sur l'*amour de Dieu*, ne les dispensaient pas de l'*amour du prochain ;* que ces disputes étaient à la fois, et pour les faibles un sujet de scandale, et pour les incré-

dules un sujet de triomphe, peu réel à la vérité, mais toujours affligeant par l'avantage apparent qu'ils en tirent; ces sages remontrances furent sans effet, et il apprit par sa propre expérience qu'il est souvent moins difficile de ramener des mécréans, que de concilier ceux qui auraient tant d'intérêt de se réunir pour les confondre.

Vivement pénétré des vraies obligations de son état, Massillon remplit surtout le premier devoir d'un évêque, celui qui le fait chérir et respecter de l'incrédulité même, le devoir, ou plutôt le plaisir si doux de l'humanité et de la bienfaisance. Il réduisit à des sommes très-modiques ses droits épiscopaux, qu'il aurait entièrement abolis, s'il n'avait cru devoir respecter le patrimoine de ses successeurs, c'est-à-dire, leur laisser de bonnes actions à faire. Il fit porter en deux ans vingt mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Tout son revenu appartint aux pauvres. Son diocèse en conserve le souvenir après plus de trente années, et sa mémoire y est honorée tous les jours de la plus éloquente oraison funèbre, des larmes de cent mille malheureux.

Il avait joui, dès son vivant, de cette oraison funèbre qu'il ne peut plus entendre. Dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : *vive notre père*. Aussi ce vertueux prélat disait-il souvent, que ses confrères ne sentaient pas assez quel degré de considération et d'autorité ils pouvaient tirer de leur état, que ce n'était ni par le faste, ni par une dévotion minutieuse, encore moins par les grimaces et les intrigues de l'hypocrisie, qu'ils pouvaient se rendre chers à l'humanité et redoutables à ceux qui l'oppriment, mais par ces vertus dont le cœur du peuple est le juge, et qui dans un ministre de la vraie religion retracent à tous les yeux l'Être juste et bienfaisant dont il est l'image.

Parmi les aumônes immenses qu'il a faites, il en est qu'il a cachées avec le plus grand soin, non-seulement pour ménager la délicatesse des particuliers malheureux qui les recevaient, mais pour épargner quelquefois à des communautés entières le sentiment, même le plus mal fondé, d'inquiétude et de crainte que ces aumônes pouvaient leur causer. Un couvent nombreux de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours; elles étaient résolues de périr plutôt que d'avouer cette affreuse misère, dans la crainte qu'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles étaient bien plus attachées qu'à leur vie. L'évêque de Clermont apprit en même temps, et leur indigence extrême, et le motif de leur silence. Pressé de leur donner des secours, il craignit de les alarmer en paraissant instruit de leur état; il envoya secrètement à ces religieuses une somme très-considérable, qui assurait

leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen d'y pourvoir par d'autres ressources ; et ce ne fut qu'après la mort de Massillon qu'elles connurent le bienfaiteur à qui elles étaient si redevables.

Non-seulement il prodiguait sa fortune aux indigens, il les assistait encore, avec autant de zèle que de succès, de son crédit et de sa plume. Témoin, dans ses visites diocésaines, de la misère sous laquelle gémissaient les habitans de la campagne, et son revenu ne suffisant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandaient, il écrivait à la cour en leur faveur ; et par la peinture énergique et touchante qu'il faisait de leurs besoins, il obtenait, ou des secours pour eux, ou des diminutions considérables sur les impôts (9). On assure que ces lettres sur cet objet intéressant sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de pathétique, supérieurs encore aux plus touchans de ses sermons : et quels mouvemens en effet ne devait pas inspirer à cette âme vertueuse et compatissante le spectacle de l'humanité souffrante et opprimée ?

Plus il respectait sincèrement la religion, plus il avait de mépris pour les superstitions qui la dégradent, et de zèle pour les détruire. Il abolit, non sans peine, des processions très-anciennes et très-indécentes, que la barbarie des siècles d'ignorance avait établies dans son diocèse, qui travestissaient le culte divin en une mascarade scandaleuse, et auxquelles les habitans de Clermont couraient en foule, les uns par une dévotion stupide, les autres pour tourner cette farce religieuse en ridicule. Les curés de la ville, craignant la fureur du peuple, d'autant plus attaché à ces pieuses comédies qu'elles sont plus absurdes, n'osaient publier le mandement qui défendait ces processions. Massillon monta en chaire, publia son mandement lui-même, se fit écouter d'un auditoire tumultueux qui aurait insulté tout autre prédicateur, et jouit par cette victoire du fruit de sa bienfaisance et de sa vertu.

Il mourut comme était mort Fénélon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742, que l'Église, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable (10).

Un événement assez récent, et bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon est précieuse, non-seulement aux indigens dont il a essuyé les larmes, mais à tous ceux qui l'ont connu. Il y a quelques années qu'un voyageur, qui se trouvait à Clermont, désira de voir la maison de campagne où le prélat passait la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien grand-vicaire, qui depuis la mort de l'évêque n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, où il ne devait plus retrouver celui qui l'habitait. Le

grand-vicaire consentit néanmoins à satisfaire le désir du voyageur, malgré la douleur profonde qu'il se préparait en allant revoir des lieux si tristement chers à son souvenir. Ils partirent donc ensemble, et le grand-vicaire montra tout à l'étranger. *Voilà*, lui disait-il les larmes aux yeux, *l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous.... Voilà le berceau où il se reposait en faisant quelques lectures.... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains....* Ils entrèrent ensuite dans la maison, et quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu les derniers soupirs : *Voilà*, dit le grand-vicaire, *l'endroit où nous l'avons perdu*, et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus et de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage.

On a aussi souvent comparé Massillon à Bourdaloue, qu'on a comparé Cicéron à Démosthène, ou Racine à Corneille : ces sortes de parallèles, féconde matière d'antithèses, prouvent seulement qu'on a plus ou moins le talent d'en faire. Nous nous interdirons sans regret ces lieux communs, et nous nous bornerons à une seule réflexion. Lorsque Bourdaloue parut, la chaire était encore barbare, disputant, comme le dit Massillon lui-même, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école. L'orateur jésuite fit le premier parler à la religion un langage digne d'elle; il fut solide, vrai, et surtout d'une logique sévère et pressante. Si celui qui entre le premier dans une carrière a bien des épines à arracher, il jouit aussi d'un grand avantage, c'est que les pas qu'il y fait sont plus marqués, et dès lors plus célébrés que ceux de tous ses successeurs. Le public, accoutumé à voir régner long-temps Bourdaloue, qui avait été le premier objet de son culte, est demeuré long-temps persuadé qu'il ne pouvait avoir de rival, surtout lorsque Massillon vivait, et que Bourdaloue, du fond de son tombeau, n'entendait plus le cri de la multitude en sa faveur. Enfin la mort qui amène la justice à sa suite, a mis les deux orateurs à leur place; et l'envie qui avait ôté à Massillon la sienne, peut la lui rendre maintenant sans avoir à craindre qu'il en jouisse. Nous nous abstiendrons pourtant de lui donner une prééminence que des juges graves lui contesteraient : la plus grande gloire de Bourdaloue est que la supériorité de Massillon soit encore disputée; mais si elle pouvait être decidée en comptant le nombre des lecteurs, Massillon aurait tout l'avantage; Bourdaloue n'est guère lu que des prédicateurs ou des âmes pieuses; son rival est dans les mains de tous ceux qui lisent; et il nous sera permis de dire ici, pour mettre le comble à son éloge, que le plus célèbre écrivain de notre nation et de notre siècle (Voltaire) faisait des sermons de ce grand orateur une de ses lectures les plus assidues; que Massillon était

pour lui le modèle des prosateurs, comme Racine est celui des poëtes, et qu'il avait toujours sur la même table le *Petit Carême* à côté d'*Athalie* (11).

Si l'on voulait cependant chercher entre ces deux orateurs illustres une espèce de parallèle, on pourrait dire avec un homme d'esprit, que Bourdaloue *étant plus raisonneur*, et Massillon *plus touchant*, un sermon excellent à tous égards, serait celui dont Bourdaloue aurait fait le premier point et Massillon le second. Peut-être un discours plus parfait encore serait celui où ils ne paraîtraient pas ainsi l'un après l'autre, mais où leurs talens fondus ensemble se pénétreraient, pour ainsi dire, mutuellement, et où le dialecticien serait en même temps pathétique et sensible.

Nous ne devons pas dissimuler qu'on accuse en général tous les sermons de notre éloquent académicien du même défaut que son *Petit Carême;* c'est de n'offrir souvent dans la même page qu'une même idée, variée, il est vrai, par toutes les richesses que l'expression peut fournir, mais qui ne sauvant pas l'uniformité du fond, laissent un peu de lenteur dans la marche. On a fait la même critique de Sénèque, mais avec bien plus de justice. Sénèque, uniquement jaloux d'étonner son lecteur par la profusion d'esprit dont il l'accable, le fatigue d'autant plus, qu'on sent qu'il s'est fatigué lui-même par un étalage si fastueux de ses richesses, et qu'il ne les montre avec tant de luxe qu'après les avoir ramassées avec effort : Massillon, toujours rempli du seul intérêt de son auditeur, semble ne lui présenter en plusieurs manières la vérité dont il veut le convaincre, que par la crainte qu'il a de ne la pas graver assez fortement dans son âme; et non-seulement on lui pardonne ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie; on sent qu'elles partent d'un cœur qui éprouve le plaisir d'aimer ses semblables, et dont la sensibilité vive et profonde a besoin de se répandre.

Il est étonnant que le clergé de France, qui possédait un orateur si éminent, ne l'ait pas nommé une seule fois pour prêcher dans ses assemblées; il ne le désira jamais, et laissa à des talens médiocres et ambitieux cette petite gloire dont il n'avait pas besoin. Il fut même choisi rarement pour être membre de l'assemblée, et consentait sans peine, disait-il, que les prélats moins attachés que lui à la résidence, eussent recours à cet honnête moyen de s'en dispenser. L'indifférence que les confrères de l'évêque de Clermont paraissaient lui marquer, n'était ni projetée de leur part, ni même volontaire; c'était l'ouvrage obscur de quelques hommes en place, qui, par des motifs dignes

d'eux, écartaient sourdement Massillon des yeux de la cour, non comme un sujet intrigant, car ils le connaissaient trop bien pour lui faire cette injure, mais comme un prélat illustre et respecté, dont la supériorité, vue de trop près, aurait pu jeter un éclat que les hommes puissans et bornés n'aiment en aucun genre. Quelle perte néanmoins pour un tel auditoire, que celle d'un prédicateur tel que Massillon! quel sujet de discours plus intéressant, que d'avoir à parler aux princes de l'Eglise assemblés, des augustes devoirs que leur dignité leur impose; des yeux de tout un peuple fixés sur eux, et des grands exemples qu'il en attend; du droit que la sainteté de leur caractère, et surtout celle de leur vie, peut leur donner pour faire entendre la vérité aux rois, et pour porter aux pieds du trône le cri si souvent répoussé de l'innocent et du pauvre! Croyait-on que Massillon fût indigne de traiter un si grand sujet, ou craignait-on plutôt qu'il ne le traitât avec trop d'éloquence?

Ce grand orateur prononça, soit avant que d'être évêque, soit depuis qu'il le fut devenu, quelques oraisons funèbres, dont le mérite fut éclipsé par celui de ses sermons. S'il n'avait pas dans le caractère cette inflexibilité qui annonce la vérité avec rudesse, il avait cette candeur qui ne permet pas de la déguiser. A travers les louanges qu'il accorde dans ces discours, soit à la bienséance, soit même à la justice, le jugement secret qu'il porte au fond de son cœur sur celui qu'il est chargé de célébrer, échappe, sans qu'il y pense, à sa franchise naturelle, et surnage, pour ainsi dire, malgré lui; et on sent en le lisant qu'il est tel de ses héros dont il aurait fait plus volontiers l'histoire que l'éloge.

Il lui était arrivé une seule fois de manquer de mémoire en prêchant; trompé par le dégoût léger que cet accident lui donna, il pensait qu'il y aurait beaucoup plus d'avantage à lire les sermons qu'à les réciter. Nous osons n'être pas de son avis; la lecture forcerait l'orateur, ou à se priver de ces grands mouvemens qui sont l'âme de la chaire, ou à rendre ces mouvemens ridicules en y donnant un air d'apprêt et d'exagération qui détruirait le naturel et la vérité. Massillon semble avoir senti lui-même que le mérite le plus propre à séduire dans un discours oratoire, est qu'il paraisse débité sur-le-champ et sans qu'aucune trace de préparation s'y laisse apercevoir; car lorsqu'on lui demandait quel était celui de ses sermons qu'il croyait le meilleur, il répondait, *celui que je sais le mieux*.

Quoique voué à l'éloquence chrétienne par goût et par devoir, il s'était quelquefois, par délassement, exercé sur d'autres objets: on assure qu'il a laissé une vie manuscrite du Corrége. Il ne pouvait choisir pour sujet de ses éloges un peintre dont les

talens fussent plus analogues aux siens : car il était, qu'on nous pardonne cette expression, *le Corrége des orateurs*. On peut ajouter que comme le Corrége s'était formé lui-même, en se traçant une nouvelle route après les Raphaël et les Titien, Massillon, qui s'était aussi ouvert dans la chaire une carrière nouvelle, aurait pu dire en se comparant aux autres orateurs, ce que disait le Corrége en voyant les tableaux des autres artistes : *et moi aussi je suis peintre*.

L'Académie, qui l'a possédé si peu, n'a pas laissé de sentir vivement sa perte. Elle a du moins eu la consolation de le voir dignement remplacé ; M. le duc de Nivernois a été son successeur.

NOTES.

(1) Nous voyons par un passage de S. Jérôme, que les applaudissemens de l'auditoire flattaient autrefois, comme aujourd'hui, les prédicateurs les plus révérés par la sainteté de leur vie et de leur doctrine. S. Jérôme dit qu'un jour, proposant une difficulté à S. Grégoire de Nazianze son maître, il en reçut cette singulière réponse : *Je vous appliquerai cela dans l'église, où les applaudissemens que le peuple me donnera vous feront avouer que vous entendez ce que vous n'entendez pas ; ou bien, si vous ne joignez pas vos acclamations à celles des autres, vous passerez pour un imbécile*. S. Jérôme n'approuvait sans doute ni cette réponse, ni ce petit mouvement de vanité du saint évêque, car c'est à cette occasion même qu'il donne le précepte suivant à un jeune orateur : *Quand vous parlerez dans l'église, ne songez pas à exciter les acclamations, mais les gémissemens ; que les larmes des auditeurs soient votre éloge* [1]. Ce précepte rappelle ce que

[1] Il paraît que S. Grégoire de Nazianze fut sujet, en plus d'une occasion, à ces légers retours d'amour-propre dont les Saints les plus respectables n'ont pas toujours été exempts ; c'est le sort de la vaine et faible nature humaine. M. de Pompignan, dans la retraite à laquelle il s'est condamné, ayant employé quelques momens de son loisir à traduire deux ou trois ouvrages de ce Père de l'Église, nous apprend, d'après S. Grégoire même, la douleur dont il fut affecté après avoir renoncé volontairement au siége de Constantinople. Dans cette renonciation, il avait eu la juste confiance d'obtenir et d'exciter des regrets. Son attente fut trompée ; et ce peuple ingrat, si long-temps et si éloquemment prêché par son évêque, consentit sans peine à être privé de ces sermons qu'il avait tant applaudis. Le saint prélat fut surtout très-sensible à la facilité avec laquelle les évêques assemblés dans cette ville acceptèrent sa démission lorsqu'il la leur offrit, et à l'espèce de froideur que montra l'empereur Théodose en la lui accordant. *Ce qui m'est bien connu*, dit-il, *et ce que je voudrais peut-être ignorer, c'est que ma démission fut reçue avec le consentement le plus prompt et le plus unanime. Voilà comme la patrie récompense des citoyens qu'elle aime*. Nous croyons qu'il fallait dire,

dit un autre Père de l'Eglise, que prêchant un jour devant une assemblée nombreuse, il fut d'abord très-applaudi, mais très-mécontent de ce genre de succès, et qu'il ne crut avoir réussi que lorsqu'il vit pleurer son auditoire.

Si Massillon a été sensible aux éloges, il n'en a peut-être jamais reçu de plus flatteurs que celui d'une femme du peuple, qui se trouvant pressée par la foule à un de ses sermons, disait avec humeur et dans son langage : *Ce diable de Massillon, quand il prêche, remue tout Paris.* Cependant il est très-certain, qu'à l'âge de vingt-six ans, c'est-à-dire, après ses premiers essais, Massillon avait écrit au général de l'Oratoire, *que son talent et son inclination l'éloignaient de la chaire :* c'est vraisemblablement alors qu'il alla faire à Septfons le séjour dont nous avons parlé; anecdote très-vraie, et que celui qui nous l'a racontée, prédicateur célèbre et vivant, avait apprise à l'Oratoire. Ce même prédicateur tient aussi de la personne qui en a été témoin, la peinture touchante que nous avons faite de la douleur vive qu'un des grands vicaires de Massillon, plusieurs années après sa mort, témoignait encore de l'avoir perdu.

(2) On nous a objecté que si l'orateur avait eu cet exorde à prononcer après les désastres qui accablèrent la vieillesse du Prince, il aurait dû prendre un autre tour, et ne pas lui dire : *heureux ce roi qui n'a jamais combattu que pour vaincre*, etc. Cette remarque est très-juste : il est certain que Massillon eût été obligé de faire quelques changemens à la tournure de cet exorde. Mais quel sublime parallèle il aurait pu faire de la gloire passée de Louis XIV avec ses malheurs présens ! et quelle conclusion touchante il en aurait pu tirer, en appliquant à l'infortuné monarque ces paroles consolantes : *bienheureux ceux qui pleurent !* Le sujet était si beau, qu'il semble qu'un orateur même assez médiocre aurait fait couler des larmes.

Madame de Coulanges, dans une lettre à madame de Sévigné, fait une réflexion très-judicieuse sur le genre de succès que Massillon avait à la cour. *Il réussit*, dit-elle, *à Versailles comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate quand on sème à la cour* ; c'est-à-dire, *que les personnes qui sont fort touchées de sermons sont déjà converties, et les autres attendent la grâce souvent sans impatience ; l'impatience serait déjà une grande grâce.*

(3) On sait l'excellente réponse de Louis XIV à un prédicateur qui, dans un sermon fait en sa présence, l'avait grossièrement désigné : *je prends volontiers ma part du sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse.* On a prétendu que Bourdaloue même avait sur ce point passé les bornes, et que dans le temps des amours du roi avec

d'après cette désobligeante acceptation : *Des citoyens qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour être aimés, et qui n'ont pas eu le bonheur d'y réussir.* Ne faisons pas un crime à S. Grégoire d'une faiblesse dont S. Paul s'accuse lui-même, en avouant que *le Seigneur lui avait donné un ange de Satan pour le souffleter et l'empêcher de s'enorgueillir* : tant l'orgueil est inhérent à notre malheureuse espèce !

[1] Voyez le *Voyage littéraire de Provence*, par le P. Papon de l'Oratoire.

madame de Montespan, il osa en chaire rappeler au monar que l'adultère de David avec Betsabée, en adressant à Louis XIV ces paroles du prophète Nathan à David : *tu es ille vir* (*vous êtes cet homme*). Nous avons peine à croire que Bourdaloue ait poussé jusque-là l'audace apostolique, et plus encore, que les jésuites ses confrères l'eussent trouvé bon. Ils ne se piquaient pas de prêcher si durement l'Evangile, surtout à la cour. On n'a sans doute imaginé cette prétendue anecdote que pour faire honneur à Louis XIV du mot qu'on lui attribue en cette occasion : *il a fait son devoir, faisons le nôtre.* Au moins est-il bien sûr que s'il le dit, il n'en fit rien, car il garda sa maîtresse. Le duc d'Orléans, dans le temps de la régence, c'est-à-dire, lorsqu'il était tout-puissant, traita avec une plus noble indifférence un curé d'Amiens, janséniste fanatique, qui avait prêché contre lui dans son village : *de quoi se mêle cet homme ?* dit-il ; *je ne suis pas de sa paroisse.* C'était à ce même curé d'Amiens que le cardinal de Noailles faisait des remontrances sur la violence de son zèle. *Un peu de prudence, M. le curé*, lui disait le prélat. *Monseigneur,* lui répondit le pasteur de village, *mon catéchisme m'a appris, il y a long-temps, que la prudence est une des vertus cardinales.*

(4) Parmi tous les traits d'éloquence, de sentimens, de courage même dont brillent ces admirables discours, nous ne citerons que les deux passages suivans. Ils pourraient être, surtout aujourd'hui, la matière d'un grand nombre de réflexions que nous abandonnerons sagement à nos lecteurs : *La liberté*, Sire, *que les princes doivent à leurs peuples*, c'est la liberté des lois..... *Vous ne connaissez que Dieu seul au-dessus de vous, il est vrai* ; mais les lois doivent avoir plus d'autorité que vous-même. *Vous ne commandez pas à des esclaves ; vous commandez à une nation libre et belliqueuse, aussi jalouse de sa liberté que de sa fidélité, et dont la soumission est d'autant plus sûre, qu'elle est fondée sur l'amour qu'elle a pour ses maîtres. Les rois peuvent tout sur elle, parce que sa tendresse et sa fidélité ne mettent point de bornes à son obéissance ; mais il faut que les rois en mettent eux-mêmes à leur autorité....., et n'exigent de sa soumission que ce que les lois leur permettent d'en exiger..... ; autrement ils ne règnent pas sur leurs sujets, ils les subjuguent..... Ce n'est donc pas le souverain, c'est la loi*, Sire, *qui doit régner sur les peuples : vous n'en êtes que le ministre et le premier dépositaire..... Les souverains deviennent moins puissans dès qu'ils veulent l'être plus que les lois. Ils perdent en croyant gagner. Tout ce qui rend l'autorité odieuse, l'énerve et la diminue* [1].

Dans un autre sermon, l'orateur s'exprime ainsi : *Le souverain n'est pas une idole que les peuples ont voulu se faire pour l'adorer* ; c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre. *Ce n'est pas de ces divinités inutiles qui ont des yeux et ne voient point, une langue et ne parlent point, des mains et n'agissent*

[1] C'est ce que Voltaire a si fortement exprimé par ce beau vers dans la tragédie de *Tancrède* :

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

point; ce sont, comme dit l'Ecriture, *de ces dieux qui précèdent les peuples pour les conduire. Ce sont les peuples qui, par ordre de Dieu, les ont faits tout ce qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. Oui*, Sire, *c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs; mais ils le dûrent originairement au consentement libre de leurs sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône; mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous.* Voilà ce que la raison et la religion disent aux monarques. *L'autorité royale*, dit un écrivain moderne, *vient de Dieu, sans difficulté, puisque S. Paul nous l'assure; mais c'est le consentement des peuples qui est sur ce point le signe visible de la volonté divine.*

(5) Massillon eut le même prédécesseur dans cette compagnie et dans l'évêché de Clermont; c'était l'abbé de Louvois, Camille Le Tellier, qui avait encore avec lui d'autres rapports, ayant été privé comme lui, pendant la vie de Louis XIV, des honneurs de l'épiscopat, non parce que la calomnie attaquait ses mœurs, comme celles de Massillon, mais parce qu'il déplaisait aux Jésuites, étant neveu de l'archevêque de Reims, Le Tellier, qu'ils n'aimaient pas. Ils peignirent à Louis XIV l'abbé de Louvois comme janséniste; et le monarque, qui faisait au jansénisme l'honneur de le haïr et de le persécuter, refusa constamment de faire évêque celui que les Jésuites accusaient. Il ne put l'être qu'à la mort du roi: le régent le nomma à l'évêché de Clermont; mais l'abbé de Louvois ne put jouir de cette grâce, étant mort peu de temps après. Le duc d'Orléans lui donna Massillon pour successeur, comme s'il eût voulu braver les préventions injustes du feu roi, en nommant évêque à la suite les uns des autres tous ceux que ce prince avait rejetés. Massillon fut sacré dans la chapelle des Tuileries, en présence du jeune roi Louis XV, par le cardinal de Fleury, alors évêque de Fréjus, à qui pourtant il ne plaisait ni comme orateur distingué, ni comme oratorien; mais l'évêque de Fréjus voulut en cette occasion faire sa cour au régent, et même au roi son élève; car ce jeune prince avait fort goûté *le Petit Carême*, et il en parlait souvent avec plaisir à son précepteur, toujours peu empressé d'applaudir aux éloges que Massillon recevait.

Lorsque Massillon, récemment évêque, entra dans l'Académie, l'abbé Fleury, alors directeur, lui adressa, comme nous l'avons dit, une exhortation énergique sur la *résidence*; et personne alors n'en fut offensé. Il se passa, il y a environ trente années, une scène un peu différente à la réception de l'académicien qui succéda, en 1754, à l'évêque de Vence. Le directeur (Gresset), après avoir loué beaucoup l'exactitude sévère du prélat à résider dans son diocèse, crut pouvoir ajouter ces mots: *Il ne ressembla point à ces pontifes agréables et profanes, crayonnés autrefois par Despréaux, et qui regardant leur*

devoir comme un ennui, *l'oisiveté* comme un droit, *leur résidence naturelle* comme un exil, *venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale*, *ou venaient ramper à la cour*, *et y traîner de l'ambition* sans talens, *de l'intrigue* sans affaires, *et de l'importance* sans crédit. Les prélats académiciens, présens à ce discours, furent très-éloignés de s'en plaindre ; ils sentaient avec raison que ce trait ne pouvait les regarder, et qu'ils ne devaient pas même en supposer l'intention à leur confrère, dont la piété, d'ailleurs très-connue, se fût reproché le plus léger manque de respect pour les chefs de l'Église ; mais quelques hommes pleins de zèle, et surtout de bonne foi, qui se trouvaient dans l'auditoire, jetèrent les plus grands cris contre un homme qui avait l'audace de *prêcher la résidence aux évêques;* ils firent surtout grand bruit à Versailles ; et quand le pieux directeur y alla présenter son ouvrage, les hypocrites nombreux que ce séjour renferme lui tournèrent le dos, comme à un *philosophe* ennemi de l'Église et de ses pasteurs.

(6) Une circonstance singulière donna occasion à ces conférences. Quoique le roi Louis XV n'eût que neuf à dix ans quand Massillon partit pour son diocèse, le cardinal Dubois, alors tout-puissant, et qui n'avait pas peu contribué à lui faire donner l'évêché de Clermont, avait fait espérer à cet éloquent prélat qu'il serait nommé précepteur du dauphin, qui pourtant n'était pas encore né, ni près de naître. On n'aurait pu sans doute faire un meilleur choix, et qui eût été plus approuvé par la voix publique. Massillon, pénétré des devoirs que devait lui imposer ce respectable emploi, jaloux de les remplir et de répondre à l'idée qu'on avait de lui, tourna, dit-on, toutes ses études vers cet objet. Il négligea les sermons qu'il avait prêchés avec tant de succès à Paris, ne monta plus en chaire, même dans sa cathédrale, et se contenta de faire au peuple de son diocèse, presque sans préparation, des exhortations familières et simples, qui n'étaient que pour les pauvres, et que toute la ville néanmoins venait entendre. Le cardinal de La Rochefoucauld, son métropolitain, étant venu le visiter à Clermont, lui marqua sa surprise de ce qu'il privait son troupeau de ces discours éloquens qui lui avaient fait tant de réputation. Massillon lui en avoua la cause, et se confessa comme le berger de la fable, du *petit grain d'ambition* qu'il avait eu, et que le motif d'un grand bien à faire lui paraissait excuser ; il ajouta que, détrompé au bout de quelques années de ses espérances, il avait voulu rentrer dans la carrière oratoire ; mais qu'en perdant l'habitude de prêcher, il avait presque entièrement perdu la mémoire, et s'était mis hors d'état de rapprendre tant de sermons qu'il avait oubliés. Le cardinal l'exhorta à revoir du moins ces sermons, à les mettre en état de paraître, ou de son vivant, ou après sa mort, et à composer en même temps, pour l'instruction de ses curés, de petits discours qui lui coûteraient peu à faire et à retenir, ce qui ajouterait à sa renommée sans fatiguer sa mémoire. Massillon suivit ce conseil : depuis cette époque, il prêcha tous les ans à ses synodes ces conférences si bien écrites et si pleines de sentiment et d'onction, qui suffiraient pour l'immortaliser.

Autrefois, a dit un auteur satirique, *il fallait être évêque pour prêcher; depuis, et durant plusieurs siècles, il a fallu prêcher pour devenir évêque: aujourd'hui, il suffit de l'être devenu, pour cesser presque absolument de prêcher.* L'exemple de Massillon, de Bossuet, de Fléchier, et même de plusieurs prélats de nos jours, prouve que cette épigramme mérite au moins quelques restrictions.

Il est ordonné, dit-on, dans les statuts de l'église de Rouen, que l'évêque prêchera certains jours de l'année, par exemple, le premier dimanche de carême. Un archevêque de cette ville voulut, dans le dernier siècle, obliger son chapitre à biffer ce statut, comme étant déjà aboli par l'usage. Le chapitre le refusa, voulant du moins, disait-il, conserver aux prélats le charitable avis de remplir le devoir dont ils se dispensaient. Un ancien statut de l'ordre de Cîteaux ordonnait aux abbés de prêcher tous les dimanches, excepté celui de la Trinité, attendu, dit prudemment le statut, *la difficulté de la matière* (*propter materiæ difficultatem*). Si on avait égard à cette raison, il y aurait pour nos prédicateurs une pareille dispense dans la plupart de nos fêtes solennelles.

On vient de voir tout ce que le cardinal Dubois avait fait pour Massillon, et tout ce qu'il avait voulu faire. Les ennemis de Massillon lui ont reproché les complaisances qu'il eut pour ce ministre, en consentant à être un des évêques assistans de son sacre, et en signant l'attestation de vie et de mœurs dont il eut besoin pour parvenir au cardinalat. La reconnaissance lui fit faire cette faute. Il devait sa fortune à Dubois, qui avait du moins eu le mérite de récompenser ses rares talens, négligés par Louis XIV. La bonté naturelle de Massillon dégénérait quelquefois en une faiblesse qu'il se reprochait lui-même, et à laquelle il cédait malgré lui. Il faut pardonner à sa faiblesse en faveur de ses motifs, et se souvenir que le pape S. Grégoire, Père de l'Église, et qu'on a nommé *le Grand*, eut aussi le malheur de flatter la reine Brunehault et le tyran Phocas, meurtrier de l'empereur Maurice.

(7) Les jésuites de Clermont dénoncèrent à Massillon, peut-être pour épier ses sentimens et pour lui tendre un piége, un oratorien qu'ils accusaient de prêcher le jansénisme. Le prélat voulut donner à ces délateurs si zélés et si clairvoyans, une preuve de son orthodoxie; il fit venir le prédicateur, et lui dit en présence de deux jésuites: *Mon père, on m'assure que vous prêchez une doctrine.... Oui, monseigneur*, lui dit l'oratorien sans lui donner le temps d'achever, *je prêche des vérités qui vous ont fait évêque.* Massillon se tut, renvoya l'oratorien prêcher, et les jésuites chercher d'autres victimes.

(8) Le cardinal de Fleury pria Massillon de travailler à la conversion de l'évêque de Senez (Soanen), qui, pour son appel de la bulle *Unigenitus*, avait été déposé par une assemblée de dix à douze évêques, qu'on a appelée le *concile d'Embrun*, et exilé ensuite à la Chaise-Dieu en Auvergne. Massillon écrivit à ce prélat, et en reçut une réponse si décidée, si ferme, si repoussante, qu'il n'osa poursuivre sa négociation. Cette réponse est imprimée dans la vie que les jansénistes ont écrite de l'évêque de Senez. Le prélat s'y plaint avec amertume de ses

anciens confrères de l'Oratoire, qui étaient devenus évêques, et qui l'avaient abandonné. Mais Massillon n'attachait pas la même importance que lui aux opinions qui avaient causé les malheurs de ce respectable vieillard. Il croyait qu'on pouvait être bon chrétien et bon évêque sans déclamer contre la bulle; que c'était peut-être faire trop d'honneur à cette production, *moins pontificale*, disait-il, *que jésuitique*, de s'en occuper sérieusement, et que le moyen le plus sûr de la faire tomber dans l'oubli, était de garder à son égard un silence profond, respectueux en apparence, et dédaigneux en effet. Il le disait quelquefois, mais sans éclat et sans bruit, à ceux de ses confrères qu'il voyait les plus zélés pour cette bulle, mais qui ne l'écoutaient guère, qui l'imitaient encore moins, et qui n'en étaient pas plus sages.

Massillon, dans la lettre qu'il écrivit à l'évêque de Senez, parle, il est vrai, avec assez de ménagement de la bulle *Unigenitus*, dont on le priait d'être le défenseur. Mais il croyait en ce moment devoir tenir un autre langage plus conforme à celui des évêques soumis à cette bulle.

Dépouillons-nous, lui dit-il, *de toutes les complaisances inséparables de la singularité; regardons comme des piéges que nous tend l'orgueil, le désir, caché souvent à nous-mêmes, de nous donner en spectacle. Il est terrible d'être seul de son côté, et d'avoir contre soi tout ce qui porte un nom d'autorité dans l'Eglise. Il faut, pour être tranquille dans cet état, penser, comme le Pharisien, qu'on n'est pas fait comme le reste des hommes.*

Et dans une autre lettre au même prélat : *Je crains*, monseigneur, *qu'il ne me soit échappé quelque terme dans ma dernière lettre qui ait pu vous déplaire. Dieu m'est témoin que loin d'ajouter une nouvelle douleur à vos chaînes, je souhaiterais pouvoir les partager avec vous pour vous en soulager, sans partager néanmoins le motif qui vous les fait souffrir... Je ne voudrais, pour me défier de la bonté de votre cause, que les écrits odieux que vos apologistes répandent tous les jours dans le public. Je viens de lire un livre intitulé,* Jésus-Christ sous l'anathème : *l'auteur y décide nettement, que, comme la synagogue prévariqua en condamnant Jésus-Christ, l'Eglise a prévariqué en condamnant le père Quesnel; que les Pharisiens et les Saducéens sont encore parmi nous les maîtres de la doctrine;* c'est-à-dire, *les jésuites désignés par les premiers qui n'ont qu'une écorce de religion, et les évêques marqués par les Saducéens, qui n'en ont point du tout. Une bonne cause serait-elle défendue par de tels excès? ne laissez pas séduire*, mon très-respectable seigneur, *votre zèle et votre bonne foi par les louanges de ceux qui vous applaudissent. S'ils voulaient s'en tenir précisément au dogme, nous serions bientôt d'accord; mais ils outrent tout, et c'est ce que la sagesse de l'Eglise ne souffrira jamais. Les jésuites ont leurs opinions que l'Église tolère; mais croyez-vous que la plupart des évêques pensent et enseignent comme eux? Au lieu de vous unir à nous, pour nous aider à soutenir l'ancienne doctrine et la saine morale, vous nous affaiblissez en vous séparant de nous, vous donnez de nouvelles armes au molinisme; vous aidez ses sectateurs à persuader au monde qu'on ne peut combattre leur doctrine sans tomber dans des excès opposés.*

Voici ce que Massillon écrivait encore à l'évêque de Rhodez (Tourouvre), qui, dans une lettre écrite au roi, et signée par quelques évêques, avait pris la défense de celui de Senez... *Les remèdes qui aigrissent le mal sont de nouvelles plaies qu'on fait à l'Eglise. Ceux qui sont à la tête du jansénisme, et qui écrivent pour sa défense, sont des esprits outrés, qui passent le but sur toutes les matières qu'ils traitent. Il est vrai que de l'autre côté on ne s'en est pas toujours tenu aux justes bornes, et qu'on a défendu l'Eglise avec des armes qui affaiblissaient sa cause. Quel parti donc reste-t-il à prendre pour des évêques qui aiment la paix et la vérité? Il faut prendre le parti qui n'est pas parti*, c'est-à-dire, *précisément celui de l'Eglise, qui désavoue et ceux qui la défendent mal, et ceux qui l'attaquent. Je connais*, comme vous savez, *le caractère des appelans; et c'est parce que je les connais, que dans aucun temps il ne m'a été possible de les goûter;* orgueil, amour de la singularité, mépris pour tout ce qui ne pense pas comme eux, quelque rang qu'on puisse tenir dans l'Eglise, partis extrêmes, hardiesse à décider sur tout ce qu'il y a de mieux établi; nulle règle, nul amour de la paix, une intrigue et une cabale éternelle et puérile, les ignorans, les femmes, les dévotes, les mondains, *tout leur est bon; pour peu qu'on paraisse les favoriser, ils vous associent à eux, ils grossissent leur liste de votre nom, et prennent une* condescendance charitable *pour une* adhésion totale *à leur entêtement...*

Et plus bas... *Je plaignais*, comme vous, *monsieur l'évêque de Senez; je respectais son âge, son caractère, ses mœurs épiscopales; mais je voyais avec douleur qu'il nous avait ôté lui-même tous les moyens de le défendre. Je reçois quelquefois de ses nouvelles; il ne cesse de me dire qu'il ne souffre que pour défendre la grâce efficace et la liberté de l'Eglise de France. J'ai beau lui répondre que sur ce pied-là, de cent vingt évêques que nous sommes, il y en aurait* au moins[1] *cent d'exilés: le bon vieillard n'entend rien; il ne perd pas de vue son fantôme; ses correspondans abusent de sa simplicité, et le lui grossissent sans cesse avec des éloges si pompeux sur sa fermeté, qu'il est surpris que nous ne donnions pas tous dans un piége aussi usé; il espère que Dieu aura égard à ses bonnes intentions, mais je crains fort qu'il n'entre dans sa conduite un peu de complaisance sur les applaudissemens du parti, et sur le triste spectacle qu'il donne à l'Eglise.*

Massillon s'exprime avec la même sincérité dans une autre lettre adressée au P. Mercier, cordelier de Reims... *Une des plus grandes plaies que le jansénisme ait faite au christianisme*, c'est d'avoir mis dans la bouche des femmes et des simples laïques, les points les plus relevés et les plus incompréhensibles de nos mystères, et d'en avoir fait un sujet de contestation et de dispute. *C'est ce qui a répandu l'irréligion; et il n'y a pas loin pour les laïques* de la dispute au doute, et du doute à l'incrédulité...

(9) Ce n'était pas seulement à l'éloquence de Massillon, et à la con-

[1] Cet *au moins* est remarquable. Est-ce que Massillon connaissait alors quelques évêques ennemis de nos libertés? soyons du moins persuadés que de nos jours il n'en est aucun.

sidération qu'il s'était attirée par sa vertu, que le gouvernement accordait les secours réclamés par ce prélat en faveur des malheureux; c'était aussi par le désir de le ménager, et par la crainte, assurément bien mal fondée, de lui donner des mécontentemens qui le déterminassent à se faire janséniste. On ne voulait pas que ce parti pût se glorifier d'un si illustre défenseur, et on appréhendait que le respect de la plupart des évêques pour ce digne confrère, n'en entraînât plusieurs à suivre son exemple. Le cardinal de Fleury, par ce motif, ménageait beaucoup Massillon, que cependant il n'aimait pas. Massillon, de son côté, ménageait aussi le ministre, mais par un motif plus noble, et pour en obtenir les secours qu'il demandait en faveur des pauvres. Il disait quelquefois, en plaisantant sur cette politique timide et réciproque du cardinal et de lui: *Nous nous craignons mutuellement, et nous sommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron.* Il poussa cette *poltronnerie*, dont il convenait si naïvement, jusqu'à n'oser confier son séminaire aux oratoriens, ses anciens confrères, parce que le cardinal demanda la préférence pour d'autres. Massillon crut avoir à se repentir de cette faiblesse: « J'ai, disait-il, ouvert la » porte à *l'ignorance*, pour avoir la paix: j'aurais dû penser que » dans les prêtres comme dans les peuples, *l'ignorance* est bien plus » à craindre que *les lumières.* »

Ce même cardinal de Fleury, peu empressé de faire valoir le mérite, craignait l'éclat que Massillon aurait eu à Paris, s'il s'y était montré. Le ministre éloignait avec soin toutes les occasions qui auraient pu amener dans cette ville l'évêque de Clermont; et cette nouvelle raison ne contribuait pas peu à faire obtenir à Massillon toutes les grâces qu'il demandait par ses lettres.

On doit regretter beaucoup que les éditeurs de ses œuvres n'aient pas publié des lettres si intéressantes, qui formeraient, dit-on, un volume considérable, et qui, jusqu'à présent, sont restées manuscrites. Ceux entre les mains de qui elles sont tombées, ne devraient pas priver le public, l'Etat et l'Eglise, de ce monument précieux d'éloquence et de charité.

Un prélat très-respectable, qui vit encore au moment où nous écrivons cette note, et que son mérite seul a fait évêque, ainsi que Massillon, assure que l'évêque de Clermont ne se contentait pas, dans ses lettres au cardinal, de solliciter des secours pour les pauvres de son diocèse, mais qu'il osait même lui faire quelquefois des reproches. Ce prélat dit avoir lu une lettre très-éloquente et très-forte, que l'évêque écrivait au ministre sur l'injustice de la guerre de 1741, et même un mandement qu'il avait préparé en conséquence, et envoyé au cardinal. Ce mandement n'a point été imprimé dans le recueil des œuvres de Massillon. Il y a apparence que le ministre engagea l'évêque à le supprimer: c'est grand dommage. Il eût été curieux de voir de quelle manière le sage Massillon aurait concilié, dans cet écrit pastoral, son respect pour l'autorité monarchique, avec les sentimens que lui inspirait en ce moment l'administration, et son amour pour son roi, avec son amour plus grand encore pour l'humanité et la justice, qui lui paraissaient, disait-il, également outragés dans cette guerre.

C'est aux politiques vertueux et philosophes à décider s'il avait raison. Nous ne sommes ici qu'historiens, et nous ne prenons pas la liberté de juger les maîtres du monde sur leurs querelles et sur leurs traités.

Au défaut de ce précieux mandement, nous insérerons ici une lettre touchante de l'évêque de Clermont au cardinal de Fleury, pour obtenir la diminution des impôts sur la province d'Auvergne.

« Monseigneur, je supplie très-humblement votre éminence de ne » pas trouver mauvais que je sollicite une fois son cœur paternel pour » les pauvres peuples de cette province : je sens toute l'importunité » de pareilles remontrances ; mais, monseigneur, si les misères du » troupeau ne viennent pas jusqu'à vous par la voix du pasteur, par » où pourraient-elles jamais y arriver? Il y a long-temps que tous les » états et toutes les compagnies de cette province me sollicitent de » représenter à votre éminence leur triste situation. Ce ne sont point » des plaintes et des murmures de leur part, vous méritez trop de » régner sur tous les cœurs ; c'est uniquement leur confiance en votre » amour pour les peuples, qui emprunte ma voix. Ils vous regardent » tous comme leur père et l'ange tutélaire de l'Etat, et sont trop per- » suadés que si, après avoir été informé de leurs besoins, vous ne les » soulagez pas, c'est que le secours aurait peut-être des inconvéniens » plus dangereux que le besoin même, et que le bien public, qui est » le grand objet du génie sage et universel qui nous gouverne, rend » certains maux particuliers inévitables.

» Il est d'abord de notoriété publique, monseigneur, que l'Au- » vergne, province sans commerce et presque sans débouché, est » pourtant, de toutes les provinces du royaume, la plus chargée, à » proportion, de subsides. Le conseil ne l'ignore pas, ils sont poussés » à plus de six millions, que le roi ne retirerait pas de toutes les » terres d'Auvergne, s'il en était l'unique possesseur; aussi, monsei- » gneur, les peuples de nos campagnes vivent dans une misère » affreuse, sans lit, sans meubles; la plupart même, la moitié de » l'année, manquent de pain d'orge ou d'avoine, qui fait leur unique » nourriture, et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de » celle de leurs enfans pour payer leurs impositions.

» J'ai la douleur d'avoir, chaque année, monseigneur, ce triste » spectacle devant les yeux dans mes visites. Non, monseigneur, c'est » un fait certain, que dans tout le reste de la France, il n'y a pas de » peuple plus pauvre et plus misérable que celui-ci ; il l'est au point » que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux ; car en tra- » vaillant, ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs » enfans ; au lieu que nos paysans, les plus laborieux du royaume, » ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, avoir du pain pour » eux et pour leur famille, et payer leurs subsides ; s'il s'est trouvé, » dans cette province, des intendans qui aient pu parler un autre » langage, ils ont sacrifié la vérité et leur conscience à une misérable » fortune.

» Mais, monseigneur, à cette indigence générale et ordinaire de » cette province, se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles » et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples.

» L'hiver dernier surtout a été si affreux, que si nous avons échappé » à la famine, et à une mortalité générale, qui paraissait inévitable, » nous n'en avons été redevables qu'à un excès et à un empressement » de charité, que des personnes de tous les états ont fait paraître » pour prévenir tous les malheurs. Toutes les campagnes étaient » désertes, et nos villes pouvaient à peine suffire à contenir la mul- » titude innombrable de ces infortunés qui y venaient chercher du » pain; la bourgeoisie, la robe et le clergé, tout est venu à notre » secours; vous-même, monseigneur, avez déterminé la bonté du » roi à nous avancer soixante mille livres. C'est uniquement à la » faveur de ce secours, que la moitié de nos terres, qui allaient toutes » rester en friche par la rareté et la cherté excessive des grains, ont » été ensemencées : le prix des grains a diminué de plus de moitié; » mais le pauvre peuple, qui, pour ensemencer ses terres, a été » obligé d'emprunter du roi et des particuliers, et d'acheter des » grains d'un prix alors exorbitant, va être obligé, par la vileté du » prix où ils sont maintenant, d'en vendre trois fois autant qu'il en » a reçu, pour rembourser les avances qu'on lui a faites; de sorte » qu'il va retomber dans le même gouffre de misère, si votre émi- » nence n'a pas la charité de faire accorder cette année quelque » remise considérable sur les impositions que le conseil va régler » incessamment. Au reste, monseigneur, je supplie instamment » votre éminence de ne pas regarder ce que je prends la liberté de lui » écrire, comme un excès de zèle épiscopal. Outre tout ce que je vous » dois déjà, je vous dois encore plus la vérité; ainsi, loin d'exagérer, » je vous proteste, monseigneur, que j'ai ménagé les expressions, » afin de ne pas affliger votre cœur. Je ne doute pas que notre inten- » dant, quoiqu'il craigne beaucoup de déplaire, n'en dise encore plus » que moi; que votre éminence ait la bonté de s'en faire rendre » compte : je sens bien que dans une première place on ne peut ni » tout écouter, ni remédier à tout; cette maxime pouvait être admise » sous les ministères précédens; mais sous le vôtre tout est écouté; » les grandes affaires qui décident du sort de l'Europe, ne vous font » pas perdre de vue les plus petits détails. Rien ne vous échappe de » cette immensité de soins, et rien presque ne paraît non-seulement » vous accabler, mais même vous occuper. C'est dans cette confiance » que j'ai hasardé cette lettre; avec un vrai père, on ose tout; et » quand on lui parle pour ses enfans, on peut bien l'importuner, » mais on est bien sûr qu'on n'a pas le malheur de lui déplaire. »

(10) C'était l'ingénieux La Motte qui disait ce que nous avons rapporté, qu'*un sermon excellent à tous égards serait celui dont le raisonneur Bourdaloue aurait fait le premier point, et le touchant Massillon le second.* Un critique plein de goût, et qui mérite qu'on lui réponde (tant d'autres ne méritent pas même qu'on les lise), La Harpe, ne pense pas comme La Motte, et croit qu'un sermon de ce genre *serait une étrange bigarrure.* Oui, sans doute, si dans le premier point Bourdaloue était raisonneur avec froideur et sécheresse, comme il ne l'est que trop souvent dans ses sermons; mais non pas s'il était rai-

sonneur avec éloquence, comme il lui arrive aussi quelquefois de l'être. Alors les deux genres pourraient s'allier ensemble, comme a fait Cicéron dans ses belles harangues, où il est doux et insinuant dans son exorde, vif et pressant dans ses moyens, touchant et pathétique dans la péroraison. C'est ainsi, et à cette seule condition que Bourdaloue et Massillon pourraient paraître l'un après l'autre dans le même discours. Mais sans doute un discours *plus parfait encore*, comme nous l'avons dit, serait celui où les talens des deux orateurs seraient fondus ensemble, et où le prédicateur saurait joindre la raison à la sensibilité; car, quoi qu'en disent les âmes froides, il ne faut pas faire à la raison et à la sensibilité l'injure de croire qu'elles ne puissent être réunies l'une avec l'autre.

Il faut convenir que ce genre de discours, où l'on trouverait à la fois Bourdaloue et Massillon, ne serait pas fait pour toutes les espèces d'auditoires, et qu'au contraire un sermon où l'on ne verrait que Massillon tout seul, serait également goûté à la cour et dans les villages. Un curé de campagne disait de ses paroissiens : *ils m'écoutent toujours avec plaisir quand je leur prêche Massillon.*

On peut observer à cette occasion que, dans tous les genres d'écrire, les écrivains qui vont au cœur sont venus après ceux dont la force fait le caractère; Racine après Corneille, Massillon après Bourdaloue, Euripide après Sophocle, Cicéron après Démosthène. Serait-il donc plus aisé d'être énergique, que d'être sensible, et d'exagérer la nature que de s'y abandonner? Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple.

(11) Dans l'éloge de ce respectable prélat, nous avons parlé de ce testament, et du legs qu'il fait aux pauvres. En voici deux autres articles, dont l'un marque son amour pour la paix, et l'autre sa justice à l'égard de sa famille, qu'il ne voulait pas priver de ce qui devait lui revenir légitimement de sa succession.

« Je demande tous les jours à Jésus-Christ qu'il calme les troubles
» qui agitent l'Eglise de France, et qu'il daigne y rétablir la paix que
» nous avons tâché de conserver dans ce grand diocèse... »

Et plus bas : « Je déclare que je n'ai jamais rien retiré des biens de
» ma famille depuis la mort de mon père; mais si j'ai conservé quelque
» droit dans ces biens, soit pour ma légitime, soit pour mon titre
» sacerdotal, je veux que le tout soit délaissé à ceux de mes parens
» qui devraient de droit y succéder[1]. »

[1] Charlemagne, apprenant la mort d'un évêque, demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant : on répondit, *deux livres d'argent*. Un jeune clerc s'écria : *C'est un bien petit viatique pour un si long voyage.* Le prince, très-content de cette réflexion, dit au clerc : *Soyez son successeur, mais n'oubliez jamais ce mot.* (Hist. de Charlemagne, t. 3.)

ÉLOGE DE HOUTTEVILLE [1].

La congrégation de l'Oratoire, où il entra fort jeune, et où il resta près de dix-huit ans, le forma de bonne heure pour la religion et pour les lettres. Au sortir de cette excellente école, l'abbé Houtteville passa dans une autre qui n'y ressemblait guère. Il fut choisi pour secrétaire par le cardinal Dubois, ministre, alors très-accrédité, qui ne paraissait pas se piquer beaucoup du mérite d'aimer les lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. Ce ministre passait d'ailleurs pour avoir, sur des objets très-graves, des principes assez peu conformes à ceux que l'abbé Houtteville avait puisés dans la congrégation d'où il sortait; la médisance ou la calomnie accusait l'homme en place de n'être pas fort religieux. Soit que ces imputations fussent peu fondées, car la malignité publique se trompe quelquefois, même sur ceux qui gouvernent, soit que les sentimens du ministre n'influassent en rien sur ceux du secrétaire, affermi dans sa manière de penser par les réflexions, par l'étude et par le temps, l'abbé Houtteville conserva dans son nouvel état l'amour pour les lettres et pour la religion, dont il avait été rempli dès ses premières années. Il fit mieux encore, il sut, par la douceur de son caractère, et par une conduite sage et mesurée, sans roideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant qui avait eu le bonheur de se l'attacher.

Ce fut dans la maison de ce ministre, et presque sous ses yeux, qu'il composa, ou du moins acheva l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, et qui parut, en 1722, sous ce titre intéressant : *La religion chrétienne prouvée par les faits*. Ce livre, tout dicté qu'il était par la persuasion et par le zèle, essuya néanmoins bien des critiques. On prétendit que l'auteur s'était trompé sur plusieurs points essentiels à la cause qu'il défendait; qu'il avait également erré dans sa logique et dans ses jugemens; et qu'enfin, ou par ignorance ou même *à dessein* (car on joignait la calomnie à la satire), il avait fait les objections plus fortes que les réponses; les incrédules ajoutaient que, pour rendre l'ouvrage excellent, il n'y avait qu'un mot à changer au titre : *La religion chrétienne* détruite *par les faits*. Ces re-

[1] Claude-François Houtteville, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, né à Paris en 1688; reçu le 25 février 1723, à la place de Guillaume Massieu; élu secrétaire perpétuel le 5 avril 1742, à la place de Jean-Baptiste Dubos; mort le 8 novembre 1742.

proches étaient d'autant plus injustes, que l'auteur avait été dans son ouvrage l'écho fidèle des Pères de l'Église, des docteurs révérés, et des savans théologiens ses prédécesseurs et ses guides; il avait reçu de leurs mains les armes avec lesquelles il combattait à leur suite et sous leurs drapeaux; à la vérité, il avait exposé dans toute leur force les objections des mécréans; mais il aurait cru nuire à la bonne foi, et même aux véritables intérêts du christianisme, s'il eût employé une adresse pusillanime à déguiser ou affaiblir ces objections. Dans la réfutation qu'il en avait faite, il rapportait fidèlement les réponses si connues, que depuis dix-sept cents ans on a opposées à ces vaines attaques, et bien loin de diminuer la force de ces réponses, il l'augmentait autant qu'il était en lui, par la netteté avec laquelle il s'attachait à les développer (1).

Peut-être n'est-il pas aussi aisé de le disculper entièrement sur la censure qu'on fit de son style. On y trouva plusieurs expressions impropres ou recherchées; ces expressions furent relevées avec l'affectation la plus maligne dans le *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines, ouvrage où l'auteur, en voulant se montrer le fléau du mauvais goût, n'a pas toujours montré lui-même tout le goût qu'on pouvait exiger d'un aristarque si rigoureux; témoin l'éloge de Pantalon Phébus, qui termine ce dictionnaire, et qui est d'un ton assorti à la noblesse du titre (2). Si la manière d'écrire de l'abbé Houtteville pouvait être blâmable à certains égards, son intention était au moins bien excusable; il avait principalement pour but d'instruire les gens du monde sur une religion que la plupart ignorent, et surtout qu'ils pratiquent si mal : il fallait donc se faire lire par eux, et pour s'en faire lire, il fallait, selon lui, parler leur langage, qui n'est pas, à beaucoup près, celui qu'un bon écrivain doit se proposer pour modèle. L'abbé Houtteville avait par malheur devant les yeux un pernicieux objet d'émulation, l'incroyable succès de l'*Histoire du peuple de Dieu,* par le P. Berruyer, que toutes les dévotes de la cour lisaient avec délices; elles préféraient à la Bible cette espèce de roman, moitié pieux, moitié profane, où l'on faisait parler les patriarches et les prophètes du ton des héros de *Cyrus* et de *Clélie*, et qui, jugé scandaleux par les véritables gens de bien, était trouvé ridicule par les véritables gens de goût (3). L'auteur de la *Religion prouvée par les faits* se flatta d'obtenir les mêmes suffrages que l'historien du peuple de Dieu, sans encourir les mêmes anathèmes. Son zèle était digne d'éloges; mais il aurait dû sentir que chaque genre a son coloris; que plus le sujet est grand, plus le style doit avoir cette simplicité noble, sans laquelle on n'est plus que gigantesque ou puéril, et qu'il ne faut

pas employer dans une matière grave, sous quelque prétexte que ce puisse être, des expressions prises du jargon des ruelles, ou inventées par le mauvais goût et la frivolité.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Houtteville essaya de répondre aux principaux reproches qu'on faisait à son livre : mais il fit encore mieux que de le défendre ; il corrigea tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu. Ces corrections judicieuses produisirent une seconde édition de l'ouvrage, fort supérieure à la première. Cependant cette seconde édition, quoique très-bien reçue dans le temps où elle fut publiée, est assez peu lue aujourd'hui, parce qu'elle a été étouffée par le grand nombre d'ouvrages qui ont paru depuis en faveur de la religion, et qui se multiplient tous les jours. Il est surprenant que tout ne soit pas dit, ou même ne paraisse pas dit sur cette matière, qui tout importante qu'elle est, doit être épuisée depuis long-temps, puisqu'il n'est plus guère possible de découvrir de nouveaux faits, ni de trouver de nouvelles preuves de l'authenticité de ceux qui sont connus. La divinité du culte que nous professons peut-elle donc avoir besoin de nouvelles preuves, comme si les anciennes n'étaient pas victorieuses, et par conséquent plus que suffisantes? et les sophismes de l'incrédulité, à qui l'on reproche si souvent, et avec raison, de n'avoir plus rien à dire de nouveau, ne sont-ils donc pas terrassés depuis long-temps? Nous osons dire, et certainement les mânes de l'abbé Houtteville ne nous désavoueraient pas, que si les gouvernemens avaient enfin le bonheur dont les gens de bien désespèrent, d'arrêter le torrent des ouvrages impies, ils feraient peut-être sagement d'interdire en même temps tout écrit sur la religion, même sous prétexte de la défendre ; car ne serait-ce pas la rendre gratuitement suspecte à de certains esprits, que d'en faire l'apologie quand elle ne serait plus attaquée (4)?

Un autre sujet d'étonnement et presque de scandale, dont l'abbé Houtteville s'affligeait, c'est la liberté avec laquelle plusieurs apologistes modernes de la religion s'expliquent sur le peu de succès de leurs prédécesseurs, en avouant ou en prétendant que ces prédécesseurs ont eu plus de zèle que de lumières, et ont soutenu faiblement, quoique de toutes leurs forces, l'arche sainte confiée à leurs mains. Ces apôtres de notre siècle font à peu près comme tant d'auteurs de *nouveaux élémens de géométrie*, qui nous assurent, dans leurs préfaces, que tous les élémens publiés jusqu'à eux n'ont rien valu. Nos Tertullien et nos Origène modernes, souvent si peu dignes de leurs devanciers, craignent surtout de passer pour en être les échos ; et l'intérêt de

la foi qu'ils défendent n'a tout au plus chez eux que le second rang, après l'intérêt plus cher de leur amour-propre.

Mais un scandale bien plus grand encore, bien plus fâcheux, et dont l'abbé Houtteville gémissait aussi bien davantage, c'est de voir les apologistes de l'Évangile divisés entre eux avec un acharnement funeste, et l'Église catholique déchirée par deux factions violentes, qui s'accusent réciproquement d'ignorer et d'anéantir la religion, et qui ont l'une pour l'autre encore plus de haine qu'elles n'en ont pour les incrédules (5). Cette division, qui donne à l'impiété un funeste avantage, est peut-être la principale cause du débordement fatal d'ouvrages irréligieux dont l'Europe est inondée depuis vingt ans ; ouvrages qui ont produit sans doute d'excellentes réfutations, mais dont l'effet eût été plus heureux, sans cette guerre et cette haine qui nuisent tant à la cause commune. Fontenelle disait que pour juger des maladies auxquelles une nation est sujette, il suffisait de lire les affiches ; et nous y voyons aujourd'hui sans cesse, *Nouveau Traité de la vérité de la religion contre les athées, les déistes, les spinosistes, les matérialistes, les encyclopédistes* (6), etc. Par malheur, à mesure que la maladie est devenue plus fréquente, les charlatans qui ont voulu la guérir au préjudice des vrais médecins, se sont étrangement multipliés ; on a appliqué de faux remèdes, on a voulu même faire regarder comme pestiférés des hommes qui n'étaient point malades ; on a appelé ennemis de la religion plusieurs écrivains illustres qui ne l'attaquaient pas, qui même ne pensaient point à la combattre, et qui regardaient le silence sur cet objet respectable, non-seulement comme le plus petit sacrifice qu'ils puissent faire à la raison et aux lois, mais comme un devoir de bienséance qu'ils aimaient à remplir. Il faut avouer, dit très-sensément un auteur célèbre, qu'on a rendu un service bien important et bien adroit au christianisme, en imprimant jusqu'à l'indécence, et en répétant jusqu'au dégoût, qu'il est outragé d'un bout de l'Europe à l'autre par tous les hommes qui passent pour éclairés. L'abbé Houtteville n'a eu garde de tomber dans ces écarts ; il n'a combattu que les véritables adversaires de la religion, sans lui en chercher d'imaginaires, dont le nom seul eût été une objection imposante pour cette multitude qui ne se rend qu'aux autorités, et qui ne met pas plus de logique dans son impiété que dans sa croyance. Il pensait qu'au lieu de se déchaîner avec tant de fureur contre des philosophes paisibles, et de frapper à tort et à travers dans les ténèbres, il faudrait que les vrais chrétiens fussent bien convaincus, d'après la parole de Dieu même, que les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir contre l'Église ; ajoutons que peut-

être au lieu d'écrire tant d'injures en pure perte, ils feraient bien de montrer une confiance plus froide dans la bonté de leur cause, et d'appliquer aux vains efforts de l'incrédulité ces deux vers si connus :

Pour détruire tous ces gens-là,
Nous n'avons qu'à les laisser faire.

« En effet, disait avec beaucoup de sens l'abbé Houtteville, » qu'a-t-on à craindre des absurdités où la fougue de l'irréligion » peut emporter quelques écrivains ? Ceux qui ont étudié le christianisme, et qui sont décidés sur la vérité de ses dogmes avec » toute la fermeté qu'elle inspire, ne sont-ils pas bien assurés » que ces dogmes sont aussi démontrés que la géométrie ? pourquoi donc ne pas leur faire le même honneur qu'aux vérités » géométriques ? pourquoi paraître douter d'une religion démontrée, en paraissant redouter l'effet des coups perdus que » lui portent quelques mains téméraires ? prend-on la peine de » s'irriter contre les *quadrateurs* du cercle, les *trisecteurs* de » l'angle, les *chercheurs* du mouvement perpétuel, lorsqu'ils » débitent leurs inepties ; et ces inepties ont-elles jamais retardé » d'un moment les progrès des sciences mathématiques ? Pourquoi donc, sous prétexte de mettre à couvert une religion qui » est si bien en sûreté, se récrier avec tant de violence sur l'audace de quelques étourdis, qui osent jeter contre cette tour » une poignée de sable ? » Ainsi pensait notre sage académicien, comme nous l'avons su d'un ami à qui il s'ouvrait en pleine liberté sur ces matières délicates ; ainsi penseraient les apologistes modernes du christianisme, si, à l'exemple de l'abbé Houtteville, ils étaient, comme ils le doivent, bien persuadés des vérités qu'ils défendent, et si l'ambition, la vanité, l'hypocrisie, ne leur mettaient souvent à la main les armes sacrées, dont ils font pour l'ordinaire un si faible et si triste usage.

Voué à la défense de la religion, notre académicien se distingua encore dans cette respectable lice, par un *Essai sur la Providence*, qui parut quelques années après son grand ouvrage. Cette nouvelle production essuya encore des critiques ; la cause de la foi était malheureuse entre les mains de l'abbé Houtteville. Il est vrai que la matière qu'il traitait dans ce livre, envisagée du côté purement philosophique, offre des difficultés insurmontables sans les lumières de la révélation ; il paraît impossible, quand on est privé de ces lumières, de justifier les voies de la Providence par rapport à l'homme ; et, comme l'a très-bien dit Pascal, Dieu reste une énigme pour qui n'est pas éclairé par le flambeau du christianisme (7). Celui que ce flambeau indispensable ne conduit pas, se voit, dans cette malheureuse priva-

tion, tiré avec violence en sens contraire, d'un côté, par les antagonistes, de l'autre, par les défenseurs purement philosophes de la Providence; il ressemble à un malheureux qui, privé du jour dans un cachot impénétrable aux rayons du soleil, ou n'y recevant de lumière, suivant l'expression d'un grand poëte, que ce qu'il en faut pour voir l'obscurité, serait assailli par deux autres prisonniers, ses compagnons d'infortune, dont l'un lui crierait : *Avouez que vous jouissez d'une lumière parfaite;* et l'autre, *je vous avertis que le cachot que vous habitez est vide, et que sans craindre de vous heurter et de vous blesser, vous pouvez hardiment et librement faire usage de vos membres.... Mes amis*, leur dirait le prisonnier, *je ne vois goutte ni vous non plus; il y a seulement cette différence entre nous, que j'appelle la lumière à mon secours, et que vous vous flattez d'en jouir; dites-moi lequel des deux est le plus sage? Taisez-vous donc et laissez-moi demeurer en repos, comme je vous conseille d'y demeurer à mon exemple.* Excellent conseil, mais qui ne sera suivi de long-temps par la foule des prisonniers, dont les uns crieront toujours : *Quelle clarté m'éblouit!* et les autres : *Rien n'existe autour de moi, car je ne vois rien.*

L'abbé Houtteville, que le grand nombre de ses censeurs n'avait pas empêché d'avoir des amis et même des partisans éclairés, ayant été porté à l'Académie par le succès de son premier ouvrage sur la religion, s'y concilia tellement l'estime et l'amitié de ses confrères, qu'à la mort de l'abbé Dubos, secrétaire de la compagnie, il fut choisi pour lui succéder. Plusieurs académiciens pouvaient être propres à cette place par des talens supérieurs aux siens; mais personne n'en était plus digne par son attachement pour la compagnie, et par l'assiduité que cette place exige; qualités plus indispensables encore au secrétaire de l'Académie Française, qu'une plume éloquente et exercée : qualités dont la seconde surtout, l'assiduité constante et rigoureuse, paraît à la plupart des académiciens trop assujétissante et trop importune; qualités enfin, dont celui qui écrit cette histoire est d'autant plus intéressé à relever le prix, que ce sont à peu près les seules qu'il ait apportées dans cette même place.

Notre académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la compagnie lui avait fait; il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ses confrères que du public, mais laissant à la religion des monumens de son zèle, et aux gens de lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs et d'une sagesse de conduite plus faites pour leur assurer une vie heureuse, que des talens brillans et enviés.

NOTES.

(1) Un des raisonnemens que les incrédules, et ceux même qui ne l'étaient pas, attaquèrent le plus dans le livre de l'abbé Houtteville, c'est l'argument qu'il a emprunté de Pascal en faveur des miracles : *S'il y a eu des miracles faux, il y en a eu de vrais, parce que le faux n'est que l'exclusion du vrai.* Il faut avouer que ce raisonnement doit être mis à côté de celui de Descartes sur l'existence de Dieu : *L'existence est renfermée dans l'idée d'un être infiniment parfait; donc un être infiniment parfait existe.* Joignons à ce sophisme d'un génie tel que Pascal, le commentaire de Newton sur l'Apocalypse, et plaignons la nature humaine.

Dans une matière si importante, et où les raisonnemens sans réplique doivent être les seules armes des vrais croyans, ils ne devraient jamais s'en permettre d'autres. Pourquoi, par exemple, répéter si souvent contre les incrédules cette objection triviale, *que c'est le libertinage du cœur qui les mène à la licence de penser?* On ne nie pas que ce motif ne fasse bien des mécréans; mais il ne faut employer, en faveur de la vraie religion, ni un argument qui ne soit pas toujours vrai, ni un argument que les fausses religions pourraient employer comme elle. Or on ne peut nier que plusieurs mécréans n'aient eu des mœurs très-pures et une conduite irréprochable. Zénon l'athée enseignait et pratiquait la morale la plus sévère. Spinosa, Bayle, ont été des modèles de désintéressement et de simplicité; leur fortune était faite s'ils avaient voulu être dévots, ou peut-être seulement hypocrites : enfin il n'y a point de faquir, s'enfonçant des clous dans le derrière, qui ne puisse faire, en faveur de sa religion, le même raisonnement.

(2) Ce même abbé Desfontaines, censeur si amer et si acharné du style de l'abbé Houtteville, avait préludé à cette censure par une critique plus sérieuse, qui attaquait le fond de l'ouvrage même. Il publia des lettres *sur la religion prouvée par les faits*, où, en reprochant à l'auteur de faire aux objections des incrédules de mauvaises réponses, il en substitue d'autres qui ne valent pas mieux : maladresse apparente, qu'on soupçonnait violemment d'être une malice de sa part; car il s'en fallait beaucoup que ce prêtre ex-jésuite fût réellement apôtre aussi zélé qu'il voulait le paraître. Comme il ne mit point son nom à son ouvrage, il en fit, dit-on, lui-même l'éloge dans le journal des Savans, auquel il travaillait alors, et dans quelques brochures qu'il donnait aussi sous d'autres noms que le sien.

L'abbé Houtteville eut un autre adversaire encore moins redoutable, l'érudit et pesant Fourmont l'aîné, qui tout hérissé d'hébreu, d'arabe et de syriaque, combattit bien plus vivement pour la religion juive que pour la religion chrétienne, et fit valoir de son mieux toutes les raisons

des rabbins. Il attaqua aussi le style de l'auteur, en lui disant agréablement, qu'un homme qui avait si sûrement *bravé les déistes* pouvait bien aussi *braver la langue française*. C'est ce même Fourmont l'aîné qui, entre autres productions singulières, a donné au public un *catalogue de ses ouvrages*, qu'il croyait avoir *faits*, parce qu'il les avait *projetés*. On peut juger par le style de cet étrange catalogue, si l'auteur avait le droit de censurer le style des autres.

Tout semblait contribuer au malheureux succès du religieux ouvrage de l'abbé Houtteville. La dédicace même fut un sujet de plaisanterie assez fâcheux pour l'auteur. Elle était adressée à un prélat dont les mœurs peu édifiantes étaient connues; les dévots, et ceux qui ne l'étaient pas, avaient peine à se persuader qu'un chrétien de bonne foi eût pu choisir sérieusement un pareil Mécène; et les dévotes surtout accueillirent fort mal un ouvrage qui paraissait sous de tels auspices.

(3) Le P. Berruyer disait avec une naïveté dont il ne sentait pas sans doute l'indécence, « qu'*il avait fait son* Histoire du peuple de Dieu,
» *parce qu'il n'était pas possible* (selon lui), SANS UNE GRACE PARTI-
» CULIÈRE, *de supporter la lecture de la Bible en original; c'est pour*
» *cela*, ajoutait bonnement le jésuite, *que tant de conciles ont défendu*
» *les traductions de l'Écriture en langue vulgaire*, *parce que ces*
» *traductions ne peuvent que scandaliser les faibles*, *et fournir ma-*
» *tière aux dérisions des impies*. »

Les âmes pieuses et en même temps éclairées ne conviendront certainement pas de cette assertion; mais fût-elle aussi vraie qu'elle est pour le moins douteuse, il ne fallait pas prévenir le prétendu scandale par un autre beaucoup plus réel, en substituant un jargon romanesque à la simplicité de la Bible.

(4) On a souvent cité l'ordonnance singulière des magistrats d'une ville suisse, qui défendait de *parler de Dieu ni en bien ni en mal*. L'expression était grossière, mais l'intention des législateurs était peut-être fort sage dans les circonstances où l'ordonnance fut rendue. Toute la ville était troublée par les querelles du calvinisme naissant. Les magistrats s'assemblèrent pour examiner quelle croyance il fallait suivre à l'avenir; le peuple était à la porte de la salle, attendant patiemment la décision. Après qu'on eut mûrement délibéré, le président de l'assemblée sortit en disant : *Il est arrêté qu'on n'ira plus à la messe;* chacun dit *amen*, et retourna paisiblement chez soi : et ces hommes qui jusqu'alors avaient été à la messe tous les jours, cessèrent tout d'un coup d'y aller, sans représentations et sans murmures. Un peuple si simple méritait bien que ses magistrats, qui voulaient le mettre à l'abri des querelles de religion, ne prissent guère de précautions avec lui dans le style de leurs ordonnances.

De très-grands philosophes n'ont pas pensé sur ce sujet comme les magistrats suisses. *Il vaut mieux*, disait le P. Malebranche, *que les hommes parlent mal de Dieu que s'ils n'en parlaient point du tout*. Sa

raison était que le silence sur ces matières produit d'abord l'indifférence, et bientôt l'irréligion. Cette conséquence n'est pas démontrée; on ne voit pas comment la religion se conservera mieux chez un peuple qui parlera de Dieu à tort et à travers, que chez un peuple qui n'en parlera pas. Bien loin que le silence sur la religion soit un moyen de la détruire, c'est peut-être un des moyens les plus sûrs de la conserver.

Si peu de personnes savent en parler dignement, qu'il vaut mieux laisser ce soin à ceux qui, par état et par devoir, sont obligés de s'en charger. Le droit qu'ont ceux-ci d'enseigner, ne peut leur être ni enlevé, ni contesté. Tout ce que l'on a dit plus haut ne concerne que les gens sans mission et sans caractère, et ne s'applique qu'aux conversations légères de la société; on peut dire que si Dieu a *livré le monde à leurs disputes,* il n'y a pas livré de même la religion et les choses saintes. Cependant l'opinion du P. Malebranche peut mériter considération; on parle volontiers de ce qu'on aime, et le silence peut en effet ou annoncer l'indifférence ou la produire.

(5) Un philosophe célèbre, qui avait le malheur d'être incrédule, a plusieurs fois raconté que le P. Tournemine, jésuite, grand convertisseur, avait souvent fait des efforts pour le ramener dans la bonne voie. Un peu fatigué de ses remontrances, le philosophe lui dit un jour avec une naïveté apparente : *Tout ce que vous me dites me paraît mériter de sérieuses réflexions; je connais un père de l'Oratoire fort habile avec qui je veux en conférer..... Vous irez voir un père de l'Oratoire?* répondit le jésuite; *pour le coup je désespère de votre conversion; vous ferez mieux de rester comme vous êtes.* Cette anecdote assez connue a peut-être occasioné la réflexion d'un auteur moderne, sur l'embarras où se trouverait un janséniste et un moliniste, chargés de convertir un incrédule à frais communs.

« Je suppose, dit cet auteur, qu'un de ces hommes qui, de nos jours, ont eu le malheur d'attaquer la religion dans leurs écrits, et contre lesquels les jésuites et leurs adversaires se sont également élevés, s'adresse en même temps aux deux plus intrépides théologiens de chaque parti, et leur tienne ce discours : *Vous avez raison, messieurs, de crier au scandale contre moi, et mon intention est de le réparer. Dictez-moi donc de concert une profession de foi propre à cet objet, et qui me réconcilie d'abord avec Dieu, ensuite avec chacun de vous.* Dès le premier article du symbole, *Je crois en Dieu, le père tout-puissant,* il mettrait infailliblement aux prises ses deux catéchistes, en leur demandant si Dieu est également tout-puissant sur les cœurs et sur les corps? *Sans doute,* assurerait le janséniste : *Non, pas tout-à-fait,* dirait le jésuite entre ses dents. *Vous êtes un blasphémateur,* s'écrierait le premier; *et vous,* répliquerait le second, *un destructeur de la liberté et du mérite des bonnes œuvres.* S'adressant ensuite l'un et l'autre à leur prosélyte : *Ah! monsieur,* lui diraient-ils, *l'incrédulité vaut encore mieux que l'abominable théologie de mon adversaire; gardez-vous de confier votre âme à de si mauvaises mains. Si un aveugle,* dit l'Evangile, *en*

conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. Il faut convenir que l'aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux hommes qui s'offrent chacun de lui servir de guide, et qui s'accusent réciproquement d'être plus aveugles que lui. *Messieurs*, leur dirait-il sans doute, *je vous remercie l'un et l'autre de vos offres charitables ; Dieu m'a donné, pour me conduire dans les ténèbres, un bâton, qui est la raison, et qui doit; dites-vous, me mener à la foi ; hé bien, je ferai usage de ce bâton salutaire, j'irai droit où il me conduira, et j'espère en tirer plus d'utilité que de vous deux.* En effet, la raison ne tarderait pas à remplir une de ses plus nobles fonctions, celle d'apercevoir elle-même ses bornes, et d'avouer le besoin qu'elle a souvent du secours de l'autorité ; elle admettrait nos mystères les plus sublimes, non comme des objets dont elle était l'arbitre, mais comme des objets de foi décidés par une autorité divine. Quant à ces hommes, tout à la fois si zélés contre l'impiété, mais bien plus acharnés encore les uns contre les autres, on pourrait leur appliquer ce que S. Jérôme disait de Lactance : *Plût à Dieu qu'il eût aussi bien défendu notre religion, qu'il a attaqué nos ennemis !* »

(6) Quand nous mettons ici les *encyclopédistes* au nombre des ennemis de la religion, c'est pour parler un moment le sot langage de la multitude, et nullement pour l'approuver. Nous avons justifié ailleurs l'Encyclopédie des imputations qu'on lui a faites à ce sujet. Nous dirons en particulier de l'article *âme*, un de ceux contre lesquels on s'est le plus déchaîné, que si on a un reproche à faire à cet article, ce n'est pas de favoriser les incrédules, mais de n'être, comme l'a dit un homme d'esprit, que *platement* orthodoxe dans une matière où le zèle seul devait rendre l'auteur *éloquent*. Combien de prétendus hérétiques ont plus d'une fois embarrassé leurs adversaires en leur demandant quelle était l'erreur dont ils les accusaient? Les encyclopédistes pourraient de même embarrasser les leurs, en les priant d'articuler les *opinions dangereuses* qu'on leur impute, et de montrer en quel endroit de l'Encyclopédie elles se trouvent. Mais rien n'est plus commode qu'un nom de secte, donné à tort et à travers, pour perdre ceux à qui l'on veut nuire. C'était autrefois du nom de *janséniste* que la méchanceté gratifiait les objets de sa haine, ce sobriquet a vieilli ; celui d'*encyclopédiste* y a succédé, et ne tardera pas à vieillir de même ; il faudra que la calomnie et l'envie en cherchent bientôt un autre. Dans le temps même de l'ignorance la plus barbare, la perversité humaine a su mettre en usage avec succès ce moyen de persécution. On nous a conservé de vieux vers sur les Vaudois ou Albigeois, écrits en français gothique du douzième siècle, et dont le sens est : *Qui ne veut ni médire, ni jurer, ni mentir, ni tuer, ni prendre le bien d'autrui, ni être adultère, ni se venger de son ennemi, on dit qu'il est Vaudois, et on le fait mourir.*

(7) Pascal était avec raison si persuadé de la nécessité de la révélation pour nous éclairer pleinement sur les vérités les plus importantes de la

religion et de la morale, que cet écrivain si éloquent, si pieux, et même si philosophe, aurait peut-être poussé le septicisme métaphysique jusqu'à douter de l'existence de Dieu, s'il n'avait trouvé dans le christianisme les lumières nécessaires pour dissiper tous les nuages que sa raison lui avait laissés sur ce sujet. Il croyait avoir besoin d'être chrétien, pour se préserver d'être athée. Ceux qui douteraient de ce que nous avançons ici, peuvent jeter les yeux sur les passages suivans, fidèlement extraits de ses *Pensées* [1].

« En regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumières, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans avoir aucun moyen d'en sortir : et sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état. Je vois d'autres personnes auprès de moi, d'une semblable nature ; je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi, et ils me disent que non..... J'ai recherché si ce Dieu dont tout le monde parle, n'aurait point laissé quelques marques de lui. Je regarde de toutes parts, et ne vois partout qu'obscurité. La nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude. Si je n'y voyais rien qui marquât une divinité, je me déterminerais à n'en rien croire. Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais en paix dans la foi. Mais voyant trop pour nier, et trop peu pour m'assurer, je suis dans un état à plaindre.....

» [2] Selon les lumières naturelles, s'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant ainsi, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport à lui.

» [3] Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou l'immortalité de l'âme, parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis.

» [4] La plupart de ceux qui entreprennent de prouver la divinité aux impies, commencent d'ordinaire par les ouvrages de la nature, et ils y réussissent rarement. Je n'attaque pas la solidité de ces preuves, consacrées par l'Écriture sainte ; elles sont conformes à la raison ; mais souvent elles ne sont pas assez conformes et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de ceux pour qui elles sont destinées, car il faut remarquer qu'on n'adresse pas ce discours à ceux qui ont la foi vive dans le cœur, et qui voient incontinent que tout ce qui est, n'est autre chose que l'ouvrage de Dieu qu'ils adorent ; c'est à eux que toute la nature parle pour son auteur, et que les cieux annoncent la gloire de Dieu. Mais pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a dessein de la faire revivre, ces personnes destituées de foi et de charité,

[1] Chap. 8, n°. 1.
[2] *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 310.
[3] *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 313.
[4] *Pensées*, chap. 20.

qui ne trouvent que ténèbres et obscurité dans toute la nature, il semble que ce ne soit pas le moyen de les ramener que de ne leur donner pour preuves de ce grand et important sujet, que le cours de la lune ou des planètes, ou des raisonnemens communs, et contre lesquels ils se sont continuellement roidis. L'endurcissement de leur esprit les a rendus sourds à cette voix de la nature, qui a retenti continuellement à leurs oreilles; et l'expérience fait voir que bien loin qu'on les emporte par ce moyen, rien n'est plus capable au contraire de les rebuter et de leur ôter l'espérance de trouver la vérité, que de prétendre les en convaincre seulement par ces sortes de raisonnemens, et de leur dire qu'ils y doivent voir la vérité à découvert. Ce n'est pas de cette sorte que l'Écriture, qui connaît mieux que nous les choses qui sont de Dieu, en parle. Elle nous dit bien que la beauté des créatures fait connaître celui qui en est l'auteur; mais elle ne nous dit pas qu'elles fassent cet effet dans tout le monde. Elle nous avertit, au contraire, que quand elles le font, ce n'est pas par elles-mêmes, mais par la lumière que Dieu répand en même temps dans l'esprit de ceux à qui il se découvre par ce moyen : *Quod notum est Dei, manifestum est in illis, Deus enim illis manifestavit.* Elle nous dit généralement que Dieu est un Dieu *caché : Verè tu es Deus absconditus;* et que depuis la corruption de la nature, il a laissé les hommes dans un aveuglement dont ils ne peuvent sortir que par Jésus-Christ, hors duquel toute communication avec Dieu nous est ôtée : *Nemo novit patrem nisi filius, aut cui voluerit filius revelare.*

» C'est encore ce que l'Écriture nous marque, lorsqu'elle nous dit en tant d'endroits, que ceux qui cherchent Dieu le trouvent; car on ne parle point ainsi d'une lumière claire et évidente : on ne la cherche point; elle se découvre, et se fait voir d'elle-même.

» Les preuves métaphysiques de Dieu sont si éloignées du raisonnement des hommes, et si impliquées, qu'elles frappent peu; et quand cela servirait à quelques uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration; mais une heure après ils craignent de s'être trompés : *Quod curiositate cognoverint, superbiâ amiserunt.*

» [1] Si Dieu eût voulu surmonter l'obstination des plus endurcis, il l'eût pu en se découvrant si manifestement à eux, qu'ils n'eussent pu douter de la vérité de son existence.

» [2] Il ne faut pas que l'homme ne voie rien du tout; il ne faut pas aussi qu'il en voie assez pour croire qu'il possède Dieu, mais qu'il en voie assez pour connaître qu'il l'a perdu. Car pour connaître qu'on a perdu, il faut voir; et ne pas voir, c'est précisément l'état où est la nature. »

N. B. *Cette pensée n'est peut-être pas exprimée aussi clairement qu'on aurait pu le désirer; mais elle s'explique suffisamment par les précédentes et par les suivantes.*

« [3] Les impies prennent lieu de blasphémer la religion chrétienne, parce qu'ils la connaissent mal. Ils s'imaginent qu'elle consiste simple-

[1] *Pensées*, chap. 13, n°. 1.

[2] *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 314.

[3] *Pensées*, chap. 2, n°. 14.

ment en l'adoration d'un Dieu considéré comme grand, puissant et éternel; ce qui est proprement le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout-à-fait contraire. Et de là ils concluent que cette religion n'est pas véritable, parce que si elle l'était, il faudrait que Dieu se manifestât aux hommes par des preuves si sensibles, qu'il fût impossible que personne le méconnût. Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le déisme, ils n'en concluront rien contre la religion chrétienne, qui reconnaît que depuis le péché, Dieu ne se montre point aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire.

» [1] Le dessein de Dieu est plus de perfectionner la volonté que l'esprit. Or, la clarté parfaite ne servirait qu'à l'esprit, et nuirait à la volonté.

» [2] Si la religion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu et de le posséder à découvert et sans voile, ce serait la combattre que de dire qu'on ne voit rien dans le monde qui le montre avec cette évidence. Mais elle dit au contraire, que les hommes sont dans les ténèbres et dans l'éloignement de Dieu; qu'il s'est *caché* à leur connaissance, et que c'est même le nom qu'il se donne dans les Écritures.

» [3] Dieu étant caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché, n'est pas véritable; et toute religion qui n'en rend pas la raison, n'est pas instruisante : la nôtre fait tout cela.

» [4] On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il aveugle les uns et éclaire les autres.

» [5] S'il n'y avait qu'une religion, Dieu serait trop manifeste; s'il n'y avait de martyrs qu'en notre religion, de même.

» [6] Si le monde subsistait pour instruire l'homme de l'existence de Dieu, sa divinité y luirait de toutes parts d'une manière incontestable. Mais comme il ne subsiste que par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, et pour instruire les hommes et de leur corruption et de la rédemption, tout y éclate des preuves de ces deux vérités.

» [7] Comme Jésus-Christ est venu *in sanctificationem et in scandalum*, comme dit Isaïe, nous ne pouvons convaincre l'obstination des infidèles; mais cela ne fait rien contre nous, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute la conduite de Dieu pour les esprits opiniâtres qui ne recherchent pas sincèrement la vérité.

» [8] Tous ceux qui cherchent Dieu sans Jésus-Christ, ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse, ou qui leur soit véritablement utile; car ou ils n'arrivent pas jusqu'à connaître qu'il y a un Dieu; ou s'ils y arrivent, c'est inutilement pour eux, parce qu'ils se forment un moyen de communiquer sans médiateur avec ce Dieu qu'ils ont connu sans médiateur : de sorte qu'ils tombent ou dans l'athéisme, ou dans le déisme, qui sont deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également.

[1] *Pensées*, chap. 18, n°. 5.
[2] *Idem.* chap. 1.
[3] *Idem.* chap. 2, n°. 7.
[4] *Idem.* chap. 18, n°. 24.
[5] *Pensées*, chap. 18, n°. 20.
[6] *Idem. ibid.* n°. 3.
[7] *Idem. ibid.* n°. 11.
[8] *Idem.* chap. 20.

» [1] Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent au contraire, en l'exposant aux Gentils, que c'est une folie : *Stultitiam*, etc. Et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas? S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole. C'est en manquant de preuves, qu'ils ne manquent pas de sens. Oui, mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle qu'elle est, et que cela les affranchisse du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui, sur l'exposition qu'ils en font, refusent de la croire. »

N. B. *Pascal aurait sans doute développé cette pensée, qui présente quelque chose de très-paradoxe. On serait tenté d'y appliquer ce passage si connu, échappé à un docteur :* Hoc dictum est, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur (*On a dit cela, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas se taire*).

On sera peu étonné de ces assertions de Pascal, si l'on veut chercher par quelle suite de raisonnemens il peut y avoir été conduit. Ce génie rare, ayant reçu de la nature un corps faible, et d'ailleurs épuisé par l'austérité de sa vie, joignait à une âme timorée une tête géométrique et profonde; il avait sans doute pesé dans la balance de la raison, mais de la raison privée du flambeau de la foi, d'un côté, les preuves de l'existence de Dieu, de l'autre les objections des athées; il avait vu que si les merveilles de la nature décèlent une intelligence souveraine dont elles sont l'ouvrage, il est en même temps difficile de concevoir comment cette intelligence peut avoir donné l'être à ce qui n'existait pas; comment, étant distinguée de la matière, et n'ayant avec elle aucune analogie, elle peut en mouvoir et en disposer les différentes parties par le seul acte de sa volonté; et surtout comment l'Être infiniment bon et infiniment sage, qui a produit cet univers, y laisse subsister tant de malheurs et tant de crimes. Pascal avait vu que la révélation seule pouvait dissiper sans réplique ces objections, et qu'il était surtout impossible de concilier avec l'existence de Dieu l'existence du mal physique et moral, sans avoir recours au dogme indispensable du péché originel. Voilà sans doute ce qui lui faisait dire qu'*il ne se sentait pas assez fort par les seules armes de la raison, pour convaincre des athées endurcis*. Et c'est aussi ce qui faisait dire au P. Malebranche, lorsqu'on lui soutenait que les bêtes n'étaient pas de pures machines privées de sentimens : *Vous verrez, à tout ce que souffrent les chevaux de poste, qu'ils ont mangé du foin défendu.*

Après avoir rapporté tous ces passages, dont nos lecteurs jugeront suivant leurs lumières, nous ne pouvons nous refuser à une observation bien naturelle. Le jésuite Hardouin a, comme l'on sait, accusé Pascal d'athéisme. N'ayant point de temps à perdre dans des lectures fastidieuses, nous ignorons sur quelles raisons ce jésuite a fondé une imputation si grave; mais il est certain qu'il pouvait en trouver d'assez spécieuses pour la calomnie dans les morceaux qu'on vient de lire. Il est

[1] *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 310.

pourtant encore plus certain que celui qui accuserait Pascal sur de telles preuves, serait un détestable imposteur. Que penser donc de ces hommes qui, sur les soupçons les plus légers, crient à l'athéisme contre les écrivains les plus célèbres de nos jours? On ne saurait trop répéter à ces missionnaires impétueux le conseil que le souriceau de la fable reçoit de sa mère :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.

ÉLOGE DE SAINT-PIERRE [1].

Charles-Irénée-Castel de Saint-Pierre naquit, en 1658, au château de Saint-Pierre en Basse-Normandie. Nous ne savons rien de ses premières études, et nous n'y avons pas de regret; car la première action par laquelle il nous est connu, est un trait de générosité peu commun, plus intéressant pour nous que les prix qu'il remporta ou ne remporta point dans ses classes. Le géomètre Varignon, qui depuis se fit connaître par ses ouvrages mathématiques, menait alors une vie obscure et pauvre dans la ville de Caen sa patrie; il allait souvent disputer à des thèses au collége de cette ville, où il avait acquis la réputation, qu'il méprisa bien dans la suite, d'un subtil et redoutable argumentateur. L'abbé de Saint-Pierre qui étudiait dans ce même collége, y connut Varignon, disputa beaucoup avec lui sur les questions creuses qui étaient l'unique et malheureuse philosophie de ce temps-là, et goûta tellement sa société, qu'il résolut de l'emmener à Paris, où ils devaient trouver l'un et l'autre plus de secours et de lumières. Il prit une petite maison au faubourg Saint-Jacques, et y logea avec lui le géomètre son compatriote. Mais comme ce savant, absolument sans fortune, avait besoin d'une subsistance assurée pour se consacrer à son étude favorite, l'abbé de Saint-Pierre, malgré l'extrême modicité de son revenu, qui n'était que de 1800 livres, en détacha trois cents qu'il donna à Varignon; il fit plus, il ajouta infiniment à ce don par la manière dont il l'assura à son ami. *Je ne vous donne pas,* lui dit-il, *une pension, mais un contrat, afin que vous ne soyez pas dans ma dépendance, et que vous puissiez me quitter pour aller*

[1] Abbé de Tiron, aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, reçu le 3 mars 1695, à la place de Jean-Louis Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi; mort le 29 avril 1743.

vivre ailleurs, quand vous commencerez à vous ennuyer de moi. L'abbé de Saint-Pierre, qu'on accuse de n'avoir pas été fort sensible, mettait au moins, comme l'on voit, dans l'amitié et dans les bienfaits, une délicatesse qui n'est que trop rare, et qui seule a droit à la reconnaissance du cœur, comme les bienfaits à celle des procédés. Il avait mieux encore que cette délicatesse même, il avait cette simplicité qui ne la cherche pas, et le mérite, si peu ordinaire aux bienfaiteurs, de n'attacher aucun prix ni à ses dons, ni à la forme si noble qu'il savait y mettre; sa générosité envers ses amis était pour son âme honnête un vrai besoin qu'il ne voulait que satisfaire; et s'il paraissait les obliger avec une sorte d'indifférence, c'est qu'avec eux il lui aurait été indifférent de recevoir ou de donner. Aussi goûtait-il beaucoup, et aimait-il à répéter ce trait charmant du bon La Fontaine, qui hors d'état par son indigence de payer ses dettes, et pressé par ses créanciers, se reposait sans scrupule sur la caution qu'un de ses amis avait donnée pour lui, et disait avec la bonhomie la plus naïve, nous pourrions ajouter la plus touchante: *Il a répondu pour moi, il faudra qu'il paye; j'en ferais autant à sa place* (1).

L'abbé de Saint-Pierre et Varignon, enfermés dans leur solitude et n'étant plus condamnés et réduits, comme dans leur collége, à l'étude d'une philosophie pire que l'ignorance, renoncèrent bientôt au pitoyable jeu de l'ergotisme scolastique, dès que leur esprit juste et solide eût connu et goûté des alimens plus substantiels; ils étaient occupés chacun de leur côté d'objets intéressans et utiles, Varignon de géométrie, et l'abbé de Saint-Pierre, de politique et de morale. Fontenelle, leur compatriote et leur ami, allait quelquefois passer deux ou trois jours avec eux, et nous a peint lui-même, plus de quarante ans après, les douceurs qu'il goûtait dans cette petite société, si véritablement philosophique. *Nous nous rassemblions*, dit-il, *avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et ce que nous ne comptions peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus* (2). C'est ainsi, pour l'observer en passant, que le sage Fontenelle, un des hommes qui a le plus joui de la célébrité littéraire, parlait à soixante ans, et dans le temps de sa plus brillante réputation, du bonheur si peu envié d'être ignoré, et se rappelait la douce et paisible obscurité de sa première jeunesse, avec un regret qui ne corrigera pourtant aucun homme de lettres de la dangereuse ambition de mériter la gloire et l'envie.

Quoique l'abbé de Saint-Pierre eût peu cultivé le talent d'écrire, la connaissance profonde qu'il avait de notre histoire, et surtout l'étude qu'il avait faite de la langue française, moins à

la vérité en orateur et en homme de goût, qu'en grammairien philosophe, lui ouvrirent les portes de l'Académie le 3 mars 1695. Comme il n'avait pas même la prétention la plus légère à l'éloquence, il aurait eu volontiers recours à celle de quelqu'un de ses confrères pour l'aider dans son discours de réception, ce qui d'ailleurs n'était pas sans exemple; mais il se crut obligé par devoir de faire lui-même ce discours, sans emprunter l'esprit de personne. Fontenelle, à qui il le montra, lui proposa d'en retrancher quelques phrases trop négligées, et d'y mettre plus de style et d'intérêt. *Mon discours,* lui dit l'abbé de Saint-Pierre, *vous paraît donc bien médiocre? tant mieux, il m'en ressemblera davantage;* et il n'y changea rien. On lui représenta qu'il devait au moins y mettre plus de temps, car il n'y avait consacré que quatre heures de travail. *Ces sortes de discours,* répondit-il, *ne méritent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'État, plus de deux heures de temps; j'y en ai mis quatre, et cela est fort honnête.*

Devenu membre d'une compagnie dont l'objet principal est la perfection du style, il ne se crut pas obligé pour cela de donner plus de soin à sa manière d'écrire; il composa beaucoup d'ouvrages dans lesquels, uniquement occupé du fond, qu'il croyait excellent, il négligeait absolument la forme. Ce n'est pas qu'il n'en connût le prix, et qu'il n'en sentît même la nécessité pour se procurer plus de lecteurs : mais il ne se croyait pas le talent d'orner ce qu'il avait à dire; et il ne voulait pas forcer la nature, craignant que les efforts inutiles qu'il ferait pour la dompter, ne fussent autant de momens perdus pour ses chères spéculations morales et politiques. Entendant un jour une femme aimable s'exprimer avec beaucoup de grâces sur un sujet frivole, *quel dommage,* dit-il, *qu'elle n'écrive pas ce que je pense!*

Il était persuadé que l'auteur zélé pour le bien ne peut assez redire les choses importantes, et il ne s'est que trop conformé à ce principe. *Je trouve,* lui disait quelqu'un, *d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées.* Il priait qu'on lui en indiquât quelques unes, et rien n'était plus facile. *Vous les avez donc retenues,* ajoutait-il, *voilà pourquoi je les ai répétées, et j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez plus.* Il consentait même qu'on se moquât de ces redites, pourvu qu'en s'en moquant on les citât; il se consolait, ou plutôt il se félicitait des plaisanteries, par la satisfaction d'avoir forcé ses lecteurs à retenir une vérité utile. Car l'utilité était le seul but de ses travaux; jamais personne, même parmi les auteurs qui se donnent pour les plus indifférens sur la renommée, ne fut

moins occupé de sa propre gloire, et moins susceptible des illusions les plus secrètes de l'amour-propre. Il ne ressemblait pas à ce dévot écrivain, qui aimant à parler du succès de ses ouvrages, ne manquait jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faisait, cette formule édifiante, *il faut en rendre gloire à Dieu*, et croyait s'être bien humilié. La simplicité de l'abbé de Saint-Pierre n'était pas aussi pieuse, mais plus vraie; ce n'était ni humilité, ni modestie, c'était pur abandon de ses intérêts, sans prétendre même à l'honneur du sacrifice. On ne l'accusera pas d'avoir augmenté le nombre de ceux qui parlent de philosophie sans la pratiquer, et qui, comme il le disait dans son langage familier, mais expressif, *chantent l'office du couvent sans en observer la règle*.

Inaccessible comme il l'était aux plaisirs et aux chagrins de la vanité, la plus chère affection de presque tous les hommes, on lui pardonnera peut-être de n'avoir pas été fort sensible aux peines que les affections du cœur peuvent faire éprouver. Bien opposé à ce stoïcien charlatan, qui au milieu de ses souffrances s'écriait, avec un visage altéré, que la douleur physique n'était point un mal, l'abbé de Saint-Pierre la regardait comme le plus réel de tous les maux, comme le seul que la raison ne puisse ni détourner, ni affaiblir; elle seule avait pour lui, disait-il, une valeur *intrinsèque*, et les autres maux une valeur purement *numéraire* (3). En un mot, le désir de voir heureux ses semblables et d'y contribuer de tout son faible pouvoir, dominait tellement en lui, que ce sentiment éteignait en quelque manière tous les autres. Si on lui a reproché de n'avoir tendrement aimé personne, c'est qu'il chérissait tous les hommes, sans distinction; il n'exceptait, ou plutôt il n'oubliait que lui; et ceux qui accusaient sa bienveillance d'être froide et banale, ne pouvaient au moins la taxer d'être solitaire et personnelle. Il croyait de plus que la charité d'un sage à l'égard des autres ne devait pas se borner à soulager ceux qui souffrent, qu'elle devait s'étendre aussi jusqu'à l'indulgence dont leurs fautes, leurs travers, leurs ridicules ont si souvent besoin; que si un des plus tristes fruits de la vieillesse est de prendre de jour en jour plus mauvaise opinion des hommes, l'expérience doit apprendre en même temps à avoir pitié de leur faiblesse, et que la devise de l'homme vertueux est renfermée dans ces deux mots, *donner et pardonner*[1].

[1] Dans la lettre que nous avons imprimée sur la mort de la respectable madame Geoffrin, qui avait fort connu l'abbé de Saint-Pierre, nous avons déjà rapporté ce trait qu'elle aimait à répéter, et dont elle avait fait elle-même la règle de sa conduite. Nous aurions donc pu nous dispenser de le rappeler ici. Mais ce trait est si touchant, il caractérise si bien et fait tant aimer l'abbé de Saint-Pierre, qu'en le supprimant nous aurions cru mutiler

Peu jaloux de plaire à ses lecteurs, qu'il croyait suffisamment payés par l'utilité de ses ouvrages, il n'était guère plus empressé de se rendre agréable dans les sociétés où il était admis; il y portait peu d'agrémens et de ressources, on l'y souffrait plutôt qu'on ne l'y recherchait. S'apercevant un jour qu'il était de trop dans un de ces cercles brillans que nous appelons bonne compagnie, et qui ne le sont pas toujours : *Je sens*, dit-il, *que je vous ennuie, et j'en suis bien fâché ; mais moi, je m'amuse fort à vous entendre, et je vous prie de trouver bon que je continue.*

S'il mettait peu dans la société, ce n'était ni par stérilité, ni par dédain, c'était par un principe de bonté qu'on n'y porte guère, par la crainte de fatiguer ses auditeurs. *Quand j'écris*, disait-il, *personne n'est forcé de me lire ; mais ceux que je voudrais forcer à m'écouter, se contraindraient pour en faire au moins semblant, et c'est une gêne que je leur épargne autant que je puis.* Il évitait au moins de déplaire, ne se flattant pas d'être plus heureux ; et non-seulement il attendait pour parler qu'on l'y invitât, mais il ne parlait jamais que sur les choses qu'il savait le mieux. Outre ses connaissances politiques qui étaient fort étendues, il avait dans la tête beaucoup de faits et d'anecdotes, les contait bien, quoique très-simplement, et surtout avec la plus exacte vérité; car il se serait fait un scrupule d'en altérer la moindre circonstance, même pour y ajouter plus d'agrément ou d'intérêt. *On n'est pas*, disait-il, *obligé d'amuser, mais on l'est de ne tromper personne.* Ceux qui avaient la patience et l'équité de l'entendre, ne s'en repentaient pas, et se trouvaient souvent payés sans s'y être attendus, de l'effort de courage qu'ils croyaient avoir fait. Une femme de beaucoup d'esprit ayant eu avec lui un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir. *Je suis*, répondit le modeste philosophe, *un mauvais instrument dont vous avez bien joué.*

Il aimait et recherchait la société des femmes, quoique par modestie autant que par principes il fût bien éloigné de former aucune prétention à leur conquête. Il leur trouvait plus de patience qu'aux hommes pour le supporter, et plus d'indulgence pour l'importunité que ses visites leur causaient. Peut-être aussi ce fonds d'inclination si pardonnable qu'on a toujours pour elles, agissait en lui sans qu'il s'en aperçût, et le trompait lui-même sur les motifs de la préférence qu'il leur accordait.

Une place qu'il osa prendre à la cour l'obligeait de s'y transporter quelquefois. Ses amis étaient convaincus qu'il ne pourrait

son éloge. Plus on aimera d'ailleurs à pratiquer de telles maximes, moins on sera ennuyé de les entendre redire.

s'accommoder d'un pareil séjour, et ses amis se trompèrent (5). Ce n'est pas qu'il ne fût content de la vie tranquille qu'il avait menée dans ce qu'il appelait *sa cabane* du faubourg Saint-Jacques, mais il se trouvait encore mieux d'une vie un peu dissipée; il avait augmenté son bonheur de quelque chose, du moins il le croyait, et après tout il lui suffisait de le croire. Avouons néanmoins qu'en changeant ainsi de place sans nécessité, il s'exposa trop légèrement au risque d'un repentir. Pouvait-il ignorer que tout homme sage, qui sans trouver sa situation délicieuse, y trouve le calme et la paix, doit se croire mieux traité par le sort que la condition humaine ne lui permettait de l'espérer? Notre sage cessa donc un moment de l'être, en défiant, pour ainsi dire, sa destinée dont il n'avait point à se plaindre, et en jouant son bonheur dans l'espérance de l'augmenter.

Nous passerions les bornes de cet éloge, en donnant ici la simple liste des écrits de l'abbé de Saint-Pierre, dont le recueil forme ving-cinq à trente volumes. Ces écrits, il faut en convenir, furent assez peu lus dans le temps où il les publia, et sont encore moins lus aujourd'hui. Tout a concouru à la disgrâce qu'ils ont éprouvée; des idées quelquefois singulières, quelquefois impraticables, quelquefois minutieuses; des vérités même, qui peu communes encore, lorsqu'il écrivait, sont maintenant usées et triviales, voilà pour le fond : la forme est moins attrayante encore; longueurs, défaut de méthode, négligence de style, et jusqu'à la singularité de l'orthographe, qui suffirait toute seule pour rendre cette lecture pénible. Mais la passion du bien public, qui partout inspire l'auteur, demande grâce pour lui aux âmes honnêtes. Quelquefois même cette passion si noble donne de l'énergie et de la chaleur à son style; et si sa plume n'est jamais élégante, au moins plus d'un endroit de ses ouvrages prouve que l'âme suffit pour être éloquent. Les étrangers, qui en le lisant ne sont pas frappés comme nous des défauts de l'écrivain, et qui n'en apprécient que mieux le citoyen et le sage, ont pour lui la plus grande estime, et nous reprochent le peu de justice que nous lui rendons. La langue française lui est redevable d'un mot précieux, celui de *bienfaisance*, dont il était juste qu'il fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime (6). Il est aussi l'auteur d'une autre expression, qui d'abord n'avait pas fait la même fortune, parce qu'elle n'intéresse pas autant l'humanité, mais qui commence enfin à prendre faveur, parce qu'elle exprime d'une manière très-heureuse un des principaux travers des hommes, et surtout de la nation française; c'est le mot de *gloriole*, si bien adapté à cette vanité puérile, qui ex-

citée, nourrie, irritée même par les plus futiles objets, ne vit, si on peut parler de la sorte, que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler.

Occupé dans tous ses écrits à combattre sans ménagement, quoique sans humeur, tout ce qui peut nuire à ce bien public, le seul objet de ses désirs et de ses veilles, notre philosophe se déclare hautement l'ennemi de la guerre, de l'excès des impôts, des vexations exercées par la force contre la faiblesse; partout il exhorte les princes à préférer au vain éclat des conquêtes cet honneur solide qu'assurent les vertus utiles aux hommes, et qui est, dit-il, à la funeste gloire des armes, ce qu'une santé inaltérable et pure est à l'ivresse meurtrière des plaisirs violens. Il était cependant persuadé, malgré son amour pour la paix, que les guerres civiles des Romains, tout horribles qu'elles furent, leur avaient encore été moins fatales que la tyrannie des Tibère et des Néron, parce que du moins ces guerres donnèrent aux âmes une énergie que la tyrannie détruisit en elles, et parce que les coups qu'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre. On répétait un jour en sa présence cette phrase, si souvent appliquée par la bassesse à des souverains indignes du trône, que les rois sont les dieux de la terre : *Je ne sais pas*, répondit-il, *si Caligula, Domitien et leurs pareils étaient des dieux, je sais seulement que ce n'était pas des hommes.* On lui parlait dans une autre occasion de ces actions de clémence et d'humanité qui sont quelquefois échappées aux tyrans, et qu'ils se sont en quelque sorte permises sans conséquence. *Je ne doute pas*, dit-il, *qu'on n'ait fort célébré de leur vivant tout le bien qu'ils ont fait; c'est dommage seulement que les peuples s'en soient si peu aperçus.* Mais autant il détestait le pouvoir oppresseur et tyrannique, autant il respectait l'autorité légitime, éclairée par la sagesse et par la justice. Il avait souvent à la bouche cette belle maxime de François Ier, que *les souverains commandent aux peuples, et les lois aux souverains.* Il aimait surtout à citer, comme la devise de tous les monarques équitables et vertueux, ces paroles admirables de l'empereur Théodose à la tête d'un de ses édits : *C'est un aveu bien digne de la majesté du prince, que se déclarer lui-même dépendant des lois, tant notre autorité est appuyée sur la leur; soumettre le pouvoir aux lois, est plus grand que le pouvoir même; et le présent édit sera comme un oracle émané de nous, qui fera connaître à tous ce que nous ne souffrons pas qu'on nous permette* [1].

[1] *Digna vox est majestate regnantis, legibus alligatum se principem profiteri; adeò de autoritate juris nostra pendet autoritas; et reverà majus imperio est submittere legibus principatum; et oraculo præsentis edicti*

Plus l'abbé de Saint-Pierre avait en horreur l'adulation prodiguée à la méchanceté puissante, plus il lui paraissait juste, nécessaire même, de louer les princes humains et bienfaisans, surtout ceux qui, jeunes encore, ayant toute l'ingénuité d'une vertu neuve et sans faste, aussi ennemis des flatteurs que touchés de l'amour de leur peuple, peuvent être encouragés par les expressions de cet amour à en mériter de nouvelles. *Mais*, disait l'abbé de Saint-Pierre, *quelque plaisir que je puisse éprouver en voyant louer les bons princes, et dans les livres qui me sont toujours un peu suspects, et dans leur cour qui me l'est encore plus, je ne suis content de leur éloge, qu'après les avoir entendu louer dans les villages.*

Celui de tous ses ouvrages qu'il affectionnait le plus, était son *Projet de paix perpétuelle* entre tous les monarques, et d'une espèce de sénat de l'Europe destiné à conserver cette paix, sénat qu'il appelait *diète européenne*. Il envoya ce projet de paix et de diète au cardinal de Fleury, avec cinq articles préliminaires; et le cardinal lui répondit: *Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix et à cette diète le cœur des princes contractans.* Un marchand hollandais répondit peut-être encore mieux à l'abbé de Saint-Pierre, en prenant pour enseigne un cimetière avec ces mots, *à la paix perpétuelle*. Cependant un écrivain connu par son éloquence, a essayé il y a quelques années de faire revivre ce projet, en l'ornant de tout l'éclat de son style. Mais l'ouvrage n'a guère produit plus d'effet sous cette éblouissante parure, qu'il n'en avait eu sous la livrée modeste du premier auteur. *Rien n'est beau que le vrai;* et le malheur de ces projets métaphysiques pour le bien des peuples, c'est de supposer tous les princes équitables et modérés, c'est-à-dire, de supposer à des hommes tout-puissans, pleins du sentiment de leur force, souvent peu éclairés, et toujours assiégés par l'adulation et par le mensonge, des dispositions que la contrainte des lois et la crainte de la censure inspirent même si rarement aux simples particuliers. Quiconque en formant des entreprises pour le bonheur de l'humanité, ne fait pas entrer dans ses calculs les passions et les vices des hommes, n'a imaginé qu'une très-louable chimère. C'est pour cela qu'un ministre de beaucoup d'esprit appelait les projets de l'abbé de Saint-Pierre, *les rêves d'un homme de bien:* plût à Dieu néanmoins que ceux qui gouvernent rêvassent quelquefois de la sorte! Un de ces rêves, par exemple, qui mériterait bien de n'en être pas un, c'est le désintéressement qu'il prêche par-

quod nobis licere non patimur, aliis indicamur. Imp. Theod. et Valent. Cæs. ad Volus. præf. Præ. Cod. Theod.

tout aux hommes en place. Regrettons qu'il n'ait pas vu, comme nous le voyons en ce moment[1], son rêve se réaliser, et les finances confiées à un philosophe vertueux, d'une probité inaccessible à toutes les séductions de la fortune, et que l'élévation n'a pu ni enivrer, ni corrompre.

On a demandé pourquoi un écrivain à qui les projets coûtaient si peu, et qui pour détruire à perpétuité la guerre entre les nations, avait imaginé cette *diète européenne*, que nous ne verrons jamais, n'avait pas imaginé de même, pour faire cesser la guerre entre les auteurs, une *diète littéraire*, qui ne se tiendrait pas davantage (8). Aurait-il cru un consistoire de beaux-esprits plus difficile à concilier qu'une assemblée de rois, et la vanité humaine plus chatouilleuse pour un peu de fumée, que la puissance suprême pour de grands intérêts?

Toujours de bonne foi, mais quelquefois peu mesuré dans ses projets et dans ses vues, il écrivit contre le célibat des prêtres; et quelque éloignés que nous soyons d'approuver ses assertions sur ce sujet, nous devons à sa mémoire de faire connaître au moins combien ses intentions étaient pures (9). Il craignait que cette loi, dont il respectait d'ailleurs les motifs, n'eût obligé plusieurs de ceux qu'elle enchaînait, et qui *après tout*, disait-il, *étaient des hommes*, de suppléer par un commerce illicite à la privation forcée d'une union légitime. Il plaignait surtout les curés de la campagne, la plupart sans société et sans délassement dans leurs travaux, d'être frustrés de cette consolation. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point il a porté sur cet article délicat la sévérité de ses mœurs; il assurait au moins qu'il avait toujours respecté le nœud conjugal. *J'ai observé*, disait-il, *très-exactement tous les préceptes du* Décalogue, *surtout le dernier; je n'ai jamais pris ni le bœuf, ni l'âne, ni la femme, ni la servante même de mon prochain.*

Si son état ne lui permettait pas de jouir des douceurs du mariage, il pratiquait en récompense ce qu'il répétait souvent, que ceux à qui cet engagement si naturel est interdit, doivent au moins en bons citoyens, et pour dédommager l'État des sujets qu'ils ne lui donnent pas, se charger de l'éducation et de la subsistance de quelques enfans pauvres ou abandonnés, surtout de ceux qui, sans parens dès leur naissance, n'ont de ressource que la charité publique. Il faisait élever avec intérêt quelques enfans de cette espèce; mais dans leur éducation il ne donnait rien à la vanité ni à l'opinion, et tout à l'avantage le plus sûr pour ces créatures infortunées; il négligeait de leur faire enseigner les

[1] Cet éloge a été lu le 16 février 1775, M. Turgot étant contrôleur-général.

langues, la danse, la musique, enfin toutes les choses qu'on peut regarder comme le luxe de l'éducation; il leur faisait apprendre un métier utile et solide, qui pût les mettre à l'abri de l'indigence; encore choisissait-il parmi ces métiers ceux qui étant d'une nécessité indispensable, doivent en conséquence subsister toujours, et que par cette raison il jugeait propres à faire vivre dans tous les temps ceux qui les embrassent; il se gardait bien de donner aux enfans dont il prenait soin, quelqu'un de ces métiers de mode ou de caprice, dont il prévoyait l'anéantissement d'après les calculs qu'il faisait sans cesse. Car, semblable en quelque sorte à cet Anglais qui a poussé la finesse de l'arithmétique jusqu'à déterminer l'année précise de la fin du monde [1], l'abbé de Saint-Pierre avait aussi calculé à sa manière l'époque où chaque préjugé, chaque erreur, chaque sottise des hommes devait finir; et nous pouvons donner par un seul trait quelque idée de la certitude de ses spéculations. Il n'hésitait point à prédire qu'il viendrait un temps où, pour emprunter ses propres termes, *le capucin le plus simple en saurait autant que le plus habile jésuite.*

Il regrettait seulement que ce temps heureux ne pût arriver qu'avec beaucoup de lenteur, grâce aux causes funestes qui conspiraient pour le retarder. En jetant les yeux avec douleur sur cette multitude de siècles que l'esprit humain a perdus pour son instruction depuis qu'il existe des hommes, il accusait surtout de ce malheur le despotisme sous lequel ont gémi tant de nations, et qu'il regardait comme l'ennemi né, comme l'ennemi nécessaire et vigilant des connaissances et des lumières. En effet, qu'on laisse voir le jour à un esclave enchaîné dans les ténèbres, son premier mouvement sera de regarder ses fers, et le second de voir par où il pourra les briser. L'abbé de Saint-Pierre ajoutait, que si quelques tyrans avaient fait par vanité un léger accueil aux sciences, c'était à condition qu'elles n'arriveraient pas jusqu'à leurs peuples; et Denis de Syracuse, caressant un moment quelques philosophes voyageurs, ne lui paraissait pas plus séduisant, que cette chartreuse dont un étranger trouvait la situation très-agréable: *oui*, dit un chartreux, *pour les passans.*

L'abbé de Saint-Pierre indiquait encore une autre cause de la lenteur avec laquelle les nations s'éclairent; c'est d'abord parce que la plupart des hommes n'ont point d'avis à eux, et ne font que suivre en troupeau les préjugés reçus; et ensuite parce que ceux même qui sont faits pour avoir un avis, ont rarement le courage de l'avoir. Les sages, disait-il, se traînant à regret et

[1] Voyez nos *Mélanges de Littérature.*

par faiblesse dans les routes battues, répètent, en la méprisant, l'opinion de la multitude, qui s'y affermit ensuite elle-même en la répétant d'après eux, et qui devient à son tour leur écho, parce qu'ils ont été le sien. Notre philosophe prétendait que cette frayeur pusillanime de heurter les idées vulgaires, s'était étendue sur les matières même où il est le plus évidemment permis de penser d'après soi, sur les objets de littérature et de goût; il soutenait que la crainte de s'attirer des ennemis, ou tout au moins des injures, avait forcé des milliers d'écrivains de rendre humblement leurs hommages à des préjugés qu'ils savaient nuisibles au bien des lettres, d'adorer avec superstition ce qu'ils auraient dû honorer avec discernement, de louer, à force de prudence, des productions médiocres honorées de la protection publique, d'employer enfin à ne pas dire leur pensée tout l'esprit qu'ils auraient dû mettre à la dire. En déplorant cette faiblesse, l'abbé de Saint-Pierre aurait pu y trouver un remède (10). Ce serait que chaque homme de lettres laissât un *testament de mort*, où il s'expliquât librement sur les ouvrages, les opinions, les hommes, que sa conscience lui reprocherait d'avoir encensés, et demandât pardon à son siècle de n'avoir avec lui qu'une sincérité posthume. En usant de cette innocente ressource, les sages qui dirigent l'opinion par leurs écrits, n'auraient plus la douleur d'accréditer les erreurs qu'ils voudraient détruire; et leur réclamation, quoique timide et tardive, serait comme une porte secrète qu'ils ouvriraient à la vérité.

Cependant, malgré tant de causes réunies pour empêcher les hommes de s'éclairer, l'abbé de Saint-Pierre était persuadé du progrès plus ou moins tardif des lumières dans tous les genres et dans tous les états. Il ne craignait point d'annoncer aux orateurs et aux poëtes un siècle futur de sévérité et de raison, où l'on ferait, disait-il, fort peu de cas de l'éloquence, et surtout de la poésie, et où l'on goûterait peu les ouvrages qui ne joindraient pas l'utilité de l'instruction aux charmes du style. On lisait un jour devant lui un de ces écrits qui n'ont de mérite que l'agrément, et qui fort accueillis dans notre siècle, devaient obtenir, selon lui, peu de faveur chez nos arrière-neveux. Comme il paraissait beaucoup plus froid que le reste de l'auditoire, et même qu'il souriait de temps en temps, on lui demanda ce qu'il pensait de l'ouvrage : *Eh mais*, répondit-il, *cela est* encore *fort beau*.

L'art oratoire ayant eu pour lui si peu de charmes, on ne sera point surpris que les sermons les plus vantés fussent à ses yeux de pures déclamations où, à l'en croire, le moindre intérêt du prédicateur avait été de convertir ceux qui l'écoutaient. Aussi, renchérissant sur le traité de Nicole, *de la manière de profiter*

des mauvais sermons, et enveloppant tous les prédicateurs dans ses plans de réforme, il avait dressé un projet intitulé : *Moyen de rendre les sermons utiles* (11). Ce titre, bien plus piquant par sa simplicité naïve, que si l'auteur avait voulu faire une plaisanterie, n'a pas été trouvé assez fin par un de ces hommes qui s'amusent à faire des titres de livres, ce qui est plus aisé que de faire les livres même; il a transformé le projet sans malice de l'abbé de Saint-Pierre en *projet pour rendre utiles les prédicateurs et les médecins, les traitans et les moines, les journaux et les marrons d'Inde.*

L'Académie Française, qui était pour l'abbé de Saint-Pierre une espèce de petite patrie adoptive, avait sa part aux projets d'amélioration d'un auteur si patriote. Il voulait que les harangues de nos récipiendaires, harangues vouées et condamnées de son temps à ne contenir que de froids éloges, fussent des discours pleins d'élévation et d'énergie, où la raison fût jointe à l'éloquence, la simplicité au bon goût, la dignité à la chaleur, et des louanges nobles à des vérités utiles; il voulait que les sujets de nos prix d'éloquence ne fussent plus, comme ils l'ont été durant près d'un siècle, des textes de sermons, mais qu'on les consacrât à l'éloge des hommes célèbres qui ont honoré la nation par leurs talens et par leurs vertus; et que ces éloges servissent de cadre, et comme de prétexte, à des leçons importantes, tracées ou par les succès, ou même par les fautes de ces grands hommes (12). Ce projet de l'abbé de Saint-Pierre n'a pas été un *rêve* comme les autres; il pourrait dire à ses confrères, s'il revenait parmi eux : *de tous mes concitoyens, vous seuls avez daigné m'entendre;* et il se féliciterait de voir ses vues si heureusement remplies par l'éloquent panégyriste des Daguesseau, des Sully, des Descartes, et par ses dignes successeurs.

Ennemi déclaré de toutes les erreurs qui avilissent et dévorent l'espèce humaine, il avait voué à la religion musulmane une aversion particulière, moins encore pour son absurdité, que pour l'appui déclaré qu'elle prête à l'ignorance, et à tous les moyens d'abrutir les peuples [1] (13). Il déplorait en même temps, avec toute la candeur de son âme, l'aveuglement funeste qui a nui tant de fois au christianisme, en montrant un zèle indiscret ou barbare pour le servir ou pour le venger. Aussi plein d'horreur que de mépris pour les fanatiques persécuteurs, il proposait tout à la fois, et de les enfermer comme insensés, et de les jouer sur le théâtre comme ridicules. Il pensait que dans les controverses théologiques, quelquefois si futiles et toujours si dange-

[1] *Voyez* l'écrit de l'abbé de Saint-Pierre, sur *le Mahométisme*, dans le recueil de ses Œuvres.

reuses, qui troublent souvent l'Église et l'État, un gouvernement sage doit fermer sévèrement la bouche à ceux qui les excitent ou les entretiennent pour avertir de leur existence ce même gouvernement, qui sans cela l'aurait ignorée; et l'exhortation de l'abbé de Saint-Pierre à ces turbulens argumentateurs, exhortation à la vérité fort inutile, se réduisait à ces deux mots, *grand silence;* c'était avec eux son cri de guerre, ou plutôt de paix (14).

Si parmi tant de vues estimables de notre zélé philosophe, on rencontre quelques opinions justement répréhensibles, si quelques autres supposent dans la nature humaine un degré de perfection qu'elle n'atteindra peut-être jamais, les écarts ou les méprises qu'on pourra reprocher à l'auteur, mais qu'il ne faut jamais lui reprocher avec amertume, doivent apprendre à ses pareils, qu'en vain l'homme vertueux aspire à faire le bien, s'il n'a pas cette patience éclairée qui sait en attendre les momens; et qu'avec les intentions les plus louables, on peut nuire en deux manières à la vérité, ou en mettant des erreurs à sa place, ou en se pressant de la montrer avant le temps. C'est aux hommes sages à juger sur ces deux point l'abbé de Saint-Pierre; mais c'est en même temps aux gens de bien à l'absoudre des fautes où son amour pour les hommes a pu l'entraîner. L'humanité, dont il a connu les titres et défendu les droits, peut lui dire, si nous osons nous permettre cette application, ce que le Dieu de clémence dit à la pécheresse : *beaucoup de péchés vous seront remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* Puisse la religion, à qui l'humanité est si chère, mettre le sceau à cette indulgence! puisse-t-elle ratifier en faveur de notre vertueux confrère l'espèce de devise qu'il a mise à la fin de la plupart de ses ouvrages : *paradis aux bienfaisans.*

Ses principes de gouvernement, bons ou mauvais, l'avaient rendu peu favorable à ceux que Louis XIV avait suivis. Il eut l'imprudente franchise de s'en expliquer, non pas avec fiel, il en était incapable, mais peut-être avec trop peu de ménagement, dans un ouvrage qu'il publia trois ou quatre ans après la mort du roi. Il oubliait que la vérité, qui ne doit parler qu'avec respect aux princes vivans, ne doit aussi toucher qu'avec sagesse à la cendre d'un prince qui vient de disparaître. La liberté peu mesurée de l'auteur excita contre lui un violent orage (15). Un académicien (le cardinal de Polignac) qui, exilé et disgracié par Louis XIV, n'avait pas à craindre qu'on lui reprochât trop de reconnaissance pour le monarque, crut faire un acte de générosité, ou de bienséance, ou de justice, en vengeant la mémoire d'un roi dont il paraissait oublier la rigueur à son égard. Il apporta le livre à l'Académie, y lut en frémissant

l'endroit où les mânes du souverain défunt étaient attaqués, communiqua ce frémissement à ses confrères, et insista sur la punition de l'auteur. L'abbé de Saint-Pierre écrivit de son côté à la compagnie, et demanda la permission de se défendre avant d'être condamné. Sa demande fut rejetée à la grande pluralité des voix, par la raison, que dans le cas où il viendrait pour se rétracter, la rétractation serait secrète et renfermée dans l'enceinte de la compagnie, tandis que l'offense avait été publique. Il eût sans doute été indécent à l'Académie, après avoir tant célébré Louis XIV vivant, de refuser justice à son ombre, et d'ensevelir avec son protecteur dans le même tombeau, sa reconnaissance et ses éloges. Mais il semble aussi qu'il eût été juste de joindre aux expressions de l'hommage que méritait son roi, les égards que réclamait un confrère plein de droiture et de vertus, et d'entendre de sa propre bouche, ou son apologie, ou ses regrets, ou sa condamnation. On ne pensa pas alors ainsi; de vingt-quatre académiciens dont l'assemblée était composée, quatre seulement furent d'avis qu'on écoutât le coupable; c'étaient le vertueux Sacy, les sages La Motte et Fontenelle, et le respectable abbé Fleury qui, ayant écrit avec tant de vérité l'histoire de l'Église, savait que les conciles n'avaient jamais refusé d'entendre les hérétiques, et ne croyait pas devoir se montrer plus difficile pour la gloire du roi, que l'Eglise ne l'avait été pour la gloire de Dieu. Quoi qu'il en soit, la grâce ou la justice que l'abbé de Saint-Pierre désirait ne lui ayant pas été accordée, on opina par boules sur la punition qu'il avait encourue; toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclure de nos séances. Cette boule courageuse fut donnée par Fontenelle, qui toujours sage et réservé dans ses écrits et dans ses discours, mais toujours ferme et décidé dans ses procédés et dans sa conduite, crut devoir réclamer, au moins tacitement, contre une rigueur qui lui paraissait précipitée. On accusa de cette réclamation secrète Sacy, fort lié avec l'abbé de Saint-Pierre : l'accusation obligea Fontenelle à déclarer qu'il était le coupable; et personne n'osa s'élever contre un crime que plusieurs se reprochaient de n'avoir osé commettre. Un des académiciens (le duc de La Force) qui avaient assisté à la séance, avait apparemment oublié ce fait, lorsque se trouvant quelques années après avec Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre, il voulut persuader à ce dernier, qui fit semblant de le croire, que c'était lui qui avait donné cette boule unique et favorable. Fontenelle a dit plus d'une fois, avec toute la modération philosophique, qu'il avait été *un peu surpris* de n'avoir pas eu un seul complice en cette occasion. Mais l'animosité contre l'abbé de Saint-Pierre

était si grande, et avait pour chefs des hommes si redoutables, que le peu de courage de ses amis semble demander quelque indulgence. Ceux qui la leur refuseraient le plus durement, sont peut-être ceux qui en auraient eux-mêmes le plus de besoin dans des circonstances pareilles.

Comme l'abbé de Saint-Pierre avait été seulement exclus de nos assemblées, sans que sa place fût déclarée vacante, le fauteuil qu'il occupait parmi nous demeura vide pendant le reste de sa vie. Peu corrigé par cette disgrâce académique, ou peut-être se croyant plus libre par sa disgrâce, il ne cessa de parler et d'écrire avec la même franchise sur l'administration présente et passée. Le gouvernement le laissa dire, se flattant qu'on ne le lisait pas; et le peu de charmes de son style servit de passe-port à la hardiesse de ses idées.

La saine et paisible raison qui avait toujours fait la règle de sa conduite, l'accompagna jusqu'au tombeau. Il mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans, le 29 avril 1743, plein de confiance en l'Être suprême, et avec la tranquillité d'un homme qui avait fidèlement accompli la grande loi de l'Évangile, l'amour de Dieu et de ses frères. Quelqu'un l'exhortant la veille de sa mort à dire un mot à ceux qui l'environnaient, il répondit comme avait fait Patru dans ses derniers momens : *Un mourant a bien peu de chose à dire quand il ne parle ni par faiblesse, ni par vanité* (16).

L'Académie, qui ne regardait l'abbé de Saint-Pierre que comme un exilé, et non comme un proscrit, aurait désiré que son successeur payât à sa mémoire le tribut de louanges que tout récipiendaire doit parmi nous à celui qu'il vient remplacer. Des raisons qui ne subsistent plus, privèrent son tombeau de cet hommage, dont le refus aurait été une injure s'il eût été volontaire. Tous ses confrères y suppléèrent alors, en faisant dans leur cœur l'éloge de celui qu'ils avaient perdu, et que tous les gens de bien pleuraient avec eux. Nous joignons aujourd'hui notre voix à la leur, après plus de trente années; et quelle circonstance plus favorable pourrions-nous saisir pour célébrer un sage vertueux et patriote, que ce jour à jamais mémorable pour la philosophie et pour les lettres, où la nation semble avoir choisi l'Académie *Française* (qui n'a jamais été plus glorieuse de porter ce nom) pour offrir à un autre sage [1], plus patriote encore, plus intéressant dans l'infortune, plus indulgent pour la faiblesse des hommes, et surtout à un citoyen plus éloquent et plus éclairé, une espèce de couronne civique, qui est en même temps pour lui celle des talens et des lumières. Jour heureux,

[1] Cet éloge fut lu à la réception de M. de Malesherbes.

où nous pouvons tous nous écrier comme ce philosophe qui venait d'entendre applaudir Aristide par les Athéniens : *Je rends grâce au ciel de voir enfin aujourd'hui la vertu courageuse et modeste obtenir sa récompense.*

NOTES.

(1) L'AMI dont La Fontaine disait avec tant de naïveté : *Il a répondu pour moi, il faudra qu'il paie, j'en ferais autant à sa place*, était M. de Maucroix, chanoine de Reims, sur lequel on peut voir quelques détails littéraires dans une des notes relatives à l'éloge de l'abbé d'Olivet. Pour l'honneur des lettres, ce trait de courage et de simplicité n'est pas sans exemple parmi ceux qui les cultivent. Ménage rapporte que Costar, se trouvant dans la détresse, et au moment de voir juger un procès considérable d'où dépendait son peu de fortune, lui écrivait ces propres mots : *Si je perds mon procès, je vous avertis que je serai ruiné, et qu'il faudra vous résoudre à me nourrir le reste de mes jours.* Heureux celui qui mérite de recevoir une pareille lettre de son ami malheureux !

(2) La société dont Fontenelle jouissait avec l'abbé de Saint-Pierre et Varignon, était partagée quelquefois par un quatrième homme de lettres, sorti comme eux de la province de Normandie ; c'était l'abbé de Vertot, qui, emporté dans sa jeunesse par une fièvre de dévotion, avait commencé par se faire capucin, et qui, relevé de ses vœux, devint membre de l'Académie des Belles-Lettres et un de nos historiens les plus estimés. *Nous parlions à nous quatre*, dit Fontenelle, *une bonne partie des différentes langues de l'empire des lettres, et les sujets de cette petite société se sont dispersés de là dans toutes les académies.*

(3) Nous avons dit que notre philosophe accordait à la seule douleur physique une valeur *intrinsèque*, et à tous les autres maux une valeur purement *numéraire ;* cette manière de s'exprimer était bien digne d'un homme qui réduisait à un espèce de calcul l'estimation de tout ce qui peut rendre la vie agréable ou fâcheuse ; il en avait, pour ainsi dire, dressé le *tarif*, dont les âmes *apathiques* peuvent s'accommoder pour se ménager tout le bonheur que la nature leur a permis ; mais ni ce tarif, ni le genre de bonheur qu'il peut offrir, ne seront jamais à l'usage des âmes sensibles. Le seul vrai bonheur que connut l'abbé de Saint-Pierre, et qui fait au moins l'éloge de sa vertu, était celui de faire du bien aux hommes.

(4) Une femme qu'il voyait souvent, possédait à un degré supérieur le talent de parler avec imagination et avec grâces, pourvu qu'on la laissât parler seule et long-temps ; mais elle perdait ce talent dès qu'il

fallait converser, et que le monologue où elle excellait, se changeait en dialogue. On demanda à l'abbé de Saint-Pierre ce qu'il pensait d'elle : *Je trouve*, répondit-il, *qu'elle danse bien, mais qu'elle ne sait pas marcher*. Il n'était guère plus content de nos livres que de nos conversations. La plupart de ceux qu'il lisait, ne lui paraissaient, c'était son expression, qu'*une étoffe mesquine, élégamment et légèrement brodée. Dans les miens*, ajoutait-il, *l'étoffe est bonne et solide, mais la broderie manque*.

Il applaudissait au mot d'une autre femme sur un discours qu'elle venait d'entendre : *Qu'il y a d'esprit là-dedans*, lui disait un des auditeurs ! *Il y en a tant*, répondit-elle, *que je n'y ai point vu de corps*.

Dans l'éloge de notre académicien, nous avons opposé à la modestie franche de ce vrai philosophe, la vanité hypocrite d'un *dévot écrivain, qui, aimant à parler du succès de ses ouvrages, ne manquait jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faisait, cette formule édifiante :* Il en faut rendre gloire à Dieu, *et croyait s'être bien humilié*. Nous avons connu plus d'un pieux personnage, qui, en parlant avec complaisance ou de ses talens ou de ses vertus, employait à peu près la même formule. On peut citer à ce sujet ce que rapporte madame de Sévigné dans une de ses lettres. Après avoir parlé en détail d'une conversation de Louis XIV avec le janséniste Arnauld d'Andilly, père de M. de Pomponne, l'un des ministres de ce prince, elle ajoute : « Le roi a dit à ce bon vieillard » qu'il le voulait voir souvent, comme un homme illustre par toutes » sortes de raisons..... Il en a parlé un jour entier en l'admirant; pour » d'Andilly, il est transporté, et dit de moment en moment, sentant » qu'il en a besoin : Il faut s'humilier. » La philosophie observe avec plaisir ces petites naïvetés de l'amour-propre, au fond très-excusables, mais plaisamment voilées du langage de la piété chrétienne.

(5) Cette place était celle de premier aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, et mère du régent. *C'était*, disait-il, *un bénéfice simple*, apparemment parce qu'il n'en faisait guère les fonctions. Cependant sa place l'obligeait quelquefois, par bienséance, de se montrer à Versailles. Quoique les voyages qu'il y faisait ne fussent ni longs ni fréquens, un prélat qui le rencontra un jour dans la galerie, lui dit, croyant faire une excellente épigramme : *Quel séjour pour un philosophe ! Pensez-vous*, répliqua-t-il, *qu'il soit plus fait pour un évêque?* Cette réponse ressemble à la réponse connue du poëte Piron au prêtre Desfontaines, fort décrié pour ses mœurs, et qui voyant un jour le poëte magnifiquement vêtu, s'écria : *Quel habit pour un tel homme ! Quel homme*, répliqua le poëte, *pour un tel habit!*

(6) On dit que ce mot de *bienfaisance* se trouve dans des écrivains plus anciens que l'abbé de Saint-Pierre; mais il était resté enseveli chez eux, et notre académicien en est le véritable créateur, puisqu'il l'a ressuscité et naturalisé. D'autres mots non moins utiles, mais à la vérité moins intéressans, n'ont pas eu le même succès; celui d'*invaincu*, par

exemple, employé par Corneille et par Voltaire, n'a été, jusqu'à présent, employé que par eux, et mériterait bien de l'être par d'autres. Lorsque Voltaire envoya à l'Académie ses excellentes remarques, encore manuscrites, sur les pièces de Corneille, il observait avec regret, dans une de ces remarques, que le mot *invaincu n'avait pas fait fortune.* L'Académie écrivit en marge : *Que ne la lui faites-vous faire ?* Il a suivi ce conseil; il a hasardé ce mot dans une de ses pièces, et n'a pu lui redonner la vie.

L'Académie se souvient encore que l'abbé d'Olivet, grand ennemi des innovations, ne pouvait souffrir ce mot de *bienfaisance.* Il fit des reproches très-sérieux à un jeune homme de beaucoup de talent (ce jeune homme était l'abbé Delille), de ce qu'il avait employé ce mot dans le titre d'une ode qui concourait pour le prix, et que l'Académie cita avec éloge. Il aurait dû pardonner au mot en faveur de la chose, et au titre en faveur de l'ouvrage.

(7) Notre académicien, déjà si déclaré contre la guerre et contre l'excès des impôts, ne se montre pas moins ennemi de l'intolérance religieuse, de la persécution qui en est la suite, et du faste des dépenses inutiles, payées de la substance et des larmes du peuple. Il regardait le pouvoir arbitraire et les maux qu'il entraîne, comme la plus grande plaie d'un gouvernement. Parmi les tyrans imbéciles ou féroces qui ont porté le nom d'empereur ou de roi, il associait aux Néron, aux Tibère et aux Domitien, Louis XI, Charles IX et Philippe II.

En général, quoique son caractère le portât à ne mal penser de personne, il n'était pas fort prévenu en faveur des princes. Il croyait à la vérité que l'homme était né bon; mais il ajoutait, que dans la plupart des souverains, l'éducation avait dépravé la nature. S'il respectait trop l'autorité légitime pour donner aux rois l'épithète injurieuse et grossière dont Homère les qualifie (Δημοβορος βασιλευς), *roi mangeur des peuples*, il n'était guère moins réservé à leur accorder ces louanges dont on est si prodigue envers eux, et qui souvent n'avaient été bonnes, selon lui, qu'*à encourager la méchanceté puissante.* « Les princes, disait le » duc de La Rochefoucauld, sont toujours dans une espèce de machine » pneumatique dont on a pompé l'air, c'est-à-dire, dans le vide pour » eux, parce que personne ne les reprend et ne les blâme; et enflés » pour nous, qui sommes pressés de toutes parts. »

Malgré la sévérité de ses jugemens philosophiques sur les monarques, l'abbé de Saint-Pierre, aussi éloigné de la satire que de la flatterie, savait faire quelques exceptions en faveur du petit nombre de princes qui les ont méritées. Il rendait à tous les souverains, tant morts que vivans, la justice qu'il croyait leur devoir, et savait connaître et distinguer en eux, comme dans le reste des hommes, les lumières et les talens. Il avait vu les premières années du monarque célèbre qui joue un si grand rôle en Europe, et disait à un philosophe qui revenait d'Angleterre et qui s'en allait en Prusse : *Vous venez de voir une nation bien au-dessus de son roi, vous allez voir un roi bien au-dessus de sa nation.* Mais en même

temps il appréciait, avec la plus rigoureuse franchise, les souverains qui lui paraissaient avoir violé ses maximes austères sur les devoirs sacrés que le trône impose. Louis XIV était un de ceux qu'il accusait le plus d'avoir manqué à ces devoirs; aussi se montrait-il très-peu favorable à ce prince, quoiqu'il eût, disait-il, été obligé de le louer *par étiquette* dans son discours de réception; il aurait été plus juste en reconnaissant que ce monarque fut en effet très-louable à beaucoup d'égards, et surtout par l'humble aveu qu'il fit en mourant, d'avoir trop aimé le faste et la guerre, que l'abbé de Saint-Pierre lui a tant reprochés. L'opinion qu'il avait de Louis XIV, se remarque surtout dans ses *Annales politiques;* il y expose fort en détail et presque avec amertume, quoiqu'au fond son cœur fût incapable de fiel, tout le mal qu'il croyait que *Louis-le-Grand avait fait à son royaume.* Mais ce philosophe si doux par caractère, devenait violent et presque satirique dès qu'il s'agissait de peindre ceux qu'il appelait les *malfaiteurs de l'humanité,* et dans lesquels il voyait ou croyait voir les vrais ennemis de ce bien public, le seul objet de ses désirs et de ses veilles.

Cependant l'abbé de Saint-Pierre, en se déclarant hautement contre les vices, les erreurs et les fautes qu'il reprochait à Louis XIV, le justifiait en même temps sur quelques défauts dont on l'accusait, et dont notre philosophe ne jugeait pas de même. Il ne blâmait nullement, par exemple, l'air *sérieux* de ce prince, que d'autres appelaient *morgue royale;* l'abbé de Saint-Pierre croyait que cette fierté apparente était nécessaire à un roi des Français, pour se faire respecter de cette nation légère et frivole. On sait le mot d'un grand prince, à qui on disait que Louis XIV *faisait le roi mieux que personne : Quoi,* répondit-il, *mieux que Baron ?*

Un des ouvrages les plus estimables de l'abbé de Saint-Pierre a pour objet la différence du *grand homme et de l'homme illustre.* Il appelle *homme illustre,* celui qui n'a fait que des actions éclatantes, et *grand homme,* celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu, ou rendu à l'humanité de grands services. Il préfère à tout Epaminondas, Scipion et Descartes, Epaminondas à Scipion, et Descartes à Epaminondas. Il supposait, et on le croyait de son temps, que Descartes n'avait enseigné aux hommes que des vérités. Il blâme la mort de Caton, non par la mauvaise raison qu'en ont donnée tant de docteurs, que cette mort était une *lâcheté,* mais parce que ce n'était pas le parti le plus avantageux à la république. Il blâme aussi Fénélon d'avoir, selon lui, fait de son *Télémaque* un jeune homme *qui n'aime que la gloire* [1]. La raison qu'il donne de sa critique, et qui, dans ses principes surtout, aurait pu être beaucoup meilleure, est *que l'homme ne peut pas subsister avec un seul goût.*

[1] Cette critique du *Télémaque* est injuste, et prouve que l'abbé de Saint-Pierre avait peu lu cet ouvrage, si conforme à ses principes sur la bienfaisance, l'amour de la paix, les caractères d'un bon gouvernement, où Fénélon n'inspire aux princes que l'amour de la vertu et des hommes, et ne leur permet d'aimer la gloire que lorsqu'elle est fondée sur la vertu.

L'amour de la guerre, disait notre académicien philosophe, ne trouve que trop d'encouragement et d'appât dans le cœur des princes ambitieux, par cette cruelle, mais puissante raison, que s'ils font la guerre avec succès, l'avantage et la gloire seront pour eux, et que si leurs armes sont malheureuses, le dommage ne sera guère que pour leurs peuples : et qu'est-ce que c'est que les peuples, ajoutait-il, pour la plupart de ceux qui les gouvernent? Il est vrai que l'imbécile multitude favorise elle-même stupidement l'orgueil barbare des princes guerriers, en les encourageant par ses éloges à cueillir des lauriers teints de sang et de larmes, tandis qu'elle sait à peine distinguer les princes bienfaisans et justes. L'abbé de Saint-Pierre en donnait aussi la raison; c'est que les peuples partageant avec leurs rois les dangers de la guerre, et souvent même s'y exposant tout seuls, croient en partager la gloire; au lieu que la gloire d'un prince juste n'étant guère que pour lui seul, n'intéresse pas autant la vanité de la nation, quoiqu'elle intéresse bien plus son bonheur.

(8) Il n'était pas fort éloigné de reconnaître lui-même l'insuffisance de cette diète, qu'il proposait pour concilier les passions humaines. Car il disait quelquefois en parlant des projets qui n'aboutissaient à rien : *Cela est infructueux comme un concile :* or, devait-il plus compter sur sa *diète européenne*, que sur ces *diètes de la chrétienté*, et attendre plus de fruit d'un sénat de monarques que d'un synode de prêtres? Mais malgré le peu de succès qu'il espérait de son zèle, il se croyait obligé d'exposer les vues qui lui semblaient utiles, au hasard de ne les voir jamais exécutées; et quand on lui rappelait ce mot de Malherbe, répété depuis par tant d'hommes qui se croyaient sages, « qu'il ne faut » point se mêler du gouvernail d'un vaisseau où l'on n'est que passager : » Oui, répondit-il, si l'on n'entend rien à manier le gouvernail, ou si » on n'est pas en état de donner de bons avis à un pilote ignorant; » mais au moins sera-t-il permis au pauvre passager, que ce pilote » n'écoute pas, et qu'il risque de noyer avec toute sa barque, de traiter » le patron comme il le mérite. » Il était persuadé que tout homme vertueux et éclairé, qui se soumet à vivre sous un gouvernement, de quelque espèce qu'il soit, populaire, monarchique, despotique même, doit à ses compagnons de liberté ou d'esclavage, le secours au moins de ses lumières, s'il ne peut leur en donner de plus efficaces, et qu'il est redevable à sa patrie, soit naturelle, soit adoptive, de tout le bien qu'il peut lui faire. L'abbé de Saint-Pierre n'aurait pas imité ce philosophe, trop injuste ennemi de la monarchie, qui, chargé, dans un dictionnaire de morale, de l'article *Citoyen,* voulait le réduire à ces deux mots : *Citoyen,* voyez *République.*

Bien éloigné d'approuver les trois maximes dont les vieux moines prétendent se trouver si bien pour leur bonheur et pour leur repos, il n'avait point comme eux pour principe, disait-il, *ni de laisser aller le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le prieur, ni de faire son devoir tellement quellement.* Il convenait pourtant de la

politique très-réfléchie et de la philosophie profonde de la troisième maxime : « Tellement quellement, observait-il, excellente règle pour » tous ceux qui préfèrent leur bien-être à la chose publique, et qui ayant » connu par expérience toute la malice des hommes, en ont conclu » qu'il ne faut remplir ses devoirs ni assez mal pour mériter les re- » proches, ni assez bien pour exciter l'envie. »

Il pensait à peu près de même sur ce mot d'un ancien, « que deux » lois gouvernent le monde, celle du plus fort et celle du plus fin. Je » n'ai, disait-il, que trop reconnu par l'expérience cette triste vérité ; » mais j'aurais beau vivre des siècles, je ne pourrais jamais m'y faire ; » et je ne m'accoutumerai point à ne voir dans ce malheureux monde » que des tyrans ou des esclaves, des trompeurs ou des dupes. »

L'humanité doit s'affliger sans doute que tous les vœux de l'abbé de Saint-Pierre pour elle n'aient été que des rêves ; il est pourtant un de ses ouvrages qu'on doit distinguer par les bons effets qu'il a produits ; c'est son mémoire sur l'*établissement de la taille proportionnelle*. Ce mémoire contribua beaucoup, sinon à délivrer entièrement, au moins à soulager la France de la tyrannie de la taille arbitraire. Sur cette matière importante, l'auteur a parlé en véritable homme d'état. Combien d'hommes qui usurpent ce nom, sont loin d'avoir été si utiles ! « La seule grâce, disait-il, qu'un ministre puisse se permettre de de- » mander au roi, c'est de lui dire dans son testament : Si j'ai rendu à » l'État quelque service, c'est à sa majesté d'en marquer sa reconnais- » sance à ma famille. » Tel est le conseil de notre philosophe à ceux que le prince honore de sa confiance, et tel est, selon lui, le meilleur moyen de prouver qu'ils la méritent : *Mais je crains*, ajoutait-il, *que plus d'un homme en place ne dise ici comme les apôtres : Durus est hic sermo*[1].

(9) Ce célibat, malgré les puissantes raisons qui ont déterminé l'Église à l'ordonner, paraissait à l'abbé de Saint-Pierre une loi trop dure, et contraire même aux bonnes mœurs, par la *nécessité où se trouvaient*, selon lui, *tant de ministres des saints autels d'y désobéir avec scandale*. Il prétendait d'ailleurs que des ecclésiastiques mariés seraient des sujets beaucoup plus fidèles, étant attachés à l'État et aux lois par les liens les plus chers ; et que le célibat, en rendant pour eux l'autorité moins redoutable, les mettait dans une sorte d'indépendance très-dan-

[1] L'histoire nous offre un exemple rare et assez peu connu de ce désintéressement dans le respectable don Juan de Castro, vice-roi des Indes pour le Portugal, vers le milieu du seizième siècle. Cet homme illustre par plusieurs victoires, déclara en mourant « qu'il n'avait jamais reçu de présens de per- » sonne; que les appointemens qu'il devait toucher lui ayant manqué sou- » vent, il avait consumé son propre bien au service de l'Etat; qu'il se voyait, » dans ses derniers momens, privé du nécessaire, et que dans cette extrémité » il priait qu'on voulût bien le faire entretenir aux frais du public, pour le » peu de temps qu'il lui restait à vivre. » On lui trouva après sa mort trois réales : c'était tout l'argent qu'il avait. Peu de ministres envieraient une pareille succession.



gereuse pour le bon ordre public[1]; il était persuadé que la cour de Rome, qui voulait toujours avoir *cette milice* à ses ordres, et qui s'était constamment refusée à lui accorder le mariage, avait fait en cela, peut-être par simple préjugé ou par superstition, une chose bien utile à ses intérêts.

L'abbé de Saint-Pierre combattait aussi de tout son pouvoir une des principales raisons que les défenseurs du célibat ecclésiastique apportent en faveur de cette loi. « En Angleterre, disent-ils, les mauvais lieux » ne sont peuplés que de filles et de veuves de prêtres, parce que les » bénéfices y étant d'un bon revenu, ces malheureuses personnes, ac- » coutumées à l'aisance du vivant de leur père ou de leur mari, se trou- » vent tout à coup dans la misère après sa mort; et n'ayant point de » ressource, se jettent dans la débauche pour gagner leur vie. » Notre académicien répondait qu'il n'en est pas ainsi dans plusieurs autres pays protestans, où néanmoins les ministres ont aussi un état décent et honorable; que si les veuves ou les orphelines de prêtres sont scandaleuses en Angleterre, c'est à la corruption des principes et des mœurs qu'il faut attribuer ce désordre, dont il serait facile d'arrêter l'effet par de bonnes lois, rigoureusement exécutées. Nous laissons à cette nation philosophe à juger de ce qui est possible en ce genre; il serait fâcheux pour elle que dans un pays où, si l'on en croit ses fiers habitans, *il n'y a de maître que la loi*, elle fût impuissante pour réprimer le scandale des mœurs publiques.

Ceux qui prétendent et qui racontent que sur ce point délicat l'abbé de Saint-Pierre remplissait avec exactitude, malgré les lois ecclésiastiques, ce qu'il appelait l'*intention de la nature*, assurent que ce n'était nullement pour satisfaire à des besoins qui n'étaient pas chez lui fort impérieux; mais, si l'on ose employer ce terme, par un prétendu *principe de conscience*. Il s'imaginait, dit-on, que chaque citoyen était obligé de fournir des sujets à la patrie, et il ne se croyait pas dispensé par son état de payer son contingent comme les autres.

Nous avons dit qu'il faisait apprendre à de pauvres enfans dont il prenait soin, des métiers utiles et durables, et jamais ceux dont il prévoyait l'anéantissement. Un de ces métiers, qui, selon lui, ne devait avoir qu'un temps, était celui de perruquier, dont il augurait mal, on ne sait pas pourquoi, quelque commodité qu'il procure aux têtes chauves, et quelque ancien même qu'il soit déjà, comme l'a prouvé le savant Thiers dans son docte et profond *Traité des perruques*, ce qui ne semble pas annoncer leur prochaine décadence. Notre académicien comptait beaucoup plus sur la durée des métiers de boulanger, de tailleur, de cordonnier, etc., et ne payait l'apprentissage des enfans qu'il élevait, que pour des métiers de cette utilité première et immuable.

(10) « Où est l'écrivain, disait-il, qui ait osé, dans aucun temps, dire » franchement et nettement ce qu'il pensait sur la plupart des opinions

[1] On peut voir dans l'*Encyclopédie*, à la fin de l'article *célibat*, l'extrait détaillé et raisonné du Mémoire de M. l'abbé de Saint-Pierre sur ce sujet.

» uniquement consacrées par l'ignorance, par l'aveuglement ou par » l'esclavage? combien n'a-t-on pas vu de gens de lettres, presque à » chaque page de leurs écrits, faire humblement et tristement leur révé- » rence plus ou moins profonde à la tyrannie ou à la superstition, flatter » l'oppresseur qu'ils détestaient, encenser l'idole qu'ils auraient voulu » fouler aux pieds, caresser à force de prudence l'erreur qu'ils brûlaient » d'anéantir? combien de fois les philosophes n'ont-ils pas été obligés, » pour hasarder une vérité utile, de l'énoncer obscurément, quelque- » fois même de se borner à la faire entendre, en énonçant faiblement » et avec restriction l'erreur contraire? Ils ont employé à cacher ou à » déguiser leur pensée, tout ce qu'ils auraient dû mettre de génie et de » talens à l'énoncer avec force et avec courage. Comment démêler la » vérité sous ce masque de ménagemens et de subterfuges?

» Ces philosophes, prudens ou timides, ont fait de leur art lâche et » trompeur, une science qu'ils ont appelée *rhétorique,* et qu'ils ont » cultivée avec soin comme la science la plus estimable et la plus utile. » Ils ont ressemblé aux bateliers qui tournent le dos où ils veulent aller, » avec cette différence que les bateliers abordent, et que les philosophes » ont presque toujours été repoussés du port par la violence des vents et » de l'orage. Si quelqu'un d'entre eux, bien persuadé d'une vérité, » prend la liberté de la présenter avec vigueur, sans tout l'attirail de » modifications, qui ne sert qu'à la défigurer ou à l'affaiblir : *Vous » prenez,* lui dit-on, avec le Marphurius de Molière, *un ton trop affir- » matif; vous ne devriez pas dire* cela est ainsi, *mais* il me semble » que cela est ainsi. Le philosophe pourrait répondre comme Sgana- » relle à Marphurius : *Il faut bien qu'il me semble, puisque cela est.* » Doit-on s'étonner qu'il faille tant de siècles pour élever l'édifice de la » raison, puisqu'il y a d'un côté tant de risque à ajouter une pierre à » l'édifice, et de l'autre si peu de mains capables de l'y ajouter [1]? »

Notre académicien, pour confirmer par des exemples l'utilité de cette franchise philosophique qu'il désirait tant de voir établie, prétendait que le cynique Diogène, si méprisable d'ailleurs dans ses maximes et dans sa conduite, était peut-être le philosophe de l'antiquité qui avait dit le plus de mots excellens, parce que la liberté ou, si l'on veut, la licence qu'il s'était arrogée de tout dire, donnait à son peu de génie tout l'essor dont il était susceptible : il était semblable à ces insectes lumineux, dont on aperçoit quelquefois l'éclat au milieu de la fange. L'abbé de Saint-Pierre concluait, non à l'établissement d'une pareille licence, mais à celui d'une liberté décente et honnête, toujours suffisante aux véritables génies pour déployer ce qu'ils sont, et mettre en action toutes leurs forces.

C'est à peu près ainsi qu'il exprimait sa douleur du malheureux silence que la philosophie s'est imposé si souvent sur plusieurs matières où il lui

[1] Cette manière de penser faisait dire à l'illustre Montesquieu, en parlant à quelques sages dignes de l'entendre : *Heureux le pays où le prince ne fait nul cas de nous, et nous considère assez peu pour nous laisser faire!*

croyait permis de s'exercer, et qui, selon lui, étaient plus nombreuses qu'on ne pensait. Il serait à souhaiter qu'il en eût fixé d'une manière plus précise les justes limites, trop resserrées peut-être par les uns, et trop franchies par les autres. Nous ne nous flattons pas d'avoir rapporté ses propres paroles; mais nous sommes sûrs au moins d'avoir exprimé fidèlement sa pensée, telle que nous l'avons recueillie plusieurs fois de la bouche d'un de ses amis, feu Mirabeau, de l'Académie Française, pour lequel il n'avait rien de caché. L'abbé de Saint-Pierre était même persuadé, comme nous l'avons dit dans son éloge, que la pusillanimité des hommes dans leur jugement s'étendait, à la honte de la raison, jusqu'aux objets purement littéraires. La superstition aveugle que tant d'écrivains ont témoignée pour l'antiquité, n'avait, selon lui, d'autre source, dans la plupart de ces écrivains, que la crainte de choquer les opinions reçues, en refusant, non pas d'honorer comme elles le méritent les productions immortelles de Rome et d'Athènes, mais de se prosterner aveuglément devant elles. C'est bien ici le cas d'appliquer la réflexion de Voltaire, dans sa lettre au marquis Maffei, qu'il a mise à la tête de sa belle tragédie de *Mérope*. Après avoir fait une juste critique de plusieurs endroits de Corneille, que personne avant lui n'avait osé censurer, par respect pour l'auteur, il ajoute: « Je vous dis ici, monsieur, ce que tous les connaisseurs, les véritables gens de goût se » disent tous les jours en conversation, ce que vous avez entendu plusieurs fois chez moi, enfin ce qu'on pense et ce que personne n'ose » encore imprimer. Car vous savez comment les hommes sont faits; » ils écrivent presque tous contre leur propre sentiment, de peur de » choquer le préjugé reçu. Pour moi, qui n'ai jamais mis dans la littérature aucune politique, je vous dis hardiment la vérité, et j'ajoute » que je respecte plus Corneille, et que je connais mieux le grand mérite de ce père du théâtre, que ceux qui le louent au hasard de ses » défauts. »

Ainsi devraient parler tous les écrivains éclairés et courageux, qui osent n'être pas de l'avis de la populace littéraire sur l'adoration superstitieuse des auteurs célèbres de l'antiquité, qui osent critiquer leurs fautes en admirant leur génie, et croire que les modernes les ont quelquefois égalés ou surpassés.

L'abbé de Saint-Pierre, pour justifier ses assertions sur le culte *idolâtre* que tant d'hommes ont voué aux anciens, racontait l'histoire d'un peintre qui, en présence de plusieurs maîtres de l'art, critiquait sévèrement un tableau de Raphaël, devant lequel ces maîtres s'extasiaient, et faisait contre ce tableau des objections beaucoup plus fortes que leurs réponses; un habile artiste qui était présent, et qui avait gardé le silence, ne put s'empêcher de leur dire avec la bonne foi la plus naïvement exprimée: « Voulez-vous, messieurs, que je l'avoue? tout ce » que dit monsieur est vrai; mais c'est qu'on n'a pas coutume de dire » cela. » On pourrait en dire autant, ajoutait l'abbé de Saint-Pierre, de tant d'erreurs stupidement embrassées par les uns, et politiquement

admises par les autres. Il comparait ces erreurs (la comparaison était plus juste que noble) aux pilules qu'on reçoit sans les mâcher, parce qu'autrement on ne les avalerait jamais; et il assurait, en suivant cette comparaison, qu'il y a bien peu de nos jugemens où il n'entre autant de préjugés qu'*il entre de drogues dans la thériaque. C'est pour cela*, disait-il encore, *qu'il ne faut presque jamais soutenir qu'on a raison, mais dire avec modestie :* Je suis de cette opinion, quant à présent.

(11) Il croyait rendre ce genre d'instruction plus *profitable* en le rendant *meilleur;* et le moyen qu'il proposait pour y réussir, était d'obliger les orateurs à ne prêcher que cette *bienfaisance*, sa vertu favorite et bien digne de l'être. En général, il pensait que les établissemens les plus utiles avaient besoin de réforme; il les comparait à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer et remonter.

On peut voir encore, dans ses œuvres, ses projets pour réduire la religion à ce qu'il appelait l'*essentiel*, c'est-à-dire, à la morale [1]; pour supprimer presque toutes les fêtes, dont la quantité, selon lui, était, pour le peuple, l'aliment de la fainéantise et du vice, pour laisser à ce même peuple la liberté de travailler même le dimanche, *après avoir rendu à l'Être suprême le culte particulier qu'il a jugé à propos de se réserver en ce saint jour;* enfin, pour élever les *dauphins* dans une espèce de collége, par la nécessité, disait-il, d'apprendre de bonne heure à ces *enfans-là;* ce qu'on ne leur apprend point assez, à regarder les autres hommes comme leurs semblables. L'abbé de Saint-Pierre ajoutait, que tant d'instituteurs coupables, qui, chargés de l'honorable emploi d'élever un prince, s'en étaient mal acquittés, soit par négligence, soit par des vues plus criminelles encore, méritaient une punition flétrissante, surtout lorsque le prince montrait des vertus et des talens qu'une heureuse culture aurait développés. Cette punition, disait-il, serait à la fois et la juste récompense de ces détestables ennemis de l'Etat, et un exemple utile à leurs successeurs.

Il propose aussi des réformes pour l'éducation des colléges, et détaille les avantages de cette éducation; mais il oublie l'article important des mœurs, beaucoup plus difficiles à conserver dans l'éducation publique que dans l'éducation privée.

Son projet contre le duel est aussi chimérique que tous ceux qu'on a imaginés sur cet objet, parce que les lois seront toujours plus faibles que l'opinion. Il observe au moins que cette fureur, par quelque cause que ce puisse être, semblait déjà s'affaiblir et devenir moins violente

[1] Il approuvait fort, et il aurait fait adopter partout s'il avait pu, l'ancien code religieux, moral et civil des îles Baléares, réduit à ce peu de mots : « Adorez et craignez Dieu; secourez les pauvres; honorez les vieillards; » obéissez au prince légitime, et réprimez les tyrans; repoussez l'ennemi; » séquestrez de la société les malfaiteurs; ne laissez pas trop voyager les » jeunes gens, car ils ne rapporteraient des pays étrangers que les mauvaises » mœurs, et non les bonnes. »

parmi nous, qu'elle ne l'était au commencement du dernier siècle. Nous ne voudrions pourtant pas adopter la réponse que fit un courtisan à Louis XIV, qui se félicitait d'avoir enfin aboli les duels : *Sire, vous auriez aujourd'hui bien plus de peine à les rétablir.*

On ne peut qu'applaudir à tout ce que dit l'abbé de Saint-Pierre contre les vœux monastiques précipités, et contre l'abus qui permettait alors de les faire à seize ans ; abus un peu corrigé de nos jours, mais qui devrait l'être encore davantage [1]. Segrais, comme nous l'avons dit dans l'article de cet académicien, appelait la manie de se faire moine, *la petite vérole de l'esprit.* L'abbé de Saint-Pierre goûtait fort cette expression, *d'autant plus,* disait-il, *que cette manie était, dans ma jeunesse, la maladie de presque tous les enfans au sortir du collége.*

Je fus attaqué, à dix-sept ans, de cette petite vérole religieuse. J'allai me présenter au père prieur des Prémontrés réformés d'Ardennes, auprès de Caen ; mais *par bonheur pour ceux qui profiteront de mes ouvrages,* il douta que j'eusse assez de santé pour chanter long-temps au chœur, et m'envoya consulter un vieux médecin du château de Caen, qui me dit que j'étais d'une complexion trop délicate. J'ai donc eu cette maladie, mais ce n'a été qu'une *petite vérole volante.* Il raconte à cette occasion l'histoire affreuse de l'abbé de Vateville, qui, ayant eu le malheur de se faire, à dix-sept ans, capucin, puis chartreux, s'ennuya du cloître, s'enfuit, tua trois hommes, épousa une religieuse, se fit mahométan, et, pour rentrer en grâce avec l'Église catholique, trahit le sultan son bienfaiteur, en livrant aux Autrichiens un détachement qu'il commandait dans une guerre de l'empereur Léopold avec les Turcs. Cette ferveur monastique, si passagère et si funeste par ses suites, s'empara de l'abbé Vateville au sortir d'un sermon sur l'enfer, dont le prédicateur avait fait la plus épouvantable peinture, autre matière de réflexions sur l'effet terrible que certains objets religieux peuvent produire sur des âmes faibles et ardentes [2].

Ce morceau sur l'abbé de Vateville est peut-être le plus intéressant qu'on puisse lire dans les ouvrages de notre académicien philosophe.

L'abbé de Saint-Pierre, qui voulait que les ministres de la religion se bornassent à prêcher la morale, ignorait vraisemblablement l'anecdote suivante, que nous ne garantissons pas, et même dont nous désirons la vérité plus que nous ne la croyons. On prétend que les premiers voyageurs qui découvrirent les Moluques, trouvèrent que dans l'île de Ternate, qui est une de ces îles, la pratique de la religion était rigoureu-

[1] *Voyez* les notes sur l'article de Segrais.

[2] Ce fut une cause semblable qui détermina le malheureux Jean Châtel à l'assassinat d'Henri IV. Les jésuites ses maîtres, pour l'effrayer sur les suites des désordres où l'entraînait sa jeunesse, l'enfermaient dans une chambre noire, où il était entouré de figures de diables. Vivement troublé par l'affreuse image des peines de l'enfer dont on le menaçait, il voulut racheter les supplices de l'autre monde par quelque horrible supplice dans celui-ci; pour obtenir ce supplice, il commit le parricide qui l'y conduisit, et que d'ailleurs le fanatisme catholique regardait comme une action méritoire.

sement bornée à ce que nous allons dire. Le peuple, un certain jour de la semaine, s'assemblait dans un temple sans autel, sans images, sans aucune marque extérieure de culte. Il y avait seulement au milieu du temple une colonne, sur laquelle était gravés les préceptes de la loi naturelle : *aimez-vous les uns les autres; exercez mutuellement la bienfaisance*, etc. Un prêtre assis au pied de cette colonne, n'avait d'autre fonction que de montrer ces préceptes au peuple avec une baguette, sans qu'il lui fût permis de prononcer un seul mot. Les législateurs de cette nation, apparemment grands philosophes, mais inconnus, avaient senti que n'ayant pas le bonheur d'avoir une religion révélée, pour peu qu'on permît aux prêtres d'ouvrir un moment la bouche pour prêcher à la nation une morale pure et raisonnable, ils l'ouvriraient bientôt pour prêcher un culte superstitieux. Si cette anecdote est vraie, il est très-surprenant que chez un peuple d'ailleurs si peu éclairé, ceux qui lui ont donné des lois aient eu sur la religion la plus heureuse idée que puissent avoir des hommes privés des lumières d'une révélation vraie; idée qui avait échappé aux Solon, aux Lycurgue, aux Numa et aux Platon, et qui, pour le bonheur et le repos du genre humain, devrait être suivie dans tous les pays où cette révélation n'est pas connue. Elle seule en effet doit avoir des ministres qui parlent au peuple; car puisqu'elle est révélée, et que l'Être suprême ne parle point directement aux hommes, il doit nécessairement avoir auprès d'eux des organes et des interprètes. Mais, en ce cas, la grande attention des gouvernemens doit être d'empêcher que ces interprètes n'abusent de leurs priviléges pour prêcher des erreurs, et pour inspirer le fanatisme. L'*Histoire ecclésiastique* prouve, à chaque page, que ce malheur n'est que trop souvent arrivé.

Dans les projets de l'abbé de Saint-Pierre pour la réformation si nécessaire de l'éducation nationale, nous croyons qu'il aurait dû mettre pour base, d'inspirer aux enfans le mépris de la mort et celui des richesses. C'est parce qu'on inspirait de bonne heure à la jeunesse romaine ce double mépris, que les Romains ont été pendant six cents ans le premier peuple de la terre; c'est avec ces deux principes que les hommes sauront braver les deux plus redoutables fléaux du genre humain, la superstition et la tyrannie. Ce changement seul dans l'éducation renouvellerait en vingt ans un peuple entier, et ferait d'une nation esclave et frivole, une nation libre et courageuse.

Et ne croyons pas qu'il soit impossible, même dans nos gouvernemens modernes, d'apprendre aux enfans à mépriser la mort et les richesses même, plus difficiles à mépriser. L'enfance reçoit sans peine et conserve avec force toutes les impressions qu'on veut lui donner; et, encore une fois, l'éducation des Romains est la preuve la plus incontestable et la plus frappante de la possibilité et des avantages inestimables du projet que nous proposons. Il est si important et si utile aux peuples, l'effet en serait si sûr et si puissant, que nous craignons fort qu'il ne soit jamais mis en exécution, trop de gens sont intéressés à l'empêcher.

(12) Il n'approuvait nullement le plan d'institution de cette compagnie, dont le cardinal de Richelieu avait fait, selon lui, *un instrument de flatterie et d'esclavage;* il voulait que nous évitassions jusqu'au prétexte du reproche dont nous avons été chargés avec tant d'amertume par quelques écrivains atrabilaires, *d'avoir infecté toute l'Europe de l'encens que nous avons fait brûler devant nos idoles* [1]. Il voulait que nos harangues académiques cessassent d'être des *répertoires de complimens et de fades recueils de formules;* qu'elles ne ressemblassent pas, suivant la comparaison de Despréaux, à ces messes solennelles, où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour; que ces discours fussent des morceaux intéressans de littérature raisonnée, et surtout philosophiques; qu'on sût y attaquer habilement et à la dérobée, s'il y avait trop de risque à les heurter de front, les préjugés de toute espèce qui s'opposent au progrès des lumières; que, par cette attaque sourde et continue, on préparât insensiblement les esprits à secouer le joug de ces préjugés; que les sujets de nos prix d'éloquence fussent consacrés à l'éloge des hommes célèbres de la nation; que les assemblées destinées à distribuer ces prix fussent des espèces d'états-généraux de la littérature, où les hommes les plus distingués en tout genre fussent invités, et que le monarque même daignât honorer de sa présence. En un mot, l'abbé de Saint-Pierre désirait que l'Académie Française prît pour devise ce passage de Pline: *Si nous ne pouvons faire des choses dignes d'être écrites, écrivons-en du moins qui soient dignes d'être lues.* Telles étaient ses vues patriotiques sur la première des compagnies littéraires du royaume; nous avons eu le bonheur d'en réaliser quelques unes. Puissent nos futurs confrères, en remplissant le reste de ces vues si louables, satisfaire au vœu général des gens de lettres et des citoyens éclairés!

L'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la réformation de l'Académie Française, et sur l'utilité qu'il voulait donner à nos travaux, rappelle un autre écrit du même auteur, qui avait pour titre: *Projet pour rendre les ducs et pairs utiles;* titre qui aurait été une satire dans la bouche de tout autre écrivain, mais qui, dans la sienne, n'était que l'expression naïve et simple de ses sentimens et de ses vœux. Un de ces hommes qui se croient fort plaisans (ce qui n'est pas le moyen de l'être) s'est imaginé que le titre de l'ouvrage serait bien plus piquant sous cette forme: *Projet pour rendre utiles les ducs et pairs et les toiles d'araignées.* Il n'a pas vu que ce dernier titre n'était qu'une injure grossière, et le premier un trait d'autant plus fin, que dans l'intention de l'auteur ce n'était pas même une plaisanterie.

Nous ne ferons qu'indiquer sans réflexions les autres projets de notre académicien, *pour rendre utiles* les remontrances des parlemens, les mauvais livres, les romans et les catéchismes:

Projets évanouis aussitôt que formés.

[1] Ce sont les termes de Le Vassôr, dans son *Histoire de Louis XIII.*

Jamais peut-être ce vers n'eut une plus juste et plus fâcheuse application.

Quelque désir cependant que témoignât l'abbé de Saint-Pierre de voir un jour la société et l'administration remplir ses vues patriotiques et bienfaisantes, il s'attendait si peu à jouir de ce rare bonheur, qu'il témoignait quelque satisfaction lorsqu'on lui laissait entrevoir que *dans cinq ou six siècles* quelqu'un de ses projets pourrait être exécuté. Il opposait à cette plaisanterie le proverbe trivial, mais devenu intéressant dans sa bouche par le sentiment qui l'animait : *Il vaut mieux tard que jamais.*

(13) « Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages, dit » l'auteur de l'*Essai sur le siècle de Louis XIV*, est celui de l'*anéantissement futur du mahométisme*. Il assure qu'un temps viendra où » la raison l'emportera sur la superstition. Les hommes comprendront » enfin qu'il suffit de la charité et de la bienfaisance pour plaire à Dieu. » Dans cinq cents ans, tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront » éclairés ; le muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt » de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus » respectés en rendant la religion simple et pure. »

Il avait fort à cœur d'accélérer cet anéantissement du mahométisme qu'il prévoyait de si loin. Ses vœux sur ce sujet sont exprimés dans un manuscrit que nous avons vu, et que Duclos nous a autrefois communiqué. Ce n'était pas seulement à cause de son absurdité qu'il en voulait à cette religion, car il convenait que la surface de la terre est en proie à d'autres religions beaucoup plus absurdes ; mais l'étendue immense des contrées abruties par le mahométisme, le lui faisait regarder comme un des plus grands fléaux de l'espèce humaine.

L'abbé de Saint-Pierre, dans le manuscrit dont nous parlons, expose, avec toute la simplicité de son style et toute la candeur de son âme, les moyens qui lui paraissent les plus sûrs pour accélérer la chute de cette religion fatale.

Il prétend qu'un philosophe qui se trouverait dans les États du grand-seigneur, et qui voudrait éclairer le prince et les peuples sur le ridicule de leur croyance, devrait bien se garder de heurter de front et brusquement les dogmes absurdes auxquels ils sont attachés ; qu'une pareille témérité, funeste pour le novateur, serait en pure perte pour le succès, puisqu'elle ne servirait qu'à réveiller et qu'à irriter tant de prédicateurs de l'Alcoran, toujours en sentinelle contre l'ennemi, et payés pour crier, *qui vive*, dès que la raison paraîtrait dans l'obscurité sa lanterne à la main ; que le sage qui voudrait se charger de porter cette lanterne, devrait se borner à exposer d'abord les principes généraux qui, par une vérité frappante et une clarté palpable, pourraient servir à faire connaître, sans application expresse de sa part, l'extravagance des dogmes musulmans qu'il n'oserait combattre ; qu'il devrait s'appliquer surtout à établir dans ses ouvrages une morale pure, raisonnable, intéressante, et appuyée sur une base plus solide que celle du mahométisme ; que si l'on

vent, sans danger pour soi-même, faire déserter une méchante maison à ceux qui l'habitent, il faut bien se garder d'y mettre le feu ; qu'il faut seulement, auprès de cette maison, en bâtir une autre plus commode et plus saine, qui invite à s'y établir ; et que pour lors les habitans de la première maison, qui l'auraient défendue avec fureur contre une attaque violente, viendront d'eux-mêmes et sans bruit habiter celle qu'on leur a préparée [1] ; que parmi les abus sans nombre sous lesquels le mahométisme fait gémir l'humanité, on doit relever avec soin ceux que les ministres de cette religion n'oseront défendre à force ouverte ; qu'il ne faut surtout négliger aucune occasion de faire sentir au sultan que le muphti et ses suppôts le tiennent comme en tutelle, par l'autorité qu'ils prennent sur lui, et par celle dont ils s'emparent auprès des peuples ; qu'il faut sans cesse mettre en opposition leur conduite avec leur doctrine, leur luxe avec le détachement dont ils font profession, leur fanatisme avec la charité qu'ils prêchent et qu'ils annoncent. L'abbé de Saint-Pierre citait à ce sujet ce que rapporte Diodore de Sicile, d'un certain Ergamènes qui régnait à Meroë en Ethiopie, du temps de Ptolémée Philadelphe. Ce prince, instruit de la philosophie des Grecs, et éclairé par les lumières qu'il y avait puisées, s'affranchit du joug et de la tyrannie de ses prêtres, les fit mourir comme des imposteurs qui trompaient ses peuples, et institua un nouveau culte. *Il ne fallait pourtant pas*, disait notre indulgent académicien, *faire mourir ces charlatans*, *mais seulement les empêcher de vendre leur marchandise et de décrier celle des sages*.

C'est aux missionnaires du Levant qu'il appartient de juger et d'apprécier ce projet de l'abbé de Saint-Pierre pour l'extirpation du mahométisme ; projet d'autant plus utile, qu'il est applicable à tous les faux cultes qui déshonorent à la fois la divinité et la raison humaine.

Dans le manuscrit dont nous parlons, il faisait encore sur cette importante matière les réflexions suivantes. « Il y a des médecins qui ne croient » pas à la médecine, qui le disent même assez hautement, et à qui cette » franchise ne réussit pas mal : on cause avec eux : on a le plaisir de leur » parler de ses maux, car c'en est un de parler de soi ; ils vous écoutent, » ils n'ordonnent point de remèdes, tout au plus un régime fort simple » et quelques privations qui coûtent peu ; ils ne laissent pas de guérir » comme les autres ; ils font fortune, et peut-être leur succès mettra-t-il » leur franchise plus à la mode. Dans les fausses religions, les prêtres » qui ne croient pas aux absurdités qu'ils enseignent, n'ont garde, pour » l'ordinaire, de l'avouer ; ils ne tireraient pas de leur franchise le même » avantage que les médecins de bonne foi ; un médecin qui avoue que » les remèdes sont une charlatanerie, est encore bon à quelque chose : » un prêtre qui avouerait que la religion qu'il prêche est une impertinence, serait baffoué comme un affronteur public. Je ne sais pour-

[1] Madame Geoffrin, que nous aimons à citer dans l'éloge d'un sage qu'elle aimait, avait retenu cette maxime de l'abbé de Saint-Pierre ; et c'est d'après lui qu'elle la répétait souvent, comme l'a rapporté M. l'abbé Morellet, dans l'excellent portrait qu'il a tracé d'elle.

» tant si un iman ou un dervis, qui dirait au peuple musulman : *Mes*
» *enfans, toute la religion qu'on vous prêche doit se réduire à aimer*
» *vos semblables; le reste n'est que visions indignes de Dieu et de*
» *vous;* je ne sais, dis-je, si cet homme ne parviendrait pas à la longue
» à se faire écouter, et s'il ne finirait pas par être l'objet de la vénération
» des peuples, comme il serait celui de la haine de ses confrères. Il
» serait un faux frère à leurs yeux : la patrie le nommerait son *père;*
» elle lui devrait des autels, et peut-être finirait par lui en élever. »

Il est vrai que dans les vues si saines de notre académicien pour la destruction de la religion musulmane, on ne voit rien de ce que l'auteur y aurait pu ajouter pour substituer la religion chrétienne à cette religion absurde et barbare. Sans doute l'abbé de Saint-Pierre pensait à cet égard comme le pieux et sage abbé Fleury, qui, à la fin de son excellent discours sur les croisades, propose une méthode à peu près semblable pour ramener les mahométans au christianisme.

« Je voudrais, dit-il, que nos missionnaires commençassent à s'insi-
» nuer dans l'esprit des musulmans par les vérités dont ils conviennent
» avec nous, l'unité de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa bonté et ses
» autres attributs, les principes de morale qui nous sont communs, comme
» la justice et l'amour du prochain. Il faudrait bien se garder de leur
» parler trop tôt des mystères contre lesquels ils sont prévenus. Il serait
» bon encore de relever les vices des chefs de la religion, leurs dé-
» bauches, leurs cruautés, leurs perfidies. Je voudrais enfin que pour
» ces conversions, on imitât la sage antiquité, qui faisait durer si long-
» temps l'instruction des catéchumènes, tant sur la doctrine que sur les
» mœurs. » On voit que les deux méthodes de conversion exposées par l'abbé de Saint-Pierre et par l'abbé Fleury, sont à peu près les mêmes, avec cette différence que le second a développé sa méthode plus en détail, et que le premier n'a fait qu'esquisser la sienne dans un écrit court et imparfait, qu'il aurait sans doute complété en le mettant au jour. La pureté bien connue des intentions du théologien éclairé doit répondre, en cette occasion, de celles du vertueux philosophe.

(14) Il y aurait peut-être un moyen plus sûr encore que la loi du silence, pour faire cesser bientôt les misérables controverses dont l'Église et l'État ont été si souvent déchirés; ce serait de laisser à ces inepties un libre cours, en n'y mettant pas même l'ombre de l'intérêt ni de l'importance, en les laissant périr de leur mort naturelle dans la poussière des écoles, et surtout en permettant aux écrivains éclairés de couvrir toutes les querelles de cette espèce du ridicule qu'elles méritent. L'abbé de Saint-Pierre sentait lui-même toute l'utilité de ce moyen, pour ôter aux controverses théologiques leur absurde importance. « Lorsqu'il y a,
» disait-il, dans une religion deux grandes sectes qui s'abhorrent et se
» déchirent, comme parmi nous celle des molinistes et des jansénistes,
» celui qui entreprendra de les tourner en ridicule aura d'autant plus
» d'avantage, que dans tout ce qu'il dira pour se moquer de l'une des
» deux, il sera sûr d'être appuyé par l'autre, toujours prête à applaudir

» aux traits qu'on lancera contre sa rivale. » En vain lui représentait-on qu'il était à craindre pour l'Église, si tristement divisée par ces deux partis, que du ridicule donné *aux deux moitiés*, il n'en résultât celui *du tout*; il répondait, avec autant de sang-froid que de vérité, que dans les fausses religions, le ridicule *du tout*, résultant de celui *des deux moitiés*, ne serait qu'un bien de plus pour l'humanité et pour la raison, et un bien d'autant plus précieux, qu'il s'opérerait sans effort et sans violence; mais que ce ridicule *du tout* n'était nullement à redouter pour une religion véritable.

Entre plusieurs griefs que l'abbé de Saint-Pierre reprochait au cardinal de Richelieu, il lui faisait surtout un grand crime du cas qu'il avait paru faire de la théologie scolastique, et des disputes qu'elle entraîne. Dans son discours de réception il avait loué le cardinal de Richelieu comme il avait fait Louis XIV, *par bienséance et par devoir d'académicien;* mais il n'aimait pas plus le ministre que le prince. Il ne lui pardonnait ni sa politique, ni sa dureté, ni son despotisme, ni enfin la restauration de la Sorbonne, pépinière, si on l'en croyait, de sophismes, de haines, de troubles, et que le cardinal eût bien fait, selon lui, d'anéantir de fond en comble, au lieu de la rebâtir. Notre académicien pensait à ce sujet comme le célèbre Casaubon, à qui l'on montrait une école de théologie, en disant : *Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre siècles. Qu'a-t-on décidé*, répondit Casaubon? Le même savant assista un jour à une thèse théologique, écrite et soutenue en latin barbare [1]: *Je n'ai jamais*, dit-il, *tant lu et tant écouté de latin sans y rien entendre.* L'abbé de Saint-Pierre, qui n'aimait ni le cardinal de Richelieu, restaurateur de la Sorbonne, ni par conséquent son pupille couronné, Louis XIII, se plaisait à raconter une réponse que l'évêque de Belley, Le Camus, fit à ce cardinal. *Que pensez-vous*, lui demanda Richelieu, *du* Prince de Balzac *et du* Ministre de Silhon (c'étaient deux ouvrages qui venaient de paraître)? *Le* Prince, répondit l'évêque, *ne vaut guère, et le* Ministre *ne vaut rien.*

(15) Il ne s'était pas contenté de consigner secrètement dans ses *Annales politiques* (qui n'ont paru qu'après sa mort) l'opinion peu avantageuse qu'il avait de Louis XIV, opinion assez semblable à celle que le vertueux Fénélon avait laissé voir dans son *Télémaque;* l'abbé de Saint-Pierre crut pouvoir se donner carrière sur ce sujet, dans un discours qu'il imprima sur la *polysynodie.* Le duc d'Orléans, à qui sa famille était attachée, se trouvait alors, en qualité de régent, à la tête

[1] Si nous en croyons un écrivain moderne, on faisoit gloire autrefois de ne jamais citer l'Écriture dans les disputes de scolastique; et le même auteur nous assure qu'on trouve ces propres mots dans les registres d'une faculté de théologie : *Solidâ die (sexta julii), ab aurorâ ad vesperam, fuit disputatum, et quidem tam subtiliter, ut ne verbum quidem de totâ* Scripturâ *fuerit allegatum.* (Le 6 juillet, on a disputé tout le jour, depuis le matin jusqu'au soir, et avec tant de subtilité, qu'on n'a pas même cité un seul mot de l'*Écriture.*)

du royaume. Il avait établi plusieurs conseils où les affaires de l'État se traitaient séparément; un conseil de guerre, un conseil d'état, un conseil de finances, un conseil pour les matières ecclésiastiques. Notre académicien, bien éloigné d'être courtisan et incapable de louer ce qu'il ne croyait pas digne d'éloges, mais incapable aussi de se taire sur les vérités qu'il croyait importantes, fit l'ouvrage dont nous parlons, pour relever les avantages de cette *pluralité de conseils;* car c'est ce que signifie ce titre de *polysynodie*, trop savant peut-être pour un ouvrage dont l'objet, bien ou mal traité, était si intéressant pour la nation. Il opposait cette manière de gouverner à celle de Louis XIV, et s'expliquait à cette occasion très-librement sur ce monarque. Il fut accusé de lèse-majesté académique par le cardinal de Polignac, qui, ayant passé plusieurs années dans un exil où Louis XIV l'avait assez injustement condamné pour le malheureux succès de ses négociations en Pologne, n'avait pas dû nourrir au fond de son cœur des sentimens bien tendres pour ce prince, mais conservait apparemment pour les mânes du monarque la vénération religieuse si long-temps prodiguée à sa personne. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, se joignit au cardinal de Polignac; ils demandèrent une assemblée générale, pour faire en même temps justice, et à l'auguste protecteur de l'Académie, et à son téméraire détracteur. Les discours qu'ils prononcèrent l'un et l'autre à cette occasion ont été imprimés dans quelques recueils, et nous en remettrons ici les principaux traits sous les yeux du public, comme un double monument de l'éloquence de ces deux académiciens, et de leur zèle pour la mémoire de Louis XIV.

C'était dans l'assemblée du jeudi 28 avril 1718, que le cardinal de Polignac avait déféré l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre, et demandé qu'on fît justice de l'auteur. L'Académie fut convoquée par billets pour la huitaine, c'est-à-dire pour le jeudi 5 mai; et à l'ouverture de cette assemblée, le cardinal de Fleury, chancelier de l'Académie, fit le discours dont on va lire une partie. Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence d'un endroit de ce discours, qu'environ deux années auparavant, le cardinal de Polignac avait déjà porté plainte contre l'abbé de Saint-Pierre, à l'occasion du mémoire de ce dernier sur *l'établissement de la taille proportionnelle;* mémoire dans lequel il avait déjà hasardé des expressions peu flatteuses pour la mémoire du roi. L'abbé de Saint-Pierre, pour prévenir l'effet de cette dénonciation, avait fait quelques démarches dont l'Académie parut alors satisfaite, en avertissant l'accusé de ne plus retomber dans la même faute : ainsi les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le *discours sur la polysynodie*, étaient regardés comme une récidive, et comme un oubli impardonnable du repentir que l'abbé de Saint-Pierre avait paru témoigner dans la précédente accusation. Écoutons maintenant le cardinal de Fleury, qui, présidant en cette circonstance à l'Académie, et ayant été nommé par Louis XIV précepteur du roi régnant son petit-fils, était en droit de *jeter la première pierre* au coupable.

« Je regarde, messieurs, l'affaire sur laquelle nous allons opiner,

comme la plus importante qui ait occupé jusqu'ici la compagnie. Ce n'est point de la gloire du feu roi dont il s'agit, elle se soutiendra bien sans nous, et la postérité lui rendra justice, quand même nous ne la lui ferions pas dans la personne d'un de nos confrères, qui a eu la témérité d'attaquer sa mémoire dans des écrits qu'il a avoué être de lui. Je fais profession d'honorer sa famille, et elle mérite de l'être par tous les honnêtes gens; mais quand il s'agit de l'honneur d'un corps, on ne serait pas digne d'en être, si on lui préférait les amitiés et les liaisons particulières. Permettez-moi donc, s'il vous plaît, messieurs, de faire quelques réflexions sur cette affaire, que vous aurez sûrement faites avant moi. Vous aviez imposé la loi à tous ceux qui étaient reçus dans la compagnie, de faire l'éloge du feu roi, et ce prince a été pendant cinquante ans le sujet de tous nos panégyristes. Un de nos confrères a la hardiesse de venir démentir pour la seconde fois, à la face du public, les justes louanges que nous lui avons si long-temps données. Si nous laissons cette hardiesse impunie, n'aura-t-on pas raison de dire que les plumes de l'Académie sont des plumes vénales, consacrées à la fortune et à l'intérêt, et que les louanges qu'elle donne ne durent qu'autant que la vie des princes qu'elle loue?

« Quand un de nos confrères (Furetière) attaqua autrefois la compagnie, avec quelle chaleur ne se porta-t-elle pas unanimement à le retrancher de son corps? On dira donc que nous ne vengeons que nos injures particulières, qu'on ne nous offense pas à la vérité impunément, mais que nous sommes peu touchés des offenses faites à notre protecteur, de qui nous ne pouvons rien espérer après sa mort.

» Supposons pour un moment, messieurs, que le roi soit parvenu à l'âge de sa majorité, attendriez-vous un ordre de sa part pour venger l'injure faite à son bisaïeul? et ce que vous feriez alors, qui peut vous empêcher de le faire aujourd'hui? J'ose donc vous dire, messieurs, que le public attend de vous une punition proportionnée à l'offense. Pourrait-il être content d'une réparation, si forte qu'elle fût, renfermée dans ces murailles? On ne peut que vous louer de l'indulgence que vous eûtes pour la première faute de notre confrère; mais si vous traitiez de même la seconde, ce ne serait plus une compassion pour le coupable, mais une indifférence trop marquée pour la gloire du roi, et plus encore pour l'honneur de la compagnie.

» J'ose même avancer qu'il serait honteux à nous de délibérer là-dessus, et que la manière la plus convenable et la plus noble de montrer notre zèle, serait de rayer, par une acclamation unanime, ce confrère du catalogue des académiciens.

» Monseigneur le régent a déjà marqué son indignation en supprimant tous les exemplaires de ce libelle, et en faisant arrêter l'imprimeur. Il louera notre résolution, et certainement il aura la bonté de la confirmer. Il a voulu laisser agir librement la compagnie, et ne pas contraindre ses suffrages, pour ne pas lui ôter le mérite du parti qu'elle prendra. M. le duc du Maine et M. le maréchal de Villeroi, qui ont eu

l'honneur de lui en parler, m'ont permis, messieurs, de vous assurer de ses intentions. »

Ce fut après ce discours que Sacy, ami de l'abbé de Saint-Pierre, lut la lettre que ce dernier écrivait à l'Académie, pour demander à être entendu; et ce fut après la lecture de cette lettre, que le cardinal de Polignac fit l'éloquente catilinaire que nous allons rapporter.

« Si l'abbé de Saint-Pierre, dit-il, était tombé pour la première fois dans la faute énorme dont toute l'Académie est si justement indignée, on pourrait écouter de sa part, non des justifications, mais des témoignages sincères de son repentir. Ce qu'on vient de lire, messieurs, est plutôt une apologie de sa conduite, qu'un aveu de son égarement; il persiste à soutenir qu'il n'est point coupable; et cette opiniâtreté à poursuivre en toute occasion la mémoire du feu roi, lui paraît si peu criminelle, qu'il n'en laisse pas seulement espérer la correction. Comment nous en flatterions-nous, puisque c'est une rechute, au mépris de la réprimande qu'on lui fit, de l'indulgence que l'Académie voulut bien avoir pour lui, et de ses propres engagemens? Vous vous en souvenez, messieurs, il nous avait promis, d'une manière très-positive, qu'il en profiterait à l'avenir. Au lieu de se rétracter, comme il était de son devoir, et comme il en avait donné l'espérance, au lieu de réparer dans quelque ouvrage le tort qu'il s'était fait à lui-même aussi bien qu'à nous, son acharnement le porte à publier de nouvelles calomnies contre ce grand roi, que nous avons toujours fait profession d'admirer et de célébrer par nos éloges. L'abbé de Saint-Pierre se sépare aujourd'hui de tous ses confrères, comme pour leur donner là-dessus un démenti solennel. Il oublie, en outrageant son maître, et les grâces qu'il en a reçues, et le respect qu'il doit non-seulement au roi, mais au régent. Le caractère royal, toujours le même, ne cesse jamais d'être l'objet de notre vénération la plus profonde, et quand on ose l'insulter, on attaque également et ceux qui le portent, et ceux qui sont dépositaires de l'autorité qui l'accompagne.

» Quand le feu roi voulut bien ajouter à tous ses autres titres si glorieux, celui de notre protecteur, il mit, pour ainsi dire, entre nos mains le dépôt de sa gloire. Quels remercîmens ne lui fîmes-nous point de ce qu'il nous avait jugés dignes d'un si grand honneur? était-ce pour participer un jour, par une indigne tolérance, au crime de ceux qui tâcheraient de couvrir sa mémoire d'ignominie? vous avez frémi, messieurs, à la lecture que je vous ai faite de quelques uns des articles odieux dont ce livre est rempli. A peine avez-vous pu attendre qu'elle fût achevée; vous avez senti votre devoir, vos cœurs se sont déclarés; il ne s'agit plus que d'expliquer votre jugement. Je sais qu'il y en a parmi nous, messieurs, qui, sans disconvenir de l'énormité de la faute, sont touchés de compassion pour le coupable, et dont la justice est balancée par l'amitié personnelle qu'ils ont pour lui. Mais enfin nous avons nos règles, elles disent qu'un académicien qui offensera l'honneur de ses confrères, perdra sa place irrémissiblement. Le feu roi n'est-il pas plus

que tous nos confrères ensemble? en un mot, il est d'une nécessité absolue que cette aventure fasse un vide dans l'Académie. Qui de nous pourrait se croire permis de s'asseoir dans ce lieu avec celui qui n'a pas craint de calomnier indignement notre protecteur, notre bienfaiteur et notre roi. » Ce fut en conséquence de ce discours, que l'Académie refusa d'entendre l'abbé de Saint-Pierre.

D'autres raisons contribuèrent encore à faire rejeter sa demande. Il avait écrit au régent pour se justifier, et sa justification se bornait à dire qu'il n'avait pas cru pouvoir parler de Louis XIV autrement qu'il n'avait fait. L'Académie prétendit que cette lettre au régent aggravait la faute au lieu de la diminuer; que si l'accusé n'avait pas changé d'avis depuis qu'il avait écrit cette lettre, il ne fallait pas lui fournir l'occasion de venir en pleine séance ajouter de nouvelles insultes à celles dont il avait déjà flétri le nom révéré de Louis-le-Grand; qu'enfin l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre était un corps de délit existant et suffisant, qui dispensait d'entendre l'auteur avant de le juger. Nous croyons, avec tout le respect que nous devons à la mémoire de nos prédécesseurs, que les académiciens d'aujourd'hui auraient été plus équitables ou plus indulgens, et qu'ils eussent accordé à leur confrère, d'une voix presque unanime, la permission qu'il demandait de s'expliquer, au risque même de le trouver plus coupable après sa défense.

Quoi qu'il en soit, on opina d'abord de vive voix sur la punition du criminel, et toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. Mais il était à craindre, pour l'honneur de cette délibération, que plusieurs académiciens n'eussent opiné de la sorte par politique, et pour ne pas contredire trop ouvertement les plus animés et les plus puissans de leurs confrères. L'Académie voulant donc laisser aux opinans toute la liberté, du moins apparente, qu'ils pouvaient désirer, jugea à propos de joindre à cette délibération unanime, le scrutin des boules, qui laissait à l'équité ou à l'amitié timide un moyen plus sûr de s'expliquer sans se compromettre; et toutes les boules, à *l'exception d'une seule*, furent pour l'exclusion, quoique l'accusé crût avoir plus d'un ami parmi ses confrères [1].

Le régent, quoiqu'il aimât beaucoup l'abbé de Saint-Pierre, quoiqu'on l'accusât même de penser comme lui sur Louis XIV, ne crut pas devoir annuler la délibération de l'Académie. Il donna donc les mains, quoiqu'à regret, à l'acte de sévérité que la compagnie venait d'exercer

[1] Le fameux Furetière, beaucoup plus digne de l'exclusion qu'on prononça contre lui, avait eu de même une seule boule en sa faveur. La Fontaine, que sa *bonhomie* fit soupçonner de l'avoir donnée, quoiqu'il eût été fort outragé par le coupable, avoua qu'il avait donné une boule noire, mais que c'était par *distraction*. Il essuya sur cette faute, assez pardonnable, les reproches de Despréaux, qui aurait mieux fait de ne pas s'absenter, comme il fit, de l'assemblée, et de venir réclamer en faveur de Furetière son ami, puisqu'il trouvait sa destitution injuste Il y a apparence que la boule favorable était de Racine, qui, ami de Furetière comme Despréaux, se trouva à la séance, et qui n'essuya pas, comme La Fontaine, des reproches de sa lâcheté.

à l'égard d'un membre si estimable ; il se contenta de représenter que, comme on n'avait point nommé de successeur à Furetière après son exclusion, quoique Furetière fût en effet très-coupable, il lui paraissait juste de ne pas traiter plus mal celui qu'on venait d'exclure, et d'attendre sa mort pour remplir sa place.

L'abbé de Saint-Pierre était si attaché à l'Académie, si persuadé qu'elle l'avait jugé avec une précipitation dont elle se repentait, que dix-huit mois après sa destitution, il crut pouvoir lui écrire de nouveau, pour la prier de revenir sur son affaire. Le directeur et le chancelier étaient alors deux hommes de lettres, MM. de Boze et de La Motte ; il espérait les trouver plus favorables à sa demande, que les académiciens de la cour qui présidaient l'Académie dans le temps de son exclusion. Voici la lettre qu'il écrivit à la compagnie, et dont la lecture fut faite par M. de Boze, directeur.

« Messieurs, tout le monde convient que les juges les plus éclairés et les plus équitables sont quelquefois trompés. Aussi y a-t-il des cas où ils réparent, par des révisions et par de seconds jugemens, le tort que par erreur ils auraient pu faire aux parties sur leurs premiers jugemens ; et personne n'ignore que la révision est de droit quand le jugement n'a pas été contradictoire, c'est-à-dire, lorsque la partie accusée ou citée n'a pas été entendue. Je sais bien, messieurs, que pour juger avec suffisante connaissance de cause, que dans tel livre où il y a des propositions fausses et des expressions répréhensibles, et qu'il mérite d'être supprimé, il n'est pas nécessaire d'entendre l'auteur ; mais quand il s'agit de décider si l'auteur lui-même mérite punition, personne ne doute qu'il est absolument nécessaire de l'entendre, pour avoir des preuves suffisantes de ce qu'il y a de criminel et de punissable dans ses intentions ; car enfin, messieurs, comme il n'y a point de crime punissable où il n'y a eu effectivement aucune intention tant soit peu criminelle, il ne doit pas y avoir de punition déshonorante où il n'y a point de preuves suffisantes d'intention criminelle ; et jusqu'ici tout le monde a cru qu'il ne peut y avoir de preuve suffisante pour ordonner une punition exemplaire, si l'accusé n'a point été entendu lui-même sur ses intentions ; c'est qu'elles peuvent avoir été innocentes et même louables, lorsqu'au premier coup d'œil elles paraissent mauvaises et blâmables. Cette coutume qu'ont les juges d'entendre toujours l'accusé pour savoir ce qu'il peut dire pour excuser ses intentions, est observée parmi toutes les nations. Elle est observée parmi nous dans tous les tribunaux, et on n'a jamais refusé de revoir même une affaire civile, quelque claire qu'elle ait paru lors du jugement, quand la partie condamnée peut prouver qu'elle n'a été ni citée ni entendue. Cette coutume est fondée non-seulement sur l'équité naturelle, mais encore sur l'intérêt commun de tous ceux qui composent la société civile. Quel serait l'homme de bien, messieurs, quel serait le bon citoyen qui, avec les plus louables intentions du monde, ne se trouvât pas dans des alarmes continuelles d'être bientôt accablé par la calomnie, s'il n'était pas sûr

qu'il lui fût permis en tout temps de la repousser, en rendant lui-même compte des intentions qu'il a eues dans ses actions? Il me semble, messieurs, que l'application de ces principes généraux se fait naturellement dans mon affaire particulière. Vous savez que le jugement que vous avez fait de certains endroits de mon livre, s'est étendu sur ma personne par une interdiction déshonorante, qui m'a privé, sans avoir été entendu, de l'honneur et du plaisir d'assister à vos conférences, où j'étais des plus assidus; vous savez, d'un autre côté, que ce jugement n'a pas été contradictoire. Je n'ai point eu la liberté de me défendre; il ne m'a point été permis de répondre à chaque article de mon accusation; il ne m'a point été permis d'excuser devant vous sur mes bonnes intentions, ce qu'il pouvait y avoir d'imprudent dans mes expressions. J'espère donc que vous voudrez bien statuer que mon affaire sera revue, que je serai entendu par les commissaires que vous nommerez; qu'ils me communiqueront les endroits de mon livre qu'on me reproche, et où l'on avait cru voir des intentions punissables, et qu'après qu'ils en auront rendu compte à la compagnie en pleine assemblée, elle voudra bien statuer sur la durée de mon interdiction. Il me semble, messieurs, que non-seulement vous devez cette révision à la justice que vous aimez, mais que vous la devez encore à la peine d'un ancien confrère qui se plaisait tant à vos conférences, et qui souffre d'en être si long-temps privé. Je suis, etc. »

Après la lecture de cette lettre, on alla aux voix, et il fut arrêté qu'on ne pourrait accorder à l'abbé de Saint-Pierre la révision qu'il demandait, sans avoir pris sur cela les ordres du duc d'Orléans. On députa donc vers le prince les trois officiers, qui rapportèrent qu'ils en avaient été reçus avec beaucoup de *sécheresse;* que son altesse royale avait paru mécontente de ce qu'on avait encore employé son nom dans cette affaire, *dont il ne voulait plus*, disait-il, *qu'on lui parlât, et dont il voulait encore moins se mêler*. Il n'est pas défendu de croire que le régent, qui aimait et qui estimait l'abbé de Saint-Pierre, n'aurait pas été fâché que la révision du jugement eût été faite sans son aveu, et qu'il se serait rendu peu difficile sur la grâce du proscrit. Sa réponse lia les mains à l'Académie, qui désirait autant que le suppliant la révision qu'il demandait. Satisfaite d'avoir vengé, dans son premier mouvement, l'ombre de son auguste bienfaiteur, elle n'avait plus à laisser agir que ses sentimens pour un confrère très-estimable; mais voyant ses vœux inutiles, et condamnée à laisser subsister l'arrêt qu'elle avait rendu, elle se contenta de donner beaucoup d'éloges à la prudence de son altesse royale, et d'arrêter que tout ce qui s'était passé à l'occasion de l'abbé de Saint-Pierre, serait inséré dans ses registres pour être consulté à l'avenir *dans les cas semblables*, dont le ciel veuille préserver cette compagnie.

Nous ne devons pas omettre, au moins pour l'apologie de nos devanciers, le témoignage que ces registres leur rendent; c'est que la même salle qui, pendant cinquante années, avait si constamment retenti des

louanges du monarque vivant, en retentit encore davantage en cette occasion quatre ans après sa mort; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit tant de fois, que l'encens prodigué à Louis XIV durant son règne, était bien moins donné par l'adulation que par l'enthousiasme. Ce sentiment était sans doute exagéré à beaucoup d'égards; mais il avait été sans cesse entretenu dans la compagnie par la juste reconnaissance qu'elle devait à ce monarque. Il ne manquait à l'expression de cette reconnaissance, dont l'abbé de Saint-Pierre fut la victime, que d'avoir été accompagnée de plus de modération à l'égard du prince mort, et de justice à l'égard du sujet vivant.

L'abbé de Saint-Pierre, exempt de haine et de rancune, continua de bien vivre avec ceux qui l'avaient exclu; il ne cessa pas même d'envoyer ses productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été membre, et comme s'il eût mis encore quelque prix à son suffrage.

(16) Voltaire rapporte, qu'ayant demandé à l'abbé de Saint-Pierre, quelques jours avant sa mort, de quelle manière il envisageait sa fin prochaine, il répondit : *comme un voyage à la campagne*.

L'Académie le traita après sa mort avec un peu plus d'indulgence que l'abbé Furetière, son compagnon d'infortune. Il avait été décidé au sujet de ce dernier, que la compagnie ne lui ferait point de service, comme elle en a fait à tous les académiciens qu'elle a perdus. Ce fut le résultat d'une longue délibération, où Despréaux, qui était pour le service, avait fait à ses confrères un sermon digne de Bourdaloue, sur le pardon des injures. « Messieurs, leur dit-il, il y a trois choses à considérer ici; *Dieu*, le *public*, et l'*Académie*. A l'égard de *Dieu*, il vous saura sans doute très-bon gré de lui sacrifier votre ressentiment, et de lui offrir des prières pour un mort qui en aurait besoin plus qu'un autre, quand il ne serait coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le *public*, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi par-delà le tombeau; et pour ce qui regarde l'*Académie*, sa modération sera très-estimable quand elle répondra à des injures par des prières, et qu'elle n'enviera pas à un chrétien les ressources qu'offre l'Église pour apaiser la colère de Dieu; d'autant mieux, qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une loi particulière de prier pour vos confrères. » L'Académie ne suivit point le conseil de Despréaux; mais il fut arrêté en même temps que chaque académicien prierait Dieu en son particulier pour l'abbé Furetière. Ceux qu'il avait le plus offensés s'y engagèrent expressément, et sans doute ils tinrent parole. On ne crut pas devoir user de la même rigueur envers les mânes de l'abbé de Saint-Pierre. Il fut décidé qu'on lui ferait un service, soit pour réparer une destitution que l'Académie moderne n'approuvait pas, soit parce que les torts du défunt, plus qu'effacés par vingt ans de proscription, n'avaient eu pour objet aucun de ses confrères; soit enfin, car nous voulons croire qu'on n'oublia pas la meilleure raison, parce qu'un citoyen si vertueux ne devait

pas être frustré des honneurs funéraires qu'on accorde à tant d'hommes indignes de les obtenir. Mais s'il reçut devant Dieu et les autels les honneurs qui lui étaient si bien dus, il n'en fut pas de même de ceux qu'il aurait dû recevoir en présence de l'Académie et du public. L'évêque de Mirepoix, précepteur des enfans de France, et qui, depuis la mort récente du cardinal de Fleury, avait le plus grand crédit à la cour, obtint par ce crédit (en ce moment assez mal employé) la défense qui fut faite à Maupertuis, successeur de l'abbé de Saint-Pierre, de jeter sur la tombe de l'académicien défunt, ces vaines fleurs qui, à la vérité, n'ajoutent rien à la renommée, mais qui ne doivent se refuser qu'au vice, et qu'on lui a néanmoins prodiguées dans cent oraisons funèbres.

ÉLOGE DE SAINT-AULAIRE [1].

La nature, en destinant M. de Saint-Aulaire à vivre cent ans, le fit naître avec ce beau siècle qui devait retracer celui d'Auguste; aussi parlait-il souvent avec transport de ce siècle mémorable qui, à la vérité, disait-il, laisse au nôtre la supériorité des connaissances et des lumières, effet indispensable de la marche des esprits durant cent années, mais qui, dans tout le reste, a brillé d'un si grand éclat par cette multitude de talens éminens, presque désespérante pour leurs successeurs. *Du moins*, ajoutait M. de Saint-Aulaire, *nous pouvons, aux grands écrivains de ce beau règne, opposer un homme, l'auteur immortel de la* Henriade *et de* Zaïre; génie qui eût en effet été rare dans les plus beaux siècles, et qui seul suffirait au nôtre pour en sou-

[1] François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, lieutenant-général au gouvernement de Limosin, né en 1643, reçu en 1706, à la place de l'abbé Testu de Belval; mort en 1743.

Cet éloge a été lu à la réception du marquis de Condorcet, le 21 février 1782. M. l'abbé Delille venait de lire des vers très-applaudis; l'auteur de cet éloge le fit précéder du discours suivant:

« Messieurs, il y a bien peu de vers, encore moins de prose, et à plus » forte raison la mienne, qui puisse vous plaire, après les vers que vous venez » d'entendre. Permettez cependant à l'amitié qui m'unit depuis long-temps » au récipiendaire, de vous lire l'éloge d'un académicien avec lequel il a quel- » que rapport, et qui, comme lui, d'une naissance distinguée, cultiva, » comme lui, la philosophie et les lettres, mais avec un succès moins éclatant » et moins flatteur. Cette lecture vous rappellera sans doute, à mon préju- » dice, les éloges bien plus intéressans que vous avez tant de fois applaudis » dans la bouche de notre nouveau confrère; mais mon sentiment pour lui » profitera, quoiqu'aux dépens de mon amour-propre, de tout ce que la com- » paraison pourra me faire perdre. »

tenir la gloire par la foule et la variété de ses chefs-œuvre ; semblable à ce guerrier fameux, qui soutint seul contre une armée l'honneur des armes romaines (1). Monsieur de Saint-Aulaire connut, fréquenta même les personnages célèbres en tout genre qui, pendant sa longue vie, rendirent la nation française si illustre et si respectable. Il se félicitait quelquefois d'être celui de tous ses contemporains qui, sans quitter son pays, avait vu le plus de grands hommes, et n'aurait changé son sort, disait-il en plaisantant, ni contre ce pèlerin espagnol, tout glorieux d'avoir plus visité de reliques qu'aucun de ses pareils, ni contre cet Anglais, ennuyé de ses voyages, et dont la prétention modeste se bornait à être l'homme du monde qui avait vu le plus de postillons et le plus de rois.

Cependant la juste admiration de M. de Saint-Aulaire pour le mérite et pour le génie n'était pas, à beaucoup près, un sentiment qu'on lui eût inspiré dès son enfance, car il traîna languissamment ses premières années dans le fond de sa province, environné de fainéans orgueilleux qui, regardant l'ignorance oisive comme l'apanage et presque le titre de leur noblesse, s'étonnaient, avec l'imbécillité la plus naïve, que la sottise humaine pût attacher aux talens quelque prix et quelque avantage. Peut-être ne serait-il pas impossible de rencontrer aujourd'hui, dans la capitale même, quelques exemples, heureusement assez rares, de ce ridicule mépris pour les lettres ; mépris dont elles se trouvent si peu blessées, de quelque part qu'il vienne, qu'elles plaignent charitablement et sans humeur ceux qui peuvent en être coupables. M. de Saint-Aulaire, malgré l'ineptie dédaigneuse de ses compatriotes, osa cultiver son esprit sans craindre de déroger à sa naissance (2). Réduit à converser avec les morts, car il n'avait rien à dire aux vivans qui végétaient autour de lui, il lisait, il méditait les grands modèles de l'art d'écrire, et se dédommageait ainsi, dans une retraite instructive et consolante, de la solitude bien plus réelle où il se trouvait en la quittant. Par cette lecture assidue, il acquit ou plutôt perfectionna le talent qu'il avait reçu de la nature, de faire des vers avec beaucoup de grâce et de facilité. Mais ce qui suppose en lui un fonds de courage presque héroïque dans un versificateur, il fit long-temps mystère de ce talent, lors même que arrivé à Paris, et vivant avec des hommes dignes de l'entendre, il aurait pu leur dévoiler son secret ; il ne l'osa que fort tard, bien différent de cette troupe légère de poëtes qui ne l'ont été que de trop bonne heure, et surtout trop long-temps. Aussi, quoique ses premiers vers connus datent de sa soixantième année, quoiqu'il ait attendu, pour prendre sa place parmi les

poëtes, le moment dangereux où tant d'autres feraient bien de quitter la leur, son coup d'essai, hasardé sous le voile de l'anonyme, eut assez de succès pour être attribué à l'aimable rival de Chaulieu, au marquis de La Fare. Bientôt le véritable auteur fut connu, et l'Académie Française lui donna, en l'adoptant peu de temps après, une marque éclatante de son estime; car cette compagnie, en cherchant dans quelques uns de ses membres la naissance et le rang, ne renonce pas à y trouver aussi les qualités qu'une société littéraire doit préférer à toutes les autres. L'académicien qui nous préside[1] en est une preuve aussi distinguée qu'elle nous est chère, et plusieurs de ses pareils, qui me font l'honneur de m'écouter, en offriraient un nouveau témoignage. L'élection presque unanime de M. de Saint-Aulaire eut le bonheur d'être approuvée du public même, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens; nous ne craignons pas de l'avouer en ce moment, où son suffrage a précédé et confirmé le nôtre. Cette malheureuse classe d'écrivains qui, par un même principe de bassesse, dénigre le choix de l'Académie quand il tombe sur un simple homme de lettres, peu redoutable par ses entours, et célèbre ce même choix quand il a pour objet des hommes dont les titres en imposent à la satire, daigna applaudir, par ce noble motif, à la nomination de M. de Saint-Aulaire.

Mais quelque multitude de prôneurs, sincères ou politiques, qu'on ait le mérite ou le bonheur de réunir, il se détache presque toujours de la foule quelque censeur amer qui trouble l'unanimité des éloges; c'est ce que M. de Saint-Aulaire éprouva, et peut-être ce qu'il devait désirer. Malheur en effet à l'écrivain dont la malignité humaine ferait assez peu de cas pour le laisser jouir en paix de sa grande ou petite renommée; il pourrait même, sans un grand raffinement d'amour-propre, être humilié de cette bienveillance dédaigneuse, et se plaindre de ne faire à personne assez d'ombrage pour mériter au moins un ennemi. M. le marquis de Saint-Aulaire n'essuya point cette disgrâce; mais peut-être aussi fut-il à cet égard plus distingué qu'il n'aurait voulu; car son élection trouva dans la compagnie même un contradicteur redoutable, le célèbre Despréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, était bien propre à effrayer l'aspirant le plus intrépide. Ce grand poëte, alors vieux et infirme, ce qui ne contribuait pas à rendre son humeur plus douce, la laissait voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la littérature était inondée depuis qu'il avait quitté le

[1] Le duc de Nivernois présidait à la séance où cet éloge a été lu.

sceptre du Parnasse, qui avait été long-temps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût. Les applaudissemens que recevaient tant de mauvais vers l'irritaient contre ceux même qui auraient dû obtenir grâce à ses yeux; et ceux de M. de Saint-Aulaire éprouvèrent de sa part une rigueur que leur attirait la mauvaise compagnie où ils se trouvaient; il les appelait, avec plus de dureté que de justice, de *malheureux vers d'amateur*, semblable à ce musicien qui appelait une sonate composée par un souverain, *de la musique de prince*. L'approbation donnée par l'Académie à ces mêmes vers ne fit point rétracter à Despréaux l'arrêt qu'il avait rendu; il se piquait de penser rarement comme ses confrères, et il l'avait témoigné assez plaisamment dans une autre occasion, où ils avaient tous été de son avis: *J'en fus très-étonné*, disait-il, car *j'avais raison, et c'était moi*. Flatté peut-être de faire en cette circonstance un schisme éclatant, il vint à l'assemblée le jour de l'électiou, et donna impitoyablement au candidat cette boule noire, qui alors passait encore pour une injure, mais qui maintenant est presque regardée comme une distinction; car ceux qu'on en gratifie ont l'honneur de la partager avec une foule d'académiciens illustres, La Fontaine, Fénélon, La Bruyère, Fontenelle, Montesquieu, Crébillon, Voltaire, et plusieurs autres, sans parler des vivans. Le caustique Mézerai ne manquait jamais de faire ce présent à tous les nouveaux venus, pour conserver, disait-il, la liberté de l'Académie. La boule que Despréaux vint donner, fut appelée durement par ses confrères, non pas un acte de *liberté*, mais un acte de *cynisme*; c'était employer un grand mot pour une petite chose. Un seul d'entre eux lui représenta modestement que le marquis de Saint-Aulaire était un homme dont la naissance, et par conséquent, selon lui, les vers méritaient des égards. *Je ne lui conteste pas*, répondit Despréaux, *ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse*; *et quant à vous, monsieur, qui trouvez ces vers-là si bons, vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens*. L'apologiste, il faut en convenir, donnait beau jeu à Despréaux en prétendant que les vers qui le mettaient de si mauvaise humeur, étaient moins obligés d'être bons, parce qu'ils se présentaient sous la sauve-garde des aïeux de l'auteur. Cet académicien si indulgent ne devait pas ignorer que des vers, fussent-ils d'un empereur, n'ont pas plus de droit d'être médiocres que s'ils avaient un simple bourgeois pour père, et que si en pareil cas, comme dit le Misanthrope, *le temps ne fait rien à l'affaire*, la généalogie du poëte y fait encore moins. Mais le satirique, de son côté, aurait dû sentir que le genre dans le-

quel s'exerçait M. de Saint-Aulaire, loin d'exiger la sévérité rigide de la grande poésie, devait au contraire puiser une partie de ses grâces dans une simplicité facile et une négligence aimable; que la touche mâle et fière d'Homère ou de Pindare ne conviendrait point au badinage d'Anacréon; et que si un juge, d'ailleurs éclairé, ne sentait pas cette diversité de nuances, ce serait en lui un défaut de tact dont Anacréon ne devrait point souffrir.

Despréaux, dans une lettre qu'il a écrite à ce sujet, nous apprend qu'il avait servi à Molière de modèle pour la colère si plaisante du Misanthrope contre les méchans vers (3). Il venait d'ajouter dans la séance académique de nouveaux traits à ce personnage, et il en laisse encore échapper quelques restes dans la lettre dont nous parlons. *J'ai eu le courage*, dit-il, *de donner seul mon suffrage à un autre; mais j'ose ici faire le fanfaron: pense-t-on que ma voix seule et non briguée ne vaille pas vingt voix mendiées bassement!* On croirait peut-être, à voir cette liberté républicaine, que sa voix fut donnée au sujet le plus fait pour l'obtenir, au célèbre poëte Rousseau, qui sollicitait dès-lors, et qui sollicita depuis, toujours en vain, une place à l'Académie (car nous devons avouer les torts de nos prédécesseurs; puissent ceux qui nous succéderont n'être jamais dans le cas d'avouer les nôtres!) Mais l'austère Despréaux n'avait préféré au marquis de Saint-Aulaire qu'un autre poëte de la cour (le marquis de Mimeure [1]), à qui ses vers ne donnaient guère plus de droit au fauteuil vacant, que ceux dont le sévère Aristarque rabaissait tant le mérite. Ce n'était pas la peine d'afficher tant de rigueur, pour finir par tant de complaisance (4). Mais la faiblesse humaine se glisse dans les cœurs même qui se croient le plus armés contre elle. Le marquis de Saint-Aulaire passait pour être l'auteur de quelques vers contre les satiriques, où Despréaux avait cru se reconnaître. Il était sans doute bien plus mécontent de cette pièce dont il ne parlait pas, que de celle qu'il traitait si mal; et c'était l'homme encore plus que le poëte que le nouvel académicien avait trouvé si inflexible (5).

Le marquis de Saint-Aulaire, dont l'entrée dans l'Académie venait d'essuyer la bile de Despréaux, eut de plus le malheur d'être reçu dans une circonstance fâcheuse, le 23 septembre 1706, au moment où Paris et Versailles étaient consternés de la bataille perdue devant Turin le 7 du même mois. Le discours du récipiendaire se ressentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer dans les expressions les plus modestes l'éloge du prince, autrefois tant célébré, et depuis si malheureux. La

[1] *Voyez* son éloge.

compagnie se souvenait encore, avec un peu de confusion, de l'éloquence indiscrète d'un autre académicien (le cardinal de Polignac [1]), qui, prononçant son discours de réception quelques jours avant la nouvelle imprévue de la funeste bataille d'Hochstet, adressait à nos ennemis ces imprudentes paroles : *Vous menaciez nos frontières, et vous n'en avez déjà plus.* L'Académie avait perdu l'habitude de ce langage, que sans doute elle n'aurait jamais dû prendre, au milieu même des plus brillantes victoires. Des disgrâces multipliées rendaient ses orateurs, ses historiens, et jusqu'à ses poëtes, plus tempérés dans leurs éloges. Aux prologues triomphans de Quinault, avaient succédé les humbles prologues de La Motte, où l'on se bornait à souhaiter au vieux et infortuné monarque les succès qu'il n'avait plus; on croyait l'avoir assez loué en chantant avec douleur :

> C'est le plus grand roi qui respire;
> Qu'il soit encor le plus heureux.

M. de Saint-Aulaire, averti par les événemens et par le public, prit le ton que lui imposaient les circonstances; il se borna presque uniquement à louer le courage du prince dans les revers qui accablaient sa vieillesse; et cette louange eut du moins le mérite que n'avaient pas eu tant d'autres; elle appartenait en propre au monarque, et n'était ni basse ni exagérée.

Le récipiendaire avait, dans ce même discours, un autre écueil à éviter. Il succédait à un académicien que madame de Sévigné nomme souvent dans ses lettres, l'abbé Testu de Belval, ami, ou, si l'on veut, complaisant de cette femme illustre, mais aujourd'hui plus connu par cette amitié que par ses talens. L'usage obligeait M. de Saint-Aulaire à louer ce prédécesseur si peu brillant, et dont le portrait offrait d'ailleurs quelques disparates embarrassantes, ayant été successivement compagnon de l'abbé de Rancé à la Trappe, puis prédicateur à la mode, et faisant pour la cour des cantiques sacrés, puis homme du monde plus à la mode encore, et auteur de poésies galantes; enfin, misanthrope solitaire, dévot et vaporeux. M. de Saint-Aulaire rendit avec toute la décence académique ce qu'il devait à la mémoire de celui qu'il remplaçait; sans priver son ombre du léger tribut de louanges qu'elle était en droit de réclamer, il fit sentir avec mesure et avec délicatesse ce que pouvait lui reprocher une juste censure. L'académie n'exige pas que dans nos discours la vérité soit offensée, pour satisfaire ou pour consoler les mânes de ceux que nous perdons. Elle n'exige pas même que la confraternité jette un voile épais sur leurs défauts; elle demande seulement

[1] *Voyez* son discours de réception prononcé le 2 août 1704.

que ce voile soit légèrement soulevé d'une main amie, et jamais arraché ou déchiré par la satire.

Ce ne fut pas la seule occasion où l'Académie eut lieu d'éprouver les talens de M. de Saint-Aulaire. Il remplit les fonctions de directeur dans plusieurs assemblées publiques, et toujours avec autant d'éloquence que de dignité. Nous rappellerons surtout cette séance attendrissante, où il se trouva chargé, à quatre-vingt-quinze ans, de recevoir le duc de La Tremouille, qui entrait parmi nous à la fleur de son âge. Le contraste de la jeunesse brillante du récipiendaire, et de la vieillesse vénérable du directeur, présentait au public un spectacle intéressant; et l'académicien presque centenaire, sut tirer de ce contraste le parti le plus heureux : son discours toucha toute l'assemblée; on croyait voir Nestor (si cette comparaison n'est pas trop fastueuse) recevant un jeune guerrier au camp des Grecs, et lui remettant entre les mains des armes qu'il avait portées lui-même avec gloire, mais que l'âge le forçait d'abandonner. *Je sens*, dit-il au duc de La Tremouille, *toute la reconnaissance que je vous dois. L'hommage que vous venez de rendre à M. le maréchal d'Estrées, votre prédécesseur, en ne me laissant plus rien à dire, me soulage et me console. Et comment une voix si affaiblie par les années aurait-elle pu célébrer dignement tant de vertus et tant de gloire? Hélas! l'illustre nom qu'il portait vient de s'éteindre dans la nuit du tombeau. Je sens que je m'attendris à cette triste réflexion. Il ne me reste qu'à baigner de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons est assortie à celle de nos âges.* M. de Saint-Aulaire vit périr trois ans après le jeune confrère auquel il espérait si peu de survivre, et il en pleura la perte comme s'il eût été du même âge; sensibilité assez rare chez les vieillards, qui, devenus, par leurs infirmités et par leurs besoins, plus personnels et plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation secrète de jouir encore de la vie, et de subir quelques momens plus tard la loi commune de la nature.

Notre académicien avait un fils, qui épousa la fille de madame la marquise de Lambert. Cette femme, célèbre par son esprit, réunissait chez elle la société la plus choisie des gens de lettres et des gens du monde. Les uns y portaient le savoir et les lumières, les autres cette politesse et cette urbanité que le mérite même a besoin d'acquérir, s'il veut obtenir l'affection en forçant à l'estime. Les gens du monde sortaient de chez elle plus éclairés, les gens de lettres plus aimables. M. de Saint-Aulaire était dans cette société le lien mutuel de ces deux classes d'hommes,

assez peu faites pour traiter ensemble, si elles ne trouvent un interprète commun qui les rapproche. Celui qu'elles avaient chez madame de Lambert parlait également bien leur langage, et il eût été difficile de dire à laquelle des deux classes il appartenait le plus. Son talent pour la poésie, jusque-là muet et timide, fut mis en action, et, pour ainsi dire, en valeur par les talens qui l'environnaient. Il osait lire à ces juges éclairés des vers qui lui coûtaient moins que les leurs, sans en être plus négligés, et dont le tour élégant et noble obtenait tous les suffrages. Il passa dans cette maison si aimable plus de trente années, jusqu'à la mort de madame de Lambert, qui, dans un âge très-avancé, fut enlevée au monde et aux lettres, et pleurée de tous ses amis, comme s'ils n'avaient pas dû s'attendre à la perdre. M. de Saint-Aulaire ne s'en consola jamais; il lui restait néanmoins pour ressource une autre société, dont il jouissait déjà quelque temps avant cette perte, et qui n'était guère moins assortie à ses talens et à son goût. Madame la duchesse du Maine, quoique femme et princesse (6), aimait, non par fantaisie ou par vanité, mais sincèrement et presque avec passion, les sciences, les lettres et les beaux-arts; elle rassemblait à Sceaux ce qu'il y avait de plus illustre par la naissance et de plus distingué par l'esprit. M. de Saint-Aulaire devint l'âme de cette société, dont il était déjà, par son âge, le doyen et comme le patriarche. Il présidait à toutes les fêtes, il les animait, il en augmentait l'agrément par les vers pleins de grâces et de galanterie qu'il faisait pour la princesse. Ces vers montraient à la fois et l'esprit aimable du poëte, et le talent avec lequel il savait l'ajuster aux circonstances, et le goût qui en saisissait l'à-propos. Car si le propre du génie est de créer en grand, celui de l'esprit dans les petits ouvrages est d'imaginer, celui du talent, de mettre en œuvre, et celui du goût, de mettre en place. Madame la duchesse du Maine appelait M. de Saint-Aulaire *son vieux berger;* il fut poëte pour elle jusqu'à cent ans, comme Anacréon l'avait été jusqu'à cet âge. On a même retenu quelques uns de ces vers dont la princesse était l'objet, honneur peu ordinaire aux poésies de société, destinées presque toujours à périr dans le cercle étroit où elles ont été applaudies. Quoique ces vers charmans soient très-connus, qu'on nous permette de les rappeler ici pour ceux qui pourraient les ignorer. Il soupait avec elle à Sceaux, elle l'appelait *son Apollon,* et voulait savoir de lui je ne sais quel secret, sur lequel elle le pressait avec l'impatience de son sexe et l'autorité de son rang. M. de Saint-Aulaire lui répondit :

> La divinité qui s'amuse
> A me demander mon secret,

Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Voltaire a cité avec de justes éloges, dans un de ses ouvrages, ces jolis vers, où la galanterie s'exprime à la fois avec tant de liberté et de décence, de familiarité et de mesure. Ce suffrage du plus célèbre écrivain de nos jours [1] doit consoler l'ombre du marquis de Saint-Aulaire des rigueurs de Despréaux. Si l'humeur l'a condamné par la bouche d'un grand poëte, les Grâces l'ont absous par celle d'un autre.

Ces mêmes Grâces ne désavoueraient pas une petite pièce que M. de Saint-Aulaire adressa, dans sa quatre-vingt-dixième année, au cardinal de Fleury. Ce ministre, en lui envoyant l'ordonnance de ses pensions, lui mandait que le roi ne prétendait pas les lui payer au-delà de six vingt ans. L'aimable vieillard répondit par un rondeau, où il faisait en même temps l'éloge de la cour de Sceaux qu'il habitait, et celui du vieux ministre, qui soutenait alors la guerre contre l'Empire et la Russie.

A six vingts ans vouloir que je limite
De mon hiver la course décrépite,
C'est ignorer que par enchantemens
A notre cour [2] les jours passent si vite,
Que les plus longs ne sont que des momens.
Quand vous aurez chassé le Moscovite,
Et rabaissé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en sera la suite
A six vingts ans.
Nos pastoureaux enchantés et dormans
Sous les berceaux que notre fée habite,
Attendront là ces grands événemens,
Et le comptant de leurs appointemens;
Car, monseigneur, vous n'en serez pas quitte
A six vingts ans.

Quand M. de Saint-Aulaire fit le rondeau qu'on vient d'entendre, ce genre de poésie n'était plus à la mode, mais il eut assez de goût pour sentir combien sa naïveté le rendait propre à servir de passe-port aux louanges qu'un vieillard philosophe voulait donner sans fadeur à un vieillard tout-puissant; et le rondeau fut si à propos rajeuni pour cette circonstance, qu'il sembla un moment n'avoir point vieilli.

On voit par cette petite pièce que M. de Saint-Aulaire n'oubliait aucune occasion de rappeler dans ses vers la *fée* qui régnait à Sceaux, et la vie pastorale qu'il menait auprès d'elle. L'espèce

[1] *Voyez*, dans le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, le *Catalogue des auteurs*.

[2] A la cour de Sceaux.

de gravité que doit se prescrire l'historien de l'Académie, ne nous permet pas d'égayer cet éloge par un grand nombre de vers qu'il adressait à madame la duchesse du Maine. Nous nous bornerons à une chanson plaisante, mais en même temps (ce qui demande grâce pour elle à cet auditoire) pleine de sens et de raison, qu'il fit sur-le-champ au milieu d'une conversation comiquement sérieuse. La princesse, déterminée cartésienne, dissertait un jour sur les tourbillons, la matière subtile et l'attraction, avec un étalage de raisonnemens que M. de Saint-Aulaire désirait de voir finir. *Berger*, lui dit-elle enfin, *vous ne dites mot sur tout cela; qu'en pensez-vous?* Il répondit à l'instant, et sur un air connu :

Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes, des cartes, des cartes.

En passant au poëte, comme une licence très-pardonnable dans une chanson, *les deux espèces de fous*, qui ne sont là que pour la plaisanterie et pour la rime, ce peu de mots renferme plus de vérités qu'un tas de volumes dont les auteurs ont prétendu raisonner, et ont cru savoir quelque chose. Le Misanthrope de Molière, déjà cité dans cet éloge, qui préfère une vieille chanson au sonnet précieux d'Oronte, eût sans doute préféré celle de M. de Saint-Aulaire à ce charlatanisme si commun de nos jours, qui annonce d'un style fastueux, dont se moquent les gens de goût, des idées creuses, dont se moquent les philosophes.

C'était avec cette gaieté que M. de Saint-Aulaire repoussait l'ennui qui se glissait quelquefois à Sceaux comme ailleurs, non-seulement par la destinée trop souvent attachée aux lieux que les princes habitent, mais encore par le soin que la princesse se donnait, sans y penser, pour attirer cet ennui auprès d'elle; car jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse encore plus que choisie, elle paraissait avoir pris pour maxime le mot de l'Évangile : *Pressez-les d'entrer, afin que ma maison soit pleine.* M. de Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyait assiégée, osa lui demander ce qu'elle faisait d'une compagnie qui lui convenait si peu : *Berger*, répondit-elle, *j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire.* Il payait cette liberté, que la princesse lui donnait de la contrarier quelquefois, par toutes les complaisances qui pouvaient lui être agréables. Madame la duchesse du Maine, sincèrement et même scrupuleusement religieuse, était

fort attachée à quelques pratiques de dévotion, qui sont moins de précepte que de conseil. Elle exigeait que *son vieux berger* s'y soumît comme elle, et il s'y prêtait de bonne grâce. *Ma bergère le veut*, disait-il; *ce n'est pas la peine de la chagriner pour si peu de chose.*

M. de Saint-Aulaire, en possession de hasarder à Sceaux tout ce qui pouvait rompre la monotonie d'une conversation trop uniforme, s'égayait même quelquefois aux dépens d'une petite société choisie, que madame la duchesse du Maine avait détachée de la foule, et qu'elle appelait sa *petite cour*. Quoique notre académicien en fût le chef, et, pour ainsi dire, le président, il se permettait de légères plaisanteries sur la continuité des adulations dont la petite cour enivrait la princesse, qui n'avait pas le courage de les repousser, et sur l'esprit que cette société cherchait toujours, mais que *cependant* elle trouvait. Aussi était-elle appelée *les galères du bel-esprit*, par ceux qui n'y étaient pas admis, et même par ses propres membres. M. de Saint-Aulaire, dans un de ces momens de causticité plus gaie que maligne, que les *rameurs* ses compagnons éprouvaient quelquefois de sa part, adressa à madame de Lambert les vers suivans sur cette douce *galère* dont il était le *patron* :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux,
Il me renverse la cervelle :
Lambert, je vais chercher un asile chez vous,
Entre La Motte et Fontenelle.

La cour même de Sceaux applaudit à cette épigramme plaisante et de bon goût. Dans le fond, M. de Saint-Aulaire, tout fêté qu'il était à Sceaux, préférait la douce liberté dont il avait joui chez madame de Lambert. Il avait plus besoin de se laisser aller sans contrainte à sa disposition bonne ou mauvaise, que de faire des frais importuns pour la satisfaction de sa vanité; chez son ancienne amie, il lui était permis d'être négligé quand il le voulait; chez sa *bergère*, il n'osait l'être; la conversation avait au suprême degré, chez madame de Lambert, le vrai mérite qui lui est propre, celui de n'avoir ni ton, ni caractère exclusif, et de flotter, pour ainsi dire, au hasard avec un désordre aimable; chez elle on était, sans inconvénient, gai ou triste, parleur ou taciturne, spirituel ou dispensé de l'être; à Sceaux, M. de Saint-Aulaire se plaignait de ne pouvoir pas, disait-il, être *bête* quand il l'aurait trouvé plus commode; c'est ce qu'il répétait souvent aux gens de lettres qu'il avait connus dans l'une et l'autre société; ils partageaient d'autant plus sincèrement ses regrets sur celle de madame de Lambert, qu'ils les sentaient encore plus

vivement que lui. Les sociétés de cette espèce, qu'une femme d'esprit et de bon goût anime et préside, sont devenues pour eux plus rares de jour en jour; et depuis peu d'années encore, ils ont fait en ce genre des pertes irréparables, quoiqu'ils aient peut-être plus besoin que jamais d'un pareil nœud, qui les réunisse, qui les accoutume à se ménager par des égards mutuels, et, s'ils le peuvent, à s'aimer, ce qui, par malheur, est le point le plus difficile.

Les vers de M. de Saint-Aulaire au cardinal de Fleury, que nous avons rapportés, ne sont pas les seuls qu'il ait faits pour ce ministre, dont il était l'ami depuis long-temps, et l'ami le plus désintéressé. Le cardinal, presque aussi âgé que notre académicien, et chargé à quatre-vingts ans du gouvernement de la France, soutenait le fardeau d'une si grande place avec cette liberté d'esprit qui suppose ou un génie maîtrisant les circonstances, ou une philosophie supérieure aux événemens, ou quelquefois une apathie, heureuse au moins pour celui qui en est pourvu, si elle ne l'est pas autant pour le bien des affaires. Il trouvait le temps, au milieu de ses occupations, d'écrire à M. de Saint-Aulaire des lettres pleines de grâce et de gaieté, qui ne restaient pas sans réponse. Le style épistolaire, ce style dont les gens du monde et les femmes pourraient donner des leçons à plus d'un bon écrivain, était le talent particulier des deux vieillards; un troisième, à peu près de leur âge, et qu'ils aimaient tous deux, l'illustre Fontenelle, se trouvait quelquefois en tiers dans ce commerce. Il écrivait un jour au cardinal de Fleury : *Monseigneur, parmi toutes les dignités dont vous êtes revêtu, il vous en manque une que je possède, et que je vous souhaite, à condition que j'en jouirai long-temps encore. Cette dignité est celle de doyen de l'Académie Française.* Le cardinal répondit : *Devenir doyen, j'y consens, mais non pas à l'être* (7).

M. de Saint-Aulaire n'était pas tellement borné à la poésie légère, qu'il ne lui échappât quelquefois des vers plus sérieux, et même aussi bons que s'il n'en avait jamais fait d'autres. Nous en citerons quelques uns, tirés d'une assez longue pièce, aussi intéressante par le sujet que par le sentiment honnête qui l'a dictée. Cette pièce est une réponse à l'ode de La Motte, où cet auteur prétend que *l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions*. M. de Saint-Aulaire crut trouver au fond de son cœur un principe plus noble des vertus humaines. Il peint tous les héros des Champs-Élysées, alarmés et indignés de ce qu'on prête à leur grande âme un motif si peu digne d'elle :

Pline, de ce héros, de ce Trajan modeste,
Ne peut voir avilir les sincères vertus;

Je vois gronder Caton, je vois frémir Brutus,
Et Pylade embrasser Oreste (8).

Et quelques vers après :

Rassurez-vous, mânes illustres;
En vain on vous dispute un rang
Acquis par vos travaux, payé par votre sang,
Révéré depuis tant de lustres.
Quand les faibles mortels entendent raconter
De vos faits l'étonnante histoire,
La peine qu'ils ont à la croire,
Vient de leur peine à l'imiter;
Et le comble de votre gloire
Est qu'ils en paraissent douter.

Il ne nous appartient pas de décider la question philosophique qui partageait le marquis de Saint-Aulaire et La Motte; il serait fâcheux pour la nature humaine que La Motte l'eût trop bien appréciée, et que cet amour-propre, la source de tous nos vices, le fût aussi de toutes nos vertus. Peut-être néanmoins pourrait-on montrer ce principe sous une face qui, en lui laissant ce qu'il a de vrai, lui ôterait ce qu'il paraît avoir de révoltant. Peut-être serait-il permis de dire que, pour rendre à nos semblables ce que nous leur devons, il nous suffit d'être éclairés par un amour bien entendu de nous-mêmes, et par une connaissance réfléchie du véritable intérêt que nous avons à être vertueux; mais quand on supposerait que M. de Saint-Aulaire a cherché dans une métaphysique trop épurée la source de nos bonnes actions, on devrait le louer d'une erreur si respectable. En pareil cas, l'homme vertueux doit se consoler quand il se trompe, et s'affliger quand il a raison.

Notre académicien mourut le 17 décembre 1742, âgé de cent ans moins quelques mois (9). Son ami Fontenelle est mort quinze ans après au même âge, et tous deux ont dû leur longue vie à la même cause, à cette philosophie douce et paisible, qui ne prend aux événemens que l'intérêt nécessaire pour remuer doucement notre âme, et jamais pour la troubler; tranquillité vraiment désirable, dont l'effet est de procurer une vie exempte de douleur, une vieillesse longue et saine, et de nous mener en paix et sans trouble au terme de notre carrière. Cette disposition, accordée par la nature à trop peu d'individus, constitue peut-être le vrai bonheur de l'homme, si le bonheur consiste moins dans les émotions violentes et passagères, que dans la jouissance calme et durable de notre existence, de nos sens, de nos plaisirs même; semblable en quelque sorte à la respiration dont nous jouissons sans délices, mais dont nous ne pouvons être privés sans éprouver une situation pénible et malheureuse (10).

M. de Saint-Aulaire conserva jusqu'à son dernier moment la tranquillité qui le rendait si heureux, et la politesse qui le rendait si aimable. Un prêtre le préparait à la mort par des exhortations dont il avait très-peu de besoin, étant depuis long-temps préparé de lui-même à sa fin, et par son âge et par sa raison. Il laissa ce prêtre lui parler long-temps; et quand il jugea que son ministère était suffisamment rempli : *Monsieur*, lui dit-il avec douceur, *je vous suis très-obligé; ne vous suis-je plus bon à rien?* Il se croyait presque aussi nécessaire à la satisfaction du ministre zélé qui l'exhortait, que ce ministre croyait l'être au salut de son âme.

Cependant, quoique M. de Saint-Aulaire ait possédé toujours son âme en paix, même au bord du tombeau, quoiqu'il sût profiter des ressources que ses dernières années lui laissaient encore, la société et l'amitié, il convenait avec franchise, mais avec tout le sang-froid d'un vrai philosophe, que les privations auxquelles l'âge nous condamne, sont la fâcheuse condition attachée par la nature à une longue existence. Un de ses amis, aussi âgé que lui, mais plus chagrin de l'être, appliquait un jour en sa présence à la vieillesse, et à la triste indifférence qu'elle nous donne pour les plaisirs, le mot si profondément douloureux qu'un hypocondre disait des vapeurs : *Que c'est un état d'autant plus cruel, qu'il fait voir les choses comme elles sont;* et cet ami ajoutait avec plus d'humeur encore : *Que le seul avantage de la vieillesse était de finir l'ennuyeuse comédie que la destinée nous force à jouer ici bas. Nous nous fâcherions en pure perte*, lui dit M. de Saint-Aulaire, *contre la destinée; jouissons plutôt sans nous plaindre du peu de biens qui nous restent; avouons seulement que Cicéron a beau plaider en faveur des vieillards, et que si on était le maître du choix, on préférerait de rester jeune;* il aurait pu ajouter, en sage qui apprécie les biens et les maux sans les exagérer ni les affaiblir, *que la philosophie s'est donné bien de la peine pour faire des traités* de la vieillesse et de l'amitié, *parce que la nature fait toute seule ceux* de la jeunesse et de l'amour (11).

NOTES.

(1) QUAND notre académicien parlait ainsi de l'honneur que Voltaire faisait à son siècle, ce grand homme n'avait encore donné ni *Mérope*, ni *Mahomet*, ni *Sémiramis*, ni *Rome sauvée*, ni *l'Orphelin de la Chine*, ni *Tancrède*, ni cette *Histoire générale*, écrite par les Grâces

sous la dictée de la Philosophie, ni ces romans dont la lecture est si piquante, ni cent pièces fugitives en vers et en prose, dignes de celles qui les avaient précédées. Ainsi M. de Saint-Aulaire avait encore plus de raison qu'il ne croyait, quand il disait avec douleur, plus de trente ans avant la mort de cet écrivain immortel, que sa perte laisserait dans notre littérature un grand deuil et un grand vide. De quels sentimens opposés n'aurait pas été affecté M. de Saint-Aulaire, s'il avait vu, à trente jours de distance, l'apothéose de Voltaire au théâtre, et les honneurs funèbres refusés à ses mânes?

(2) Notre académicien se rappelait encore avec plaisir, dans ses dernières années, les ressources que lui avait procurées l'étude dans le triste château de ses pères. « J'avais besoin, disait-il à un ami, » de cet objet d'intérêt dans l'espèce de désert où se trouvait mon » âme, au centre de la société vide et importune à la fois que j'étais » forcé de voir et de souffrir. L'étude était pour moi un soulagement » indispensable à l'ennui qui, sans elle, m'aurait lentement consumé; » encore fallait-il dérober ce plaisir secret à mes imbéciles compa- » triotes; ils m'auraient regardé et traité comme une espèce de sau- » vage qui ne parlait ni n'entendait la langue des hommes.

» Une seule chose, ajoutait-il, m'amusait dans le spectacle, d'ail- » leurs si fastidieux pour moi, des automates dont j'étais investi: » c'était de les voir dédaigner le génie et les talens d'aussi bonne » foi que s'il n'avait tenu qu'à eux de les posséder. »

On ne trouverait peut-être pas la même bonne foi dans le mépris dont certains hommes fastueusement décorés ont quelquefois gratifié les lettres. Ce mépris pouvait bien n'être en eux que le masque de la haine; car la vanité pusillanime feint de mépriser ce qu'elle craint, et ceux des gens de lettres qui sentent la noblesse et la dignité de leur état, sont redoutables à la sottise importante; elle n'a pas besoin d'un discernement bien raffiné, pour se douter du profond dédain où elle est auprès des hommes éclairés, même lorsqu'ils lui en gardent le secret; et le mépris, de la part de ceux qu'on se voit forcé d'estimer, est de toutes les offenses celle qui se pardonne le moins.

(3) Despréaux se trouva un jour en tiers avec Molière et un ami de Chapelain. Cet ami se crut charitablement obligé de défendre, tant bien que mal, contre le satirique, je ne sais quel endroit de la *Pucelle*. Despréaux lui avait répondu à peu près l'équivalent de ces vers, que Molière fit dire depuis au Misanthrope :

> Hors qu'un commandement exprès (du roi) ne vienne,
> De trouver bons les vers dont on se met en peine,
> Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mauvais,
> Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Il n'y a point, ajoutait-il, *de police au Parnasse, si je ne vois ce poëte-là quelque jour attaché au mont fourchu*. Malherbe avait dit

avant lui à un jeune magistrat qui venait le consulter sur de mauvais vers : *Avez-vous eu, monsieur, l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu ?* C'est peut-être ce qui a fourni encore à Molière l'idée des vers suivans qu'il met dans la bouche du Misanthrope :

> Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur ;
> Et lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
> On ne doit de rimer avoir aucune envie,
> Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie.

Le caustique Despréaux aurait pu trouver dans cette même pièce la satire juste ou injuste du marquis poëte et académicien, contre lequel il était de si mauvaise humeur. Le trait suivant du duc de Montausier lui aurait fourni cette satire. Un courtisan bel-esprit plaisantait un jour ce rigide homme de bien sur le personnage du misanthrope, dont on prétendait qu'il était le modèle. *Eh! ne voyez-vous pas, monsieur,* lui répondit le duc de Montausier, *que le ridicule du poëte de qualité vous désigne encore plus clairement ?*

(4) Pour abréger le récit de l'opposition que témoigna Despréaux à l'élection du marquis de Saint-Aulaire, nous avons omis plusieurs circonstances, que nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de retrouver ici. Lorsque notre académicien se mit sur les rangs pour la place vacante, le grand poëte se tenait depuis long-temps renfermé dans sa retraite d'Auteuil, ne paraissant plus ni à la cour ni à l'Académie. Revenu de cette fureur de diviniser son roi, qui, durant les beaux jours de Louis XIV, c'est-à-dire, durant près d'un demi-siècle, avait été la maladie épidémique de la nation, et surtout la sienne, il avait oublié par désuétude son ancien métier de courtisan, qu'il n'exerçait jamais, disait-il, qu'à regret, mais qu'apparemment il voulait paraître exercer avec plaisir, tant l'excès et l'opiniâtreté de ses louanges laissaient voir peu de marques de cette prétendue contrainte. Devenu plus indifférent à tout dans les dernières années de sa vie, il ne se permettait plus guère d'épigrammes ni de satires, mais il n'en était que plus avare d'éloges. Souvent même il prononçait sans beaucoup d'examen, et comme de premier mouvement, des arrêts sévères et sans appel, dont il ne revenait jamais. Ce fut avec cette sévérité inflexible qu'il condamna la pièce du marquis de Saint-Aulaire, qui était d'ailleurs une pièce galante, et qui à ce seul titre, quoique la décence y fût respectée, blessait l'austérité religieuse dont le satirique se piquait dans ses mœurs, et surtout à la fin de ses jours. Il refusa donc à l'auteur de cet ouvrage (qu'on nous passe le parallèle, car toutes proportions doivent être ici gardées) la même justice qu'il avait refusée si long-temps à Quinault, en l'appelant un poëte fade et doucereux, et que depuis il refusa bien plus durement encore à l'auteur de *Rhadamiste*, en le mettant au-dessous des Boyer et des Pradon. L'inexorable Aristarque, pénétré sans doute de cette maxime, *qui n'a plus qu'un moment à vivre, n'a plus rien à dissimuler*, avait hautement déclaré que le jour de l'élection il viendrait exprès d'Auteuil à

l'Académie, où il ne paraissait plus depuis long-temps, pour réclamer contre un si mauvais choix. Un de ces écrivains dont la médiocrité tâche de se faire distinguer dans la foule, en se couvrant, pour ainsi dire, de la livrée des hommes célèbres, et en recueillant les miettes qui tombent de leur table, l'auteur du *Bolæana*, qui a compilé, sans beaucoup de discernement pour la mémoire de Despréaux, tout ce qui peut être pour lui un sujet d'éloges ou de reproches, est le garant qui nous assure (et qui le savait de Despréaux lui-même) que le poëte irrité tint parole, et vint donner au poëte de qualité cette malhonnête boule noire, que des académiciens gens de lettres ont eu le généreux procédé de réserver, en cette occasion, pour leurs semblables. Celui de ses confrères dont les modestes remontrances ne purent adoucir son fiel, était l'abbé de Lavau, qui lui-même de très-bonne maison, et auteur de quelques vers médiocres, se croyait plus intéressé que personne à prétendre que les vers d'un poëte de qualité ne devaient pas être jugés avec la même rigueur que ceux d'un poëte de profession.

Si nous en croyons le *Bolæana*, l'abbé Abeille, autre poëte médiocre, se joignit à l'abbé de Lavau pour fléchir l'inexorable Rhadamante de la littérature, et partagea avec son obligeant confrère la brusquerie des réponses du satirique. Despréaux avait pourtant essuyé des sollicitations assez vives en faveur de M. de Saint-Aulaire, et à la tête des solliciteurs se trouvait le président de Lamoignon, à qui, dans toute autre circonstance, il n'aurait rien refusé. Mais les mauvais vers, ou ceux qu'il croyait tels, ne pouvaient trouver auprès de lui ni passe-port ni sauvegarde.

Voltaire a raconté à plusieurs personnes une anecdote assez plaisante, et qu'il assurait tenir de bonne part, sur la querelle de Despréaux avec l'abbé de Lavau. Selon Voltaire, la pièce pour laquelle Despréaux venait de donner sa boule noire au postulant, ne fut point citée à l'Académie par le satirique le jour de l'élection; il se déchaîna seulement en général contre les mauvais vers du candidat, et l'abbé de Lavau offrit, pour le confondre, d'apporter à l'assemblée suivante des vers du même auteur, qui prouveraient combien Despréaux était injuste. Celui-ci, de son côté, promit d'en apporter d'autres qui lui donneraient gain de cause. Les deux académiciens vinrent en effet, munis chacun de sa pièce justificative, et cette pièce se trouva la même. La singularité du fait nous ferait désirer qu'il fût vrai; mais il paraît difficile de concilier le récit de Voltaire avec celui du *Bolæana*, et même avec l'article où cet illustre écrivain parle de M. de Saint-Aulaire dans son catalogue des auteurs connus du dernier siècle. Il semble résulter de ces deux derniers récits, que la pièce de M. de Saint-Aulaire fut citée à l'Académie par Despréaux dans la séance de l'élection; car il l'accusait d'être non-seulement *mauvaise*, mais contraire *aux bonnes mœurs*.

Une pareille imputation exigeait des preuves, et les académiciens étaient en droit de forcer leur confrère à les produire *sur-le-champ*; bonnes ou mauvaises, car la conjoncture était instante; et ils ne pou-

vaient, sans violer les réglemens et s'exposer à un refus de la part du roi, donner leurs voix à M. de Saint-Aulaire, si l'imputation dont le chargeait Despréaux avait été fondée. Mais la pièce, comme nous l'avons dit, était très-mesurée dans ses expressions, quoique galante; et il paraît que les confrères du satirique ne se crurent pas obligés d'être, en cette occasion, aussi rigoristes que lui.

(5) La pièce du marquis de Saint-Aulaire où le grand poëte se croyait attaqué, était une épître à la louange du roi, dans laquelle se trouvaient les vers suivans.

J'aime à le voir bannir la piquante Satire,
Qui briguait près de lui la liberté de rire.

Et plus bas :

La Satire dès lors, honteuse, consternée,
De ses rians attraits parut abandonnée.

Despréaux n'avait que trop de raison de soupçonner qu'il était l'objet de ces vers; c'en était bien assez pour le rendre peu favorable au candidat, et pour lui faire juger le poëte courtisan avec la même rigueur qu'il avait exercée contre les Chapelain et les Cotin.

(6) On nous a dit que ces mots, *quoique femme et princesse*, avaient offensé quelques unes des femmes qui étaient présentes à la lecture de cet éloge. Cependant, quelque éloignés que nous soyons de vouloir leur déplaire, nous avons cru devoir laisser subsister cette phrase, parce que nous ne croyons offenser *ni les femmes, ni les princesses*, en disant que l'amour des sciences, des lettres et des arts, n'est pas leur goût ordinaire et dominant, encore moins leur goût de *passion*, comme il l'était pour madame la duchesse du Maine. Ce n'est donc point ici un reproche, mais un simple fait, qui ne doit blesser en aucune manière leur amour-propre. Si nous disions d'un roi qu'il n'aima, quoique jeune et monarque, ni les plaisirs, ni le faste, ni les flatteurs, cet éloge serait-il une satire des jeunes monarques? Il signifierait seulement qu'il leur est difficile d'éviter l'amour des plaisirs, du faste et de l'adulation.

(7) Cette réponse fine et laconique du cardinal de Fleury était à la fois un souhait pour lui-même, qui ne pouvait *devenir* doyen sans *vivre long-temps*, et pour le philosophe Fontenelle, qui ne pouvait cesser de *vivre* qu'au moment où le cardinal *serait* doyen à sa place. D'ailleurs, l'académicien qui a l'honneur peu désirable d'*être* doyen de la compagnie, ne doit, pour l'ordinaire, cet honneur qu'à son grand âge, c'est-à-dire, à la triste *espérance* de mourir bientôt; et c'est de quoi le cardinal n'était point pressé. Nous prions les lecteurs intelligens de nous pardonner ce long commentaire; car nous serions un peu humiliés qu'on nous appliquât le mot d'un écrivain célèbre : *Tout commentateur de*

bons mots est un sot; mais on assure que dans la séance publique où nous avons lu cet éloge, quelques-uns de nos auditeurs demandèrent ce que le mot du cardinal *voulait dire*. C'est par charité pour eux que nous en donnons ici l'explication; et ce serait mal récompenser notre charité, que de nous l'imputer à *sottise*.

(8) A la suite de ces vers d'un intérêt si touchant, où M. de Saint-Aulaire exprime avec tant de sensibilité et d'énergie tout à la fois, l'indignation des ombres illustres contre leur détracteur, il ajoute une comparaison ingénieuse, élégamment exprimée, mais qui n'est peut-être pas assez noble pour les héros dont il vient de peindre le soulèvement et les alarmes :

Ainsi, quand d'un trouble nouveau
La sage abeille inquiétée,
Avertit sa troupe écartée
Dans les prés voisins du hameau,
De la république légère
Le tumultueux mouvement,
Et le confus bourdonnement
Marquent sa crainte ou sa colère.

Nous n'avons osé risquer ces vers dans le texte de l'éloge, par la raison que nous venons de dire : mais ils nous paraissent du moins assez agréables pour ne pas rester ignorés : les gens de goût décideront si le jugement que nous en portons ici est trop sévère, ou s'il n'est que juste.

Les sentimens vertueux que M. de Saint-Aulaire exprime dans sa réponse à l'ode de La Motte, étaient le principe de sa conduite; et sa vertu toujours intacte jouissait de la réputation la mieux méritée. Il eut un fils, dont la fille épousa M. le comte de Beuvron. L'honnêteté des deux familles qui s'unissaient par ce mariage, fit dire à Destouches que c'était un *plant de vertus*. Ce mot fut délayé dans une dixaine de vers très-médiocres, que nous oserons cependant rapporter, parce qu'ils étaient l'expression sincère de l'opinion publique.

Les mœurs tous les jours dépérissent;
De père en fils les vices s'établissent;
Les droits sentiers ne sont guère battus;
Mais aujourd'hui Beuvron, Saint-Aulaire s'unissent.
Pour nos neveux, c'est un plant de vertus.
De là naîtront, et presque sans culture,
L'inviolable honneur, la valeur la plus pure,
La modeste sagesse et les prudens conseils;
Qu'on fasse encor beaucoup de plants pareils,
Et je réponds de la race future.

(9) Lorsque nous eûmes le malheur de perdre M. de Saint-Aulaire, et qu'il fut question de remplir sa place, l'Académie, qui se fait une espèce de loi de *croiser*, qu'on nous permette cette expression, les *races* d'académiciens, et de donner, autant que les circonstances le

permettent, tantôt un simple homme de lettres pour successeur à un homme de la cour, tantôt un homme de la cour pour successeur à un simple homme de lettres, voulait remplacer M. de Saint-Aulaire par un écrivain estimable, qui avait l'aveu du public. Cet écrivain était l'abbé de La Bléterie, auteur de l'*Histoire de Julien*, qui avait eu beaucoup de succès, parce que le public sut gré à un écrivain, prêtre et oratorien (car l'abbé de La Bléterie l'était alors), d'avoir rendu justice aux vertus de cet empereur, en plaignant d'ailleurs son aveuglement, et de n'avoir pas débité contre lui ces lieux communs de déclamation, dont quelques Pères de l'Église ont malheureusement donné l'exemple. Peut-être néanmoins cette histoire, qui, dans sa nouveauté, fut presque regardée comme l'ouvrage d'un philosophe, ne paraîtrait-elle plus aujourd'hui, à des yeux éclairés, que l'ouvrage d'un prêtre moins fanatique que beaucoup d'autres. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici, l'histoire de Julien avait été très-goûtée, et pour le fond, et pour le style; et l'Académie crut en conséquence pouvoir proposer l'abbé de La Bléterie au roi, suivant la forme des élections ordinaires. Malheureusement celui qu'elle proposait avait eu la simplicité de prendre quelque part aux querelles du jansénisme, auxquelles on attachait encore, il y a trente ans, quelque espèce d'importance. Ce parti, dont le nom, autrefois redouté, est aujourd'hui presque ridicule, était alors regardé à la cour du même œil que l'ont été depuis ceux qu'on appelle *philosophes*, et qui, fort éloignés des chimères et des cabales du jansénisme, n'en ont pas moins succédé à la haine violente qu'il a si long-temps éprouvée. Le roi, prévenu par l'évêque de Mirepoix, Jean-François Boyer (qui, depuis la mort du cardinal de Fleury, était à Versailles le protecteur de la saine doctrine), apprit que le candidat proposé avait donné son suffrage à je ne sais quels miracles dont on ne parle plus; il refusa donc d'approuver l'élection, et ordonna à la compagnie de lui proposer un autre sujet. Nous avons vu dans les notes sur l'éloge de l'abbé de Saint-Pierre, que le crédit du même prélat fit refuser à la mémoire de ce vertueux écrivain les honneurs académiques. C'est encore à lui que l'Académie peut reprocher d'avoir fait exclure l'auteur de la *Métromanie*, qu'elle voulait donner pour successeur à l'archevêque de Sens, Jean-Joseph Languet, et qui avait malheureusement composé, dans sa première jeunesse, une pièce licencieuse, oubliée depuis plus de quarante années. Voilà donc de nouvelles preuves de ce que nous avons dit dans un autre article, que plus d'une fois des raisons dirimantes ont ou gêné les vues de la compagnie, ou repoussé son suffrage. Nous ne sommes point étonnés que les Zoïles de la littérature ferment l'œil à cette justification, mais nous le sommes que l'auteur de la *Métromanie*, qui avait été élu par l'Académie autant qu'il pouvait l'être, ait continué, après une exclusion dont elle avait été plus affligée que lui, à l'attaquer par des épigrammes qui ne font honneur ni à son équité ni à sa reconnaissance. En réclamant la justice qu'il nous a refusée, nous la rendrons nous-mêmes à ce pieux évêque de Mirepoix, dont la compagnie a peut-être eu quelquefois à se plaindre; nous louerons

son attachement pour la religion, son respect pour les mœurs, la droiture et la pureté de ses intentions ; nous regretterons seulement que sa vertu ait souvent manqué de lumières, et qu'il n'ait pas été aussi exempt de préventions, qu'il l'était de fiel et d'hypocrisie. Puissent ceux qui l'ont imité dans ses imputations contre des écrivains estimables, n'avoir pas mérité de plus grands reproches ! Puisse l'Académie, qui n'a que trop éprouvé l'amertume de leur zèle, pouvoir au moins en louer la sincérité !

(10) Ce mot si tristement philosophique *sur des vapeurs*, a déjà été rapporté dans l'article d'un très-vaporeux académicien, l'abbé Testu de Belval ; le mot est de l'abbé Mongault qui, dans ses dernières années, fut aussi très-cruellement tourmenté dans cette maladie, situation d'autant plus fâcheuse, qu'elle excite rarement la compassion des autres, par cette ridicule raison, qu'il y a plus de douleur que de danger, comme s'il n'était pas aussi triste de souffrir que de mourir. Nous avons dit dans l'article du cardinal Dubois, quelle était la véritable cause des vapeurs de l'abbé Mongault ; elles avaient leur source dans une ambition mal satisfaite, et pour ainsi dire, *rentrée*, qui le dévorait au dedans. M. de Saint-Aulaire, pour son bonheur, n'avait jamais connu cette passion ; mais il avait connu et goûté les plaisirs, et pardonnait avec peine à la vieillesse de les lui avoir enlevés, quoiqu'il se soumît en sage à cette loi de la nature.

(11) Le grand défaut des ouvrages que les philosophes ont écrits sur la *vieillesse* et sur l'*amitié*, c'est qu'ils y ont exagéré la philosophie, et l'ont affaiblie en l'exagérant. La vieillesse est très-respectable ; mais c'est un honneur que la jeunesse ne lui enviera jamais. Ces philosophes ont voulu de même célébrer l'*amitié* aux dépens de l'amour ; ils devaient se borner à nous offrir l'amitié, toute estimable et toute désirable qu'elle est, comme un simple dédommagement, une espèce de pis aller à ceux qui éprouvent les chagrins de l'amour, ou qui ne peuvent plus en goûter les plaisirs. Voltaire, après avoir peint avec une douce mélancolie le vide que l'âme éprouve dans l'âge où l'amour nous abandonne, ajoute à cette peinture affligeante tout ce qui peut l'adoucir, mais non pas l'effacer.

Du ciel alors daignant descendre,
L'Amitié vint à mon secours ;
Elle était peut-être aussi tendre,
Mais moins vive que les Amours.
Touché de sa beauté nouvelle,
Et de sa lumière éclairé,
Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Voilà une philosophie vraie, parce qu'elle est simple et sans effort. Voilà un tableau intéressant, parce que les couleurs n'en sont point outrées. Parlez de même de la vieillesse ; avouez le malheur de n'être

plus jeune : mais offrez à ceux qui ne le sont plus, les consolations que la nature leur laisse ; des peines moins violentes, par la raison même que les plaisirs sont moins piquans, une appréciation plus saine de tous les objets qui agitent les hommes, une jouissance moins vive sans doute, mais plus paisible de notre existence. Tout ce que vous direz de plus sortira de la vérité et de la nature.

ÉLOGE DE GEDOYN [1]

On trouve son éloge dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, dont il était membre. Nous n'entrerons donc dans aucun détail sur sa personne ; mais nous croyons devoir rapporter ici quelques morceaux remarquables de ses ouvrages. Ces morceaux font d'autant plus d'honneur à l'abbé Gedoyn, que nous n'aurons besoin, pour y donner de la valeur, ni de flatter, ni d'exagérer ; car nous nous bornerons à le faire parler lui-même, et il sera suffisamment loué par ce qu'on va lire.

Il était prêtre ; il avait été jésuite ; il était pieux, il était savant : on va voir néanmoins qu'il n'avait ni les préjugés de sa robe, ni ceux de l'érudition ; qu'il voyait le christianisme en prêtre éclairé et en philosophe citoyen, et qu'il était aussi exempt du fanatisme littéraire que du fanatisme religieux [2].

« Il me semble, dit-il, que les instituteurs de la jeunesse font » trop dépendre les mœurs de la religion. Je m'explique. Quelque » soin qu'on prenne d'inspirer des sentimens de religion aux » enfans, il vient un âge où la fougue des passions, le goût du » plaisir, les transports d'une jeunesse bouillante, étouffent » ces sentimens. Alors un jeune homme (je parle de ceux qui » ont à vivre dans le grand monde) se croit tout permis ; il de- » vient un composé de tous les vices, sans presque aucun mé- » lange de vertu.... Si on lui avait dit que les mœurs sont de » tout pays et de toute religion ; que l'on entend par ce mot ces » vertus morales que la nature a gravées dans le fond de nos » cœurs, *la justice, la vérité, la bonne foi, l'humanité, la* » *bonté, la décence ;* que ces qualités sont aussi essentielles à

[1] Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, abbé de Beaugency, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Orléans, le 17 juin 1667 ; reçu le 25 mai 1719, à la place de Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure ; mort le 10 août 1744.

[2] Voyez les *Œuvres diverses* de l'abbé Gedoyn. Paris, 1745, in-12, p. 45 et suiv.

» l'homme que la raison même dont elles sont une émanation ; » ce jeune homme, en secouant le joug de la religion, ou en » s'en faisant une à sa mode, conserverait au moins ces vertus » morales, qui, dans la suite, pourraient le rapprocher des » vertus chrétiennes ; mais parce qu'on ne lui a prêché qu'une » religion austère, tout tombe avec cette religion. »

La conséquence naturelle de ces réflexions, conséquence qu'un célèbre magistrat n'a pas craint d'en tirer [1], c'est qu'il serait nécessaire, dans l'éducation particulière et publique, de séparer absolument la religion d'avec la morale ; les mœurs y gagneraient, la religion n'y perdrait rien ; et ceux qui auraient secoué le joug de la foi, fidèles au moins aux lumières de la raison, conserveraient des principes de vertu qu'ils devraient uniquement à ces lumières.

Dans un autre endroit, l'abbé Gedoyn s'exprime de la manière suivante sur les avantages que le christianisme nous a procurés [2]. « Nous nous croyons beaucoup plus éclairés que les » anciens, parce que nous pensons mieux qu'eux sur certaines » matières, comme *l'unité d'un Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, le souverain bien*, etc. Rien de plus injuste : » nous faisons honneur à notre esprit des lumières que nous » devons uniquement à notre religion. Si elle ne nous avait pas » appris qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il gouverne tout, nous » serions, avec cette prétendue supériorité d'esprit, comme les » Grecs et les Romains, flottans entre les différentes opinions » des philosophes, ou nous donnerions, avec le vulgaire, dans » tout ce que les fables ont de plus absurde. Le christianisme, » que nous avons eu le bonheur de sucer avec le lait, dirige et » fixe nos idées, nos sentimens, nos mœurs, en un mot, notre » façon d'agir et de penser. »

Qu'on nous permette une observation bien naturelle sur les deux passages qu'on vient de lire. Si un philosophe osait imprimer aujourd'hui *que c'est un grand inconvénient dans l'éducation moderne d'y mêler, comme l'on fait, la religion à la morale* ; s'il ajoutait *que sans le flambeau de la révélation, nous n'aurions de lumières suffisantes ni sur l'unité d'un Dieu, ni sur la Providence, ni sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme* ; il ne dirait rien que l'abbé Gedoyn n'ait dit, il y a plus de quarante ans, sans exciter aucun scandale, sans mériter même aucun reproche ; rien que de très-raisonnable, de très-évident même, de très-utile enfin aux progrès de la morale, et de très-

[1] Voyez l'*Essai sur l'Éducation*, présenté par M. de La Chalotais au parlement de Bretagne.

[2] *Ibid*. p. 126 et 127.

honorable au christianisme : et cependant de quels anathèmes ce philosophe ne serait-il pas l'objet ? on le traiterait comme ce pauvre animal de La Fontaine, qui représente en vain à ses maîtres, qu'il n'est pas plus obligé qu'eux de veiller à la garde de la maison. [1]

Son raisonnement pouvait être
Fort bon dans la bouche d'un maître ;
Mais n'étant que d'un simple chien,
On trouva qu'il ne valait rien (1).

Les passages suivans nous apprendront ce que pensait l'abbé Gedoyn du mérite de quelques auteurs célèbres de l'antiquité. Après avoir parlé de l'influence de la musique des anciens sur la poésie, il ajoute : « C'est ce qui me fait croire que nous ne pou-» vons plus juger de la beauté des odes de Pindare [2] ; proposition » qui ne plaira pas aux admirateurs outrés des anciens, mais » qui n'en est pas moins vraie : car toute poésie qui est faite pour » le chant, et qui ne s'y peut plus mettre, a dès là perdu la » moitié de son prix. Je suis persuadé que Pindare était un grand » poëte ; mais c'est sur la foi des écrivains de l'antiquité qui » nous l'ont donné pour tel, et qui s'y connaissaient bien. Ceux » qui l'admirent aujourd'hui, ne sont que l'écho des anciens. » Leur admiration n'a d'autre fondement que le préjugé. Il faut » toujours être de bonne foi avec soi-même, et ne pas s'imaginer » savoir parfaitement ce que l'on ne peut savoir qu'à demi.

» Il faut convenir, ajoute-t-il dans un autre endroit [3], que » la poésie lyrique des anciens, soit grecque, soit latine, fait » peu d'impression sur nous : cela vient sans doute de ce qu'étant » jeunes, nous avons pris du goût pour leurs vers hexamètres, » et point du tout pour leurs vers lyriques, dont la mesure et » les règles nous sont peu familières, bien moins encore les » finesses. Par cette raison, l'harmonie des beaux vers d'Homère » et de Virgile nous plaît infiniment, pendant que ces dithy-» rambes libres et hardis de Pindare, qu'Horace admirait tant, » ne frappent seulement pas notre oreille, et que nous ne tenons » aucun compte à Horace lui-même de ce que ses odes ont de » plus lyrique. Il n'y a personne qui ne sente qu'en plusieurs » de ses odes il a voulu imiter Pindare, même par des digres-» sions et des écarts que Quintilien traite d'heureuses hardiesses, » et qu'au contraire en d'autres il ne perd point de vue son » sujet ; il est plus juste et moins pindarique : mais au milieu » de cette différence la beauté des vers nous échappe.

[1] Voyez la fable *du Fermier, du Chien et du Renard*, liv. XI, fabl. 3.
[2] *Essai sur l'Éducation*, p. 118.
[3] *Ibid.* p. 144 et 145.

» Je ne conseillerais à personne, dit-il ailleurs, de traduire » des pièces du théâtre grec. Ces pièces ont de beaux endroits; » mais à tout prendre, notre goût ne peut s'en accommoder, non » pas même de l'*OEdipe* de Sophocle, que tout l'esprit et le sa- » voir de Boivin *n'ont pas rendu fort supportable, et qui l'est* » *encore moins dans Dacier*. [1] »

Le passage qu'on va lire n'est pas moins remarquable.[2] « Tra- « duire, *c'est mettre en langue vulgaire un auteur ancien, soit* » *grec, soit latin*.... Il semble donc qu'un traducteur doive » avoir une connaissance pleine et entière de la langue en la- » quelle a écrit son original. Soyons de bonne foi; qu'en est-il? » Je ne parle ni de la manière de prononcer cette langue, en » quoi il est certain que nous sommes sujets à nous tromper, » ni des termes d'art qui nous sont si peu connus en grec et en » latin, que nous les ignorons pour la plupart dans notre propre » langue; je parle des mots de l'usage commun et ordinaire, » et je dis qu'il y en a dont les différentes acceptions nous jettent » dans des méprises inévitables. » *L'abbé Gedoyn en cite pour preuve quelques exemples* (2); *et il ajoute :* « J'en pourrais ap- » porter cent autres pareils, mais ceux-là suffisent pour mon- » trer que l'on n'apprend pas une langue morte comme une » langue vivante. Dans celle-ci, on s'assure aisément de la » signification et des différens usages de chaque mot; si l'on a » des doutes, on peut les éclaircir et les résoudre : dans celle-là, » on ne peut ni l'un ni l'autre. N'ayant donc, malgré toutes nos » lectures et notre application, qu'une connaissance imparfaite » du grec et du latin, il s'ensuit que tout ouvrage écrit en l'une » de ces deux langues ne saurait être rendu qu'imparfaitement » dans une autre. »

Nous invitons les adorateurs aveugles des anciens, et les défenseurs de la latinité moderne à méditer tous ces passages, qui pourraient, à la vérité, être écrits plus élégamment, mais qui nous paraissent en général pleins de sens et de vérité; passages tirés d'un écrivain qui ne doit pas leur être suspect et qu'ils n'accuseront pas surtout d'avoir ignoré le grec et le latin. Nous n'osons presque rapporter, tant nous craignons qu'on ne nous soupçonne de conniver à ses *blasphèmes*, ce qu'il dit de quelques illustres écrivains de l'ancienne Grèce. « Dépouillons-nous de » tout préjugé. Platon n'est-il pas trop discoureur? ne va-t-il pas

[1] M. de La Harpe a traduit avec succès pour notre théâtre le *Philoctète* de Sophocle; mais il avoue dans sa préface que c'est la seule pièce grecque qui soit susceptible de ce succès, et il n'osait même le lui promettre sans hésiter.

[2] *Essai sur l'Éducation*, p. 322 et suiv.

» à son but par des circuits trop longs? son épineuse dialectique » ne fait-elle point de peine au lecteur ? et sa manière de pro- » céder par demandes et par réponses, n'est-elle point un peu » trop uniforme, un peu ennuyeuse? A l'égard de sa morale, » en vérité est-elle comparable à celle du *Télémaque* de l'il- » lustre archevêque de Cambrai (M. de Fénélon)? Si cet ouvrage » était en grec, et qu'il eût deux mille ans, nous le regarderions » comme un chef-d'œuvre de l'antiquité. Pourquoi transporter » à un philosophe si éloigné de nous, une admiration qui est » due avec plus de justice au grand homme que j'ai déjà nommé, » et que nous avons vu de nos jours? Jamais aucun autre écrivain » n'a pensé si noblement; son *Télémaque*, dont les principes » sont liés à une religion purement naturelle, est par-là même » propre à tout lecteur, et sera toujours du goût de quiconque » en aura pour la vertu. Cicéron, il est vrai, admirait Caton, » et le qualifiait d'*homme divin* : c'était avec raison; il ne con- » naissait rien de meilleur. Les Romains, jusqu'au temps de » Cicéron, n'avaient rien produit que de médiocre; et lui-même » il ne savait pas qu'en travaillant à imiter le divin Platon, il » parviendrait à l'égaler, si ce n'est à le surpasser. »

Le sévère Aristarque ose même trouver quelque chose à désirer dans Démosthènes. Il est vrai qu'il lui associe Bourdaloue dans la critique qu'il en fait. *De tous les talens*, dit-il, *le plus rare est celui de toucher; il a manqué au plus grand orateur de la Grèce.*

Plutarque est le plus maltraité de tous. *Il était*, selon l'abbé Gedoyn, *plus savant qu'agréable; il écrivait pesamment et sans grâce. Ses* Hommes illustres *sont de tous ses ouvrages le plus estimé; pour ses* Traités de morale, *ils ont toujours été peu lus, et la* Sagesse *de Charron est beaucoup au-dessus, pour qui n'est point préoccupé, et sait rendre justice à qui il appartient.* On est étonné que l'abbé Gedoyn ne nomme pas ici Montaigne au lieu de Charron, qui lui est très-inférieur, et dont on a dit que c'était Montaigne *attristé*; mais peut-être notre académicien aurait cru faire trop d'honneur à Plutarque, en le comparant à un écrivain tel que Montaigne, sur lequel Charron n'a d'autre avantage que d'avoir été persécuté de son vivant, au lieu que Montaigne n'a été calomnié qu'après sa mort.

Il est vrai (car il ne faut rien dissimuler) que cet homme si sévère à l'égard des anciens, traite encore plus durement les modernes.... *On sent*, dit-il, *en lisant Despréaux, qu'il n'était que poëte, et nullement homme du monde.* Aussi l'abbé Gedoyn met-il Despréaux infiniment au-dessous d'Horace, et, ce qui paraîtra fort étrange, au-dessous de Voiture même; mais il est

plus question ici de rapporter ses jugemens, que de les approuver ou même de les discuter.

« Je ne m'accoutume point, dit-il ailleurs, à entendre répéter » si souvent que Descartes nous a appris à penser, comme si » tout ce qui l'a précédé avait raisonné de travers. »

Mais voici la plus violente censure des écrivains de nos jours. « N'est-il pas surprenant que dans Cicéron, où il est traité de » tant de matières différentes, on ne trouve rien que de beau, » que de sensé, que de bien exprimé, qu'à peine il y ait lieu de » faire une seule bonne critique; et que de l'autre, dans des dis- » cours prononcés à l'Académie Française, discours d'apparat, » discours d'un demi-quart d'heure, et l'ouvrage d'un mois, il se » trouve tant de pensées fausses, tant d'expressions vicieuses, tant » de choses communes, triviales, et justement répréhensibles? » L'abbé Trublet pensait bien plus avantageusement des harangues académiques; car il a dit quelque part que le recueil de ces discours est peut-être ce qu'il y a de mieux écrit en notre langue. L'Académie, qui sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce recueil, pourrait répondre à son censeur et à son panégyriste :

.... Qu'elle n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'abbé Gedoyn, qui peut-être avait essayé de faire des vers français, mais qui du moins avait la prudence de les tenir cachés, paraît avoir été de fort mauvaise humeur contre la rime. « Ce » reste, dit-il, d'un goût gothique qui nous plaît tant, est de la » nature du miel, qui, à force d'être doux, bientôt nous dé- » goûte, nous affadit. Comme elle consiste à faire que deux » vers se répondent par une chûte, une terminaison semblable, » elle tourne en un défaut de variété, en une espèce d'unifor- » mité ou de monotonie, ou d'écho, qui, par un mouvement » machinal, fatigue l'oreille, nous ennuie et nous rebute.

« Je suis persuadé, dit-il encore, que toute pièce de théâtre » doit s'écrire en vers, mais en quelle sorte de vers? ce ne de- » vrait être ni en vers alexandrins, vers pesans et nullement » faits pour l'action, ni en vers rimés, qui sont contre toute » vraisemblance; car les personnages que le poëte met sur la » scène, ne parlaient point en rimes... On dira qu'ils ne par- » laient pas plus en vers, et que par la même raison les anciens » ne devaient pas les faire parler de la sorte.... Cette objection, » toute spécieuse qu'elle est, ne peut faire illusion qu'à ceux » qui n'approfondissent rien. En effet, l'art qui imite la nature » peut l'embellir, et l'embellit toujours sans la changer; c'est » précisément ce que faisaient les Grecs dans le tragique et le

» comique, en se servant du vers ïambe, dont la mesure, extrê-
» mement propre pour l'action, ne faisait que donner un peu
» plus de poids et plus de soutien à la conversation des person-
» nages qu'ils introduisaient sur la scène.... Mais il y a bien
» loin du vers ïambe à la sotte affectation de rimer, qui change
» la nature sans l'embellir.... Cependant notre langue, dénuée
» de longues et de brèves, nous force de recourir à cette puérilité,
» qui devient par-là d'un grand mérite. Il faut donc la souffrir;
» mais je voudrais du moins que nos comédies fussent écrites en
» vers libres, elles en auraient, je crois, un air plus aisé et plus
» naturel. » Il y a toute apparence que par *vers libres*, l'auteur entend ici non-seulement des vers de toutes mesures, tels, par exemple, que ceux d'*Amphytrion* et de quelques autres pièces, mais des vers sans rime, que nous appelons vers *blancs;* car il paraît bien décidé, dans le passage précédent, contre l'usage des vers *rimés* dans les pièces dramatiques. Assurément il faut être l'implacable ennemi de la rime, pour y préférer sur le théâtre l'usage des vers *blancs*, dont l'effet, au moins dans notre langue, est beaucoup moins agréable que celui d'une prose libre et facile, mais élégante et harmonieuse.

Ce même académicien déplore avec amertume la décadence des lettres parmi nous; mais on n'imaginerait jamais une des principales causes auxquelles il l'attribue, et qui est peut-être plus réelle qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. « Il ne
» faut que comparer l'état présent de la ville de Paris avec ce
» qu'elle était au commencement du règne de Louis XIII, pour
» comprendre qu'il devait y avoir alors plus de gens appliqués
» aux lettres qu'il n'y en a de nos jours. Paris alors mal policé,
» bâti à l'antique, moins grand et moins peuplé de moitié qu'il
» n'est aujourd'hui, n'avait rien de fort séduisant. Les rues mal
» pavées, sales à l'excès, jamais éclairées, nulle sûreté la nuit;
» le jour, pour tout spectacle, quelques mauvaises comédies
» courues du peuple et méprisées des honnêtes gens; les tables,
» frugales comme elles l'étaient et sans délicatesse, attiraient
» peu de convives, outre que chaque particulier, n'ayant qu'une
» fortune très-bornée, était obligé de mettre sa richesse dans
» son économie. De carrosses, il y en avait fort peu; l'invention
» en était trop récente; on allait à pied avec des galoches ou
» avec des bottines, qu'on laissait dans l'antichambre quand on
» rendait quelque visite. J'ai vu, moi enfant, un reste de cet
» ancien usage. L'homme de robe allait au palais, monté sur
» une mule, et en revenait de même. Rentré chez lui, il n'était
» guère tenté d'en sortir pour aller se crotter; il se renfermait
» donc dans son cabinet, où ses livres faisaient toute sa compa-

» gnie. Il avait fait de bonnes études au collége, parce qu'il y » avait été mis dans un âge plus mûr et plus raisonnable; il y » avait pris du goût pour les belles-lettres; ce goût, il le culti- » vait dans toute la suite de sa vie, soit pour le plaisir qu'il y » prenait, soit pour faire, comme on dit, de nécessité vertu. » C'est à cette ancienne sévérité de mœurs que nous avons été » redevables d'un chancelier de L'Hôpital, d'un président de » Thou, d'un Brisson, d'un Morvilliers, d'un Pasquier, d'un » Loisel, de ces deux illustres frères Pithou, et d'une infinité » d'autres savans personnages; car il ne faut que lire les poésies » du chancelier de L'Hôpital, pour voir que le parlement était » alors plein de magistrats fort versés dans les lettres. Ce temps » n'est plus, et la raison en est, que présentement à Paris la » dissipation est extrême. A peine un jeune homme a-t-il atteint » l'âge de dix-huit à vingt ans, qu'on le met en charge et qu'on » lui donne un équipage. Avec cette facilité d'aller et de venir, » comment peut-on espérer qu'il résiste à l'envie de courir?.... » Il n'est pas imaginable, ajoute l'abbé Gedoyn, à quel point » la musique seule, dont le goût s'est si fort répandu, et ce » spectacle enchanteur, que nous appelons du nom d'*opéra*, » ont tourné l'esprit de la nation au frivole, et lui ont entiè- » rement ôté le goût du sérieux, et de tout ce qui est solidement » bon. *Malorum rerum industria invasit animos*, disait Sénèque, » *cantandi saltandique nunc obscena studia effeminatos tenent.* » Il eut beau dire, il ne corrigea pas son siècle. » Et nous pouvons ajouter, que les plaintes de l'abbé Gedoyn ne corrigeront pas le nôtre.

NOTES.

(1) Quelques calomnies que nous ayons peut-être lieu de craindre en insistant ici sur la vérité et sur l'importance des assertions morales et religieuses de l'abbé Gedoyn, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour qu'elles soient méditées et approfondies comme elles méritent de l'être. Arrêtons-nous donc quelques momens sur ce grand objet,

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

Nous ne dirons ici qu'un mot du second des deux passages que nous avons cités, de celui où l'auteur fait si bien sentir la nécessité de la révélation, pour dissiper les nuages dont la religion naturelle même est si tristement enveloppée.

L'on peut voir dans les *Pensées* de Pascal, et dans l'article de l'abbé Houtteville, à quel point ce philosophe religieux était persuadé que, sans la lumière de la foi, l'existence même de Dieu serait sujette à des difficultés insurmontables.

Nous nous étendrons davantage sur les inconvéniens fâcheux qui résultent du mélange intime, et, si l'on peut parler ainsi, de l'espèce d'amalgame que nos instituteurs publics et privés ont toujours fait de la religion avec la morale. Un enfant apprend en même temps et par le même homme, ces deux vérités, sans doute également essentielles, mais d'un caractère et d'un ordre bien différent, qu'*il faut aimer et soulager ses semblables*, et qu'*il faut croire un tel dogme adopté par une seule communion*. L'enfant, à l'âge de quinze ans, entendra dire que ce dogme, qui lui a été donné pour aussi incontestable que le précepte de l'amour du prochain, est rejeté par toutes les autres religions : il en conclura, car sa logique ne va pas plus loin, que ce dogme est au moins douteux ; et trouvant dans sa tête les vérités de la morale sur la même ligne que de pareils dogmes, et de la même date, il se débarrassera également des unes et des autres. Il deviendra un brigand, parce qu'on a voulu en faire dans le même temps, et comme du même jet, un honnête homme et un catholique, au lieu de travailler séparément à chacune de ces deux tâches, l'une et l'autre également nécessaires.

A plus forte raison doit-on craindre, dans l'éducation, d'associer des erreurs aux vérités. Tel est devenu athée dans l'âge de raison, parce que sa nourrice lui a dit en même temps, et avec la même assurance, qu'il y avait des sorciers et un Dieu. Ne mêlons jamais avec le vrai ce qui est faux, ou douteux, ou disputé. La multitude n'en sait pas assez pour être en état de séparer l'un de l'autre ; elle prendra l'or avec l'alliage, ou jettera tout à la fois l'or et l'alliage avec mépris.

Ceux qui seraient le plus opposés à la séparation que nous proposons ici de la religion et de la morale, conviendront au moins sans peine, et par les raisons même que nous venons d'apporter, que cette séparation serait indispensable chez tous les peuples qui ont le malheur de ne pas connaître la vraie religion, c'est-à-dire, chez tout ce qui n'est pas catholique. Mais on les prie de considérer que les dogmes de notre croyance étant combattus, quoique à tort, par toutes les autres religions, le doute que cette contradiction peut faire naître dans l'esprit des jeunes gens, tout mal fondé qu'il est, produira sur ces têtes faibles à peu près le même effet qu'un doute raisonnable, et portera des coups également funestes aux principes de morale qu'ils ont reçus, parce qu'on n'aura pas eu la sage précaution de les avertir que les principes de religion qu'on leur a donnés trouvent des contradicteurs chez les autres nations, et que les principes de morale n'en trouvent aucun ; que cette morale est la même dans le cœur et dans la bouche de tous les hommes ; qu'elle est également essentielle au bonheur des États, et à celui de chaque citoyen en particulier ; et que si l'on avait un jour le malheur de cesser d'être chrétien, on ne pourrait au moins, sans cesser d'être

homme, braver les lois de cette morale universelle, commune à tous les peuples et à tous les siècles.

Oserions-nous déduire de ces vérités une autre conséquence, que nous soumettons au jugement des sages? c'est que l'éducation purement civile, dont la partie la plus importante est la morale, ne devrait peut-être pas être confiée, comme elle l'est chez tous les peuples, à cette classe d'hommes, d'ailleurs très-respectable et très-utile, dont l'occupation principale doit être d'enseigner aux citoyens les dogmes de la religion; et que s'il est essentiel de ne point mêler dans l'institution des enfans la religion à la morale, il ne l'est peut-être guère moins que la morale et la religion ne leur soient pas enseignées par les mêmes bouches. Ils en seront moins exposés à confondre l'une avec l'autre, et par là plus à l'abri des conséquences fâcheuses où le sophisme et les passions pourraient les entraîner.

Ces considérations doivent, ce me semble, faire désirer de plus en plus l'ouvrage qu'on demande depuis si long-temps aux philosophes; un catéchisme de morale à l'usage des enfans, qui soit uniquement fondé sur les principes de la loi naturelle, et qu'on puisse leur apprendre à Pekin comme à Paris, et à Rome comme à Genève. Les ministres de la religion auront soin d'y joindre en même temps le catéchisme de croyance, aussi essentiel pour la vie future, que l'autre catéchisme l'est pour celle-ci. Le catéchisme de morale rendra l'enfant ce qu'il est nécessaire qu'il soit pour les autres hommes, *juste, humain, compatissant, charitable;* le catéchisme de religion en fera ce qu'il est nécessaire qu'il soit pour l'autre monde, *un vrai et fidèle croyant.* Mais la différence seule de ces deux objets semble exiger que les deux catéchismes ne soient enseignés aux enfans ni par les mêmes hommes, ni dans les mêmes livres. Ce serait en pure perte que le fanatisme aveugle crierait à l'impiété contre un catéchisme de simple loi naturelle, qui augmenterait au moins le nombre des citoyens vertueux, s'il n'augmentait pas celui des âmes pieuses; un ouvrage si utile aux hommes serait bientôt mis par tous les pères de famille entre les mains de leurs enfans; il est vrai qu'il ne conduirait pas le citoyen au pied des autels, mais il lui donnerait ou lui laisserait tout ce qu'il faut pour y être conduit.

(2) Notre académicien donne l'exemple suivant des méprises dont il parle. Quintilien, livre I, chapitre 4, parlant des anciens grammairiens qui s'érigeaient en censeurs de livres, dit : *Quo quidem judicio ità severè sunt usi veteres grammatici, ut non versus modò censoriâ quâdam virgulâ notare, et libros qui falsò viderentur inscripti, tanquam subdititios summovere familiâ permiserint sibi, sed autores alios in ordinem redigerint, alios omninò exemerint numero.* Voici, dit l'abbé Gedoyn, comme j'ai rendu cet endroit. « Les anciens grammairiens exerçaient cette critique avec tant de sévérité, que s'érigeant en censeurs, ils marquaient dans les livres les endroits qui ne leur plaisaient pas; ils démêlaient les véritables ouvrages d'un auteur d'avec

» ceux qui lui étaient faussement attribués, traitant ceux-ci comme » des enfans supposés qu'on chasssait d'une maison pour faire place » aux enfans légitimes; ils passaient en revue tous les auteurs, mettaient » les uns en meilleur ordre, et donnaient une entière exclusion aux » autres. » Cependant Rollin, avec quelques interprètes, par *alios in ordinem redigerint*, entend *inter vulgares et mediocres connumerarint*, et par *alios omninò exemerint numero*, il entend *eximios fecerint*. C'est un sens tout contraire au mien; mais qui d'eux ou de moi a raison? c'est ce que ni eux, ni moi, nous ne pouvons deviner.

Un savant académicien (Dubos), dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, prétend que *saltare* se prend quelquefois pour *déclamer, faire des gestes*, et *saltatio*, dans le même sens. Il cite plusieurs passages qui rendent son sentiment au moins probable. Supposons que cela soit vrai, tout ce qu'il y a eu de traducteurs et d'interprètes y auront été trompés.
